



CORRESPONDANCE

DU

JUBILÉ

DE LA

RÉFORMATION DE GENÈVE.

AOUT 1835.



Genève,

IMPRIMERIE DE P. A. BONNANT,

Rue Verdaine, n° 277.

1835

AVIS.

Les lettres que l'Église de Genève a reçues des Églises étrangères, en réponse à l'invitation qu'elle leur avait adressée de célébrer avec elle le Jubilé de la Réformation, forment un monument d'histoire ecclésiastique. Aussi la détermination a-t-elle été prise de les publier toutes, en y joignant les circulaires qu'avait envoyées la Compagnie des Pasteurs de Genève et les réponses qu'elle a cru devoir faire à quelques-unes des lettres reçues. Les circulaires sont au nombre de quatre. La première datée du 31 décembre 1834, et placée à la tête de ce recueil, fut adressée dès ce jour et dans le commencement de 1835, aux Clergés protestans des royaumes de Prusse, de Saxe, de Hanovre, de Hollande, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Wurtemberg, de Danemark, de Suède; des duchés de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha; des cantons de la Suisse; des vallées du Piémont; aux Consistoires de Paris et de Nîmes, pour l'Église de France; au Consistoire-Général des Églises françaises de la Confession d'Augsbourg; aux Facultés de théologie de Montauban et de Strasbourg; aux Églises de toute dénomination qui exis-

tent dans les États-Unis d'Amérique, par une circulaire commune envoyée au Consul suisse à New-York pour être insérée dans les journaux de l'Union. Plus tard, et sur des réclamations particulières qu'elle avait reçues, la Compagnie adressa des lettres spéciales à chaque Consistoire de France et à chacune des Inspections luthériennes du même pays; elle écrivit aussi aux divers Synodes de l'Irlande, et aux Facultés de théologie des Universités Allemandes. Ces trois dernières circulaires sont placées chacune à la tête des lettres qui lui servent de réponse.

Les lettres en langue latine et en langue française sont imprimées telles quelles. Les lettres écrites en d'autres langues sont suivies chacune de sa traduction française.

Outre les lettres ainsi publiées, un petit nombre d'autres ont été reçues; mais on les a omises dans ce recueil, comme n'offrant aucun intérêt, soit parce qu'elles ne renfermaient que des avis de nulle importance pour le public, soit parce qu'elles se rapportaient à de pures demandes individuelles.

L'ordre admis dans cette publication est celui qui aussi a été suivi dans les conférences ecclésiastiques, savoir l'ordre alphabétique des pays et des villes.

CORRESPONDANCE

DU

JUBILÉ DE 1835.

CIRCULAIRE

ADRESSÉE AUX PASTEURS ET DIRECTEURS DES ÉGLISES PROTESTANTES, AU NOM DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ, notre Seigneur,

L'Église réformée de Genève se prépare à célébrer pour la troisième fois le souvenir des jours mémorables où, abandonnant les ténèbres pour la lumière, elle proclama la liberté religieuse. Vous savez comment la bienheureuse Réformation, admise solennellement chez elle en août 1535, a été pour Genève une source abondante de bénédictions, et vous comprenez de quelle religieuse émotion les cœurs genevois se remplissent à l'approche de ce nouveau Jubilé. Vous la partagerez avec nous cette émotion, nos très-chers Frères, vous qui aussi avez obtenu une part dans cet immense bienfait; vos prières se joindront aux nôtres, et vous transportant avec nous par la pensée jusque dans ces temps de délivrance où Dieu visita son Église, vous implorerez sur cette Église entière les effets de sa puissante protection pour le présent et pour l'avenir. Nous réclamons spécialement la communion de vos prières pour le dimanche 23 août 1835, jour auquel tous les chrétiens réformés de notre Canton se proposent d'unir leurs accens dans des

hymnes de reconnaissance à leur Dieu et à leur Sauveur; il nous sera doux de sentir en ce jour solennel que nos frères se réjouissent de notre joie et confondent leurs âmes avec les nôtres dans un même sentiment de gratitude.

Nos vœux ne s'arrêtent pas là, Messieurs et très-chers Frères, et nous y joignons encore celui de recevoir à l'époque susmentionnée la visite de quelques-uns des membres de votre Clergé; ils seront les bienvenus auprès de nous, et nous vous prions de leur transmettre notre invitation de la part de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève et du Comité chargé par elle de présider à la fête du Jubilé; il nous serait infiniment agréable que d'après cette invitation (*le Consistoire*, *ou Synode de*....... *consentît*) à nous envoyer des députés désignés (*par lui*) pour (*le*) représenter à cette fête; leur présence au milieu de nous nous paraîtra un moyen précieux de resserrer ces liens de fraternité que nous désirons rendre de plus en plus intimes avec (*le Clergé de l'Église de*.......).

Daignez, Messieurs et très-honorés Frères, recevoir l'expression de nos sentimens fraternels et de notre sincère affection en Jésus-Christ, notre Seigneur.

Genève, le 31 décembre 1834.

Ph. Basset fils, *Pasteur*,
Modérateur de la Vénérable Compagnie et Président du Comité du Jubilé.

J. Choisy, *Professeur*,
Secrétaire de la Vénérable Compagnie et du Comité du Jubilé.

P.S. Nous vous prions instamment de nous faire connaître promptement, et au moins avant la fin de juin, les noms de vos députés, et si possible des autres personnes qui se proposeraient de se joindre à la députation, afin que nous leur transmettions de suite les directions nécessaires sur le jour auquel ils doivent être rendus à Genève, et sur le lieu où ils seront reçus à leur arrivée.

ALLEMAGNE.

1. *Églises.*

HANOVRE.

Monsieur Ph. Basset fils, Dr., Modérateur des Pasteurs de Genève et Président du Comité du Jubilé, à Genève.

An die zur Feier des Reformations-Jubiläi in *Genf* verordnete verehrliche *Comité.*

Hochwürdige,
Hochzuverehrende Herren!
Hochgeschätzte Brüder in dem Herrn!

Zu dem am 23sten August dieses Jahrs bevorstehenden Jubiläum der durch Gottes Gnade vor dreihundert Jahren zu Genf glücklich eingeführten Reformation haben Sie, hochgeschätzte Herren und Brüder, mit Worten evangelischer Freudigkeit und herzlicher Liebe auch aus der Mitte der protestantischen Geistlichen des Königreichs Hannover Abgesandte zu Sich geladen, und der gehorsamst Unterzeichnete hat nicht ermangelt, die ihm zunächst zugegangene gütige Zuschrift vom 31sten December v. J. in einer vaterländischen kirchlichen Zeitschrift seinen Amtsbrüdern zur Kenntniss zu bringen.

Die Entfernung des Orts und die Schwierigkeiten, welche Dienstverhältnisse in den Weg legen, werden

nun zwar, so weit ich bis jetzt habe erfahren können, keinem unserer Geistlichen die hohe Freude gestatten, an jenem feierlichen Tage bei Ihnen zu erscheinen; — die von mir selbst in dieser Hinsicht wohl einmal gehegte Hoffnung kann leider auch nicht erfüllt werden.

Aber unserer stillen, geistigen Theilnahme halten Sie, hochgeehrte Herren und Brüder, Sich in voller Maasse versichert. Wir gedenken noch der Empfindungen, mit welchen wir im Jahre 1817 das Reformations-Jubiläum begingen; wir werden daher die Gefühle um so lebhafter würdigen, welche das bevorstehende hocherhebende Fest bei Ihnen und den Mitgenossen Ihrer Feier hervorrufen wird. Unter eigner Erneuung des Danks gegen Den, der, nach dem Reichthum seiner Barmherzigkeit, für Sie und uns das Licht aus der Finsterniss hervorgehen liess, werden wir fromme Wünsche und Gebete zu Ihm für Sie emporschicken. Er, der Gott der Kraft, stärke uns insgesammt, dass wir festhalten an dem Bekenntniss der Hoffnung und nicht wanken; Er, der Gott des Friedens und der Liebe, der aus Ihren Herzen uns, den Entfernten, einen so wohlthuenden, brüderlichen Gruss bereitet hat, lasse den Geist des Friedens und der Liebe immerdar in seiner Kirche walten!

Empfangen Sie, hochgeschätzte Herren, schliesslich noch den Ausdruck meiner persönlichen hohen Achtung und jener Ihnen in Christo gewidmeten Liebe, womit ich am Tage der mehrerwähnten Feier Ihnen im Geiste nahe sein werde und Ihnen stets zugethan bleibe. In solchen Gesinnungen reiche ich Ihnen unter treuen Segenswünschen die Bruderhand als

Ihr ganz ergebenster

Dr. Fr. Runstein,
Abt zu Loccum und Cons. Rath.

Hannover, 26 Junii 1835.

TRADUCTION.

A l'honorable Comité établi pour la fête du Jubilé de la Réformation à Genève.

Très-vénérables et très-honorés Messieurs!
Très-respectables Frères en notre Seigneur!

C'est avec les paroles d'une allégresse évangélique et d'un amour cordial que vous avez invité à se rendre parmi vous, très-honorés Messieurs et Frères, des députés du clergé protestant du royaume de Hanovre, et que vous les avez conviés à assister le 23 août de cette année au Jubilé de la Réformation qui, par la grâce de Dieu, fut heureusement introduite à Genève il y a trois cents ans; votre très-dévoué soussigné n'a pas manqué de faire connaître à ses collègues, par la voie d'un journal religieux de son pays, votre bienveillante adresse du 31 décembre de l'année passée.

L'éloignement des lieux et les difficultés que les occupations mettent à la traverse, n'accorderont, il est vrai, à aucun de nos ecclésiastiques, d'après ce que j'ai pu jusqu'ici apprendre, la joie signalée de paraître parmi vous à ce jour solennel; l'espérance que j'en avais une fois conçue moi-même, ne peut malheureusement pas non plus se réaliser.

Mais, très-honorés Messieurs et Frères, soyez pleinement assurés de la part sincère que nous y prendrons en esprit. Nous nous rappelons encore les impressions avec lesquelles nous célébrâmes dans l'année 1817 le Jubilé de la Réformation; nous apprécierons donc d'autant plus vivement les sentimens que réveillera chez vous et chez ceux

qui participeront avec vous à votre fête, la grande solennité qui s'approche. En renouvelant nous-mêmes nos actions de grâces à Celui qui, suivant les richesses de sa miséricorde, fit sortir pour vous et pour nous la lumière du sein des ténèbres, nous ferons monter à Lui de pieux souhaits et des prières pour vous. Daigne ce Dieu de force nous fortifier tous ensemble, en sorte que nous nous tenions fermes à la profession de notre espérance et que nous ne soyons point ébranlés; daigne ce Dieu de paix et d'amour, qui vous a mis dans le cœur de nous envoyer, à nous qui étions éloignés, un salut si bienveillant et si fraternel, faire toujours régner dans son église l'esprit de paix et d'amour!

Enfin, très-honorés Messieurs, recevez encore une fois l'expression de ma haute considération personnelle, et de cet amour que je vous ai voué en Jésus-Christ, amour avec lequel je serai près de vous en esprit dans ce jour solennel, et avec lequel je vous serai toujours attaché. Animé de pareils sentimens et formant pour vous les vœux de bénédiction les plus sincères, je vous prie d'accepter la main fraternelle que vous tend

Votre tout dévoué,

D. Fr. Runstein,

Abbé à Loccum et Conseiller de Consistoire.

Hanovre, 26 juin 1835.

PRUSSE.

An den Moderator des evangelischen Kirchen-Ministeriums, Herrn Ph. Basset, Sohn, Hochwürden zu Genf.

Auf das von Ew. Hochwürden bei des Königs Majestät unter dem 31sten December v. J. eingereichte

Schreiben, welches die evangelische Geistlichkeit der Preussischen Monarchie von der bevorstehenden dritten Säcular-Jubelfeier der Genfer Reformation in Kenntniss setzt, und welches Allerhöchst Dieselben dem unterzeichneten Ministerio haben zufertigen lassen, hat dasselbe sich nicht versagen können, Einem hochwürdigen evangelischen Kirchen-Ministerio in dem anliegenden Schreiben seine Theilnahme an dieser Feier auszudrücken, welches Schreiben diesem Kirchen-Ministerio am Tage der Jubelfeier gefälligst zustellen zu wollen, das Ministerium Ew. Hochwürden hierdurch ersucht.

Berlin, den 30sten Juli 1835.

Das Königlich Preussische Ministerium der Geistlichen Angelegenheiten,
ALTENSTEIN.

TRADUCTION.

A Monsieur le Pasteur Basset fils, Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Sa Majesté a reçu votre lettre du 31 décembre dernier, dans laquelle vous informez tout le clergé évangélique de la Monarchie Prussienne, que vous vous préparez à célébrer le troisième Jubilé séculaire de la Réformation de Genève, et après en avoir pris connaissance, Sa Majesté l'a renvoyée au Ministre soussigné pour qu'il y soit répondu. La lettre ci-jointe est destinée, Monsieur le Modérateur, à exprimer à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève la part que nous ne pouvons nous empêcher de prendre à cette fête, et nous vous prions de la communiquer à ce respectable Corps le jour même du Jubilé.

Berlin, le 30 juillet 1835.

Le Ministre des affaires ecclésiastiques auprès de Sa Majesté le Roi de Prusse,
ALTENSTEIN.

An Ein Hochwürdiges evangelisches Kirchen-Ministerium des Cantons Genf, in Genf.

Das unterzeichnete Ministerium kann sich nicht versagen, Einem Hochwürdigen evangelischen Kirchen-Ministerium des Cantons Genf für sich und die gesammte evangelische Geistlichkeit der Preussischen Monarchie die lebhafteste Theilnahme an der bevorstehenden dritten Säcular-Jubelfeier der Genfer Reformation auszudrücken. Bei dem bedeutenden Einflusse, den diese Reformation auf die Förderung der reinen evangelischen Wahrheit und die angemessene Gestaltung des kirchlichen Wesens auch in andern Ländern geäussert hat, bei dem grossen Antheile an den heilsamen Wirkungen, die von der Glaubensreinigung und Kirchenverbesserung des 16ten Jahrhunderts auf alle Gebiete des Lebens und alle Verhältnisse der bürgerlichen Gesellschaft in ihrem Kreise ausgegangen sind, welchen die erneuerte Kirche von Genf sich zuschreiben darf, bei dem Verdienste, welches ausgezeichnete Lehrer derselben um die Glaubenswissenschaft und das Glaubensleben sich erworben, bei der Anerkennung, welche die seltenen Gaben, die hohe Erleuchtung, der feurige Glaubensmuth, die Geistes-Energie und Charakterstärke des grossen Mannes, der das Werk hauptsächlich geleitet, sich zu verschaffen gewusst haben, und zu allen Zeiten erhalten worden, bei dem ausgebreiteten Segen, welchen dieses Mannes Schriften gestiftet, und noch immer stiften, — kann es nicht fehlen, dass in der evangelischen Kirche allenthalben und vornehmlich auch im Preussischen Staate, der sich gern und dankbar denen beizählt, welche den Einfluss der Genfer Reformation reichlicher erfahren haben, auf das Genfer Jubelfest frohe Blicke gerichtet werden, und

inbrünstige Lobpreisungen Gottes, der durch dieses Werk seinen Namen wunderbar verherrlicht hat, und feurige Gebete um seinen ferneren Schutz und unausgesetzte Erweisungen seiner Gnade mit den Lobpreisungen und Gebeten, die am 23sten August in Genf zu ihm emporsteigen, sich vereinigen.

Möge denn die evangelische Kirche in Genf unerschütterlich fest stehen in der evangelischen Lehre nach Gottes allein untrüglichem Worte! Möge das Licht der lautern christlichen Wahrheit beständig in ihr fortleuchten! Möge der Geist ihres Reformators in dem, was an demselben evangelisch gross, echt apostolisch war, immer in ihr walten! Möge sie ohne Aufhören wachsen in der Erkenntniss, dem Glauben, der Liebe und der Hoffnung, bis zu den spätesten Zeiten des Segens, den die Wiederherstellung des ursprünglichen Christenthums ihr zugewendet hat, im reichsten Maasse theilhaftig werden, und es dem christlichen Ernste, der christlichen Mässigung und Besonnenheit überall gelingen, hier zu schlichten, da zu beseitigen, was denselben beeinträchtigen könnte!

Möge die ganze evangelische Kirche, durchdrungen von dem Bewusstsein, dass sie, bei aller Verschiedenheit in den äusserlichen Formen und den minder wesentlichen Lehrbestimmungen, allenthalben nur Eine sein kann, wie sie überall auf dem Einen Grunde ruht, welcher ist Jesus Christus, unwandelbar derselbe, gestern, heute und in Ewigkeit, einmüthig wachen über ihren theuer erworbenen Gütern, einmüthig tapfer wider alles, was dieser Güter sie berauben, oder sie ihr verkümmern will, streiten, einmüthig beharrlich nach dem ewigen Heile ringen!

Berlin, den 30sten Juli 1835.

Das Königlich Preussische Ministerium der Geistlichen Angelegenheiten,

ALTENSTEIN.

TRADUCTION.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs du Canton de Genève.

Le Ministre soussigné ne peut s'empêcher d'exprimer à la Vénérable Compagnie des Pasteurs du Canton de Genève, tant en son nom qu'en celui de tout le clergé évangélique de la Monarchie Prussienne, le plus vif intérêt qu'il prend à la célébration prochaine du troisième Jubilé séculaire de la Réformation de Genève. Quand on considère l'action puissante que la Réformation de cette ville a eue même sur d'autres pays, pour y propager la pure vérité évangélique et donner une forme convenable aux institutions ecclésiastiques ; quand on réfléchit aux effets salutaires que la réforme du seizième siècle a produits sur l'Église et la foi, sur toutes les faces de la vie et tous les rapports de la société civile, et à la part considérable que l'Église réformée de Genève peut revendiquer dans cette œuvre ; quand on pense aux services que des docteurs distingués de cette Église ont rendus à la science et à la vie religieuses, et à l'autorité qu'ont su gagner et conserver en tout temps les rares talens, les vastes lumières, le zèle ardent, le courage intrépide et le caractère énergique du grand homme, qui dirigea principalement cette œuvre ; quand on voit quelle source abondante de bénédictions ont été et sont encore les écrits de cet homme ; — quand on considère toutes ces choses, il est impossible que de tous les points de l'Église évangélique, et surtout des États Prussiens qui se comptent avec reconnaissance parmi ceux sur lesquels la Réformation de Genève a exercé la plus salutaire influence, les regards ne se tournent avec joie sur le Jubilé de Genève ; il est

impossible que de vives actions de grâces envers Dieu, qui a hautement glorifié son nom par cette œuvre, et de ferventes prières pour lui demander la continuation de sa protection et des effets de sa grâce, ne se mêlent aux actions de grâces et aux prières qui s'élèveront à lui de Genève, le 23 août.

Puisse l'Église évangélique de Genève demeurer ferme et inébranlable dans la doctrine évangélique d'après la Parole de Dieu, qui seule est infaillible! Puisse la lumière de la pure vérité chrétienne continuer à jamais à briller chez elle! Puisse l'esprit de son réformateur, dans ce qu'il a eu d'évangéliquement grand et de vraiment apostolique, régner toujours dans cette Église! Puisse-t-elle croître sans cesse dans la connaissance, la foi, la charité et l'espérance, et participer abondamment jusqu'aux temps les plus reculés aux bienfaits dont le rétablissement du christianisme primitif a été pour elle la source, et puisse la fermeté chrétienne, jointe à la modération et à la prudence chrétiennes, parvenir partout à adoucir ou à écarter tout ce qui pourrait y porter atteinte!

Puisse l'Église évangélique tout entière être pénétrée du sentiment, que malgré toutes les différences dans les formes extérieures et dans les doctrines moins essentielles, elle ne peut être partout qu'une, étant fondée partout sur le même fondement qui est Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui, éternellement! Puisse-t-elle, dans ce sentiment, unanimement veiller sur ses biens chèrement acquis, unanimement combattre avec courage tout ce qui veut l'en priver ou en troubler la jouissance, unanimement poursuivre avec persévérance le salut éternel!

Berlin, le 30 juillet 1835.

Le Ministre des affaires ecclésiastiques auprès de Sa Majesté le Roi de Prusse,

ALTENSTEIN.

ROYAUME DE SAXE.

A M. Ph. Basset fils, D., Modérateur de la Compagnie T. R. des Pasteurs à Genève.

Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ notre Seigneur et chef de son Église.

Il y a trois mois que j'ai mis sous les yeux du Conseil de Messieurs les Ministres d'état la lettre obligeante que Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Maintenant LL. EE. se sont décidées à resserrer les liens de fraternité qui doivent unir nos églises, en excusant par des raisons très-valables leur réponse tardive. J'aurai l'honneur d'assister au troisième Jubilé de Votre Église, notre sœur chérie en Jésus-Christ, comme député de l'Église protestante de la Saxe royale, cette bonne mère nourricière de la réforme dans le nord de l'Allemagne. Monsieur Bretschneider, mon très-cher collègue à Gotha, me fera l'honneur de m'accompagner. Nous avons l'intention de tourner le Jura et d'arriver par Besançon et Dijon à Genève, au milieu du mois d'août prochain. N'étant pas autorisé à devancer la lettre officielle au-delà de ces observations préliminaires, je vous prie de me continuer vos bonnes grâces et d'agréer préalablement l'hommage profondément senti de la plus haute considération et de l'amour sincèrement fraternel.

Dresde, ce 21 avril 1835.

Christophe-Frédéric D'AMMON, *Dr.*,

Archiprêtre de la cour protestante, Conseiller intime pour les affaires ecclésiastiques au Ministère des Cultes, membre du Conseil d'État de S. M. et de la première Chambre des États, Commandeur et Chevalier des Ordres Saxon et Prussien.

A M. Basset fils, Pasteur, à Genève.

Dresde, 23 avril 1835.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs,

Par votre lettre du 31 décembre de l'année passée, destinée au Clergé protestant du Royaume de Saxe, et adressée à M. d'Ammon, en sa qualité de premier Pasteur de notre Église, vous nous faites l'honneur de nous donner avis qu'une fête pour célébrer le troisième Jubilé de la Réformation de Genève y aura lieu.

Monsieur d'Ammon a eu la bonté d'en faire part au Ministère des Cultes et de l'Instruction publique, qui remplit un devoir bien doux en vous assurant que les cœurs de tous les Chrétiens protestans prennent l'intérêt le plus vif à cette remarquable fête. Nous qui connaissons toute la valeur des bienfaits que la Réformation a répandus sur les peuples, non-seulement par la liberté religieuse et civile qu'elle a établie, mais aussi par l'influence qu'elle a exercée sur la culture des sciences et des lettres, nous unirons le même jour, le 23 août de cette année, nos prières aux vôtres, en nous souvenant de ce temps éternellement mémorable, où, trois cents ans plus tôt, le vénérable Jean Calvin continuait à Genève sa sainte vocation avec autant de courage que de supériorité.

Animés de la plus vive reconnaissance envers la Providence qui a protégé les héros de la Réformation, les Luther, Melanchthon, Zwingli et Calvin, qui a béni leurs efforts pour

rétablir une doctrine éclairée, purifiée d'erreurs, nous implorerons le Tout-Puissant de vouloir aussi à l'avenir nous accorder sa grâce et sa sainte protection, faire prospérer notre Église protestante, et la garantir aussi bien contre les attaques de ses ennemis extérieurs que contre la discorde qui pourrait s'élever dans son sein.

Quant à l'honorable invitation que vous joignez à votre lettre, le Ministère se sent bien heureux de pouvoir y répondre d'une manière satisfaisante, en ayant l'honneur de vous annoncer que M. d'Ammon prendra personnellement part à la célébration du Jubilé de la Réformation à Genève. L'Église protestante du Royaume de Saxe, le berceau de la Réformation, considérée sous ce rapport, n'aurait pu trouver de représentant plus digne que dans la personne de M. d'Ammon, qui, autant par sa position élevée comme premier ecclésiastique du pays, dignité qui le rend membre de la première Chambre des États Provinciaux, comme Conseiller privé au Ministère des Cultes et de l'Instruction publique, et par les autres titres que lui donnent son éloquence et la profondeur de ses connaissances qui se manifestent si glorieusement dans ses écrits, que par les rares qualités de son cœur, jouit de la plus haute estime et de la plus grande vénération. Ces qualités éminentes du plus vénérable de nos Pasteurs rendent inutile toute recommandation ultérieure, de sorte que nous ne croyons pas nécessaire de vous prier encore particulièrement de lui faire un accueil bienveillant.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de la haute considération qui vous est due, et nous conserver toujours les sentimens dont votre lettre nous est un témoignage si précieux.

Le Ministère des Cultes et de l'Instruction publique du Royaume de Saxe,

Dr Müller.

DUCHÉ

DE SAXE-COBOURG ET GOTHA.

An das Hochwürdige Collegium der Pastoren zu Genf.

Hochwürdige, hochverehrte und vielgeliebte Brüder in Christo!

Ew. Hochwürd. freundliche Einladung an die Geistlichkeit des Herzogthums Gotha, deren Vorsteher ich zu seyn die Ehre habe, dass sie an dem bevorstehenden Jubelfeste der Reformation Genfs durch Abgeordnete Antheil nehmen möchte, habe ich, nach Erforderniss unserer Landesverfassung, Sr. Durchlaucht, dem regierenden Herrn Herzoge zu Sachsen-Coburg und Gotha, meinem gnädigsten Herrn, vorgelegt, welcher diese Einladung nicht nur mit grossem Wohlgefallen aufnahm, sondern auch mich ermächtigte, dieselbe der Geistlichkeit seines Landes bekannt zu machen, und zugleich verordnete, dass ich, als Vorsteher der Geistlichkeit, mich persönlich zum 23sten August dieses Jahres nach Genf begeben, und Ihnen seine und der hiesigen Geistlichkeit Glückwünsche zu Ihrem Jubelfeste darbringen solle, wie Sie dieses aus dem abschriftlich beiliegenden Auftragsschreiben näher ersehen werden.

Dem gemäss habe ich den Inhalt Ihrer geehrten Zuschrift den Dienern des göttlichen Worts in unserem

Lande bekannt gemacht, und sie aufgefordert, am Jubelfeste mit ihren Wünschen und Gebeten sich mit Ihnen zu vereinigen. Ich selbst aber habe den mir gewordenen Auftrag, bei Ihrer religiösen Feier persönlich zugegen zu seyn, mit grösstem Vergnügen übernommen, und werde daher, wenn mir Gott Gesundheit schenkt, den 20sten oder 21sten August bei Ihnen eintreffen, und mit Ihnen von ganzem Herzen den Aufgang des Lichts feiern, das von Ihrer berühmten Stadt aus durch die grossen und frommen Lehrer, die Ihnen Gott schenkte, sich mit wunderbarem Glanze über Frankreich, England, Schottland, Holland, und andre Länder verbreitet, und das Werk des Herrn so mächtig gefördert hat.

Geliebte Brüder in Christo, Sie wissen es, dass das alte Misstrauen, mit welchem, nur noch vor hundert Jahren, die Bekenner des Augsburgischen und des Reformirten Bekenntnisses, wegen einiger Unterschiede im gelehrten Lehrtypus und in den Ceremonien sich gegenseitig betrachteten, aus unsern Herzen schon längst verschwunden ist. Der freudige Anklang, den Ihre Einladung bei uns findet und finden wird, muss Ihnen ein neuer Beweis dafür seyn, so wie diese freundliche und brüderliche Einladung für uns ein willkommenes Unterpfand ist, dass auch Sie von gleicher Gesinnung der Liebe gegen uns erfüllt sind.

Möge Gott sein heiliges Wort, das unser gemeinschaftlicher Grund des Glaubens ist, immer mächtiger werden lassen, die Welt zu erleuchten, die Herzen zu verbrüdern, die Erkenntniss der Wahrheit zu mehren, die Sitten zu reinigen, und das Reich Jesu Christi zu erweitern und zu verherrlichen.

Genehmigen Sie, ehrwürdige Brüder, die Versicherung der volkommensten Hochachtung, mit der ich für mich

und zugleich im Namen der übrigen Amstbrüder der Stadt und des Landes mich unterzeichne, als

Ew. Hochwürden

ergebenster

Dr. Karl Gottlieb Bretschneider.

Gotha, den 4ten März 1835.

TRADUCTION.

Au Vénérable Corps des Pasteurs, à Genève.

Très-vénérables, très-respectables, et bien-aimés Frères en Christ!

Conformément à la constitution de notre pays, j'ai mis sous les yeux de Son Altesse le Duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha, mon très-gracieux Souverain, votre invitation amicale adressée au Clergé du duché de Gotha, dont j'ai l'honneur d'être le chef, de vouloir bien prendre part, par l'envoi de députés, à la célébration prochaine du Jubilé de la Réformation à Genève. Son Altesse a non-seulement accueilli cette invitation avec un grand plaisir, mais elle m'a aussi chargé d'en donner connaissance au Clergé de ses états. Elle a en outre ordonné que, comme chef du Clergé, j'eusse à me rendre personnellement à Genève pour le 23 août de cette année, et à vous présenter ses félicitations et celles de notre Clergé pour la célébration de votre Jubilé, ainsi que vous le verrez plus spécialement par la copie ci-jointe du rescrit qui me confère cette mission.

D'après cela, j'ai fait connaître le contenu de votre honorable lettre aux Ministres de la Parole de Dieu dans notre pays, et je les ai invités à se réunir à vous lors du Jubilé, par leurs vœux et par leurs prières; moi-même j'ai

accepté avec le plus grand plaisir la mission qui m'a été donnée d'assister en personne à votre fête religieuse. En conséquence, si Dieu m'accorde la santé, je me trouverai au milieu de vous le 20 ou le 21 août, et je célèbrerai avec vous de tout mon cœur le lever de la lumière qui est sortie de votre ville célèbre par les grands et pieux docteurs que Dieu vous a donnés, lumière qui s'est répandue avec un étonnant éclat sur la France, l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande, et d'autres pays, et qui a si puissamment avancé l'œuvre du Seigneur.

Chers Frères en Christ, vous savez qu'elle a depuis longtemps disparu de nos cœurs l'ancienne défiance que les partisans de la confession d'Augsbourg et ceux de la foi réformée se portaient mutuellement, il n'y a que cent ans encore, pour quelques différences dans les symboles scientifiques et dans les cérémonies. L'accueil plein de joie que votre invitation reçoit et recevra parmi nous, doit vous servir de nouvelle preuve à cet égard, tout comme cette invitation amicale et fraternelle est pour nous un gage précieux que vous êtes aussi remplis pour nous des mêmes sentimens d'amour.

Veuille notre Dieu rendre sa sainte Parole, qui est le fondement commun de notre foi, toujours plus puissante pour éclairer le monde, rallier les cœurs, accroître la connaissance de la vérité, épurer les mœurs, étendre et glorifier le règne de Jésus-Christ!

Agréez, Vénérables Frères, l'assurance de la plus parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, en mon nom, et en celui de tous mes collègues de la ville et du pays,

Votre très-dévoué

Dr Charles-Théophile Bretschneider.

Gotha, le 4 mars 1835.

Wir Ernst, von Gottes Gnaden, Herzog zu Sachsen, Coburg und Gotha, Jülich, Cleve und Berg, auch Engern und Westphalen, Landgraf in Thüringen, Markgraf zu Meissen, gefürsteter Graf zu Henneberg, Graf zu der Mark und Ravensberg, Herr zu Ravenstein und Tonna, etc., etc.

Es ist Uns vorgetragen worden, dass der Canton Genf am 23sten August dieses Jahres das Jubelfest der im Jahr 1535 daselbst eingeführten Reformation zu feiern beabsichtigt, und dass der Wunsch besteht, dieses denkwürdige Fest durch die Theilnahme der Geistlichen der protestantischen Kirche erhöht zu sehen.

Bei der hohen Bedeutung, welche dieses Fest in sittlich religiöser Beziehung auszeichnet, bei dem lebendigen Interesse, welches Unsere Vorfahren für die protestantische Kirche zu Genf an den Tag gelegt und durch welches Sie deren heilsame Zwecke stets befördert haben, bei der Theilnahme, welche Wir selbst den dortigen kirchlichen Einrichtungen widmen, musste die Nachricht von der Feier dieses Festes um so mehr einen höchst wohlthuenden Eindruck bei Uns erregen, als Wir in der Einladung zur Theilnahme an demselben einen erfreulichen Beweis der einträchtigen Gesinnungen gegen die Glaubensgenossen wahrgenommen haben.

Es gibt uns daher dieses Fest eine angenehme Veranlassung, Unseren General-Superintendenten, Geheimen Ober-Consistorial-Rath, Dr. Bretschneider dahier, als den ersten Geistlichen in Unseren Landen, zu beauftragen, sich zu dem bevorstehenden Jubelfeste nach Genf zu begeben und der Feier des Festes beizuwohnen. Wir ertheilen daher demselben hierdurch diesen Auftrag und begehren gnädigst, es wolle derselbe zugleich den die Feier Leiten-

den Unsere Theilnahme und Freude an dem Feste der dortigen Kirche versichern, und Uns zu seiner Zeit über die Art und Weise, wie solche Statt gefunden, Anzeige erstatten.

Gotha, den 5ten Februar 1835.

(L. S.)

Ernst, Herzog zu Sachsen-Coburg-Gotha.

An den General-Superintendenten, Geheimen Ober-Consistorial-Rath, Dr. Bretschneider, allh.

TRADUCTION.

Nous Ernest, par la grâce de Dieu, duc de Saxe-Cobourg et Gotha, de Juliers, Clèves et Berg, d'Engern et de Westphalie, Landgrave de Thuringe, Margrave de Misnie, Comte et Prince de Henneberg, Comte de la Mark et de Ravensberg, Seigneur de Ravenstein et de Tonna, etc., etc.

Il Nous a été rapporté que le Canton de Genève se propose de célébrer, le 23 août de cette année, le Jubilé de la Réformation, qui y fut introduite en 1535, et qu'il désire voir cette fête mémorable rehaussée par la participation des ecclésiastiques de l'Église protestante.

Par suite de la haute importance qui distingue cette fête sous le point de vue moral et religieux; par suite du vif intérêt que nos ancêtres ont manifesté pour l'Église protestante de Genève, et en vertu duquel ils ont constamment favorisé ses salutaires desseins; par suite de l'intérêt que Nous-même portons aux institutions ecclésiastiques de cette ville, la nouvelle de la célébration de cette fête a dû exciter en Nous une impression d'autant plus favorable, que dans l'invitation d'y prendre part, Nous avons vu une preuve réjouissante des sentimens de concorde du clergé genevois envers des disciples de la même foi.

Cette fête Nous fournit en conséquence une occasion agréable de charger, comme étant le premier ecclésiastique de nos états, le Docteur Bretschneider, notre Surintendant-Général, Conseiller intime du Consistoire-Supérieur, de se rendre à Genève pour le prochain Jubilé, et d'assister à la célébration de la fête. D'après cela, Nous lui conférons, par la présente, cette mission, et Nous l'invitons à assurer ceux qui dirigent la fête de l'intérêt et de la joie qu'elle excite en Nous, et à Nous faire ensuite un rapport sur la manière dont elle aura été célébrée.

Gotha, le 5 février 1835.

(L. S.)

ERNEST, *Duc de Saxe-Cobourg et Gotha.*

Au Surintendant-Général, Conseiller intime au Consistoire-Supérieur, Dr Bretschneider, à Gotha.

Monsieur le Dr Bretschneider, Surintendant-Général de l'Église de Saxe-Cobourg et Gotha, a publié à l'occasion du Jubilé de la réformation de Genève une collection de lettres inédites de Calvin, Th. de Bèze, Henri IV, et d'autres hommes illustres de la même époque, tirées des manuscrits de la bibliothéque du duc de Saxe-Gotha, et il l'a dédiée au Conseil de la République de Genève et à la Vénérable Compagnie des Pasteurs; la lettre qu'il a écrite à ce sujet à la Vénérable Compagnie a dû en conséquence trouver place dans ce recueil.

Venerabili Collegio Pastorum Ecclesiæ Genevensis,
Fratribus in Christo dilectissimis
S. P. et O.

Quum instet dies festus, quo memoriam emendatorum

ante tria sæcula sacrorum urbis et reipublicæ vestræ renovaturi estis, et quum ipse, a Vobis, Viri summe venerabiles et Fratres carissimi, humanissime invitatus, illum diem vobiscum concelebraturus sim : nolui quasi vacua manu ad vos venire. Quædam igitur Joannis Calvini, Theod. Bezæ, Henrici IV, regis, aliorumque istius ævi hominum scripta, quæ asservantur in Bibliotheca Ducali Gothana, in honorem Ecclesiæ Genevensis, quæ seu mater sana tot gentes lactavit doctrina, in lucem protraxi, eaque vobis, Viri summe venerabiles, et amplissimo urbis vestræ Senatui, inscribere et dicare ausus sum.

Transmitto igitur Vobis nonnulla eius libri exemplaria, humanissime rogans, ut ea benevole accipere, eaque, si vobis visum fuerit, in bibliotheca Ecclesiæ vestræ reponere velitis.

Cæterum Deum optimum maximum precor, ut Vos, vestramque urbem et Ecclesiam incolumes semper servare ac beneficiis quibuscunque augere et ornare velit. Bene valete.

D. Gothæ prid. Cal. August. 1835.

D. Carolus-Theophilus Bretschneider.

GRAND-DUCHÉ
DE SAXE-WEIMAR.

A Messieurs Basset et Choisy, du Comité pour le Jubilé de l'Église réformée à Genève.

Weimar, 22 janvier 1835.

Messieurs et très-honorés Amis!

C'est avec le plus grand plaisir que nous venons de recevoir votre obligeante lettre datée du 31 décembre 1834,

par laquelle vous nous faites l'honneur de nous avertir du troisième Jubilé de l'Église Réformée, qui sera célébré à Genève le dimanche 23 août de l'année courante.

Veuillez en accepter nos remercîmens et nos sincères félicitations, et croire en même temps que nous prenons la part la plus vive à un événement que nous avons, nous aussi, célébré il y a dix-sept ans par rapport à notre Église protestante, fondée par Luther et les Réformateurs saxons.

Soyez sûrs, qu'au jour de fête indiqué dans votre lettre, tous les cœurs protestans du Grand-Duché de Saxe-Weimar confondront dans les temples leurs ferventes prières pour le salut et la stabilité de votre Église réformée, laquelle, ainsi que la nôtre, repose uniquement et entièrement sur le saint Évangile et sur les paroles éternelles de notre Sauveur.

Cette union de nos deux Églises est d'autant plus précieuse, que les adversaires ultramontains font à présent de nouveaux efforts pour offusquer la lumière allumée par les Réformateurs, et pour arrêter, ou bien, si c'était possible, faire rétrograder les progrès de la civilisation chrétienne. Elle est d'autant plus nécessaire, que dans le sein même du Protestantisme, il s'élève par-ci par-là des dissidences de vues qui font du tort à la fermeté et à l'éclat de la vraie Religion protestante.

Quant à l'amicale invitation que vous avez bien voulu joindre à votre missive, nous y sommes on ne peut plus sensibles et nous ne manquerons pas de nous faire représenter à votre mémorable fête par le premier Pasteur du Clergé protestant de notre Grand-Duché, notre vénérable frère et collègue, M. le Surintendant-Général Dr Röhr d'ici, lequel, au mois d'août prochain, à l'occasion d'un voyage qu'il compte faire alors, se trouvera assez rapproché des frontières de la Suisse, pour pouvoir se rendre au milieu de vous et assister de notre part et en notre nom à vos pieuses solennités.

Agréez, Messieurs et très-chers Frères, avec l'assurance réitérée de notre gratitude, celle de notre sincère dévouement, et veuillez nous conserver pour toujours votre amitié et vos sentimens fraternels.

Le Consistoire-Supérieur Grand-Ducal à Weimar,
PEUCER.

An Herrn Basset Sohn, Pastor, und Herrn Choisy, Professor, Präsident und Secretär des Comité für das Reformations-Jubiläum zu Genf.

Sehr ehrwürdige Herren und Freunde!

Ihr geehrtes Schreiben vom 31sten December vorigen Jahres, worin Sie die protestantische Geistlichkeit unsers Grossherzogthums von dem auf den 23sten August dieses Jahres bevorstehenden Jubelfest Ihrer Kirche benachrichtigen, und zu dessen frommer Mitfeyer einladen, ist uns von dem Ober-Consistorium zu Weimar in diesen Tagen mitgetheilt worden.

Da wir für den Eisenachischen Kreis des Grossherzogthums die besondere Behörde bilden, welcher die Leitung aller Kirchen- und Schulangelegenheiten in demselben obliegt, und da selbst mehrere der unter unsere Aufsicht gestellten Kirchen ganz dem reformirten Cultus folgen, so halten wir es doppelt für Pflicht, Ihnen unsern besondern Dank für die Aeusserungen des Vertrauens und Wohlwollens auszudrücken, wovon Ihr geehrtes Schreiben erfüllt ist.

Zählen Sie ganz auf unsere aufrichtige Mitfreude an einem so seltenen Fest, als die göttliche Gnade es Sie wieder erleben lässt, und auf unsere innigsten Wünsche für das fernere Blühen und Gedeihen Ihrer Kirche, die als Schwesterkirche uns so theuer ist.

Mit inbrünstigem Danke vor dem Herrn gedenken wir der unvergesslichen Tage, wo auch wir in den Jahren 1817 die dreihundertjährige Jubelfeyer der Gründung unserer evangelisch-Lutherischen Kirche, und 1830 — des zu Augsburg übergebenen öffentlichen Glaubensbekenntnisses derselben, begangen haben. Die segensvolle Eindrücke dieser Jubelfeste leben noch in Aller Herzen. Möge diess auch bey Ihnen, ehrwürdige Brüder, und noch in vollerem Masse geschehen!

An dem Tage Ihres schönen Jubelfestes werden in den protestantischen Kirchen auch unseres Bereichs, die Stimmen des Dankes, Gott und unserem Erlöser geweiht, in andächtigen Gesängen laut ertönen und fromme Gebete Ihrer entfernten Brüder, mit den Ihrigen vereint, für das Heil und den Segen der evangelischen Kirche werden zu dem Vater aller Gnade emporsteigen.

Wir bedauern hierbei nichts mehr, als dass die weite Entfernung uns verhindert, auf Ihre freundliche Einladung einige unserer Mitglieder abzusenden, um uns persönlich zu vertreten und die Verkündiger unserer theilnehmendsten Glückwünsche zu seyn. Allein *im Geiste*, — dessen wollen Sie sich überzeugt halten, — werden wir Ihnen an Ihrem Jubelfeste ganz nahe stehen.

Wir verharren, sehr ehrwürdige Herren und Brüder, mit den Gesinnungen der aufrichtigsten Hochachtung und Ergebenheit.

Eisenach, den 6ten März 1835.

Grossherzogl. Sächs. Oberconsistorium daselbst:

Gustav Wittich,
Oberconsistorialdirector.

Dr. Johann August Nebe,
Oberconsistorialrath und Generalsuperintendent.

Wilhelm August Voppel,
Oberconsistorialrath.

Johann Wilhelm Victor Kühn,
Oberconsistorialrath.

TRADUCTION.

A M. Basset fils, Pasteur, et M. Choisy, Professeur, Président et Secrétaire du Comité du Jubilé de la Réformation à Genève.

Très-honorés Messieurs et Amis!

Votre honorable lettre du 31 décembre dernier, dans laquelle vous informez le Clergé prtoestant de notre Grand-Duché, de la célébration du Jubilé de votre Église, qui aura lieu le 23 août prochain, et vous nous invitez à y participer, nous a été communiquée depuis peu de jours par le Consistoire-Supérieur de Weimar.

Comme nous formons pour le Cercle d'Eisenach l'autorité spéciale chargée de la direction de tout ce qui regarde les églises et les écoles, et que parmi les églises soumises à notre inspection il y en a plusieurs qui suivent entièrement le rite réformé, nous regardons doublement comme notre devoir, de vous exprimer nos remercîmens tout particuliers pour les sentimens de confiance et de bienveillance dont votre honorable lettre est remplie.

Comptez entièrement sur notre participation sincère à une fête aussi rare que celle que la grâce divine vous donne de célébrer de nouveau, et sur nos vœux les plus ardens pour la continuation du bonheur et de la prospérité de votre Église qui, en qualité de sœur, nous est si chère.

C'est avec la plus vive reconnaissance pour Dieu, que nous nous souvenons des jours à jamais mémorables, où nous aussi nous avons célébré en 1817, le troisième Jubilé de la fondation de notre Église évangélique-luthérienne,

et en 1830, celui de la présentation publique de sa confession de foi à Augsbourg. Les émotions heureuses et bénies de ces Jubilés vivent encore dans tous les cœurs. Puisse-t-il, très-honorés Frères, en être de même et encore plus abondamment chez vous !

Le jour de votre belle fête, dans toutes les Églises protestantes de notre district, les voix de reconnaissance de vos frères lointains s'élèveront à Dieu et au Sauveur en pieux cantiques et en ferventes prières ; elles se joindront aux vôtres et solliciteront du Père de toute grâce le salut et la bénédiction de l'Église évangélique. Nous ne regrettons rien davantage, sinon que la grande distance nous empêche de vous envoyer, conformément à votre amicale invitation, quelques-uns de nous comme députés, pour vous porter l'expression de nos félicitations et de nos vœux les plus sincères. Mais, soyez-en bien persuadés, nous serons *en esprit* tout particulièrement présens à votre Jubilé.

Nous demeurons, très-honorés Messieurs et Frères, avec les sentimens de la plus sincère estime et du plus entier dévouement.

Eisenach, le 6 mars 1835.

Le Consistoire-Supérieur Grand-Ducal à Eisenach :

Gustave WITTICH,
Directeur du Consistoire-Supérieur.

Dr Jean-Auguste NEBE,
Conseiller au Consistoire-Supérieur et Surintendant-Général.

Guillaume-Auguste VOPPEL,
Conseiller au Consistoire-Supérieur.

Jean-Guillaume-Victor KÜHN,
Conseiller au Consistoire-Supérieur.

WURTEMBERG.

Dem Herrn Präsidenten und den verehrlichen Mitgliedern des Comités für das Jubelfest in Genf.

Geehrteste Herren und Brüder in Christo!

Sie hatten die Güte, uns durch ein Schreiben vom 31sten December 1834 von der bevorstehenden Feyer Ihres Reformations-Jubelfestes, welche am 23sten August dieses Jahres begangen werden soll, in Kenntniss zu setzen und zur Theilnahme an derselben einzuladen.

Empfangen Sie unsern aufrichtigen Dank für Ihre freundliche Einladung. Wir bedauern, dass es uns unsere Verhältnisse nicht gestatten, Ihnen durch die persönliche Gegenwart von Abgeordneten aus unserer Mitte einen Beweis unseres Interesses für eine so wichtige religiöse Feierlichkeit zu geben. Auch hat bis jetzt keiner aus unserer Geistlichkeit das Verlangen, bei dem Jubelfest in Genf selbst anwesend zu seyn, kund werden lassen. Sollte jedoch einer oder der andere sich noch dazu entschliessen, so werden wir Ihnen ungesäumt Nachricht davon geben. Indessen feyern wir und die Diener unserer Kirche im Geiste mit Ihnen das Gedächtniss der grossen Ereignisse, deren herrliche und unvergängliche Segnungen sich über Deutschland wie über die Schweiz verbreitet haben, und fortwährend verbreiten. Wir bitten Gott, dass er Ihre Kirche erhalten und schirmen, und besonders vor den verderblichen Folgen der Zwietracht und des Sektengeistes bewahren wolle.

Wir wünschen von Herzen, dass die Feyer dieses Jubel-

festes den christlich-religiösen Sinn und den Geist der brüderlichen Liebe und Eintracht aufs Neue in Ihren Gemeinden belebe.

Genehmigen Sie den Ausdruck unserer brüderlichen Achtung und unseres reinsten christlichen Wohlwollens.

Stuttgart, den 23. Junius 1835.

Das K. Württembergische evangelische Consistorium
der Präsident desselben,
v. Mohl.

TRADUCTION.

A Monsieur le Président et aux respectables membres du Comité du Jubilé, à Genève.

Très-honorés Messieurs et Frères en Christ!

Vous avez eu la bonté de nous donner connaissance, par votre lettre du 31 décembre 1834, du Jubilé de la Réformation que vous vous proposez de célébrer le 23 août de cette année, et de nous inviter à y participer.

Recevez nos sincères remercîmens pour votre invitation amicale. Nous regrettons que les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, ne nous permettent pas de vous donner, par la présence personnelle de députés de notre sein, une preuve de l'intérêt que nous portons à une solennité religieuse aussi importante. Aucun de nos ecclésiastiques n'a non plus, jusqu'à présent du moins, fait connaître le désir de se rendre à Genève pour le Jubilé; mais si l'un ou l'autre d'entre eux s'y décidait, nous vous le ferions immédiatement savoir. Quoi qu'il en soit, nous et les Ministres de notre Église, nous célébrons en esprit avec vous la mémoire des grands événemens, dont les bienfaits immenses et impérissables se sont répandus et se

répandent encore sur l'Allemagne comme sur la Suisse. Nous prions Dieu qu'il veuille conserver et protéger votre Église, et surtout la garantir des suites funestes de la discorde et de l'esprit de secte.

Nous souhaitons de tout notre cœur que la solennité de ce Jubilé ranime dans vos paroisses l'esprit religieux et chrétien, l'esprit de concorde et d'amour fraternel!

Agréez l'expression de notre fraternelle estime, ainsi que de notre chrétienne et sincère bienveillance.

Stuttgard, le 23 juin 1835.

Le Consistoire évangélique du Royaume de Wurtemberg:

Le Président,

DE MOHL.



CIRCULAIRE

ADRESSÉE AUX DOYENS ET PROFESSEURS DES FACULTÉS DE THÉOLOGIE PROTESTANTES DES UNIVERSITÉS D'ALLEMAGNE, AU NOM DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ, notre Seigneur,

La Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève et le Comité chargé par elle de présider à la fête du Jubilé, ont adressé aux diverses Églises Protestantes de l'Allema-

gne une invitation spéciale pour demander la communion de leurs prières et l'envoi de leurs Députés. Cette invitation comprenait dans notre intention bien expresse les honorables membres et Professeurs des Facultés de Théologie Protestantes, et nous avions espéré qu'ils la regarderaient comme leur étant directement adressée. Toutefois, ayant été informés qu'il leur restait quelque scrupule et quelque doute à cet égard, nous nous empressons de lever cette incertitude.

Nous vous prions en particulier, Messieurs et très-honorés Frères, de penser à nous dans vos prières le 23 août prochain, et de vous faire représenter par quelque Député chargé d'assister en votre nom à notre Jubilé. C'est la fête de la Bible, du pur Évangile, que nous nous proposons d'y célébrer; ce vœu ne peut manquer d'attirer sur notre Église, à cette grande époque, l'intérêt de tous les amis de l'Évangile et de la liberté religieuse.

Nous vous prions, Messieurs et très-honorés Frères, de nous faire parvenir votre réponse le plus tôt qu'il vous sera possible, et demandons au Seigneur de répandre sur vous et sur nous ses plus précieuses bénédictions.

Genève, le 30 juin 1835.

Ph. Basset fils, *Pasteur,*

Ancien Modérateur de la Vénérable Compagnie et Vice-Président du Comité du Jubilé.

J. Choisy, *Professeur,*

Secrétaire de la Vénérable Compagnie et du Comité du Jubilé.

2. *Universités.*

BONN.

A Monsieur Basset, ancien Modérateur et Vice-Président du Comité du Jubilé, à Genève.

Messieurs les membres du Comité du Jubilé,

La Faculté de théologie protestante de l'Université de Bonn, m'a chargé de vous exprimer sa reconnaissance respectueuse pour l'honneur que la Vénérable Compagnie des Pasteurs lui a fait, en l'invitant à assister à la fête intéressante du Jubilé de la Réformation de Genève. Quoique tous les membres de notre Faculté, par leurs devoirs académiques qui les obligent à continuer les leçons jusqu'au commencement du mois de septembre, soient empêchés de suivre cette invitation agréable, ils ne seront pas moins présens à cette fête avec leurs bons vœux, et ils espèrent de donner une preuve encore plus particulière des sentimens qui les animent pour le salut de l'ancienne et célèbre Église de Genève.

Que les bénédictions du Seigneur soient avec vous, Messieurs et très-honorés Frères, et avec toute l'Église de Genève.

Bonn, le 15 juillet 1835.

D[r] C.-H. SACK,

pour cette année doyen de la Faculté de théologie protestante à l'université de Bonn.

Outre cette lettre de M. le Professeur Sack, la Vénérable Compagnie a reçu, le jour même du Jubilé, quarante exemplaires d'une lettre imprimée que lui a adressée la Faculté de théologie protestante de Bonn, en corps. Cette lettre a été lue au commencement de la conférence du 24 août, et nous la reproduisons ici.

CONGREGATIONI PASTORUM

ECCLESIAE GENEVENSIS

REVERENDAE

ET ORDINI THEOLOGORUM IN ACADEMIA GENEVENSI VENERANDO

S. D.

ET

IUBILAEUM TERTIUM REFORMATIONIS SACRORUM IN ECCLESIA GENEVENSI, DIE XXIII. AUGUSTI MDCCCXXXV PIE ET SOLEMNITER CELEBRANDUM,

GRATULATUR

ORDO THEOLOGORUM EVANGELICORUM IN UNIVERSITATE FRIDERICIA WILHELMIA RHENANA.

Quem ad modum occasionum gravitas festorumque hilaritas homines privatos, inter quos hucusque nulla con-

suetudo erat, ad mutuam quandam sensuum declarationem adducere solet : ita vos, viri s. reverendi, quod in laetitia vestrae communionem venimus, non miraturos esse confidimus. Sincera enim et fraterna animi adfectione vobis gratulamur de recordatione solemni et publica immensi illius beneficii, quod Deus O. M. ante hos trecentos annos in ecclesiam et rempublicam vestram contulit. Quis enim historiarum ecclesiasticarum et civilium non plane ignarus nescit, quanto virorum celeberrimorum numero, qua doctrinae morumque puritate, quo literarum splendore ecclesia et respublica Genevensis inde a reformatione sacrorum gloriata sit, et quam luculento exemplo comprobaverit, reipublicae cuiusque exiguitatem compensari posse virorum et factorum magnitudine. Quis cordatus enim unius Ioannis Calvini imaginem sibi ante oculos ponit, cui id non persuasum erit, ecclesiam tanti theologi laboribus restauratam, pro cuius salute tantus vir e Francogallo Helvetium quasi se fecerit, nullo tempore excitamenta ad fidei et morum sanctitatem, ad doctrinae puritatem, ad scientiae copiam sibi servandam et parandam non habituram esse. Propterea gratulamur Vobis bona illa ad internam ecclesiae salutem pertinentia, quae, Dei et servatoris nostri gratia, solemni iubilaei reformationis vestrae celebratione, ad vos, viri venerandi, vestramque ecclesiam redundatura esse speramus.

Superest alia causa, quare nobis theologis bonnensibus, evangelicae ecclesiae addictis, iniunctum esse videatur, ut prae aliis, in hac iubilaei occasione publicae Protestantium germanicorum existimationis apud vos simus interpretes. Nam sicut nos, ecclesiae evangelicae unitae formam sequentes, exteris ecclesiis protestantibus, nempe Hollandiae, Angliae et Francogalliae, propius adiacemus ac alii theologorum evangelicorum ordines : ita quoque, viri reverendi, ad felices illos eventus, qui in ecclesia et theo-

logia nostra e iubilaeo germanicae reformationis a. MDCCCXVII celebrato prodierunt, aliis ecclesiis et praecipue vobis annunciandos destinati nobis esse videmur. Quum enim ex aliquo tempore non tantum universitates nostras controversiis, quae fundamento christianorum communi saepius carebant, commotas, sed etiam ecclesias quadam indolis, quae christianae religioni peculiaris est, negligentia vigore antiquo et calore coelesti quodammodo privatas fuisse compertum habebitis: animi vestri certe ad gratias Deo O. M. referendas excitabuntur, quum vos certiores fecerimus, inde ab illa celebratione iubilaei nostri lucem clariorem et calorem sanctiorem atque unitatem solidiorem apud nos latius propagatam esse. Occurrunt quidem et hodie in vita publica evangelicorum germanicorum opiniones, iudicia, controversiae, quas deploramus. Quae autem inter eos theologos, qui speculativam quandam doctrinae formam exprimere student, atque eos, qui simpliciori ratione sacrae scripturae effata connectunt, intercedit controversia, ea magis magisque fundamento evangelicae veritatis ita superstruitur, ut utraque pars revelationem vere divinam et historicam agnoscat, Iesum Christum verum et aeternum Dei filium esse confiteatur, vitam vere spiritualem nonnisi fide Christum amplectente comparandam esse doceat, doctrinam denique de iustificatione sine merito operum optima opera procreare statuat. Hac igitur felici de articulis fundamentalibus consensione ea theologiae forma paulatim a nostris excolitur, qua non solum contra adversarios ecclesiae evangelicae invicti stare, sed etiam cum universa ecclesia arctius coniungi, et ex illis, quae nuper apud nos renovatae sunt, litibus domesticis, ut speramus, cum augmento fidei et caritatis, prodire valeamus.

Pro tot tantisque Dei beneficiis, sub regno principis clementissimi et religionis amantissimi praecipue in nos-

tras ecclesias collatis, animo non satis grato adfecti videremur, nisi et vestris ecclesiis, viri venerandi, similem et largiorem, si Deus daturus est, spiritus sancti effusionem cum renovatione fidei, progressu literarum, flore reipublicae, ardenti amore optaremus, praediceremus, precaremur. His precibus faveat Deus et pater domini nostri Iesu Christi, atque ut, dissidiis apud vos quoque exortis luce evangelii compositis, vestra ecclesia denuo toti orbi christiano exemplar sapientiae et sanctitatis evadat, pro infinita sua clementia efficiat. Valete, viri reverendi, et nobis favete.

Dabamus Bonnae, die XXV. Iunii MDCCCXXXV.

Ordo Theologorum Evangelicorum.
Dr Joh. Chr. Guil. AUGUSTI.
Dr Car. Imm. NITZSCH.
Dr Car. Henr. SACK.
Dr Fridr. BLEEK.

BRESLAU.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs à Genève.

A Monsieur le Vice-Président Ph. Basset, Pasteur.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ, notre Seigneur!

Nous avons reçu la lettre du 30 juin, que le vénérable Comité du Jubilé de l'Église Genevoise nous a fait l'honneur de nous adresser. C'est avec le plus grand intérêt que nous avons accueilli l'avis de la fête, que Vous avez

en vue de célébrer le 23 août prochain. Nos vœux pour ce jour sont d'autant plus sincères, que nous savons combien l'Église protestante entière est redevable à la Suisse, et combien elle doit à l'égard de sa constitution sociale aux mérites immortels de Réformateurs Helvétiques. Trois siècles se sont écoulés depuis que le pur Évangile dans Genève a remporté la victoire glorieuse sur le Papisme, et que cette bonne ville a contribué à dissiper les sombres ténèbres que Rome avait répandues sur le monde chrétien.

Vous avez eu la complaisance d'inviter notre Faculté en particulier, d'assister à la fête de Votre Jubilé par quelque Député. Sans l'assurance que Vous avez jointe à cette invitation concernant le but de Votre proposition, nous avons été toujours persuadés que c'était simplement la fête de la sainte Bible et du pur Évangile que Vous aviez l'intention d'y célébrer. C'est pour cela que nous regrettons infiniment d'être à une aussi grande distance de Vous, et d'être retenus ici par les obligations attachées à nos charges, qui nous engagent à continuer nos leçons jusqu'au milieu de septembre; de sorte, qu'il nous est impossible de nous faire représenter auprès de Vous par un membre de notre Faculté.

Dans ces circonstances il ne nous reste, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ, que de penser à Vous dans nos prières du 23 août et de Vous recommander à la grâce de Dieu, qu'elle veuille répandre sur Vous et sur l'Église Genevoise le trésor de ses bénédictions infinies par son Fils notre Sauveur Jésus-Christ.

Breslau, en Silésie, ce 19 juillet 1835.

La Faculté de Théologie protestante :

Dr Henri MIDDELDORPF, *Doyen.*

ERLANGEN.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Hochwürdige,
Verehrteste Herren und Brüder in Christo.

Wir haben das geehrte Schreiben erhalten, durch welches Sie uns zur Theilnahme an der Feier des dreihundertjährigen Bestehens Ihrer Kirche eingeladen haben, und sagen Ihnen für diese Einladung unsern herzlichsten Dank. Die Verhältnisse gestatten uns nicht, einen Abgeordneten zu diesem Feste zu senden, aber wir werden unsre Gebete am 23sten August mit den Ihrigen vereinigen, und Gott um seinen gnädigen Schutz für Ihre Kirche und um Segen für alle die Bemühungen derselben anflehen, welche die Förderung des Glaubens und die Verbreitung des reinen Wortes Gottes zum Zwecke haben. Wir bitten Gott, dass er Sie mit seinem reichsten Segen begnadigen wolle.

Erlangen, den 15ten Julius 1835.

Die theologische Facultät:
Dr. Engelhardt, *d. Z. Decan.*

TRADUCTION.

Très-révérends et très-honorés Messieurs et Frères en Christ,

Nous avons reçu la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, pour nous inviter à participer à la troisième fête séculaire de l'existence de votre Église, et nous vous en adressons nos sincères remercîmens. Les cir-

constances où nous nous trouvons ne nous permettent pas d'envoyer un député à cette fête, mais nous joindrons le 23 août nos prières aux vôtres, pour implorer sur votre Église la protection de Dieu, et pour le supplier de bénir tous ceux de ses travaux qui ont pour but l'avancement de la foi et la propagation de la pure Parole de Dieu. Nous prions Dieu qu'il veuille vous combler de ses plus précieuses bénédictions!

Erlangen, le 15 juillet 1835.

La Faculté de Théologie:
Dr ENGELHARDT, *Doyen actuel.*

GIESSEN.

An die Hochwürdige Gesellschaft der Geistlichen für die Feier des Jubiläums in Genf. — Abzugeben an Herrn Ph. Basset, Vicepräsident der Comité für das Jubiläum.

Hochwürdige,
Hochzuverehrende Herren!

Die evangelisch-theologische Facultät der hiesigen Universität erkennt sehr dankbar die gefällige Einladung an, welche Sie in Ihrem geehrten Schreiben an dieselbe haben ergehen lassen. Um so mehr bedauert sie es aber, dass die Verhältnisse es nicht gestatten, Ihrer Einladung Folge zu leisten, und einen Deputirten aus ihrer Mitte zur Theilnahme an dem schönen und erfreulichen Feste, welches Sie den 23sten August zu feiern beabsichtigen, zu senden.

Die Facultät wird aber im Geiste an Ihrem Feste den innigsten Antheil nehmen, und den Herrn und Urheber

des Lichts, vom dem alle gute Gaben kommen, bitten, dass er zu dem Feste, das eine so erhebende Bedeutung hat, seinen himmlischen Segen geben möge.

Indem ich Ihnen dieses im Namen der Facultät ausspreche, empfehle ich mich Ihrer Gewogenheit, und verharre mit Verehrung

Giessen, d. 3ten Aug. 1835.

Ihr ergebenster Diener,
Dr. L. A. Dieffenbach,
Kirchenrath und Professor der Theologie,
d. Z. Decan.

TRADUCTION.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, adressée à M. Ph. Basset, Vice-Président du Comité du Jubilé.

Très-révérends et très-honorés Messieurs!

La Faculté évangélique de théologie de l'Université de cette ville, vous témoigne toute sa reconnaissance de l'obligeante invitation que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser par votre lettre; mais elle regrette d'autant plus que les cironstances où elle se trouve ne lui permettent pas d'y donner suite et d'envoyer un député de son sein, pour participer à la belle et réjouissante fête que vous avez dessein de célébrer le 23 août. Néanmoins la Faculté prendra en esprit la part la plus vive à votre fête, et priera le Seigneur, source de lumière et de tout don parfait, de bénir une fête qui a une signification si grande et si belle.

En vous exprimant ces choses au nom de la Faculté, je me recommande à votre bienveillance, et je demeure avec respect

Votre dévoué serviteur,
Dr L. A. Dieffenbach,
Conseiller ecclésiastique et Professeur de théologie, Doyen actuel.

GOTTINGUE.

A Monsieur Ph. Basset, Vice-Président du Comité du Jubilé, à Genève.

Ordinis Theologorum Gottingensis Decanus, Senior et Professores
Collegio Pastorum Ecclesiæ Genevensis Summe Venerabili,
Fratribus in Christo Reverendissimis,
S. P. D.

Viri Reverendissimi! Accepimus Vestras litteras, quibus, ut Vestræ Ecclesiæ sæculari festo proxime concelebrando tum precibus adesse nostris, tum quoque per legatum interesse velimus, et humaniter et honorificentissime nos invitastis. De qua re ut gratias Vobis agimus quam possumus maximas, ita vehementer lætamur felicissimam illam temporum conversionem, qua factum est, ut qui olim non loci tantum ac populi diversitate, sed inimica ecclesiasticæ doctrinæ mentisque discrepantia ne dicam odio disjunctissimi videbantur, nunc mutuam Ecclesiarum Reformatarum amicitiam, — scilicet innatam illam atque ab ipso Evangelio divinitus imperatam animorum concordiam non amplius dissimulare, sed agnoscere, sed profiteri, sed comprobare et declarare dictis factisque didicerint. Itaque ut lætissimæ huic Ecclesiarum concordiæ et procreandæ in dies et augendæ ne deesse videremur, amicissimæ Vestræ invitationi, si id fieri aliquo modo posset, lubentissime tamquam nostro ipsorum officio obtemperaremus, mittendo nempe legatum, qui nostræ coram Vobis in ipsa festi celebratione congratulationis orator esset atque interpres. At vero, quum nos, quominus id faciamus,

proh dolor! impediamur alii aliter, partim senectutis valetudine, partim munerum ratione itineri illi faciundo prorsus incommoda, nihil nobis relictum est, quam ut scripto hoc gratulationem nostram præcipiamus ac quasi occupemus, precibusque pro salute Vestræ Ecclesiæ pie fundendis Vobis adesse, Vestræque solemnitati fraterno animo quasi præsentes interfuturos nos esse polliceamur.

Faxit Deus Optimus Maximus, ut Ecclesia Vestra celebratissima ex ipsa illa solemnitate feliciter agenda nova in dies ac lætiora cum veritatis ac fidei Christianæ, tum vero maxime Concordiæ internæ, denique donorum Spiritus divini omnium incrementa capiat in gloriam Dei Patris et Filii, Domini Nostri, Jesu Christi et Spiritus Sancti!

Valete, Venerabiles in Christo Fratres, divinæ gratiæ a nostris precibus commendatissimi, atque ut amicitiam vere Christianam in posterum nobiscum invicem colere pergatis, enixissime rogati! Valete!

Scr. d. XXII. m. Jul. an. MDCCCXXXV.

Lücke, Dr.
Ordinis in Academia Georgia Augusta Theologici h. t. Decanus.

HALLE-WITTENBERG.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Die unterzeichnete theologische Facultät beeilt sich, Ihnen, Hochwürdige und Hochverehrte Herren, ihren verbindlichsten Dank abzustatten für die am 21sten dieses Monats bei ihr eingegangene ehrenvolle Einladung, dass dieselbe durch Deputirte aus ihrer Mitte an dem von Ihnen zu feiernden Reformations-Jubelfeste Theil nehmen möge. So innig sie nun auch an diesem für die gesammte

protestantische Kirche hoch wichtigen Ereignisse Antheil nimmt und so sehr auch einzelne Mitglieder der Facultät sich gefreuet haben würden, Ihnen, Hochwürdige und Hochverehrte Herren, bei dieser Veranlassung persönlich die Achtung bezeugen zu können, mit welcher sie Ihre bisherige segensreiche Wirksamkeit begleitet haben: so sehr bedauern sie es doch, dass ihre Verhältnisse, vornehmlich ihre akademischen, erst im September zu beendigenden Vorlesungen, sie verhindern, Ihnen persönlich ihre Gesinnungen auszudrücken.

Erlauben Sie daher, Ihnen aus der Ferne schriftlich die aufrichtigsten Glückwünsche zu der bevorstehenden denkwürdigen Feier zu senden und die Mitglieder der Facultät Ihrem brüderlichen Wohlwollen angelegentlich zu empfehlen. Möge der erhabene Regierer der Kirche auch ferner Ihrem ruhmvollen Streben, das reine Evangelium, nicht nach dem Buchstaben, sondern im Geiste der Reformation, zu vertheidigen, so wie Ihrem weisen Bemühen, bei grossartiger Duldung verschiedener Ansichten im Theoretischen, immer grössere Einheit im Pracktischen zu fördern und das christliche Religionsinteresse mit den Fortschritten der Wissenschaften und der Civilisation auszugleichen, damit immer mehr der Ausspruch des Erlösers: Ein Hirt, Eine Heerde! seiner Erfüllung sich nahe, — den reichsten Segen angedeihen lassen.

Halle, den 28sten Juli 1835.

Die theologische Facultät der Königlichen vereinten Friedrichs-Universität Halle-Wittenberg:

Dr. Wegscheider, *d. Z. Decan.*

TRADUCTION.

La Faculté soussignée de théologie s'empresse de vous exprimer, très-révérends et très-honorés Messieurs, les

remercîmens les plus vifs pour l'honorable invitation qui lui est parvenue le 21 de ce mois, et qui avait pour objet de l'engager, à se faire représenter par des députés tirés de son sein, au Jubilé de la Réformation que vous devez célébrer. Autant elle s'intéresse profondément à cet événement qui est d'une si haute importance pour l'Église protestante entière, autant divers membres de la Faculté se seraient réjouis de pouvoir, dans cette occasion, vous témoigner personnellement à vous-mêmes, très-révérends et très-honorés Messieurs, la considération dont ils ont accompagné la salutaire influence que vous avez exercée jusqu'ici: autant aussi déplorent-ils de se voir empêchés par les circonstances, et surtout par leurs cours académiques, qui ne doivent se terminer qu'en septembre, de vous exprimer en personne les sentimens qui les animent.

Permettez-leur en conséquence de vous envoyer de loin, par écrit, leurs vœux les plus sincères pour le succès de la mémorable solennité qui s'approche, et de recommander instamment à votre bienveillance fraternelle les membres de leur Faculté. Veuille le Souverain Chef de l'Église continuer encore à répandre ses plus précieuses bénédictions sur vos glorieux efforts pour soutenir le pur Évangile, non d'après la lettre, mais dans l'esprit de la Réformation; qu'il veuille bénir aussi les sages efforts par lesquels vous cherchez, en tolérant généreusement des vues diverses dans la théorie, à établir une unité toujours plus grande dans la pratique, et à mettre la cause de la religion chrétienne en harmonie avec les progrès des sciences et de la civilisation; afin que le moment s'approche toujours davantage où se réalisera cette parole du Sauveur: Un seul berger, et un seul troupeau!

Halle, le 28 juillet 1835.

La Faculté de théologie de l'Université royale de Frédéric réunie de Halle-Wittenberg:

Dr Wegscheider,
Doyen actuel.

HEIDELBERG.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs, etc., à Monsieur Ph. Basset, ancien Modérateur, Vice-Président du Comité du Jubilé à Genève.

Cœtui Pastorum ecclesiæ Genevensis summe venerando
salutem plurimam dicit
Ordo Theologorum
Universitatis Heidelbergensis.

Grato animo accepimus d. 14. Jul. a. c. literas Vestras humanissimas, d. 30. Jun. h. a. ad nos scriptas, quibus nobis honorificentissime significare voluistis consilium Vestrum laude dignissimum de festo seculari d. 23. Aug. h. a. celebrando in memoriam recuperatæ ac constitutæ apud vos ante hos trecentos annos simplicis ac germani Evangelii e sacris Scripturis prædicationis, harumque sacrarum Scripturarum summæ in re Christiana autoritatis.

Lætissimi et votis et precibus nostris hujus rei sanctissimæ solenni apud Vos celebrationi aderimus, quippe qui in hoc et pectore et ore Vobis convenimus, ecclesias ad mentem Domini nostri J. Ch. reformandas hoc cardini niti ac moveri, scilicet, sacras Scripturas salvificam Evangelii vim divinam luculentissime exprimere ac testari, nosque Unius Christi esse docere et confirmare. Id quod egregie expressit qui unus e multis excellens Theologus sacrarumque scripturarum sagax interpres, ecclesiæ Genevensis Doctor et Pastor per orbem terrarum illustris evasit, Joannes Calvinus, hisce verbis : « Mutuo quodam nexu Dominus verbi Spiritusque Sui certitudinem inter se copulavit, ut solida verbi Religio animis nos-

tris insidat, ubi affulget Spiritus, qui nos illic Dei faciem contemplari faciat; ut vicissim nullo hallucinationis timore Spiritum amplexemur, ubi illum in sua imagine, in verbo, recognoscimus. (Instit. I, 36.)

Volumus itaque et enixe rogamus, Viri et fratres in J. Ch. summe venerandi, ut his nostris literis, quibus sensus ac gaudii Vestri consensum nostrum et consortium testari voluimus, hoc simul tribuatis, quæ nos, absentes vultu, præsentes animo, votis, et precibus exhibeant.

Heidelbergæ d. 21. Jul. 1835.

Joannes-Frid. Abegg,

Magno Duci Badarum a consiliis ecclesiasticis, Theologiæ Doctor et Professor Publ. ordinarius, Pastor eccl. ad Sp. S. primarius; h. a. Decanus:

IÉNA.

An das Comité für die Jubelfeier der protest. Kirche zu Genf.

Das Schreiben durch welches Sie uns zur Theilnahme an der Feier des XXII August d. J. wohlwollend eingeladen haben, ist uns am VII dieses Monats zugekommen. Wir haben es nicht nur mit derjenigen Dankbarkeit empfangen, welche eine so freundliche Mittheilung fordert, und mit aller der Hochachtung, deren so ausgezeichnete und verdienstvolle Männer, als die Mitglieder der theologischen Facultät und des Ministerium von Genf,

würdig sind. Wir haben bei dem Schreiben und der Einladung auch alles das hohe Interesse empfunden, auf welches die Genfer Kirche überhaupt und vom Anfange ihres Bestehens den grössten und entschiedensten Anspruch hat.

In ihr ist, und das darf auf keiner Seite der protestantischen Gemeine verkannt werden, die Idee der Reformation sogleich im Anfange am reinsten gedacht worden, und in der Ausführung derselben hat sich bei ihr immerfort reifer Ernst, heller Geist, christliche Sitte und Ordnung nach allen Seiten hin und zu einem leuchtenden Muster für die protestantische Kirche bewährt. Auch in den dogmatischen Eigenthümlichkeiten der Genfer Kirche, über welchen eine beklagenswerthe Befangenheit der Parteien vormals die wesentliche und wahrhafte Einheit vergessen hat, offenbarte sich, da, wo jene nicht haltbar gewesen sind und nicht mehr als allgemeine Denkart bestehen, Klarheit, Entschiedenheit, Consequenz; und da wo sie Halt und Bestand gehabt haben, ein eben so weises als christliches Streben nach Vermittelung der getrennten protestantischen Meinungen. Die Genfer Kirche ist endlich diejenige, welche die entschiedensten Resultate in der Wissenschaft und im Leben aufzuweisen hat.

Gewiss ist die Feier des XXIII August ein herrliches Fest für die gesammte, vor allen aber für die protestantische Kirche, und es haben sich Alle der Genfer Gemeine, als einer schönen Entwickelung des christlichen Gemeinwesens, und als einer edlen Genossin zu erfreuen.

Wir, die Mitglieder der hiesigen theologischen Facultät sind zwar alle durch amtliche oder Privatangelegenheiten abgehalten, persönlichen Antheil an jener Feier zu nehmen. Es würde vielleicht nicht anders seyn, wenn auch nicht ein Missverständniss, für dessen Auflösung wir Ihnen aufrichtig danken, verhindert hätte, *früher*

als jetzt Vorbereitungen zu einer Theilnahme an dem Feste zu treffen.

Aber wir sichern Ihnen für jene Tage und für immer ein frommes Andenken und die innigsten Wünsche für das Gedeihen und die Blüthe der Genfer Kirche zu. Wir werden uns stets freuen, wenn Sie in uns verbundene Freunde und Genossen erkennen! Und erlauben Sie uns immer, darauf ein Gewicht zu legen, dass unsere Facultät eine der ältesten der Luthérichen Formel und Partei, und vormals eine der Haupstätten für die protestantisch-lutherische Polemik gewesen sey.

Den Hochverehrten Herren und Amtsgenossen empfehlen wir uns in Ergebenheit.

Die theologische Facultät in der Universität Jena,
Dr. Baumgarten-Crusius,
d. Z. Decan.

Jena, d. XVI Juli MDCCCXXXV.

TRADUCTION.

Au Comité du Jubilé de l'Église Protestante à Genève.

La lettre par laquelle vous nous avez obligeamment invités à prendre part à la solennité du 23 août de cette année, nous est parvenue le 7 de ce mois. Non-seulement nous l'avons reçue avec la reconnaissance que réclame une communication aussi amicale, et avec toute la considération que méritent des hommes aussi distingués que les

membres de la Faculté de théologie et du Clergé de Genève; mais nous avons encore trouvé dans cette lettre et dans cette invitation le haut intérêt auquel l'Église de Genève en général, et dès le commencement de son existence, a les droits les plus grands et les mieux fondés.

C'est dans cette Église que, dès le commencement, et aucune partie de l'Église protestante ne le pourra méconnaître, a existé l'idée la plus pure de la Réformation, et, en la réalisant, elle a toujours conservé dans toutes ses parties une maturité, une clarté d'esprit, une moralité chrétienne et un ordre, qui doivent servir de modèle à l'Église protestante. Même dans les particularités dogmatiques qui appartenaient à l'Église de Genève, et à l'occasion desquelles une déplorable prévention des partis fit oublier jadis l'unité essentielle et véritable, on voyait, dans les doctrines qui ne sont plus soutenues et qui ne font plus partie de la croyance générale, clarté, précision, conséquence; dans les points qui se sont conservés et maintenus, il y a eu une tendance aussi sage que chrétienne à concilier les opinions diverses des protestans. Enfin, l'Église de Genève est celle qui peut montrer dans la science et dans la vie les résultats les plus décisifs.

Certainement la solennité du 23 août est une fête magnifique pour l'Église entière, mais principalement pour l'Église Protestante, et toutes ont lieu de se réjouir de l'Église de Genève comme d'un beau développement du principe d'association chrétienne, et comme d'une noble compagne.

Quant à nous, membres de la Faculté de théologie de cette Université, nos fonctions ou des affaires privées nous empêchent tous, il est vrai, de prendre part personnellement à cette solennité, et il n'en serait peut-être pas autrement, quand même un malentendu, que nous vous

remercions infiniment d'avoir éclairci, ne nous eût pas empêchés de faire nos préparatifs *plus tôt* qu'à présent pour prendre part à la fête.

Mais nous vous promettons, pour ces jours-là et pour toujours, de nous souvenir de vous religieusement, et de former les souhaits les plus vifs pour le succès et la prospérité de l'Église de Genève. Nous nous réjouirons constamment de nous voir reconnus par vous comme des amis et des collègues qui vous sont attachés! Et permettez-nous aussi de mettre ici quelque importance, à ce que notre Faculté est une des plus anciennes qui se soient attachées aux formules et au parti du Luthéranisme, et qu'elle fut autrefois un des principaux théâtres de la polémique protestante-luthérienne.

Veuillez agréer, très-honorés Messieurs et collègues, nos salutations dévouées.

La Faculté de théologie de l'Université d'Iéna :
D. Baumgarten-Crusius,
Doyen actuel.

Iéna, le 16 juillet 1835.

LEIPSICK.

Au Comité très-honorable désigné pour le Jubilé à Genève.

Ecclesiae Genevensis
Antistitibus Summe Venerandis
S. P. D.
Ordo Theologorum Lipsiensium.

Pergratum nobis fecistis, Viri Venerabiles, quod et festorum dierum, quos propediem acturi estis, notitiam ad nos dedistis et vero, ut mitteremus qui praesentes in

Vestrae laetitiae societatem venirent, invitastis. Et hoc quidem quo minus faciamus, munerum nos nostrorum rationes impediunt; sed exultantibus Vobis h. e. Deum grata mente celebrantibus piaque vota nuncupantibus aderimus credite totis animis; nihil enim nobis antiquius cariusve veritate evangelica est, et illustrium virorum, qui apud Vos doctrinae divinae pristinum splendorem, numinis adjuti gratia, restituerunt, inprimisque summi *Calvini* fidelem servamus semperque servabimus memoriam. Faxit Deus O. M., ut laeti hi dies faustissimi seculi Vobis initium sint h. e. talis quod, et Vestram et totam evangelicam ecclesiam longe florentissimam videat, eamque vim habeat, ut veritas evangelica magis in dies in hominum animos sese insinuet. Ita valete, fratres carissimi, nobisque, quod facitis, favere pergite.

Dabamus Lipsiæ d. III. m. Aug. a. s. MDCCCXXXV.

D. Geo. Benedict. Winer,
Ordin. theol. h. t. Decan.

ROSTOCK.

A la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs de l'Église Protestante à Genève.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ!

L'invitation d'assister à la célébration du grand Jubilé de votre Église, que vous avez bien voulu nous adresser le 16 du mois passé, nous a causé les sentimens d'une joie d'autant plus douce, qu'elle nous témoignait la concorde vraiment chrétienne et l'amour évangélique qui unit aujourd'hui vos cœurs aux nôtres! Veuillez, très-révérends Frères en Jésus-Christ! agréer l'expression de notre reconnaissance profonde pour cette nouvelle preuve de la force du pur Évangile que nous professons et en-

seignons unanimement, et les félicitations cordiales pour cette fête à jamais mémorable dans les fastes de l'Église, que vous allez célébrer le 23 août prochain, fête, comme vous le dites justement, *de la Bible*, dont les saintes vérités ont été interprétées et expliquées aux fidèles, qui se servent de la langue française, par une suite vénérable de grands hommes, Pasteurs et Professeurs de votre Église! Il est donc arrivé après le cours de trois siècles, — oui, il est arrivé le grand jour, où le peu de différences, qui séparaient au commencement de la Réformation les Églises Allemandes et Suisses, sont heureusement apaisées par la lumière de la sainte parole de Dieu : jour de l'amour évangélique, d'une concorde parfaite entre tous ceux qui adorent le Père en Jésus-Christ, enfin d'une espérance bien fondée que la promesse du Seigneur se réalisera de plus en plus: Γενήσεται μία ποίμνη, εἷς ποιμήν! [1]

C'est avec ces sentimens, très-honorés et aimés Frères! que, quoique empêchés par l'éloignement de nos résidences respectives et par nos occupations académiques, d'assister personnellement à la sainte fête de votre Jubilé, nous célèbrerons néanmoins ces mémorables jours, en vous embrassant en nos prières et en suppliant le grand Fondateur de son Église d'accorder à vous et à tous vos dignes confrères, toutes sortes de bénédictions qu'il promet à ses fidèles serviteurs!

Veuillez, très-dignes et très-honorés Frères en Jésus-Christ! agréer l'expression réitérée du profond respect et de l'amour fraternel, avec lequel nous sommes,

Vos très-obéissans et très-dévoués frères,

Les Doyen, Ancien et autres Docteurs et Professeurs de la Faculté Luthérienne, dans l'Université de Rostock,

Antoine-Théodore HARTMANN,
Dr., Doyen.

Rostock, 23 août 1835.

[1] Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. (Jean X, 16.)

TUBINGUE.

An die Hochwürdige Versammlung der Pfarrherrn in Genf.

Adr. à M. Ph. Basset fils, Pasteur, Vice-Président du Comité du Jubilé.

Die Hochwürdige Versammlung der Pfarrherrn
von Genf

hat der evangelisch theologischen Facultät von Tübingen die Ehre angethan, durch den für die Festlichkeiten der Reformations-Jubelfeier aufgestellten Ausschuss und deren Präsidenten, Herrn Basset, sie zur Theilnahme an jener Feier durch Vereinigung ihrer Gebete und Absendung eines Deputirten nach Genf nachträglich einzuladen. Von einem früher an die verschiedenen protestantischen Kirchen ergangenen Aufrufe zu solcher Theilnahme war den Unterzeichneten nichts zur Kenntniss gekommen: daher es ihnen auch nicht möglich war, irgend einen solchem vorausgesetzten Aufrufe entsprechenden Schritt zu thun.

Uebrigens ist der für die Feier festgesetzte Zeitpunkt ein solcher, in welchem die bereits eingeleiteten amtlichen Arbeiten sich so sehr häufen, dass die Facultät bedauert, der freundlichen Aufforderung zu Absendung eines Deputirten aus ihrer Mitte nach Genf nicht Folge leisten zu können. Dagegen spricht allerdings der in dem geehrtesten Schreiben angedeutete Zweck der Feier: das Fest der Bibel, des lautern Evangeliums zu begehen, auch unsere lebhafteste, innigste Theilnahme an. Was die Geschichte uns berichtet von heilvoller Förderung des christlichen Lebens,

las gieng aus von Anerkennung der heiligen Schrift als der Quelle, auswelcher christlicher Glaube und christlicher Sinn zu schöpfen hat, und aus der Erweckung von Kraftbelden, unter denen ein Calvin mit so hohem Rechte in der vorderen Reihe steht, welche einzig lebten und leben wollten in der Aneignung der dem Worte Gottes entströmenden Fülle von Gnade. Auch bei so mancher abweichenden Richtung der Christen unserer Tage, — was kann geeigneter seyn, das kostbare Bewusstseyn der Einigung in den Gemüthern herzustellen und zu begründen, als das Flüchten zu den unverfälschten Aussagen der in treuem Sinne vernommenen Stimme des göttlichen Wortes? — Liegt in ihm die ewige Wahrheit: so gewinnen wir, je aufrichtiger wir ihm uns gefangen geben, um so sichrer die ächte Freiheit des Geistes. Denn frei werden wir durch die scheugewissenhafteste Aufnahme dessen in uns, was göttlichen Ursprungs ist.

In solcher Anerkennung wurzelt auch die Einigkeit des Geistes in Christo. Dass diese immer gediegener in der Christenheit heimisch werde, immer unangefochtener bestehe, immer lebenskräftiger und segensreicher hervortrete, immer heilvoller Mehrere und Mehrere umfasse, in diesem Wunsche und Gebete reichen wir Ihnen, Hochwürdige Herren! die Hand als Brüder, und erflehen für Sie, für Ihre bevorstehende Feier, für Ihr ganzes Wirken, für Ihre Gemeinden vom Herrn der Kirche die fruchtbarste Fülle seiner Gnaden.

Hiemit entbieten wir unsern herzlichen, ehrerbietigen Gruss.

Tübingen, den 17. Juli 1835.

Doktoren und Professoren der evangelisch theologischen Facultät,
in deren Namen der zeitige Decan,
Dr. Steudel.

TRADUCTION.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

La Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, par l'organe du Comité établi pour les fêtes du Jubilé de la Réformation, et de son Président, Monsieur Basset, a fait à la Faculté de théologie évangélique de Tubingue, l'honneur, quoiqu'un peu tardif, de l'inviter à participer à cette fête, par la communion de ses prières, et l'envoi à Genève d'un député de son sein. Les soussignés n'ayant eu aucune connaissance d'un semblable appel adressé antérieurement aux différentes Églises protestantes, n'ont pu faire aucune démarche pour y répondre.

D'ailleurs l'époque fixée pour la fête tombe sur un temps où les travaux résultant de nos fonctions sont tellement accumulés, que la Faculté se voit à regret dans l'impossibilité de donner suite à votre amicale invitation, et de vous envoyer un député. Toutefois le but énoncé dans votre honorée lettre, de célébrer la fête de la Bible et du pur Évangile, a excité notre plus vive sympathie. Partout où l'histoire nous parle d'un développement de vie religieuse, il est venu de la reconnaisance de l'Écriture-Sainte comme la source de la foi et de la vie chrétienne, et de l'apparition d'hommes puissans en force, (parmi lesquels Calvin a tant de droits à être placé sur la première ligne,) qui ont vécu et voulu vivre uniquement dans l'acquisition de la plénitude de grâce qui découle de la parole de Dieu. De plus, avec la diversité d'opinions et de tendances qui se manifeste de nos jours parmi les chrétiens, qu'y a-t-il de plus propre à rétablir et à fortifier dans les âmes

le sentiment précieux de l'union, que de se réfugier dans les oracles purs et intacts de la parole divine, reçus en sincérité de cœur? Si cette parole renferme la vérité éternelle, plus nous nous soumettrons sincèrement à elle, plus sûrement aussi nous gagnerons la véritable liberté de l'esprit. Car nous devenons libres en recevant en nous, avec l'humilité la plus consciencieuse, ce qui vient d'une source divine.

C'est dans l'admission de ce principe que se fonde et s'enracine l'unité de l'esprit en Jésus-Christ. Puisse-t-elle devenir toujours plus parfaite et plus habituelle parmi les chrétiens! Puisse-t-elle résister toujours plus aux attaques dirigées contre elle! Puisse-t-elle produire des fruits de vie toujours plus savoureux et plus abondans, et s'emparer toujours plus des esprits! C'est dans ce vœu, c'est dans cette prière, très-honorés Messieurs, que nous vous tendons la main comme à des frères, et que nous implorons du Chef de l'Église, sur vous, sur tous vos travaux, sur vos paroisses et sur votre fête prochaine, toute la plénitude de ses bénédictions et de ses grâces.

Nous vous adressons, en terminant, nos salutations respectueuses et cordiales.

Tubingue, le 17 Juillet 1835.

Les docteurs et professeurs de la Faculté de théologie évangélique,

en leur nom le Doyen actuel,

Dr Steudel.

DANEMARK.

UNIVERSITÉ DE KIEL.

A Monsieur le Président et les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs Genevois, à Genève.

Praesidi et reliquis membris Collegii
summe Reverendi Pastorum ecclesiae Genevensis
Decanus, Senior et reliqui Doctores et Professores
Ordinis Theologorum in Universitate
Regia Christiana Albertina Kiliensi
salutem plurimam dicunt.

Ex quo per ephemerides publicas compertum nobis esset, Viri summe Reverendi, huius anni mense Augusto solemnia saecularia tertia instaurati Genevensibus evangelii in ipsa inclyta Vestra urbe, reformationis illius natali, celebratum iri, vel solo reformationis Genevensis nomine, cuius per universum orbem eruditum sempiterna viget memoria atque vigebit, magna statim affecti sumus laetitia. Sed haec laetitia aucta tamen est egregie literis, quibus Vos, Viri summe Reverendi, et nos cum reliquis Germaniae theologis nominatim ad huius auspicatissimi diei communionem benevolo vereque fraterno sensu invitastis. Vidimus ex his, quo nihil profiteri potuissetis dignius et maiorum memoria et Vestrum ipsorum, quibus verbi divini praedicandi provincia in ipsa sede primaria reformationis Helveticae demandata est, et gravitate et dignitate, futurum esse hoc festum verissime saeculare fidei Christianae et evangelii ipsius, festum puri evangelii ex

ipsis sacrarum literarum limpidis fontibus hauriendi, ideoque diem illum omnibus Christianis ad fraterni amoris fraternorumque sensuum insolubilem amicitiam refocillandam aut potius nutriendam, ubiubi vigeat evangelii candor et amor, commendabilem in paucis. Quid enim in hac rerum terrestrium inconstantia et fragilitate magis ornet, firmet, exhilaret, beatamque reddat vitam humanam hac fidei sanctissimae nostrae communione, qua scimus aeternum Christi spiritum nobis adesse, qua vel ipsum bonarum artium et disciplinarum studium sanctificatur, civitatum fundamenta firmantur, ecclesiarum salus in unitate illius spiritus evangelici ex opinionum humanarum sive arbitrio sive auctoritate liberatur, singulisque hominibus in rebus prosperis vera gaudia, in rebus adversis solatia sempiterna neque unquam marcescentia parantur.

Sane igitur optatissimum nobis fuisset, si uni alterive nostrum licuisset, ut ipsi possemus adesse laetabundi illi festo communitatis et fraternitatis Christianae in antiqua eademque facile principe sede reformationis Vestrae, gratulantes Vobis faustum illum diem XXIII. Augusti, gratulantes civitati Vestrae atque ecclesiae, vel ideo, quod in Vobis, Viri venerabiles! evangelii reveretur ministros, incedentes in vestigiis immortalium Reformatorum utriusque ecclesiae Protestantium evangelicae, qui puri evangelii luce et solatio nihil habuerunt maius, et, si periclitaretur, ad pretio redimendum sanguinis carius.

Quum autem multis munerum negotiis et curis impediti simus, quo minus ipsi interesse possimus Vestro illi festo, properamus, Vobis his literis gratias agere, quas possumus maximas, pro benignitate, qua nos invitastis ad solemnia illa vobiscum Genevae agenda, Deum precamur O. M., ut pergat Vobis et indefessis studiis Vestris pro evangelii puritate et veritate assistere, simulque nos, qui

Vobiscum in fidei evangelicae amore libertatisque evangelicae ab omni humanae auctoritatis iugo beneficio divino vindicandae studio prorsus consentiamus, fraterno Vestro amori in posterum etiam commendamus. Caeterum tradet Vobis has literas civis noster, vir egregie doctus, Asmussen, artium liberalium Magister, Philosophiae Doctor, multis nominibus de rebus ad scholam, academiam et ecclesiam pertinentibus meritus, quem mentem nostram fraternam Vobis interpretaturum esse explicatius et melius ac fieri in harum literularum sterilitate et brevitate licuit, non dubitamus. Valete!

Scripsimus Kiliæ Holsatorum d. XV. mensis Julii A. S. MDCCCXXXV.

D[r] G. S. Francke,

Ord. Danebr. Eq. aur. h. t. ord. Theol. Decanus.

N. B. Cette lettre de Kiel était arrivée à Genève le 23 août même, jointe à la suivante de M. le D[r] Asmussen; mais à cause d'une erreur de nom dans l'adresse de l'enveloppe, elle est restée un mois entier au bureau de la poste.

A Monsieur le Professeur Choisy à Genève.

p. p.

Als ich vor einigen Wochen eine Reise zu meiner Erholung von Kiel aus antrat, wurde mir einliegendes Schreiben der theologischen Facultät daselbst nachgesandt, um es in Genf zu überbringen, wenn ich dahin käme. Ich bedaure aber, dass ich wegen Mangel an Zeit nicht vermag,

Genf zu erreichen und an dem schönen Feste Theil zu nehmen, welches diese Stadt nach wenigen Tagen feiern wird. Daher gebe ich das Schreiben auf die Post, und wünsche, dass es noch zeitig genug eintreffen möge.

Erlauben Sie, hochgeehrte Herren, dass ich die Gefühle der innigsten Hochachtung hier noch ausspreche, welche ich persönlich Ihnen auszudrücken verhindert bin, und dass ich damit meinen herzlichen Glückwunsch zu der ehrwürdigen Reformationsfeier Ihrer Stadt verbinde.

Heidelberg, den 18. Aug. 1835.

Ganz ergebenst,

Dr. Asmussen.

TRADUCTION.

Étant parti de Kiel, il y a quelques semaines, pour un voyage de délassement, je reçus la lettre ci-incluse de la Faculté de théologie de Kiel pour la porter à Genève, au cas que j'y allasse. Mais je regrette que le manque de temps m'empêche d'aller jusqu'à Genève, et de prendre part à la belle fête que cette ville célèbrera dans peu de jours. C'est pourquoi je remets la lettre à la poste et je souhaite qu'elle arrive encore assez tôt.

Permettez-moi, très-honorés Messieurs, d'exprimer encore ici les sentimens de la plus sincère considération, que je ne pourrai vous témoigner personnellement, et d'y joindre les vœux que je fais de cœur pour l'auguste fête de la Réformation de votre ville.

Heidelberg, le 18 août 1835.

Votre tout dévoué,

D[r] Asmussen.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ÉGLISE FRANÇAISE DE NEW-YORK.

A Monsieur Ph. Basset, Pasteur, Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs, Président du Comité du Jubilé, à Genève, Suisse.

A Monsieur le Modérateur et à Messieurs les membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

New-York, le 8 mars 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

M. H.-C. de Rham, Consul suisse en cette ville, nous a communiqué la circulaire datée du 31 décembre dernier, que vous avez adressée par son organe à Messieurs les Pasteurs des Églises Réformées des États-Unis d'Amérique, pour leur annoncer la célébration du troisième Jubilé de la Réformation religieuse de Genève, pour le dimanche 23 août prochain, avec l'invitation de prendre part à cette fête par la communion de leurs prières pour ce jour-là.

Nous avons reçu cette communication, Messieurs, avec le plus vif intérêt, elle a été lue dans notre Église Di-

manche dernier; la lecture en sera renouvelée le Dimanche qui précèdera le 23 août, et ce sera de tout notre cœur que le jour de la fête, nous joindrons nos prières aux vôtres, nous réjouissant sincèrement de votre joie, et confondant nos âmes avec les vôtres dans un même sentiment de gratitude pour Celui qui, dans le temps, dissipa les ténèbres de l'erreur et de la superstition, et fit luire, comme de nouveau sur son Église, la lumière de son Évangile de vérité et de charité. Nous prendrons à cette fête une part d'autant plus empressée et plus sincère, que parmi les nombreuses Églises Réformées des États-Unis, la nôtre est la seule qui soit semblable à la vôtre et par la doctrine et par la forme du culte.

Formé seulement depuis le commencement de cette année, notre troupeau est encore bien petit; mais cependant nous sommes assurés que vous apprendrez avec intérêt et avec plaisir la naissance de cette Église, qui compte parmi ses membres plusieurs de vos compatriotes, et qu'en nous accordant la communion de vos prières, vous implorerez sur notre petite Congrégation la bénédiction du Seigneur, afin qu'il l'augmente, qu'il la rende stable, et qu'il y fasse fleurir les vertus chrétiennes par l'influence de son Esprit.

Nous vous remercions également, Messieurs et très-honorés Frères, de l'invitation que vous nous faites d'envoyer pour le 23 août prochain des Députés à Genève, pour y représenter notre Église. Il nous serait bien agréable de profiter de cette invitation; mais il n'y a pas apparence que nous puissions le faire. Notre Église ne fait, pour ainsi dire, que de naître; elle est peu nombreuse, et la Congrégation ne pourrait guère supporter les frais que cela occasionerait, même pour une seule personne. Nous ignorons si les autres Congrégations vous enverront des Députés. M. de Rham sera sans doute informé à temps de leur résolution.

Quant à nous, Messieurs, nous vous réitérons encore nos remercîmens, avec le vœu que le Seigneur nous fournisse l'occasion d'entretenir les relations fraternelles qui viennent de commencer entre votre Église et la nôtre, et de vous donner des preuves de notre sincère affection en Jésus-Christ notre Seigneur.

Ce sont les sentimens sincères avec lesquels nous vous prions, Messieurs et très-honorés Frères, de nous croire vos très-dévoués et affectionnés Frères en Jésus-Christ.

Au nom du Consistoire :
Le Président, J. BACHELIN, *Pasteur.*
Le Secrétaire, Charles MERLE.

ÉGLISE UNITAIRE DE BOSTON.

Rev. W. H. Channing. Cambridge. Massachussets.

Boston, April 14, 1835.

Dear Sir,

It is with pleasure that I communicate the following vote of the Executive Committee of the American Unitarian Association.

"At a regular meeting of the Executive Committee of the American Unitarian Association, held at the office of the A. U. A. on the second of April, 1835, it was *voted*; That the Rev. John G. Pappey, D. D., and the Rev. Wm. H. Channing, be appointed delegates to represent the American Unitarian Association at the approaching centennial celebration of the Reformation in Geneva."

Very truly yours,
Jason WHITMAN,
Gen. Sec. of the A. U. A.

TRADUCTION.

Au Révérend W.-H. Channing.

Mon cher Monsieur,

Boston, le 14 avril 1835.

C'est avec le plus grand plaisir que je vous communique le vote suivant du Comité Exécutif de l'Association Américaine des Unitaires.

Dans une assemblée régulière du Comité Exécutif de l'Association Américaine Unitaire, convoquée au bureau de l'Association Américaine des Unitaires, le second avril 1835, il a été résolu, que le Rév. J.-G. Palpey, D. D., et le Rév. W.-H. Channing, seraient nommés pour représenter l'Association Unitaire d'Amérique, à la prochaine célébration centenaire de la Réformation, à Genève.

A vous bien sincèrement,
Jason Whitman,
Secrétaire-Général de l'A. U. A.

FRANCE.

CIRCULAIRE

ADRESSÉE AUX PRÉSIDENS DES CONSISTOIRES RÉFORMÉS ET DES INSPECTIONS LUTHÉRIENNES DU ROYAUME DE FRANCE, AU NOM DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

Genève, le 16 juin 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur!

C'est le 23 août prochain que l'Église de Genève se

dispose à célébrer le troisième Jubilé de sa bienheureuse Réformation. Elle a réclamé pour ce grand jour la communion des prières de l'Église Protestante de France, et elle a de plus invité tous les Consistoires français à lui envoyer des députés. La Compagnie des Pasteurs de Genève a transmis cette invitation aux Facultés de Montauban et de Strasbourg, au Directoire-Général luthérien de Strasbourg, et aux Consistoires de Paris et de Nîmes, en priant spécialement ces derniers de faire connaître aux divers Consistoires du royaume que cette invitation s'adressait à chacun d'eux sans exception. Toutefois la Compagnie, désireuse de prévenir tout malentendu sur ce dernier point, et de suppléer à toute omission involontaire, a voulu qu'une brève circulaire fût envoyée dans ce but à tous Messieurs les Présidens de Consistoires, ainsi qu'à Messieurs les Inspecteurs des Églises de la Confession d'Augsbourg.

J'ai donc l'honneur, Monsieur et très-honoré Frère, de vous exprimer ici le vœu fraternel de la Compagnie, et la demande de lui faire connaître le nombre et les noms des députés ecclésiastiques ou laïques, par lesquels votre Consistoire pourrait être disposé à se faire représenter à notre fête séculaire. Je saisis cette occasion de vous offrir l'assurance de la haute considération et du dévouement fraternel avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président, mon très-honoré Frère, votre très-humble serviteur et Frère en Christ,

Ph. Basset fils, *Pasteur*,
Ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

N. B. Messieurs les députés sont priés d'arriver à Genève le 21 août au plus tard; Messieurs les ecclésiastiques voudront bien se munir du costume de leur charge.

CONSISTOIRE D'AIGUES-VIVES.

A M. Basset, t. d. Pasteur.

Le Consistoire de l'Église Réformée d'Aigues-Vives, département du Gard, à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Église de Genève.

Aigues-Vives, le 11 août 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

Nous avons eu l'honneur de recevoir en leur temps les deux intéressantes lettres qui nous ont été adressées, l'une par M. le Président du Consistoire de l'Église de Nîmes, l'autre par la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Église de Genève; la seconde, comme la première, ayant pour but de nous inviter à assister, par une députation prise dans notre sein, à la fête séculaire de la Réformation, qui doit s'y célébrer le 23 août courant. Malgré le vif désir que nous aurions tous, de répondre favorablement à une invitation aussi honorable, et qui se distingue par tant de bienveillance chrétienne, nous voyons avec regret, avec douleur, qu'il ne nous est pas possible de l'accepter; nos motifs ne se tirent uniquement que des diverses circonstances où se trouvent celui ou ceux d'entre nous, qui sans elles auraient fait ce glorieux voyage. Néanmoins, si nous sommes privés de la satisfaction de nous trouver en corps au milieu de vous le 23 du mois courant, nous nous y trouverons en esprit, et alors que

vos yeux seront tournés vers le ciel, nous nous ferons un plaisir comme un devoir de joindre nos prières aux vôtres, afin d'attirer sur vous, dans cette solennelle circonstance, une abondante mesure des dons de la grâce! Nous désirons avec ardeur que votre fête obtienne les plus grands résultats pour le bien et pour l'édification de l'Église Réformée! Puisse celle de Genève, cette antique métropole de notre bienheureuse Réformation, se rattacher de plus en plus aux doctrines vitales du pur christianisme, proclamées par nos illustres Réformateurs! Puisse-t-elle trouver dans la célébration de son troisième Jubilé un moyen de sympathie et d'unité religieuse avec toutes les parties de la chrétienté réformée, soit de la Suisse, soit de la France, soit des autres contrées où elle a exercé sa salutaire influence.

Agréez, etc.

Pour et au nom du Consistoire:
Signé, MARAVAL père, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE BE GERAC.

A Monsieur le Pasteur Basset, Président du Comité du Jubilé de la Réformation, à Genève.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

C'est avec un vif intérêt et une émotion chrétienne, que nous avons reçu la lettre par laquelle vous invitez le Consistoire de l'Église Réformée de Bergerac à se faire représenter, par un de ses membres, à la touchante réunion qui aura lieu prochainement à Genève, pour la fête

séculaire de la Réformation. L'éloignement, la dépense, le soin de nos Églises, nous interdisent de nous joindre à ces Frères qui, de la Suisse, tendent pieusement la main à leurs Frères de France et de toute l'Europe. Le regret que nous en éprouvons est encore plus vif pour ceux d'entre nous qui connaissent Genève, qui y ont fait leurs études, et qui en ont emporté de ces souvenirs qui ne s'effacent jamais. Mais du moins nos cœurs seront avec vous durant votre fête; nos prières se joindront à vos prières, et les émotions d'une entière sympathie suivront pas à pas toutes les scènes de votre évangélique solennité. Il faudrait aimer bien faiblement l'Évangile, bien mal en connaître les tendances bienfaisantes, les fruits rafraîchissans, pour ne pas regarder les jours où la Réformation éclata comme des jours heureux pour la terre; pour ne pas bénir avec effusion la Providence d'avoir conservé à l'homme la Parole sainte dans sa beauté native; il faudrait enfin être bien insensibles à l'un des plus grands et des plus beaux spectacles que puisse offrir une réunion d'hommes, pour ne pas répondre au moins par des vœux, à l'appel que vous nous avez adressé.

Agréez, Messieurs, l'assurance de nos regrets, de notre sympathie et de notre fraternel attachement.

BASTIE, *Pasteur*, Président.
A. HUGUES, *Pasteur*.
VIDAL, *Pasteur*.

Bergerac, le 12 août 1835.

CONSISTOIRE DE BESANÇON.

A Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, Président du Comité du Jubilé.

Besançon, le 5 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur!

Le Consistoire de l'Église Réformée de Besançon, a pris connaissance de la lettre circulaire du 16 juin adressée par vous à son Président; et sensible à cette marque d'attention et de fraternelle prévenance, il en témoigne à la Compagnie des Pasteurs de Genève ses sincères remercîmens.

Il y a aussi eu unanimité dans son sein pour exprimer le vœu de se voir représenté à votre Jubilé : et j'ai la satisfaction de vous annoncer, en son nom, qu'il a l'espoir de l'être en effet; Monsieur le Pasteur Miroglio, son Président, et Monsieur le Notaire Bretegnier, l'un de ses membres, ayant accepté, pour autant qu'il plairait à Dieu, de se rendre au milieu de vous et vous porter l'expression de nos sentimens.

Et nous, Monsieur et très-honoré Frère, nous qui serons absens de corps, ne laisserons pas que de prendre part aussi à la fête, en confondant ce jour-là nos prières avec celles qui, de toutes parts, assiégeront le trône de la grâce, pour appeler sur l'Église en général, et celle de Genève en particulier, les dons du Saint-Esprit, en sorte que, *suivant la vérité avec la charité*, nous croissions en toutes choses, dans Celui qui est le chef, savoir Jésus-Christ. (Éph. IV, 15.)

Agréez en particulier, etc.

Signé, Ph. SANDOZ, *Pasteur*.

CONSISTOIRE DE BLAMONT.

A Monsieur le Secrétaire de la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs de Genève.

Saint-Maurice, le 20 juin 1835.

Monsieur le Secrétaire,

Aux termes de l'arrêté de la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs de Genève, j'ai l'honneur de vous annoncer que je me propose, Dieu aidant, d'assister à la fête séculaire de la Réformation genevoise. J'appelle par avance toutes les bénédictions du Ciel sur une réunion si intéressante pour tout ce qui porte le nom de protestant, et dont l'objet peut être si fécond en heureux résultats. Dieu le fasse.

Veuillez agréer, etc.

Le Président du Consistoire de Blamont,

C. F. Goguel,

Pasteur à Saint-Maurice.

CONSISTOIRE DE BOLBEC.

A M. Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

Bolbec, le 7 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur.

J'ai reçu la circulaire que vous m'avez adressée le 16

juin dernier, pour réitérer au Consistoire de Bolbec, de la part de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, l'invitation qu'elle lui avait déjà faite, par l'intermédiaire du Consistoire de Paris, d'envoyer une députation à la solennité qu'elle se propose de célébrer le 23 août prochain. Je me suis empressé de faire part de cette invitation toute fraternelle à Messieurs les Pasteurs de cette Consistoriale; mais aucun d'eux ne m'a, jusqu'ici, manifesté l'intention de se rendre à Genève pour y représenter notre Consistoire, dans cette circonstance solennelle. Ils en sont empêchés sans doute par leurs importantes fonctions, qui ne leur permettent pas de s'éloigner de leurs troupeaux. Quant à moi, Monsieur et très-honoré Frère, je regrette profondément que ce même motif me prive de la satisfaction que j'aurais à prendre part à votre fête séculaire. Mais si je ne puis y être présent de corps, j'y serai du moins présent de cœur, et dans ce jour solennel, j'adresserai les plus ferventes prières à l'Auteur de toute grâce exellente et de tout don parfait, pour implorer ses bénédictions sur l'Église de Genève, la sœur aînée, ou pour mieux dire, la mère des Églises Réformées de France, qui leur fit part, il y a trois siècles, de la lumière dont Dieu l'avait éclairée, et qui n'a cessé, depuis lors, de soutenir avec elles les plus affectueuses relations.

Agréez, etc.

Signé, D. Maurel, *Pasteur*,
Président du Consistoire.

A Monsieur le Modérateur et à Messieurs les membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Hâvre, le 15 juillet 1835.

Messieurs et très-honorés Frères!

Le Conseil des Anciens représentant l'Église Réformée du Hâvre, a reçu communication de l'invitation que vous avez adressée à toutes les Églises Réformées de France, de prendre part à la fête du Jubilé de la Réformation que vous vous proposez de célébrer au mois d'août prochain. Il m'a chargé de vous faire connaître l'expression de ses sentimens, et je m'acquitte de cette mission avec une grande joie.

Bien que l'Église Réformée du Hâvre soit petite entre les différentes Églises de France, j'espère que vous accueillerez favorablement le témoignage de sa vive et profonde sympathie, pour la sainte cause dont vous allez célébrer le triomphe. Des circonstances particulières la mettent dans l'impossibilité de se faire représenter à votre fête du Jubilé par une députation spéciale; elle en éprouve un vif regret; mais vous pouvez être assurés qu'elle sera présente au milieu de vous d'esprit et de cœur, qu'elle partagera votre joie, qu'elle joindra ses prières à vos prières et qu'elle confondra ses émotions avec les vôtres. D'une voix unanime le Consistoire qui la représente, a décidé que le dimanche 23 août des prières d'actions de grâces seraient adressées au Seigneur en mémoire de votre glorieuse Réformation, et que de plus un discours approprié à cette circonstance serait prononcé dans le temple protestant du Hâvre.

Votre fête est la nôtre, Messieurs. Nous comprenons

de la même manière que vous toute l'importance des bienfaits que la Réformation religieuse opérée dans votre ville, il y a trois siècles, a répandu sur le monde et en particulier sur la France. Nous voyons comme conséquences de cet événement la lumière triomphant des ténèbres, l'autorité de la Bible triomphant de l'autorité des hommes, la liberté d'examen et de croyance triomphant de ce despotisme barbare qui asservissait les consciences, et proscrivait comme un crime l'usage des belles facultés que le Créateur a données à l'homme.

La *Bible* posée comme seule autorité en matière de foi, — la *liberté* pour chacun *d'examiner* ce livre divin et de formuler comme il l'entend les croyances qu'il y trouve établies, sans être jamais obligé de soumettre sa foi à l'interprétation d'hommes faillibles comme lui; — par suite le *devoir* pour chaque chrétien de *tolérer* ceux de ses frères qui, en vertu de leur droit d'examen, se sont formé une autre opinion que la sienne, et de laisser à Dieu seul le soin *d'exclure* du salut ceux que sa justice en trouvera indignes: — voilà pour vous, comme pour nous, les grands principes que la Réformation religieuse du seizième siècle a rétablis, et qui nous feront à jamais bénir la mémoire des hommes courageux qui l'ont accomplie.

Nous espérons que ces principes, qui sont à nos yeux le seul gage certain de vérité, de paix et de vie, pour le monde chrétien, finiront par triompher des obstacles qu'ils rencontrent encore en différens lieux. Vous êtes appelés, Messieurs, par la Providence à combattre au premier rang, en faveur de la tolérance et de la liberté. Nous prions Dieu pour qu'il vous affermisse dans cette lutte glorieuse, et pour qu'il vous aide à détruire la tyrannie spirituelle des hommes aveuglés qui, dans le monde protestant comme dans le monde catholique, se disputent

encore le triste privilége de condamner leurs frères au nom du Dieu qui est *charité*, de les juger au nom du livre de la *bonne nouvelle* qui a dit : Ne *jugez point*. Alors vous aurez dignement achevé l'œuvre des Réformateurs. Nous appelons de tous nos vœux cet heureux résultat, nous reposant avec une entière confiance sur la protection du Très-Haut, et sur cette puissance de foi, de science et de talent qu'il a répandue sur vous en si grande abondance. Si vous attachez quelque prix à savoir qu'une Église petite par le nombre de ses membres, mais ferme dans sa foi, vous est unie de cœur et d'âme, applaudit à vos efforts et souhaiterait sincèrement que son faible concours fût digne de vous être offert, je me fais un plaisir de vous assurer que telles sont les dispositions de l'Église Réformée du Hâvre.

Agréez, Messieurs, etc.

Au nom du Conseil des Anciens de
l'Église Réformée du Hâvre :
Signé, POULAIN, *Pasteur*.

CONSISTOIRE DE BORDEAUX.

A Monsieur Basset, Pasteur, Président du Comité du Jubilé.

Bordeaux, le 4 juillet 1835.

Consistoire de l'Église Réformée de Bordeaux.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur !

Le Consistoire a pris connaissance de la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser en date du 16 juin

dernier, au nom de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Église de Genève, en votre qualité de Président du Comité du Jubilé. Je suis chargé de répondre à la fraternelle invitation qui nous est faite, que des circonstances particulières à notre Église nous privent de vous envoyer des députés qui assistent à la religieuse solennité que vous allez célébrer à l'occasion du troisième Jubilé de notre bienheureuse Réformation dans la ville de Genève. Nous ne pourrons nous y associer que par d'humbles et ferventes prières, en appelant de tous nos vœux sur votre Église et sur vos réunions, les bénédictions du Seigneur, afin qu'il daigne répandre abondamment en vous, et dans toutes les portions de la famille chrétienne, l'esprit de foi qui anima jadis nos glorieux Réformateurs.

Agréez, avec l'expression de nos justes remercîmens et de nos regrets, etc.

Le Président du Consistoire,
Signé, MARTIN, *Pasteur.*

CONSISTOIRE DE CASTRES.

A Monsieur Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs de Genève.

Montredon par Castres, le 29 juin 1835.

Consistoire de Castres (Tarn).

Monsieur et très-honoré Frère en J.-C. notre Seigneur.

Je suis chargé par le Consistoire, d'avoir l'honneur de vous annoncer qué M. Durand, l'un des deux Pasteurs de la section de Castres, qui avait formé, depuis quelque temps, le projet de faire un voyage à Genève, a été dé-

signé, pour représenter les Églises de notre Consistoriale, dans la réunion solennelle qui doit avoir lieu chez vous le 23 août prochain, pour la célébration du Jubilé séculaire de notre bienheureuse Réformation. MM. Jaques-Frédéric et Antoine Fourgassié, fils d'un des Anciens de la même section, se joindront à lui pour compléter notre députation.

Il a été de plus décidé que, dans ce jour solennel où vous célèbrerez le souvenir d'un bienfait qui nous est commun, nous ferons à votre exemple, monter nos prières, nos louanges et nos actions de grâces, au pied du trône des lumières, du Dieu de l'Evangile, du Dieu Sauveur, afin de le bénir des faveurs signalées dont il nous fait jouir, et de le supplier d'accorder toujours à vos Églises et aux nôtres, son efficace protection et les secours de son Esprit-Saint.

Si je n'ai pas répondu plus tôt à votre première circulaire, c'est qu'elle ne m'est parvenue qu'indirectement et très-tard. Les membres de la députation ont pris connaissance de la seconde, et se conformeront à votre vœu.

Daignez agréer, etc.

Pour les Membres du Consistoire:
Signé, Rabaud, *Pasteur*,
Président.

CONSISTOIRE DE CLAIRAC.

A M. Ph. Basset, Pasteur, Président du Comité du Jubilé.

Clairac, le 15 août 1835.

Messieurs et très-honorés Frères,

Si j'ai négligé de répondre à votre fraternelle invita-

tion du 16 juin dernier, c'est que je m'étais flatté jusqu'ici de m'unir à vous personnellement, comme je le suis déjà de cœur et d'affection pour l'auguste solennité du 23. J'avais sollicité et obtenu pour cela un congé de mon Consistoire, quand des circonstances imprévues et tout-à-fait indépendantes de ma volonté, sont venues traverser un dessein auquel je m'étais arrêté avec complaisance depuis plus de six mois. Je regrette d'autant plus vivement, Messieurs et très-chers Frères, de manquer à votre appel, qu'au milieu du conflit des opinions religieuses et au moment où les circulaires de la Vénérable Compagnie de Genève paraissent avoir soulevé quelques oppositions dans certaines localités et chez certaines personnes, je sens qu'il était du devoir de tous les hommes indépendans, qui, fidèles aux vrais principes de la Réformation, n'admettent et ne veulent admettre d'autre base de foi que la Bible et la Bible seule, et non la Bible formulée dans telle ou telle confession humaine, — des hommes qui ne reconnaissent à personne individuellement ni à aucune association quelconque, pas plus au concile de Constance qu'au synode de la Rochelle ou à toute autre assemblée d'ecclésiastiques, quelque respectable et nombreuse qu'elle soit, le droit *de penser pour eux*, *d'interpréter pour eux* une révélation qu'ils sont appelés comme hommes raisonnables et comme chrétiens *à sonder* et à *examiner par eux-mêmes*, de venir protester solennellement par leur présence contre tout ce qui s'écarte de ces principes, tout en conservant par-devers eux les opinions particulières qu'ils ont puisées consciencieusement et directement à la source de toute lumière et de toute vertu.

J'aurais tenu aussi à faire partie, dans cette circonstance solennelle, de la représentation de cette Église Réformée de France, qui, lorsque ses enfans étaient pour-

suivis par le fer et par le feu, trouva chez ses frères de l'Helvétie, et de Genève en particulier, tant de bienveillance, de charité chrétienne, de consolations et de secours de tout genre qu'elle n'a pas oubliés, et dont elle ressent encore aujourd'hui les heureuses conséquences. J'aurais été heureux de prendre la parole au milieu de vous et de vous exprimer avec affection des sentimens que je ne puis faire ici que vous indiquer.

En vous renouvelant tous mes regrets, Messieurs, permettez-moi de vous prier de m'envoyer comme dédommagement d'un sacrifice que le devoir me commande, les publications que la Vénérable Compagnie publiera sans doute concernant le solennel anniversaire qu'elle se dispose à célébrer, et auquel nous ne pouvons nous associer que de loin, mais avec sincérité de cœur, par la communion de nos prières.

Veuillez agréer ici, Messieurs et très-honorés Frères, l'assurance de, etc.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Clairac (Lot-et-Garonne),

Signé, Jaquier, *Pasteur*.

CONSISTOIRE DE CONGÉNIES.

A Monsieur Ph. Basset, Pasteur, Président du Comité du Jubilé à Genève.

Congénies, le 27 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur.

J'ai communiqué à mes collègues votre circulaire du 16 juin, dans laquelle vous nous annoncez que l'Église de Genève se dispose à célébrer le 23 août prochain, le troisiè-

me Jubilé de sa bienheureuse Réformation, et par laquelle vous réclamez, pour ce grand jour, la communion des prières de l'Église Protestante de France, et nous invitez à vous envoyer une députation au nom de notre Consistoire, pour être représenté à cette fête séculaire.

Attachés aux principes fondamentaux de la Réformation, qui ont fait si long-temps la gloire et le bonheur de l'Église de Genève, ainsi que des Églises Réformées de France, pour laquelle nos ancêtres ont sacrifié leur patrie, leurs biens et leur vie, parce qu'elle était la vraie cause de Dieu, et désirant son triomphe, mes collègues et moi, ne pouvant nous rendre au milieu de vous, à cause de nos fonctions multipliées, et de la position de notre Consistoire qui ne lui a pas permis d'envoyer un député, nous y serons présens d'esprit et de cœur, par nos vœux et nos prières, et nous appellerons la bénédiction du Seigneur sur la continuation des travaux que les Farel, les Calvin et les Théodore de Bèze ont si glorieusement commencés.

Recevez, etc.

Signé, Soulatge, *Pasteur*,
Président.

CONSISTOIRE DE DIE.

A Monsieur J. Choisy, Professeur, Secrétaire de la Compagnie et du Comité du Jubilé à Genève.

Pontaix, canton de Die, le 22 juin 1835.

Monsieur le Professeur,

J'ai l'honneur de vous annoncer, comme en étant ex-

pressément chargé, que le Consistoire de l'Église Réformée de Die (Drôme), prenant un vif intérêt à la célébration de la fête séculaire de la Réformation qui doit avoir lieu à Genève, le 23 août prochain, et se félicitant de l'union vraiment fraternelle qui existe entre le Clergé protestant de France et la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, a député dans sa séance du 18 du courant, pour le représenter et assister à cette intéressante solennité, MM. Scipion Raoux et Lilas-Gabriac, Pasteurs de l'Église Consistoriale.

Agréez, je vous prie, etc.

Signé; J. CHARRA, *Pasteur,*
Président du Consistoire.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSISTOIRE DE DIE,
SÉANCE DU 18 JUIN 1835.

Le Consistoire-Général de Die (Drôme), réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Charra, Pasteur; présens Messieurs Cornillon, propriétaire; Breynat, pharmacien; Chevandier, Julien Delamorte, Coursange, propriétaires; Plan, avoué; Alvieu, avocat; Laplace, commis-greffier du tribunal; Raoux, Tarrou, Gabriac, Manson et Boissier, Pasteurs;

Monsieur le Président a communiqué aux membres susnommés une circulaire de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, par laquelle toutes les Églises Protestantes de France ont été invitées à lui envoyer des députations pour assister au Jubilé séculaire de la Réformation, qui doit se célébrer dans la dite ville, le 23 août mil huit cent trente-cinq;

Le Consistoire-Général de Die, reconnaissant de l'at-

tention fraternelle dont il a été l'objet en cela, et voulant donner un témoignage du haut intérêt qu'il porte à cette fête vraiment chrétienne;

ARRÊTE :

Art. 1er. Le Consistoire se fera représenter auprès de nos Frères de Genève.

Art. 2. Sont nommés pour composer la députation, Monsieur Scipion Raoux, l'un des Pasteurs de Die, et Monsieur Lilas-Gabriac, Pasteur de Chatillon.

Art. 3. Extrait de la présente délibération sera donné à Messieurs les députés.

Art. 4. Un congé d'un mois et demi leur est accordé à cet effet; durant leur absence Messieurs les Pasteurs de la Consistoriale s'entendront pour que le service ne souffre pas.

Ainsi délibéré et arrêté les jour, mois et an que dessus, et ont les membres signé.

Pour extrait conforme :
Le Secrétaire du Consistoire,
Signé, LAPLACE, *Secrétaire-Membre.*
Le Pasteur, *Président*,
Signé, J. CHARRA.

CONSISTOIRE DE LACAUNE.

A Monsieur Basset fils, t. d. Pasteur de l'Église Réformée et Président de la Commission du Jubilé.

Lacaune (Tarn), 30 juillet 1835.

Frère!

J'ai reçu, il y a un mois, votre circulaire aux Consistoires, les invitant à assister par députation à la fête séculaire de la Réformation. J'en ai envoyé une copie à chacun de mes deux honorables collègues. Notre Consis-

toire est tellement disséminé sur une surface de seize lieues, qu'il est difficile de le réunir. J'aurais vivement désiré me rendre au milieu de vous, et d'autant plus que je suis né Suisse. Mais nous serons avec vous d'esprit et de cœur par nos vœux et nos prières. Je prêcherai sur Eph. V, 8 : 1° Les corruptions introduites dans le Christianisme : Vous étiez ténèbres. 2° Sa restauration par la Réformation, en remettant l'Évangile en évidence. 3° Conséquence : Marchez donc, etc.

Vous recevrez, avec la présente, un sermon qu'une circonstance me força de faire imprimer. Votre Commission fera sans doute imprimer ceux qui seront prononcés le 23 à Genève.

Frère,

Votre très-humble serviteur et Frère,

Signé, MOZIMAN, *Pasteur et Docteur.*

CONSISTOIRE DE LA VOULTE.

A Monsieur le Pasteur Basset, Président du Comité du Jubilé.

Le Pape, ce 14 août 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération du Consistoire de La-Voulte, prise le 12 de ce mois, j'ai été désigné à l'unanimité pour assister au Jubilé de la Réformation. J'accepte avec empressement cette honorable mission. J'arriverai, Dieu aidant, le jour indiqué.

Agréez, je vous prie, etc.

MEYER, *Pasteur*, Président.

Les membres du Consistoire de l'Église Chrétienne-Réformée de La Voulte (Ardèche), réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Meyer, Pasteur, après avoir pris connaissance de la lettre circulaire de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, en date du 16 juin dernier, renfermant le vœu que les Consistoires de la France envoient des députés à la solennelle fête de la Réformation qui doit avoir lieu à Genève, le 23 courant, s'empressent de répondre à ce vœu et nomment à cet effet, à l'unanimité, Monsieur Pierre-Siméon Meyer, Pasteur, Président de cette Consistoriale.

Ainsi délibéré et arrêté à Saint-Laurent-du-Pape, le 12 août 1835, et ont les délibérans signé : Ch.-J. Gally; Astier, Pasteur; D. Gattier, Pasteur; Demagnin, Pasteur; E.-F. Faure-Raymondon; Faure-Paly; Roustain; Meyer, Pasteur, Président.

Copie certifiée conforme :
Signé, Meyer, *Pasteur*, Président.
Gally, *Secrétaire-Provisoire*.

CONSISTOIRE DE LYON.

(Département du Rhône.)

A Monsieur Basset fils, Pasteur, Président du Comité du Jubilé.

Lyon, le 17 juillet 1835.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Lyon, à Monsieur le Président du Comité du Jubilé à Genève.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Consistoire de

l'Église Réformée de Lyon, d'après l'invitation générale qui en avait été faite par l'Église de Genève à l'Église de France, et avant la réception de votre lettre particulière du 16 juin dernier, plein de sympathie pour les grands souvenirs qui vont bientôt se célébrer dans son sein, et heureux de pouvoir lui exprimer publiquement les sincères et profonds sentimens de fraternité qui l'animent, a résolu de députer à votre sainte fête, Monsieur le Pasteur Buisson et moi, et plus spécialement Messieurs Elisée Devillas, Président laïque, et Amédée Julien, Ancien du Consistoire.

L'Église de Ferney, votre plus proche voisine, unie à la vôtre par tant de liens, surtout par ceux de la reconnaissance, a désiré aussi se faire représenter à ces solennités, et a désigné dans ce but Monsieur le Pasteur Duminy, M. le Vice-Président et M. le Secrétaire du Consistoire-Sectionnel, qui se joindront à la députation du Consistoire-Général de Lyon.

Veuillez, Monsieur et très-honoré Frère, communiquer ces résolutions au Comité que vous présidez, et recevoir particulièrement l'assurance de l'affection fraternelle et du dévouement chrétien avec lesquels je suis

Votre respectueux serviteur et Frère en Jésus-Christ,

Signé, MARTIN-PASCHOUD, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE SPÉCIAL DE LUNERAY (Rouen).

Le Consistoire de l'Église Réformée de Luneray, à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

La note insérée par le Secrétaire de votre Vénérable Compagnie dans plusieurs de nos feuilles religieuses, nous est parvenue; mais nous avons pensé devoir attendre pour vous écrire, la communication plus régulière que la note devait au besoin suppléer. Dans la journée d'hier seulement, Monsieur le Président de notre Consistoire-Général nous a transmis votre invitation première adressée au Consistoire de Paris, avec mission de l'étendre à toutes les Églises Réformées de la France septentrionale.

Si nous vous adressions des députés qui dussent être confiés à votre hospitalité, le retard que le Président de notre Consistoire-Général a mis à sa communication, et le temps pendant lequel nous l'avons attendue, ne nous permettraient pas de vous faire connaître notre députation à l'époque indiquée par votre Secrétaire. Mais notre Pasteur actuel, qui n'a pas encore entièrement quitté Genève, y conserve encore sa demeure, et vraisemblablement notre Pasteur sera notre seul député. Sans désigner inutilement aucun laïque qui s'adjoigne à lui, nous ne voulons pas nous exclure tous, mais il est presque impossible qu'aucun de nous triomphe des empêchemens qui nous retiennent. Pour les uns des circonstances de famille, pour

d'autres une santé débile, ou bien l'âge avancé qui craint les voyages; pour les agriculteurs, une saison où les occupations se pressent; pour les commerçans, un genre de commerce où l'on n'a pas de remplaçans, créent des obstacles qui nous condamneront tous, selon toute apparence, à regretter de loin l'obligation de rester.

Du moins nous ne laisserons point échapper l'occasion que nous présente le voyage de notre Pasteur, qu'une affaire personnelle mène à Genève, mais qui se félicite de ce que dans ce moment les affaires personnelles s'accordent si bien pour lui avec les sentimens de l'ecclésiastique, pour le charger de nous représenter parmi vous, et vous exprimer par son organe tous nos regrets.

Oui, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, pour aucun chrétien réformé, digne de ce nom, pour aucun réformé français, fidèle à son passé, le grand jour où la population genevoise adopta la Réforme, et dont vous vous apprêtez à célébrer le troisième retour séculaire, ne saurait s'enfuir inaperçu parmi les jours. Votre fête est celle de la France réformée. La date de votre Réforme est la véritable date de la nôtre. N'avoir ni joie ni gratitude pour votre Réformation, ce serait n'avoir point d'amour pour la nôtre. Ces deux Réformations sont étroitement confondues, indivisiblement unies. Tels sont, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, les sentimens unanimes que votre invitation éveille dans notre sein.

Vous n'en douterez point non plus, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, une émotion personnelle à l'idée d'un affranchissement d'où dériva notre liberté, n'est point la seule que nous sachions ressentir. Nous nous associons du fond du cœur à vos émotions genevoises. Nous n'avons point reçu de Genève une succession de bienfaits religieux si majeurs et si multipliés,

sans avoir contracté vis-à-vis d'elle une dette de sympathie douce à payer. Tous ces biens d'honneur, de noble renommée, de liberté civile autant que religieuse, de prospérité de toute espèce, de progrès en tout genre, qui découlèrent pour Genève de l'adoption de la Réforme, nous nous en réjouissons, nous les fêtons avec elle, nous en louons avec elle l'Éternel qui les lui dispensa. Et de même que pour nos actions de grâces à défaut de notre présence, la communauté de nos prières que vous réclamez pour le 23 août prochain, vous est assurée, non-seulement en notre titre de corréligionnaires, occupés de la commémoration d'une faveur commune; mais aussi pour Genève, pour que l'Éternel continue à Genève ses bénédictions passées.

Prier ainsi pour vous, Messieurs et très-honorés Frères en notre Seigneur Jésus-Christ, ce sera d'ailleurs encore prier pour nous-mêmes. Dans notre esprit en effet, le rôle religieux de Genève à l'extérieur est loin d'être terminé. L'Église Réformée, pour achever le sien, spécialement en France, a besoin de l'élévation de vues qui vous caractérise. Plus que jamais peut-être, il lui faudrait se présenter dans la lice, unie pour être puissante. Héritiers des principes des Réformateurs, mais plus qu'eux en acceptant les conséquences à travers des divergences d'opinion constamment renaissantes, à toutes les portions de la Réforme, pour les rallier l'une à l'autre, vous ne cessez de signaler, avec les droits que toutes réclament, la règle invariable à laquelle toutes souscrivent. Et la tolérance que nous professons entre Chrétiens uniformément soumis à la Bible, pour certaines diversités d'opinions, ne participe en rien de cette élasticité trop facile qui finirait par enlever au Christianisme sa nature la plus intime et ses traits les mieux déterminés, sous prétexte de le rendre plus large. Pour vous aussi, Messieurs,

il est des bases immuables en-dehors desquelles, sans jamais inspirer vos croyances, vous n'hésitez point à déclarer que pour votre part et dans votre pensée, il n'y aurait plus de Christianisme possible. Pour vous aussi la latitude laissée aux interprétations particulières, ne pourrait jamais s'étendre jusqu'à importer dans l'Église des erreurs dangereuses aux conditions essentielles du salut, ni jusqu'à lui proposer des lois différentes de la morale parfaite de Jésus-Christ. La liberté d'interprétation a pour juste limite la sincérité de la croyance et la sincérité de la foi, pour gage nécessaire la sainteté de la vie à l'égard de laquelle on ne peut admettre de variation. Seulement, où l'esprit de l'Évangile pourrait se retrouver le même au milieu de la diversité des formules, vous n'avez voulu opter pour aucune; où la Bible pourrait être diversement comprise avec des dispositions également irréprochables, vous n'avez pas voulu prescrire aux intelligences plus d'identité dans leurs conceptions que Dieu lui-même n'en avait établi. Réservant à la parole divine la pleine puissance de son éternelle autorité, vous avez voulu prévenir sur quelques points la tyrannie de l'homme. A de telles doctrines on doit reconnaître la religion du Christ, réellement réformée, fidèlement ramenée à sa beauté, à sa simplicité premières. Et c'est ainsi professée, qu'actuellement dans notre France ses progrès seraient rapides autant que salutaires, nous en avons la conviction profonde, si tous les réformés, dans l'intérêt général de l'Église, s'unissaient dans ces vues. Que l'Éternel donc vous continue les secours de son Esprit de lumière, et que vos exemples vous suscitent de nombreux adhérens. Marchant d'un pas ferme dans la route que vos principes vous tracent, signalez-vous de plus en plus aux réformés, par l'excellence de vos connaissances, par la sagesse de vos mesures, par la pureté de votre zèle. L'in-

justice et la calomnie s'attachent, comme de préférence, aux caractères les plus dignes, et vous ont attristés en essayant de vous flétrir. Il arrive souvent que moins on flatte, moins on épouse les passions des hommes, et plus on s'expose aux attaques. Les partis les plus opposés outragent de concert qui les évite tous. Mais le temps fait justice à la vérité, et vous saurez attendre sans vous laisser ébranler. Pour nous, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, qui sommes pénétrés des avantages qu'aurait en ce moment pour la Réforme un grand acte d'unité, comme des relations ecclésiastiques suivies avec votre ville nous ont permis dès long-temps de bien apprécier le Clergé genevois, c'est avec une vive douleur que nous avons reconnu, dans les décisions récentes de plusieurs Églises, le triste résultat de calomnies et d'intrigues de parti dont la religion se déclare souillée, et nous déplorons amèrement que des imputations mensongères, admises avec une légèreté coupable, en aient détourné beaucoup de choisir avec empressement pour l'acte dont nous sentons l'importance, la ville que son histoire désignait le mieux pour cette destination.

Agréez, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, l'expression de notre haute considération et de nos sentimens fraternels.

Délibéré en Consistoire à Luneray, le 28 juin 1835.

Signés, D. Lardans, *Ancien*, Jean Lardans, P. L'Heureux, Louis L'Heureux, Jean Calbry, Jean Michel, P. Pigué, J.-Q. Collen, P. Larchevêque, Jaq. Lardans, P.-T. Legrand, J. Poullain, D. Lhellain, P. Poulain, Isaac Boulan.

CONSISTOIRE DE MARSILLARGUES.

A Monsieur Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs de Genève, et Président du Comité du Jubilé.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Marsillargues, à Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs de Genève, et Président du Comité du Jubilé.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur!

Sur l'invitation qui a été faite de la part de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, et au nom du Comité du Jubilé, aux divers Consistoires composant l'Église Réformée de France, à participer par des délégations prises dans leur sein, au Jubilé qui doit se célébrer en août prochain, à la commémoration de la bienheureuse Réformation, le Consistoire de Marsillargues, département de l'Hérault, s'est réuni en séance générale et a délibéré ce qui suit sur cet objet : Le Consistoire donne une pleine adhésion aux sentimens religieux qui ont guidé nos corréligionnaires de Genève à célébrer un Jubilé en l'honneur de la Réformation, prend un vif intérêt à cette fête, et a nommé comme leurs députés chargés de représenter leur Église, Messieurs Junior Devèze, Pasteur de Saussines, l'une des sections de notre Consistoriale, et Antoine-André

Bassaget, Maire de la ville de Marsillargues et membre du Consistoire.

Président, je suis invité à vous en transmettre la communication et celle des vœux profonds que nous adressons au Seigneur, pour que cette fête reçoive toute sa précieuse bénédiction et laisse dans nos cœurs de longues traces de reconnaissance et d'amour pour son saint nom.

Je suis heureux aussi, Monsieur, de trouver cette occasion de vous présenter mes sentimens fraternels, et les salutations respectueuses avec lesquels je suis

Votre dévoué serviteur,

Signé, C. TEISSONNIÈRE, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE MAZAMET.

A Monsieur Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

Mazamet, 12 juillet 1835.

Le Pasteur, Président du Consistoire de l'Église Réformée de Mazamet (Tarn), à Monsieur Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé, à Genève.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

Au reçu de la circulaire que vous avez bien voulu m'adresser, relative à la troisième fête séculaire que l'Église de Genève se dispose à célébrer le 23 août prochain, j'ai convoqué le Consistoire-Général, qui a fait de l'invitation

que vous me transmettez l'objet d'une délibération spéciale.

Ce n'est point sans une émotion profonde, Monsieur et très-honoré Frère, que nous voyons la ville de Genève, boulevard du Protestantisme, et fidèle à sa devise, *Post tenebras lux*, publier le troisième Jubilé de notre bienheureuse Réformation. Une députation serait glorieuse de pouvoir, pendant ce grand jour, se trouver dans vos murs, et fraterniser personnellement avec les membres de la Vénérable Compagnie; mais le Consistoire se trouve malheureusement dans l'impossibilité de se faire représenter à cette fête. Il me charge de vous en exprimer tous ses regrets.

Mais loin de partager l'indifférence, ou le mauvais vouloir des Classes intolérantes de Lausanne, de Vevey, de Morges, de Payerne, et de l'Assemblée-Générale de l'Église d'Écosse, nous affirmons que nous prenons tous le plus grand intérêt à l'auguste cérémonie qui se prépare. Ne pouvant le témoigner autrement, le Consistoire a décidé qu'il serait célébré le 23 août dans toute l'étendue de sa Consistoriale, un service solennel pour célébrer, à l'instar de Genève, la fête de la Réformation, et joindre avec la plus douce sympathie, nos vœux à tant de vœux, nos prières à tant de prières.

Ce jour-là nous serons donc en esprit avec tous les hommes illustres, honorables et distingués qui composeront votre assemblée solennelle. Dieu veuille, Monsieur et très-honoré Frère, vous assister tous extraordinairement de son Esprit de lumière, de force et de charité.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de la plus haute considération, Monsieur et très-honoré Frère,

Votre très-humble serviteur et Frère
en Jésus-Christ notre Seigneur,

Signé, Dardier, *Pasteur*.

CONSISTOIRE DE MEAUX,

A Monsieur Basset fils, Président du Comité du Jubilé,

Le Président du Consistoire de Meaux, à Monsieur le Président du Comité du Jubilé à Genève.

Meaux, le 5 août 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur,

Nous avons appris avec une bien vive joie que l'Église de Genève se prépare à célébrer le 23 août prochain, le troisième Jubilé séculaire de sa glorieuse Réformation; aussi nous nous sentons pressés de manifester à la Vénérable Compagnie des Pasteurs qui la représentent, combien de vœux nous adressons au ciel pour son avenir, et le désir profondément vif où nous sommes, de voir l'effet produit par cette fête providentielle, retentir dans toute la chrétienté. Quant à nous chrétiens réformés de la Brie, derniers restes de la plus ancienne Église Protestante de France, aujourd'hui l'une des plus malheureuses, nous ouvrirons nos modestes sanctuaires le 23 août, pour bénir le Seigneur de ce qu'il vous a conservés, et nous et toutes les autres Églises, jusqu'à ce jour-là; et nous joindrons nos prières aux vôtres, pour implorer de sa miséricorde infinie une nouvelle mesure de sa grâce et de son Esprit, qui nous fasse comprendre à tous notre devoir d'accomplir son œuvre, et devenir entre ses mains des instrumens préparés et utiles au salut éternel des âmes, au bonheur de l'humanité.

Nous ne serons pas représentés pendant votre fête en réalité, mais nous assisterons tous en esprit au bienheureux Jubilé de votre sainte Réformation.

Veuillez recevoir, Monsieur et très-honoré Frère, l'assurance de la considération la plus profonde de votre

Très-humble serviteur et Frère en Jésus-Christ,

Signé, S.-Gal. LADEVÈZE.

Meaux, le 12 août 1835.

Le Président du Consistoire de Meaux à Monsieur le Président du Comité du Jubilé.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Seigneur,

J'ai l'honneur de vous présenter Monsieur le Pasteur Hervieux, chargé par le Vénérable Consistoire de Meaux de représenter la plus ancienne des Églises Réformées de France, pendant votre glorieuse et sainte fête du Jubilé, ce digne et respectable Pasteur est chargé de vous exprimer tous les vœux que nous adressons au Seigneur pour la prospérité de votre Église.

Nous ne pensions pas avoir le bonheur d'assister à votre sainte fête, lorsqu'une circonstance fortuite ayant fortement engagé Monsieur le Pasteur Hervieux à se rendre en Suisse, nous nous sommes empressés de le désigner comme notre représentant.

Veuillez recevoir, Monsieur et très-honoré Frère, l'assurance de la considération la plus profonde de votre

Très-humble Frère en notre Seigneur Jésus-Christ,

Signé, F.-Gal. LADEVÈZE, *Président*.

CONSISTOIRE DE MENS.

(Isère.)

Mens, le 21 juillet 1835.

A Monsieur Basset fils, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

ÉGLISE CONSISTORIALE CHRÉTIENNE-RÉFORMÉE DE MENS.

Le Consistoire de Mens, à Monsieur le Pasteur Basset, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé à Genève.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ,

L'invitation que vous avez bien voulu nous adresser par votre honorable lettre du 16 juin dernier, au nom de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, de prendre part à la troisième fête séculaire de votre glorieuse Réformation, ne saurait être entendue avec indifférence. Pour notre part nous y avons été fort sensibles.

Les Églises de France se rappelleront toujours avec une sincère gratitude ce que Genève a fait pour elles. Nos cœurs sont émus jusqu'aux larmes en lisant dans notre Martyrologe le dévouement, les souffrances et la mort de ces apôtres que vous nous envoyiez, il y a trois siècles, pour nous annoncer la bonne nouvelle du salut gratuit en Christ crucifié. Pourrions-nous aussi oublier la généreuse hospitalité, les vifs témoignages de sympathie fraternelle, les secours de tous genres que nos pères ont reçus dans votre ville, lorsque les persécutions les forçaient à abandonner leur chère patrie pour s'enfuir précipitamment dans une terre étrangère?

C'était au nom du Christ de Nazareth le seul Sauveur des âmes, que Genève envoyait en France des messagers de vie! C'était pour l'amour de Christ qui avait aimé les siens d'un amour infini, que Genève recevait avec joie les pèlerins échappés à la grande tribulation.

Mais en nous transportant par la pensée au temps de la bienheureuse Réformation de Genève, ce n'est pas seulement à votre affranchissemeut du joug de Rome papale, à la conquête de votre liberté civile, à votre gloire littéraire et aux autres illustrations temporelles de votre ville que nous regardons; tous ces avantages quelque précieux qu'ils soient, n'ont été que les fruits de la prédication des doctrines saintes de l'Évangile de Jésus. Est-ce que sans la foi qui les animait nos Réformateurs auraient pu faire la guerre à la Bête et la vaincre? Est-ce que sans cet Évangile qui est la puissance de Dieu en salut à tout croyant, ils auraient pu avec vérité afficher sur vos murs, *Post tenebras lux?* Ne vous y trompez pas, Monsieur et très-honoré Frère, c'est parce que nos Réformateurs prêchaient l'affranchissement que donne le Fils de Dieu, que votre ville a pu compter des hommes véritablement libres! c'est parce que l'Esprit du Seigneur était avec eux qu'ils étaient dans la liberté! (2 Cor. III, 17.)

Nous éprouvons ici le besoin, Monsieur et très-honoré Frère, de vous dire que c'est avec une vive douleur que nous avons appris que la majorité des membres de la Compagnie des Pasteurs a renié la plupart des doctrines de la Réformation. Nous sommes navrés en voyant dans vos journaux et vos autres publications, avec quel mépris, quelle injustice on parle de la foi, de la piété et de la charité de ces grands serviteurs de Dieu. Tout nous porte à croire que si le célèbre Calvin se relevait de sa tombe de Plainpalais et venait redemander sa chaire de théologie, elle lui serait refusée, les portes de

Saint-Pierre lui seraient fermées, il serait expulsé de la Compagnie des Pasteurs comme on en a expulsé des hommes respectables, auxquels on n'a fait d'autres reproches que d'être trop fidèlement attachés aux doctrines que les Réformateurs avaient extraites mot à mot de la Parole de Dieu.

Rappelez ces chrétiens sincères et si estimables à tous égards, invitez-les à prêcher dans vos temples et à prendre part à vos délibérations. Si ce ne peut être une même foi, qu'au moins ce soit une large tolérance qui préside à votre Jubilé. Que dans les douces étreintes de la charité qui est le lien de la perfection, tous les interdits, toutes les barrières, soient levés, et que tous les Pasteurs sortis de votre académie ou invités à votre fête, puissent prêcher dans vos temples selon le don qu'ils ont reçu de Dieu.

Que l'esprit d'affranchissement, de liberté, de charité qui est en Christ, soit répandu avec abondance sur les Magistrats, les Pasteurs et les troupeaux de tout votre Canton!

Veuillez agréer, Monsieur et très-honoré Frère, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Consistoire et en son nom :

Signé, BLANC, *Pasteur*, Président.

Le secrétaire du Consistoire,[1]

[1] Ces derniers mots écrits par M. Blanc n'étaient accompagnés d'aucune signature.

(*Note du Secrétaire de la Compagnie.*)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE MONTAUBAN.

A Monsieur le Pasteur Bussel, Président du Comité du Jubilé.

Montauban, le 12 mai 1835.

A Messieurs les Président, Secrétaire et Membres du Comité du Jubilé.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

La Faculté de théologie protestante de Montauban a reçu avec joie et avec reconnaissance, de la part de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, et par votre Comité spécialement chargé de présider à la fête du Jubilé de la bienheureuse Réformation dans votre cité, l'invitation fraternelle et honorable de vous envoyer des députés pour la représenter dans cette solennité religieuse et séculaire; outre que vous n'avez point limité le nombre de ces députés, vous avez encore l'honnêteté d'ajouter, que si quelques-uns de Messieurs les Pasteurs peuvent se joindre à notre députation, cela vous sera d'autant plus agréable, et que tous seront également bien accueillis par vous.

Le désir de répondre à une telle invitation et d'assister à un Jubilé si solennel, ne manque à aucun de ceux que votre lettre convie; sans la grande distance à franchir, et les circonstances particulières de plusieurs d'entre nous qui contrarient ce désir, vous nous verriez arriver en corps plutôt que par députation; et nous aurions beaucoup moins tardé à vous remercier, si ce n'eût été pour

vous indiquer plus présisément en réponse quels d'entre nous espèrent pouvoir se présenter à vous de notre part. Actuellement nous avons tout lieu de croire que Monsieur le Professeur Floris partira pour Genève. Il n'est pas aussi certain que Monsieur le Professeur Jalaguier et Monsieur Bonnard, notre Doyen, puissent s'y rendre, quoiqu'ils en fassent le projet qu'ils réaliseront bien volontiers si Dieu le permet.

Mais avant la fin de juin, nous aurons l'honneur, Messieurs, de vous informer aussi exactement que possible des noms de ceux que nous députerons, et des autres personnes qui se proposeraient de les suivre.

En attendant nous prions Celui de qui, par qui, et pour qui sont toutes choses, à la gloire duquel nous souhaitons pouvoir nous réjouir saintement avec vous, en lui rendant grâce pour le bienfait de la Réformation, et en lui demandant de nouvelles et très-abondantes bénédictions pour toutes les Églises Évangéliques, qu'il daigne rendre propices et bénies toutes les circonstances extérieures, et bien disposer les cœurs par sa grâce, afin que la célébration de votre troisième Jubilé contribue puissamment à l'édification, à la paix fraternelle, et à l'avancement du glorieux règne de notre adorable Rédempteur dans les âmes, et dans les heureuses contrées où notre langue est en usage.

Daignez, Messieurs et très-honorés Frères, agréer avec nos remercîmens l'expression des sentimens de la charité chrétienne que la foi en Jésus-Christ notre unique Sauveur et Chef nous inspire à votre égard.

Pour la Faculté :

Signé, J. Bonnard, *Doyen*.

Montauban, le 23 juin 1835.

A Messieurs les Président, Secrétaire et Membres du Comité du Jubilé à Genève.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ,

Une lettre de Monsieur le Doyen vous a annoncé que la Faculté avait accepté avec joie et reconnaissance votre fraternelle invitation, et qu'elle se proposait de désigner avant la fin de juin, des députés pour la représenter à la fête religieuse qui se prépare dans votre ville.

Réalisant son projet, la Faculté a désigné dans sa séance du 19 juin dernier, Monsieur le Doyen Bonnard et Monsieur le Professeur Floris, la députation pouvant d'ailleurs s'augmenter éventuellement, dans le cas où les circonstances particulières des autres Professeurs leur permettraient de se sendre à une réunion si solennelle, si imposante, si intéressante à tant de titres. Car nul doute, Messieurs, que chacun de nous n'eût désiré de célébrer sur les lieux mêmes la fête séculaire de la Réformation de Genève; mais s'il ne nous est pas donné d'y être tous présens de corps, nous y assisterons en esprit, nous joindrons nos chants à vos chants, nos prières à vos prières, pour bénir le Seigneur à cause de ses dispensations miséricordieuses envers son Église, et pour lui demander de ranimer parmi les enfans de la Réforme les sentimens d'une foi pure et d'une ardente charité.

Puisse la solennité qui s'approche, laisser dans les âmes l'impression la plus salutaire et la plus profonde! Puisse-t-elle faire apprécier de plus en plus la liberté religieuse, fruit à jamais béni de la Réformation, et porter chacun à s'en prévaloir pour avancer dans la connaissance du Christ

notre Sauveur, le Chef suprême et l'unique espérance de l'Église.

Daignez, Messieurs et très-honorés Frères, agréer l'expression de nos sentimens fraternels et de notre chrétienne affection.

Pour la Faculté :
Signé, J. Bonnard, *Doyen.*
Encontre, *Professeur*, Secrétaire.

CONSISTOIRE DE MONTPELLIER.

Montpellier, le 1er juillet 1835.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée-Consistoriale de Montpellier, à Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, du Comité du Jubilé.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ,

J'ai reçu la circulaire que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 23 juin dernier. Depuis quelque temps nous nous étions occupés en Consistoire, de la députation à la grande fête jubilaire de la Réformation de Genève, sur l'invitation que la Compagnie des Pasteurs avait bien voulu nous faire par l'organe du Consistoire de Nîmes.

Messieurs les Pasteurs Lissignol et Lardat, qui s'étaient d'abord offerts pour être de la députation, et qui avaient été agréés, nous ont dit au dernier Consistoire, il y a huit jours, de ne pas les y comprendre, vu que Monsieur Lardat a des accès de fièvre. Monsieur Lissignol ne donna aucune raison de son changement de résolution.

Ce sera donc moi, s'il plaît à Dieu, qui aurai l'hon-

neur de représenter le Consistoire de Montpellier auprès de nos vénérés Frères de la Compagnie des Pasteurs de l'Église de Genève ; il est possible qu'un de nos Anciens du Consistoire se trouve dans votre ville vers le 23 août; alors il se joindrait à moi, mais je ne puis donner aucune certitude à ce sujet.

Vous ne devez pas douter, Monsieur et très-honoré Frère, de la satisfaction que j'éprouverai de me trouver auprès de vous dans une circonstance éminemment remarquable, de revoir une ville où mon père reçut le jour en 1725, et que je n'ai pas visitée depuis janvier 1794 de néfaste mémoire. Voulant faire une petite excursion dans le canton de Vaud, je ferai en sorte d'être rendu quelques jours avant l'époque indiquée. Ceux qui ne répondront pas à votre fraternel appel, ne pourront alléguer son *étroitesse*.

Veuillez agréer, Monsieur et très-honoré Frère, l'expression des sentimens distingués et du dévouement respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur et Frère en Jésus-Christ,

Signé, H. MICHEL, *Pasteur*.

Veuillez présenter mes respects empressés à Messieurs de la Compagnie des Pasteurs, vos collègues.

CONSISTOIRE DE MULHAUSEN.

Mulhausen, le 2 août 1835.

Le Président du Consistoire de L'Église Réformée de la ville de Mulhausen, à Monsieur le Pasteur Ph. Basset fils, ancien Modérateur et Président du Comité du Jubilé à Genève.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

m'adresser en date du 16 juin, ayant pour but de prévenir le Consistoire de ma présidence que le 23 de ce mois, l'Église de Genève se dispose à célébrer le troisième Jubilé de sa bienheureuse Réformation. Vous y ajoutez, Monsieur et très-honoré Frère, l'invitation fraternelle d'assister par députation à l'importante solennité de ce jour mémorable.

Je me suis empressé de placer cette lettre sous les yeux du Consistoire, dans sa séance du premier de ce mois; elle a pénétré les membres présens de l'intérêt le plus vif et le plus prononcé, et tous d'un mouvement spontané ont exprimé, non-seulement leur profonde reconnaissance de votre bienveillante invitation, mais encore leur désir ardent d'assister à une cérémonie, qui par sa nature, par sa tendance et par la commémoration qui en est l'objet, réunira dans son ensemble tous les élémens d'une fête imposante et sublime.

Ému de ces sentimens, le Consistoire a désigné dans son sein une députation chargée de l'agréable mission de se transporter à Genève à l'époque indiquée, à l'effet d'être auprès de vous l'organe de ses vœux et de ses félicitations, et de partager avec vous l'allégresse du beau jour qui se prépare. Son choix s'est arrêté sur:

Messieurs Pierre Tachard, l'un de ses Pasteurs, et
Mathias Thierry, son Secrétaire.

Le premier de ces Messieurs a bien voulu promettre de se rendre au désir de ses collègues, mais le second prévoyant avec quelque probabilité des empêchemens majeurs, a éprouvé le regret de ne pouvoir s'y engager que conditionnellement.

Dans tous les cas et à défaut d'un second député, ce que toutefois j'aime à regarder comme problématique, le Consistoire de Mulhausen sera représenté chez vous, par Monsieur le pasteur Tachard, et je me permets d'a-

vance, de vous le recommander en cette qualité de la manière la plus formelle et la plus empressée.

Il aura le bonheur de vous exprimer de vive voix, les sentimens d'estime et d'attachement fraternel que l'Église de Mulhausen nourrit pour sa sœur chérie de Genève, et qu'elle sera toujours charmée d'activer et de cultiver soigneusement.

Agréez, Monsieur et très-honoré Frère, l'assurance de la haute considération et du devouement sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur et Frère en Christ,

Le Président du Consistoire,

Signé, S. CLEMANN.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève. — Affaire du Jubilé de la Réformation.

Mulhausen, le 4 juillet 1835.

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs!

L'invitation que vous avez adressée aux l'Églises de France, de se faire représenter au Jubilé de la Réformation qui doit être célébré dans votre ville le 23 août prochain, a engagé le Consistoire du Mulhausen à vous déléguer un de mes collègues pour se réunir à vous dans cette occasion solennelle. La décision en a été prise à la presqu'unanimité des membres présens à la dernière réunion consistoriale. Je dois à ma conscience de vous déclarer, que je n'y ai pas coopéré et que je ne prends aucune part à cette mission. Au point où

en sont venues les choses, la participation à cette fête, et par conséquent aussi la commission d'y assister, peuvent être regardées comme une profession de néologisme que dans mon intime conviction je renie. Plusieurs écrits et publications, qui ont paru sous vos auspices, me portent à croire que votre Jubilé ne sera pas la sanction de la foi de nos Réformateurs. Je ne reconnais comme christianisme que le piétisme qui est le sentiment de la faiblesse, des péchés et de la corruption de l'homme, le recours à la grâce et à la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ, et la demande du Saint-Esprit pour avoir un nouveau cœur et pour accomplir la volonté de Dieu. Tout ce qui ne repose pas sur cette base fondamentale de notre sainte religion, qui n'admet pas de révélation et qui rejette les mystères n'est plus la doctrine de notre divin Maître, et je me range sous ce rapport du parti de l'Église d'Écosse et des trois Classes du Canton de Vaud, qui vous ont fait cette même déclaration. Que ceux qui croient que l'homme a encore sa dignité primitive, qu'il peut mériter le salut par ses œuvres et faire le bien par sa propre volonté, en fassent une franche profession, tout en laissant aux autres leur ancienne croyance. Il n'y aura alors rien à redire, et, qui voudra s'ériger en juge de ses frères de religion différente! Mais aussi long-temps que sous l'apparence de conformité en matière de foi on fait preuve de principes diamétralement opposés, la protestation devient un devoir. La science a son grand prix, mais qu'elle se tienne dans ses limites, et que l'intelligence humaine ne cherche pas à comprendre par ses définitions ce qui est bien au-dessus d'elle. Ce sera alors la vraie philosophie. Quant à la foi, ses objets sont beaucoup trop sublimes pour que nous ne dussions pas les adorer en toute humilité, quelque incompréhensibles qu'ils

soient pour nous. Cette même conviction, Messieurs, se lie aux sentimens d'estime et de charité que je vous dois et que je vous prie d'agréer. Puissions-nous de plus en plus nous unir et croître en Celui qui peut seul nous éclairer et nous conduire à félicité.

Agréez, Messieurs et très-honorés Frères, l'assurance de la considération distinguée de votre très-dévoué serviteur et Frère,

Signé, GRAF,
Pasteur de l'Église Réformée de Mulhausen.

CONSISTOIRE DE NÉRAC.

A Monsieur Basset fils, Pasteur et Modérateur de la Vénérable Compagnie.

Nérac, le 9 août 1835.

Le Consistoire de l'Église Réformée de Nérac, à Messieurs les Membres de la Vénérable Compagnie de l'Église de Genève.

Messieurs et honorés Frères,

Nous venons vous offrir nos remercîmens pour la communication que vous avez bien voulu nous faire par votre lettre du 16 juin, et vous exprimer toute la part que nous prenons à la cérémonie religieuse que vous préparez à l'occasion du Jubilé séculaire de votre glorieuse Réformation. Il nous est imposible, Messieurs, de tourner nos souvenirs vers l'époque mémorable que vous vous proposez de rappeler par votre fête, sans éprouver de vifs sentimens de gratitude envers le Seigneur, qui, dans ces temps anciens, a fait parmi et par vos ancêtres de si

grandes choses pour l'honneur de son Évangile de paix et de salut.

Les Églises Réformées de France ont eu une part trop directe et trop abondante aux bénédictions évangéliques dont l'Église de Genève a été autrefois le canal, pour ne pas se sentir pressées de vous témoigner leurs sentimens affectueux, et leurs désirs profonds de voir toute votre Église redevenir une lumière éclatante et une puissante bénédiction. Pour que ce bienheureux but soit atteint, nous souhaitons vivement que votre Église professe tout entière les vérités fondamentales du christianisme, vérités seules salutaires et qui seules véritablement sanctifient, qui sont exposées avec tant de fidélité scripturaire et avec une si remarquable unanimité dans la confession de foi helvetique, et dans les professions de foi de toutes les Églises Protestantes du monde.

Ces vérités qui autrefois ont placé si haut la gloire et l'influence de l'Église de Genève, ont toujours eu, nous le savons, de fidèles adhérens, et nous espérons qu'étant mieux appreciées et mieux étudiées, elles rallieront de nouveau autour de Jésus-Christ qui est le vrai Dieu et la vie éternelle, tous les Pasteurs, tous les Professeurs et tous les membres de l'Église de la Réforme. Puisse à l'occasion de la fête que vous allez célébrer, ce grand résultat être atteint parmi vous, par la miséricorde du Chef de l'Église! c'est notre ardent désir, c'est notre fervente prière à Dieu.

Recevez l'assurance de la haute considération et du dévouement avec lesquels nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très-humbles serviteurs et Frères,

Signés,[1] J.-P. CABOS, *Pasteur;* D. NOLIBÉ, LANDIÉ, MAZERÈS, ZASSON, P. GAUSSELIN, *Anciens;* AUDEBEZ, LAPORTE, PENOUIL, LANDIER, MAZERÈS, LESPIAUT, DURAND, *Diacres*.

[1] Monsieur le Pasteur Hasemann se trouvant absent n'a pu joindre sa signature à celles qui suivent.

CONSISTOIRE DE NIMES.

(Département du Gard.)

Nîmes, le 1835.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Nîmes, à Monsieur Basset, Pasteur, Président de la Commission de la fête de la Réformation à Genève.

Église Réformée de Nîmes.

Monsieur et très-cher Frère !

Mon séjour à Paris a retardé la réponse que le Consistoire devait à la communication que vous avez eu la bonté de lui faire par votre lettre du dernier. A mon retour, je me suis hâté de porter devant lui cette affaire. Il a entendu votre lettre avec le plus vif intérêt, et a décidé de s'associer à la joie et aux bons résultats d'un pareil anniversaire, en députant mon digne collègue, Monsieur le Pasteur Fontanés, pour le représenter auprès de vous. En même temps, pour entrer dans vos intentions, il m'a chargé d'écrire aux Consistoires du midi de la France, dans un rayon assez étendu, et de leur envoyer copie de votre lettre; ce que j'ai fait. Si quelques-uns me répondent directement, j'aurai l'honneur de vous informer de leurs intentions.

Avec quel plaisir je me serais associé personnellement à cette fête, dans une ville à laquelle je dois tant, où se concentrent pour moi de si doux souvenirs,

et où j'ai laissé tant d'amis, si le long voyage que je viens de faire à Paris dans l'intérêt de nos Églises ne m'ôtait à peu près tout espoir d'en effectuer un autre à un aussi court intervalle. Mais mon cœur sera au milieu de vous: il partagera toutes vos émotions, et ses prières ne seront pas les moins ardentes pour la prospérité et les progrès de Genève.

Veuillez agréer, cher Frère, et présenter à vos collègues l'assurance de l'attachement sincère et du profond respect de celui qui a l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur
et Frère en Jésus-Christ,
Signé, VINCENT, *Pasteur*.

Nîmes, le 27 juin 1835.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Nîmes, à Monsieur le Pasteur Basset à Genève.

Monsieur et très-cher Frère en Jésus-Christ,

Dans la dernière séance, le Consistoire que j'ai l'honneur de présider a pris en considération la partie de votre honorée lettre du   par laquelle vous demandez, au nom de l'Église de Genève, la communauté de ses prières pour le Dimanche 23 août prochain, à l'occasion de la fête séculaire de la Réformation de Genève. Les liens qui ont toujours uni l'Église de Genève aux Églises Protestantes de France, et en particulier à celle de Nîmes, sont trop étroits, pour que cette demande ne fût pas accueillie. C'est de Genève que nous sont venus les premiers Réformateurs; c'est de Genève que nous sont venus les secours les plus précieux, quand la Réfor-

mation était poursuivie en France par le fer et le feu. C'est de Genève que nous est venue l'instruction, quand toute autre source nous était fermée. Si le protestantisme n'a pas péri dans le midi de la France sous la violence d'un roi jusque-là tout-puissant; s'il ne s'est pas éteint dans l'ignorance et la superstition pendant un siècle tout entier, où il n'avait aucun autre moyen d'instruction, c'est à l'Église de Genève, et aux ressources qu'elle était parvenue à nous créer, que nous le devons. Et maintenant, si l'affranchissement de la pensée religieuse, que la première elle a franchement tenté, a fait naître dans son sein et autour d'elle, des nuances, des diversités même assez profondes, dans la manière d'envisager quelques-unes des parties mystérieuses du christianisme, nous n'avons pas cru que ce fût une raison pour nous de lui refuser la communauté de nos prières; il nous a semblé plus urgent au contraire de prier pour elle et avec elle le Père des esprits, afin qu'il fasse briller la vérité, et surtout qu'il arrache des âmes toutes les passions qui l'obscurcissent. Nous espérons que votre profond attachement pour l'Évangile, votre esprit de tolérance et de paix, feront tourner au bien de l'Église et aux progrès de la piété, cette crise que vous n'êtes pas seuls à éprouver. Le christianisme en sortira, nous en avons la confiance, plus puissant et plus pur. En lui est la vie et la vérité; vous ne voulez, nous ne voulons que lui; que Dieu veuille couronner vos efforts et les nôtres pour le bien comprendre, le bien sentir, et le faire fructifier dans le cœur de ceux qui nous écoutent.

Je dois ajouter aux renseignemens que j'ai déjà eu l'honneur de vous transmettre, que le Consistoire de Saint-Ambroix vous enverra pour député Monsieur Germain Encontre, et celui de Sommieres Monsieur Reboul.

Je crois vous avoir dit que celui de Vézenobre vous envoie Monsieur Amédée Fontanés. Monsieur Michel de Montpellier vient de nous écrire que Monsieur Lissignol ne venait pas. Monsieur Michel lui-même vient toujours. Je crois vous avoir annoncé Monsieur Nicolas d'Uzès. Monsieur Ferdinand Fontanés, mon collègue et digne ami, et Monsieur Durand de Castres, se sont donné rendez-vous ici pour partir ensemble. Combien ne suis-je pas peiné de l'impossibilité où je me trouve pour ma part de les accompagner! Mon cœur et mes prières seront avec vous.

Je demeure, Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Sauveur, avec une considération très-distinguée et des sentimens tout fraternels,

Votre très-honoré et très-obéissant serviteur,

Signé, VINCENT, *Pasteur*.

CONSISTOIRE D'ORTHEZ.

Orthez, le 12 août 1835.

A M. Ph. Basset fils, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

Le Consistoire de l'Église d'Orthez à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs et très-honorés Frères!

Nous venons vous exprimer les regrets que nous éprouvons, de ne pouvoir répondre à vos vœux, en députant quelques-uns de nous, pour aller assister à la célébration du troisième Jubilé de notre sainte Réformation.

Veuillez être persuadés, Messieurs et très-chers Frères, que nous ne nous associons pas moins à vous de cœur, dans cette occasion solennelle, pour bénir le Dieu de toute grâce excellente et de tout don parfait, d'avoir, dans son amour, fait luire aux yeux des premiers Réformateurs, la lumière de son saint Évangile, dégagée des ténèbres dont les hommes l'avaient enveloppé, et nous le prierons avec foi, avec ferveur et avec zèle pour le triomphe des principes et des dogmes qui, à l'époque dont vous allez célébrer l'anniversaire, furent hautement proclamés, car ces principes et ces dogmes sont les nôtres, et nous nous sentons heureux de pouvoir dire ici qu'eux seuls sont la base des instructions et des prédications de nos conducteurs spirituels.

Daignez agréer l'assurance de notre haute considération et l'hommage des sentimens fraternels avec lesquels nous avons l'honneur d'être, Messieurs et très-honorés Frères, vos très-humbles et très-dévoués serviteurs et Frères en Jésus-Christ,

Pour le Consistoire :
Signé, Nogaret, *Pasteur*, Président.
J. P. Gabriac, *Secrétaire*.

CONSISTOIRE DE PARIS.

Paris, le 28 avril 1835.

A Monsieur le Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Consistoire de l'Église Réformée de Paris.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur.

Nous avons reçu avec un vif intérêt la lettre que la

Vénérable Compagnie de Genève a adressée au Consistoire de l'Église Réformée de Paris, au sujet de la fête anniversaire que l'Église de Genève se dispose à célébrer cette année.

L'histoire de Genève offre un bel exemple de ce que la religion, ramenée à la pureté de sa source, a pu donner d'essor et de développement à une petite nation, et l'histoire des Églises Réformées proclame le rang honorable que cette faible cité a occupé au milieu d'elles, par l'influence de la religion, des lumières et des mœurs.

Sous ce double rapport, le retour de l'époque anniversaire de la Réformation de Genève doit exciter une vive sympathie dans toutes les portions de l'Église évangélique-Réformée; et les Églises de France, en particulier, sentiront se réveiller puissamment, dans cette circonstance, le souvenir des relations intimes et précieuses qu'elles ont soutenues et qu'elles soutiennent encore avec l'Église de Genève.

Pour nous, Messieurs et très-chers Frères, nous ne nous contenterons pas d'unir nos prières aux vôtres dans la grande solennité qui se prépare chez vous. Nous voulons y prendre une part plus active, et le Consistoire a désigné son Président, Monsieur Monod père, pour se rendre à Genève à cette époque, comme son député auprès de la Vénérable Compagnie. Le choix que nous avons fait de ce Pasteur, votre compatriote et membre agrégé de votre Compagnie, vous paraîtra un témoignage de plus de la sincérité des vœux qu'il sera chargé de vous exprimer au nom de l'Église de Paris.

Conformément à vos intentions, Messieurs, nous avons transmis votre invitation, par la copie même de votre lettre, aux Consistoires de Caen, Rouen, Bolbec, Lille,

Saint-Quentin, Meaux et Orléans, en les priant d'en donner connaissance chacun aux Églises sectionnaires de sa circonscription.[1]

Nous prions le Seigneur à cette occasion de renouveler sur votre Église ses bénédictions les plus abondantes, et de faire servir la fête solennelle de cette année à resserrer de plus en plus les liens de fraternité qui doivent unir toutes les Églises qui professent le pur Évangile.

Recevez, Messieurs et très-honorés Frères, l'expression de nos sentimens distingués de considération et d'affection fraternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.

Pour le Consistoire:

Signé, J. MONOD, *Pasteur*, Président.

G. LAFFON DE LADEBAT,

Membre et Secrétaire du Consistoire.

Copies de lettres adressées à M. le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Paris, par diverses Églises du Nord, en réponse à l'invitation qui leur a été envoyée de la part de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Bolbec, 4 mai 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 22 avril dernier, au nom de votre Consistoire pour celui de Bolbec, ainsi que les deux pièces qui l'accompagnent. Je m'empresserai de les mettre sous les yeux de Messieurs les Pasteurs et Anciens de cette Église,

[1] Voyez ci-joint les réponses de ces Consistoires. (*Note du Secrétaire de la Compagnie.*)

lors de notre première réunion consistoriale, et en attendant, je vous remercie de cette obligeante communication.

J'ignore, Monsieur et très-cher Frère, s'il sera possible à quelqu'un des Pasteurs de notre Consistoire, de se rendre à l'invitation fraternelle de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, mais présens ou absens, nous prendrons tous part à la touchante solennité qu'elle se prépare à célébrer, et le 23 août, nous joindrons nos prières aux siennes, pour implorer la bénédiction du Seigneur sur l'Église de Genève, cette Église glorieuse qui fut en quelque sorte pour la France le berceau de la Réforme, et d'où nous sont venus avec la lumière de l'Évangile, tous les bienfaits que cette lumière répand sur les peuples qu'elle éclaire.

Recevez, Monsieur et très-honoré Frère, etc.

Signé, MAUREL, *Pasteur.*

Saint-Quentin, 19 juin 1835.

Monsieur le Président!

Le Consistoire de Saint-Quentin, dans sa séance d'hier, a écouté la lecture de la lettre de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, lettre que vous avez bien voulu lui transmettre avec l'invitation d'envoyer un député de la Consistoriale pour assister au Jubilé. Le Consistoire, en regrettant qu'il lui soit impossible par diverses raisons de compter l'un de ses membres parmi les Protestans français qui auront le bonheur de se joindre aux Genevois pour célébrer un événement dont le souvenir excite toute sa reconnaissance, a décidé que dans toutes les Églises de sa circonscription, le 23 août, des prières solennelles seront adressées au Très-Haut, des cantiques

d'actions de grâces chantés et des discours prononcés sur la vérité et la simplicité de la foi et du culte primitif. Veuillez, Monsieur le Président, en donner avis à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, en lui exprimant le respect, la sympathie et l'amour fraternel de tous les fidèles de l'Église française et nationale de Saint-Quentin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

Signé, A. SABONADIÈRE.

Meaux, 28 juin 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

Nous avons eu l'honneur de recevoir la lettre où vous voulez bien nous communiquer la circulaire de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, par laquelle il est annoncé à toutes les Églises Évangéliques de la France, que la ville illustre de Calvin se prépare, avec l'aide du Seigneur, à célébrer le troisième Jubilé séculaire de la bienheureuse Réformation, et demande à tous les Consistoires de les faire représenter par des députés, à cette sainte fête qui sera chère à tous les chrétiens.

Nous nous réjouissons avec vous, Messieurs et très-honorés Frères, du retour d'une fête qui rappelle à notre mémoire des événemens providentiels d'une époque où Dieu visitant son Église et confondant les forts par les faibles, comme il a toujours daigné faire pour la justification des croyans, dissipa le nuage épais de ténèbres dont on avait obscurci le Soleil de justice, et rendit l'Évangile d'esprit et de vérité à son Église depuis tant de siècles ensevelie dans l'ignorance, l'erreur et la superstition.

Nous ne pouvons pas nous faire représenter au Jubilé séculaire qui va être célébré à Genève, mais nous regarderons le Vénérable Président du Consistoire de Paris, comme notre député, si du moins il daigne ajouter cette mission à celle qu'il a déjà reçue, et nous supplierons Messieurs les membres du Consistoire de Paris, de même que Monsieur le Pasteur Monod, de vouloir bien être les interprètes de nos vœux auprès de la Compagnie des Pasteurs de Genève, et lui faire connaître que le 23 août sera pour toutes les Églises de la Brie, une journée où toutes les âmes des fidèles qui les composent, s'élèveront d'un commun accord vers le trône de la grâce, pour appeler sur Genève l'abondance des bénédictions de Celui qui règne aux siècles des siècles, et magnifier tous ses bienfaits dans un même sentiment de reconnaissance.

Veuillez recevoir, Messieurs et très-honorés Frères, etc.

Signé, LADEVÈZE,
Président du Consistoire.

Rouen, 8 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

Je suis chargé de vous offrir les remercîmens bien sincères du Consistoire de Rouen, pour la fraternelle communication que vous avez bien voulu lui faire de la lettre de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève relative au Jubilé de la Réformation, et de la délibération prise à ce sujet par le Consistoire de Paris. J'ai transmis ces pièces à nos collègues, Pasteurs des Églises sectionnaires de Dieppe et de Luneray, et je viens d'apprendre que M. de Coutouly, désigné pour succéder dans cette dernière Église à Monsieur le Pasteur Lemaître, se rend à Genève où il assistera à la solennité du 23 août. Il est vraisemblable que deux membres laïques du

Consistoire de Rouen y assisteront aussi, devant se trouver à cette époque chez des parens qu'ils vont visiter près de Nyon; mais comme ils n'en ont pas une entière certitude, ils préfèrent ne pas se considérer comme délégués de notre Église. C'est pourquoi je viens vous prier, Monsieur et très-honoré Frère, de vouloir bien être notre organe auprès des Pasteurs de Genève; assurez-les que jamais nous ne pourrons oublier que notre antique Église,[1] arrosée du sang de ses martyrs et affermie par l'exemple de leur persévérance, dès 1528, 1532, 1533, et notamment le lundi 30 août 1535, était une de celles avec lesquelles Calvin, « par le moyen de ses émissaires,[2] « entretenait un commerce secret; » dites-leur que nous ne relisons point sans émotion la longue et remarquable lettre que cet immortel Réformateur écrivit à nos ancêtres le 20 août 1547,[3] et qui est adressée *à tous ceux qui craignent Dieu en la ville de Rouen*. Dites-leur aussi que pleins de reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la lumière évangélique, qui nous fut alors apportée de Genève, nous ne cesserons de faire des vœux pour que cette lumière, salutaire émanation du Soleil de justice, éclaire de plus en plus les esprits et se répande partout. Le 23 août en particulier, nous nous associerons, par des prières solennelles, à la fête séculaire de la Réformation de Genève. Nous y serons présens par la pensée, et par les sentimens d'une chrétienne fraternité pour tous ceux qui aiment sincèrement le Seigneur et son Évangile. Puissent la foi, le zèle et la piété qui animaient nos pères, revivre en nous et se montrer par nos communs efforts

[1] *Histoire de Rouen, par Farin.*

[2] *Histoire de la Cathédrale de Rouen.*

[3] *Opuscules Théologiques de Calvin*, et *Vie de Calvin, par Th. de Bèze.*

pour avancer le règne et la volonté de notre divin Rédempteur! Puissent nos supplications et nos actions de grâces, réunies devant le trône du Dieu des miséricordes, y être favorablement reçues, et retomber sur nos chères Églises et sur tous nos établissemens religieux, comme une rosée de bénédiction! Tels sont, Monsieur et très-honoré Frère, les desseins de nos cœurs. Veuillez en faire agréer l'expression avec celle de nos sentimens respectueux à Messieurs les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs et du Consistoire de Genève, et recevoir avec votre bienveillance accoutumée, l'assurance de ma profonde estime et de mon fraternel dévouement.

Votre très-humble et affectionné serviteur et Frère en Jésus-Christ,

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée de Rouen,

Signé, PAUMIER, *Pasteur.*

Caen, 11 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

J'ai reçu l'invitation que vous avez été chargé de me transmettre relativement à la fête séculaire de la Réformation qui doit être célébrée à Genève le 23 du mois prochain. Le Consistoire, à qui j'ai communiqué votre lettre, ainsi qu'une circulaire qui m'a été adressée par M. le Pasteur Basset, en sa qualité de Président du Comité du Jubilé, n'a pas décidé d'envoyer une députation pour la représenter dans la grande solennité qui intéresse toutes nos Églises par les services importans que Genève leur a rendus dans les temps les plus difficiles; mais sensibles à l'invitation qui lui a été faite, il m'a chargé de vous exprimer en son nom, la part qu'il prend à la joie de tous ceux qui, restés fidèles aux doctrines fondamentales

de la Réformation, célèbrent ce grand événement avec les sentimens d'une pieuse reconnaissance, et les vœux qu'il forme pour le triomphe et la perpétuité des vérités que les Réformateurs ont proclamées, et que nos Églises ont constamment gardées comme le grand objet de leur foi et de leur espérance.

Je vous prie, Monsieur et cher Frère, d'être l'interprète des sentimens de fraternité chrétienne et de reconnaissance qui unissent les Réformés de la Basse-Normandie à l'Église de Genève, et d'assurer la Vénérable Compagnie des Pasteurs de la communion de nos prières pour entretenir dans toutes les Églises Réformées, au milieu des prospérités temporelles dont elles jouissent, l'union et la paix, par la persévérance dans la foi et la charité.

Agréez l'assurance de la considération fraternelle avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur et très-honoré Frère, etc.

Signé, M. Rollin, *Pasteur*,
Président de l'Église Consistoriale de Caen.

Walincourt, 14 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ!

Il me serait bien agréable de pouvoir vous adresser, conjointement avec Messieurs les Pasteurs et Anciens de l'Église Consistoriale de Lille, une réponse à votre honorée et fraternelle lettre du 22 avril dernier; mais la rareté des assemblées générales de notre Consistoire, la grande distance qui en sépare les membres, m'a privé de cette satisfaction. Cependant, comme j'ai fait part à Messieurs les Pasteurs de la missive de la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs de l'Église de Ge-

nève, que je connais les sentimens de charité chrétienne qui animent mes Frères et collègues, je leur manquerais si je pouvais douter et taire que leurs prières ferventes se joindront à celles de tous les Frères au trône de la grâce, implorant ardemment le Seigneur notre Dieu de faire prospérer tant spirituellement que temporellement une Église pour qui, en Jésus-Christ notre Sauveur glorieux, ils éprouvent un vif amour : je puis donc dire que la Consistoriale de Lille ne demeurera point étrangère à la fête décrétée pour le 23 août prochain.

Quant à moi en particulier, je trouve un si grand nombre de motifs à prendre part à cette journée anniversaire, que son approche me réjouit et me comble de joie. Dieu manifesta d'une manière si admirable sa main puissante et bénigne à cette époque digne d'être mémorisée, qu'il ne m'est pas donné de supposer qu'il pourrait y avoir des Réformés dont le cœur fût froid et muet en pareil jour. Depuis lors, l'Église de Genève n'a-t-elle pas donné au monde des flambeaux, qui de toute part ont fait briller l'inappréciable doctrine de l'Évangile? Nos chères Églises de France n'en ont-elles pas reçu aussi des lumières précieuses dont l'éclat rejaillit encore de nos jours? Elles n'auront pas entendu en vain la voix de leur Sauveur; elles rendront grâce à Dieu de la grandeur de ses bienfaits; elles le prieront de lui montrer encore sa face propice.

Comme l'Église Consistoriale de Lille n'aura point de député à cette fête séculaire, daignez, honorés et chers Frères, solliciter votre vénérable Président pour nous, lequel nous prions de bien vouloir nous représenter en cette circonstance solennelle, auprès de l'Église de Genève; l'assurance que nos vœux de supplication s'élèveront avec ardeur vers le trône suprême, d'où découlent ces biens véritables; que nous intercèderons par les mé-

rites de Jésus-Christ notre glorieux Rédempteur, pour elle; suppliant le principe de toute bonne donation, le Père des lumières, qu'il veuille bien accorder sa protection puissante, nous prierons Celui qui tient en sa main droite la clef de David de faire briller d'un or très-pur le chandelier qu'il a mis en elle; de lui donner que de nouveaux Calvins sortent de son sein. Nous prierons qu'elle soit bénie en toute manière, que sa prospérité soit grande.

Agréez, chers Frères, l'assurance de la profonde considération et de l'affection sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, LARCHEVÊQUE, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE PRIVAS.

A Monsieur le Président du Comité du Jubilé de la Réformation.

Chomerac, le 4 juillet 1835.

Monsieur le Président!

J'ai l'honneur de vous prévenir que Monsieur Vincent, Pasteur de Privas, a été délégué par le Consistoire, pour assister à la fête séculaire de notre bienheureuse Réformation.

Daignez agréer l'expression des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président,

Votre tout dévoué serviteur,

Le Président du Consistoire de Privas,
Signé, HILAIRE.

CONSISTOIRE DE LA ROCHELLE.

A Monsieur Basset fils, ancien Modérateur et Président du Comité du Jubilé.

Consistoire de la Rochelle.

Marennes, le 9 août 1835.

Monsieur et très-honoré Frère!

La lettre en date du 16 juin que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au sujet de la fête séculaire que l'Église Réformée de Genève s'apprête à célébrer cette année, a été communiquée au Vénérable Consistoire de la Rochelle.

Elle y a excité un vif intérêt en rappelant les immenses services rendus à la Réformation par l'Église de Genève, qui a mérité d'en être considérée comme la métropole.

La Communion de nos prières pour le grand jour du 23 août que vous demandiez, Monsieur et très-honoré Frère, ne pouvait vous manquer. Cependant dans la position où se trouve cette Église Consistoriale d'une vaste circonscription, d'où il faut réunir de points fort distans les membres délibérans, dans la saison des travaux, l'absence de plusieurs d'entr'eux eût pu nous réduire à la pénible nécessité de nous borner à vous exprimer nos regrets de ne pouvoir prendre à cette solennité une part plus active.

Le généreux dévoûment de Messieurs Fàu, Pasteur

à la résidence de la Rochelle, et Castel, à celle de Rochefort, nous a tirés de peine. Ils se présenteront dans votre ville avec des pouvoirs dont leurs Églises respectives se sont empressées de les munir.

Quelle n'eût pas été ma joie de me joindre à eux, pour renouveler d'heureux souvenirs et resserrer tant de rapports affectueux, si des circonstances impérieuses ne m'en imposaient le douloureux sacrifice; mais absent de corps, je ne le serai ni d'esprit ni de cœur.

Agréez l'assurance de la haute considération et de l'affection fraternelle avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, J.-D. Gonini, *Pasteur*, Président.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSISTOIRE PARTICULIER DE L'ÉGLISE DE LA ROCHELLE, SÉANCE DU 9 AOUT 1835.

Après avoir délibéré sur la proposition qui lui a été faite, le Consistoire particulier de la Rochelle délègue Monsieur Fau, son Président, pour aller à Genève assister, au nom du Consistoire, à la cérémonie du Jubilé de la Réformation qui doit y être célébré le 23 de ce mois.

La Rochelle, le 10 août 1835.

Pour extrait conforme:

Le Secrétaire ad int.,

Signé, Eugène Meyer.

La Rochelle, le 10 août 1835.

Les Membres du Consistoire particulier de l'Église de la Rochelle à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs!

L'Église de la Rochelle désirant être représentée à la cérémonie du Jubilé de la Réformation que vous allez célébrer, nous vous déléguons, pour y assister, notre digne Pasteur, M. Fau, que recommandent ses qualités personnelles, et que nous vous prions d'accueillir, avec toute la bienveillance qu'il mérite.

Nous avons l'honneur d'être, avec un profond respect, Messieurs,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

Les Membres du Consistoire,

Signés, Giraudeau; Admyrauld l'aîné; R. Casimir; P.-J. Carayon; De Tandebaratz; P.-J. Ginonneau; Eug. Meyer, *Secrétaire*.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSISTOIRE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE ROCHEFORT.

Aujourd'hui six août mil huit cent trente-cinq, le Consistoire de l'Église Protestante de Rochefort s'est réuni en assemblée extraordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Castel, Pasteur de cette Église.

Après l'ouverture de la séance par l'invocation du saint nom de Dieu, M. le Pasteur communique à l'assemblée quelques détails sur le résultat de la séance du Consistoire-

Général de l'Église de la Rochelle, *qui a eu lieu la veille, dans le temple de Rochefort, et dont l'objet spécial était de répondre à la lettre de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, etc., etc.*

Après avoir delibéré sur diverses propositions qui lui ont été soumises par M....,

Le Consistoire arrête :

L'Église Protestante de Rochefort députe son Pasteur, Monsieur Jean Castel, pour aller assister en son nom à la fête séculaire de la Réformation qui doit se célébrer à Genève le 23 *aout* 1835.

La séance ayant été close par une prière d'actions de grâces, ont signé Messieurs :

J.-P. PELLETREAU; BARNIER; ROYBEY; DERUSSAT; DE ST-MARTIN; J. CASTEL, *Pasteur.*

Vu pour la légalisation des signatures ci-dessus.

Rochefort, le 7 août 1835.

Le Maire provisoire,

Signé, BONNET DE LESCURE.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Bonnet de Lescure, Maire provisoire, apposée ci-contre.

Rochefort, le 7 août 1855.

Le Sous-Préfet,

Signé, VINCENT.

Aujourd'hui neuf août mil huit cent trente-cinq, les Anciens du Consistoire de l'Église de Nieulle se sont réunis à l'issue du service divin, et après avoir pris connaissance de la délibération du Consistoire de l'Église de Rochefort, et en avoir délibéré, ont donné leur adhésion pleine et entière à ce voyage.

Fait à Nieulle, le 9 août 1835.

Les Anciens,

Signés, P.-J. GARESCHÉ; ROUX; LIBAUDEAU; GRELLIÉ; D. GUYONNEAU; VALADE; CHARRUAUD fils; G. ROUX.

Vu pour la légalisation des huit signatures apposées ci-dessus, par nous Maire de la commune de Saint-Sornin-de-Merennes (Charente infér.).

Le Maire,
Signé, BISCUIT.

Aujourd'hui neuf août mil huit cent trente-cinq, le Consistoire de l'Église de Souche s'étant réuni extraordinairement, pour délibérer sur la résolution ci-dessus de l'Église Protestante de Rochefort, arrête :

L'Église Protestante de Souche donne son adhésion pleine et entière à l'envoi de Monsieur le Pasteur Jean Castel, à Genève, pour y assister, en son nom, à la fête séculaire de la Réformation, le 23 août 1835.

Fait à Souche, le 9 août 1835.

Les Membres du Consistoire de l'Église de Souche,
Signés, André BROUHARD ; Jean BROUHARD ;
SAURIN ; DENIS ; P. BROUHARD ; TOUZEAU.

Vu pour la légalisation des signatures ci-dessus, par nous Maire de la commune de Gua.

A Gua, le 10 août 1835.

Signé, RENAUDIN, *Maire*.

CONSISTOIRE DE SAUVE.

A Monsieur Basset, t. d. Pasteur et Modérateur de la Vénérable Compagnie.

Sauve, le 8 avril 1835.

Monsieur et très-cher Frère !

J'ai communiqué aujourd'hui au Consistoire que j'ai l'honneur de présider, votre lettre du 31 décembre dernier

qui m'a été transmise par l'intermédiaire de celui de Nîmes. Nous partageons tous la délicieuse joie que vous fait éprouver l'approche de la fête qui doit être célébrée dans votre Église, pour perpétuer le souvenir du grand bienfait que l'Éternel opéra en faveur de vos pères, lorsqu'il les appela des ténèbres de l'erreur à sa lumière merveilleuse.

Sensible à votre fraternelle invitation, mon Consistoire a désigné à l'unanimité Messieurs Fraissinet et Méjean pour assister à cette religieuse fête, et unir ainsi, par leur organe, ses prières aux vôtres dans cette solennelle circonstance.

Veuillez, Monsieur et cher Frère, recevoir l'assurance des sentimens affectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur,

Signé, L.-N. MÉJEAN, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE SAINT-AFFRIQUE.

Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

Saint-Affrique, le 25 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ,

Le Consistoire de Saint-Affrique s'est assemblé le 21 du courant, pour prendre communication de la circulaire qu'au nom de la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs de Genève vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Il m'a chargé de vous exprimer le regret qu'il éprouve de ne pouvoir se faire représenter par un Député, soit Pasteur, soit laïque, à la fête séculaire de votre bienheu-

reuse Réformation, qui va se célébrer dans vos murs, mais de vous assurer en même temps, que si à raison des circonstances où il se trouve et dont il croit inutile de vous faire part, il ne peut répondre à une invitation dont il apprécie les vues fraternelles, et à laquelle il est aussi sensible que peuvent l'être les autres Consistoires de France, il ne s'associera pas moins d'esprit et de cœur à cette solennelle commémoration, qu'il aimera à se transporter ce jour-là au sein de la grande Famille Protestante, représentée par ses nombreux Députés dans une cité qui a le glorieux avantage d'avoir été le berceau du Calvinisme, et chez laquelle s'est épurée de plus en plus cette admirable Réformation, qui n'a point aujourd'hui à subir le reproche ni de fanatisme, ni de pratiques superstitieuses, ni d'intolérance, ni d'exclusisme.

Le Consistoire m'a chargé de plus, Monsieur et très-honoré Frère, de vous donner l'assurance qu'il se plaît à partager les principes et les sentimens de la Vénérable Compagnie de Messieurs les Pasteurs de Genève, et que quand même il pourrait se faire qu'il existât entre les principes religieux des uns et des autres quelque différence assez peu essentielle, il ne lui arrivera jamais néanmoins de suivre le triste et honteux exemple d'un scandaleux séparatisme.

Je m'estime heureux, Monsieur et très-honoré Frère, d'être dans cette circonstance l'organe des sentimens, non-seulement du Consistoire de Saint-Affrique, mais encore de toutes les Églises de son ressort, et de pouvoir vous offrir l'assurance de la parfaite considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur et dévoué Frère en J.-C.,

Signé, F[s] NAZON, *Président du Consistoire.*

P. S. J'oubliais de vous dire que dans notre Assemblée

Consistoriale, il a été arrêté que le 23 août les fidèles de notre Église Consistoriale s'associeront dans nos temples à la fête séculaire de Genève, pour joindre leurs accens de reconnaissance, leurs prières et leurs vœux, à ceux qui, dans les temples de votre cité, s'élèveront ce jour-là vers le Ciel.

CONSISTOIRE DE SAINT-AMBROIX.

A M. Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

Saint-Ambroix, le 8 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en J.-C. notre Seigneur,

Le Consistoire de Saint-Ambroix que j'ai l'honneur de présider a reçu avec autant de plaisir que de reconnaissance, l'invitation que vous aviez déjà daigné lui faire par Monsieur Vincent, Pasteur de Nîmes, et que vous confirmez par votre lettre du 16 juin dernier; pour y répondre il a décidé que le Dimanche 23 août prochain un service extraordinaire en harmonie avec la fête qui doit se célébrer à Genève le dit jour, en mémoire de la bienheureuse Réformation, aura lieu dans tous les temples de cette Église Consistoriale, et que M. le Pasteur Encontre se rendra à Genève comme député du Consistoire pour participer à votre joie, se joindre à vos prières, et vous exprimer les vœux et les sentimens fraternels des membres dont l'Église de Saint-Ambroix se compose.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance des sentimens très-distingués d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur et Frère en Christ,

Signé, Olive, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE.

A Monsieur Choisy, Professeur à l'Académie de Genève.

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSISTOIRE DE SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE (Lozère).

Le 13 juillet 1835 se sont réunis à Saint-Germain-de-Calberte, dans le temple, les membres soussignés du Consistoire de l'Église Réformée de Saint-Germain-de-Calberte en séance ordinaire.

Monsieur Metge, Pasteur, Président du dit Consistoire, a donné communication à l'assemblée d'une lettre de Monsieur Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé de Genève, adressée à M. Metge, Président du Consistoire de Saint-Germain, en date du 16 juin 1835, par laquelle il transmet le vœu de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, de lui faire connaître le nom des députés ecclésiastiques et laïques par lesquels le Consistoire désire de se faire représenter à la fête séculaire de la Réformation de Genève qui se célèbrera le 23 août prochain en cette ville.

Le Consistoire éprouve le besoin de témoigner à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, les sentimens de reconnaissance pour la communication et l'invitation qui lui sont faites de sa part. Il adresse au ciel les prières et les vœux les plus ardens en faveur de l'Église de Genève, qui a rendu les plus grands services à la Réformation en général, et en particulier aux Églises Réformées de France. Il appelle de tous ses vœux sur son Jubilé séculaire les béné-

dictions d'en-haut, et sympathise de la manière la plus fraternelle avec une Église si florissante et que le Seigneur a protégée et bénie depuis trois siècles d'une manière remarquable, et qui n'a cessé depuis son berceau, de porter même dans les temps les plus difficiles à nos chères Églises de France l'intérêt le mieux senti et le plus efficace. C'est à Genève que nous devons la conservation du ministère évangélique dans les temps pénibles qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, et nous pourrions dire notre existence en France comme réformés. Ce n'est donc pas sans une émotion profonde que nous voyons approcher l'époque de votre Jubilé séculaire de la Réformation de votre ville.

Le Consistoire éprouve le régret de n'avoir aucun fonds pour indemniser les députés laïques et ecclésiastiques, qui sont destinés à le représenter dans cette circonstance solennelle auprès de vous, Messieurs; mais il autorise et nomme pour se rendre et assister à votre fête, Monsieur Metge, Président du Consistoire de Saint-Germain-de-Calberte, et Monsieur Larguier, Maire de Saint-Germain, Conseiller de l'arrondissement de Florac et membre laïque de notre Consistoire, vous priant de les recevoir comme des Frères et comme nos affectionnés députés.

Veuillez agréer, Messieurs les membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, avec l'assurance de notre haute considération et de notre dévouement le plus fraternel, nos très-humbles et très-cordiales salutations.

Les membres du Consistoire Réformé de Saint-Germain-de-Calberte,

Signés, Metge, Forelle, C.-S. Dussaud, *Pasteur*, J.-L. Laval, *Pasteur*, Metge, *Pasteur*, Président, Combet, Russet, Larguier, Maurin et Maurel.

P. S. J'ai reçu votre lettre du 4 juillet. Je suis toujours

dans la disposition d'assister à vos fêtes du Jubilé du mois d'août prochain.[1]

CONSISTOIRE DE SAINT-HIPPOLYTE.

A Monsieur Basset fils, Pasteur.

Saint-Hippolyte (Gard), le 25 juin 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ,

Honorés d'une lettre du respectable Consistoire de Nîmes qui nous invite en votre nom à envoyer une députation à Genève, pour assister le 23 août prochain à la fête séculaire de la glorieuse Réformation; vivement flattés de votre invitation et de l'excellence de son but, désirant, de plus, vivre dans une fraternité sincère avec le Clergé genevois, nous avons nommé Monsieur Boissière, l'un de nos Pasteurs, pour être notre représentant auprès de vous. Nous vous le recommandons comme un Frère, en implorant sur vous tous et sur la fête auguste que vous célèbrerez bientôt, les bénédictions du Seigneur.

Je suis avec un profond respect et une considération très-distinguée

Votre dévoué Frère en Jésus-Christ,

Signé, DUSSAUT, *Pasteur*, Président.

P.S. Mon Consistoire m'a aussi nommé pour me rendre auprès de vous, mais je crains fort que mes occupations pastorales ne me privent de ce bonheur. Néanmoins je serai en esprit au milieu de vous, et je joindrai mes prières aux vôtres.

[1] M. Metge a fait savoir plus tard qu'il lui était impossible de venir à Genève. (*Note du Secrétaire de la Compagnie.*)

Saint-Hippolyte, le 18 août 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ.

Comme je vous l'ai fait pressentir dans ma précédente lettre, il m'est impossible, à cause de mes occupations pastorales, de me rendre à Genève pour assister à la fête séculaire de la glorieuse Réformation. Mon cœur en est réellement malade ; mais à la force point de résistance. Le devoir avant tout.

Mon Collègue, Monsieur Boissière, au moment où il se disposait à partir, le choléra a environné notre ville à une lieue de distance, et comme nous pouvons être frappés à toute heure et à tout instant, il n'a pas jugé convenable dans des circonstances si graves de quitter son troupeau. Il a spontanément sacrifié ses désirs et sa volonté bien prononcée.

Recevez donc, Messieurs et très-honorés Frères, nos vif regrets de ne pas pouvoir, Dimanche prochain, chanter avec vous l'hymne de la reconnaissance. Néanmoins nous serons avec vous en esprit; nous mêlerons nos prières aux vôtres; nous demanderons avec ferveur au Dieu de charité et d'amour de bénir constamment l'Église Réformée de Genève, qui nous a rendu de si grands services !

Priez-le aussi pour nous, demandez lui sa bénédiction pour toutes les Églises Réformées de France....

Je suis avec un profond respect, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ,

Votre dévoué Frère,

Signé, DUSSAUT, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE SAINT-VOY.

Adheran, Pasteur, Président de l'Église Réformée de Saint-Voy (Haute-Loire),

A Monsieur Basset, Pasteur, Président du Comité du Jubilé, à Genève.

Saint-Voy, le 7 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ,

Je m'empresse de vous informer, que par décision du 5 courant, le Consistoire de Saint-Voy désirant répondre à la fraternelle invitation de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, m'a fait l'honneur de me désigner pour son représentant à la fête séculaire de notre bienheureuse Réformation, qui doit avoir lieu dans votre ville le 23 août prochain.

Croyez, Monsieur et très-honoré Frère, qu'il me sera doux de remplir une mission qui me procurera le précieux avantage de fraterniser avec tant de Vénérables Frères en Christ, et de joindre, dans une circonstance si solennelle, mes prières et mes vœux les plus ardens avec les leurs pour le maintien et les progrès de notre sainte foi évangélique et l'avancement du règne de Dieu. C'est dire que je ne manquerai pas, Dieu aidant, de me trouver à Genève au jour marqué.

Agréez l'assurance de la parfaite considération et du dévoûment tout fraternel avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président, mon très-honoré Frère,

Votre très-humble serviteur et Frère en Christ,

Signé, ADHERAN, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE SOMMIÈRES.

À Monsieur le Pasteur Basset, Président du Comité pour le Jubilé de la Réformation.

Consistoire de l'Église Réformée de Sommières.

Sommières, le 2 juillet 1835.

Monsieur le Président !

Le Consistoire de Sommières, dans sa séance du 16 juin, a, sur la lettre d'invitation de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, transmise par M. le Président du Consistoire de Nîmes, nommé Monsieur Reboul, Pasteur-Suffragant, député à la fête séculaire de la Réformation de Genève.

Le même Consistoire, dans sa séance du 17 du même mois, a nommé comme second député, Monsieur Émilien Dumas, de l'ordre des Anciens, et Secrétaire du Consistoire.

Veuillez, Monsieur le Président, recevoir l'hommage de ma parfaite considération,

Le Président du Consistoire de Sommières,

Signé, RIBOT, *Pasteur*.

DIRECTOIRE LUTHÉRIEN DE STRASBOURG.

REGISTRE GÉNÉRAL, N° 763.

Strasbourg, le 14 juillet 1835.

Le Directoire du Consistoire-Général de la Confession d'Augsbourg des Départemens du Haut-Rhin, Bas-Rhin et autres, à Messieurs les Président et Membres du Comité du Jubilé de la Réformation à Genève.

Messieurs,

Il nous eût été bien agréable d'assister en personne au Jubilé que votre Église célèbrera le 23 août prochain, ou du moins de nous faire représenter par une députation du Consistoire-Général ou de quelques membres de notre Clergé.

Mais le trop grand éloignement de la ville de Genève et les soins que nos Églises réclament, ne nous permettent point de réaliser ces vœux. Nous ne pouvons que vous en témoigner nos regrets.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération la plus distinguée,

Pour le Président du Consistoire-Général
et du Directoire, absent,

Le membre du Directoire délégué,

Signés, L. HECHT.

KERN, *Secrétaire*.

INSPECTION DU TEMPLE-NEUF, A STRASBOURG.

A Monsieur Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

La Compagnie des Pasteurs des Églises Chrétiennes de la Confession d'Augsbourg, à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Eglise Réformée de Genève.

Strasbourg, ce 19 août 1835.

Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ,

Quelle fut notre joie le 16 juin dernier lorsque vous nous invitâtes comme vos Frères à célébrer avec vous le 23 août 1835 votre troisième Jubilé de la Réformation de Calvin! Votre fête est la nôtre, et nous avons appris avec la plus vive satisfaction que vous avez aussi partagé avec nous nos transports le 31 octobre 1817 lors de notre troisième fête séculaire de la Réformation de Luther. Luther et Calvin! hommes immortels qui seront toujours réunis dans l'histoire de l'Église, comme Genève et Strasbourg. C'est à Strasbourg que Genève est redevable de Calvin, citoyen de notre ville, Professeur de notre Académie, Pasteur de notre première Église française, et ce n'est qu'après de vives instances que Strabourg l'a cédé à Genève. Mais tels sont les décrets de la Providence divine, les regrets que suscita dans nos aïeux le départ de leur concitoyen, elle les changea en actions de grâces, car du fond de sa nouvelle patrie on vit Calvin parvenir à dissiper en

France les préjugés religieux et à répandre les vérités de l'Évangile.

Puisse cet Évangile, également dégagé de l'incrédulité et de la superstition, se présenter dans ce jour jubilaire à tous les fidèles dans toute sa sainteté pour faire naître en eux la véritable foi en Jésus-Christ, pour les décider à exercer la piété, pour éloigner d'eux toutes ces sectes qui ne cessent d'affliger l'Église chrétienne, et pour lui inspirer cette charité qui les porte à s'entr'aimer comme des frères et comme les enfans du Dieu de bonté.

Ce sont là, Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ, les sentimens qui nous animent et que nous vous consacrons en particulier; et si les circonstances nous empêchent d'assister à votre solennité religieuse, nos cœurs nous y suppléeront et nous réunirons nos prières aux vôtres pour implorer les bénédictions divines sur les succès de notre commun Jubilé.

Nous avons l'honneur d'être avec un parfait dévoûment, Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ,

Vos Frères et collègues,

Signé, D. BRUNNER, *Président.*

Les Pasteurs: Temple-Neuf, EDEL, *Inspecteur;* HÆRTER; (pour M. KUNTZ, absent) EDEL. — St-Pierre-le-Jeune, WURTZ; KREISS; LAMBS. — St-Guillaume, KROH (pour lui et pour M. GERHARDT, absent); JÆGLI. — St-Thomas, MULLER; BRAUNWALD; HERRMANN. — St-Nicolas, SCHULER; DÜRRBACH; BRUCH. — Église Française, BRUNNER, *Président;* HIMLY. — Hospice civil, AYLÉ. — St-Pierre-le-Vieux, KÜSS; BŒCKEL, *Inspecteur;* BENTZ. Ste-Aurélie, KOPP (pour lui et pour M. VIERLING, malade).

CONSISTOIRE DE VALENCE.

(Département de la Drôme.)

A Monsieur Basset fils, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé.

Valence, 7 août 1835.

Le Président du Consistoire de l'Église Réformée-Consistoriale de Bourg-lez-Valence, à Monsieur Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, etc.

Messieurs et très-honorés Frères!

Nous avons été pénétrés de reconnaissance, en cette Église, pour la glorieuse et fraternelle invitation, que lui a faite la Vénérable Compagnie, par votre organe, le 16 juin dernier, d'envoyer quelque député à Genève pour y participer à la célébration de son troisième Jubilé de la Réformation. Par une suite du puissant intérêt que nous attachons à cette circonstance, le Consistoire se propose de députer Monsieur Meynadier, mon beau-fils, Pasteur avec moi à cette Eglise, qui a manifesté le désir d'être honoré de cette mission dans le sentiment des douces jouissances que lui offre à cueillir cette grande solennité.

L'honorable réputation que s'est faite Monsieur Meynadier, dans une Église importante de l'Ardèche qu'il a desservie avec zèle pendant vingt ans, est pour le Consistoire un sûr garant de la dignité avec laquelle il représentera cette Église auprès de la vôtre, dont les destinées religieuses sont si heureusement confiées par la Provi-

dence au Vénérable corps de vos Pasteurs. Puisse l'*Auteur Suprême de tout don parfait* faire concourir une si intéressante fête à la réunion des membres trop malheureusement divisés de notre Église Protestante qui la célèbreront, afin qu'il n'y ait bientôt parmi nous *qu'un seul troupeau,* comme nous n'avons *qu'un seul berger,* et que nous ne soyons en effet *qu'un cœur et qu'une âme,* à l'exemple de l'Église primitive.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Comité du Jubilé, l'expression des sentimens fraternels, jointe à la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur et Frère,

Signé, RATTIER, *Pasteur,* Président du Consistoire.

P. S. L'Assemblée du Consistoire qui nommera M. Meynadier ne peut avoir lieu que le 10 courant; mais j'ai dû profiter d'une occasion favorable pour vous faire connaître son choix d'avance, conformément à votre demande.

CONSISTOIRE D'UZÈS.

M. Basset fils, Pasteur, ancien Modérateur, Président du Comité du Jubilé à Genève.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ,

Le Consistoire extrêmement sensible à l'invitation qui lui a été faite par la Vénérable Compagnie, de se faire représenter par un ou plusieurs députés à la fête séculaire de la Réformation, qui doit être célébrée à Genève le 23 août prochain, avait à cet effet désigné Monsieur Nicolas, l'un de ses Pasteurs : les circonstances fâcheuses dans lesquelles nous nous trouvons, ne permettant pas à ce dernier de quitter son Église, le Consistoire se trouve heureux de pouvoir le remplacer par Monsieur Verdier-Deflaux, dont la haute position sociale, les lumières, les estimables qualités qui le distinguent, le rendent plus que tout autre, propre à cette honorable mission.

Quoique persuadé d'avance de l'accueil fraternel qu'il recevra, je prends la liberté de le recommander à votre bienveillance particulière.[1]

Daignez agréer, Monsieur et digne Frère, l'hommage des sentimens de haute considération et de profonde estime, avec lesquels, etc.

Uzès, 14 août 1835.

F. Roux, *Pasteur*, Président.

CONSISTOIRE DE WOLFISHEIM.

Le Consistoire de Wolfisheim du ressort du Consistoire-Général des Églises de la Confession d'Augsbourg en France, aux très-dignes Représentans de l'Église de Genève.

Strasbourg, le 24 juillet 1835.

Très-dignes Frères en Jésus-Christ!

Les Églises de la Basse-Alsace, et notamment celles qui font partie du Consistoire de Wolfisheim, s'intéressent vivement au Jubilé de la Réformation de Genève. Les solennités de l'Église nationale de cette cité célèbre leur rappellent la fête séculaire, qui électrisa il n'y a pas vingt ans les Églises de la Confession d'Augsbourg.

Pourquoi d'ailleurs nos yeux ne se tourneraient-ils pas vers vous? Avant-garde vigilante placée entre l'Italie et la France, l'Église de Genève répand aujourd'hui comme autrefois sa lumière évangélique sur les contrées qui sont encore ensevelies dans l'ombre.

L'œuvre des Calvin, des Luther et de tant d'autres, anathématisée par les évêques de Rome, a donc trouvé grâce devant le Chef invisible de l'Église Chrétienne; les Églises

[1] Monsieur De Flaux, arrivé à Lyon quelques jours avant le Jubilé, s'y est vu retenir par l'impossibilité d'obtenir une place dans les voitures publiques. (*Note du Secrétaire de la Compagnie.*)

Protestantes se trouvent établies dans les quatre parties du monde ; la liberté religieuse qu'elles ont conquise, leur permet de concentrer toutes leurs forces vers le perfectionnement de leurs institutions religieuses et vers l'avancement du règne du Dieu parmi ceux de leurs frères qui gémissent encore dans les ténèbres.

Le Protestantisme, après s'être frayé un passage à travers les decrets des conciles et les obstacles que lui créa de tout temps la théologie rétrograde, s'arrête pour contempler son passé si riche de souvenirs; il compte ses victoires, honore le souvenir de ses héros, fait inventaire des trésors de science religieuse qu'il s'est acquis, résume les résultats de la critique sacrée, et se prépare à s'élever à des vues encore plus libres et plus chrétiennes, à une organisation plus digne du royaume de Dieu. Le Christianisme ne se laisse pas enfermer dans les compartimens dans lesquels on voudrait le retenir. Toutes les fractions de la grande famille évangélique s'élèveront peu à peu d'un ordre d'idées rétréci et individuel à un ordre de choses plus élevé et plus général. Les confessions de foi faites par nos aïeux, confessions qui ont signalé au monde chrétien, le *commencement* de la Réformation du culte et de la dogmatique, ne seront pas seulement les anneaux de la grande chaîne de foi, de charité et d'espérance destinée à unir tous les membres de la famille humaine; elles fourniront surtout, par ce qu'elles ont de commun et de purement chrétien, les élémens d'une nouvelle organisation de l'Église. Il y a long-temps que les disciples de Zwingle, de Calvin et de Luther se sont donné le baiser de paix, et déjà l'Allemagne Catholique leur tend la main.

L'Église de Genève a dignement concouru et travaillé pour ce beau résultat, elle a bien mérité de l'Église Chrétienne. Si quelques douleurs ont jusqu'ici ralenti ses efforts, elle s'en consolera par la pensée que les souffrances aussi sont une condition du progrès.

Eh bien, Ministres du Christ, nos très-chers compa-

gnons d'œuvre, continuons sous le patronage de nos illustres prédécesseurs dans la carrière de la Réformation, continuons l'œuvre qu'ils ont commencée avec la grâce de Dieu, comme eux parlons à notre siècle un langage qu'il puisse comprendre et aimer. Le siècle qui a tant besoin de se retremper aux souvenirs du passé, puisse-t-il surtout comprendre, éveillé par votre fête, qu'il lui faut d'abord rechercher et mieux constituer le royaume de Dieu et sa justice! Alors il remplira dignement sa mission et les autres choses devenues nécessaires lui seront données.

Dans tous les cas, daignez croire, Messieurs, à notre zèle et à la sincérité des sentimens que nous vous exprimons. Heureux de resserrer à cette occasion solennelle les liens qui nous unissent à vous, nous vous prions d'agréer les assurances de la considération très-distinguée et de la fraternité avec lesquelles nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos Frères du Consistoire de Wolfisheim,

Signé, Horning, *Président.*

Schrumpf, *Pasteur* à Oberhausbergen.
Barbaras, *Pasteur.*
Sohn, *Pasteur.*
Haushalter, *Pasteur.*
Ph. Hickel, *Pasteur.*
Duringer, *Pasteur.*
Bentz, *Pasteur.*
Ungerer, *Pasteur* à Haugenbiz.
Weber, *Pasteur.*

Vu pour servir de légalisation des signatures apposées ci-dessus.

Signé, Horning, *Président.*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU VÉNÉRABLE CONSISTOIRE DE L'ÉGLISE CONSISTORIALE DE WOLFISHEIM, SÉANCE DU 24 JUILLET 1835.

Le Consistoire de l'Église Consistoriale de Wolfisheim, (du ressort de l'inspection du Temple-Neuf à Strasbourg,) réuni sous la présidence de Monsieur Horning, Président,

et composé de Messieurs Duringer, Schrumpf, Barbaras, Bentz, Ungerer, Sohn, Weber, Haushalter, Hickel, Pasteurs;

Ouï le rapport d'un de ses membres, duquel il appert, qu'une fête séculaire doit avoir lieu le vingt-trois août prochain à Genève en commémoration de la glorieuse Réformation exécutée par Calvin, Zwingli et leurs illustres coopérateurs;

Considérant que les convenances et la fraternité qui unit les deux Communions Chrétiennes, Réformée et Protestante, demandent que dans cette solennité religieuse toutes les contrées où la pure lumière de l'Évangile répand sa clarté bienfaisante; que surtout les Églises de la Confession d'Augsbourg de la Basse-Alsace sympathisent avec leurs Frères Réformés de l'Église nationale en Suisse, et leur témoignent à cette occasion tout l'intérêt qu'ils prennent à l'œuvre de la Réformation ainsi qu'à l'avancement ultérieur du règne de Dieu;

ARRÊTE :

Art. 1er. L'adresse votée dans la séance d'aujourd'hui par le Consistoire de Wolfisheim relativement à la solennité religieuse qui se prépare à Genève, sera jointe à la présente délibération et transmise à la Très-Vénérable Compagnie des Pateurs à Genève.

Art. 2. Monsieur Guillaume-Adolphe Horning, Ministre du saint Évangile et fils du Président du Consistoire, est nommé député pour présenter au nom du Consistoire l'adresse dont s'agit aux chefs de l'Église nationale de Genève,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Signés au registre, Horning, Président, Duringer, Schrumpf, Barbaras, Bentz, Ungerer, Sohn, Weber, Haushalter, Hickel, tous Pasteurs et membres du Consistoire.

Pour extrait conforme au registre,

Signé, HORNING, *Président*.

GRANDE-BRETAGNE.

ÉGLISE ÉPISCOPALE D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE.

To the Rev. Ph. Basset jun., etc., etc.

To the very Reverend the Moderator of the Company of Pastors of Geneva.

Lambeth, May 20, 1835.

Very Rev. Sir,

I have to acknowledge the receipt of the circular letter addressed by the Venerable Company of the Pastors of Geneva to the Prelates and other Clergy of the United Church of England and Ireland, on the subject of the approaching Jubilee, together with an enclosure to me from yourself, expressed in terms of respect, of which I am deeply sensible. My Brother Bishops, as well as myself, are much gratified by this proof of your confidence in our rooted attachment to the holy cause of the Reformation, and on our high respect for the Protestant Churches on the continent, and sincere concern for their welfare.

We duly appreciate the feeling of religious joy, with which you look forward to the commemoration of that noble atchievement, which brought light out of darkness, and rescued your Church from the shackles of Papal domination, and the tyrannical imposition of a corrupt faith, and a superstitious ritual. It is not without reason that you

are anxious to testify your veneration for the memory of those illustrious men, who under the direction of the Almighty God were the instruments of this happy deliverance, and at the same time to offer up your songs of thanksgiving to the great Head of the Church, as well for the blessing bestowed on you at that memorable epoch, as for the continued preservation of this sacred deposit from the malice of powerful enemies, encompassing you on every side and often seeking your destruction.

Although we are exceedingly gratified by the desire expressed by your Venerable Company for the appointment of deputies to assist at the Festival as representatives of the Clergy of England, we cannot consistently with the practice of our Church, avail ourselves of this obliging invitation. But you may be assured of our cordial sympathy: and I cannot refrain from expressing a hope, that this solemn celebration of an event not less glorious to the city of Geneva, than conducive to the success of the Reformation, may be attested with an abundant effusion of religious blessings; that the Spirit of Christ may unite your Community in zeal for the truth, in the profession of pure evangelical faith, in charity one with another; and that you may be for ever preserved from that anti-christian despotism, which is equally hostile to intellectual improvement, to civil and religious liberty, and to the fundamental principles of the Gospel.

I remain with great respect,

Very Reverend Sir,

Your faithful and obedient servant,

W. Cantuar.

TRADUCTION

Au très-révérend Modérateur de la Compagnie des Pasteurs de Genève.

Lambeth, 20 mai 1835.

Très-révérend Monsieur!

J'ai à vous accuser réception de la circulaire adressée par la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève aux Prélats et au Clergé de l'Église unie d'Angleterre et d'Irlande, au sujet du prochain Jubilé, ainsi que de l'incluse adressée à moi-même, et conçue en des termes obligeans auxquels je suis profondément sensible. Mes Frères les Évêques et moi sommes très-flattés de cette preuve de votre confiance en notre ancien attachement à la sainte cause de la Réformation, en notre haute considération pour les Églises Protestantes du continent et en nos vœux sincères pour leur prospérité. Nous apprécions parfaitement le sentiment de joie religieuse avec lequel vous vous préparez à faire la commémoration de cette grande œuvre, qui fit jaillir la lumière du sein des ténèbres, et délivra votre Église des chaînes de la domination papale, de l'imposition tyrannique d'une foi corrompue, et d'un cérémoniel superstitieux. Ce n'est pas sans raison que vous êtes impatiens de témoigner votre vénération pour la mémoire de ces hommes illustres qui, sous la direction du Dieu tout-puissant, furent les instrumens de cette heureuse délivrance; et en même temps d'offrir au Chef suprême de l'Église vos chants de reconnaisance, tant pour le bienfait qu'il vous a accordé à cette époque mémorable que pour la conservation de ce dépôt sacré, malgré les méchans efforts d'ennemis puissans qui vous entou-

raient de tous côtés, et qui souvent cherchaient à vous détruire.

Quoique nous soyons extrêmement sensibles au désir exprimé par votre Vénérable Compagnie, de voir des députés assister à la fête comme représentans du Clergé d'Angleterre, nous ne pourrions, sans innover aux usages de notre Église, profiter de votre obligeante invitation. Mais vous pouvez être assurés de notre cordiale sympathie, et je ne puis m'empêcher d'exprimer l'espérance que cette célébration solennelle d'un événement non moins glorieux pour la ville de Genève qu'important au succès de la Réformation, sera suivie d'une abondante effusion de bénédictions religieuses; que l'Esprit de Christ unira votre communauté par un même zèle pour la vérité, par la profession de la pure foi évangélique, par la charité mutuelle; et que vous serez à jamais préservés de ce despotisme anti-chrétien qui est également hostile au progrès intellectuel, à la liberté religieuse, et aux principes fondamentaux de l'Évangile.

Je suis avec grand respect, révérend Monsieur,

Votre fidèle et obéissant serviteur,

W. DE CANTORBÉRY.

ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE D'ÉCOSSE.

A Monsieur le Modérateur de la Compagnie des Pasteurs.

To the Moderator and other Members of the Company of the Pastors of Geneva.

Greenock, Feb. 21, 1835.

Gentlemen and most honoured Brethren in Christ Jesus our Lord,

I have been favoured with your letter of the 31st De-

cember 1834 addressed to the Moderator and Members of the General-Assembly of the Church of Scotland; communicating the interesting information that the Reformed Church of Geneva purpose to celebrate in the month of August next the anniversary of the Reformation from Popery in that canton, and inviting the General-Assembly to send Deputies to Geneva, to represent Scotland at that Festival.

The next meeting of the General-Assembly is appointed to take place on the 21st of May; I shall then have the honour of laying your letter before them, and have no doubt that they will receive with much pleasure this mark of your respect and affection.

I am, Moderator and Brethren,

Your faithful Servant,

Patrick MACFARLANE,

Moderator of the General-Assembly of the Church of Scotland.

TRADUCTION.

A Monsieur le Modérateur et aux autres membres de la Compagnie des Pasteurs de Genève.

Greenock, 21 février 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ, notre Seigneur!

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 31 décembre 1834, adressée au Modérateur et aux membres de l'Assemblée-Générale de l'Église d'Écosse, par laquelle vous nous communiquez l'intéressante nouvelle que l'Eglise Réformée de Genève se propose de célébrer au mois d'août prochain l'anniversaire de la Reformation du papisme dans ce canton,

invitant l'Assemblée-Générale à envoyer des députés à Genève pour représenter l'Église d'Écosse à cette fête.

La prochaine réunion de l'Assemblée-Générale est fixée au 21 mai; j'aurai alors l'honneur de mettre votre lettre sous ses yeux, et je n'ai aucun doute qu'elle ne reçoive avec beaucoup de plaisir cette marque de votre estime et de votre affection.

Je suis, Monsieur le Modérateur et Frère,

Votre fidèle serviteur,

Patrick MACFARLANE,

Modérateur de l'Assemblée-Générale de l'Église d'Écosse.

To the Moderator and other Members of the Venerable Company of Pastors at Geneva.

Reverend Sirs,

The Moderator of the late General-Assembly laid before us, this day, your letter of the thirty first of December, eighteen hundred and thirty four, in which you communicate us the interesting intelligence that the Reformed Church of Geneva is about to celebrate for the third time, the centenary of the Reformation from Popery, and invite us on Sabbath the twenty third day of August to unite our prayers with yours, for the blessing of God, upon the Protestant Church.

We have observed, with the deepest sorrow, the wide dissemination of Neologian, Socinian, and Infidel tenets, and opinions among the Protestant Reformed Churches of the continent, and have learned, with extreme regret, that Geneva, to which all Europe owes so much, and which is endeared to Scotland, in particular, by many pleasing

associations, has not escaped the almost universal contagion, and that the religious liberty, which the undaunted Reformers of the sixteenth and seventeenth centuries achieved, has in many of the Reformed Churches been abused, as if it permitted men to cast off the restraints of the divine authority, and to reject the infallible, and immutable oracles of the living God.

The announcement contained in your letter, together with the information, which we have received from Christian friends who have lately visited your country, encourage us to believe that pure and uncorrupted Christianity has already begun to revive in your Canton, and the other Protestant Cantons of Switzerland, and that under the divine blessing, and through the abundant effusion of the Holy Spirit, the day is not far distant, when Christ will be preached in all your Churches, that he is the Son of God, when the absurdities of the Neologian, and the fatal soul destroying doctrines of the Socinian and Pelagian heresies shall flee away, and when a pure and truly rational, because a scriptural Christianity, shall be taught in all your schools of theology, and proclaimed from every pulpit in Switzerland. We will not, for one moment suppose that the Reformed Church of Geneva, purpose to celebrate the centenary of the Reformation, without recognizing with devout and grateful emotion, the unspeakable benefits resulting from that auspicious event, and the precious doctrines in defence of which the Fathers of the Reformation hazarded their lives, and many of their disciples submitted to imprisonment, and exile, and death. We regard the approaching Festival at Geneva, as a token for good. We pray that the spirit of Luther, and Farel, and Calvin, and (will you give us leave to add) of Knox may be felt at all your meetings, and by all the members of your assemblies, on that solemn and interesting occasion, and that the

fruit of your conferences, and fellowship, and prayers may be to encrease your interest, and that of your flocks, in the great distinguishing doctrine of the Protestant creed « *Luther's Articulus stantis vel cadentis Ecclesiæ,* » the doctrine of Justification by Faith in the Son of God.

We return our sincere thanks for the respect which you have shewn to the Church of Scotland, by sending us a copy of your circular, and inviting us to send a deputation to Geneva. We regret that it is not in our power to comply with the invitation, but we beg leave to assure you of an interest in our prayers.

Signed in our name and presence, and by our authority,

W. Aird Thomson, Moderator.

TRADUCTION.

A Monsieur le Modérateur et aux autres membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Révérends Messieurs!

Le Modérateur de la dernière Assemblée-Générale a mis aujourd'hui sous nos yeux votre lettre du 31 décembre 1834, dans laquelle vous nous faites part de l'intéressante nouvelle que l'Église Réformée de Genève va célébrer pour la troisième fois le Jubilé de la Réforme du pàpisme; nous invitant à unir nos prières aux vôtres le Dimanche 23 août, pour implorer la bénédiction de Dieu sur l'Église Protestante.

Nous avons observé avec le plus profond chagrin la

grande extension du néologisme, du socinianisme, et des dogmes et opinions infidèles parmi les Églises Protestantes-Réformées du continent, et avons appris avec extrême regret que Genève, à laquelle toute l'Europe doit tant, et qui est surtout chère à l'Écosse par beaucoup de relations agréables, n'a pas échappé à cette contagion presque universelle, et que cette liberté religieuse, que conquirent les intrépides Réformateurs du seizième et du dix-septième siècle, on en a abusé dans plusieurs des Églises Réformées, comme si elle permettait aux hommes de secouer le joug de l'autorité divine, et de rejeter les infaillibles et immuables oracles du Dieu vivant.

L'annonce contenue dans votre lettre, conjointement avec les informations que nous avons reçues de quelques amis chrétiens qui ont récemment visité votre pays, nous encouragent à croire que le pur et vrai Christianisme a déjà commencé à renaître dans votre canton et dans les autres cantons protestans de la Suisse; et que moyennant la bénédiction divine, et une abondante effusion du Saint-Esprit, le jour n'est pas éloigné où Christ sera prêché dans toutes vos Églises comme le Fils de Dieu; où les absurdités du néologisme et les mortelles et fatales doctrines du socinianisme et du pélagianisme s'évanouiront; et où un Christianisme pur et vraiment rationnel, parce qu'il sera scripturaire, sera enseigné dans toutes vos écoles de théologie, et proclamé du haut de toutes les chaires de la Suisse. Nous ne voulons pas supposer un instant que l'Église Réformée de Genève se propose de célébrer la fête séculaire de la Réformation sans reconnaître avec une émotion de respect et de gratitude les indicibles bienfaits qui résultent de cet heureux événement, et les précieuses doctrines pour la défense desquelles les Pères de la Réformation ont hasardé leur vie, et plusieurs de leurs disciples se sont soumis à la prison, à l'exil, et à la mort.

Nous regardons la fête qui s'approche comme un heureux présage pour Genève. Nous prions Dieu pour que l'esprit de Luther, de Farel, de Calvin, et (permettez-nous d'ajouter) de Knox, anime toutes vos assemblées et chacun de leurs membres dans cette occasion intéressante et solennelle; et pour que le fruit de vos conférences, de vos réunions fraternelles et de vos prières, soit d'augmenter votre attachement, et celui de vos troupeaux à la grande et distinctive doctrine du Protestantisme, *celle qui*, selon Luther, *est une question de vie ou de mort pour l'Église*, la doctrine de la justification par la foi au Fils de Dieu.

Nous vous rendons de sincères remercîmens pour les égards que vous avez montrés pour l'Église d'Écosse en nous envoyant une copie de votre circulaire, et en nous invitant à envoyer une députation à Genève. Nous regrettons qu'il ne soit pas en notre pouvoir de nous rendre à cette invitation ; mais permettez-nous de vous assurer que vous aurez part à nos prières.

Signé, en notre nom et présence et par notre autorité,

W. AIRD THOMSON, *Modérateur*.

ASSOCIATION UNITAIRE D'ÉCOSSE.

To the Venerable Company of Pastors of the Church of Geneva.

Christian Friends,

The Christian Unitarians of Scotland would feel themselves guilty of a dereliction of duty, were they not, in the circumstances which have recently occurred, to address

you. Their sympathies have long been yours. Your past history, your present condition, are subjects in which they take a deep, and lively interest. United as were our forefathers, in the religious faith of those who founded your Ecclesiastical Institutions, and banded together as they were, in vindication of the rights of man, and of the sacred privileges of the freedom of Christ Jesus our Lord and Saviour, against the Power, which for ages, had trampled both civil and religious liberty beneath its despotic and inquisitorial sway, it was natural that their descendants, should look with anxious and inquiring eyes, to the opinions and practices of their Brethren at Geneva. Honouring the struggles of our forefathers, in behalf of that liberty wherewith Christ had made his disciples free, we were irresistibly impelled to the conclusion, that truest reverence of their memories, was shewn by imitation of their hallowed example. Investigation taught us, that the great, the essential principles of the Reformation, were the sufficiency of Scripture, the right of individual judgment, and the free and fearless expression of that judgment: — principles these utterly void and set at nought, when communion with a Church is identified with subscription to a human creed, and Belief in the Bible is deemed valueless unless associated with belief in the confession of faith. To admit such claims on the part of the Church of Scotland, as of any body of Christians dissenting from her communion, appeared to us to be returning, to the beggarly elements which our forefathers had spurned: and we therefore separated from her, because she had repudiated the principles, on which alone, the Reformation was founded, and by which alone, that holy rebellion against oppression could be justified. Happy were we to find, that the Genevese had acted in a similar spirit; and auspiciously, for the community, having the power, had abolished subscription, to

the confession of faith as a term of Christian communion and fellowship. This was carrying out the great purpose of the Reformation, the emancipation of the mind from the trammels of human authority in religion. You did not suppose the perfection of truth and liberty to be attained in 1535; but whilst honouring those, who in an age of comparative darkness, had done so much for christianity and mankind, you rightly judged—that the Lord had « more truth yet to break forth out of his Holy Word. »

The natural consequences have followed, both in your country, and in our own. Persecution, imprisonment, and death, having marked the once prevalent faith of Geneva, suspicion of its truth was ingendered; for truth has a necessary affinity with justice, and benevolence is its blessed result. Purer ideas of God, more elevated sentiments of human nature, gradually made way, reverence and love of both took place of fear and trembling, morality was founded on its only secure and lasting basis; good will to man, reverence of the Saviour has followed, and piety to the One Eternal Father has crowned and sanctified the whole. Similar causes have led to similar results in Scotland also; and whilst we congratulate you, on the adoption of that purer faith, which we are convinced you have peace and joy in believing, we bless God, for our own deliverance from heartwithering creeds, and inquisitorial conclaves.

In your struggles to uphold the great principles of the Reformation, the great charter of Christian liberty, the New Testament, you have been assailed by every species of insult and vituperation. Falsehoods the most gross have been circulated respecting you, and statements the most contradictory have found a ready credence to your prejudice. You were bound no longer in the bonds of a human creed, and therein consisted your criminality. You

were Protestants in deed and in truth, and that was an unpardonable sin. Lamentations have been poured out over the length and breadth of Scotland, for your defection; and every calumny which an intolerant priesthood, could fabricate and vend, has been as eagerly credited by a prejudiced and hoodwinked people.

Not universal, however, has been this state of sentiment and feeling. A small band when compared with the nation have honoured your efforts, have sympathised in your labours, have vindicated as far as their power extended, your characters and principles.

In the Christian Pioneer, a periodical conducted by the individual, who signs this address, the true condition of Geneva has been made known to those who would read and judge for themselves. In the annual association of the Unitarians of Scotland also, your circumstances, religious doctrines, and prospects, have been dwelt upon and rejoiced in. But there are minds which are impervious to argument, seated against the evidence of fact. It did not surprise us therefore, that your letter to the Church of Scotland, inviting her members to join with you in celebrating the Reformation, met with so uncourteous a reception. It would have surprised, had her General-Assembly fraternized with those who, regard the Word of God, as superior alike to the traditions of the Church of Rome, the thirty nine articles of the Church of England, and the Westminster Confession of Faith. It would have surprised us, had the members of that assembly fraternized with the lovers of Christian liberty, the advocates of untrammelled thought, human improvement, happiness and peace.

But under such circumstances, we should hold ourselves unworthy of our privileges, and of the sacred and benevolent faith we glory in professing, did we not em-

brace the opportunity of expressing our cordial attachment to the principles you uphold, our admiration of the firmness and consistency with which you have maintained them, our sympathy in the labours of benevolence in which you are engaged, our regret for the calumnies to which you have been exposed, our confidence, that these calumnies, like every other instance of evil will be overruled by the Providence of God, for the good of those who have suffered them, our assured hope, that your virtuous and truly Christian efforts, will be blessed to the advancement of the pure and undefiled religion, of the Saviour, and the adoration of the One Universal Father, in spirit, and in truth.

Go forward, Brethren, in God's name and prosper. You occupy an honourable position in the contest for Christian liberty. You will fill it worthily. Its duties are arduous, but you will not flinch from their performance. The eyes of the nations are on you. You will not relax your efforts because bigotry may anathemize, and intolerance scowl upon you. In all the nations there are some minds who honour you, there are some hearts that beat in unison with the hopes which animate your own. The wide waters may divide us; but the eye of a common and benignant Father is upon us, to bless us; and our prayers shall ever ascend to that Father, that your labours to diffuse the truth in Christ, may be successful on earth, and that He may be your portion and reward for ever.

I am in the name, and in behalf of the committee, and members of the General-Association of the Christian Unitarians of Scotland,

Very respectfully and faithfully, your Brother in Christ,

George HARRIS,

Secretary and Treasurer.

Glasgow, June 26, 1835.

TRADUCTION.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Amis Chrétiens,

Les Chrétiens Unitaires d'Écosse se trouveraient coupables d'abandonner leur devoir, s'ils ne s'adressaient à vous dans les circonstances récemment survenues. Leurs sympathies vous appartiennent depuis long-temps. Votre histoire passée, votre condition présente, sont pour eux des sujets de l'intérêt le plus profond et le plus vivant. Unis comme le furent nos ancêtres dans la foi religieuse de ceux qui fondèrent nos institutions ecclésiastiques, et liés ensemble comme ils l'étaient, pour la défense des droits de l'homme et des sacrés priviléges de rachetés de Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur, contre le pouvoir qui pendant des siècles avait foulé à la fois la liberté civile et religieuse sous sa domination despotique et inquisitoriale, il était naturel que leurs descendans regardassent avec des yeux inquiets et vigilans, les opinions et les œuvres de leurs Frères de Genève. Connaissant les luttes de nos ancêtres pour la conquête de cette liberté que Christ a acquise à ses disciples, nous fûmes irrésistiblement amenés à conclure que la meilleure manière de montrer notre respect pour leur mémoire, était d'imiter leur saint exemple. L'examen nous apprit que les grands et essentiels principes de la Réformation étaient *la suffisance de l'Écriture; le droit d'exercer son jugement individuel et la libre et intrépide expression de ce jugement.* Principes annulés, mis à néant, quand la communion avec une Église est identifiée avec la signature d'un crédo humain, et que la croyance en la Bible est jugée sans valeur, à moins qu'elle ne soit associée avec la croyance à une confession de foi..... Recon-

naître un tel droit à l'Église d'Écosse ou à quelque corps chrétien séparé de sa communion, serait, selon nous, retourner aux misérables élémens que nos ancêtres ont rejetés, et en conséquence nous nous séparons d'elle parce qu'elle a répudié les principes sur lesquels seuls la Réformation fut fondée, et par lesquels seuls cette sainte rébellion contre l'oppression peut être justifiée. Nous avons été heureux de trouver que les Genevois ont agi dans le même esprit, et que par bonheur pour la communauté, ayant le pouvoir en main, ils ont aboli la signature à une confession de foi comme condition à la communion, et à l'association chrétienne....... C'était avancer le grand but de la Réformation, l'émancipation de l'esprit hors des entraves de l'autorité humaine en religion. Vous n'avez pas supposé que la perfection de la vérité et de la liberté ait été atteinte en 1535; et tandis que vous honorez ceux qui, dans un siècle de comparative obscurité, ont fait tant de choses pour le Christianisme et pour le genre humain, vous jugez sainement que le Seigneur a « plus de vérité encore à faire connaître dans sa Parole sainte. »

La conséquence naturelle a suivi, soit dans votre pays, soit dans le nôtre. La persécution, l'emprisonnement et la mort ayant marqué la foi jadis dominante de Genève, des soupçons sur sa vérité furent engendrés. Car la vérité a une affinité nécessaire avec la justice; la bienveillance en est le résultat béni. Des idées plus pures sur Dieu, des sentimens plus élevés sur la nature humaine, font chaque jour des progrès; le respect et l'amour de chacun d'eux prennent la place de la crainte et du tremblement. La moralité a été fondée sur la seule base durable et solide. La bonne volonté pour l'homme, le respect pour le Sauveur, ont suivi, et la piété pour le seul Père Éternel a couronné et sanctifié le tout. Des causes semblables ont

amené de semblables résultats aussi en Écosse; et tandis que nous vous félicitons sur l'adoption de cette foi plus pure, dont la croyance, nous en sommes convaincus, vous donne paix et joie, nous bénissons Dieu aussi d'être délivrés de tout crédo qui flétrit le cœur et de tout inquisitif conclave.

Dans vos luttes pour maintenir les grands principes de la Réformation, la grande charte de la liberté chrétienne, le Nouveau Testament, vous avez été assaillis par toute espèce d'insulte et de blâme. Les mensonges les plus grossiers ont circulé sur vous, et les faits les plus contradictoires ont trouvé une prompte croyance contre vous. Vous n'étiez plus liés dans les chaînes d'un crédo humain, et en cela consistait votre culpabilité. Vous étiez protestans en sincérité et en vérité, et cela était un péché impardonnable. Des lamentations ont été répandues sur votre défection en long et en large dans toute l'Écosse, et toutes les calomnies qu'un clergé intolérant a pu fabriquer et vendre, ont été vivement admises par une population prévenue et aveuglée.

Ces impressions et ces sentimens n'ont cependant pas été universels; un petit troupeau, quand on le compare avec la nation, a honoré vos efforts, a sympathisé à vos labeurs, a défendu votre caractère et vos principes aussi loin que son pouvoir s'étendait. Dans le *Pionnier Chrétien*, journal périodique rédigé par celui qui signe cette lettre, la vraie condition de Genève a été exposée à ceux qui veulent lire et juger par eux-mêmes. Dans l'association annuelle des Unitaires d'Écosse, votre position, vos doctrines religieuses et votre but ont été pesés, appréciés, et on s'en est réjoui. Mais il y a des esprits qui sont inabordables à la raison, scelés contre l'évidence des faits. Nous n'avons donc pas été surpris que votre lettre à l'Église d'Écosse, invitant ses membres à se réunir à vous pour célébrer la Réformation, n'ait rencontré qu'une réception si incivile.

Nous aurions été surpris si son Assemblée-Générale eût fraternisé avec ceux qui regardent la Parole de Dieu comme supérieure à la fois et aux traditions de l'Église de Rome, et aux trente-neuf articles de l'Église Anglicane, et à la confession de foi de Westminster! Nous aurions été surpris que les membres de cette assemblée, eussent fraternisé avec les amis de la liberté chrétienne, avec les avocats de la liberté d'opinion, du progrès humain, du bonheur et de la paix.

Mais dans de telles circonstances nous nous serions trouvés indignes de nos priviléges et de la foi sainte et bienveillante que nous sommes glorieux de professer, si nous n'avions saisi l'occasion de vous exprimer notre cordial attachement aux principes que vous soutenez, notre admiration pour la fermeté, la convenance avec lesquelles vous les avez maintenus, notre sympathie pour les travaux de bienveillance dans lesquels vous êtes engagés, notre regret pour les calomnies auxquelles vous êtes exposés; notre confiance que ces calomnies, comme tout autre malheur, seront dirigées par la Providence de Dieu et tourneront au bien de ceux qui les auront souffertes, notre ferme espérance que vos efforts vraiment vertueux et chrétiens seront bénis et avanceront la religion pure et sans tache du Sauveur et l'adoration en esprit et en vérité du Père Universel. Allez en avant, Frères! Au nom de Dieu et selon ses vues! Vous occupez une honorable position dans le combat pour la liberté chrétienne. Vous la remplirez dignement. Ses devoirs sont difficiles; mais vous ne faiblirez pas dans leur accomplissement. Les yeux des nations sont sur vous. Vous ne ralentirez pas vos efforts, parce que le bigotisme peut vous anathématiser et l'intolérance vous insulter. Dans toutes les nations, il y a quelques intelligences qui vous honorent; quelques cœurs qui battent à l'unisson avec les espérances qui vous ani-

ment. L'étendue des eaux peut nous diviser, mais l'œil du même Père miséricordieux est sur nous pour nous bénir, et nos prières s'élèveront toujours vers ce Père, afin que vos travaux pour répandre la vérité en Christ, soient heureux sur la terre et qu'Il soit votre portion et votre récompense pour toujours.

Je suis au nom et de la part du Comité et des membres de l'Association-Générale des Chrétiens Unitaires d'Écosse,

Votre respectueux et fidèle Frère en Christ,

George Harris, *Secrétaire et Trésorier.*

Glascow, 26 juin 1835.



CIRCULAIRE

ADRESSÉE AUX MODÉRATEURS DES SYNODES PRESBYTÉRIENS DE L'IRLANDE, AU NOM DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

Genève, le 22 juin 1835.

Monsieur le Modérateur, révérend et très-honoré Frère en notre Seigneur!

L'Église de Genève, en se disposant à célébrer le troisième Jubilé séculaire de la bienheureuse Réformation, le 23 août de la présente année, a désiré voir les Églises Protestantes étrangères s'associer à elle pour cette belle fête. C'est dans ce but que la Compagnie des Pasteurs a adressé aux Chefs de ces diverses Eglises une lettre fraternelle, dans laquelle elle réclamait la communion de eurs prières pour ce grand jour, et même, s'il était possible, l'envoi de quelques députés qui vinssent partager sa joie religieuse, et s'unir aux bénédictions qu'elle s'ap-

prête à faire monter jusqu'au trône du Suprême Auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait, pour la lumière évangélique qu'il daigna faire luire jadis sur son Église, et dont il lui conserve encore le divin flambeau. En adressant cette invitation à l'un des Synodes des Presbytériens d'Irlande, la Compagnie avait cru l'adresser à tous les Synodes de ce respectable Corps, et elle s'était exprimée dans ce sens. Informée en dernier lieu, par des correspondances particulières, que les divers Synodes sont indépendans les uns des autres, elle a voulu que chacun d'eux nominativement fût invité par elle à la fête de la Réformation. Elle m'a donc chargé, Monsieur le Modérateur, de vous prier d'agréer et de faire agréer au Synode que vous présidez, cette invitation chrétienne et cordiale, qui n'est tardive qu'en apparence, et dont le délai vous étant expliqué sera sans doute par vous excusé.

Daignez agréer, Monsieur le Modérateur, révérend et très-honoré Frère, l'assurance de la haute considération et du dévouement fraternel avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur et Frère en Jésus-Christ,

Ph. Basset fils, *Pasteur*, *etc.*

P. S. Vous êtes prié de me faire connaître le nombre et les noms des députés de votre Église, afin qu'il leur soit transmis à temps les directions nécessaires sur le jour auquel ils seront attendus à Genève, et sur le lieu où ils seront reçus à leur arrivée.

To the Venerable Company of Pastors in Geneva.

Dublin, July 29, 1835.

Respected Brethren in Jesus Christ,

We the members of three Presbyterian bodies in Ireland, the Synod of Munster, the Presbytery of Antrim, and the Remonstrant Synod of Ulster, take the opportunity of this our first united meeting in Dublin, to acknowledge the receipt of your letter dated the 31st December 1834, as well as of the two letters subsequently written.

We deeply sympathise in your joy on the recurrence of the festival which commemorates an event, one of the most illustrious, and most pregnant with blessings to the human race, that has ever been recorded in the annals of mankind.

We contemplate with unfeigned satisfaction the approach of that period when the great principles of the Reformation shall be carried out to their full extent, when the sufficiency of Scripture, and the right of individual judgment shall be universally admitted. These principles alone can put an end to all persecution for conscience sake, and will naturally bring in their train, liberty and peace, and the true glory of God, by the diffusion of that benevolence which is the peculiar characteristic of the Gospel of Jesus. We shall not fail on the 23rd of August, to recommend to the divine grace and blessing, the interests of the Reformed Church of Geneva; and we cordially unite our prayers with yours, dear and esteemed Brethren, that the God of light and truth, the Father of our Lord and Saviour Jesus Christ, may send forth his Spirit into every region of the earth, and enlighten and bless mankind, with

the knowledge of the truth, and the practice of pure and vital religion. We commend to your love and care our beloved Brethren in Christ, the bearers of this epistle, the Reverend James Armstrong, D. D., and John Pinkerton, M. A., with the lay elders M. M. John Jameson, Captain John Wallace, John Armstrong, A. B. I. C. D., Surgeon Henry Kennedy, A. B. I. C. D., and George Armstrong, A. B. I. C. D.

Dear and respected Brethren, accept the cordial good wishes of your affectionate Brethren in Christ,

Joseph HULTON, M. A. T. C. D.,
President of the United Meeting.
J. C. LEDLIE, D. D.,
Moderator of the Synod of Munster.
S. C. NELSON, A. M.,
Moderator of the Presbytery of Antrim.
David WHYTE, A. M.,
Moderator of the Remonstrant Synod of Ulster.
James ARMSTRONG, D. D.,
Secretary of the United Meeting of the Synod of Munster, the Presbytery of Antrim, and the Remonstrant Synod of Ulster.

TRADUCTION.

Dublin, 29 juillet 1835.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Très-honorés Frères en Jésus-Christ!

Nous les membres de trois des Congrégations Presbytériennes d'Irlande, savoir, le Synode de Munster, le Presbytère d'Antrim, et le Synode Remontrant d'Uls-

ter, nous saisissons l'occasion de notre première réunion générale à Dublin, pour accuser réception de votre lettre du 31 décembre 1834, ainsi que des deux lettres qui nous ont été postérieurement adressées.

Nous sympathisons fortement avec votre joie, à l'approche de la fête qui rappelle l'un des événemens les plus illustres, les plus abondans en bénédictions pour la race humaine, qui ait jamais été inscrit dans les annales de l'humanité.

Nous contemplons avec grande satisfaction l'approche du moment où les grands principes de la Réformation auront atteint tout leur développement; où la suffisance de l'Écriture-Sainte, et le droit de jugement individuel seront universellement admis. Ces principes seuls peuvent mettre fin à toute persécution pour cause de conscience; ils amèneront tout naturellement à leur suite la liberté et la paix, et la véritable gloire de Dieu, par la diffusion de cette charité, qui est le caractère tout particulier de l'Évangile de Jésus.

Nous ne manquerons pas le 23 d'août, de recommander à la grâce et à la bénédiction divine les intérêts de l'Eglise Réformée de Genève; et nous joignons cordialement nos prières aux vôtres, chers et très-honorés Frères, pour que le Dieu de lumière et de vérité, le Père de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, envoie son Esprit dans toutes les régions de la terre, qu'il éclaire et bénisse toute l'humanité par la connaissance de la vérité, et la pratique d'une religion pure et vivifiante.

Nous recommandons à votre affection et à vos égards nos très-chers Frères en Christ, porteurs de la présente lettre, les Révérends Pasteurs James Armstrong, D. D., et John Pinkerton, M. A.: ainsi que les Anciens laïques, Messieurs John Jameson, Capitaine John Wallace, John Armstrong, A. B. I. C. D., le Chirurgien Henry

Kennedy, A. B. I. C. D., et Georges Allman Armstrong, A. B. I. C. D.

Chers et très-honorés Frères, acceptez les vœux sincères de vos affectionnés Frères en Jésus-Christ,

Joseph Hulton, M. A. T. C. D.,
Président de l'Assemblée Unie.

J.-C. Ledlie, D. D.,
Modérateur du Synode de Munster.

S.-C. Nelson, A. M.,
Modérateur du Presbytère d'Antrim.

David Whyte, A. M.,
Modérateur du Synode Remontrant d'Ulster.

James Armstrong, D. D.,
Secrétaire de l'Assemblée Unie du Synode de Munster, du Presbytère d'Antrim, et du Synode Remontrant d'Ulster.

Monsieur Ph. Basset, Ministre, Président du Comité du Jubilé.

To the Venerable Company of Pastors of the Church of Geneva.

Cockstown, August 14, 1835.

Reverend and respected Brethren,

In your letter of the 22d of June, inviting the General-Synod of Ulster to join you at Geneva, in celebrating the third centenary of the blessed Reformation, you have satisfactorily accounted for the apparent lateness of your communication, and the Synod feel bound in return to explain

and apologise for the apparent tardiness of this reply. Your letter addressed to the Rev. William Mc Clure, the late Moderator of Synod, reached Londonderry on the 2d of July, when he was absent, attending the annual meeting of Synod held at Belfast, at a distance of about eighty miles. It remained there until his return home, and when it was forwarded to me, his successor in office, I judged it improper to reply personally to so important a document, but waited for the present adjourned meeting of Synod to receive public instructions and sanction in accordance with which this letter has been framed.

The Brethren assembled in Synod direct me, first of all, to express their warmest thanks for your kind invitation to visit; by their Deputies, your ancient and honourable city; a city truly dear to them, as the cradle of the Reformation, the restorer and the model of apostolic presbytery, the school of a sound and scriptural theology, the home of Calvin, and the refuge of Knox.

They next desire me to record their gratitude to the Great King and Sole Head of the Church for the Protestant Reformation. It was indeed what you entitle it a blessed event. It was blessed, because then the Bible, after centuries of dark imprisonment in dead and unknown languages, was set free, and sent forth on its visits of mercy, speaking to every man in his own tongue. It was a blessed event, because then the spiritual freedom, which the Bible had achieved for itself, expanded into political freedom for long oppressed nations, until protestantism and liberty became words of synonymous import, and blessings of co-equal extent. It was a blessed event, because in rejecting the authority and supremacy of Rome, the illustrious Reformers bowed to the authority of the Scriptures, and the supremacy of the Lord Jesus Christ; and while they winnowed out the «chaff» of Romish

errors and superstitions, they carefully retained the « wheat, » the incorruptible seed of divine truth; and became faithful witnesses to the fundamental and essential doctrines of the Trinity, Original Sin, Justification by Faith in Christ the Righteous, the renewing of our nature by the Holy Spirit, together with all the concurrent and comforting revelations of God's free and sovereign grace in the salvation of his elect Church.

Animated by these truths, as founded upon the Divine Word, and recorded in the imperishable writings of the Reformers, and more especially in the institutes of your own Calvin, we heartily rejoice with you in the tri-centenary recurrence of the æra of the Reformation, and were we certain that our deputies in joining with you, would be understood or permitted to bear testimony to these truths, we should feel happy notwithstanding the distance, to commission them to your ensuing Jubilee. But, several years since, we had heard with great sorrow of heart, that your Venerable Company, instead of encouraging the inculcation of those original and scriptural principles of the Reformation, had commanded students and preachers to abstain from discussing them either in whole discourses or in parts thereof! nay, had expelled some from the pastoral office for no other offence, as we have heard, than for teaching them; and had concurred with those who, in the Canton of Vaud, had cast some ministers into prison, and driven others into exile for reviving and proclaiming them.

Now, Reverend Sirs, we do admit that these reports may be either distorted or exaggerated, or altogether unfounded, and it will give us the sincerest pleasure to learn from you in due time, that they are untrue, and that your Venerable Company still possess and maintain the doctrines of the original catechisms and confessions of the Helvetic

Churches. Our hopes of so hearing from you are the greater, because we have had the melancholy experience, in our own Church, of a relaxed discipline, and consequent departure from our original confession and catechisms, while, by the good hand of the Lord upon us, we have been favoured with a little revival, and have returned to enquire after « the good old ways. » It is therefore, not only our hope, but our earnest prayer to Almighty God, that if in any similar manner, your ancient Church has departed from her first principles, and her « first love, » she may speedily return to them, and « revive as the corn, and cast forth her roots as Lebanon. »

Two considerations, you will thus perceive, preclude us from availing ourselves of your kind and hospitable invitation: the one, our ignorance of the doctrines at present professed and inculcated by your Venerable Company; the other, the danger of being understood as sanctioning doctrines which we reject. Our Synod believe that there are differences between Protestant and Protestant, as great and as fundamental as between Protestant and Romanist; and that whatever love of truth, warranted our fathers to withdraw from the authority of the one, compels us, their posterity, to avoid symbolizing with the other.

So far, however, as your intended Festival may tend to awaken the spirit by which the Reformers were inspired, and to spread abroad amongst Protestants the saving truths which they taught, as well as to restore the discipline and order, and purity which once adorned their Churches, so far we cordially « bid you, God speed! » and pray, that « He who walketh in the midst of the golden candlesticks » may preside in your assembly; and that the spirit of Truth and Love may be poured out upon you with power.

Having thus, reverend and respected Brethren, faithfully but affectionately replied to the invitation with which

you have honoured us, permit us, in conclusion, to express our earnest and best wishes for your personal welfare and happiness, while we offer up to God our earnest prayers, that he who would adorn your Churches with the light of truth, the garment of righteousness, and the beauty of holiness; and that He may revive amongst Protestants, extend amongst Romanists; and establish amongst all, the glorious and unchanging principles of the great and blessed Reformation!

In the name, and by the order of the
General-Synod of Ulster,
John Barnett,
Moderator of the General-Synod of Ulster.

Attested by James Seaton Reid, D. D.,
Clerk of the General-Synod of Ulster.

TRADUCTION.

Cokstown, 14 août 1835.

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Église de Genève.

Révérends et honorés Frères,

Dans votre lettre du 22 juin qui invite le Synode-Général d'Ulster à se réunir à vous à Genève, pour célébrer la troisième fête séculaire de la bienheureuse Réformation, vous avez justifié d'une manière satisfaisante, ce qu'il semble y avoir de tardif dans votre communication; et le Synode se sent tenu en retour de s'expliquer et de s'excuser pour le retard de cette réponse. Votre lettre adressée au Révérend William M. Cluse, le dernier Modérateur du Synode, est arrivée à Londonderry le 2 de juillet, lorsqu'il était absent pour assister à l'assemblée annuelle du Synode tenu à Belfast, à une distance

d'environ quatre-vingts milles. Elle y est restée jusqu'à son retour; et quand elle m'a été envoyée, comme à son successeur en office, j'estimai inconvenant de répondre comme individu à un document de cette importance, et attendis la nouvelle et actuelle réunion du Synode, pour recevoir de tous les instructions et la sanction d'après lesquelles cette lettre a été conçue.

Les Frères assemblés en Synode, m'enjoignent avant tout de vous exprimer leurs plus chauds remercîmens pour votre aimable invitation à visiter, par leurs députés, votre ancienne et honorable ville; ville qui leur est vraiment chère comme le berceau de la Réformation, la restauratrice et le modèle du Presbytérianisme apostolique, l'École d'une théologie saine et scripturaire, la demeure de Calvin, et le refuge de Knox.

Ils me prient en second lieu de rappeler leur gratitude envers le grand Roi et seul Chef de l'Église pour la Réformation Protestante. Ce fut en vérité, comme vous l'exprimez, « *une bénédiction :* » une bénédiction, parce qu'alors la Bible après avoir été pendant des siècles comme emprisonnée dans des langues mortes ou inconnues, a été libérée et envoyée faire son œuvre de miséricorde, parlant à chaque homme en sa langue : une bénédiction, parce qu'alors la liberté spirituelle que la Bible avait opérée pour elle-même, s'étendit en liberté politique pour des nations depuis long-temps opprimées, jusqu'à ce que les mots *Protestantisme* et *Liberté* devinrent synonymes, et désignèrent des biens d'une même et égale étendue : une bénédiction, parce qu'en rejetant l'autorité et la suprématie de Rome, les illustres Réformateurs s'inclinèrent devant l'autorité des Écritures et la suprématie de notre Seigneur Jésus-Christ; et que, tout en élaguant la *balle*, c'est-à-dire les erreurs et les superstitions romaines, ils ont soigneusement retenu le *bon grain*, l'incorruptible se-

mence de la divine vérité, et ont rendu fidèle témoignage aux doctrines fondamentales et essentielles de la Trinité, du péché originel, de la justification par la foi au Christ le juste, du renouvellement de notre nature par le Saint-Esprit, en même temps qu'à ces révélations si concordantes et si secourables de la libre et souveraine grâce de Dieu pour le salut de son Église élue.

Animés par ces vérités, en tant que fondées sur la Parole divine, et transmises dans les impérissables écrits des Réformateurs, et particulièrement dans les Institutions de votre Calvin, nous nous réjouissons de cœur avec vous de ce troisième retour séculaire de l'ère de la Réformation; et fussions-nous assurés que nos députés, en s'unissant à vous seraient compris, ou qu'on leur permît de rendre témoignage à ces vérités, nous serions heureux malgré la distance, d'en envoyer à votre prochain Jubilé. Mais, depuis plusieurs années nous avons appris avec un profond chagrin que votre Vénérable Compagnie, au lieu d'encourager l'enseignement de ces principes primitifs et scripturaires de la Réformation, avait ordonné aux étudians et aux prédicateurs de *s'abstenir de les discuter, soit dans des discours entiers, soit dans des parties de discours;* — et même en avait destitué quelques-uns de leurs fonctions pastorales, uniquement, à ce que nous avons appris, pour les avoir enseignés; et s'était réunie à ceux qui dans le canton de Vaud avaient emprisonné quelques Ministres, et en avaient exilé d'autres pour les avoir renouvelés et proclamés.

Cependant, révérends Messieurs, nous admettons que ces bruits peuvent être ou falsifiés et exagérés, ou tout-à-fait sans fondement; et nous aurons le plus sincère plaisir à apprendre de vous en temps convenable, qu'ils sont faux; et que votre Vénérable Compagnie professe et soutient encore les doctrines des anciens catéchismes et

confessions de foi de l'Église helvétique. Nous espérons d'autant plus apprendre cela de vous, que nous avons nous-mêmes fait dans notre propre Église la triste expérience d'un relâchement de discipline, et par conséquent de l'abandon de nos anciennes confessions et catéchismes; quoique, par la protection du Seigneur, nous ayons eu le bonheur de voir la foi renaître et de retourner à la recherche *« des bonnes et anciennes voies. »* Non-seulement donc nous espérons, mais nous prions avec ferveur le Tout-Puissant, que si votre antique Église s'est ainsi départie de ses premiers principes[1] qu'elle affectionnait, elle puisse bientôt y revenir, *ressusciter comme le grain, et jeter ses racines comme[2] les cèdres du Liban.*

Deux considérations nous empêchent donc de profiter de votre aimable et hospitalière invitation : l'une, notre ignorance des doctrines actuellement professées et enseignées par votre Vénérable Compagnie; l'autre, le danger de passer pour sanctionner des doctrines que nous rejetons. Notre Synode croit qu'il y a d'aussi grandes et aussi essentielles différences de protestans à protestans, que de protestans à catholiques romains; et que le même amour de la vérité qui autorisa nos pères à se soustraire au joug d'une communion, nous oblige, nous, leurs descendans, à ne point sympathiser avec telle autre.

En tant toutefois que votre fête projetée peut tendre à réveiller l'esprit qui inspira les Réformateurs, et à répandre au loin parmi les protestans les salutaires vérités qu'ils enseignèrent, aussi bien qu'à rétablir la discipline, l'ordre et la pureté, qui jadis ornèrent leurs Églises; en ce sens, nous vous disons cordialement : *Dieu vous aide!*

[1] Traduction littérale. — De ses premiers principes et de son *premier amour.*

[2] Comme le Liban.

et nous faisons des vœux pour que [1] *Celui qui* habite au sein de la lumière préside à votre assemblée, et pour que l'esprit de vérité et d'amour soit répandu sur vous en abondance.

Ayant donc ainsi, révérends et respectables Frères, répondu selon notre foi, mais aussi avec affection, à l'invitation dont vous nous avez honorés, permettez-nous, en terminant, d'exprimer nos vœux les plus sincères et les plus ardens pour votre bien-être et votre bonheur à chacun; tout en offrant à Dieu nos humbles prières pour qu'il veuille orner vos Églises de la lumière de vérité, de la robe de justice, et de la beauté de sainteté; et qu'il veuille ranimer parmi les protestans, étendre parmi les catholiques romains, et établir au milieu de tous les glorieux et immuables principes de la grande et bienheureuse Réformation!

Au nom et par ordre du Synode-Général d'Ulster,

John BARNETT,

Modérateur du Synode-Général d'Ulster.

Attesté par James SEATON-REID, D. D.,

Secrétaire du Synode-Général d'Ulster.

HOLLANDE.

Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs, à Genève.

La Haie, ce 19 mai 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

La Commission Synodale de l'Église Réformée dans le

[1] Celui qui marche au milieu des chandeliers d'or.

Royaume des Pays-Bas, à qui son Excellence le Ministre d'État, chargé de la direction générale des affaires du Culte Réformé, a daigné communiquer votre lettre du 31 décembre dernier, partage avec un vif intérêt, la religieuse émotion que l'approche du troisième Jubilé de la Réformation fait éprouver à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Membres de la même Communion, elle participe d'avance à la fête solennelle qui se prépare à l'endroit même où fut jadis le berceau de cette source abondante et encore intarissable de bénédictions et de bienfaits, et s'honore de l'occasion qui se présente de pouvoir témoigner à la Vénérable Compagnie, toute la part qu'elle prend à la prospérité de son Église.

Mais si d'un côté elle se réjouit de pouvoir être l'organe des sentimens d'intérêt du Vénérable Synode entier à l'occasion d'un événement aussi mémorable, elle déplore de l'autre que par la nature même de ses attributions, elle ne puisse prendre sur elle d'anticiper sur la décision que le Vénérable Synode seul est en droit de prendre à l'égard de l'invitation flatteuse que la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève a bien voulu lui adresser.

D'après le règlement général de l'Église, le Vénérable Synode ne s'assemble que le premier mercredi du mois de juillet, et ce ne sera par conséquent qu'alors que cette assemblée décidera si elle enverra une députation, pour se faire représenter à la fête du Jubilé.

Nous vous prions donc, Messieurs et très-honorés Frères, de bien vouloir attribuer à ce seul motif l'impossibilité où nous sommes de pouvoir vous donner dès à présent une réponse décisive, et daignez recevoir en attendant, l'assurance de nos sentimens distingués et de notre sincère dévouement en Jésus-Christ notre Seigneur.

H.-H. Donker-Curtius, *Président.*

J.-J. Dermout, *Secrétaire.*

Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs, à Genève.

A Messieurs le Modérateur et les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs, à Genève.

La Haie, ce 6 juillet 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur,

Le Synode-Général des Églises Réformées dans le Royaume des Pays-Bas, instruit par la Vénérable Commission Synodale, du troisième Jubilé de la Réforme que Genève se propose de célébrer le 23 d'août prochain, a reçu votre communication fraternelle avec tout cet intérêt que la nature de l'objet ne pouvait manquer de lui inspirer.

Vous, Messieurs, en supposant que cette communication nous serait agréable, vous nous avez rendu justice! Les annales de notre patrie et celles de l'Église Réformée des Pays-Bas, nous ont appris à reconnaître les biens, dont vous allez solenniser l'acquisition. Comme vous, très-honorés Frères! nous apprécions la liberté de conscience, que la bienheureuse Réformation nous a obtenue. Comme vous, nous bénissons les lumières évangéliques qui nous éclairent. Comme vous, nous aimons à nous rappeler le souvenir des jours de délivrance pour l'Église de Christ, et celui des instrumens d'élite dont la Providence s'est servie, pour nous remettre en possession des Saintes-Écritures, d'où jaillit, pour tous les enfans de la Réforme, la source pure des vérités de foi et de pratique qu'ils professent. — Persuadés de

l'importance des biens acquis à Genève, dans la journée mémorable dont la fête séculaire retourne pour la troisième fois; reconnaissant les titres, que l'Église-mère s'est acquis à la reconnaissance et à l'affection fraternelle de toutes les Églises Réformées, les Membres du Synode, vous n'en pouvez douter, se transporteront par la pensée à la fête religieuse que vous préparez. — Leurs vœux se joindront aux vôtres, pour l'avancement et la prospérité du règne de Jésus-Christ, le règne de la vérité et de la charité. Les Pasteurs et les Membres de nos Églises, autant qu'ils seront instruits de votre joie, conduits par les sentimens d'affection qui unissent tous les chrétiens, ne refuseront point de prendre part à vos prières et à vos actions de grâces. — C'est dans ces sentimens que nous prions le Père des lumières et le Donateur de tout don parfait, qu'il daigne répandre sur vous et sur toute l'étendue de l'héritage du Christ, ses plus précieuses bénédictions, et préparer pour le monde, par le concours de la foi, de l'espérance et de la charité, une matière toujours plus abondante de joie et de reconnaissance.—Vous n'aurez point de peine à croire, Messieurs et très-honorés Frères! que le Synode regrette de ne pas être dans le cas de pouvoir vous envoyer des députés. Toutefois, désirant de faire tout ce qui est en son pouvoir, il a cru devoir laisser aux personnes et aux colléges qui sont de son ressort, la pleine liberté de se conformer à cet égard au désir que vous exprimez dans votre lettre.

Recevez, Messieurs et très-honorés Frères, l'expression de nos vœux et l'assurance de nos sentimens fraternels.

Le Synode-Général dans le Royaume des Pays-Bas, et pour tous,

Signés, DONKER-CURTIUS, *Président*.
DERMOUT, *Secrétaire*.

ITALIE

(VAUDOIS DU PIÉMONT).

A MM. le Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, Président du Comité du Jubilé et les Membres de ce Comité.

Saint-Jean, 28 mai 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur.

La lettre dont vous avez honoré la Table Vaudoise, sous la date du 31 décembre dernier, nous est parvenue en son temps, et ce n'est pas sans émotion que nous avons reçu l'annonce de la solennité que vous vous disposez à célébrer dans vos murs. Nous comprenons de quels sentimens religieux doit être agité tout cœur genevois à l'approche du jour où, pour la troisième fois se célèbrera dans votre ville le souvenir de l'époque mémorable à laquelle y fut reçue la bienheureuse Réformation. Et si nos pères se réjouirent, il y a trois siècles, d'une sainte allégresse en voyant les ténèbres qui vous entouraient se dissiper pour faire place à la lumière évangélique, nos cœurs aussi s'unissent bien étroitement aux vôtres, dans un temps que vous consacrez tout spécialement, à reporter votre pensée sur cette glorieuse délivrance et sur les bénédictions dont elle fut suivie.

Ce serait, Messieurs et très-honorés Frères, une bien douce satisfaction pour nos cœurs de faire représenter nos Eglises à

votre fête séculaire par quelques membres de notre Clergé. Les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons nous privent du bonheur de nous rendre à votre invitation toute fraternelle qu'elle est; quoique absens de corps, nous n'en serons pas moins avec vous par la pensée, nos cœurs seront à l'unisson avec vos cœurs et en confondant nos accens avec les vôtres dans des hymnes de gratitude à notre Dieu et à notre Sauveur, nous solliciterons de ses miséricordes, sur vous, sur votre Eglise, sur votre patrie, l'effusion de ses grâces et de ses lumières en mesure de plus en plus abondante.

Nous vous prions, Messieurs et très-honorés Frères, de recevoir l'expression de nos vœux et l'assurance de notre sincère affection en Jésus-Christ notre Seigneur.

(*Signés*) J.-P. Bonjour, *Modérateur*.
P. Monastier, *Secrétaire*.

SUÈDE.

M. Basset, Président de la Commission du Jubilé.

Paris, 10 mars 1835.

Monsieur,

Je me suis empressé de transmettre à mon gouvernement l'honorable et bienveillante invitation adressée à notre Clergé par celui de Genève. Elle a été reçue avec toute la reconnaissance qu'elle commandait. Mais vu la distance, et la difficulté de distraire pour si long-temps nos Pasteurs de leurs fonctions, le Secrétaire d'Etat au Département des Cultes me

charge, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous exprimer son regret de ne pouvoir organiser la députation en question.

C'est avec la considération la plus distinguée que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Ministre de Suède et Norwège,

(*Signé*) Le comte de Loevenhielm.

SUISSE.

APPENZELL (Rh. Ext.)

A la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Dem Vorsteher und den Mitgliedern der ehrwürdigen Geistlichkeit von Genf.

Trogen, den 19. Mai 1835.

Hochehrwürdige Herren!
Liebwertheste und verehrte Brüder!

Die Genfer Kirche hat unter unsern reformirten Glaubensgenossen von jeher einen so ausgezeichneten Rang durch geläuterte Ansichten von unserer heil. Religion, durch muthige Erhebung über allerlei Zuthat von Menschensatzungen und durch die Wissenschaftlichkeit ihrer Lehrer und Prediger eingenommen; sie hat in den neuesten Zeiten durch ein wundervolles Benehmen bei den Anfeindungen dunkler Gegner

den angestammten Ruhm so erfreulich behauptet, dass Ihre Jubelfeier für die Geistlichkeit von A. Rh. der Gegenstand der lebhaftesten Theilnahme seyn muss.

Es hat sich daher diese in ihrer neulichen Synode mit Ihrer diessfälligen Anzeige mit besonderm Interesse beschäftigt. Wenn auch ein eigentlicher Beschluss, dass wir mit Gebet und Predigt den 23. August auf unsern Kanzeln feiern wollen, nicht erfolgt ist, so wurde ein solcher wohl nur darum unterlassen, weil die meisten von uns lieber aus freiem Antriebe, als in Folge einer bindenden Vorschrift, Ihres Ehrentages mit Ihren Gemeinden sich freuen wollen.

Zählen Sie auf unsere warme Fürbitte, dass unter Gottes mächtiger Obhut das neue Jahrhundert, welches Sie beginnen werden, eine Zeit der reichsten Segnungen werde. Möge die Kirche, welche jetzt Sie als ihre irdischen Führer verehrt, durch ihre Erleuchtung und ihre Wärme immerfort als ein ehrwürdiger Theil des Reiches Jesu dastehen. Er, unser Herr und Erlöser, rüste Sie und in künftigen Zeiten Ihre Nachfolger aus, als erleuchtete und lebendige Christen Ihre Gemeinden vor aller Erstarrung im geistigen Gebiete, vor befangenen Meinungen verschwundener Jahrhunderte, wie vor ungläubigem und herzlosem Weltdienste zu verwahren, und auch einer späten Nachwelt immer zu bleiben, was Ihr grosser Calvin dem Zeitalter war, das er mit so herrlichem Erfolge auf die Pfade der Wahrheit geführt hat.

Wenn die Vorarbeiten für einen eidgenössischen Verein, der fast gleichzeitig mit Ihrer Jubelfeier sich hier versammeln wird, es nicht durchaus hindern, so hoffe ich auf den hohen Genuss, Zeuge Ihres Festes zu seyn, und in Genf selbst mit Ihren Gebeten auch die meinigen zu verbinden.

Genehmigen Sie inzwischen, Herr Präsident, verehrte Mitarbeiter, den Ausdruck meiner innigsten Hochachtung.

Pfr. Frei,

Decan der ausserrohdischen Geistlichkeit.

TRADUCTION.

Au Président et aux membres du Vénérable Clergé de Genève.

Troguen, le 19 mai 1835.

Très-honorés Messieurs!
Bien-aimés et respectables Frères!

L'Eglise de Genève a occupé de tout temps parmi nos corréligionnaires réformés un rang si distingué par la pureté de ses vues sur notre sainte religion, par son élévation courageuse au-dessus de tout alliage de commandemens d'hommes, et par la science de ses Professeurs et de ses Pasteurs; elle a en particulier dans les derniers temps, au milieu des attaques d'obscurs adversaires, si bien soutenu, par une conduite pleine de dignité, la gloire qui lui a été laissée en héritage, que la célébration de son Jubilé doit être pour le Clergé d'Appenzell l'objet de la plus vive sympathie.

Aussi, dans son dernier Synode, il s'est occupé avec un intérêt tout particulier de la lettre que vous lui avez transmise à ce sujet. Quoiqu'il n'ait pas pris la résolution expresse de faire célébrer le 23 août dans nos chaires par des prières et des prédications, il ne s'en est abstenu que parce que, la plupart d'entre nous aiment mieux fêter de concert avec vos paroisses ce jour mémorable, de leur propre mouvement, plutôt que par suite d'une décision qui les y oblige.

Comptez sur nos ardentes prières, pour que le nouveau siècle que vous allez commencer devienne sous la protection puissante de Dieu, une période des plus riches bénédictions. Puisse l'Eglise, qui vous révère maintenant comme ses conducteurs terrestres, demeurer par ses lumières et sa ferveur, une honorable portion du royaume de Jésus! Veuille ce Sei-

gneur et Sauveur vous douer vous et vos successeurs, de telle sorte que, Chrétiens éclairés et pleins de vie, vous prémunissiez vos troupeaux contre tout engourdissement dans le domaine des choses spirituelles, contre les préjugés des siècles passés et contre l'incrédulité et l'insensibilité des esclaves du monde, et que vous restiez toujours pour la postérité la plus reculée ce que votre grand Calvin fut pour le siècle qu'il a conduit avec un si glorieux succès dans les sentiers de la vérité!

Si les préparatifs pour une réunion fédérale, qui doit avoir lieu ici à peu près dans le même temps que votre Jubilé, n'y mettent absolument obstacle, j'espère avoir la haute jouissance d'être témoin de votre fête, et de joindre à Genève même mes prières aux vôtres.

Agréez, M. le Président et très-honorés collègues, l'expression de ma plus profonde considération.

FREI, *Pasteur.*
Doyen du Clergé des Rhodes-Extérieures.

Der ehrwürdigen reformirten Geistlichkeit in Genf.

Hochwürdige Herren!
Verehrte und liebwerthe Brüder!

Wie ich besorgte, so stellt wirklich die nahe Versammlung der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft allhier meiner persönlichen Theilnahme an Ihrer Jubelfeier unübersteigliche Hindernisse entgegen. Wenn mir die Entbehrung sehr schmerzlich wird, so beruhigt mich anderseits der Gedanke, dass Sie dabei gewinnen werden. Es wird nämlich meine Stelle

Herr Doctor Niederer in Iferten

übernehmen, der seit acht und dreissig Jahren Mitglied unserer

Geistlichkeit ist, früher mehrere Jahre nach einander zwei Pfarrstellen bekleidete, seit mehr als drei Jahrzehnten aber dem ehrwürdigen Berufe der Menschenbildung in einer andern Richtung sich widmet, in welcher sein Namen auch Ihnen bekannt und werth geworden ist. Der Umstand, dass er auch in seinen neuen Verhältnissen so sehr Appenzeller geblieben, seinem engern Vaterlande stets eine so warme Liebe gewidmet und diese bei jedem Anlasse so erfreulich bewährt hat, eignet ihn auch von dieser Seite in ausgezeichnetem Masse, uns an Ihrer Jubelfeier zu vertreten.

Betrachten Sie, hochehrwürdige Herren, verehrte und liebwerthe Brüder, seine Abordnung als einen Beweis, wie sehr die ausserrohdische Geistlichkeit nicht allein die Freude über jene herrliche Zeit, die Bewunderung des grossen Mannes und den Dank für die gesegneten Ereignisse theilt, welchen Ihr Fest geweiht ist, sondern wie sehr sie besonders von inniger Hochachtung für die gegenwärtigen Nachfolger des erleuchteten Calvin durchdrungen ist.

Leider ist uns nur eine seltene Berührung mit Ihnen vergönnt, aber dennoch sind uns aus Ihrer Mitte Männer bekannt geworden, welche, wie durch ausgezeichnete Einsicht und Wissenschaftlichkeit, so auch durch bescheidene und innige Frömmigkeit die schönsten Ansprüche darauf haben, als echte und würdige Fortsetzer des von Gott durch jenes ausgezeichnete Werkzeug begonnenen Segenswerkes verehrt zu werden.

Der Geist des Herrn ruhe auf Ihrer Feier und kröne Ihr gesammtes Wirken mit dem besten Erfolge.

Im Namen der Geistlichkeit von Ausserrohden,
der Decan derselben:

Pfr. Frei.

Trogen, den 5. August 1835.
(L. S.)

TRADUCTION.

Au Vénérable Clergé réformé de Genève.

Très-honorés Messieurs!
Respectables et bien-aimés Frères!

Comme je le craignais, la réunion prochaine de la Société suisse d'Utilité publique, qui doit avoir lieu ici, oppose des obstacles insurmontables à ma participation personnelle à votre fête du Jubilé. Si cette privation est très-pénible pour moi, je suis tranquillisé par la pensée que vous y gagnerez. En effet, je serai remplacé par M. le docteur Niederer, d'Yverdun, membre de notre Clergé depuis trente-huit ans, qui après avoir desservi deux paroisses pendant plusieurs années consécutives, s'est consacré il y a plus de trente ans à l'honorable carrière de l'éducation; dans cette vocation nouvelle, son nom vous est aussi connu et est en estime parmi vous. Il a continué dans sa nouvelle position à se montrer tellement Appenzellois, et il a constamment voué à sa petite patrie un amour si chaud, dont il a donné à chaque occasion de si belles preuves, que c'est bien à lui, sous ce rapport, qu'il appartient à un haut degré de nous représenter à votre fête du Jubilé.

Considérez, très-honorés Messieurs, respectables et bien-aimés Frères, sa députation auprès de vous comme une preuve que le Clergé des Rhodes-Extérieures, non-seulement partage la joie touchant cette époque glorieuse, l'admiration pour le grand homme et la reconnaissance pour les heureux événemens, au souvenir desquels votre fête est consacrée; mais encore en particulier qu'il est pénétré d'une profonde considération pour les successeurs actuels de l'illustre Calvin.

Il ne nous est malheureusement permis que rarement d'être en contact avec vous; néanmoins, nous connaissons du milieu

de vous des hommes qui, par leurs lumières et leur science, aussi bien que par leur piété modeste et sincère, méritent bien d'être révérés comme de véritables et dignes continuateurs de l'œuvre de bénédiction, que Dieu commença au moyen de cet instrument d'élite.

Que l'esprit du Seigneur repose sur votre fête, et couronne tous vos travaux du meilleur succès!

Au nom du Clergé des Rhodes extérieures,
le doyen:

FREI, *Pasteur.*

Troguen, le 5 août 1835.
(L. S.)

ARGOVIE.

LE CLERGÉ RÉFORMÉ DU CANTON D'ARGOVIE.

A MM. le Président et aux autres Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Eglise réformée de la République de Genève!

Lentzbourg, le 14 mai 1835.

Messieurs et très-révérends Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

Vous pourrez nous taxer d'insouciance et de manque de civilité, que nous avons retardé jusqu'à présent la réponse à l'Epître, avec laquelle vous avec daigné nous honorer déjà à la fin de l'année passée. Mais un concours de circonstances en est la cause, qui peut-être nous excusera auprès de vous, Mes-

sieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur. Votre lettre a été d'abord remise par le Bureau des Postes, à Arau, au premier Pasteur de cette ville, qui, n'étant pas Doyen, l'a envoyée au soussigné. Celui-là en fit de suite prendre copie pour la faire circuler auprès des 70 Frères qui composent notre ministère. Mais celui de nos Frères, qui s'était chargé de soigner une réponse convenable à l'importance du contenu, l'a négligée, voulant, plus tard, avoir l'honneur d'y répondre en latin, et ce n'est que depuis peu de jours que nous sommes en connaissance de ce fâcheux mésentendu. Remplissant donc un devoir agréable, mais trop long-temps négligé, nous implorons en même temps votre indulgence.

Oui, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, nous partageons vivement avec vous votre joie et votre religieuse émotion à l'approche d'un Jubilé, qui offre à votre esprit comme au nôtre, des souvenirs si beaux et si grands, des bénédictions si abondantes, que nul chrétien ne peut y penser sans une humble reconnaissance envers Dieu, et sans admiration des voies de sa haute Providence. Le Réformateur de votre Eglise fut aussi le nôtre, sinon directement, du moins indirectement, puisque nous confessons la même foi, et adoptons le même système religieux, raison de plus, de participer à la fête religieuse que vous allez préparer à l'honneur de l'Etre Suprême, qui par sa miséricorde a daigné éveiller des hommes remplis de son Esprit, pour rallumer après de longues ténèbres, la lumière de la vérité évangélique apportée du ciel sur la terre par notre Seigneur Jésus-Christ et pour l'édification de bien des croyans, qui, avec un cœur sensible savent apprécier ce bienfait infini ! — Que Dieu exauce les prières qui, à cette occasion solennelle, lui seront adressées, non-seulement dans vos temples et dans vos maisons, mais partout ailleurs où des âmes fidèles prendront part à un événement dont le souvenir est si doux et si consolant. — Que Dieu couronne cette fête religieuse du meilleur succès.

possible et répande toutes ses bénédictions sur votre Eglise et votre illustre République !

Vous daignez, Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, nous inviter pour participer personnellement à cette auguste solennité. Nous sommes infiniment sensibles à cette preuve d'amitié et de bienveillance, et ne manquerons pas de désigner quelques-uns de nos Frères, qui auront l'honneur de se rendre à Genève à l'époque indiquée pour être les interprêtes de nos sentimens et de notre dévouement fraternel. Mais, ne pouvant vous les nommer dans ce moment, vu que nos Chapitres se rassemblent plus tard, nous nous réservons cet honneur à une lettre prochaine.

Agréez, Messieurs et très-révérends Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, l'assurance de la considération distinguée et sincère affection, avec laquelle nous avons l'honneur d'être,

Au nom du Clergé réformé du canton d'Argovie,

J. Hunerwadel,

Doyen de la classe de Lentzbourg et Brougg.

Ecclesiæ Genevensis Moderatoribus, viris venerabilibus, in Christo fratribus conjunctissimis!

Pergrata nobis benevolentiæ fraternæ tessera sunt litteræ nomine vestro, ineunte hoc anno, ad nos perlatæ, non solum nuntiæ Vestri de iterandâ mense Augusto beatæ reformationis memoriâ consilii, sed etiam invitatoriæ ad concelebrandas vobiscum has ferias tertium seculares.

Cui invitationi æquè benevolæ ac honorificæ admodùm gratanter condicentes, desiderioque simul amplissimi nostri magistratûs et nostro satisfacientes delegavimus dom. Joannem Hunerwadel, ecclesiæ Lenzburgensis pastorem et classis Brugo-Lenzburgensis p. t. Decanum, qui cum uno vel duobus sibi adjunctis ministerii nostri membris, quorum nomina vero

adscribere pro tempore nondùm possumus, dabunt operam, ut tempestivè feriis adsint vestris, vosque, venerabiles viros, anteà nomine nostro gratulabundi adeant officiosèque salutent.

Insuper, quam maximè possumus, optamus, ut planè persuasum vobis sit, fraternam, quam ejusdem fidei confessio pridem nexuit, et hâc lætâ occasione denuò sancit, unionem nunquam divulsum iri, semperque cuncta, quæ Ecclesiæ vestræ prospera et salutifera obtingunt nobis ansam lætitiæ atque gratiarum actionis materiem fore præbitura.

Proinde feriæ vestræ seculares, cum forte incidant in tempus penès nos antiquo ritu per sacram synaxin festale, nobismet ipsis et per ministerium sacrum cœtibus quoque nostris gratam in memoriam revocabunt illud singulare Dei beneficium, quo

POST TENEBRAS alma evangelii LUX

agro tum temporis Genabensi oborta, exin protinùs per tot patrias exterasque regiones expansa reformationis conamina hic maturavit, illic jam cœptæ robur addidit ita, ut Genevensis Ecclesia per complures Europæ provincias ceu rectrix et archetypum in instaurandis sacris ordinandoque regimine ecclesiastico ultrò et meritò fuerit agnita.

Porrò eadem unio fraterna non immemores nos esse sinet tot virorum indè a reformationis vestræ primordiis perpetuâ serie clarorum, quibus Geneva partim natale solum, partim altera patria fuit, qui oris facundiâ, scriptis ingenii profunditatem, eruditionis amplitudinem, animi candorem arguentibus, et potissimè commercio cum Europæ principibus et litteratis doctrinæ multimodæ semina quoquoversùm nec parca nec irrita sparserunt.

Quod reliquum est, summissas fundimus preces, easdemque tempore vobis sacro iterabimus, ut Deus ipse, vester et noster antiquitùs ex multigenis periculis et calamitatibus sospitator, favore et auxilio vobis perpetim præstò sit, cujus sub præpotenti tutelâ, salva perstet vestra respublica bonis legibus,

institutis, moribus, procerum sapientiâ, civium concordiâ! floreat illustre vestrum Athenæum tàm eruditorum, qui illi præerunt, quam qui exinde prodibunt, numero et meritis! fruatur ecclesia pace, religionis cognitione in dies puriore et efficaciore ad augmentum regni servatoris ac domini nostri Jesu-Christi.

Vosque, venerabiles V. D. ministros Deus ter optimus diù reip. et ecclesiæ conservet incolumes, vestrisque piis abundè benedicat cœptis, faxitque ut imprimis feriæ sequuturæ conducant ad salutem totiûs ecclesiæ. Eodem quo hactenùs fraterno affectu prosequi benevolè pergite

Vestros in Christo comministros pastores ref. Argoviensis Ecclesiæ, quorum jussu nominatim subscripsere

Jo. Jac. Fricart, ecclesiæ Tobiniensis pastor, et classis Arovio-Tobiniensis p. t. decanus;
Rod. Eckenstein, pastor Reitnoviensis et actuarius classis Arovio-Zofingensis.

Zofingæ, 29 jun. 1835.

BALE.

A Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Hochwürdige Herren!
Werthgeschätzte Brüder in Christo!

Ihr Schreiben vom 31sten December 1834, in welchem Sie uns anzeigen, dass ihre Kirche Sonntags den 23sten August die Wiedergedächtnissfeier der Reformation begehen wird, und uns auffordern, unsere Danksagung und Fürbitte mit den

Ihrigen zu vereinigen und Einige aus unsrer Mitte als Stellvertreter zu Ihnen zu senden, hat uns sehr erfreut.

Denn wir sind überzeugt, dass eine solche Feier von vielem Segen begleitet ist. Manche Gemüther, welchen das Wesen des Protestantismus und die Geschichte seiner Entstehung wenig bekannt ist, werden dadurch aufgefordert, sich mit diesem wichtigen Gegenstande zu befreunden, die Wohlthaten der Reformation zu erwägen, die grossen Kämpfe, durch welche sie errungen worden ist, und die ausserordentlichen Werkzeuge, welcher sich die göttliche Vorsehung bediente, am meisten aber die sichtbar hervortretende göttliche Hülfe zu bewundern, und sich selbst zu prüfen: ob sie auch im Vollgenusse dieser Segnungen sich befinden? Ob sie auch erbaut seyen auf den Grund, auf welchen die Reformatoren ihr Werk erbaut hatten? und ob ihnen das Wort Gottes dasjenige sey, was es diesen wahrhaft grossen Männern gewesen ist? —

Wohl mit Recht zählen Sie, verehrte Herren und Brüder, unter die wesentlichen Wohlthaten der Reformation die Religions-Freiheit, und verstehen mit uns darunter das theuer erworbene Recht, durch freie Prüfung und Forschung in den Besitz des christlichen Glaubens zu gelangen, das Abwerfen des sklavischen Joches der Menschensatzungen, das Ausreuten der Pflanzen, die der himmlische Vater nicht gepflanzet hat; gewiss aber nicht diejenige Freiheit, gegen welche Calvin selbst so viel zu kämpfen hatte, nicht diejenige, welche sich weigert, das sanfte Joch des Erlösers anzunehmen, und den Menschen so mit Eigendünkel erfüllt, dass er es drückend findet, ein Knecht Christi zu seyn, und unter dem Gehorsam des Glaubens zu stehen.

Denn billig unterscheiden wir zwischen derjenigen Religionsfreiheit, welche der Staat seinen Mitgliedern gestatten kann, und derjenigen, welche die wahren Glieder der christlichen Kirche sich selbst gestatten dürfen. Bei diesen gilt das

Wort des grossen Heiden-Apostels, welcher, obgleich er nicht mehr unter dem Zwange des Gesetzes stund, doch von sich selbst sagte: Ich bin nicht ohne Gesetz vor Gott, sondern ich stehe unter dem Gesetze Christi.

O möchte diese wichtige Feier dazu beitragen, dass viele zu der Ueberzeugung gelangen, dass die wahre Freiheit nur dann möglich sey, wenn der Sohn Gottes sie frei macht, und dass es keine heilsamere Aufklärung geben könne, als die, welche nach den Grundsätzen der Reformation, durch die Rückkehr zum Worte Gottes und durch sein gründliches Verständniss erlangt wird!

Möge das Licht des Lebens, welches in der Genferschen Kirche auch seit der Reformation durch den treusten Eifer und die glänzendsten Talente ihrer Gottesgelehrten geleuchtet und seine Strahlen weit verbreitet hat, auch ferner Heil und Segen stiften!

Wie Farell und Calvin mit Oecolampad, mit Simon Grynæus und Capito in vertrautem Verhältnisse stunden, und wie dasselbe auch noch in spätern Zeiten durch Alph. Turretin mit unserm Samuel Werenfels erneuert worden ist, so, geliebte Brüder, wünschen auch wir, obgleich wir uns nicht mit jenen grossen Helden vergleichen wollen, mit Ihnen in fortwährendem brüderlichen Verbande zu bleiben. Desswegen würden wir es auch gerne sehen, wenn, ungeachtet der Verschiedenheit der Sprache, einige von uns es möglich machen könnten, in unserm Namen Ihrem Feste beizuwohnen, und uns den segensvollen Eindruck, welchen es auf sie haben wird, mitzutheilen. Sobald wir gewiss sind, wer von uns diesen Auftrag übernimmt, werden wir nicht ermangeln, Sie davon zu benachrichtigen.

Damit aber die Theilnahme an Ihrem Reformationsfeste nicht innert den engen Grenzen unsers Kreises bleibe, sondern sich über unsre ganze Kirche erstrecke, so haben wir

beschlossen, das jährliche Reformationsfest, welches wir sonst am Sonntage nach Pfingsten zu begehen pflegen, für dieses Jahr auf Sonntag den 23sten August zu verlegen.

Denn warum sollten wir dieses Fest nicht mit Ihnen feyern, da Calvin in einem gewissen Sinne auch uns angehört, da auch wir seinen Schriften Vieles zu verdanken haben, und da auch er selbst die wichtigste derselben, nämlich seine *Institutiones*, während seines Aufenthaltes in Basel vielleicht grösstentheils verfasst, gewiss aber zum Erstenmale herausgegeben hat.

Empfangen Sie, Hoch- und Wohlehrwürdige Herren und Brüder, zum Schlusse die Versicherung unsrer unveränderlichen Hochachtung und Freundschaft, mit welcher wir uns nennen

Ihre Brüder in Christo, unserm gemeinschaftlichen Herrn und Erlöser,

Die Mitglieder des Baselschen Ministerii,
und in derselben Namen:

Hieronymus Falkeisen, Antistes.

Basel, 9. Mai 1835.

TRADUCTION.

Très-vénérables Messieurs!
Très-honorés Frères en Christ!

Nous avons été très-réjouis de votre lettre du 31 décembre 1834, dans laquelle vous nous informez que votre Eglise célèbrera le dimanche 23 août la fête commémorative de la Réformation, et où vous nous demandez d'unir aux vôtres nos actions de grâces et nos prières, et de vous envoyer comme représentans quelques-uns d'entre nous.

Nous sommes persuadés qu'une telle fête est accompagnée

de nombreuses bénédictions. Bien des esprits, qui connaissent peu l'essence du Protestantisme et l'histoire de sa fondation, sont engagés par-là à s'occuper de cet important sujet, à méditer sur les bienfaits de la Réformation, à admirer la grande lutte par laquelle elle s'est accomplie, les instrumens extraordinaires dont la Providence divine s'est servie et surtout le secours de Dieu qui se montra alors d'une manière si évidente; ils sont conduits à se demander à eux-mêmes, s'ils se trouvent aussi en pleine jouissance de ces bénédictions, s'ils s'appuient sur le même fondement sur lequel les Réformateurs ont élevé leur œuvre et si la Parole de Dieu est pour eux ce qu'elle a été pour ces grands hommes.

C'est avec raison, très-honorés Messieurs et Frères, que vous comptez au nombre des bienfaits les plus essentiels de la Réformation, la *liberté religieuse* et qu'avec nous vous entendez par ce mot, le droit acheté si chèrement d'arriver à la possession de la foi chrétienne, par des recherches et un examen indépendans, l'affranchissement du joug des opinions humaines, l'extirpation des plantes que le Père Céleste n'a pas plantées; mais non pas, certes, cette liberté contre laquelle Calvin lui-même eut tant à combattre, non pas celle qui refuse de porter le joug léger du Sauveur et qui remplit tellement l'homme d'orgueil, qu'il trouve gênant d'être un serviteur de Christ et de rester sous l'obéissance de la foi.

Car nous distinguons à juste titre la liberté religieuse que l'Etat peut accorder à ses citoyens de celle que les véritables membres de l'Eglise chrétienne peuvent se permettre à eux-mêmes. C'est à ceux-ci que s'applique ce mot du grand Apôtre des Gentils, qui, quoiqu'il ne fût plus sous le joug de la loi, disait pourtant de lui-même : *Je ne suis pas sans loi devant Dieu, mais je suis sous la loi de Christ.*

Oh! puisse cette fête solennelle contribuer à faire naître chez plusieurs, la conviction qu'ils ne sont véritablement libres que quand le Fils de Dieu les affranchit, et qu'il ne saurait y

avoir de lumière plus salutaire que celle qui est obtenue d'après les principes de la Réformation, par le retour à la Parole de Dieu et par une intelligence bien fondée de cette Parole.

Puisse cette lumière de vie qui aussi depuis la Réformation, a lui dans l'Eglise de Genève et a étendu au loin ses rayons, grâce au zèle fidèle et aux talens éclatans de ses théologiens, puisse-t-elle être encore à l'avenir une source de félicité et de bénédiction !

De même que Farel et Calvin soutinrent des relations intimes avec Œcolampade, Simon Grynæus et Capiton, de même que dans des temps postérieurs ces relations se renouvelèrent entre Alph. Turretin et notre Samuel Werenfels, de même, chers Frères, quoique nous ne voulions pas nous comparer avec ces grands hommes, nous souhaitons aussi rester toujours unis avec vous par des liens fraternels. C'est pourquoi nous verrions avec plaisir que, malgré la différence des langues, il fût possible à quelques-uns d'entre nous d'assister à votre fête en notre nom, et de nous communiquer l'impression salutaire qu'elle aura produite sur eux. Aussitôt que nous saurons d'une manière certaine lequel de nous se chargera de cette commission, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Mais pour que la participation à votre fête de la Réformation ne reste pas dans les limites étroites de notre cercle et s'étende sur toute notre Eglise, nous avons résolu de transporter pour cette année, au dimanche 23 août, la fête annuelle de la Réformation que nous célébrons ordinairement le dimanche après la Pentecôte.

Car pourquoi ne célébrerions-nous pas cette fête avec vous, puisque Calvin nous appartient aussi à certains égards, puisque nous devons aussi beaucoup à ses ouvrages, et puisque c'est pendant son séjour à Bâle qu'il a composé peut-être pour la plus grande partie, du moins certainement publié pour la première fois le plus important de ses écrits, savoir ses *Institutions !*

Recevez en terminant, très-vénérables Messieurs et Frères, l'assurance de notre estime et de notre amitié constantes, avec lesquelles nous nous disons,

vos Frères en Christ, notre commun Seigneur et Sauveur,

Les Membres du Clergé Bâlois, et en leur nom:

Jérôme Falkeisen, *Antistes.*

Bâle, 9 mai 1835.

Der Hochwürdigen Gesellschaft der Genfer'schen Geistlichkeit.

Hochwürdige Herren!

Das Kapitel der Pfarrer unsrer Stadt Basel kann und mag die Ueberbringer des gegenwärtigen Schreibens, unsre theuern Brüder, den hochwohlehrwürdigen Herrn Archidiacon, Jakob Burckhardt, und den wohlehrwürdigen Herrn Jean Henri Ebray, Pfarrer an der französischen Kirche in Basel, welche die Ehre haben werden, der Feier Ihres Reformationsjubelfestes beizuwohnen, nicht von hier entlassen, ohne denselben den Auftrag zu ertheilen, Ihnen, Hochwürdige Herren! zu bezeugen, wie sehr wir an Ihrem schönen Feste Antheil nehmen.

Diese unsre verehrten Brüder werden Ihnen sagen, wie wir uns mit Ihnen freuen jenes gesegneten Zeitpunktes, wo der eifrige Farel bei Ihnen der Reformation den Sieg verschaffte, und dann der tiefsinnige Calvin, der eine Zeit lang auch der Unsere gewesen war, der Ihrige ward, und Genf zu einem Mittelpunkte der reformirten Kirche machte. Sie werden Ihnen sagen, wie wir an dem Tage Ihres Festes Ihrer

auch in den sämmtlichen Kirchen unsrer Stadt fürbittend gedenken, und an Ihre Reformationsfreude auch die Erinnerungen an unsre Reformation knüpfen werden; wie wir für Sie und für uns ganz besonders dafür Gott danken werden, dass die Reformation uns das so lange entfremdet gewesene Wort Gottes wieder geschenkt hat, bei welchem, und der aus demselben gezogenen, einfachen Basler-Confession wir stets getreulich zu verbleiben einmüthig gesinnet sind.

Wir hoffen, dass unsre werthen Brüder eine wohlwollende Aufnahme finden werden, wenn sie Ihnen unsern herzlichen Wunsch ausdrücken, mit Ihnen unsern theuergeschätzten Mit-Eidgenossen und Mit-Reformirten stets in brüderlichem Verbande zu bleiben.

Möge unser Herr Jesus Christus, dessen Name durch jedes Reformationsfest vor allem verherrlichet wird, Ihnen und uns in reichem Maasse schenken seinen heiligen Geist; wo der Geist des Herrn ist, da ist Freiheit!

Indem wir nochmals unsre beiden genannten Brüder Ihrer wohlwollenden Aufnahme empfehlen, haben wir die Ehre, mit besonderer Hochachtung und herzlicher Liebe zu verharren

Ihre in Christo, unserm Herrn, mit Ihnen verbundnen Brüder,

die Glieder des Baselschen Stadt-Kapitels,

In derselben Namen:

Falkeisen, Antistes.

Basel, den 17. August 1835.

(L. S.)

TRADUCTION.

A la Vénérable Compagnie du Clergé genevois.

Très-vénérables Messieurs!

Le Chapitre des Pasteurs de notre ville de Bâle ne peut ni ne veut laisser partir les porteurs de la présente lettre, nos chers Frères, Monsieur le vénérable *Archidiacre*, *Jacob Burckhardt*, et Monsieur le respectable *Jean Henri Ebray*, *Pasteur de l'Eglise française* à Bâle, qui auront l'honneur d'assister à la célébration du Jubilé de votre Réformation, sans les charger de vous témoigner, très-honorés Messieurs, quelle grande part nous prenons à votre belle fête.

Ces Messieurs, nos vénérables Frères, vous diront combien nous nous réjouissons avec vous de cette époque bénie où l'ardent Farel amena chez vous le triomphe de la Réformation et où le profond Calvin, après nous avoir appartenu quelque temps, vous appartint ensuite et fit de Genève un point central de l'Eglise réformée. Ils vous diront comment dans le jour de votre fête nous penserons à vous avec prière dans toutes les Eglises de notre ville, comment à votre Jubilé nous rattacherons aussi les souvenirs de notre Réformation, comment nous remercierons Dieu tout particulièrement pour vous et pour nous, de ce que la Réformation nous a rendu la Parole divine si long-temps éloignée et à laquelle, ainsi qu'à la simple confession de Bâle qui en est tirée, nous sommes unanimement résolus de demeurer toujours fidèles.

Nous espérons que nos chers Frères seront accueillis de vous avec bienveillance, quand ils vous exprimeront notre ardent désir de rester constamment dans une fraternelle union avec vous, nos très-honorés confédérés et co-réformés.

Veuille notre Seigneur Jésus-Christ, dont le nom est glorifié

avant tout par chaque fête de la Réformation, vous accorder ainsi qu'à nous une part abondante de son Saint-Esprit; là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté!

En recommandant encore une fois à votre bienveillant accueil nos deux frères sus-nommés, nous avons l'honneur d'être avec une estime particulière et une affection cordiale,

vos Frères bien-aimés en Christ notre Seigneur,

les membres du Chapitre de la ville de Bâle.

En leur nom :

Falkeisen, Antistes.

Bâle, le 17 août 1835.

(L. S.)

Le Consistoire de l'Eglise française charge son cher Pasteur, M. Ebray, à l'occasion du Jubilé de la Réformation, d'être auprès de la Vénérable Compagnie des Pasteurs et Professeurs de Genève, l'interprête de nos sentimens les plus affectueux et les plus fraternels, de nos vœux les plus sincères, et de l'assurer que notre Eglise n'oubliera jamais les services que lui ont rendus les dignes serviteurs de Christ sortis de son sein, tels que MM. Detournes, Roques, Mouchon, Mestrezat, et que la mémoire de ces respectables Pasteurs, sera à jamais bénie et révérée parmi nous. —

Au nom du Consistoire :

Sarasin, *ancien Conseiller-d'Etat*, *Président.*

Bâle, le 6 août 1835.

BERNE.

Le Synode évangélique de Berne à Messieurs le Modérateur et les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Berne, le 30 juin 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

C'est avec une vive émotion et le plus grand intérêt, que nous avons reçu votre lettre du 31 décembre passé, qui n'a pu nous être communiquée officiellement que dans la séance annuelle du synode qui nous réunit aujourd'hui. Vous nous y annoncez que vous vous préparez à célébrer le troisième Jubilé de la bienheureuse Réformation admise solennellement à Genève en août 1535, et à vous envoyer des députés désignés par le Synode, pour représenter notre Clergé auprès de vous en ce jour solennel, où vous éléverez vos ames, vos prières et vos hymnes de reconnaissance au Seigneur, pour lui rendre grâces de toutes les bénédictions dont il a comblé votre Eglise depuis l'époque mémorable où il a chassé les ténèbres par la lumière de la vérité.

Comment nous seroit-il possible, Messieurs et très-honorés Frères, d'oublier dans ce moment et lorsque vous nous adressez une invitation si fraternelle, les rapports intimes qui ont uni les Eglises réformées de Genève et de Berne dès les premiers jours de leur existence nouvelle? Votre Eglise n'a-t-elle pas amplement récompensé la nôtre de l'avoir soutenue dans les premiers pas de la liberté religieuse, en la rendant depuis

participante des lumières de sa doctrine et des conseils de sa sagesse?

Et pouvons-nous jamais oublier tout ce que Dieu a fait pour l'avancement de son règne sur cette terre en allumant par l'efficace de son Esprit le flambeau de l'Evangile dans la Cité de Genève, pour y luire au loin à la face des nations?

Nous aussi voulons rester fidèles aux principes de la Réformation, fidèles aux vérités fondamentales du Christianisme qu'elle a proclamées, qui sont déposées dans l'Evangile, et qui en réjailleront avec un éclat toujours croissant, plus le libre examen, guidé par l'esprit même de vérité, en écartera les ombres des opinions humaines; fidèles aussi aux principes de tolérance et de charité fraternelle, qui tout en combattant les erreurs, ne repousse et ne condamne jamais ceux qui sont dans l'erreur. Car nous avons foi en la puissance de la vérité et de celui qui nous y conduit.

En suite de ces sentimens et principes nous acceptons avec reconnaissance et avec joie votre invitation, très-honorés et très-chers Frères, persuadés que nous sommes que la commémoration solennelle de l'œuvre divine opérée par les réformateurs ne restera pas sans bénédiction, nous raffermira les uns et les autres dans les principes de l'Evangile et de la Réforme, et resserrera les liens qui nous unissent dans un même sentiment de reconnaissance envers Dieu et d'amitié fraternelle.

Nous ne devons pas douter que notre Gouvernement, auquel d'après nos institutions appartient aussi l'autorité supérieure en matière de culte public dans l'Eglise nationale, autorisera les prières publiques que nous proposerons pour solenniser dans nos Eglises le Jubilé de Genève au 23 août.

Les députés désignés par le Synode que nous vous prions de recevoir comme nos représentans auprès de vous, sont:

Messieurs le Doyen Stierlin, Président du Synode; Wyss, Pasteur, Vice-Président; Morel, Pasteur à Corgémont, doyen, et Baggesen, Archidiacre, Secrétaire du Synode. Parmi les

autres membres de notre Clergé, nous avons lieu de croire qu'il y en a aura encore quelques-uns qui accepteront avec plaisir et reconnaissance votre obligeante invitation. Mais dans ce moment nous ne pouvons nommer que Monsieur le Vice-Doyen Luthardt, Pasteur d'Anet, membre de notre Synode, qui a promis de se joindre à la députation.

Dès que nous aurons connaissance de quelque autre, ce qui peut avoir lieu dans peu de jours, nous vous l'annoncerons sans délai, en vous priant de nous excuser, de n'avoir pas pu, comme vous le désiriez, répondre à votre invitation avant la fin de juin.

Agréez, Messieurs et très-honorés Frères, l'expression de nos sentimens fraternels et de notre sincère affection en Jésus-Christ notre Seigneur.

Au nom du Synode.

Le Président :
STIERLIN, Doyen.

Le Secrétaire :
Baggesen, archidiacre.

FRIBOURG.

Le Conseil ecclésiastique du District de Morat à la Révérendissime Compagnie des Pasteurs à Genève.

Très-honorés Messieurs !
Très-révérends Pères et Frères en Jésus-Christ notre Seigneur !

Le Conseil ecclésiastique du district de Morat auquel vous avez adressé votre gracieuse lettre d'invitation, en date du 9

courant, en a reçu la communication dans sa séance de mardi dernier, et a aussitôt éprouvé le besoin d'y répondre avec une affection reconnaissante et fraternelle ; il voudrait, très-honorés Messieurs, pouvoir assister en corps aux fêtes de votre troisième Jubilé, et il y participera de cœur.

La Vénérable Classe dont il fait partie et qui ne renferme d'autres ecclésiastiques dans son sein que cinq Pasteurs et un Diacre, éprouvera les mêmes sentimens.

Mais le Conseil ecclésiastique n'étant pas organisé non plus que la Classe de manière d'envoyer des députés proprement dits, n'a pu qu'inviter ceux de ses membres, qui voudraient et pourraient se charger de cette intéressante mission, à le représenter auprès de vous.

Il a donc l'honneur de vous annoncer, très-honorés Messieurs et très-révérends Pères et Frères en Jésus-Christ, que probablement trois de ses membres auront celui de se rendre à votre affectueuse invitation, savoir :

M. le préfet Engelhardt, Président de la Vénérable Classe et du Conseil ecclésiastique de Morat.

M. Roux, Pasteur de la paroisse française de Morat et Meyriez.

M. Sterchi, Pasteur à Chietre (paroisse allemande, mi-bernoise et mi-fribourgeoise).

Veuillez agréer, très-honorés Messieurs et très-révérends Pères et Frères, l'assurance de nos sentimens affectueux et fraternels et de notre sincère dévouement en Jésus-Christ notre Seigneur.

Morat, le 26 juillet 1835.

Le Président,
ENGELHARDT, *Préfet*.

Le Secrétaire,
WARTMANN.

GLARIS.

A Monsieur Ph. Basset fils, Pasteur, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs et Président du Comité du Jubilé à Genève.

Hochwürdige,
Hochzuverehrende Herren!

Ihre Zeitschrift an die HH. Decan und Mitglieder des geistlichen Standes im Canton Glarus, dat. d. 31. Dec. 1834, die auf den 23. Aug. a. c. in Genf angeordnete Secularfeier der Reformation betreffend, ist seiner Zeit unserm hochw. Hrn. Decan Marti in Ennenda richtig zu Handen gekommen, und derselbe hat nicht ermangelt, seinen Collegen den Inhalt Ihres Schreibens zur Kenntniss zu bringen. Aus Auftrag desselben soll ich darüber folgende Antwort geben.

Vor allen Dingen danken wir Ihnen, Hochw. Hochzuv. Herren, für die durch diese Anzeige und Einladung uns bewiesene amtsbrüderliche Aufmerksamkeit. Zugleich bezeugen wir Ihnen, dass wir an Ihrer festlichen Freude warmen, herzlichen Antheil nehmen und mit Ihnen Gott unsern gerührtesten Dank darbringen für den reichen Segen, der aus dem Lichte der Reformation zunächst für Ihre Stadt hervorging, und von ihr aus in so reichem Masse auch auf andere evangelische Kirchengemeinschaften überströmte. Und mit diesem Danke verbinden wir den aufrichtigen Wunsch, dass Gott Ihre Kirche auch in der Zukunft schütze und erhalte, vor verderblichen Spaltungen und Trennungen bewahre, und das Licht der Aufklärung immer heller in ihr leuchten lasse, so dass Genf immerfort und in immer höherm Masse ein leuch-

tender Stern für unsere evangelischen Brüder französischer Zunge seyn und bleiben möge, so dass das Licht einer christlich vernünftigen Bildung auch in diesen Gemeinden immer weiter sich ausbreite und immer wohlthätigere Früchte bringe.

Gerne wäre der Eine oder Andere von uns auf die benannte Zeit zu Ihnen gekommen, um an diesem schönen Feste persönlichen Antheil zu nehmen. Allein die weite Entfernung und die Unmöglichkeit, unsere Stellen unterdessen, bei dem Mangel an disponibeln Subjekten, gehörig versehen zu lassen, hindert uns an der Ausführung dieses Wunsches. Diess gilt auch insbesondere von dem Unterzeichneten, der durch das Vertrauen Hrn. Fellenbergs nach Hofwyl berufen worden, um während zwei Monaten den von ihm veranstalteten Schullehrerbildungscours zu leiten, allein nach Vollendung desselben genöthigt ist, ohne Zögerung wiederum zu seiner Gemeinde zurückzukehren, so dass ihm das grosse Vergnügen versagt ist, von hier aus auch noch nach Genf zu reisen, und Ihr Secularfest mitzufeiern.

Genehmigen Sie, Hochw. Hochzuverehrende Herren, die Versicherung unsrer aufrichtigsten Hochschätzung und amtsbrüderlichen Freundschaft.

Im Namen und aus Auftrag der Synode des Cantons Glarus,

J. Heer, Pfr. in Matt
und Actuarius Synodi Glaronensis.

Hofwyl, den 12. Jul. 1835.

TRADUCTION.

Très-vénérables et très-honorés Messieurs!

Votre lettre à MM. le doyen et les membres du Clergé du canton de Glaris, en date du 31 décembre 1834, concernant

la célébration de la fête séculaire de la Réformation qui doit avoir lieu à Genève le 23 août de la présente année, est exactement arrivée dans le temps à notre respectable doyen, M. Marti à Ennenda, lequel n'a point manqué d'en porter le contenu à la connaissance de ses collègues. Je suis chargé par lui d'y faire la réponse suivante.

Nous vous remercions avant tout, très-vénérables et très-honorés Messieurs, de l'attention fraternelle que vous nous avez témoignée par cette communication et invitation. Nous vous attestons également que nous prenons la part la plus cordiale à la joie de votre fête, et que nous offrirons avec vous à Dieu nos sincères actions de grâces pour les riches bénédictions qui ont jailli de la lumière de la Réformation d'abord sur votre ville et qui de là se sont répandues en mesure si abondante sur d'autres Eglises évangéliques. A ces actions de grâces nous joignons le vœu sincère que Dieu protége encore à l'avenir et soutienne votre Eglise, qu'il la préserve de pernicieuses scissions et séparations, et fasse de plus en plus briller la lumière dans son sein, en sorte que Genève demeure, et à un degré toujours plus élevé, une étoile brillante pour nos frères évangéliques de la langue française, en sorte que le flambeau d'une culture d'esprit chrétienne et raisonnable continue à s'étendre dans ces Eglises, et y porte des fruits de plus en plus bienfaisans.

Ce serait avec plaisir que l'un ou l'autre d'entre nous se serait rendu à Genève pour le temps désigné, afin de participer personnellement à cette belle fête. Mais l'éloignement et l'impossibilité de quitter nos places, vu le manque de ministres disponibles pour nous remplacer convenablement, nous empêchent d'accomplir ce souhait. C'est en particulier le cas du soussigné, qui a été appelé à Hofwyl par la confiance de M. Fellenberg, pour y diriger pendant deux mois les cours de l'école normale instituée par ce dernier, et qui, à l'expiration de ce terme, est forcé de retourner sans délai dans le sein de sa

paroisse, et de se voir ainsi privé du grand plaisir de se rendre d'ici à Genève pour y célébrer avec vous votre Jubilé.

Agréez, très-vénérables et très-honorés Messieurs, l'assurance de notre très-sincère considération et de notre fraternelle amitié.

Au nom et par ordre du Synode du canton de Glaris,

J. Heer, Past[r]. à Matt,

Secrétaire du Synode de Glaris.

Hofwyl, le 12 juillet 1835.

GRISONS.

A Monsieur Ph. Basset, Modérateur de la Compagnie des Pasteurs de Genève.

Der evangelische Kirchenrath des Cantons Graubünden an die V[e] Comp[e] des Pasteurs de Genève.

Hochwürdiger Herr Moderator!
Hochwürdige Herren und geliebte Brüder!

Ihr brüderliches Schreiben vom 31. December 1834 ist uns, in der nächst darauf folgenden Sitzung unsrer Behörde, vorgelegt uud mit vieler Aufmerksamkeit und Theilnahme erwogen worden. Gewiss auch wir blicken nicht ohne Rührung und tiefen Dank gegen Gott auf jene Zeit zurück, da der Herr auch die Kirche von Genf heimsuchte, und durch den Dienst Calvins und andrer grosser Männer sie zur Erkenntniss der so lange im Papstthum verdunkelten evangelischen Wahrheit zurückfürte. Möge dieses Licht in neuem Glanze über die Genfische und alle schweizerischen Kirchen aufgehen, und die bevorstehende Jubelfeier alle Herzen zum freudigen

Bekenntnisse der evangelischen Wahrheit in brüderlicher Liebe und eifrigem Bestreben, das Reich unsers Herrn Jesu Christi zu fördern, vereinigen!

Wenn wir nicht früher Ihnen, ehrwürdige und geliebte Brüder, geantwortet haben, so geschah es darum, weil wir zuerst Ihre Einladung auch der in diesen Tagen versammelten Synode der evangelischen Geistlichkeit unsers Kantons vorlegen wollten. Dieselbe nahm, wie wir zum Voraus erwarteten, Ihr Schreiben mit gleichen Gesinnungen und Empfindungen auf, wie wir, und zum Zeichen derselben beschloss sie, Namens des evangel. Rhätischen Ministeriums, vier ihrer Mitglieder, trotz der grossen Entfernung, abzuordnen, nämlich:

Herrn Vicedekan und Antistes Paul Kind, Präsidenten des Kirchenraths,
» Kirchenrath und Pfarrer Joh. Paul Vaneschen,
» Kirchenrath und Pfarrer Franz Walther, und
» Pfarrer Joh. Rosius à Porta.

Zugleich beschloss die Synode, zu veranstalten, dass Sonntags den 23. August in allen evangelischen Kirchen unsers Kantons der siegreichen Durchführung der Reformation in Genf mit Dank und Lob gegen Gott gedacht werde.

Oben bezeichnete Abgeordnete werden also, wenn nicht unvorgesehene Hindernisse den einen oder andern verhindern, zu rechter Zeit, nach der von Ihnen zu erwartenden nähern Anzeige, in Genf eintreffen.

Wir ersuchen Sie, Hochwürdige Herren, die Versicherung unsrer tiefen Hochachtung und brüderlichen Liebe zu genehmigen.

Chur, den 27 Juni 1835.

Der Präsident:
Paul Kind.
Im Namen des evangel. Kirchenrathes,
der Aktuar:
Franz Walther.

TRADUCTION.

Le Conseil Ecclésiastique évangélique du canton des Grisons à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Monsieur et très-vénérable Modérateur!
Très-vénérables Messieurs et chers Frères!

Votre lettre fraternelle du 31 décembre 1834, nous a été communiquée immédiatement dans la séance suivante de notre Conseil et elle a été examinée avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Certes ce n'est pas non plus sans émotion et sans une profonde reconnaissance envers Dieu, que nous jetons un regard en arrière sur ce temps où le Seigneur visita aussi l'Eglise de Genève et par le ministère de Calvin et d'autres grands hommes, la ramena à la connaissance de la vérité évangélique si long-temps obscurcie dans le papisme. Puisse cette lumière se lever avec un nouvel éclat sur l'Eglise de Genève et sur toutes les Eglises de la Suisse! Puisse la prochaine fête du Jubilé amener tous les cœurs à confesser avec joie la vérité évangélique, en les réunissant dans un amour fraternel et un zèle ardent pour avancer le règne de notre Seigneur Jésus-Christ!

Si nous ne vous avons pas répondu plus tôt, chers et honorés Frères, cela vient de ce que nous voulions auparavant communiquer aussi votre invitation au Synode du Clergé évangélique de notre canton, qui s'est assemblé ces jours. Ce Synode, comme nous nous y attendions d'avance, a accueilli votre lettre avec les mêmes sentimens que nous, et pour vous en donner la preuve, il a arrêté de députer au nom du Clergé évangéli-

que des Grisons, et malgré le grand éloignement des lieux, quatre de ses membres, savoir :

Messieurs le vice-doyen et Antistes Paul Kind, Président du Conseil ecclésiastique,

» Jean Paul Vanschen, Conseiller ecclésiastique et Pasteur,

» François Walther, Conseiller ecclésiastique et Pasteur,

» Jean Rosius a Porta, Pasteur.

En même temps le Synode a résolu de faire ensorte que le dimanche 23 août, dans toutes les Eglises évangéliques de notre canton, il soit fait mention avec reconnaissance et actions de grâces envers Dieu, du glorieux accomplissement de la Réformation de Genève.

Les députés sus-nommés, à moins que des obstacles imprévus ne retiennent l'un ou l'autre d'entre eux, arriveront donc à Genève au temps marqué, d'après les renseignemens plus précis que nous attendons de vous.

Nous vous prions, très-vénérables Messieurs, d'agréer l'assurance de notre profonde estime et de notre affection fraternelle.

Coire, le 27 juin 1835.

Le Président:

Paul Kind.

Au nom du Conseil ecclésiastique évangélique,

Le Secrétaire :

François Walther.



NEUCHATEL.

A Messieurs le Modérateur et les membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs nos très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur.

La Compagnie des Pasteurs de l'Etat de Neuchâtel a reçu avec un vif intérêt la communication fraternelle que vous avez bien voulu nous donner de l'intention où est l'Eglise de Genève de célébrer prochainement le troisième Jubilé de sa bienheureuse Réformation. Elle m'a chargé de vous témoigner sa reconnaissance de cette communication, et de vous assurer que nous et nos Eglises nous réunirons de tout notre cœur nos prières aux vôtres, le Dimanche 23 août, pour que le Seigneur daigne conserver et développer de plus en plus l'œuvre de la réforme dans votre Eglise, y maintenir la pureté de la foi, le libre cours de sa sainte Parole et y rétablir l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Dès ce moment nous prions Dieu de bénir votre pieux dessein et de répandre abondamment, dans cette occasion, son Esprit et ses dons sur votre Eglise.

Nous attachons trop de prix à nos anciennes et bonnes relations avec votre Eglise et votre Académie, nous nous rappelons avec trop de plaisir la visite fraternelle que nous a faite de votre part la députation de votre Vénérable Compagnie à l'époque récente du Jubilé de notre propre Réformation, pour ne pas accepter l'invitation que vous voulez bien nous adresser, de nous faire représenter dans la célébration du vôtre, si Dieu le permet. Notre assemblée solennelle du 6 mai désignera la

députation qui vous portera les félicitations, les vœux et les témoignages de l'attachement fraternel de notre Compagnie, et nous vous indiquerons le chef et les membres de cette délégation, dès qu'ils seront nommés.

Nous vous saluons tous en Jésus-Christ, Messieurs nos très-honorés et très-chers Frères, dans le sentiment d'une considération particulière et de l'attachement le plus fraternel.

Boudry, 2 février 1835.

Au nom de la Compagnie des Pasteurs de l'Etat de Neuchâtel:

VUST, Pasteur de Boudry et Doyen.

A Monsieur le Modérateur et à Messieurs de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs nos très-honorés Frères!

Ensuite de l'invitation que vous avez bien voulu nous adresser de nous faire représenter dans la célébration prochaine de la troisième fête séculaire de la Réformation de votre Eglise, la Compagnie des Pasteurs de l'Etat de Neuchâtel a nommé dans son assemblée solennelle de mai, cinq de ses membres qui seront chargés de l'agréable commission de vous porter l'expression de ses sentimens et de ses vœux pour vous, Messieurs nos très-honorés Frères, et pour votre Eglise; ce sont MM. de Bellefontaine, Lardy, de Perrot, Guillebert et moi que mon office de Doyen appelle à l'honneur d'être Chef de cette députation. — Dieu veuille favoriser la solennité que vous préparez, et la faire tourner à sa gloire et à l'avancement du règne de Christ, par l'édification qu'elle procurera à ceux qui y prendront part ou qui en entendront le récit!

Nous vous renouvelons, Monsieur le Modérateur, et Messieurs nos très-honorés et très-chers Frères, l'expression de nos sentimens distingués de considération et d'attachement fraternel.

Au nom de la Compagnie des Pasteurs de Neuchâtel:

Vust, Pasteur de Boudry et Doyen.

Boudry, le 13 mai 1835.

SAINT-GALL.

A Monsieur Philippe Basset, Président du Comité du Jubilé à Genève.

St. Gallen, den 13. Juli 1835.

Das Kapitel St. Gallen an die ehrwürdige reformirte Geistlichkeit in Genf.

Geliebte Brüder in Christo!

Ihr werthes Schreiben vom 31sten December vorigen Jahres ist uns von unserm Herrn Decan mitgetheilt, und von uns gemeinschaftlich berathen worden. Wie freuten wir uns Ihrer brüderlichen Gesinnung und Ihrer Einladung: Repräsentanten nach Genf zu senden, um an der Jubelfeier der Reformation Antheil zu nehmen und, mit Ihnen vereinigt, dem Herrn zu danken für die Segnungen, welche er durch dieselbe über seine Gemeinde ausgegossen hat! Aber, obwohl wir lange die Hoffnung nährten, es werde sich einer unserer Mitkapitularen entschliessen können, diesem Feste beizuwoh-

nen, und mündlich unsere theilnehmenden Gefühle auszudrüchen, wesswegen wir unsere Antwort bis zu diesem Tage verschoben haben — so müssen wir Ihnen, zu unserm Bedauern, nun die Anzeige machen: dass die weite Entfernung, Geschäfte und andere Gründe uns alle verhindern, Ihrer gütigen Einladung zu entsprechen. Durchdrungen, aus eigner Erfahrung, von der lebendigen Anerkenntniss des Segens der Reformation, und wohl bekannt mit dem grossen, heilsamen Einflusse, welchen Genf auf die ganze reformirte Kirche ausgeübt hat, werden wir an dem 23sten August, wenn auch ferne von Ihnen, doch uns mit Ihnen in unsern Gedanken und Gebeten vereinigen. Wir hoffen und wünschen, dass die Zeit nahe sey, und auch diese Jubiläumsfeier dazu beitrage, die reformirten Kirchen der Schweiz wieder inniger mit einander zu vereinigen, damit dieselben, wie sie im Glauben an Christo und seinem Worte innerlich eins sind, auch äusserlieh wieder eine Gemeinschaft bilden.

Genehmigen Sie, ehrwürdige Brüder in Christo, die Versicherung unserer aufrichtigen Freundschaft.

Der Dekan des Kapitels St. Gallen:
P. Scheitlin.

Im Namen des Kapitels der Stadt St. Gallen:
J. J. *Glinz*, Aktuar.

TRADUCTION.

St.-Gall, le 13 juillet 1835.

Le Chapitre de Saint-Gall au Vénérable Clergé réformé à Genève.

Chers Frères en Christ!

Votre chère lettre du 31 décembre de l'an dernier nous a été communiquée par M. notre doyen, et a été soumise à notre délibération commune. Combien nous nous sommes réjouis de vos sentimens fraternels et de votre invitation d'envoyer des représentans à Genève, pour prendre part à la célébration du Jubilé de la Réformation, et se réunir à vous pour remercier le Seigneur des bénédictions qu'il a répandues par elle sur son Eglise! Mais quoique nous ayons long-temps nourri l'espérance qu'un des membres de notre Chapitre pourrait se décider à assister à cette fête, et vous exprimer de bouche nos sentimens affectueux, ce qui a fait que nous avons différé notre réponse jusqu'à ce jour, nous devons, à notre grand regret, vous annoncer maintenant que l'éloignement, des occupations, et d'autres motifs nous empêchent tous de répondre à votre bienveillante invitation. Pénétrés par notre propre expérience de la vive persuasion des bénédictions de la réforme, et reconnaissant la grande et salutaire influence que Genève a exercée sur toute l'Eglise réformée, nous nous réunirons à vous le 23 août dans nos pensées et dans nos prières, malgré la distance qui nous sépare de vos personnes. Nous espérons et nous souhaitons que le temps approche et que cette fête du Jubilé contribue aussi à hâter l'époque où les Eglises réformées de la Suisse s'uniront de nouveau avec plus d'intimité, en sorte que, de la même manière qu'elles sont intérieu-

rement unies par la foi en Christ et à sa Parole, elles ne forment de même extérieurement plus qu'une seule société religieuse.

Agréez, Vénérables Frères en Christ, l'assurance de notre sincère amitié.

Le Doyen du Chapitre de Saint-Gall:
SCHEITLIN, Pasteur.

Au nom du Chapitre de la ville de Saint-Gall:
J. J. *Glinz*, Secrétaire.

A Messieurs le Doyen et les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Die Vorsteher des evangelischen Kapitels Toggenburg an den Hochwürdigen Vorsteher und die Mitglieder der reformirten Geistlichkeit in Genf.

Hoch- und Wohlehrwürdige Herren!
Theure christliche Brüder und Mitarbeiter in dem Weinberge unsers Herrn Jesu Christi!

Ihre brüderliche Einladung zur Theilnahme an der bevorstehenden dritten Jubelfeier der segensreichen Reformation in Genf, jüngst durch das ehrwürdige Kapitel St. Gallen uns mitgetheilt, erneuerte in uns die brüderlichen Gesinnungen, mit welchen auch wir gegen Sie, ehrwürdige Brüder, erfüllt sind. Genährt und befestigt wurde in uns die Ueberzeugung, dass die geistig Freien überall in unserm schweizerischen Vaterlande, wenn auch nicht durch ein äusseres Band, doch durch die Einigkeit im Geiste zu einer erhebenden Gemeinschaft miteinander verbunden seyen.

Wir geniessen mit Ihnen die köstlichen Früchte des Wer-

kes, das Gott durch die seligen Reformatoren ausgeführt hat; auch uns leuchtet des Evangeliums Licht unverfälscht von menschlichen Satzungen; auch wir feierten seiner Zeit mit gerührten, dankerfüllten Herzen das dritte Jubelfest der Reformation; unserer Landschaft entspross Zwingli, dessen morsche väterliche Hütte noch steht; wie sollten wir nicht mit theilnehmender Freude uns an die Segnungen erinnern, die Gottes Gnade vor drei hundert Jahren auch Ihren Gemeinden zu Theil werden liess?

Gerne entsprechen wir daher Ihrer ersten Bitte. Der 23ste August dieses Jahres soll uns im Gebete mit einander vereinigen. Erhebend wird es uns seyn, an diesem für die reformirte Kirche in Genf so feierlichen Tage uns im Geiste in Ihre Mitte zu versetzen. Mit Ihnen danken wir dann dem gnädigen und barmherzigen Gott, der uns errettet von der Obrigkeit der Finsterniss, und versetzt hat in das Reich seines lieben Sohnes. Mit Ihnen flehen wir um den fortdauernden Schutz des Allmächtigen für unsere evangelische Kirche, und um immer weitere Verbreitung des Reiches der Wahrheit und Gottseligkeit. Mit Ihnen verbinden wir uns in den heiligsten Entschlüssen, gemeinsam und beharrlich zu wirken für Gott und sein Reich.

Je mehr nun auch wir eine innigere Verbrüderung der reformirten Kirchen in der Schweiz und ihrer Hirten wünschen, je mehr wir überzeugt sind, dass dieselbe durch die persönliche Theilnahme an Ihrem Jubelfeste kräftig befördert würde, desto schmerzlicher ist es uns, Ihnen, ehrwürdige Brüder, melden zu müssen, dass es unserm Kapitel nicht wohl möglich ist, Abgeordnete zu Ihrem Reformationsjubiläum zu senden, theils wegen der grossen Entfernung, die eine längere Abwesenheit solcher Abgeordneten erfordern würde, theils wegen der besonders in der gegenwärtigen Zeit bedeutenden Schwierigkeit, Geistliche zur Aushülfe für solche Abgeordnete zu erhalten.

Wir fühlen wohl, wie viel wir dadurch verlieren, dass wir Ihrer brüderlichen Einladung nicht entsprechen können, und beklagen es; aber wir fügen uns mit Ergebung in die Nothwendigkeit, die uns dieses Opfer auferlegt, wenn wir nur der Fortdauer Ihrer brüderlichen Gesinnungen gegen uns versichert seyn dürfen, um welche wir dringend bitten.

Genehmigen Sie, ehrwürdige Brüder, die Versicherung unserer aufrichtigen Hochachtung und herzlichen brüderlichen Liebe.

Die Gnade unseres Herrn Jesu Christi sey mit Ihnen!

Gottes Segen begleite all Ihr Wirken und kröne die bevorstehende Jubelfeier mit den herrlichsten Früchten!

Der Dekan des evangelischen Kapitels Toggenburg:
H. Seifert, Präsident der evangel.
Synode des Kant. St. Gallen, Pfarrer in Ebnat.

Der Aktuar des Kapitels:
Merz, Pfr. in Wildhaus.

Wildhaus, den 30sten Juni 1835.

TRADUCTION.

Les Chefs du Chapitre évangélique du Toggenbourg au vénérable Président et aux Membres du Clergé réformé à Genève.

Respectables et très-honorés Messieurs!
Chers Frères en Christ et collaborateurs dans la vigne de notre Seigneur Jésus-Christ!

Votre invitation fraternelle de prendre part à la célébration prochaine du troisième Jubilé de la bienheureuse Réformation à Genève, nous a été dernièrement communiquée par le

vénérable Chapitre de Saint-Gall, et a renouvelé en nous les sentimens de fraternité dont nous sommes aussi remplis à votre égard, vénérables Frères. Elle a été nourrie et fortifiée en nous la conviction que, partout dans notre patrie Suisse, ceux qui sont libres spirituellement sont unis entre eux en une société sainte, si ce n'est par un lien extérieur, du moins par l'unité de l'esprit.

Nous participons avec vous aux fruits précieux de l'œuvre que Dieu a accomplie par les bienheureux Réformateurs; pour nous aussi luit la lumière de l'Evangile, dégagée de tout commandement d'homme, et nous célébrâmes aussi en son temps, avec des cœurs émus et pleins de reconnaissance, le troisième Jubilé de notre Réformation; c'est notre contrée qui vit naître Zwingli, dont la frêle chaumière paternelle est encore debout; comment pourrions-nous ne pas nous souvenir avec une joyeuse sympathie des bénédictions que la grâce de Dieu donna aussi en partage à vos Eglises il y a trois siècles?

C'est donc avec plaisir que nous satisferons à votre première demande. Le 23 août de cette année nous réunira tous ensemble par la prière. Nous trouverons de l'édification à nous transporter en esprit au milieu de vous, durant cette journée si solennelle pour l'Eglise réformée de Genève. Avec vous, nous remercierons le Dieu clément et miséricordieux, qui nous a délivrés de la domination des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume de son bien-aimé Fils. Avec vous, nous implorerons la continuation de l'appui du Tout-Puissant pour notre Eglise évangélique, et nous le supplierons d'étendre de plus en plus le règne de la vérité et de la piété. Avec vous, nous nous unirons par les plus saintes résolutions, afin de travailler en commun et avec persévérance pour Dieu et pour son règne.

Mais, plus nous désirons de voir se resserrer l'union entre les Eglises réformées de la Suisse et leurs conducteurs, plus nous sommes convaincus que la participation en personne à

votre Jubilé y concourrait puissamment, plus aussi il nous est pénible d'avoir à vous annoncer, Vénérables Frères, qu'il n'est guères possible à notre Chapitre d'envoyer des députés à votre Jubilé de la Réformation, soit à cause de l'éloignement qui exigerait une absence trop prolongée de la part de ces députés, soit à cause de la grande difficulté qu'il y aurait, surtout actuellement, à trouver des ecclésiastiques pour les remplacer pendant leur absence.

Nous sentons combien nous perdons de ne pas pouvoir répondre à votre fraternelle invitation, et nous en avons un vif regret; mais nous nous soumettrons avec résignation à la nécessité qui nous impose ce sacrifice, pourvu que nous puissions être assurés de la continuation de vos sentimens fraternels à notre égard, ce que nous vous demandons avec instance.

Agréez, vénérables Frères, l'assurance de notre sincère considération et de notre amour cordial et fraternel.

Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous!

Que la bénédiction de Dieu accompagne tous vos travaux, et couronne des plus magnifiques fruits la fête du prochain Jubilé!

Le Doyen du chapitre évangélique du Toggenbourg:

H. SEIFERT, *Président du Synode évangélique du canton de St. Gall, Pasteur à Ebnat.*

Le Secrétaire du Chapitre:

Merz, Past. à Wildhaus.

Wildhaus, le 30 juin 1835.



SCHAFFOUSE.

Monsieur et très-révérend Doyen !

L'invitation fraternelle que le Révérend Ministère de Genève a faite au Ministère de Schaffhouse, de prendre part par des députés à la fête que l'Eglise de Genève est à la veille de célébrer, a été reçue par tous les membres de notre Ministère avec l'intérêt que mérite cette fête. Différentes raisons ont empêché notre Ministère de répondre à l'aimable invitation qui nous est parvenue de la part du vôtre; je n'alléguerai qu'une de ces raisons, c'est ce que nous espérions toujours jusqu'au dernier moment que, quelques membres de notre Ministère pourraient se décider à vous porter, en personne, l'expression de nos sentimens fraternels. Malheureusement, cette espérance ne s'est pas réalisée. Le nombre de nos Ministres, suffisant à peine aux affaires journalières, il eut été difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un seul d'entre eux quittât son poste pour plusieurs jours. C'est avec regret que je m'acquitte du devoir de vous annoncer, Monsieur et très-révérend Doyen, que l'Eglise de Schaffhouse ne peut pas répondre à votre invitation par l'envoi des députés choisis dans son sein.

Aux vœux les plus ardens et les plus sincères, pour que la fête réponde en toutes choses aux hautes espérances que conçoit l'Eglise de Genève, nous joignons l'expression du sentiment des remerciemens sincères que nous inspire votre invitation.

Recevez, Monsieur et très-révérend Doyen, l'expression de

la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, au nom du révérend Ministère de l'Eglise de Schaffhouse,

Votre très-humble serviteur et Frère en Christ,

MAURER-CONSTANT.
Pasteur, Actuar. Minist.

Schaffhouse, le 18 août 1835.

VAUD.

Penthaz par Cossonay, 5 janvier 1835.

Monsieur et très-honoré Frère en Jésus-Christ notre Sauveur!

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous adressez à la Vénérable Classe de Morges, en date du 31 décembre dernier, et par laquelle vous voulez bien lui annoncer la célébration du troisième Jubilé en souvenir de la Réformation de l'Eglise de Genève, en demandant à vos Frères du Clergé du canton de Vaud d'unir leurs prières à celles des Chrétiens de votre Eglise, pour bénir le Seigneur des grâces qu'il lui a accordées. Vous invitez aussi fraternellement les Pasteurs de la Classe de Morges et de notre Canton à se rendre à Genève pour le jour mémorable que vous vous disposez à solenniser. Je communiquerai, Monsieur et très-honoré Frère, cette lettre à la Classe de Morges, dans son assemblée de censure, qui aura lieu le 1er mercredi après Pentecôte, époque à laquelle seulement la Classe doit s'assembler.

Je suis assuré que l'objet de cette lettre sera pour tous nos Pasteurs, du plus haut intérêt, ils entendront avec reconnaissance l'expression des sentimens de votre Vénérable Com-

pagnie pour eux et leurs cœurs y répondront avec sincérité et avec joie.

Veuillez, Monsieur et très-honoré Frère, en attendant que je puisse vous faire connaître la décision de la Classe de Morges, faire agréer à MM. les membres de votre Vénérable Compagnie, l'assurance de mes sentimens de fraternité chrétienne, et recevoir en particulier l'assurance de mon dévouement fraternel.

B. GINDROZ,
Doyen, Pasteur à Penthaz.

M. le Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Penthaz, 12 juin 1835.

Mon très-honoré Frère en Jésus-Christ.

J'ai communiqué à la Classe de Morges, dans son assemblée annuelle du 10 courant, la lettre que la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève lui a adressée, en date du 31 décembre 1834, pour l'invitation à envoyer des députés, qui la représentassent dans la fête du Jubilé de la Réformation, que l'Eglise réformée de Genève se propose de célébrer le 23 août prochain.

La Classe a entendu cette communication avec le plus vif intérêt; elle a vu dans l'invitation que la Vénérable Compagnie des Pasteurs lui a adressée et dans le point de vue sous lequel celle-ci envisage la bienheureuse Réformation, des choses dignes de son attention la plus sérieuse, et elle a apporté dans la discussion de ces objets un soin consciencieux, se plaçant devant le Seigneur et demandant d'être éclairée par l'esprit de Dieu dans la décision qu'elle était appelée à prendre.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, Monsieur et très-honoré Frère, la teneur littérale de cette décision de la Classe de Morges, vous priant, au nom du corps, de vouloir en donner connaissance à la Vénérable Compagnie des Pasteurs que vous présidez.

Je dois vous dire, Monsieur et très-honoré Frère, avec une franchise fraternelle, mais en même temps confidentielle, que la Classe de Morges voit dans le fait de la Réformation, bien autre chose que *la proclamation de la liberté religieuse*, et que c'est parce que la Vénérable Compagnie des Pasteurs n'y paraît voir que cela, que la Classe n'a pas cru pouvoir prendre part, dans ce sens, à la célébration du Jubilé. Elle voit dans la Réformation la vérité prenant la place de l'erreur; elle voit les vérités de la Bible rétablies dans leur pureté; elle voit le salut par la Foi et non par des œuvres-mortes proclamé; elle voit le Christ, le Fils de Dieu, le Sauveur rétabli sur son trône de Grâce, pour offrir aux pécheurs un pardon gratuit, que l'Eglise romaine leur présentait dans les indulgences, dans les œuvres pies, dans les pratiques les plus vaines; elle voit dans la Réformation ce que les réformateurs y ont mis au grand jour, les vérités fondamentales de la Parole de Dieu, depuis la chute de l'homme jusqu'à l'expiation du péché, par le sang du Dieu Sauveur sur la croix. C'est cette différence de vues qui a amené la décision de la Classe.

Veuillez, M. le Modérateur, offrir à la Vénérable Compagnie l'expression de mes sentimens les plus distingués et agréer, en particulier, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement fraternel.

B. Gindroz,

Pasteur, Doyen de la Classe de Morges.

Extrait des actes de la Classe de Morges, dans son assemblée annuelle du 10 *juin* 1835.

« La Classe s'occupant de l'invitation qui lui a été faite, en » date du 31 décembre 1834, par la Vénérable Compagnie » des Pasteurs de Genève, d'envoyer des députés à la fête du » Jubilé de la Réformation, qui doit être célébrée le 23 août » prochain, voudrait pouvoir accepter cette invitation et y » répondre par l'envoi d'une députation; mais la Classe, » attendu que les principes qu'elle professe et qui sont ceux » que notre bienheureuse Réformation a rétablis conformé- » ment à la Parole de Dieu, ne sont pas en harmonie avec le » point de vue sous lequel la Vénérable Compagnie des Pas- » teurs de Genève, annonce vouloir célébrer le Jubilé de la » Réformation, décide qu'il n'y a pas lieu à ce qu'elle se fasse » représenter dans cette circonstance; elle exprime à la Vé- » nérable Compagnie sa reconnaissance de l'invitation qu'elle » a bien voulu lui adresser, priant le Seigneur que les bien- » faits de la Réformation, de cette époque mémorable où la » vérité a été rendue à la lumière, et où le salut par la foi au » Dieu-Sauveur a été de nouveau proclamé, se répandent sur » l'Eglise de Genève. »

Pour extrait fidèle :

B. GINDROZ, *Pasteur, Doyen.*

Vevey, le 14 janvier 1835.

Le Doyen de la Classe de Lausanne et de Vevey, à M. le Pasteur Basset, Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Eglise de Genève.

Monsieur et très-honoré Frère en notre Seigneur Jésus-Christ!

La communication que vous avez bien voulu m'adresser pour notre Classe, de l'intention où est votre Vénérable Compagnie de célébrer une fête en commémoration de la Réformation religieuse, qui, il y a trois siècles, fit briller votre Eglise d'une lumière si glorieuse, en répandant, en outre, tant de bienfaits sur celles de notre pays qui bientôt y prirent part, sera fidèlement transmise à notre assemblée ordinaire du mois de juin, et je ne doute point qu'elle n'y soit accueillie avec le plus vif intérêt. Quoiqu'il puisse y avoir différence d'opinions sur l'effet d'une démonstration de ce genre, dans un temps où les sentimens de tolérance réciproque et de fraternité chrétienne, sont plus nécessaires que jamais envers les communions, et même les sectes qui reconnaissent pour chef le Fils Eternel de Dieu; cependant il ne peut y avoir chez nous qu'unité de sentimens pour vous remercier d'une démarche si propre à unir de plus en plus nos Eglises en resserrant les liens de l'unité, de la foi et de la charité. C'est ce qui vous sera notifié officiellement avec une réponse plus explicite, dans le temps, de la part de notre corps, vu que je ne puis aujourd'hui vous exprimer que ma reconnaissance particulière.

Veuillez, Monsieur et très-honoré Frère, me permettre de saisir cette occasion si honorable pour moi, de vous prier

d'agréer et de faire parvenir à votre Vénérable Compagnie, les assurances de ma considération la plus distinguée et de mon plus parfait dévouement en Christ.

Et. Chavannes,
Pasteur et Doyen à l'intérim.

La Classe de Lausanne et Vevey, à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Vevey, 12 juin 1835.

Messieurs et très-honorés Frères !

En nous communiquant, par votre lettre du 31 décembre 1834, l'intention où vous êtes de célébrer, pour la troisième fois, le souvenir des jours mémorables, où, abandonnant les ténèbres pour la lumière, votre Eglise proclama la liberté religieuse, vous nous invitez à nous joindre à vous dans cette circonstance, pour nous réjouir de l'immense bienfait de la Réformation, et pour implorer sur votre Eglise les effets de la puissante protection de Dieu.

Vous ne devez pas douter, Messieurs et très-chers Frères, que le souvenir de la bienheureuse Réformation, à laquelle Dieu, dans sa bonté, nous a fait aussi participer, ne nous soit infiniment précieux, et que nous ne bénissions, du fond de nos cœurs, le Chef Suprême de l'Eglise, d'un événement par lequel il a si hautement manifesté sa miséricorde envers elle.

Sensibles comme nous le sommes à votre invitation, ce sera pour nous un devoir bien doux que de joindre nos prières aux vôtres, et de demander au Père de toutes grâces excellentes, et de tout don parfait, de répandre sur votre Eglise une

abondante mesure de cet Esprit, par lequel il nous explique et nous démontre intérieurement son Evangile.

Soyez assurés, en effet, que la prospérité de cette Eglise, qui a été dès les premiers temps de la Réformation une des colonnes de la vérité, telle qu'elle est en Jésus, nous intéresse vivement, et sera toujours le sujet de nos supplications auprès du trône de Grâce.

Il faut toutefois vous avouer que nous n'avons pas cru devoir répondre à l'obligeante et affectueuse invitation que vous adressez à notre Classe, de vous députer un certain nombre de ses membres qui la représentent au milieu de vous, dans la solennité que vous vous proposez de célébrer.

Il nous en coûte beaucoup, Messieurs et très-chers Frères, de vous annoncer ce refus : mais nous espérons que vous apprécierez équitablement les motifs qui nous y ont déterminés.

Nous n'aurions pu, à ce qu'il nous semble, nous trouver dans une véritable sympathie avec vous pour célébrer le grand et bienheureux événement qui s'est accompli dans votre ville, il y a trois siècles : car nous ne voyons pas seulement dans la Réformation l'ère d'où date la liberté religieuse ; mais nous y voyons surtout l'époque bénie d'en haut où la Parole de Dieu, reprenant ses droits, a répandu de toutes parts sa lumière pure et vivifiante, et ramené une grande partie de l'Eglise chrétienne des erreurs du Papisme aux vérités fondamentales du salut, dont l'exposition fidèle se trouve dans les confessions de foi que les Eglises évangéliques crurent devoir faire peu de temps après la Réformation ; et, en particulier, dans la confession de foi helvétique à laquelle nous sommes très-sincèrement attachés. Nous n'aurions donc pu en conscience vous envoyer des Députés, sans leur enjoindre de faire au milieu de vous une profession aussi positive et aussi publique que possible de notre foi à ces vérités qui nous seront toujours chères, comme nous savons (et c'est pour nous un sujet de

joie et d'actions de grâces) qu'elles le sont encore à plusieurs d'entre vous. Or, nous vous demandons si une pareille profession de notre foi eût été bien accueillie, et si elle n'aurait pas donné lieu à des discussions et à des controverses que nous ne redoutons pas sans doute, mais qui n'auraient pu que vous sembler bien fatigantes et bien pénibles dans une fête qui, selon vos intentions, doit avoir essentiellement pour but de resserrer les liens de la fraternité chrétienne.

Et si vous voulez savoir ce qui peut nous autoriser à concevoir des craintes pareilles, nous vous répondrons franchement que certains écrits publiés par des membres de votre Compagnie et qu'elle n'a jamais condamnés, certains actes publics dont la majorité de votre corps ne peut repousser la responsabilité, nous ont donné lieu de croire que vous aviez abandonné ces grandes vérités de la Réformation, qui sont exposées dans nos confessions de foi, et que nous considérons comme étant celles de la Parole de Dieu.

Voilà, Messieurs et très-chers Frères, quelles sont nos raisons; elles vous feront voir que si nous ne croyons pas devoir prendre part à votre fête par une députation qui y représente notre Classe, ce n'est ni par esprit de parti, ni par défaut d'affection fraternelle, ni par indifférence envers une Eglise qui a rendu et qui peut rendre encore de si grands services à la cause de l'Evangile.

Du reste, nous devons vous témoigner le regret que nous avons éprouvé en voyant notre décision, publiée par des journaux d'une manière incomplète et intempestive, avant que le Doyen qui avait été chargé de nous communiquer dans la séance de ce jour, la réponse à votre lettre eût pu avoir l'honneur de vous l'expédier.

Agréez, Messieurs et très-honorés Frères, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

S. Raccaud, *Doyen.*

Moudon, le 24 juin 1835.

A M. le Modérateur et MM. les Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs nos très-chers et très-honorés Frères!

C'est avec un sentiment difficile à exprimer que la Vénérable Classe de Payerne et Moudon a reçu dans sa séance du 10 courant, communication officielle de votre fraternelle invitation, pour le Jubilé qui doit être célébré le 23 août prochain, dans votre Eglise, en mémoire de la bienheureuse Réformation. Il nous sera assurément bien doux d'élever nos cœurs vers le Trône de Grâce, pour solliciter sur vos personnes et sur les troupeaux qui vous sont confiés, tous les dons de la miséricorde divine, nécessaires à la conservation du dépôt de la foi, que les Réformateurs ont, par la puissance de Dieu, replacé dans votre Eglise comme dans la nôtre ; et nous trouverions une grande consolation à nous unir encore à vous par la délégation que vous nous faites l'honneur de nous demander. Mais des écrits subversifs de la foi, sortis du sein de votre Compagnie, sans être désavoués par elle, nous mettent dans la douloureuse nécessité de ne pas accepter cette invitation.

Nous vous prions, Messieurs et très-honorés Frères, d'agréer l'assurance de notre cordiale affection et de notre considération très-distinguée.

J.-E. Verrey, *Doyen.*
C. Mellet, *Secrétaire.*

Constantine, 11 juin 1835.

Monsieur le Vénérable Modérateur et Messieurs les Pasteurs de la Vénérable Compagnie de Genève, mes très-chers et très-honorés Frères.

Maître de mes opinions individuelles, c'est un besoin pressant pour moi de vous faire connaître que je n'ai concouru en aucune façon quelconque à la décision prise hier par la Ve Classe de Payerne et Moudon au sujet de votre lettre du 31 décembre 1834, que je me suis même prononcé ici avec plus de liberté peut-être que ma place de Doyen présidant l'assemblée ne m'y autorisait, et qu'enfin j'ai demandé que ma déclaration d'absolue et complète non participation fût consignée au protocole, demande qui a été écartée comme contraire à nos usages.

Etant au terme de mon décanat, mon successeur est chargé de vous communiquer cette décision. Pour moi, bien que vous puissiez la présumer d'après ce qui précède, je n'ai pas le courage d'en anticiper la révélation, tant elle est contraire à ma conscience et à ma manière de comprendre l'Evangile dans ses préceptes les plus importans. C'est là cependant l'unique manifestation de mes sentimens et de mes impressions que je me permettrai, et vous-mêmes, j'en suis sûr, si j'allais plus loin, si je voulais juger et commenter, vous me rappelleriez aussitôt tant aux convenances de ma position, qu'aux égards et à la charité que je dois à mes confrères.

Messieurs et très-honorés Frères, je désirais de tout mon cœur me réunir à vous, prier avec vous, chanter avec vous les louanges de notre Dieu, célébrer avec vous ses merveilles, le bénir en particulier du précieux retour à la lumière et du mouvement mémorable que votre circulaire rappelle, le supplier avec vous de vous continuer ses bénédictions et vous don-

ner par ma présence un témoignage de mes sentimens tout fraternels. Tel serait encore mon souhait vif et sincère. Une seule considération me retient d'aller me jeter entre vos bras. C'est l'état de gêne et de souffrance où, plus vivement encore dans cette situation, me placerait le souvenir d'un acte dont je voudrais plutôt perdre la mémoire. Toutefois, nous serons au moins en communion spirituelle. Oui, dans ce beau jour, soit solitaire dans mon cabinet, j'élèverai à l'auteur de toute grâce mes mains et mon cœur en votre faveur, soit revêtu des habits sacerdotaux dans la chaire, en priant pour l'Eglise, mes pensées et mes vœux se porteront spécialement avec un tendre intérêt sur l'Eglise de Genève. Quant à vous, Messieurs et très-honorés Frères, sans doute vous vous souviendrez aussi de nous dans vos prières, vous n'oublierez pas même ceux qui vous ont repoussés, et en définitive recueillis dans les parvis de notre Dieu, assemblés au nom de son fils notre Sauveur, l'ame pleine de la douce certitude que selon la Parole de ce Jésus, notre espoir et notre confiance, là où il y en a 2 ou 3 assemblés en son nom, il sera au milieu d'eux, le sentiment de la présence du Maître aura de quoi vous consoler abondamment de l'absence de ses serviteurs.

Veuillez, Monsieur le Vénérable Modérateur et Messieurs les Pasteurs de la Vénérable Compagnie, agréer l'assurance de ma haute considération et de mes sentimens sincèrement fraternels.

Le Doyen sortant d'office :
(*Signé*) F. Archinard, *Pasteur*.

P. S. Mon frère, M. Archinard, Pasteur à Avenches, auquel son état de maladie n'a point permis d'assister à l'assemblée de notre Classe, me charge de vous assurer qu'il est aussi affligé que moi de la décision qu'on y a prise et qu'il accompagne de tous ses vœux la main d'association fraternelle que dans cette circonstance il vous prie d'agréer. Et au fond, pour

ce qui me regarde, ne suis-je pas appelé ici à n'envisager que ce que ma conscience me dicte dans l'intérêt de la gloire de Dieu et de l'édification du corps de Christ? Le Seigneur ne veut-il point peut-être chez moi le sacrifice de tout sentiment d'amour-propre et de fausse honte, et votre bienveillance ne saura-t-elle pas m'en adoucir les froissemens? Je ne renonce donc point encore à l'espoir de me rendre avec joie et reconnaissance à votre appel, surtout si vous daignez m'encourager par quelques mots de consolation.

La classe d'Yverdon et d'Orbe à Monsieur le Modérateur et à Messieurs les membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Messieurs et très-honorés Frères!

Nous avons reçu avec reconnaissance la lettre que vous nous avez adressée en date du 31 décembre 1834, par laquelle vous nous invitez à prendre part au Jubilé de la Réformation et nous demandez la communion de nos prières.

Nous regardons comme un devoir de présenter à Dieu dans cette occasion, des prières et des supplications toutes particulières pour vous, Messieurs, et pour toutes les portions de son Eglise, et nous demanderons à notre Divin Maître que cette fête soit signalée par une abondante effusion de son Esprit. — Nous acceptons aussi l'invitation que vous voulez bien nous faire. Cependant nous croyons devoir nous expliquer avec franchise sur le dessein que nous nous proposons, en envoyant auprès de vous des députés dans cette circonstance solennelle. Nous entendons célébrer avec vous, Messieurs et très-honorés Frères, le fait de la bienheureuse Réformation, et le droit qu'elle a consacré d'affranchir les hommes de toute autorité humaine en matière de foi, pour les soumettre à la seule au-

torité de la Parole de Dieu. Mais ce droit de libre examen peut être invoqué dans bien des systèmes différens. Quant à nous, nous devons déclarer, qu'il nous a conduits à chérir toujours davantage les doctrines évangéliques, telles que les ont annoncées les Réformateurs, et qu'elles sont exprimées dans la confession de foi des Eglises de la Suisse, formulaire que nous regardons non comme une autorité, mais comme l'expression fidèle de ces mêmes doctrines. Nous avons chargé M. le Doyen Mellet, Pasteur à Pomy, et M. Bauty, Pasteur au Sentier, qui nous représenteront auprès de vous, de déclarer au besoin d'une manière formelle que tels sont nos sentimens à cet égard.

Recevez, Messieurs et très-honorés Frères, nos vœux pour que Dieu daigne combler votre Eglise de ses plus précieuses bénédictions.

Le Doyen de la Classe:
L. Mellet, Pastr

Le Secrétaire:
L. *Berger*.

Yverdon, le 10 juin 1835.

ZURICH.

A Monsieur Ph. Basset, pour la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Hochwürdiger Herr Präsident!
Hochehrwürdige, Hochgeachte Herren, in Christo herzlich geliebte Brüder!

Mit verehrlicher Zuschrift vom 31. Déc. 1834 erweisen Sie uns die Ehre, uns von der auf Sonntag 23. Aug. des

gegenwärtigen Jahres festgesetzten dritten Jubelfeier der Genferischen Reformation Anzeige zu machen, und äussern dabei den Wunsch, es möchte theils an diesem Tage des bevorstehenden Festes in den evangelischen Kirchen unsers Cantons gedacht, theils bei demselben durch einige von uns zu bezeichnende Abgeordnete die Zürcherische Kirche repräsentirt werden.

Indem wir Ihnen die gemachte Anzeige bestens verdanken und solche als einen neuen schönen Beweis Ihrer fortdauernden evangelisch brüderlichen Gesinnung gegen uns und die Kirche, deren Leitung uns obliegt, betrachten, fühlen wir uns sowohl an sich, als im Hinblick auf die hohe Wichtigkeit, welche die Genferische Reformation für den Fortgang und die Befestigung des evangelischen Glaubens in der Schweiz und andern Ländern hatte, und nicht weniger in der Erinnerung an die schätzbare Theilnahme, die von der Genferischen Kirche bei Gelegenheit der vor 16 Jahren begangenen dritten Jubelfeier der Zürcherischen Kirchenverbesserung an den Tag gelegt wurde, verpflichtet, auch Ihrem mit obiger Anzeige verbundenen Wunsche zu entsprechen. Nicht nur werden wir daher unsere Prediger einladen, am 23. Aug. d. J. in Ihren Kanzelvorträgen den Zuhörern das an diesem Tage gefeierte Jubelfest der Genferischen Reformation, sammt den segensvollen Wirkungen derselben, zu Gemüthe zu führen, sondern haben auch in unserer heutigen Sitzung in den Personen der HHerren Joh. Ludwig Meyer, Dekan der E. Exspektantenklasse und Ferdinand Meyer, Erziehungsrath, zwei unserer Mitglieder gewählt, um als Repräsentanten der Zürcherischen Kirche der bevorstehenden Feierlichkeit beizuwohnen.

Wir geben uns die Ehre, Sie anmit von dieser unserer Wahl in Kenntniss zu setzen, empfehlen Ihnen dabei die beiden Abgeordneten zu geneigter Aufnahme und vereinigen unsere Wünsche mit den Ihrigen, dass das bevorstehende hochwichtige Fest zur Ehre des Herrn, zum Segen der Gen-

ferischen Kirche, zur Befestigung des evangelisch brüderlichen Bandes zwischen den Kirchen, die dem gereinigten Glauben folgen, dienen möge.

Empfangen Sie, Hochwürdiger Herr Präsident, Hochehrwürdige, Hochgeachte Herren, in Christo herzlich geliebte Brüder! die Versicherung unserer ausgezeichneten Hochachtung und evangelisch brüderlichen Freundschaft.

Im Namen des Kirchenrathes

Der Präsident:
G. Gessner, Antistes.

Der Aktuar:
Pestalozzi.

Zürich, 2 Juni 1835.

TRADUCTION.

Monsieur et très-vénérable Président!
Très-vénérables, très-honorés Messieurs et très-chers Frères en Christ!

Par votre estimable lettre du 31 déc. 1834, vous nous faites l'honneur de nous annoncer le troisième Jubilé de la Réformation de Genève, qui sera célébré le Dimanche 23 août de la présente année; vous exprimez en même temps le vœu qu'il soit en ce jour fait mention de la fête prochaine dans les Eglises évangéliques de notre Canton et que l'Eglise de Zurich nomme quelques députés pour s'y faire représenter.

En vous remerciant vivement de cette communication et en la regardant comme une nouvelle et forte preuve de vos sentimens fraternels et évangéliques à notre égard et à l'égard de l'Eglise dont la direction nous est confiée, nous sentons que répondre au vœu qui accompagne cette communication doit être un devoir pour nous, tant en soi qu'en considération de la

haute importance que la Réformation de Genève a éue pour l'avancement et l'affermissement de la foi évangélique en Suisse et dans d'autres pays, non moins qu'en mémoire de l'intérêt particulier que l'Eglise de Genève a pris, il y a 16 ans, au troisième Jubilé de la Réformation de Zurich. C'est pourquoi non-seulement nous inviterons nos prédicateurs à rappeler à leurs auditeurs, dans leurs sermons du 23 août de cette année, le Jubilé de la Réformation de Genève célébré ce même jour, ainsi que les effets salutaires qu'elle a produits, mais encore dans notre séance d'aujourd'hui nous avons nommé comme représentants de l'Eglise de Zurich à la prochaine fête, deux de nos membres, savoir Messieurs Jean-Louis Meyer, doyen des ministres (*Exspektantenklasse*) et Ferdinand Meyer, membre du Conseil d'Education.

Nous avons l'honneur de vous donner connaissance de ce choix ; nous recommandons en même temps les deux députés à votre bienveillant accueil et nous unissons nos vœux aux vôtres, pour que la fête si solennelle qui s'approche puisse servir à glorifier le Seigneur, à faire prospérer l'Eglise de Genève et à resserrer le lien fraternel et évangélique qui doit unir les Eglises attachées à la foi réformée.

Recevez, Monsieur et très-vénérable Président, très-vénérables, très-honorés Messieurs et très-chers Frères en Christ, l'assurance de notre considération distinguée et de notre amitié fraternelle et évangélique.

Au nom du Conseil ecclésiastique,

Le Président :
G. Gessner, Antistes.

Le Secrétaire :
Pestalozzi.

Zurich, le 2 juin 1835.

M. Ph. Basset pour la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève.

Hochwürdiger Herr Präsident!
Hochehrwürdige, Hochgeachte Herren, in Christo herzlich geliebte Brüder!

Mit Zuschrift vom 2. Junius d. J. hatten wir die Ehre gehabt, Ihnen die Anzeige zu machen, dass wir in Gemässheit Ihrer evangelisch brüderlichen Einladung vom 31 December 1834 in den Personen der HHerren Johann Ludwig Meyer, Dekan der E. Exspektantenklasse, und Ferdinand Meyer, Erziehungsrath, zwei unserer Mitglieder gewählt haben, um als Repräsentanten der Zürcherischen Kirche der auf Sonntag den 23. d. M. festgesetzten dritten Jubelfeier der Genferischen Reformation beizuwohnen.

Indem diese Abgeordneten im Begriffe sind, zu ihrer Bestimmung abzugehen, legen wir denselben gegenwärtiges Schreiben in die Hand, womit wir Ihnen theils die Ueberbringer zu geneigter Aufnahme empfehlen, theils unsere besten Wünsche für die bevorstehende Feierlichkeit ausdrücken.

Mit lebhafter Theilnahme sieht auch die Zürcherische Kirche, gleich allen übrigen, welche sowohl in der Eidgenossenschaft, als im nähern und fernern Auslande sich zu dem gereinigten Glauben bekennen, der Begehung eines Festes entgegen, wodurch auf solenne Weise das Andenken an jene unsterblichen Männer des XVI. Jahrhunderts erneuert werden soll, die von Gott begeistert einerseits in Ihrer Stadt das Evangelium in seine vergessenen Rechte wieder einsetzten, anderseits aber auch von da aus das gewonnene Licht der bessern Erkenntniss und geistigen Freiheit nach allen Seiten hin zu verbreiten bemüht waren, und so Genf zum Mittel- und Stützpunkt einer Thätigkeit für die Sache des Herrn erhoben,

welche von nicht zu berechnendem Einflusse auf Fortgang und Befestigung des gesammten Reformationswerkes wurde.

Möge das herannahende Fest von allen, welche demselben beizuwohnen das Glück haben, oder im Geiste dabei gegenwärtig sind, in seiner vollen Wichtigkeit anerkannt werden! Möge seine Feier dem Gefühle des hohen Werthes der durch die Reformatoren errungenen Güter neue und kräftige Nahrung verleihen! Möge sie zur Ehre des Herrn, zum Segen der Genferischen Kirche, zur Stärkung des evangelisch brüderlichen Bandes zwischen den Kirchen, die dem gereinigten Glauben folgen, dienen!

Mit diesen Wünschen und Hoffnungen versichern wir Sie, Hochwürdiger Herr Präsident! Hochehrwürdige, Hochgeachte Herren! in Christo geliebte Brüder! unsrer ausgezeichneten Hochachtung und evangelisch brüderlichen Freundschaft.

Zürich, d. 16. August 1835.

Im Namen des Kirchenrathes,

der Präsident:

D[r] G. Gessner, Antistes.

Der Actuar:

Pestalozzi.

TRADUCTION.

Monsieur et très-vénérable Président!

Très-vénérables, très-honorés Messieurs et très-chers Frères en Christ!

Par notre lettre du 2 juin de cette année, nous avions eu l'honneur de vous annoncer que, conformément à votre invitation fraternelle et évangélique du 31 décembre 1834, nous

avions choisi deux de nos membres, Messieurs Jean-Louis Meyer, doyen des Ministres (*Exspektantenklasse*) et Ferdinand Meyer, membre du Conseil d'Education, pour assister comme représentants de l'Eglise de Zurich, au troisième Jubilé de la Réformation de Genève, qui sera célébré le Dimanche 23 de ce mois.

Ces députés étant sur le point de se rendre à leur destination, nous leur remettons cette lettre par laquelle nous recommandons les porteurs à votre bienveillant accueil et nous exprimons nos vœux les plus ardens pour la fête qui s'approche.

C'est avec une vive sympathie que l'Eglise de Zurich, de même que toutes celles qui dans la Confédération et les pays étrangers professent la foi réformée, voit s'approcher une fête qui rappellera d'une manière solennelle le souvenir des hommes immortels du XVI[me] siècle. Animés de l'esprit de Dieu, d'une part ces hommes rendirent dans votre ville à l'Evangile ses droits oubliés, et de l'autre ils s'efforcèrent de répandre de tous côtés la lumière de la vraie science et de la liberté spirituelle qu'ils avaient conquise; ils firent ainsi de Genève un point d'appui et un centre d'activité pour la cause du Seigneur, activité qui eut une influence inappréciable sur l'avancement et l'affermissement de l'œuvre entière de la Réformation.

Puisse toute l'importance de la fête qui s'approche être reconnue par tous ceux qui ont le bonheur d'y assister ou qui y sont présents en esprit! Puisse sa célébration faire revivre et entretenir avec force le sentiment du grand prix des biens que les Réformateurs ont acquis! Puisse-t-elle servir à glorifier le Seigneur, à faire prospérer l'Eglise de Genève et à resserrer le lien fraternel et évangélique qui doit unir les Eglises attachées à la foi réformée!

C'est avec ces vœux et ces espérances que nous vous assurons, Monsieur et très-vénérable Président! très-vénérables et très-honorés Messieurs! chers Frères en Christ! de notre

considération distinguée et de notre amitié fraternelle et évangélique.

Zurich, le 16 août 1835.

Au nom du Conseil ecclésiastique,

Le Président :

Dr G. Gessner, Antistes.

Le Secrétaire :

Pestalozzi.

LETTRES

ADRESSÉES PAR LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE DES PASTEURS DE GENÈVE, EN RÉPONSE A QUELQUES-UNES DE CELLES QUI LUI SONT PARVENUES A L'OCCASION DU JUBILÉ.

LETTRE DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE A LA CLASSE DE MORGES.

La Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève à M. le Doyen et MM. les membres de la Vénérable Classe de Morges.

Genève, 27 juin 1835.

Messieurs et très-honorés Frères,

Ce n'est point seulement le don de la liberté religieuse que l'Eglise de Genève se propose de célébrer à l'époque de son Jubilé; c'est encore et surtout l'autorité de la Bible triomphant de celle des hommes. C'est à la Bible seule que nous demandons une base pour notre foi; c'est par respect pour la Bible que nous craignons de lui adjoindre aucun formulaire humain. Ce principe sera l'ame de notre fête, et ressortira avec force des manifestations auxquelles elle donnera lieu. Il a été proclamé par la Compagnie depuis quelques années avec tant de constance et de publicité, qu'il semblait inutile de l'exprimer de nouveau en tout autant de termes, dans chacune de ses lettres d'invitation.

Nous regrettons vivement, Messieurs et très-honorés Frères, que ce principe qui nous est cher, n'ait pas été jugé suffisant. Il nous semblait assez large et assez fécond pour que tous ceux qui reconnaissent Jésus pour leur Maître, et sa Parole pour la vérité, pussent s'unir dans le même Temple en une même prière, en mémoire du même bienfait. Nous pensions qu'en face de la Bible, ouverte aux yeux de tous sur l'autel Protestant, des diversités d'interprétation pâlissaient, et nous aurions été d'autant moins étonnés de retrouver ces diversités chez nos Frères du dehors, qu'elles existent parmi nous.

Fidèles à l'autorité exclusive de la Bible, non-seulement comme à un gage de liberté, mais comme à un principe de vérité, de paix et de vie, dont nous comprenons et acceptons les conséquences, nous espérons savoir toujours répondre à toutes les manifestations, par une charité sincère et par une fraternelle tolérance. En particulier dans notre solennel et touchant anniversaire, nous prierons du fond d'un cœur chrétien et bienveillant, pour ceux qui ont repoussé la main que nous prenions plaisir à leur tendre, comme pour ceux qui l'ont prise et serrée.

Agréez, Messieurs et très-honorés Frères, l'assurance de notre haute considération et de notre attachement fraternel.

Le Secrétaire de la Vénérable Compagnie,

(*Signé*) J. Choisy, *Prof.*

(Pour la Classe de Lausanne, identique en insérant seulement entre le second et le troisième paragraphe, ce qui suit.)

Quoi qu'il en soit, Messieurs, nous devons vous remercier de la communion des prières que vous nous accordez, et des formes bienveillantes dont vous entourez votre refus. Quant à nous, fidèles, etc. (*ut suprà*)



LETTRE DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE A LA CLASSE D'YVERDON ET ORBE.

La Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève à M. le Doyen et à Messieurs les membres de la Vénérable Classe d'Yverdon et Orbe.

Genève, 27 juin 1835.

Messieurs et très-honorés Frères,

La Compagnie a reçu avec reconnaissance la communication fraternelle par laquelle vous avez répondu à sa lettre du 31 décembre dernier. Elle vous remercie de la communion de vos prières; elle accueillera comme des frères, elle écoutera avec égards les hommes distingués, chargés d'être vos représentans au milieu de nous. Fidèles à l'autorité exclusive de la Bible, non-seulement comme à un principe de liberté, mais comme à un gage de vérité, de paix et de vie, nous en comprenons et acceptons toutes les conséquences. Des diversités d'interprétation nous étonneront, d'ailleurs, d'autant moins chez nos frères du dehors, qu'elles existent parmi nous.

L'autorité de la Bible triomphant de celle des hommes; voilà ce que l'Eglise de Genève célèbre surtout dans son Jubilé. Ce grand souvenir sera l'ame de notre fête, et la Bible se montrera sur nos deux médailles ouverte aux yeux de tous, comme dans le sceau de votre Classe.

En face de l'immense bienfait de la Bible rendue à l'Eglise, tous ceux qui reconnaissent Jésus pour leur Maître et sa Parole pour la vérité, peuvent bien, ce semble, malgré quelques différences d'opinions, s'unir aux mêmes prières dans le même

temple, en bénissant le même Dieu. Nous nous félicitons, Messieurs et très-chers Frères, que vous l'ayez cru comme nous, et nous vous prions d'agréer avec nos vœux fraternels, l'assurance de notre haute considération et de notre sincère attachement.

Le Secrétaire de la Vénérable Compagnie,

(*Signé*) J. Choisy, *Prof.*

LETTRE DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLERGÉ D'ÉCOSSE.

A Messieurs le Modérateur et les autres révérends membres de l'Assemblée du Clergé d'Ecosse.

Genève, le 10 juillet 1835.

Messieurs et très-honorés Frères !

La Compagnie des Pasteurs a reçu la lettre sans date que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser dernièrement, au sujet du prochain Jubilé de la Réformation de notre patrie. Elle en avait déjà connaissance par divers journaux écossais et français, qui l'avaient publiée quelques semaines auparavant.

Nous comprenons sans peine, et votre lettre nous le prouve, que bien des faits passés au milieu de nous ont dû être très-imparfaitement connus dans vos Eglises. Des publications et des rapports partis de chez nous, ont souvent répandu au dehors avec profusion des récits altérés ou même entièrement faux. Toutefois, Messieurs, sans vouloir nier le moins du

monde la diversité d'interprétations dogmatiques qui se rencontre parmi nous, comme elle s'est rencontrée dans tous les siècles à peu près, et dans toutes les Eglises où l'on s'est livré à un examen de la Bible sincère et individuel, nous sommes étonnés et affligés que vous ayez pu si facilement donner créance à tant d'imputations étranges, contre lesquelles nous nous devons de protester. Non, Messieurs et très-honorés Frères, à Genève les oracles infaillibles et immuables du Dieu vivant n'ont point perdu leur autorité; il n'est pas une de nos chaires où Christ ne soit annoncé comme le Fils de Dieu; la foi qui nous donne la victoire sur le monde est scripturaire autant que rationnelle, et la Bible, seule base que des Réformés puissent donner à leur espérance, est toujours la colonne à laquelle nous appuyons notre Eglise avec confiance et avec courage.

Il est vrai que, par cela même, nous tremblons à la pensée d'accorder à des systèmes humains l'infaillible autorité due à la seule révélation divine. Soumis à la Bible, nous ne saurions, nous Réformés et Disciples de Christ, refuser le titre de Chrétien à celui qui du fond d'un cœur sincère, déclare s'y soumettre comme nous. Que si nous avons dû quelquefois punir la persévérance à rompre le lien disciplinaire de notre Eglise, fidèles à ce principe, nous avons toujours eu soin de ne pas confondre les doctrines avec les actes.

Ce principe déjà ancien et éprouvé parmi nous, a été l'occasion d'attaques violentes contre notre Clergé, et de procédés peu fraternels; mais nous n'avons garde de l'abandonner pour cela. C'est du divin Chef de l'Eglise, non des hommes, que nous sommes les serviteurs; c'est de sa parole seule que nous voulons conserver le dépôt.

Grâces à ce principe, Messieurs et très-honorés Frères, nous savons bénir la mémoire des illustres Réformateurs du Nord et du Midi, sans transformer leur autorité en un joug papal, semblable à celui qu'ils brisèrent. Nous apprenons de

ces éminens serviteurs de Dieu, à ne pas nous laisser détourner par les exigences des hommes, du respect exclusif auquel la Bible a droit. Grâces à ce principe, nous savons, sans aucune amertume dans le cœur, donner le titre de Frères à ceux même qui nous le refusent. Grâces à ce principe enfin, quelles que puissent être les manifestations dont nous soyons l'objet, nous fêterons notre solennel anniversaire, les yeux attachés sur le Chef et le consommateur de la foi, avec une ame émue de reconnaissance pour sa miséricorde et de zèle pour sa gloire; nous demandons ardemment à Dieu pour cette grande époque un esprit meilleur encore que celui des immortels Luther, Calvin, Knox et Farel, savoir l'esprit de Jésus-Christ, sans lequel, même avec l'approbation des hommes, nous ne serions encore que des instrumens d'erreur.

Du reste, Messieurs et très-honorés Frères, nous vous remercions de vos prières et des intentions bienveillantes dont vous nous donnez l'assurance. Agréez celle de notre dévouement fraternel et respectueux.

(*Signé*) Au nom de la Vénérable Compagnie des Pasteurs et par son ordre,

Le Secrétaire :

J. Choisy, *Prof.*

LETTRE DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE AUX CHRÉTIENS UNITAIRES D'ÉCOSSE.

A Monsieur George Harris, Secrétaire et trésorier de l'association générale des unitaires d'Ecosse.

Genève, 27 juillet 1835.

Monsieur et très-honoré frère !

La Compagnie des Pasteurs de Genève a reçu avec plaisir et avec reconnaissance les témoignages d'estime et d'affection que vous lui avez donné au nom de l'association dont vous êtes membre. Appelée à lutter comme elle le fait depuis vingt années contre une exagération dont elle déplore la tendance et les résultats, il lui est doux de trouver des Chrétiens qui sympathisent avec elle, qui comprennent et approuvent la marche qu'elle a suivie. Elle vénère et bénit la mémoire des Réformateurs qui rendirent de signalés services à l'Eglise et au monde pendant le XVIme siècle, mais elle ne les confond pas avec les hommes inspirés qui parlèrent directement au nom et de la part de Dieu il y a dix huit cents années; elle conserve les principes à l'aide desquels Luther et Calvin ont réformé l'Eglise chrétienne, mais elle examine les doctrines qu'ils ont professées, dans le but de s'assurer si elles sont conformes à la lettre et à l'esprit des enseignemens de notre Sauveur Jésus-Christ. En particulier, certaine que par la volonté bienveillante de Dieu l'homme est perfectible, elle repousse les formulaires qui enchaînent les sciences religieuses et tendent à replacer le chrétien sous le joug de l'autorité humaine en matière de foi. Du reste, elle respecte toute opinion consciencieuse, et salue du nom de frères et de chrétiens ceux qui

puisent leur foi dans l'Evangile. C'est sous l'influence de cet esprit qu'elle a voulu appeler à la fête que l'Eglise de Genève doit bientôt célébrer toutes les Eglises réformées nationales, quelles que fussent leurs opinions. Elle a vu avec peine qu'un petit nombre d'entre elles se fissent de la Réformation une idée qu'elle ne peut accepter et en méconnussent les grands principes, qui sont ceux de l'Evangile; c'est qu'en toute nation celui qui craint Dieu lui est agréable, et que tous les disciples de Jésus, Fils unique de Dieu, ont droit à notre amour. Nous espérons persévérer dans cet esprit, et nous attendons avec confiance des temps meilleurs.

Pour vous, Messieurs et très-honorés Frères, vous nous avez adressé une lettre, dans laquelle nous avons reconnu l'esprit du Maître et une affection fraternelle. Nous vous accompagnons de nos vœux, et nous prions Dieu de vous accorder son puissant secours.

Agréez, Messieurs, nos sentimens distingués et fraternels.

Au nom de la Vénérable Compagnie et par son ordre,

Le secrétaire :

J. Choisy.

LETTRE DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE L'UNIVERSITÉ DE BONN.

Genève, 9 octobre 1835.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

La Ve Compagnie des Pasteurs et la Faculté de Théologie de cette République ont accueilli avec une vive reconnaissance cette marque spéciale d'affection que vous leur avez donnée en leur envoyant et en publiant une adresse de félicitations pour le troisième Jubilé de la Réformation de Genève. Votre adresse a été lue dans l'une des réunions Ecclésiastiques solennelles qui ont signalé ce Jubilé, et distribuée ensuite aux Pasteurs et aux Professeurs de cette Eglise. — Oui, Messieurs et très-honorés Frères, vous avez bien présumé de nos sentimens, lorsque vous avez pensé que nous partagerions, et vos joies pour les bénédictions dont Dieu a comblé le Jubilé de 1817, et vos vœux pour que le Jubilé de 1835 devînt fertile aussi en bénédictions analogues. Pour nous, ces joies, ces bénédictions, ces vœux, se résument en une seule chose, le triomphe et le règne de l'Evangile de Christ. L'Evangile, c'est notre tout, et nous nous réjouissons lorsque nous voyons les ames se rendre captives à son obéissance, soit autour de nous, soit loin de nous. — Nous reconnaissons, vous le savez, à toute conscience sincère le droit de recourir par elle-même aux influences de la grâce divine et aux lumières de la raison, pour bien comprendre l'Evangile et pour construire sur cette base sacrée l'édifice de sa foi. Ce principe qui, méconnu par plusieurs, nous a exposés à bien des attaques, nous paraît seul capable de procurer l'unité de l'esprit par le lien de la paix :

bien plus, il nous paraît seul efficace pour amener sans secousse le triomphe des vérités évangéliques, parce qu'il agit par persuasion et non par contrainte : à ce double titre, il nous est infiniment précieux. — Au reste, Messieurs, et pour en revenir au Jubilé, vous ne sauriez assez croire combien ont été douces pour nous les manifestations qu'il nous a procurées de la plupart des Eglises Evangéliques, combien en particulier nous avons été sensibles à votre bonne et amicale lettre; c'est par de telles et fraternelles communications que le Protestantisme avancera les temps heureux et trop éloignés encore où la chrétienté tout entière constituera la vraie communion des Saints. Nous prions Dieu que ce soit là l'un des effets de nos Fêtes jubilaires.

Agréez, Messieurs et très-honorés Frères, nos vœux sincères pour que Dieu répande de plus en plus sa bénédiction sur vos travaux et sur vos personnes.

Au nom de la Compagnie des Pasteurs de Genève et par son ordre.

Le Secrétaire :

J. Choisy, *professeur.*



TABLE DES MATIÈRES[1].

[1] Toutes les lettres inscrites dans cette table des matières et dont la langue n'est pas spécialement mentionnée, sont écrites en français.

FIN DE LA TABLE.

JUBILÉ

DE LA RÉFORMATION

DE GENÈVE.

AOÛT 1835.

LITURGIES ET SERMONS.

Genève,

DE L'IMPRIMERIE CH. GRUAZ, RUE DU PUITS-SAINT-PIERRE.

1835.

SERVICE PRÉPARATOIRE.

SAMEDI 22 AOUT.

SERVICE PRÉPARATOIRE

LU DANS TOUS LES TEMPLES LE SAMEDI 22 AOUT,

A TROIS HEURES.



Notre aide, etc.

Écoutons avant toutes choses la Parole de Dieu :

Dieu est lumière, et il n'y a point en lui de ténèbres. Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, il y a une communion mutuelle entre lui et nous, et le sang de Jésus-Christ son fils nous purifie de tout péché. C'est par cela que nous savons si nous sommes en Jésus-Christ: Celui qui dit qu'il demeure en lui, doit marcher comme il a marché lui-même.

Mes Frères, vous avez entendu ce que Dieu veut de nous, et vous savez dans votre cœur que vous ne l'avez point fait; avant de célébrer les merveilles de sa bonté,

jetons-nous donc tous ensemble aux pieds de sa justice, confessons-lui nos fautes, et supplions-le qu'il nous les pardonne.

PRIÈRE.

O Éternel, notre grand Dieu! tous tant que nous voici, nous avons péché; nous sommes des brebis égarées, indignes du regard de ta face et de tes admirables bontés. Oui, nous le sentons et nous le confessons, nous ne t'avons point aimé comme nous le devions, nous avons peu profité de la grâce de ta Parole, nous avons mal répondu à notre sainte vocation. Nous n'avons pas fait le bien que tu nous commandes, et nous avons fait le mal que tu nous défends. Nul de nous n'est debout devant toi.

O prends pitié de nous, notre Dieu et notre Père! viens nous réveiller par le souvenir de tes grandes miséricordes sur nous. Tire-nous toi-même de notre langueur, et nous la pardonne au nom et pour l'amour de ton fils Jésus-Christ, notre Sauveur. Que son Esprit soit dès ce jour notre lumière et notre force, afin que nous renoncions au mal, et que nous marchions devant tes yeux en justice et en nouveauté de vie, à la gloire de ton saint nom. Amen.

Ici l'on a chanté le Psaume CXXXVIII, ✝ 1, 2, 3.

Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes. La droite de l'Éternel, s'écrient-ils, est haut élevée, la droite de l'Éternel a fait vertu. Dieu, qui dit autrefois que la lumière jaillît du sein des ténèbres, a répandu sa lumière dans nos cœurs, afin que nous éclairions les hommes par la connaissance de la gloire de Dieu. Ces grandes paroles, que les Envoyés de Dieu disaient eux-mêmes, nous pouvons aussi, à la réserve de notre faiblesse, nous les appliquer à nous et à l'événement glorieux que nous célébrons demain. Ce peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière; la lumière s'est levée sur vous qui demeuriez dans la région de l'ombre de la mort.

La région de l'ombre de la mort, c'était l'Eglise, mes Frères, l'Eglise de Christ! Cette Eglise, vous le savez, au commencement pleine de gloire, sainte et irrépréhensible, n'avait ni tache, ni ride, ni rien de semblable. Mais l'ennemi ne tarda pas à semer de l'ivraie dans le champ du Seigneur. Elle s'y glissait dès le temps des Apôtres; et l'Esprit qui leur éclairait l'avenir, leur signalait déjà des corruptions prochaines, et les tristes destinées de l'épouse du Seigneur. Saint Pierre annonce qu'il s'élèvera dans l'Eglise de faux docteurs, qui feront trafic des ames des fidèles par avarice et par des discours trompeurs. *Le jour du Seigneur ne viendra pas*, dit saint Paul, *qu'auparavant la révolte ne soit arrivée, et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, cet adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu, de tout ce qu'on respecte, jusqu'à s'asseoir comme un Dieu dans le*

temple de Dieu, voulant passer pour un Dieu. — L'Esprit dit expressément qu'aux derniers temps quelques-uns abandonneront la foi, grâce à l'hypocrisie de docteurs de mensonge, qui défendront de se marier, et qui ordonneront de s'abstenir d'alimens que Dieu a créés, afin que ceux qui connaissent la vérité en usent avec actions de grâces.

Toutes ces choses s'accomplirent littéralement l'une après l'autre. A mesure que l'Eglise s'affermit et grandit, elle sembla s'être donné la tâche de justifier surabondamment cette sentence : *Dieu est véritable, et tout homme est menteur.* On éleva sur le fondement du bois et du chaume, et peu à peu le fondement lui-même fut écarté. Un Evangile différent de celui des Apôtres s'introduisit quant à la doctrine, quant au culte, quant à la morale, quant au gouvernement de l'Eglise.

L'Evangile avait dit : *Il n'y a qu'un seul Médiateur entre Dieu et les hommes*, et l'on remplit de médiateurs les cieux et la terre. — L'Evangile avait dit : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul*, et l'on transféra son culte à des créatures, même à des créatures mortes, insensibles ; sous prétexte d'humilité, on leur avait fait perdre le fruit de leur course : ils se prosternaient devant ce que leurs mains avaient formé, devant l'ouvrage de leurs doigts, ils invoquaient tout avant Dieu. — L'Evangile avait dit : *C'est en vain que l'on honore le Seigneur en enseignant des choses qui ne sont que des commandemens d'hommes*, et ils anéantissaient le commandement de Dieu par leur tradition. — L'Evangile avait dit : *Que ton argent périsse avec toi, si tu crois que le don de Dieu s'acquière avec de l'argent. Cessez de mal*

faire et apprenez à bien faire, *et quand vos péchés seraient rouges comme le cramoisi*, *ils seront blanchis comme la neige*, et l'on avait imaginé un salut illusoire, le pardon se trafiquait, tout se vendait dans l'Eglise, jusqu'à la permission du crime. — L'Evangile avait dit : *Ne vous faites pas appeler pères*, *ne vous faites pas appeler maîtres. Paissez le troupeau de Dieu*, *non par contrainte*, *mais de bon gré ; non en dominant les héritages du Seigneur*, *mais en vous rendant les modèles du troupeau ;* et les successeurs de celui qui était *doux et humble de cœur* avaient fait du troupeau leur serf, et du monde leur proie. Ils étaient, dit saint Bernard, assis sur la chaire de Jésus, mais c'était pour charger les autres de fardeaux insupportables qu'ils n'eussent pas voulu toucher du bout du doigt. Tous se cherchaient eux-mêmes, nul ne cherchait Jésus-Christ. Le sel de la terre avait perdu sa saveur : ceux qui devaient faire luire la lumière aux yeux des hommes la leur cachaient, de peur qu'elle n'éclairât leurs propres œuvres. On avait arraché à la pauvre Eglise son pain de vie, la parole qui lui avait été donnée pour la nourrir. On lui donnait du vent au lieu de pain. L'Eglise de Christ n'était plus l'Eglise de Christ, elle avait commis adultère ; elle n'était plus l'assemblée des Saints, puisqu'elle autorisait le péché ; elle n'était plus la mère des fidèles, puisqu'elle les opprimait. Si l'Eternel ne se fût réservé un petit nombre du milieu d'elle, de la plante du pied jusqu'au sommet de la tête il n'y fût rien resté de sain. Mais Christ avait dit : Je serai avec vous jusqu'à la fin du monde ; et si le Père de famille avait laissé si long-temps croître le mal sans l'extirper, c'était de

peur que ses serviteurs, en cueillant l'ivraie, n'arrachassent aussi le froment. Dieu veillait toutefois sur son Eglise.

Déjà il s'était choisi d'ancienneté des instrumens d'élite pour porter son nom devant les peuples : Ratram, Bérenger, les Bruis, Valdo, Wiclef, Hus et Jérôme, les Vaudois et les Albigeois, nobles peuplades, avaient été les témoins intrépides de sa vérité. Partout des réclamations ; partout des brebis qui avaient faim de la parole, et qui la demandaient. Des Pères, des Evêques, des Conciles même ne tarissaient pas sur la dégradation de l'Eglise, et criaient après la Réforme, et des Papes la promettaient. Mais tout cela n'aboutissait, après bien des plaintes, qu'à l'aggravation des maux mêmes dont dont on se plaignait. Nul n'y trouvait un remède.

Et, il faut l'avouer, pour le trouver, pour le chercher seulement, il fallait espérer contre toute espérance, tant le mal était profond, tant les obstacles étaient grands et les moyens petits ! Comme à ses premiers temps, l'Evangile avait contre lui l'ignorance, l'habitude, la crainte, toutes les passions des Chefs, toutes les faiblesses du Troupeau. Tout se bornait de la part de celui-ci à quelques soupirs, et à quelques mouvemens qui attestaient de loin en loin que la conscience des peuples ne saurait perdre ses droits ; après quoi tout rentrait sous la verge, et ces esclaves baisaient leurs chaînes, incapables de s'en délivrer. Il y fallait le bras de Dieu !

Une voix tumultueuse sort de la ville, une voix sort du Temple : c'est la voix de l'Eternel. — Moi qui donne

aux autres des enfans, n'en donnerais-je point à Sion? moi qui donne la fécondité, laisserais-je Sion stérile? a dit ton Dieu. Je manifesterai ma puissance envers mes serviteurs. J'imprimerai sur eux ma marque : ils amèneront vos frères de tous les pays, et j'en choisirai d'entre eux pour Sacrificateurs et pour Lévites, dit l'Eternel. J'enlèverai le voile épais qui couvre tous les peuples, et le bandeau qui est sur leurs yeux. Ils seront remplis de la connaissance de l'Eternel comme le fond de la mer par les eaux qui le couvrent; les sourds mêmes entendront les paroles du Livre. Alors vous rejetterez comme impur l'argent qui couvre vos statues, et l'or dont vous leur avez fait des manteaux; vous jetterez ces idoles au loin comme on jette un linge souillé. Celui qui demandera des bénédictions les demandera au Dieu de vérité, et quand on jurera dans le pays on jurera par le Dieu de vérité. J'ai mis ma Parole dans ta bouche et je t'ai couvert de l'ombre de ma main, pour établir de nouveaux Cieux et une nouvelle terre, et pour dire à Sion : Tu es mon peuple. Faites, faites des chemins, préparez-les, ôtez-en tout obstacle qui arrêterait mon peuple.

Le Seigneur suscite un homme fort et puissant qui ressemble à une violente grêle, à un tourbillon qui brise tout, à un prodigieux débordement d'eaux : de sa main il jette à terre, et de ses pieds il foule la couronne d'orgueil. Cet homme, c'était Luther. Il appelle l'Allemagne, et l'Europe lui répond. Des foules d'ouvriers accourent à sa moisson, et les vieilles erreurs tombent devant eux comme les blés sous la faucille. Ils frappent

à droite et à gauche, renversant toutes les forteresses et toute hauteur qui s'élevait contre la connaissance de Dieu. Ils exigent que rien ne soit enseigné qu'on ne puisse justifier par les Ecritures, et, devant cette lumière, l'erreur ne peut tenir, elle fuit de toute part. Les puissans de la terre ont beau se liguer contre eux, tous les maux qu'on leur fait souffrir ne servent qu'à rendre leur foi plus admirable, et à la propager comme un feu. La Suède, le Danemarck, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Ecosse, une partie de la France, de la Hongrie, de la Silésie, de la Bohême, saluent la Réforme et l'embrassent avec ardeur. Elle pénètre dans la Suisse, notre cher et bien-aimé pays. L'excellent Zwingle y avait donné le signal, comme ailleurs le grand Luther : Haller, Bucer, Œcolampade, Bullinger répondent à l'appel. Zurich, Berne, Bâle, Neuchâtel se réveillent, et nous réveillent à notre tour, nous la plus petite d'entre les villes de Juda; ils nous prêtent la main, et Dieu les en bénisse! Des enfans de l'Evangile, chassés de France, ou d'autres lieux, par des persécutions qui devenaient dans la main de Dieu des moyens de salut pour les autres peuples, nous arrivent en foule : Guillaume Farel, avec son zèle dévorant, sa connaissance des Ecritures et sa grande ame; — Froment, avec son intrépidité; — Viret, avec son éloquence et son onctueuse piété; — plus tard, et pour couronner l'œuvre, Calvin avec sa science, son génie et sa rigidité; — de Bèze, avec ses talens et sa grande renommée; noms illustres, qui seront toujours chers aux cœurs protestans et genevois, et qui trouveront des avocats jusque chez leurs adversaires aussi long-

temps qu'il restera dans le monde quelque étincelle d'honneur et de loyauté : Voilà nos pères en la foi ; voilà ceux qui furent, après Dieu, notre lumière et notre gloire !

C'était quelque chose de beau et de grand à voir, que ces hommes sans apparence, sans biens ; ayant renoncé à tout, parce qu'ils estimaient une richesse d'être pauvres pour Jésus-Christ ; seuls, et entraînant après eux les multitudes ; sans appuis, et pleins de confiance ; entourés de contradicteurs et de persécutions, et ne s'arrêtant pas un instant pour cela ! Rien ne leur fait de la peine, leur vie même ne leur est point précieuse, pourvu qu'ils achèvent avec joie leur course et le ministère qu'ils ont reçu du Seigneur Jésus. Où allez-vous ? — Je l'ignore, dit Farel, je ne sais rien, sinon que je suis contraint par la bonne volonté de mon cœur d'entrer à l'œuvre du Ministère. Je n'ignore pas que des croix et des tribulations m'attendent, mais je n'en fais aucune crainte ; je n'ai d'autre vœu que de faire part à plusieurs de la grâce que j'ai reçue de mon Dieu. Je suis ambassadeur de Christ, dit-il à ceux qui l'accablent d'injures et veulent lui fermer la bouche, je suis obligé de prêcher la vérité à ceux qui me voudront entendre.

Ah ! oui, ne crains rien, petit troupeau, car il a plu à Dieu de te donner le royaume. Tes enfans seront connus parmi les nations, et tous ceux qui les verront les reconnaîtront pour une famille bénie de l'Eternel. Victoire sera le nom de tes murs, et gloire celui de tes portes. Ton soleil ne se couchera plus, et les jours de ton deuil auront fini.

Dieu se montrait en effet sur eux : Les premières semences avaient été jetées, en 1532, sur cette terre inculte et revêche; et deux ans à peine écoulés, déjà les campagnes étaient blanches et prêtes à moissonner. Dans les deux disputes solennelles de février 34 et de mai 35, on vit ces fidèles serviteurs de Dieu déployer une présence d'esprit si admirable, repousser les objections avec tant de force, citer les Ecritures avec tant d'à-propos, en établir le vrai sens avec tant de justesse et de clarté, qu'il fut visible à tous que l'Esprit du Père était avec eux. *Celui qui me justifie est près, qui osera plaider contre moi?* Leurs adversaires eux-mêmes se confessèrent vaincus par l'évidence de la vérité; le culte ancien fut aboli le 12 août 1535, et l'Edit de Réformation fut publié tôt après. Comme au temps de Josias, tous les habitans de Jérusalem montèrent à la maison de l'Eternel, les Sacrificateurs, les Prophètes et tout le peuple; on lut les paroles du Livre de l'alliance, et ils s'engagèrent à garder de tout leur cœur et de toute leur ame les commandemens écrits dans le Livre de l'alliance.

De ce jour, il fut permis à nos Pères de puiser avec abondance à la fontaine du salut. Cette Eglise si défigurée, si méconnaissable, retrouva tous ses nobles et précieux joyaux : la simplicité et la pureté de son origine; des pasteurs selon le cœur de Dieu; au lieu de la superstition, une foi vivante; au lieu de l'ignorance et de la barbarie, la connaissance de tout ce qui peut éclairer l'esprit et perfectionner l'ame; au lieu des fraudes saintes, la sainteté; au lieu d'une crainte servile, une crainte d'amour; au lieu des hommes, Dieu en toutes choses.

Et ce qu'il y eut de plus merveilleux, c'est que cette réforme alla régénérer par contre-coup jusqu'à l'Eglise même qui l'avait nécessitée, et qui la repoussait. De ce jour, il y eut pour Genève un grand avenir; car *là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté*. Dieu semblait avoir attendu, pour nous assurer temporellement l'existence, que nous eussions reçu la lumière spirituelle pour savoir en user : c'est à l'ombre de la Réforme que nous devînmes et demeurâmes un peuple libre; nos deux libertés jumelles naquirent et grandirent ensemble sous les yeux de Dieu, se soutenant mutuellement par la main. Jour de bénédiction, jour de rafraîchissement, jour de rachat, jour de naissance pour notre Genève, nous t'aimerons, nous te célèbrerons, tu seras le plus beau de notre vie!

Mais, Chrétiens, ne vous réjouissez pas humainement, ne vous glorifiez pas de vos avantages terrestres; réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel. Que celui qui se glorifie, se glorifie de ce qu'il me connaît, dit le Seigneur, car c'est à cela que je prends plaisir.

Pour célébrer dignement le Jubilé de notre Patrie Réformée, retournons d'un commun accord à la foi, à la vie religieuse, à l'union selon le Seigneur, qui l'ont faite ce qu'elle est. Que la Genève des vieux temps ressorte de sa tombe pour contempler notre fête, et qu'elle retrouve avec joie les traits de son image et de sa ressemblance dans la Genève de demain!

Bénie soit la Parole qui nous a été rendue! Amen, amen.

Bénis soient ceux qui vinrent au nom du Seigneur ! Amen, amen.

Béni soit celui qui leur souffla l'esprit de vie, et qui donna le succès à leur œuvre ! Amen, amen.

Mon ame, bénis l'Eternel, et que tout ce qui est en moi bénisse le nom de sa sainteté ! Mon ame, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits.

PRIONS DIEU :

Qui est semblable à toi, ô Eternel? Au Ciel, tu comptes les étoiles, et tu leur donnes à toutes leur nom ; sur la terre, tu tires le petit de sa bassesse, tu donnes du pain à ceux qui en manquent, tu ouvres les yeux des aveugles, tu consoles ceux qui ont le cœur brisé, tu mets en liberté les captifs, tu renverses les projets des méchans, tu abaisses les rebelles jusque dans la poussière; tu es fidèle dans toutes tes promesses, tes œuvres ne sont que bonté, majesté et splendeur. O Eternel ! tu es notre Dieu, et nous sommes ton peuple et les brebis de ta pâture : c'est toi qui nous as faits, qui as multiplié ce peuple, qui l'as couvert et comblé; nous nous sommes réjouis devant toi comme on se réjouit devant la moisson, car tu nous as choisis, tu as brisé le joug dont nous étions chargés, tu as fait de nous ta propriété. C'est toi qui avais formé ce grand et magnifique dessein de notre délivrance religieuse. C'est toi qui suscitas pour l'exécuter tant d'hommes de foi. C'est toi qui les remplis de lumière, de constance et de courage. C'est toi qui donnas aux conducteurs de cette Ré-

publique cette prudence et cette habileté qui font encore aujourd'hui notre admiration, qui les fortifias lorsqu'ils chancelaient et qui les fis sortir victorieux de tous les piéges qu'on leur tendit et de tous les assauts qu'on leur livra. C'est toi qui dissipas tous ces complots que les hommes avaient formés contre toi et contre ton Oint. Ah ! ceci a été fait par toi, ô Eternel ! car c'est une chose merveilleuse. La main qui soutient l'univers est aussi celle qui soutint nos Pères et nos Confédérés dans leurs travaux, dans leurs luttes et dans leurs périls. Non point aux hommes, Seigneur, mais à ton nom en soit la gloire. O béni sois-tu de ce que tu nous as donné de voir ce jour de sainte et bienheureuse mémoire, et de le célébrer avec nos frères et nos enfans !

Mais, hélas ! mon Dieu, une pensée vient troubler notre joie : Sommes-nous dignes de nos Pères ? avons-nous leur foi, leur ferveur pour ta cause ? serions-nous prêts, comme eux, à nous dévouer pour l'Evangile de la gloire de Christ ? sommes-nous demeurés fidèles à l'Evêque et au Souverain Pasteur de nos ames ? N'avons-nous pas choisi d'autres maîtres ? n'avons-nous point passé sous un autre joug plus pesant et plus funeste que celui dont tu nous avais délivrés ? Regarde du Ciel, et contemple cette demeure que tu affectionnas d'ancienneté : Où est l'esprit qui la mouvait il y a trois siècles ? où est ta jalousie et ta puissance ? pourquoi as-tu permis, ô Eternel, que nous quittassions tes voies pour suivre les nôtres, et que notre cœur cessât de te craindre et de te chercher ? Ne sommes-nous pas depuis longtemps comme un peuple dont tu ne serais plus le roi ?

Ah ! c'est à cause de quelques bons grains qui étaient demeurés à ta vigne, que tu as dit : ne l'arrachez point, une bénédiction repose sur elle ; c'est à cause des serviteurs fidèles que tu as trouvés encore parmi nous que tu nous as préservés et gardés. Mais ce n'est point assez : achève, ô mon Dieu, ce que tu as commencé à notre égard, ne laisse point ton œuvre imparfaite. Viens réformer nos ames ; reviens, comme jadis, régner dans nos maisons et sur nos familles. Fais resplendir sur nous ta Parole, afin qu'en voyant notre lumière, ceux qui ne te connaissent point encore te connaissent et te glorifient. Que le jour de demain, fécond en pensées profondes, nous émeuve à salut, et nous apprenne à faire de ton nom les délices de nos ames.

O Eternel, protecteur des Etats ! nous plaçons sous ta sainte garde cette patrie terrestre que tu nous as faite si heureuse et si belle : tu as été dans tous les temps son rocher et sa forteresse ; nous la mettons à couvert sous tes ailes, nous te donnons et nous te consacrons tout ce qui nous appartient. Bénis nos magistrats, les pères de cette patrie ; fais qu'ils soient aussi parmi nous les pères et les modèles de la foi. Bénis nos pasteurs ; que la voix du passé ranime leur courage, qu'ils renouvellent devant ta face le vœu de leur vie, et qu'ils remportent pour salaire le règne de Christ et le salut des ames. Bénis cette Eglise, fais-y régner la paix et la foi. Bénis les Eglises unies à la nôtre, et les frères bien-aimés qui assistent de leur part à notre joie, et qui l'augmentent en la partageant. Bénis toutes tes Eglises, ô notre Dieu, tous les hommes sur qui le nom de Jésus est invoqué. Bénis ceux dont nous

avons dû nous séparer pour le temps, mais avec qui nous espérons, malgré leurs erreurs, nous retrouver unis dans ton éternité. Bénis la fête que nous allons célébrer, parfume-nous toi-même d'une huile de réjouissance ; bénis nos enfans, bénis nos personnes, bénis les résolutions que nous allons prendre, et donne-nous des ames simples et pures pour te chercher avec sincérité. Que nous vivions et que nous mourions pour toi, c'est assez, Seigneur, car tu es un gain pour les tiens à la vie et à la mort.

Dieu, notre libérateur ! exauce, pardonne, fais grâce, finis ton œuvre, au nom et par les mérites de Jésus, le Chef et le Consommateur de notre foi.

Notre Père, qui es aux Cieux, etc.

Confessons maintenant la foi qui nous est commune avec l'Eglise universelle, en priant Dieu qu'il nous l'augmente de jour en jour, et qu'il la rende efficace dans nos cœurs :

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, etc.

Ici l'on a chanté le Psaume XCVII, ✝ 1, 2.

BÉNÉDICTION.

Que le Seigneur vous bénisse et vous conserve. Que le Seigneur regarde d'un œil favorable notre Patrie et notre Eglise, et qu'il leur soit propice. Que le Seigneur

tourne sa face vers vous, et vous donne la paix et les vrais biens.

Allez en paix, préparez-vous pour le jour de demain en vous souvenant des pauvres, et que le Dieu de paix soit avec vous et vos familles. Amen.

SERMON

PRONONCÉ PAR M. LE PASTEUR BOURRIT,

LE DIMANCHE 23 AOUT 1835.

SERMON

SUR PSAUME CXVI, 12, 13 :

Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe d'actions de graces, et j'invoquerai le nom de l'Éternel.

PRONONCÉ

LE JOUR DU JUBILÉ, DIMANCHE 23 AOUT 1835,

DANS LE TEMPLE DE SAINT-GERVAIS, A NEUF HEURES,

Par M. le Pasteur Ch. Bourrit.



EXORDE.

Lequel d'entre nous, mes bien-aimés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur, lequel d'entre nous, à l'aurore de ce jour mémorable, à l'ouïe de l'airain retentissant de toutes parts, n'a pas senti ses entrailles émues, et son cœur palpitant de joie, de reconnaissance et d'amour?

C'est le triomphe de la foi qui se fonde sur l'Évangile : c'est le triomphe de la raison qui s'éclaire par la foi : c'est le triomphe des bonnes mœurs qui forment les lois et s'appuient sur elles : c'est le triomphe des sciences et des arts qui dissipent les préjugés et l'ignorance : c'est le triomphe de la vérité sur l'erreur : c'est, en un mot, le triomphe de l'Église et de la patrie : c'est *la lumière après les ténèbres.* — Oh ! *mon ame bouillonne au-dedans de moi.* Mes lèvres brûlent d'annoncer les louanges de l'Eternel, et de joindre les accens de ma voix à ces anges qui s'écriaient à la naissance du premier *Réformateur* du monde, de Jésus fils de Dieu, notre unique Sauveur : *Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre, bienveillance entre les hommes !* Non, *je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres du Dieu fort.* — Mes Frères, le peuple organisé par Moïse faisait tous les cinquante ans des fêtes solennelles qu'il appelait *Jubilé*, jours de réjouissances. Le dixième jour de ces fêtes, les trompettes sonnaient dans toutes les villes et dans toutes les campagnes d'Israël. Les esclaves, couronnant leur tête, étaient déclarés *libres*, et les terres retournaient à leurs *anciens possesseurs.* Chrétiens esclaves, couronnez-vous de fleurs ! Le Jubilé de la Réformation, célébré tous les cent ans parmi nous, vous proclame libres du joug que vous avaient imposé les siècles antérieurs. Chrétiens dépossédés, couronnez-vous de fleurs ! l'Evangile vous est rendu dans sa pureté primitive, et la douce *charité*, fille de Christ, unissant dans ses liens célestes tous les enfans du même Père, devient, après tant d'époques de troubles et de barbarie, l'étendard du véritable

christianisme. Honneur dans ce jour à ceux qui préparèrent et accomplirent cette réforme bienheureuse ! Honneur à vous, Genevois, qui remplissez nos temples pour en célébrer la glorieuse mémoire ! Honneur à vous, étrangers de tous pays qui venez tendre à vos frères une main d'association, et publier avec eux le bonheur de Genève ! Que l'étendue de vos souvenirs, la vivacité de vos sentimens, suppléent à mon insuffisance ! Pour chanter dignement les délivrances temporelles et spirituelles que nous accorda le Seigneur, il faudrait la vigueur du jeune âge, le noble élan du génie, l'éloquence et la profondeur de vues des hommes immortels qui préoccupent vos pensées. Dieu de bonté, prends pitié de ma faiblesse ! Que ton saint Esprit *me soutienne et me relève*, et qu'aucun de nous ne quitte cette assemblée sans répéter avec le Roi Prophète : *Que te rendrai-je, ô Eternel? Tous tes bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe d'actions de grâces, et j'invoquerai le nom de l'Eternel.* Amen.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION.

Ce serait, Chrétiens, méconnaître vos connaissances religieuses, et le zèle que vous avez mis dans ces derniers temps à vous instruire des détails de notre Réformation, que d'entreprendre de vous en citer de nouveau

toutes les circonstances. Elles sont rapportées dans nos registres publics, dans les annales de nos établissemens particuliers, dans les nombreux écrits de nos réformateurs et des historiens de Genève. Les contemporains, acteurs ou témoins de ces faits merveilleux, les racontent dans leurs correspondances manuscrites comme dans leurs ouvrages imprimés, et jamais évènemens historiques n'ont été consignés à la mémoire des hommes sous des formes plus authentiques et plus multipliées.

Si je vous demandais donc quel est cet étranger ardent, intrépide et persévérant, qui, le premier, entre dans nos murs, en septembre 1532, et se voit, dès le début de ses discours dans une hôtellerie où il s'est arrêté comme en passant, se voit, dis-je, saisi tout à coup, entraîné devant les Magistrats et le Conseil Episcopal, environné de quatre-vingts prêtres en armes, assailli d'injures, de malédictions, de traitemens ignominieux, de cris mille fois répétés : *Tuez-le*, *tuez-le*, *jetez-le dans le Rhône ;* recevant même un coup d'arquebuse heureusement mal dirigé, et menacé de coups de poignard; sur-le-champ vous me répondriez tous : c'était *Farel*, Guillaume Farel, de Gap en Dauphiné, qui, après avoir fait à Paris de solides études, se réforma lui-même par la lecture de la Bible, et qui, s'élançant dès lors dans la carrière des Apôtres, fit entendre l'Evangile du Seigneur à cent villes ou bourgades de l'Allemagne et de la Suisse, de la Savoie, du Piémont et de la France. Protégé par un sauf-conduit des Bernois, et, en leur considération, arraché par un Magistrat du milieu de cette troupe forcenée, il retourne dans les pays de Neuchâtel et de

Vaud pour en achever la réforme ; mais il y raconte les dangers qu'il vient de courir à Genève, et soudain un jeune homme de vingt-trois ans se présente, pour continuer l'œuvre périlleuse dont les fondemens sont jetés.

Si je vous demandais ensuite quel est ce nouveau serviteur de Christ qui se hasarde dans ce volcan en fermentation, qui, n'étant reçu d'abord qu'avec défiance, repart aussitôt, puis erre lentement sur le chemin de la rive voisine, et enfin s'arrête, et comme subitement transporté d'une sainte indignation contre lui-même de ce qu'il ose reculer devant la tâche à laquelle l'appelle le Seigneur, revient en hâte sur ses pas, rentre dans cette ville en rumeur, annonce qu'il enseignera gratuitement à lire et à écrire, profite du concours de ses élèves et de leurs parens pour leur prêcher la Parole de Dieu, et, dès le premier de l'an 1533, se laisse entraîner sur une place publique par le peuple qui s'écrie : *Prêchez-nous la Parole de Dieu ;* sur-le-champ vous me répondriez tous : c'est *Antoine Froment.* Cent fois dans ma vie, je me le suis représenté monté sur un banc au milieu de cette foule attentive, et faisant à l'envoyé du Conseil, qui lui ordonnait de cesser sa prédication, cette belle réponse de Pierre et de Jean : *Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu.* Cent fois dans ma vie, je me le suis représenté retournant, le cœur navré de la plus profonde tristesse, sur les bords du lac d'Iverdun pour porter la parole à des cités plus disposées à l'entendre : et néanmoins quelques mois après je le retrouve renouvelant ses prédications dans nos demeures, nos rues et nos places ; soutenant dans des

conférences publiques la cause de Christ contre un Docteur de Sorbonne, et fortifié inopinément par la présence de Farel qui revient seconder les efforts de son jeune compatriote. — Habitans de Saint-Gervais ! vous n'oublierez point que cet Antoine Froment fut en 1537 nommé Pasteur de votre paroisse, qu'il la desservit environ quinze années, et s'associa ensuite aux travaux du célèbre fondateur de notre Bibliothèque, ce *Bonnivard*, Prieur de Saint-Victor, qui, sorti des sombres cachots de Chillon, consacrait ses loisirs à retracer dans ses *Chroniques* tous les événemens dont je vous parle.

Quel est enfin ce troisième appui de la doctrine évangélique, ce jeune citoyen d'Orbe, souffrant encore d'un coup d'épée qu'il a reçu d'un moine près de la ville de Payerne, et qui, malgré sa constitution maladive, sa voix faible, sa poitrine délicate, sa figure amaigrie, ne craint pas de joindre ses efforts à ceux de Froment et de Farel, et de chercher par l'onction de son éloquence, à la fois spirituelle et savante, à convaincre ceux que la tonnante voix de ses collègues n'a pas encore subjugués ? C'est *Pierre Viret*, Viret qui, en mars 1535, fut seul empoisonné par des mets que l'on destinait à le faire périr avec ses deux amis ; Viret qui depuis lors eut une santé toujours plus chancelante, et, nonobstant ses maux, ne cessa d'enchanter ses auditeurs par la douce flexibilité de ses accens, se fit entendre à Lyon, à Nîmes, à Orange, à Orthez et autres villes du midi de la France qui bénissent encore sa mémoire. — *Guillaume Farel*, *Froment* et *Viret* dans Genève ! ... Il me semble voir *Guillaume Tell* et ses vaillans compatriotes qui avaient

juré au Grütly de donner la liberté à leur patrie opprimée. Je vois de même nos réformateurs jurer entre eux de nous délivrer de l'esclavage des superstitions humaines, et affronter dans ce dessein tous les dangers auxquels s'étaient exposés pour un autre but les illustres libérateurs de l'antique Helvétie.

Vaincus enfin par les pressans discours de ces nouveaux Apôtres, le 22 juillet 1535, les Genevois portent pour ainsi dire Farel au temple de la Madelaine, le 28 dans le temple où nous sommes, le 8 août dans celui de Saint-Pierre, et le 27 se promulgue au milieu des acclamations publiques le fameux édit des Conseils qui établit dans Genève la *Communion Réformée*.

Vous savez toutes ces choses, mes chers Frères; vous aimez à les entendre encore, comme je prends plaisir à vous les répéter; et c'est uniquement pour ne pas lasser votre attention que je passe sous silence les innombrables luttes que nos ancêtres eurent à soutenir pour fonder la *Rome protestante*. — Je me contenterai de vous faire observer que Genève était alors au pouvoir de leurs ennemis soutenus par Fribourg notre alliée, qui rejetait la réforme; que Genève était attaquée par des voisins puissans, et enviée par des amis plus puissans encore; que Genève était en proie à une multitude d'ecclésiastiques et de citoyens qui sans cesse prenaient les armes pour s'opposer à la nouvelle doctrine. A chaque instant le tocsin sonnait. Les places publiques se couvraient de combattans. Les maisons étaient assiégées. Les cris de mort retentissaient de toutes parts. Les meurtres appelaient d'autres meurtres. Les excès et les vengeances

conduisaient à de nouveaux excès, à de nouvelles vengeances, et tous les jours Farel, Froment, Viret, exposaient leur vie pour sauver celle de leurs semblables, et pouvaient à peine conserver la leur. Mais, disaient-ils avec confiance, *si l'Eternel est pour nous, qui sera contre nous?* et l'Eternel fut avec eux. Je ne vous peindrai point cet envahissement des temples, ce brisement des images, ce renversement des autels, et tous ces élans populaires dans lesquels une foule irritée de résistances et de mensonges brise la verge, rompt le frein, et secoue le joug. Plus la lutte a été vive et longue, plus la victoire a été douteuse, et plus aussi le triomphe est sans bornes. — Cependant, qui pourrait ne pas admirer la sagesse et la modération de ces Conseils qui se débattaient sans cesse entre les influences opposées des cantons de Berne et Fribourg, qui, pour satisfaire le premier, sévissaient malgré eux contre des catholiques, et pour satisfaire le second, sévissaient encore malgré eux contre des réformés; présidaient avec une impartialité et une patience sans exemple des controverses publiques qui duraient des mois entiers; laissaient enlever par les uns des temples qu'ils n'osaient pas ravir aux autres; et, en même temps, étaient forcés à combattre, soit au-dedans, soit au-dehors, les ennemis de notre indépendance; démolissaient, afin d'augmenter la force réelle de la ville, des faubourgs qui en doublaient l'étendue; et tantôt obéissant à d'antiques sentimens religieux, tantôt cédant à des réformes qu'ils avouaient indispensables, ne songeaient qu'à sauver leur patrie de la main rapace des étrangers, et leurs concitoyens de leurs propres fureurs

intestines ! — Recevez donc en ce jour de reconnaissance les hommages de ces générations qui vous ont remplacés et qui vous doivent leur salut et leur gloire. Cet édifice ruiné qu'on cherchait à détruire a croulé sous vos yeux par la sappe de vos Réformateurs ; ils l'ont réduit en poudre ; ils en ont dispersé les débris. Le culte pontifical a disparu. Il n'y a plus d'Evêque ni de Vicaire : le Prince a déserté de lui-même son poste au milieu du combat. Il n'y a plus de chapitre ni de couvens : les Religieux ont été suppliés de se convertir, ils ont préféré de céder la place : mais les sœurs de Sainte-Claire ont été escortées par les magistrats eux-mêmes jusques sur la frontière, et un esprit de douceur, de justice et de modération, bien surprenant et bien honorable pour nos aïeux dans ces temps de troubles et d'émeutes, a présidé à la destruction de l'ancien ordre de choses.

Toutefois, mes chers Frères, les mains assez puissantes pour abattre ne le sont pas toujours pour réédifier. Quelles sont celles que la Providence réserve à cette œuvre aussi difficile qu'importante ? Au mois d'août 1536, la divine Providence nous amène *Calvin*. A l'apparition de cet astre, tous les autres pâlissent : il semble le soleil dispersant les nuées de l'orage ou éteignant par sa présence les feux qui brillaient avant lui. Trop souvent la jalousie repousse les grands hommes : Farel se montra digne du nom de *grand*, car ce fut lui qui par ses représentations énergiques contraignit, pour ainsi dire, ce jeune homme de 27 ans, qui se rendait à Strasbourg afin d'y continuer paisiblement le cours de ses vastes études, à se fixer dans nos murs. Dès lors Farel, Froment, Viret

et Calvin ne sont plus qu'un. La vieille Genève n'existait plus ; ils se mirent à l'ouvrage pour construire une Genève nouvelle, et ce fut une œuvre qui leur assure dans notre histoire la première des places comme dans nos cœurs une gratitude éternelle. *Que te rendrai-je donc*, ô mon Sauveur et mon Dieu? *Tous tes bienfaits sont sur nous. Je prendrai la coupe d'actions de grâces et je bénirai ton nom.*

SECONDE PARTIE.

CHANGEMENS OPÉRÉS PAR LA RÉFORME.

Il n'est personne d'entre vous, mes chers Frères, qui ne sache que *Jean Calvin* naquit en Picardie, dans la ville de Noyon; que voué d'abord aux études et aux charges ecclésiastiques, il obtint une cure et des bénéfices, et qu'ensuite il n'hésita pas à y renoncer pour embrasser la réforme. Ses immenses travaux dans la théologie, dans les lettres, dans la philosophie, dans la jurisprudence, sous les maîtres les plus renommés de son temps, ses continuelles et profondes méditations, ses vues élevées, en deux mots, ses lumières et son génie en avaient déjà fait un savant distingué lorsqu'il parut parmi nous. François Ier, roi de France, livrait alors les Réformés aux flammes, et Calvin n'avait pas redouté de prêcher la réforme en présence de la sœur de ce monarque. Re-

tiré à Bâle, il avait eu la hardiesse de dédier au roi, par une préface admirable, son livre de l'*Institution chrétienne*. Puis, il avait visité en Italie la duchesse de Ferrare qui protégeait les lettres et les sciences. L'inviter à rester dans Genève, c'était le faire entrer dans le séjour du tumulte et des dangers; il ne résista pas à la vocation que Dieu lui adressait; il vécut, il mourut au sein de la tempête; mais que de travaux et de combats, que de revers et de succès, quelle vie et quelle mort!.. La religion et le culte, les mœurs et l'éducation, les lois et les liens qui doivent unir à jamais l'Eglise et la Patrie, tels sont les grands objets qui fixent toutes ses pensées! Il y consacre son ame ardente et ses vastes connaissances; il devient en peu de temps le fondateur et le père de la République; il est l'ame de tous les Conseils. Genève est bientôt nommée la *Cité de Calvin*, et une grande partie de l'Europe s'honore de porter le nom de son réformateur.

J'ai parlé en premier lieu *de la religion et du culte.* Ne sont-ce pas les institutions de Calvin qui les établirent tels à peu près que nous les avons maintenus? et quel est l'appui qui en assure la durée? n'est-ce pas leur entière conformité avec l'Evangile?.. Un Dieu saint et spirituel, seul digne de nos hommages, son Fils unique envoyé sur la terre pour nous régénérer et pour nous sauver, ne sont-ce pas les deux colonnes de l'édifice religieux replacées sur leurs bases? Tout alliage impur ne peut pas encore en être dégagé. L'éducation d'enfance de ces catholiques nouvellement convertis, les préjugés presque invincibles de ceux qui écoutent pour la première fois des vérités enfouies sous le monstrueux as-

semblage des inventions de l'homme, les ténèbres épaisses accumulées par une longue suite de siècles et que l'aurore d'une lumière nouvelle ne saurait sur-le-champ dissiper, ne permettent pas encore d'élaguer toutes les opinions accessoires qui ont obscurci les révélations de Moïse et de Jésus, et que sans aucun doute nos Réformateurs auraient eux-mêmes abandonnées s'ils eussent vécu dans notre temps. Mais l'unique objet de nos adorations si clairement désigné par le premier commandement : *Tu n'auras point d'autre Dieu devant ma face ;* et par le second que l'on avait osé retrancher : *Tu ne te feras point d'image taillée ni aucune ressemblance des choses qui sont en haut dans le Ciel et en bas sur la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point;* mais la douce et redoutable certitude d'une immortalité et d'un jugement ; mais la réunion constante des œuvres et de la foi ; mais le baptême et la Sainte-Cène, symbôles de notre régénération par Jésus notre Sauveur : ne sont-ce pas là les croyances de la primitive Eglise? Or les Réformateurs en rappellent, en vivifient le souvenir ; ils les rétablissent, les prêchent en tous lieux, et je les retrouve dans ces premiers accens de Farel : « J'annonce Jésus-Christ crucifié, mort pour nos offenses, ressuscité pour notre justification, si bien que celui qui croira en lui aura la vie éternelle. »

Que sont, après cela, les rêveries et les pompes humaines substituées ou ajoutées à ces grands principes, que sont-elles aux yeux de la raison éclairée par l'Evangile ? Plus les cérémonies et les fêtes du culte seront nombreuses, plus elles seront surchargées d'un éclat

extérieur, de détails minutieux, de futiles observances, et plus elles ouvriront la porte aux distractions, aux erreurs, aux coutumes fausses et superstitieuses. Calvin ne demande pas que les cérémonies soient entièrement exclues; mais il veut qu'elles soient faciles à observer, claires, et imposantes par leur signification. « Il est bon, » dit-il même, de les changer, de les supprimer, ou de » les renouveler suivant les besoins des Eglises, mais » on ne doit pas le faire inconsidérément et pour de » légers motifs; » et il ne craignait pas d'écrire à l'empereur Charles-Quint: « On croit avoir tout fait quand » on a pris part à ces scènes théâtrales, comme si toute » l'essence de la piété et du service divin s'y trouvait » renfermée. Bien loin de là, c'est le renoncement à » nous-mêmes qui est le vrai sacrifice. » Sortez de ce cercle, mes chers Frères, vous entrerez aussitôt, par votre aberration des enseignemens de Jésus et des Apôtres, dans le dédale tortueux et mobile des innovations humaines. En introduisant dans la religion ce qui frappe les sens, vous attacherez la créature aux seuls plaisirs des sens, et vous la détournerez des pensées pures et célestes dont un Dieu spirituel doit être le seul objet, comme il en est la seule source. L'auguste nudité des temples, la noble simplicité du culte, laissent à la prédication de l'Evangile toute sa vigueur et toute sa vie. Rien alors ne distrait l'esprit, ne préoccupe l'attention, ne s'empare du cœur que l'onction de l'Evangile. On dirait le culte réformé, celui d'un Adam qui n'est point encore déchu, ou, si vous voulez, un ciel pur et sans nuages.

En second lieu, j'ai parlé *des mœurs*. Si Jésus chassa

du temple ceux qui en profanaient les portiques, s'il fut assidu dans les synagogues, il ne passa pourtant point sa vie à prêcher telles ou telles pratiques religieuses; mais *il alla de lieu en lieu pour y faire du bien :* aussi son Evangile n'est pas un rituel, mais un recueil de devoirs, une exhortation continuelle à les remplir. Le vertueux Ecolampade, réformateur de Bâle, écrivait à Farel : « Allez plus loin que le dogme; visez à la pratique. Les » bonnes mœurs, une conduite honnête et pieuse, voilà » l'essentiel. Vous savez que celui-là plaît à Dieu qui garde » ses commandemens, et s'acquitte de la charité. » Farel répondait quelque temps après : « Nous avons déjà beau- » coup fait, mais ce n'est rien encore; et quand on songe » combien les hommes sont éloignés de la pureté, de » l'innocence qui devaient régner parmi les chrétiens, » on peut dire : tout va mal. » Calvin pensait de même. La foi et les bonnes mœurs, la pratique et la théorie se montraient constamment chez lui dans l'union la plus intime. Une Réformation qui n'aurait amélioré que les idées sans épurer les mœurs ne paraissait d'aucun prix à ses yeux. Marié à la veuve d'un anabaptiste qui se faisait remarquer par sa douceur, ses lumières et sa piété, il joignit continuellement l'exemple au précepte. Jamais homme ne fut plus sobre, plus désintéressé, plus bienfaisant, plus résigné, plus laborieux, plus ardent défenseur de ce qu'il croyait la vérité. Sa conduite fut incorruptible et ses mœurs furent sans tache. Aussi l'établissement de la Discipline ecclésiastique et des Ordonnances consistoriales que Farel et lui destinaient à réformer les mœurs fut la principale cause de la violente

opposition qu'ils rencontrèrent, et enfin de l'exil qu'on prononça contre eux, et qui ne cessa qu'environ trois ans après, lorsque les Genevois comprirent que sans leur prompt retour Genève était perdue.

Mais ces mœurs, qu'étaient-elles donc ?... Si vous consultez, mes Frères, les ouvrages de cette époque, vous y lirez des détails que vous aurez peine à croire. Ce n'est pas seulement un luxe effréné dans les habillemens et dans toute la manière de vivre; ce sont des repas licencieux, des danses indécentes, des jeux illicites, des chants obscènes, de l'ivrognerie, des juremens, des blasphêmes, des querelles, des violences, de jeunes filles enlevées à leurs parens, ou publiquement insultées. Ce ne sont pas seulement quelques mauvais ménages; ce sont des orgies et des déportemens de tous genres, des femmes organisées en corporation, je ne dirai pas éparses ou fixées dans telle ou telle maison qu'elles achètent, mais possédant de rues entières, ayant une reine élue à la pluralité de leurs honteux suffrages, et propageant de quartiers en quartiers l'intempérance, la dissolution, la débauche. Ce ne sont pas seulement quelques gens pauvres et misérables qui en sont infectés; ce sont ceux de la classe appelée à gouverner la ville qui la souillent de leur libertinage : ce sont les évêques, ce sont les prêtres qui mènent cette vie dissolue ; et je me garderai bien d'en appeler aux écrits des Réformateurs que l'on pourrait peut-être, quoique à tort, accuser d'exagération, je n'en appelle qu'aux écrits de leurs nombreux et puissans adversaires. Partout les Catholiques se plaignent de la vie déréglée dont alors le clergé

donnait l'exemple. C'est en 1520, quinze ans avant la Réformation, que les Catholiques de Genève en portent leurs plaintes aux syndics et à l'évêque. Ces plaintes se réitèrent chaque année d'après les actions les plus infâmes qui excitent même des soulèvemens dans toute la ville. Les habitans de votre paroisse les renouvellent en 1528. Il n'est pas un historien, genevois ou étranger, qui ne signale les mêmes désordres dans tous les pays, et la faction des *Libertins* qui dans le nôtre reçut son nom de ses mœurs dissolues, et qui n'avait secoué le joug des dogmes de l'Eglise romaine que comme elle avait secoué celui de la pudeur et d'une conduite bien réglée, troubla plus de vingt-cinq ans la vie des Réformateurs, le repos public et la sécurité des gens de bien qui pensaient que la religion sans les mœurs n'était qu'un vain fantôme. Heureusement c'étaient les convulsions, les derniers soupirs d'un monstre qui expirait, et quoiqu'il n'y ait point de beau tableau sans ombres, celui que nous offre Genève réformée, inspire à toute ame honnête, à tout cœur délicat et sensible, des transports d'allégresse et de reconnaissance. O vous qui connaissez encore les délices d'une vie simple et frugale, les charmes d'une famille unie, pères et mères qui élevez avec tendresse des enfans légitimes, et ne rompez jamais les nœuds conjugaux qui vous lient, enfans qui croissez paisiblement à l'abri du toit domestique comme sous un arbre chargé pour vous de fleurs et de fruits, loin de toute dissension, de toute injure, de tout excès, sous l'empire heureux de la modestie, de la sobriété, du désintéressement, de la vertu, de l'innocence, rendez

tous ensemble de sincères hommages aux Réformateurs de votre Eglise, et sentez que ce n'est qu'à leur inflexible persévérance, à leur abnégation, à leur dévoûment pour vous, à leur rigueur elle-même contre leurs propres collègues comme envers leurs magistrats, contre les grands comme envers les petits, que vous devez, mes Frères, tout le bonheur de votre vie! —

J'ai parlé, en troisième lieu, *d'éducation et de liens entre l'Eglise et la Patrie.* Si une religion pure, accompagnée d'un culte simple, est la meilleure école pour former de bonnes mœurs, le moyen qu'elle emploie ne consiste pas seulement dans des prédications faites à des êtres d'un âge mûr, mais encore, et surtout, dans la surveillance et l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Les principes que l'on suce avec le lait sont une sève qui se développe avec les années, et la génération une fois formée se montre ce qu'on l'a faite en l'élevant. A l'arrivée de nos Réformateurs régnait presque partout une complète ignorance. Le clergé pour défendre sa cause fut obligé d'appeler des docteurs étrangers: *il avait appris*, disait-il naïvement, *à croire et non pas à discuter.* Dans son sein deux Genevois seuls parurent avoir acquis quelque science, et encore ne lui donnèrent-ils du développement que par leurs conversations et leurs disputes avec leurs adversaires. La première pensée de Farel fut donc d'établir des écoles, et Calvin plus instruit encore que Farel insista si puissamment sur la nécessité de répandre des lumières qu'il parvint à obtenir la fondation de notre Collége et de notre Académie. Il appela pour les diriger les maîtres les plus habiles: il en fit tous les

règlemens, et il eut la joie de célébrer le premier cette fête des *Promotions* qui, depuis cette époque reculée, a fait palpiter tant de cœurs d'enfans, tant de cœurs de pères et de mères, et qui a fait jaillir tant d'étincelles d'activité, de travail, de lumières et de génie dont ont brillé les postérités suivantes.

Et qui pourrait compter ici tous les avantages qui en résultèrent pour notre heureuse cité ? Une jeunesse turbulente et grossière se plia sous la règle de l'enseignement. Les familles se lièrent entre elles par des leçons qui devenaient communes à tous leurs enfans. Un esprit de support, de complaisance, d'égalité, une émulation louable, un vif attachement pour des institutions qui créèrent et embellirent le sentiment de la patrie, tout concourut à resserrer le faisceau de cœurs formés pour ainsi dire au même moule, et Genève eut bientôt des lois que ces mœurs avaient faites, et qui à leur tour en devinrent l'appui. Qui pourrait compter tous les hommes distingués qui sortirent de ces *Auditoires* pour honorer toutes les branches des études, depuis la plus inférieure jusqu'à la plus relevée ? De toutes parts y accoururent des étrangers qui, de retour dans leur pays, y célébrèrent à la fois Calvin et nos institutions, et disséminèrent les connaissances qu'ils avaient recueillies, comme d'une pépinière s'implantent en mille endroits les arbres qu'elle a fournis. Notre ville était une ruche où entraient et d'où sortaient tour à tour de continuels essaims d'industrieuses abeilles. Charles IX se plaignit de cette foule de savans missionnaires qui parcouraient son royaume ; et ce n'étaient pas seulement de fidèles pas-

teurs, c'étaient de bons littérateurs, de profonds philosophes, d'habiles jurisconsultes, des hommes d'état, des hommes d'arts et de sciences; l'Italie, l'Espagne, la Flandre, l'Angleterre, l'Allemagne repeuplèrent un pays qu'avaient dépourvu d'habitans la guerre, la peste, et l'exclusion de l'ancienne doctrine. On vit alors chaque colonie de ces étrangers célébrer son culte dans des temples qui leur furent affectés. On vit alors les persécutions cruelles d'une église irritée de ses défaites augmenter le nombre de ces étrangers, et Genève leur ouvrit ses portes avec tout l'empressement et les secours de la charité chrétienne. On vit alors se fonder nos hôpitaux et nos bourses de bienfaisance; Farel et Calvin écrivirent en tous lieux pour obtenir les ressources pécuniaires dont on avait besoin, et les liens de la reconnaissance unirent les *Réfugiés* à leurs consolateurs, et préparèrent ainsi de nobles et nombreux défenseurs de notre indépendance... Notre indépendance!... Quel mot magique ai-je prononcé, et comme il fait vibrer mon cœur de Genevois!... La guerre nous environne-t-elle de ses funestes torches? Nos ennemis et nos amis mêmes compromettent-ils tous les jours notre destinée? Que je découvre d'efforts, de sacrifices et de courage! La peste ravage-t-elle notre cité, Calvin se dévoue, et il faut un ordre du Conseil pour arrêter son zèle. Les remparts tombent-ils en ruine, Calvin se dévoue, et saisit les instrumens du manœuvre pour en réparer les brèches. Veut-on récompenser ses peines, Calvin qui plusieurs années a exercé ses charges sans émolumens, refuse toute augmentation de ceux qu'on a cru devoir enfin lui donner.

Ses collègues et ses concitoyens deviennent tous à l'envi ses imitateurs, et traversant avec gloire au milieu de tant de troubles, d'anxiété et de complots qui l'assaillent, Calvin fait asseoir sur des fondemens inébranlables la religion, les mœurs, l'éducation, et avec elles par de sages lois la liberté et l'indépendance de la nouvelle Genève. Non, jamais, ces souvenirs ne seront perdus ni pour vous, ni pour vos enfans; nous les redirons à nos petits-enfans qui les rediront aux leurs; ceux-ci fêteront de nouveaux Jubilés, et notre reconnaissance ne sera pas moins vive que celle de nos pères. Ils donnèrent la bourgeoisie à cet homme célèbre, un secrétaire pour l'aider dans ses travaux, un héraut pour l'accompagner à la Diète de Francfort, et tous les témoignages de dévoûment, d'affection, de respect honorèrent les derniers momens d'une existence terrestre dont les violentes traverses, des maladies continuelles et des occupations excessives devaient abréger la durée. Des prières publiques en demandaient à Dieu la prolongation : mais le feu du génie avait consumé le grand homme. Il s'éteignit en 1564 à l'âge d'environ 55 ans, et le dernier de ses jours fut le plus beau de sa vie. Contemplez ce Farel octogénaire venant à pied de Neuchâtel pour embrasser son ami, pour recevoir à son lit de mort ses tendres adieux, et le lendemain repartant avec douleur pour mourir lui-même l'année suivante au sein de son église. Contemplez son autre ami Théodore de Bèze pleurant avec tous ses collègues autour du chevêt sur lequel reposent cette tête et ce cœur qui vivent encore pour les consoler et les bénir. Contemplez ce corps entier de magistrats qui

vient recueillir pour le salut de la République encore quelques conseils, encore quelques vœux, encore quelques prières. Contemplez toute cette population gémissante qui l'accompagne à la tombe où il n'a voulu pour tout monument que des pleurs et de la reconnaissance: Ah! qui pourrait lui refuser ces pleurs et cette reconnaissance? De tels hommages ne sont-ils pas une réponse sans réplique à ses détracteurs? Interrogez l'histoire, et comptez ses législateurs : Vous ne trouverez que Lycurgue et Calvin qui soient parvenus à réformer subitement, et en dépit d'elle-même, les mœurs d'une nation toute entière. Interrogez ce profond penseur, cet illustre écrivain auquel vous venez récemment de dresser une statue; il vous écrivait, il vous répètera : « Ceux qui » ne considèrent Calvin que comme théologien, connais» sent mal l'étendue de son génie. La rédaction de nos » sages édits à laquelle il eut beaucoup de part lui fait » autant d'honneur que son *Institution chrétienne*. Quelque » révolution que le temps puisse amener dans notre culte, » tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera » pas éteint parmi nous, jamais la mémoire de ce grand » homme ne cessera d'être en bénédiction. » Qu'il ose jeter la pierre celui qui, se transportant à une semblable époque et dans de pareils circonstances, fera plus, et fera mieux! C'est aux grands hommes, mes Frères, qu'il appartient de se juger entre eux, et au témoignage que je viens de citer, et que vous ne sauriez récuser sans vous condamner vous-mêmes, ajoutez la judicieuse observation du savant Montesquieu, que : « les Genevois » doivent bénir le jour de la naissance de Calvin, et celui

» de son arrivée dans leurs murs... » O honte pour sa première patrie ! Elle démolit la maison où il avait reçu la vie ; elle fit des processions en actions de grâces de sa mort ; le clergé qu'il avait vaincu, nomma huit missionnaires pour détruire son ouvrage. Mais la Providence couvrait de son égide ce magnifique ouvrage. Il subsiste ; il subsistera toujours. *Que te rendrons-nous*, *ô Éternel ? Tous tes bienfaits sont sur nous*. Oui, dans notre vive émotion, dans notre sincère gratitude, *nous prendrons la coupe d'actions de grâces*, *et nous bénirons le nom de l'Éternel*.

TROISIÈME PARTIE.

MOYENS EMPLOYÉS POUR OPÉRER LA RÉFORME ET MOYENS DE LA CONSERVER.

Quels furent, Chrétiens mes très chers Frères, les moyens employés par ces hommes dont notre fête solennelle m'appelait à vous entretenir, et quels sont les moyens qui nous restent pour conserver le précieux dépôt qu'ils nous ont confié ? Remarquez-le soigneusement : ils se réformèrent tous eux-mêmes par la seule lecture de la *Bible*, et seule elle fut pour eux *le bouclier de la foi*, *le casque du salut*, *l'épée à deux tranchans*, qui devaient faire prévaloir les commandemens de Dieu sur les ordonnances des hommes. C'est dans la Bible qu'ils s'étaient instruits de la marche que les Apôtres avaient suivie sur les traces

de leur divin Maître, et ils ne firent autre chose que de les prendre pour modèles. Lorsque Jésus entrait dans les synagogues, il expliquait les oracles de Moïse et des Prophètes, et il en montrait l'accomplissement dans sa propre personne. Lorsque les prédicateurs de la religion chrétienne parcouraient les diverses régions du monde, ils entraient dans les assemblées des Juifs qui s'y étaient formées, et là, ouvrant les saintes Ecritures, racontant les faits dont ils avaient été témoins dans la Judée, ils prouvaient que Jésus était le Fils de Dieu, qu'il avait vécu, qu'il était mort, qu'il était ressuscité pour l'instruction, la régénération et le salut du genre humain. Je lis dans les actes des Apôtres que *les habitans de Bérée examinaient tous les jours les Ecritures pour voir si ce qu'on leur disait y était conforme*. — De même il n'est aucun des Réformateurs qui, après s'être éclairé et convaincu lui-même par la lecture et la méditation de l'Evangile, ne se présente avec courage devant tous, l'Evangile à la main. Farel s'écriait de sa tonnante voix : « C'est sur la parole » de Dieu que je m'appuie. C'est à l'Evangile de Jésus-» Christ que je vous renvoie. La Bible est-elle la règle » de votre foi ? Si elle l'est, cherchez dans cette Bible. » Montrez-moi où y sont contenues vos doctrines ; je les » y vois toutes condamnées. C'est pourquoi j'ai tout » abandonné ; j'ai voulu prêcher le pur Evangile de Jésus-» Christ. Ma vie a été errante : chassé de lieu en lieu, » j'ai dû me réfugier auprès de vous, heureux de » vous porter cette bonne nouvelle, de ne pas ca-» cher sous le boisseau la lumière que je pouvais allu-» mer comme un fanal sur vos montagnes. Venez

» donc à moi, vous tous qui êtes altérés; je vous conduirai aux eaux, à la vie, à la parole éternelle. » Et c'est Farel qui, dans toutes les contestations qui s'élèvent, demande que l'Ecriture-Sainte soit seule proclamée *règle suprême* pour en juger : et c'est Farel qui engage un parent de Calvin, le célèbre Olivetan, à entreprendre sur les textes originaux la première version française qui nous en ait été donnée. — Froment entre dans le temple de Saint-Pierre, il entend le docteur Furbity, et il le réfute aussitôt, article par article. Celui-ci demeure muet, et comme terrassé par une attaque aussi directe et aussi fondée, car Froment ne s'appuie que sur l'Ecriture Sainte, sur des passages nombreux et irrécusables. Que fera le Vicaire de Genève? Il lance dans toutes les paroisses un mandement par lequel « il défend toute prédication des » Evangiles, et ordonne de brûler sans délai toutes les » Bibles allemandes et françaises que l'on pourra trouver » dans la ville. » C'étaient ces Bibles que Luther, Zwingle et Calvin, ne regardaient qu'avec une vénération profonde, en tant qu'elles émanaient d'une inspiration divine. Lorsque Calvin discutait sur une matière de théologie, les preuves tirées de la Bible lui paraissaient toujours les plus convaincantes, et la plupart de ses écrits consistent en commentaires sur les Saintes Ecritures. « Je me repose sur elles, disait-il, avec tant de confiance » que mon ame ne peut être ébranlée par des pensées » contraires. Ce que j'ai écrit (par exemple) sur la résurrection, me paraît si certain et si bien établi par » la Parole de Dieu, qu'aucun doute ne vient troubler » mon repos. Cette assurance me sert à mépriser la

» mort. » Ne croit-on pas ouïr saint Paul devant les tribunaux et les rois?

Jésus avait dit à ses disciples : *ils m'ont haï et il vous haïront; ils m'ont persécuté et ils vous persécuteront*. Le même sort est réservé aux Réformateurs : mais tous croient à l'Ecriture; tous la publient, et aucun d'eux ne craint de perdre la vie pour en faire entendre les sublimes leçons. On ne peut qu'être saisi du plus grand étonnement et de la plus vive admiration, lorsque l'on compare l'entreprise des Réformateurs avec l'entreprise des Apôtres. Les uns et les autres n'ont d'autre ame que l'Ecriture, et les uns et les autres sont animés par elle seule, de la même intrépidité, de la même constance. Que de voyages réitérés dans toutes les provinces de la Grèce et de l'Asie! Que de villes visitées, que de bourgs et de campagnes parcourues? et en même temps que de combats et d'infortunes! Je n'ai jamais pu lire sans éprouver une espèce de frémissement cette lettre aux Corinthiens : *Je parle comme un homme qui ne se possède plus. Sont-ils ministres de Christ? Je le suis plus qu'eux. J'ai souffert plus de travaux, plus de blessures, plus de prisons. J'ai été souvent en danger de mourir. J'ai reçu trente-neuf coups de fouet en cinq occasions différentes. J'ai été battu de verges trois fois. J'ai été lapidé une fois. J'ai fait naufrage trois fois. J'ai fait plusieurs voyages, et je me suis trouvé en danger sur les rivières, en danger de la part des voleurs, en danger parmi ceux de ma propre nation, en danger parmi les païens, en danger dans les villes, en danger dans les déserts, en danger sur les mers, en danger parmi les faux frères. J'ai souffert beaucoup de peines et de travaux. J'ai été exposé à des veilles*

fréquentes, à la faim, à la soif, à jeûner souvent, au froid, à la nudité, et outre ces maux je suis comme assiégé chaque jour par les soucis que me donnent toutes les Eglises. Je parle comme un homme qui ne se possède plus: et sur le front de ce saint Paul décapité à Rome, l'Esprit Saint dépose la couronne du martyre. Et voilà sur quelles traces sanglantes s'avancent sans broncher les Farel, les Froment, les Viret, les Calvin! Voilà les couronnes qu'ils ont en vue! Voilà les moyens qu'ils emploient!

Dans quelles cités, en effet, dans quelles campagnes, ne furent-ils pas accueillis par des vociférations et par des outrages? Partout on les maltraite; partout on les accable d'injures; partout on épie leur passage; partout on leur tend des embûches; partout on les poursuit comme des bêtes farouches. Les bâtons et les hallebardes, les fusils et les épées, les poisons et les poignards, les cachots et les exils, marquent chacun de leurs pas. Leur sang rejaillit dans les rues, contre les maisons, sur les portes des temples. Il n'est pas jusqu'aux femmes, ce sexe naturellement doux et sensible, qui ne les meurtrissent de leurs coups, qui ne les déchirent de leurs ongles, qui ne les traînent par les cheveux, qui ne les assaillent de pierres et ne cherchent à les tuer. Farel, Froment, Viret et Calvin, présentent leur tête découverte et leur poitrine nue à ces troupes forcenées. Ils retournent incessamment là où sont leurs meurtriers, en présence des sénats comme au milieu des tumultes les plus effroyables, toujours la Bible en main et sur les lèvres, comme elle était dans leur cœur. — Héros de la Réformation! telle fut votre vie,

et nous, vos disciples, nous jouissons paisiblement de votre ouvrage. Tous nos établissemens, toutes nos institutions, toutes nos lois portent encore votre empreinte; et vous, mes chers Frères, vous ne chercheriez pas à sauver ce qui vous en reste! Enflammés par le zèle et le courage de ces chefs immortels, vos pères surent défendre leur œuvre et la patrie reconnaissante la célébra toujours. A peine leur siècle était-il écoulé, Théodore de Bèze vivait encore, qu'une trame sourdement ourdie faillit de la détruire. Au prix de leur sang, vos pères défendirent leurs murs escaladés de nuit, et consolidèrent à la fois leur indépendance religieuse et leur indépendance politique. Alors ils crurent ne pouvoir pas mieux faire que de vous confier, à vous, habitans de cette paroisse, les tombeaux de ceux qui venaient de mourir pour Genève, et c'est auprès de vos demeures, sous votre garde, dans l'enceinte même de ce temple que leurs ossemens reposent. Et vous pourriez abandonner la cause sainte pour laquelle ils périrent! Non, jamais, jamais! chacun de vous répète avec moi : jamais !

Il ne s'agit plus pour vous de ces luttes terribles, de ces combats formidables. La paix, l'abondance et la prospérité fleurissent dans vos murs. Mais comment honorer la mémoire de ceux qui vous ont ouvert cette carrière de bonheur et procuré ces beaux jours ! N'est-ce pas en recueillant comme héritage de leurs mains vénérées cette Bible qui fit leur force et leur couronne? Vos Pasteurs en font paraître maintenant une édition nouvelle, et vous n'avez plus à la payer de vos biens, de votre

repos, de votre liberté, de votre vie. Recevez-la seulement avec confiance, avec espoir, et que sa lecture habituelle soit la base de votre foi et de votre conduite, en même temps que votre consolation dans toutes vos épreuves. Qu'elle vous ramène sans cesse dans les temples de l'Eglise nationale pour y raviver vos mœurs, votre bienfaisance, votre patriotisme. Les temps ne sont plus pour les persécutions, les tourmens et la mort. Un jour viendra que les temps ne seront plus pour ces disputes inutiles que blâmaient déjà les Apôtres. Mais les temps ne doivent pas être pour l'exclusion ou pour l'indifférence. Au règne du fanatisme et de la superstition doit succéder l'empire de la *charité*, et c'est elle seule qui, produite par la foi et mère de toutes les vertus, doit animer vos pensées, éclairer vos sentiers, et faire d'âge en âge votre honneur et votre vie.

C'est à ceci que je vous reconnaîtrai pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres, vous répète en ce jour la tendre voix du Sauveur des hommes. Rendez donc gloire à votre divin Maître, à ses Apôtres, à vos Réformateurs, en vous aimant les uns les autres. Pour moi, je le sens, je ne vous porte point *à l'étroit dans mes entrailles*, car vous êtes mes frères, mes amis, mes concitoyens, les habitans et les défenseurs de ma chère Genève. Aimez-vous les uns les autres, magistrats, pasteurs, anciens et troupeau, pères, mères et enfans, maîtres et serviteurs, pauvres et riches, jeunes et vieux, quelles que soient vos opinions, votre rang, votre pays, votre culte et votre état, aimez-vous les uns les autres! Resserrez vos liens de famille. Relisez dans vos demeures

l'histoire de nos Réformateurs et les touchantes leçons qu'ils vous donnèrent, en vous laissant leur exemple, en vous consacrant leur vie, et au besoin vous ferez tous ensemble ainsi qu'eux, et comme souvent vous l'avez fait déjà, preuve de courage et de désintéressement, preuve de bienfaisance et de générosité, preuve d'affection et de dévouement pour notre Eglise et pour notre patrie. Oh! soyez mille fois bénis, enfans de Dieu rachetés par Jésus, soyez mille fois bénis! Mes vœux les plus ardens vous mettent sous la sauvegarde du Dieu de vos ancêtres qui sera le Dieu de vos descendans. Viens donc à nous, Protecteur de Sion! Couvre de tes ailes puissantes et paternelles le berceau de notre enfance, l'asile de nos vieux jours. Ramène dans ton sein les brebis égarées. Eloigne les fléaux qui font couler en d'autres lieux les larmes de tant de familles désolées, et que sous le sceptre heureux de la liberté, de la tolérance, de la piété, de l'amour fraternel, fleurissent toujours parmi nous la concorde, les bonnes mœurs, et tous ces dons célestes et temporels qui assurent le bonheur des familles et celui des états. *Armées des Cieux*, chantez notre triomphe! *Terre, réjouis-toi! Iles, faites la fête*, et que la nature entière réponde à nos cris d'allégresse par ses alléluias! *Que te rendrai-je, ô Eternel? Tous tes bienfaits sont sur nous.* Voici, *je prendrai la coupe d'actions de grâces, j'invoquerai ton nom*, et, en bénissant encore ce peuple, je te dirai comme le vieillard du Temple :

Laisse-moi désormais,
Seigneur, aller en paix ;

Car, selon ta promesse,
Tu fais voir à mes yeux
Ce jour si glorieux
Que j'attendais sans cesse.

Amen !

PRIÈRE APRÈS LE SERMON

LUE DANS TOUS LES TEMPLES.

Seigneur notre Dieu ! Père céleste ! Tu dirigeas nos Pères lorsqu'ils rétablirent au milieu de nous dans sa pureté l'alliance de ton Evangile. Tu fis par leurs mains de grandes choses. Tu choisis les faibles de ce monde pour confondre les forts, et ces nouveaux ambassadeurs de Christ, armés de ta seule parole, triomphèrent des puissances de ce monde, glorifièrent ton nom au milieu des peuples, et, dégageant la lumière des ténèbres qui l'obscurcissaient, firent voir à tous l'Evangile du salut.

O Dieu ! qui manifestas avec tant d'éclat le bras de ta sainteté pour notre délivrance, ne permets pas que dans la journée où nous célébrons ces grands souvenirs, nous ne t'apportions que l'hommage d'un zèle passager et d'une reconnaissance stérile. Elevés par la pensée de tant de bienfaits, que nous t'offrions en retour un renouvellement de dévouement et de foi, d'amour et d'obéissance. Que cette cité que tu daignas distinguer par une aussi grande abondance de tes graces se distingue aujourd'hui par la piété qui doit en être le fruit. Bannis du milieu de nous l'irréligion, la tiédeur, la corruption, la mondanité, la discorde, la licence, tous les vices qui s'élèvent contre ta divine parole. Fais-y régner la sain-

teté, la charité, l'union, la pureté des mœurs, l'humilité, toutes les vertus qui sont le témoignage d'une foi véritable et qui marquent le caractère des vrais serviteurs de Jésus-Christ. Que le nom de Chrétiens Réformés que nous nous honorons de porter, ne soit pas un titre qui puisse devenir la condamnation de notre indifférence; mais que pleins de zèle pour le justifier, nous prouvions par la sincérité de nos convictions et par nos œuvres que nous avons compris la vocation sainte qu'il nous impose; et qu'il déclare au grand jour des rétributions que nous t'aurons appartenu dans le temps pour t'appartenir dans l'éternité.

Nous te prions, Père céleste! pour tous les Rois, les Princes et les Magistrats à qui tu as donné le gouvernement des peuples et l'administration de la justice. Nous te prions pour la Confédération Suisse et pour ses alliés; pour les Magistrats et les Conseils de notre Canton. Qu'il te plaise de les bénir et de diriger toutes leurs délibérations à ta gloire et au bonheur du peuple confié à leurs soins.

Continue à couvrir de ta protection cette Eglise sur laquelle reposèrent dès le commencement tes bénédictions. Répands sur ses ministres une mesure toujours plus abondante de ton Esprit, afin qu'ils continuent dignement l'œuvre que leur ont léguée leurs pieux prédécesseurs. Affermis leur foi, soutiens leur zèle, mets la persuasion sur leurs lèvres, afin qu'ils remuent les consciences, qu'ils touchent les ames, qu'ils amènent toutes les pensées captives sous l'obéissance de Christ! et que rien ne coûte à leur dévouement pour avancer

ton règne et conduire le troupeau qui leur est confié dans les voies du salut.

Bénis toutes les Eglises; en particulier celles de la Suisse notre chère patrie. Fais que celles qui ont embrassé la Réformation, joignant la charité à la vérité, s'unissent en un seul corps pour travailler à l'avancement de ton règne et à la ruine de celui du péché. Nous te prions pour les Pasteurs des Eglises étrangères qui se sont unis à nous dans cette fête. Que tes bénédictions reposent sur leur ministère et sur les Églises auxquelles ils font entendre ton saint Evangile, et qui dans ce jour s'unissent à nos prières. Que le troupeau qu'ils nourrissent de la parole de vie réponde à leur zèle par des œuvres de sainteté qui fassent leur consolation ici-bas et leur couronne dans l'éternité! Nous embrassons dans nos vœux la Chrétienté tout entière. O! quand viendront ces temps heureux annoncés par les Prophètes et les Apôtres où tu rendras pures les lèvres de tous les peuples, où la foi n'aura plus d'ennemis, où tous les hommes seront chrétiens et chrétiens fidèles. Hâte ces temps, Dieu de miséricorde! achève d'éclairer, de convertir, de sauver l'univers.

Dieu des compassions! viens au secours des peuples visités par quelque fléau, en particulier de ceux qu'afflige le mal dévastateur qui se promène sur l'Europe alarmée. Console-les dans leurs calamités, délivre-les, fais servir leur épreuve au bien des ames, et apprends-nous à recevoir instruction de leurs malheurs pour retourner sincèrement à toi. Console les affligés, soutiens les faibles; sois le trésor des pauvres, l'appui des veuves, le père

des orphelins. Aie pitié des malades et délivre-les de leurs maux, si cette grace peut s'accorder avec tes vues pour leur salut.

Nous nous plaçons tous sous ta protection puissante et paternelle. Mais quelles graces implorerons-nous encore? Ah! dans cette journée qui nous rappelle tout ce que nous devons à l'Evangile, nous ne te demanderons qu'une chose : Fais régner cet Evangile dans nos cœurs. Que nous en célébrions constamment la fête en lui dévouant nos ames, et que notre bienheureuse Réformation soit continuellement glorifiée parmi nous par notre fidélité à l'Evangile qu'elle nous a reconquis. Oui, Grand Dieu! donne-nous d'appartenir à Jésus-Christ et à la Parole de son salut. Donne-nous de lui appartenir dans la vie, de lui appartenir dans la mort, et que dans la carrière que nous avons à parcourir, portant constamment nos regards sur le Chef et le consommateur de la foi, nous marchions plaçant toujours en lui, notre foi, notre espoir, notre modèle, et notre gloire.

C'est en son nom que nous t'adressons nos prières :

Notre Père, etc.



SERMON

PRONONCÉ PAR M. LE PASTEUR CHENEVIÈRE,

LE DIMANCHE 23 AOUT 1835.

SERMON

SUR PSAUME CXXVI, 3 :

Oui, l'Éternel a opéré les plus grandes merveilles en notre faveur, et nos cœurs en sont pénétrés de joie.

PRONONCÉ

LE JOUR DU JUBILÉ, DIMANCHE 23 AOUT 1835,

DANS LA CATHÉDRALE DE SAINT-PIERRE, A MIDI,

Par M. le Pasteur et Professeur Cheneviére.

EXORDE.

Le beau jour dont nous célébrons l'anniversaire et où Dieu versa ses bienfaits sur la terre et sur nous, rappelle à mon souvenir quatre époques où ce même Dieu a fait éclater des merveilles de puissance et de miséricorde.

Le premier jour, quand il s'apprêtait à répandre les

trésors de sa bonté sur le monde, il dit : *lumière sois!* et *la lumière fut;* elle jaillit par torrens dans l'espace; dès lors, le monde fut vivant et se prépara par degrés à recevoir son hôte, l'homme fils de Dieu, fait de terre, mais ambitieux d'immortalité.

Malgré les facultés dont l'homme fut enrichi, malgré l'image du Créateur qu'il porte en lui-même, comme le sceau de son origine céleste, il méconnut son bienfaiteur, il oublia l'ouvrier par admiration pour l'ouvrage et l'insulta en se prosternant devant ses œuvres; il adora les astres, le feu, l'air, les élémens, et pour emprunter les paroles d'un grand adversaire, à l'éloquence duquel je me plais à rendre hommage, « tout était Dieu excepté » Dieu même! » Alors le Maître signala son pouvoir, c'est la seconde époque. La révélation parut comme un flambeau dans la nuit; une voix puissante, partant des déserts de l'Arabie et destinée à traverser les siècles, cria pleine de force : *Au commencement Dieu créa le Ciel et la terre;* cette vérité, cette lumière précieuse fut mise sous la garde d'une nation grossière et méprisée, tandis que le génie et les peuples mieux civilisés se jetaient d'erreur en erreur, afin que le contraste fît connaître d'où provenaient ces révélations saintes!

Puis, quand l'homme eut à loisir proclamé sa misère, par ses forfaits et son délire, quand Rome guerrière eut achevé sa grande œuvre de conquête et de destruction; lorsque l'univers tenu par une seule main vit se fermer le temple de la guerre et s'ouvrir tous les chemins à de pacifiques prédicateurs, la même voix qui déjà deux fois s'était fait entendre, appela le soleil de justice;

Jésus-Christ notre Seigneur parut et donna son Evangile. Des rayons nouveaux et plus splendides que jamais brillèrent sur le monde, un immense horizon s'étendit devant l'homme, le char de la civilisation roula majestueusement sur la terre, des vertus qui n'avaient pas de nom jusque-là, l'humilité, la charité, furent prescrites et pratiquées; et les anges heureux du bonheur des hommes prolongèrent leurs cantiques de réjouissance dans les profondeurs des Cieux.

Enfin, quand le moyen âge eut épaissi son obscurité; quand l'Evangile par une succession de causes et d'événemens que je n'ai pas le temps de rappeler, eut été banni de la Société chrétienne; quand ceux dont le règne ne devait pas être de ce monde, dominaient en rois dans les mêmes lieux où ceux dont ils se disaient les successeurs avaient péri sur la croix ou étaient tombés sous le glaive; quand l'univers allait s'enfonçant dans les ténèbres de la superstition; Dieu, le Père de Jésus-Christ, se souvint de son alliance; le soleil de la Réformation se leva sur nos montagnes, il éclaira nos villes, il vivifia nos contrées; on vit circuler une force nouvelle dans le corps social; l'Evangile caché, prohibé ou altéré reparut pur comme à son aurore sur les bords du Jourdain, et l'histoire dicta de sa voix imposante, et avec son immortel burin grava cette belle devise de notre cité: « Après les ténèbres la lumière. »

Ainsi l'Evangile retrouvé, l'Evangile replacé seul dans les chaires et sur les autels des temples, sur le lit de souffrance des petits, comme sur le trône des princes, l'Evangile remis en tête de la Société et rendu à la terre;

tel est le bienfait que nous célébrons en ce jour. La fête de la Réformation est la fête de l'Evangile, la fête chrétienne par excellence. — Anges des Cieux qui vîntes auprès du berceau de Bethléem féliciter la terre, félicitez-la de nouveau, répétez cette *bonne nouvelle qui est pour tout le peuple le sujet d'une grande joie ;* recommencez vos cantiques, glorifiez l'Eternel au plus haut des Cieux et que vos chants parviennent jusqu'à nous dans ce temple.

Oh ! que je crains d'être écrasé sous le faix ! que je crains de balbutier là où il faudrait parler nettement et avec force ! d'approcher une main timide là où il faudrait un bras ferme et vigoureux ! S'il suffisait d'avoir un cœur pénétré ; si c'était assez de bénir de toute mon ame l'auteur de notre salut, le Rédempteur des hommes, notre Sauveur bien-aimé ; si c'était assez de se prosterner avec larmes dans un sentiment profond d'amour et de reconnaissance, s'il suffisait de sentir pour être digne de parler dans ce jour, je ne serais pas, comme je le suis, épouvanté de la tâche dont est surchargée ma faiblesse.

J'espère, Chrétiens, dans votre piété, dans les élans de votre joie, dans l'ardeur et l'efficace de vos prières ; j'espère dans la grandeur et la pureté des souvenirs que rappellent cette année et ce beau jour ; j'espère dans l'appui que ne me refusera pas mon Maître dont j'implore à genoux le secours ; j'espère dans le Dieu qui a dit à ses serviteurs : *Je ne vous laisserai point, je ne vous abandonnerai point.* O Toi, seul grand, seul indépendant, seul saint, Eternel, soutiens, bénis, fortifie !

Tu es magnifique et puissant; tu es miséricordieux. Dieu de la primitive Eglise, Dieu de la Réformation, Dieu de nos pères, que des langues de feu se placent sur nos têtes, que nous soyons pleins de ton esprit! Elève-nous au-dessus de cette terre; que nous te soyons consacrés à jamais! que ces temps où une sainte allégresse a saisi nos cœurs, soient pour nous une ère d'amélioration et de renouvellement; que cette ville entière devienne un temple qui te soit dédié, Dieu très-grand et très-bon, un temple où brûlent sur l'autel les feux du sacrifice; que nos cœurs soient fervens de zèle, de foi, de dévouement et d'amour, et que les victimes soient pures pour être enfin acceptées. Amen!

PREMIÈRE PARTIE.

AVANTAGES GÉNÉRAUX DE LA RÉFORMATION.

Oui, l'Eternel a opéré les plus grandes merveilles en notre faveur et nos cœurs en sont pénétrés de joie. C'est ce que témoignent cette solennité dès long-temps annoncée, ces invitations portées au loin, ce concours d'étrangers qui viennent se réunir à nous et partager nos sentimens, cette médaille frappée, ces ouvrages préparés, cette fête de la jeunesse qui nous a si vivement émus, cette affluence dans les parvis, ce son majestueux des cloches,

ce bruit, cette agitation, et puis ce religieux silence! Si nous célébrons avec transport ce Jubilé séculaire, si nous bénissons l'Eternel avec émotion dans ce jour anniversaire du plus grand des bienfaits, c'est que la Réformation a été une époque de régénération, un renouvellement de jeunesse et de vie, non-seulement pour l'Eglise chrétienne, mais pour la Société toute entière.

Et, ici, je tiens à déclarer en mon nom, au nom des magistrats qui siégent à notre tête, et au nom de cette assemblée, que nous ne confondons point les choses et les personnes, que l'affection et la charité n'ont rien à perdre dans la joie que nous ressentons d'avoir secoué des erreurs.

N'attendez pas que je vous rappelle les abus de détail sur lesquels a soufflé la Réformation, les additions, les altérations successives que l'on avait fait subir au culte et à l'Evangile, dont l'histoire signale la naissance et les causes, qui toutes avaient pour but d'accroître le pouvoir de l'Eglise et de cimenter avec art un édifice qui pût braver le temps: la vénération des reliques, les messes pour les vivans et pour les morts, la transsubstantiation, le purgatoire, les fêtes de la Vierge, les couvens et les moines, le célibat des prêtres, la confession forcée, et la puissance et les excès de ces Papes, auxquels, si le génie suffisait pour obtenir l'absolution, il faudrait la voter, pour le talent avec lequel ils ont préparé et consolidé le pouvoir magique de Rome.

Je me borne à vous rappeler brièvement ici quelques-uns des avantages généraux, opérés par la Réforme,

dont l'incontestable utilité est et sera tous les jours plus universellement sentie et plus hautement proclamée.

Premièrement, la Réformation a ramené la foi à sa véritable source, elle a fermé les soupiraux de l'erreur. Nous n'avons plus à interroger des traditions vagues, incertaines ou fausses. Nous n'avons plus à courber la tête sous les décisions des Papes et des conciles, décisions différentes, contradictoires, qui portent la marque du siècle où on les imagina, qui reflètent l'ambition des chefs, comme l'oubli des livres sacrés et l'ignorance générale et profonde. C'est la Bible seule que le réformé consulte après en avoir constaté l'origine et les titres; la Bible écrite sous l'inspiration du Maître, en regard de tous les âges et de tous les peuples; c'est à la seule voix de Jésus-Christ que le réformé croit et s'humilie. Et si l'on met avec raison du prix à être sagement dirigé dans les affaires de ce monde, dont l'importance est plus ou moins limitée, quelle affaire pourrait balancer la science du salut, *la seule chose nécessaire?* Quand il s'agit de l'ame, de la foi, du culte, des mœurs, et de la religion si indispensable à l'homme, qu'on le voit supporter de crians abus plutôt que de s'en passer, on conçoit que les fausses routes sont redoutables, et que des fanaux trompeurs égarent pendant des siècles des générations entières. On ne saurait hésiter entre la source de la montagne qui coule limpide et saine des lieux privilégiés où elle se forma et l'eau des étangs impure et mélangée.

Secondement, la Réformation en diminuant l'importance des cérémonies et en supprimant les expiations

extérieures, a rendu la morale plus active et plus pressante. On ne commande plus telle prière, telle abstinence, telle confession sous la promesse d'une indulgence plénière; on ne passe plus de l'absolution de la peine infligée à l'absolution des péchés; on ne plonge pas les pécheurs dans une sécurité redoutable, sous la chance cruelle d'un pardon prononcé sur la terre et d'une condamnation écrite au Ciel. Ce n'est qu'à la fin de la carrière que prononce son arrêt *le Législateur qui seul peut sauver et perdre;* et cette mystérieuse ignorance de l'avenir qui promet et menace, ranime, soutient, électrise l'athlète pendant le combat, et la moralité des masses s'augmente et prospère. On a comparé les mœurs des peuples où prévalent ces systèmes divers, la Prusse et l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse protestantes avec l'Italie, et le bassin de la balance descend de tout son poids du côté de la Réformation.

Troisièmement, la Réformation a adouci partout, et a brisé dans les lieux où elle règne, le joug des prêtres, joug pesant et dur, à consulter l'histoire. Elle laisse au clergé tous les moyens de faire le bien et ne lui a retiré que le pouvoir de nuire. L'état n'est plus dans l'Eglise; l'autorité civile a recouvré son indépendance et ses justes droits. Plus de ces luttes où le chef devait céder, et où le roi s'agenouillait devant un pontife. Plus de ces scènes où les prêtres commandaient avec empire, où l'excommunication allumait la guerre et déliait les peuples du serment de fidélité, où les secrets des trônes étaient révélés à l'Eglise qui environnait de ses filets le monde politique, où la présence muette du grand inquisiteur or-

donnait sans appel la nature, le lieu, l'heure des supplices, et où l'univers souffrait par les êtres chargés de le consoler.

Sous la Réformation, le Pasteur n'a aucune puissance, il n'a d'autres armes que la compassion et l'Evangile; c'est un expert qui s'est occupé avec plus de soin que les autres de la science religieuse; c'est un conseiller au jour de l'inquiétude, c'est un ami au moment du malheur; il élève sa voix en faveur des coupables, il les place sous l'intercession puissante du grand Médiateur; il donne au pauvre et n'en reçoit que des actions de grâces; il ne prélève au milieu d'eux aucun impôt dans les événemens saillans de l'existence. Consacré solennellement à Dieu, il secourt au temps du péril, quand la peste, la famine ou la guerre déchaînent leurs fléaux. Il bénit aussi l'enfant à son entrée dans le monde, il instruit et bénit encore la jeunesse quand elle prend dans le temple l'engagement des chrétiens; il implore aussi la faveur du Ciel, lorsque l'homme, plein de joie et d'espérance, serre les nœuds d'où dépend le bonheur ou le malheur de sa vie. A côté du lit où la mort ne respecte aucun âge, il prie aussi pour le malade le Dieu des miséricordes, et dans le plus sombre réduit il fait briller le beau jour de l'immortalité. Mais il ne réclame d'autre droit que celui d'annoncer le Dieu de la nature et de l'Evangile, et d'autre pouvoir que celui d'essuyer des pleurs et de faire du bien pendant sa vie.

Enfin, la Réformation a posé les principes de la liberté d'examen et de conscience, elle est la grande époque de l'émancipation de la pensée. La foi était

esclave, on voulait une soumission aveugle avec l'ignorance, sa complice obligée; les arrêts des symboles, les décrets du Vatican, les anathèmes des Conciles comprimaient et punissaient la pensée; c'est pour cela que Galilée descend dans les cachots, que Jean Huss, Jérôme de Prague, et tant d'autres, montent sur des bûchers; mais la Réformation (il serait injuste de la charger de l'inconséquence qu'elle blâme dans quelques-uns de ses chefs), la Réformation ouvre de sa main les nouvelles destinées de l'homme et installe les sociétés modernes. Les pontifes effrayés, irrités de sentir le pouvoir échapper à leurs mains et la triple thiare chanceler sur leur tête, communiquent à d'autres leur terreur et leur courroux. Des princes, chargés de la gloire et du bonheur des peuples, essaient en Espagne, en Italie et en France, d'éteindre dans le sang le flambeau allumé par les Réformateurs; mais le moment était passé, le prestige était détruit, les yeux s'étaient ouverts; la pensée, cette reine du monde, avait recouvré sa couronne et ses droits, le monde était lancé. L'homme, jusque-là mineur et sous une tutelle sévère, devint libre et majeur; il mesura, souriant ou indigné, le colosse devant lequel on s'était long-temps prosterné; les fers de l'autorité en matière de foi furent brisés et les débris dispersés sur la terre; l'Evangile jeta ses feux au loin, le chrétien put adorer le *Dieu qui est Esprit en esprit et en vérité.* Et comme des captifs délivrés de leurs chaînes s'ébattent pour s'assurer de leur puissance et pour jouir de leur liberté, l'esprit humain essaya ses forces, déploya son empire, et cette époque bienheureuse donna

l'élan aux travaux du génie dans les sciences, aux progrès de la civilisation, à l'étude des Evangiles ; la face de la terre fut changée. Le catholicisme lui-même se réforma en partie ; moins d'innovations, moins d'arbitraire, plus de prudence dans les décisions et dans le choix des pontifes. On lui avait mis un frein qu'il pouvait mordre, mais qu'il fallait respecter, et Rome surveillée de plus près diminua le long intervalle qui la séparait de l'Evangile. Aujourd'hui, je connais des Ecclésiastiques romains amis des lumières et d'une liberté sage, pieux, savans, justement honorés, et qui reconnaissent les bienfaits de la Réforme dont à peine j'ai fait entrevoir quelques-uns des principaux traits : la Bible, seule autorité en matière de foi, moralité plus grande dans les masses, le clergé comprimé, liberté d'examen et de conscience. — Jamais, depuis la naissance du Christ, il n'y eut un événement dont l'influence ait été comparable à la réformation religieuse du seizième siècle.

SECONDE PARTIE.

AVANTAGES PARTICULIERS A NOTRE PAYS.

Après vous avoir rappelé quelques-uns des avantages généraux que le monde chrétien doit à la Réformation, pourrais-je dans ce jour où nous célébrons *les grandes merveilles que Dieu a opérées en notre faveur*, ne pas

arrêter vos yeux et vos pensées sur les avantages particuliers à notre patrie. *Jérusalem, si je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même, que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens de toi et si je ne fais de ta prospérité le premier objet de ma réjouissance!* Mes amis et mes concitoyens vous ne supporteriez pas ce silence. — Et vous, nos très-chers Frères, qui êtes venus de loin célébrer avec nous la fête, vous dont la présence dans ces lieux nous réjouit, nous émeut et nous remplit de reconnaissance, vous dont les sentimens et les vœux, dont les témoignages d'affection et d'estime sont entrés si avant dans nos cœurs, vous me pardonnerez ces détails, vous me les pardonnerez d'autant mieux que les bénédictions du Très-Haut sur nous et que les succès de nos pères ne furent pas perdus pour la cause dont nous exaltons les triomphes.

Il y avait, il y a trois siècles, une petite ville, environnée de peuples forts, enviée de tous, faible, inquiète, menacée. Des ducs puissans y avaient un château et des priviléges qu'ils s'efforçaient d'augmenter pour assujettir les habitans par la diplomatie et par les armes. Les princes de cette ville étaient des évêques choisis le plus souvent dans la famille des ducs persécuteurs, et toujours dans leurs mains instrumens dociles. Le clergé, loin de diminuer le mal, l'aggravait; il se livrait au luxe et à la débauche, refusait de payer les charges de l'état, pressurait le pauvre et se plaçait au-dessus des lois. Les mœurs des citoyens s'étaient relâchées à l'exemple de leurs conducteurs spirituels; le commerce était entravé, on défendait d'apporter des vivres, une association de

gentilshommes armés infestait les routes voisines, multipliait les vexations et deux fois avait pénétré dans l'enceinte des murailles. Des hommes dévoués, de grands citoyens (Berthelier, Levrier, j'aime à prononcer vos noms), étaient morts dans les supplices, victimes de projets ambitieux et criminels. Dans son désespoir, cette ville malheureuse réclame et obtient l'appui de deux anciens alliés; les ennemis s'en irritent; le duc la cerne de toutes parts, la menace de continuelles attaques, n'épargne rien pour la subjuguer, et Charles-Quint lui-même intervient pour les forts contre les faibles.... A vue d'homme, c'en était fait, la ville devait succomber.... Mais le Dieu de l'Evangile prépare un de ces grands coups qui renouvellent le monde. *Riche en conseils et abondant en moyens*, il remue la fourmilière des hommes et fait agir ses serviteurs aux quatre vents des Cieux. Trois inconnus découvrent l'imprimerie et opèrent sans bruit une révolution plus incalculable dans ses suites que le renversement des empires après le choc des batailles. Le monde trop étroit pour ses nouvelles destinées s'agrandit et s'étend devant le génie de Colomb. Un navigateur hardi double le cap des tempêtes, rapproche les distances et facilite les communications avec les extrémités du globe. Un soldat mahométan sert Dieu sans le savoir, en refoulant au centre de notre Europe, pour y réveiller les esprits, des savans perdus à la circonférence; tandis que du sein de son luxe et de ses délices, un évêque romain qui veut de l'or, à l'exemple de l'un de ses prédécesseurs, dépêche çà et là ses courtiers pour vendre la paix des consciences.

A ce signal, Dieu suscita des hommes pleins de force et de foi pour arrêter les désordres et relever son Eglise abattue. Comme il avait choisi pour la fonder des pêcheurs et des péagers, il prend pour la réformer de nouveaux Apôtres, non dans les sommités sociales, mais dans les classes simples et actives. Dans la Suisse, il appelle Zwingle et Zwingle répond le premier à sa voix. Caché sur sa montagne et environné de superstitions, cet homme grand et modeste accomplit en silence autour de lui des projets dont il saisit la portée; il évite les écueils contre lesquels se heurteront ses collaborateurs; doux et sage, il déploie sa force d'ame, réforme Zurich et périt au champ d'honneur, martyr de la plus belle des causes. Il a arraché des éloges à Bossuet lui-même. En Allemagne, Dieu appelle Luther. Luther se lève, homme savant, courageux, dont l'ame intègre s'indigne à la voix corruptrice des vendeurs d'indulgences; il se montre, les événemens extérieurs le servent au-delà de toute attente, il lutte, il persévère, il consomme un triomphe dont au début il était loin de prévoir toute la grandeur.

Dans la petite ville dont je dépeignais la cruelle agonie, Dieu, qui a ses vues, qui veut la sauver en passant et la rendre un foyer de vie et de lumière, y réunit ses ouvriers et les met à l'ouvrage. On y voit se dessiner et se presser de ces grands caractères qu'on ne rencontre ordinairement qu'à de longs intervalles. C'est Farel, homme intrépide dont la voix a retenti dans cette cathédrale, il y a aujourd'hui trois siècles, dont les discours sont appelés divins, et qui après des efforts surhumains

va, nouvel Apôtre, porter chez nos voisins et nos confédérés le trésor de l'Evangile. C'est Froment qui par ses longs travaux et son courage personnel, hâte l'heure tardive de la délivrance. C'est Viret qui moins robuste, mais non moins dévoué, persuade par son éloquence. C'est « ce Français » comme nos registres le désignent pour la première fois ; lorsqu'il commençait son œuvre dans nos murs, on ne savait pas ce nom, dont le bruit devait remplir la ville, le pays et la terre ; c'est Calvin, homme puissant, dont les institutions du Collége et de l'Académie ont duré trois siècles et méritaient de durer plus encore ; Calvin, dont il fallait le bras de fer pour soutenir la Réforme en péril ; homme politique admirable, soleil ardent qui a lancé ses feux sur le monde, soleil de l'Eglise, qui, comme celui de la nature a ses taches et ses adorateurs. Ces lutteurs vigoureux se comprennent, se dévouent et se jettent au travail. Hommes gigantesques, hommes de foi, grands serviteurs de Dieu, soyez bénis. Je voudrais que vous pussiez contempler votre ouvrage et frémir de joie dans vos tombeaux ! Que le tribut volontaire et sacré que nous vous rendons à cette heure vous soit payé par nos neveux jusqu'à la fin des âges ! Gloire à vous, mais surtout gloire à Dieu ; vous étiez les exécuteurs de ses décrets de bienveillance.

Notre ville qui périssait, cette ville ignorée que menaçaient à la fois les dissentions intestines, les guerres au dehors, l'oppression, la misère et l'esclavage, vous la faites revivre; vous la changez ! Dès lors, dit un historien, « Genève n'est plus reconnaissable, ni dans les » conseils, ni dans les temples, ni dans les familles, ni

» dans les lois ! » Vous en bannissez l'erreur, vous en chassez la superstition, vous épurez son culte, vous éclairez ses ministres, vous purifiez les mœurs de ses citoyens, vous ranimez leur énergie, vous leur rendez la confiance et l'espoir. Comme les Juifs échappés aux fers de Babylone, la truelle d'une main pour réparer les brèches des murailles, ils ont de l'autre leur épée pour repousser l'ennemi. Vous instruisez l'enfance et la jeunesse, vous fondez les écoles, vous donnez un gouvernement sage, un clergé raisonnable, des lois fondées sur l'Evangile; et quand de toutes parts une effrayante persécution sévit contre l'Eglise réformée, votre ville qui tombait et que Dieu soutient, encourage et protége à son tour, elle devient l'asile des proscrits, elle accueille tous ceux qui se sont distingués dans quelque branche des connaissances humaines et qui en retour de l'hospitalité qu'on leur accorde, lui font part de leur instruction et de leur industrie; elle appelle les Réformés de tout pays et de toute langue, elle ouvre ses temples aux Espagnols, aux Allemands, aux Italiens, aux Flamands, aux Anglais persécutés. Et si les exilés qui moururent à cette époque glorieuse pour nous et qui reposent sous vos pieds dans les tombeaux, pouvaient se lever et parler à cette heure, ils témoigneraient de la compassion et de l'hospitalité de nos pères; ils raconteraient les douleurs dont on les a consolés; ils rappelleraient que tous les yeux se tournaient vers cette ville qui à deux doigts de sa perte se relève par la Réformation, se concilie l'amour des petits, le respect des grands, et devient comme par enchantement la rivale et la rivale heureuse de Rome.

TROISIÈME PARTIE.

CAUSES DE CES SUCCÈS.

C'est Dieu qui a opéré de grandes merveilles en notre faveur. Maintenant, après ce Dieu dont la main puissante est visible dans ces événemens, cherchons les causes secondes qui ont assuré tant de succès.

Je les dirai pour nous instruire et pour y puiser des leçons. D'une part, je les trouve dans des excès ; de l'autre dans des vertus héroïques et chrétiennes.

Si l'édifice prodigieux bâti par les Pontifes romains s'écroula tout à coup dans une moitié du monde civilisé sous le marteau de la Parole, c'est que, les abus étaient parvenus au comble, c'est que les esprits étaient fatigués du joug de l'Eglise ; c'est que lorsqu'on publiait de toutes parts la nécessité de la réformer dans son chef et dans ses membres, et que l'on convoquait dans ce but des conciles à Pise, à Bâle, à Florence et ailleurs, les intérêts des chefs se mettaient à la traverse et rien ne s'améliorait. C'est que la corruption pénétrait dans les rangs de ceux qui avaient ordre de la combattre, c'est que des hommes dégradés ceignaient la thiare et étaient en scandale au monde, c'est que les prétendus vicaires de l'*homme de douleur* se plongeaient dans les délices dans des palais somptueux, et pour gagner des trésors et de l'influence, dédaignant les lois fondamentales du Christ, envoyaient leurs Apôtres faire le tour du monde, et au lieu de cette

voix sainte qui retentisssait jadis dans la Judée qu'elle édifiait, *allez et ne péchez plus*, on entendait une voix de mort s'adresser aux riches et même aux pauvres, *payez!* — Pour échapper à tout reproche d'exagération, je me place sous la protection de l'histoire. Elle nous enseigne que le sacerdoce était alors si décrié, que les prêtres en France étaient réduits à cacher les insignes de leurs fonctions pour éviter les insultes du peuple. Elle cite les paroles de Bellarmin, l'un des Princes et des soutiens de l'Eglise de Rome. « Il n'y avait plus, dit-il, ni » sévérité dans les tribunaux ecclésiastiques, ni mœurs » dans le clergé, ni connaissance des sciences sacrées, » ni respect pour les choses divines; il ne restait presque » plus de religion. » C'est un aveu dont je prends acte.

A l'ébranlement causé par ces secousses, la coupe trop pleine déborda. Ce ne fût pas seulement sur nos monts et dans nos vallées que les cœurs s'indignèrent et que la Réformation planta ses drapeaux aux acclamations de la foule. Dieu la conduisant par la main l'introduisit dans le monde, ouvrit les yeux de puissans monarques, qui en admirèrent le but et les résultats. En Angleterre, dans l'Allemagne, en Hollande, dans la Suède et le Danemarck, elle s'assit victorieuse et distribua ses bienfaits. En France, dans cette belle contrée à laquelle nous attachent et la conformité du langage, et nos intérêts, et tant de parens et d'amis qui vivent et meurent dans ce pays privilégié, tout annonçait un succès heureux : des provinces avaient rompu avec Rome, la noblesse favorisait la Réformation, et un édit fameux parut en consolider les bases. Mais le Fanatisme, ce monstre odieux, appelé

par l'ignorance, la superstition, l'intérêt et la haine, accourut du fond des enfers, secoua ses torches, aiguisa ses poignards; il abusa les consciences et des bourreaux couronnés versèrent des flots de sang au nom du Dieu de paix. Dans le midi, Cabrière et Merindol furent incendiés et leurs habitans mis à mort; à l'occident le sol de Vassy fut couvert de cadavres; Charles IX fit massacrer des milliers et des milliers de familles; Richelieu, cruel et froid, terrassa ce qu'il appelait l'hérésie; et les dragonnades, et les décrets, et les séductions de celui qu'on nommait le Grand Roi, consommèrent les désastres. Mais à côté de crimes exécrables et d'une hypocrisie plus hideuse encore, que de vertus! quel courage! combien de Pasteurs fidèles, de martyrs généreux! combien de vieillards et d'hommes vénérés jetés sur les galères et dans les bagnes étonnés, où l'on voyait sous les vêtemens et les livrées du crime la sérénité de l'innocence et la majesté de la vertu. Combien de confesseurs mutilés qui pouvaient dire avec saint Paul : *Respectez-moi, car je porte sur mon corps les flétrissures du Seigneur Jésus.*

Ici, dans nos contrées, on ressentit le contre-coup de ces secousses, mais Dieu garda notre arche au milieu de l'agitation des flots, et nos aïeux déployèrent des vertus qui avancèrent le triomphe. Et si tous les calculs de la prévoyance humaine furent déjoués par eux, s'ils furent vainqueurs malgré leur faiblesse, c'est que ces hommes du seizième siècle avaient des convictions profondes, c'est que leur dévouement au pays, c'est que la foi nourrissait leur courage et soutenait leur constance; c'est que les vertus mâles s'alimentaient au foyer brûlant d'une piété

vive : « Dieu combat pour nous, » répondaient-ils aux séductions et aux menaces. Et quand six mois après la Réformation, ils repoussèrent des assauts en quatre endroits différens, ils ne vantèrent ni leur valeur, ni leur prudence, ils ne virent que la main de leur céleste libérateur, ils répétèrent ces mots qui s'échappaient de leur grande ame : « Dieu à qui en est » tout honneur, Dieu les a repoussés. » C'est Dieu qu'ils retrouvaient partout, c'est lui qu'ils invoquaient au moment du combat, en lui qu'ils se confiaient dans les revers, lui, toujours lui qu'ils exaltaient dans les transports de la victoire. Aussi dans une lutte disproportionnée, il y eut une abnégation de soi, une constance et des sacrifices dont on ne peut découvrir la source que dans la vivacité de leur foi.

Savez-vous qu'en 1534, entourés d'ennemis, dans une situation désespérée, délaissés par d'anciens auxiliaires auxquels ils avaient crié dans leur détresse, quand ils n'ont pas un appui sur la terre, que leur perte semble irrévocable et que l'heure de la chute va sonner, ils grandissent avec les dangers, ils se tournent vers celui dont l'appui ne manque jamais ; au rebours de notre temps, ils parlent peu, mais ils agissent ; ils coupent les arbres pour balayer les environs de la ville, ferment de haies les avenues des portes et se préparent au combat. Comme ils pouvaient être appelés à chaque instant sur les remparts, ils allaient en armes dans les temples, et quand on poussait le cri d'alarme, ils en sortaient intrépides et sans bruit pour aller combattre, laissant leurs enfans et leurs femmes implorer pour eux le Dieu

des batailles. Ce Dieu les exauça, et cette année-là il leur envoya les Neuchâtelois pour libérateurs. Soyez-en bénis, députés de cette ville voisine et amie !

Savez-vous qu'en 1535, lorsque le duc de Savoie marchait contre la ville, on abattit les temples voisins qui pouvaient servir de retraite à l'ennemi ; de leurs mains les propriétaires firent crouler leurs maisons, on rasa les faubourgs, on détruisit la moitié de la ville, jusqu'à plus de mille pas au-delà des portes pour sauver au moins le reste. Et quand on sait tout perdre pour sa foi et pour sa patrie, Dieu ne laisse pas périr pour toujours.

Savez-vous que peu d'années plus tard, quand Philippe II triomphait, quand l'empereur et le roi de France étaient d'accord pour nous perdre, que le retour de la superstition et de la servitude paraissait infaillible, nos pères parcouraient les rues et les places, en appelant à grands cris ceux qui étaient résolus à mourir pour la religion et la patrie, et que tous répondaient à ces appels : Nous voici! Les plus petits s'y préparaient avec courage, disent les chroniques, et l'enthousiasme était universel. Dieu se servit alors des Bernois pour nous sauver. Soyez-en bénis, députés de cette cité puissante !

Et vous, ô nos ancêtres, recevez ici l'hommage solennel de l'admiration et de l'amour de vos enfans! Votre foi, votre dévouement, votre confiance en Dieu, voilà tout le secret de vos succès ! ... Et ce secret, ils ne l'ont pas emporté ou caché avec eux dans la tombe ; ils nous l'ont légué comme le plus riche héritage ; ils nous ont remis en mourant la patrie libre, l'Église unie et forte avec charge de les transmettre à nos enfans.

Nous le ferons, aidés du Très-Haut ! Nous ne laisserons pas se perdre en nos mains les fruits de tant de bénédictions et de tant de vertus. La patrie et l'Église régneront sur nous en souveraines comme elles régnaient sur nos aïeux ; au son du tocsin, elles avaient tendu leurs mains suppliantes et s'étaient mises sous leur garde ; aussi avec quels élans ils se donnèrent à elles, avec quel entraînement ils les aimèrent, eux qui les avaient vu naître, souffrir, chanceler et triompher ensemble ! La patrie et l'Église nous appellent à notre tour, avec quelle unanimité nous devons marcher sur d'aussi glorieuses traces. — Il n'y a rien de plus beau que ces Églises mères, où tous les enfans d'une même patrie serrés les uns contre les autres, se prosternent à la fois aux pieds des autels, pour rendre hommage au même Dieu et à cette religion qui lie le Ciel à la terre par les nœuds les plus saints. La charité, cette étoile du Christianisme, y brille et s'y perpétue ; on sort bienveillant des lieux où l'on s'est humilié, où l'on a prié, où l'on a béni tous ensemble. Une Église nationale comme la nôtre a bien plus d'empire que toute autre sur les cœurs pour conserver le sentiment religieux qu'elle a pour mandat de nourrir et de propager. Il y a un culte plus imposant, une foule qui émeut, une vaste communauté de sentimens et d'intérêts, des souvenirs communs qui enlèvent, il y a des commotions électriques qui remuent les masses pour les livrer à Dieu. C'est sous les voûtes de ces sanctuaires liés intimement à notre histoire que nos pères ont adoré. C'est sous ces voûtes qu'ils ont ressenti les anxiétés des mauvais jours et les joies sain-

tes de la délivrance. C'est sous ces voûtes qu'ils furent consacrés à Dieu par le baptême ; c'est ici qu'ils se sont enrôlés sous les bannières du Sauveur par des sermens auxquels ils ont été fidèles. C'est ici qu'ils ont incliné leurs têtes blanches, humilié leur corps déjà courbé par les ans, qu'ils ont recommandé leur ame à Dieu avant le dernier départ et qu'ils ont prié pour leurs enfans, pour la patrie et pour l'Église. Ah ! que les cœurs s'échauffent et se réunissent à ces souvenirs chers et sacrés ; à la voix pénétrante de la religion de Jésus, que les ressentimens s'affaiblissent, que les voix de discorde s'éteignent et qu'il n'y ait place dans nos cœurs que pour les émotions généreuses, pour la reconnaissance, le pardon et la piété.

APPLICATION ET PÉRORAISON.

Se pourrait-il, Chrétiens, que tant de bienfaits émanés du Ciel et que tant de vertus déployées sur la terre nous laissassent insensibles et glacés ? Cette fête se bornerait-elle à des accens de joie, à de stériles retours sur le passé, à de vains élans de reconnaissance pour nos ancêtres et pour Dieu ? Non, tu ne le voudras pas, Seigneur ! Il faut que cet anniversaire prolonge son action dans notre vie et qu'il nous rende un peu de la ferveur de nos pères. On ne nous demande pas comme à eux de douloureux sacrifices ; il n'est pas question de brûler nos maisons ou d'exposer notre vie. Ces résolutions coûteraient à notre égoïsme et nous reculerions peut-

Dieu, une nation sainte, obéissez à ses lois. — Je fais un appel à la jeunesse, je somme la génération naissante de se donner à Dieu, de profiter pour son instruction des secours que la patrie lui prodigue, de se défier de son goût outré d'indépendance et d'insubordination, de croître en savoir et en sagesse pour la gloire du pays et pour le bonheur de l'Eglise. — Je fais un appel aux chefs de famille, je les conjure de renoncer à leurs passions déréglées et de prouver la supériorité de leur foi par la sainteté de leur conduite. — Je fais un appel à toutes les femmes chrétiennes; en les bénissant des encouragemens que nous devons à leur zèle qui ranime le nôtre, et de leur piété qui nous console dans nos travaux, je les sollicite de ramener, par leurs douces vertus ceux qui s'égarent, et puissent-elles en répandant le suave parfum de leurs bonnes œuvres sauver avec elles leurs époux et leurs enfans. — Je fais un appel aux magistrats, je les presse de soutenir au milieu de nous la Réformation par leur crédit et leur exemple; de n'oublier jamais que c'est à elle que nous devons l'intérêt que nous avons inspiré naguère aux monarques et aux peuples, tout ce que nous avons été, tout ce que nous sommes, et que sans elle nous serions au dernier rang des nations, nous ne serions rien. — Je fais un appel aux amis de la religion et des mœurs; je les engage à ne rien épargner pour qu'elles fleurissent au milieu de nous et que leur empire se développe pour notre bonheur. — Je fais un appel sérieux aux enfans de notre Eglise qui se sont levés contre leur mère, et qui depuis dix-huit années ne cessent de la poursuivre de leurs so-

cusations et de la déchirer. Qu'ils gardent leurs opinions, mais qu'ils changent leurs principes étroits qui ne sont pas ceux de la Réforme. Que Dieu les pardonne et qu'un jour nous puissions serrer avec affection la main de ceux qui nous méconnaissent et qui nous peignent dans le monde entier comme des infidèles, tandis que nous saurions souffrir pour l'Evangile, et, s'il le fallait, mourir pour Jésus-Christ.

Enfin, M. F., permettez-moi de vous peindre en terminant une scène de notre histoire.

C'était le 21 mai 1536. On avait avec peine évité de périr au prix de douloureux sacrifices; le génie des révolutions et de la vengeance planait sur la ville et sur le pays, l'avenir était menaçant et sombre, les ennemis irrités et forts, l'horizon chargé de tempêtes. C'étaient de nouvelles attaques à supporter, de nouveaux complots à craindre, de nombreux soldats à repousser. Nos pères étaient pauvres et en petit nombre. Les magistrats les convoquèrent en Conseil Général, ici même, dans cette cathédrale. On ne jeta point de voile sur le péril; avec la rude franchise de ce temps, on montra le danger tel qu'il était, prochain, redoutable. Alors, ces mêmes citoyens, ces Réformés qui auraient pu raconter leurs fatigues, se plaindre de leurs pertes, montrer leurs blessures, et à la vue de tout ce qui les menaçait, perdre courage et reculer d'effroi; ces mêmes chrétiens fermes et dévoués se lièrent plus étroitement; au nom du Dieu qui les avait tant de fois sauvés, ils levèrent unanimement la main, et jurèrent « de vivre en la sainte loi de l'Evangile, de laisser à jamais tout ce qui était pa-

» pal, de vivre en union et en obéissance de justice. » Ce serment, ils l'ont tenu. Eh bien, dans cet anniversaire, à la même place, aujourd'hui, en ce moment, au pied du même Dieu et en son nom, je vous propose de lever aussi les mains comme nos Pères... Promettons, jurons de vivre selon les lois de la Réformation et de l'Evangile en union et en obéissance.

Sois témoin, ô notre Dieu!
Et nous, soyons fidèles!

Amen!



SERMON

PRONONCÉ PAR M. LE PASTEUR DIODATI,

LE DIMANCHE 23 AOUT 1835.

SERMON

SUR I COR. II, 2;

Je n'ai pas jugé que je dusse savoir au milieu de vous autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.

PRONONCÉ

LE JOUR DU JUBILÉ, DIMANCHE 23 AOUT 1835,

DANS LA CATHÉDRALE DE SAINT-PIERRE, A NEUF HEURES,

Par M. le Pasteur Diodati.

Ce fut un jour de fête bien solennel que celui dont le récit nous est transmis par Néhémie. Le peuple de Dieu n'était plus captif. Depuis plusieurs années, un édit émané de Babylone, l'avait ramené dans la ville de ses pères. Les obstacles étaient applanis. Les murs de Jérusalem étaient relevés. La Cité Sainte était sortie de ses ruines. Juda avait recouvré son culte, son gouvernement, ses lois, son indépendance. Alors tout le peuple s'assemble, « comme s'il n'eût été qu'un seul homme. » Esdras le sacrificateur apporte « le Livre de la loi de

» Moïse ordonnée par l'Eternel. » Il l'ouvre. Aussitôt l'assemblée se lève; toutes les oreilles sont attentives. La lecture terminée, le peuple d'un mouvement unanime répond : Amen ! il s'incline et « se prosterne devant l'Eter-» nel, le visage en terre. » Puis, les Chefs de la nation, les Sacrificateurs, les Lévites, le peuple, se relevant, prêtent ensemble le serment de l'alliance, et signent l'engagement solennel « de garder et de faire tout ce que » l'Eternel a dit. »

Mes Frères ! Elle se montre à nous sous un semblable aspect la cérémonie séculaire qui nous rassemble. « On » a sonné du cor en Sion. On a convoqué l'assemblée » sainte. » On a dit : « Venez, montons à la maison de » l'Eternel. » La Patrie a revêtu tout entière un appareil de fête; et cette fête, est « une fête à l'Eternel. » Mais quel est le sens de cette grande solennité ? Quel est le trait distinctif qui la caractérise ? C'est le peuple de Genève assemblé, comme autrefois l'ancien Israël, devant la Parole de Dieu. C'est le peuple de Genève, ému de ses beaux souvenirs, venant ratifier l'œuvre de ses pères, en s'inclinant comme eux devant les oracles saints qui donnèrent le signal de son indépendance. C'est le peuple de Genève, ayant recouvré naguères encore sa primitive liberté, ses magistrats, ses lois, ses institutions, venant faire hommage à Dieu de ces priviléges reconquis, et reconnaissant solennellement qu'il les place sous la même protection que ses aïeux invoquèrent, et que leurs enfans réclament à leur tour, comme un saint héritage.

Mais, plus heureuse que les enfans de Jérusalem, ce n'est pas devant la sévérité de l'alliance de la loi, que

la Patrie s'incline ; c'est devant les promesses de l'alliance de la grâce. Ce n'est pas la voix redoutable des ordonnances auxquelles la malédiction était attachée qu'elle vient entendre ; c'est la voix miséricordieuse de réconciliation qui sort de l'Evangile. Ce n'est pas au pied du Sinaï, environné de foudres et de terreurs qu'elle s'assemble ; c'est au pied du Calvaire et devant la croix de Jésus-Christ.

Mes Frères ! vous n'attendez pas que nous venions ajouter aux émotions de patriotisme de cette journée. Cette solennité parle assez haut sans qu'il soit besoin d'aider à la puissance de vos souvenirs. Eh ! quel cœur assez froid pour son pays, pourrait n'être pas remué par la pensée de cette Réformation bienheureuse, à qui la Patrie doit tout ce qu'elle fut, tout ce qu'elle est encore ? Qui n'élèverait vers le Ciel des yeux mouillés des larmes de la reconnaissance, et ne sentirait pas son ame tressaillir, en faisant monter à Dieu des voix de louanges, pour ces bénédictions signalées, qui ne se sont jamais lassées de nous visiter ? « Mon ame ! bénis » l'Eternel ; et que tout ce qui est en moi bénisse le » nom de sa sainteté ! Mon ame ! bénis l'Eternel, et » n'oublie aucun de ses bienfaits ! » « Que la louange » sorte de Sion ; car l'Eternel a fait pour nous de grandes » choses. » Vous tous qui aimez Jérusalem ! égayez-vous » en elle, et tressaillez d'une grande joie ! »

Mais une tâche plus haute nous appelle. C'est d'élever ces émotions mêmes à leur véritable objet, et de les faire servir au but réel de cette journée. C'est de rattacher ces sentimens de reconnaissance et de patriotisme,

c'est de lier nos souvenirs au grand intérêt qui commanda la révolution religieuse dont nous célébrons la mémoire ; à ce qui fut l'ame de l'entreprise de nos pères, à ce qui l'accomplit, à ce qui doit encore en dominer les destinées ; et pour ce dessein, de vous faire envisager la Réformation, dans ce qui la consacre comme l'œuvre de Dieu ; dans ce qui la garantit comme l'œuvre de Dieu. C'est là notre devoir comme ministre de l'Evangile, et à Dieu ne plaise que dans ce grand jour nous y soyons trouvés infidèles. Et c'est pour cela qu'en cherchant dans les Ecritures des expressions propres à cette solennité, nous n'en avons pas trouvé de plus convènables à vous adresser que ces paroles de saint Paul, qui résument tout l'Evangile, et dans lesquelles se découvrent à nous, l'esprit qui conçut la Réformation, le moyen qui la consomma, l'avenir qui l'appelle : « Je n'ai pas jugé » que je dusse savoir au milieu de vous, autre chose » que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié ! »

Dégageons donc nos émotions des images qui les arrêteraient dans le cercle de nos intérêts rapprochés, dont le domaine, quelle que soit du reste leur importance, est toujours celui du temps et des choses qui passent. Elevons-les au grand intérêt qui doit les confondre avec la cause sainte du christianisme. Envisageons la Réformation du point de vue qui domine cette grande œuvre ; qui nous la montre, sortant de Jésus-Christ crucifié ; avançant par Jésus-Christ crucifié ; allant se résumer en Jésus-Christ crucifié ; et apprêtons-nous à recevoir les leçons de salut aussi bien que de vrai patriotisme auxquelles son souvenir nous convie.

Chef divin de l'Eglise et son éternel Pasteur ! Seigneur et Sauveur ! qui te servis des mains de nos pères pour rétablir au milieu de nous dans sa pureté ton saint Evangile ! fais régner dans nos cœurs cette vérité qui nous fut rendue, et qu'elle nous sanctifie à ta gloire. La Réformation va nous montrer les triomphes de la Croix. Que cette Croix devienne notre étendart, comme elle fut notre délivrance, comme elle est notre refuge et notre espérance éternelle ! Ainsi soit-il.

Lorsqu'on reporte sa pensée à la révolution religieuse que l'on vit éclater au seizième siècle, et qui changea la face du monde chrétien, on est tenté de l'attribuer à quelqu'une de ces grandes causes qui sont en possession pour l'ordinaire de présider aux révolutions de l'ordre social et de disposer des destinées des peuples. Et, cependant, lorsque nous interrogeons ce grand phénomène, et que nous l'éclairons du flambeau de l'histoire, ce sont précisément ces causes accoutumées que nous voyons frappées d'impuissance ; comme si Dieu nous eut voulu déclarer que toutes les ressources humaines perdaient leur force, lorsque l'homme prétendait les employer seules à l'œuvre qu'il a voulu se réserver.

Depuis plus d'un siècle la nécessité d'une réforme dans l'Eglise préoccupait les esprits. Ce besoin allait se développant dans les rangs les plus éclairés et les plus influens de la Société, comme au sein des populations, et des vœux universels appelaient un renouvellement devenu d'une impérieuse urgence. Toutes les puissances

sociales avaient avancé la main pour cette œuvre de régénération. Les monarques avaient voulu l'accomplir, et n'avaient épargné dans ce but ni leur crédit ni leurs ressources. Les souverains Pontifes avaient voulu l'accomplir, et plus d'une fois ils avaient tenté de faire contribuer à réprimer le scandale et le vice, leur influence universelle et leur autorité sans limites. Les hommes célèbres par leur génie et leur savoir l'avaient réclamée, et les voix les plus éloquentes en avaient pressé l'exécution. La chrétienté toute entière s'était émue pour l'opérer, et d'imposans conciles s'étaient assemblés pour réformer l'Eglise *dans son chef et dans ses membres*. Des populations s'étaient soulevées, et les armes à la main avaient demandé l'abolition des abus et la liberté de l'Evangile. Mais ces efforts réunis n'avaient abouti qu'à des résultats partiels ou stériles, et la corruption générale ne faisait qu'étendre avec plus de scandale sur toute la face de la chrétienté ses désordres et ses ténèbres.

C'était là le conseil de l'homme. Voici maintenant le conseil de Dieu.

Un pauvre moine, réfugié dans un monastère obscur de l'Allemagne, était agité par des inquiétudes de conscience. Le sentiment profond de son péché, l'incertitude de son salut, la terreur des jugemens de Dieu, bouleversaient son ame, et sa vie s'écoulait troublée et maladive au sein de ces anxiétés. En vain il s'appliquait avec une persévérance consciencieuse aux pratiques prescrites. En vain sa ferveur redoublait, exagérait les dévotions et les combats douloureux du renoncement.

Le repos ne rentrait point dans son cœur. Un jour, un livre oublié, comme relégué dans l'inutilité par la proscription de l'indifférence, frappe ses yeux. Il l'ouvre. Ce livre, c'était l'Evangile. Il le lit; et un jour nouveau semble se lever pour lui. Il le relit encore, et le remède de son ame blessée, ce remède qui semblait toujours le fuir, apparaît à ses regards. Il entend le message de paix apporté du Ciel à toutes les ames « travaillées et char» gées. » Il comprend le décret de l'amnistie divine, le traité de réconciliation entre le Ciel et la terre conclu par le Rédempteur, dont il n'avait obtenu jusqu'alors qu'une idée incomplète et confuse. Il apprend que ce n'est point de ses mérites qu'il peut attendre une confiance, un repos, qu'ils ne sauraient donner; mais qu'il doit les chercher uniquement dans la victime qui rend au monde un Dieu de justice apaisé; dans le sacrifice où tout est expié, « tout est accompli; » et il adore le Dieu qui, « dans ses grandes miséricordes, lorsque » nous étions morts dans nos fautes et nos péchés, nous » a rendus à la vie par son Fils, ayant aboli la condamna» tion et fait notre paix par le sang de la Croix. » Alors, un calme inconnu rentre dans son ame. Il la dévoue à Celui dont l'amour l'a « rachetée de la mort » et la remplit des joies de son salut. Sa foi, son amour, ont « chassé la crainte; » son refuge, son pardon, sa ressource, sa force, sa consolation, son espérance, il a tout trouvé, dans « Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. » Telle fut la préparation première, tel fut l'esprit, qui forma Luther.

Dans le même temps, le fils d'un pâtre des montagnes

de l'Helvétie, le pasteur ignoré d'une petite ville de la Suisse, arrivait par des travaux persévérans et consciencieux au même résultat. Attaché fidèlement à l'étude de la parole Sainte, alors généralement ignorée, il y découvrait aussi « tout le conseil de Dieu, » pour le salut du monde. Son ame nourrie « le jour et la nuit » de la méditation des oracles divins avait compris toute la vertu du grand sacrifice. Dès lors, il n'avait point voulu suivre d'autre lumière, et il était venu humilier toute sa science devant la Croix de Jésus-Christ; cet homme était Zwingle.

Quelques années plus tard, un jeune homme du Dauphiné, tourmenté de sollicitudes sur son salut, et ne trouvant pas de ressources contre ses alarmes dans les dévotions auxquelles il se livrait avec une rare ferveur, avait eu l'occasion d'entendre la parole de l'Evangile. Cette semence sainte avait germé dans son cœur. Il avait compris l'amour de celui qui, « mettant son ame en » oblation pour le péché, avait pris sur lui l'iniquité de » tous; » il avait placé son espérance dans « le seul nom » donné sous le Ciel pour être sauvé; » et délaissant les priviléges du nom et de la fortune, se réfugiant dans une condition pauvre pour se conformer plus fidèlement aux exemples du Maître, il s'était « renoncé lui-même » pour le suivre, » il avait tout quitté pour lui dévouer sa vie; il ne cherchait qu'une gloire, celle de « prê» cher Jésus-Christ crucifié. » Ce jeune homme était Farel.

Ces trois hommes ne s'étaient point concertés. Etrangers entre eux, différant de nation, d'années, de langage,

ils ne se connaissaient pas même. Chacun, dans sa situation isolée, avait fait la même route; ils s'étaient formés par le même moyen; ils avaient abouti sans le prévoir au même terme. Ils étaient seuls, ignorés, sans crédit, sans force, sans ambition, sans projets. La confiance aux promesses du Sauveur, l'amour de sa Parole, les soins du salut, tels étaient les seuls intérêts en possession de les émouvoir.

Voilà pourtant les instrumens qui se préparaient en silence, pour une entreprise devant laquelle « les royau- » mes du monde et leur force » avaient vu tomber leurs efforts. Ces hommes qui s'ignoraient eux-mêmes, devaient apparaître à leur heure, et leur tâche était de réformer le christianisme dégénéré !

Quels moyens pour un tel but! Que de faiblesse devant de pareils obstacles! Quelle œuvre! et comment mettre aux prises avec elle tant de débilité ?

Mais dis-je la vérité? Ces apparences d'infirmité n'enfermaient-elles point de force réelle? Désabusons-nous, mes Frères, élevons-nous aux réalités qui nous échappent dans nos calculs toujours étroits lorsque nous assimilons les choses de ce monde aux choses de Dieu. Ce n'étaient pas les hommes dont le bras avait manqué; car c'était une œuvre qu'il n'appartenait pas à l'homme d'accomplir. Le moyen seul avait manqué. Les hommes de la Réformation l'avaient trouvé; disons mieux : Dieu le leur avait donné. Dès lors l'œuvre était assurée. Ces hommes étaient faibles, il est vrai. Rien n'annonçait en eux les ressources des grandes entreprises. Mais, ces hommes étaient des hommes de foi. Or c'est la foi qui fait les

grandes choses; c'est la foi qui rend « tout possible »; c'est la foi qui déracine et renverse tous les obstacles; c'est « la foi qui fait remporter la victoire sur le monde. » Ces hommes avaient foi dans la parole sainte, et la parole est « un glaive invincible. » Ces hommes avaient foi dans la croix de Jésus-Christ; et la croix est un appel qui s'adresse aux besoins les plus sérieux et les plus intimes de l'ame, et qui doit se faire entendre à toutes les ames. Ces hommes avaient foi dans le salut de Dieu, et c'est à la prédication du salut que le monde est promis. Et pour tout dire, ces hommes étaient animés du même esprit qui dirigeait les premiers Apôtres. Même foi, même Evangile, même Sauveur. Il était donc grand le moyen préparé dans l'ame des Réformateurs, car c'était le moyen de Dieu. Aussi, lorsqu'ils appelèrent de nouveau les hommes à la pure lumière de l'Evangile, ce mobile devint une force incalculable; et nous allons le voir porté par des mains faibles au milieu des nations, rendre gloire par cette faiblesse même à la puissance de la foi de l'Evangile, et le succès déclarer que l'œuvre ne « venait pas des hommes, mais de Dieu. »

Suivons-les maintenant ces hommes qui ne veulent pas ensevelir dans leurs ames solitaires le principe de vie déposé par la Parole sainte, qui n'ont pas reçu « la lumière pour la tenir cachée, » mais qui veulent la faire reluire aux yeux de tous. Comment se présentent-ils au milieu des hommes? En quel nom appellent-ils les peuples aux grands changemens qui se préparent? Ecoutez-

les : Ils ne savent, ils n'enseignent qu'une chose : Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.

C'est en ce nom que Luther appelle l'Allemagne, et de toute part l'Allemagne se réveille et lui répond. C'est ce nom que Zwingle fait retentir dans la Suisse, et plusieurs cantons lui tendent une main de sympathie et d'association. Et lorsque Farel paraît dans nos murs, et qu'on lui demande compte de la foi nouvelle qu'il répand, il ne trouve encore que ces paroles : « J'annonce Jésus-» Christ mort pour nos offenses, ressuscité pour notre » justification. » Ce nom se répète au sein de toutes les populations comme un saint appel, et partout cet appel reçoit une réponse. Sur tous les points de la chrétienté, des fidèles se lèvent : des chrétiens nouveaux apparaissent ; et c'est l'Evangile, « ce levain qui doit faire fer-» menter la masse ; » l'Evangile, « ce feu apporté » par Jésus-Christ, qui s'allume partout, et soulève comme par des explosions successives, l'Europe endormie dans l'ignorance et dans l'oubli de Dieu.

Ne nous laissons pas décevoir, mes Frères, par de fausses analogies tirées des temps où nous sommes. N'écoutons pas ceux qui voudraient faire envisager la Réformation comme une immense révolte, provoquée par un appel à la liberté ; pour laquelle on fit contribuer les passions désorganisatrices que le fanatisme de l'indépendance est en possession d'émouvoir. La liberté de conscience, sans doute, était au fond de l'œuvre des Réformateurs. Mais ce n'est nullement en son nom qu'ils remuèrent les peuples. Les peuples ne l'auraient pas reçue ; ils ne l'auraient pas comprise ; les hommes de la Réforme ne

la comprenaient pas eux-mêmes ; et nous les voyons bien plus attentifs à lui prescrire des limites, qu'à la proclamer. Ils étaient préoccupés de plus hautes pensées. L'intérêt qui les absorbait, dépassait de bien loin un intérêt qui n'eut poursuivi qu'une prérogative sociale. Ils s'adressèrent exclusivement aux besoins religieux de leur siècle, et tout le mouvement produit ne fut que l'expression de ces besoins. Dans ces temps, où la pensée religieuse, quelle qu'en fût du reste la manifestation, était la pensée universelle, leurs voix n'eurent de retentissement que chez des hommes préoccupés de leurs intérêts éternels. C'étaient des ames ignorantes qui demandaient « la lumière véritable destinée à éclairer » tout homme venant au monde. » C'étaient des ames « affamées et altérées de justice » qui venaient chercher « le pain de vie descendu du ciel ; » qui de partout accouraient « aux eaux de la délivrance » dont la source pure et sacrée leur était ouverte. C'étaient des ames « travaillées et chargées » qui venaient déposer le poids de leurs péchés au pied de la Croix dont on leur avait fait comprendre la vertu. Toute l'œuvre de la Réformation, enfin, c'était l'œuvre de l'Evangile.

Mais peut-être, n'était-ce là qu'un de ces mouvemens populaires dont l'étendue et la spontanéité même déclarent l'irréflexion et l'instabilité ? Dieu ne permet pas que cette illusion puisse faire méconnaître son œuvre et nourrir de coupables espérances. Il faut que la foi nouvelle subisse l'épreuve à laquelle toute foi véritable semble réservée. Il faut quelle se justifie elle-même par d'incontestables témoignages. Et bientôt, de toute part

s'élèvent de formidables hostilités contre l'entreprise naissante pour la détruire, dirai-je, ou pour la consolider. Voyez la persécution qui partout s'organise, les tribunaux qui menacent, les armées qui s'avancent, les échafauds qui se dressent, les bûchers qui s'allument, le sang qui coule par torrens, la proscription qui chasse des populations entières de leurs foyers, l'Europe traversée dans tous les sens par des malheureux, que poursuit un fanatisme persécuteur. Et cependant, la foi nouvelle, ou plutôt l'antique foi de l'Evangile, « demeure » ferme. » Les fidèles se multiplient. De nouveaux « adorateurs en esprit et en vérité » se rassemblent, accourent de toutes les contrées sous le ciel qui leur promet un abri. L'arbre planté par la Réformation semble multiplier ses fruits sous les secousses renouvelées destinées à l'abattre. Ainsi que le christianisme, la Réformation se fonde dans le sang de ses martyrs. Et ce n'est pas une courte durée que le conseil divin assigne à l'épreuve. La persécution a saisi la Réforme au berceau; elle la poursuit dans tous ses développemens. Pendant plus d'un siècle, les mêmes scènes de fureur se renouvellent. Elles se reproduisent au sein des Etats les plus renommés par leur civilisation comme par leur puissance. La persécution ne s'arrête, que lorsque tous ses efforts ont été convaincus d'impuissance, et que sa rage est venue se briser contre la constance de la foi.

L'épreuve était grande : elle n'était pas encore complète. Il fallait à la Réformation un nouveau triomphe. Il fallait qu'après avoir soutenu les attaques de l'intolérance, elle soutînt les attaques de l'incrédulité.

Nous touchons encore à ces temps où « la gloire de » l'Evangile était tournée en opprobre ; » où des hostilités menaçantes, acharnées, contre le Christianisme, semblaient à notre vue obscurcie devoir entraîner la Réforme avec lui dans une commune ruine. Toutefois, cette grande conjuration « contre le Seigneur et contre son » Christ » n'était point encore le péril le plus imminent qu'elle eut à braver. Les ennemis de Jésus-Christ avaient tenté d'associer le Protestantisme à leur sacrilége. Plus funestes par leur approbation perfide, que les persécuteurs par leurs sanguinaires fureurs, ils avaient voulu mêler le nom qu'avaient illustré nos pères, à leurs projets impies. Ils le proposaient comme le signal, ils le proclamaient comme le début de l'œuvre de destruction à laquelle ils venaient mettre la dernière main, et le Protestantisme compromis, allait passer dans l'opinion des peuples pour le fléau préparé pour dévorer cette foi même qu'il était venu rétablir.

La Réformation a traversé tous ces orages. Appuyée sur la croix de Jésus-Christ, élevée avec elle sur le « rocher des siècles, » elle s'est maintenue au-dessus des tempêtes suscitées pour la renverser. Elle nous est arrivée, forte, pleine de vie, par ce chemin d'épreuves et de douleurs ; et nous la voyons aujourd'hui, dégagée des entraves qui l'embarrassaient ; également victorieuse des adversaires qui conspiraient contre elle par leur intolérance sanguinaire ou par leurs insidieuses apologies ; libre, pure, ralliée à l'Evangile, prête à s'avancer vers de nouvelles destinées.

Oui, mes Frères, la Réformation est établie : son œuvre n'est pas consommée. Le mobile divin qui l'a dirigée, qui l'a propagée, est loin d'avoir épuisé sa force. Au devant d'elle s'ouvre un grand avenir.

La Réformation, comme son nom même le déclare, ne fut point une œuvre nouvelle. Elle ne fut, elle ne pouvait être, qu'une restauration. Son but dut être le rétablissement du Christianisme primitif, le retour à la pureté native de l'Evangile. Une fois son effort accompli, son existence assurée, elle doit marcher à l'œuvre réelle, qui ne pouvait se faire qu'incomplète et mélangée, à travers les oppositions et les combats, qui devaient en traverser l'établissement. Maintenant, elle doit se débarrasser de tous ces élémens de résistance, de toutes ces controverses animées, qui devaient s'associer nécessairement à sa protestation solennelle, à sa rupture éclatante. Elle peut entrer franchement, sans réserve, dans son action directe, positive ; dans cette action qui doit la confondre avec l'œuvre même du Christianisme. Sa tâche est marquée ; et sa tâche est grande ; car elle n'est rien moins que d'appeler de toute part les peuples au salut de l'Evangile et de les rassembler sous le règne du Sauveur.

Déjà, mes Frères, elle a compris cette tâche, et certes, elle s'emploie à la réaliser. Regardez. D'où sort ce mouvement nouveau qui vient préoccuper les esprits et les émeut en faveur de la cause de l'Evangile ? N'est-ce pas du sein de la Réformation réveillée, entreprenant une carrière nouvelle de vie et d'activité ? Où découvrons-nous de nos jours une action zélée et puissante pour les

intérêts religieux et moraux de l'humanité? N'est-ce pas dans le domaine du Protestantisme? Rassemblez tous les élémens qui peuvent concourir à relever, à propager l'empire de la foi; les entreprises évangéliques, l'instruction publique, l'enseignement religieux, l'éducation populaire, les sacrifices du zèle, les dévouemens de la charité; qui désignez-vous avant tout comme les agens de cette grande œuvre de régénération dont la base est le Christianisme? ne nommez-vous pas les peuples réformés? Ah! que les adversaires de la Réformation la représentent comme une protestation aride, impuissante à rien produire! Qu'ils l'accusent de déraison dans son principe et s'étudient à la discréditer comme n'ayant de force que pour détruire! Qu'ils affectent de la signaler comme une secte expirante qui porte en elle-même son élément de désorganisation et de mort! Nous leur répondrons par des faits. Nous leur montrerons ces efforts immenses pour faire passer les Ecritures dans toutes les langues parlées sous le ciel, et pour en léguer le trésor à chaque chaumière, à chaque hutte sauvage; nous leur montrerons tous ces établissemens fondés au nom de l'Evangile, destinés à saisir les populations dès leur bas-âge pour les conduire jusqu'à l'âge de raison dans les sentiers de la piété; nous leur montrerons les pauvres, depuis l'enfant encore couché dans les langes du vice et de la misère jusqu'au vieillard courbé sous les chagrins d'une longue infortune, abrités par la charité; nous leur montrerons les dépôts mêmes du crime visités par la compassion et la foi; nous leur montrerons ces généreux missionnaires, parcourant les deux mondes et n'é-

pargnant dans leurs saints dévouemens, ni les sacrifices, ni les fatigues, ni leur sang; nous leur montrerons cet intérêt unanime qui remue, qui soulève le monde de la Réforme, qui le rassemble pour un même but effaçant devant ce but les divergences qui le partagent; puis, après cela nous leur dirons: nous ne faisons que de commencer. Jugez vous-mêmes ce que présagent à l'honneur de la Réformation et à la gloire de l'Evangile de pareils commencemens!

Marche! Arche sainte que le bras de Dieu soutient! Marche! portant en tout lieu l'Evangile. Avance au milieu des nations prenant pour enseigne le signe de la réconciliation, de l'espérance, du salut, de l'amour. Marche! la carrière est grande et belle; mais elle est longue à parcourir. Tu ne devras t'arrêter que lorsque ton nom même sera venu se perdre dans l'œuvre que ta mission est d'accomplir; lorsque toutes les distinctions, les dénominations, les séparations qui divisent aujourd'hui le champ du père de famille, auront disparu; lorsqu'elles se seront absorbées dans le beau nom, dans le grand nom, qui seul eut dû jamais s'entendre sur le sol de l'Evangile, dans le nom de Chrétien, le seul qui ne doive jamais périr, dans ce nom consacré par la Parole « qui verra passer les cieux et la terre, mais qui ne » passera point. »

Voilà l'œuvre que le titre de Réformé nous impose, à laquelle tous doivent s'associer aujourd'hui. Nos pères eurent une autre tâche mêlée à cette même tâche. Il fallait à la fois combattre et fonder, détruire et rétablir. Semblables aux Juifs de retour de Babylone, ils devaient d'une main

saisir la truelle pour relever les murailles ruinées, de l'autre l'épée pour les défendre. Plus heureux maintenant, le sol est préparé, les matériaux sont assemblés ; il ne s'agit que de construire. La tâche est déterminée ; elle se montre clairement au devant de nous. A l'œuvre donc, enfans de la Réforme ! Celui qui suscita vos pères vous « appelle maintenant dans leur travail. » Ce n'est plus le temps de « regarder en arrière. » Il faut regarder en avant, et continuant leur trace, nous rendre dignes du nom qu'ils nous ont transmis.

Dieu le veut ! Ce fut le cri qui précipita d'immenses populations à la suite de la Croix dans de superstitieuses entreprises. Dieu le veut ! c'est le cri qui doit retentir de nouveau, émouvoir et rallier les peuples pour des victoires plus réelles et plus glorieuses. Une nouvelle croisade est proposée ; croisade toute inoffensive, toute de bienveillance et de charité. Croisade dont le même signe doit être l'étendard ; mais où, comme les premiers Apôtres, on ne devra poursuivre qu'une seule conquête, la conquête des ames. Elle n'aura pour arme que la parole de l'Evangile ; pour guide que la foi ; pour mobile que le zèle ; pour terme, que le règne de Dieu sur la terre. Le même esprit qui dirigea nos pères doit en inspirer l'essor ; la même vérité qui les fit réussir doit en assurer le succès ; le même Dieu qui les fortifia dans leurs travaux doit en garantir les triomphes. La Réformation, identifiée et comme incorporée au christianisme, doit en commander toutes les entreprises, en recueillir tous les trophées ; et cette croisade, renouvelée de race en race, jamais rallentie, ne devra finir que lorsque la

Croix triomphante, s'élevant au-dessus des nations, verra tous les peuples aux pieds de Jésus-Christ !

PÉRORAISON.

Nous devrons être entendus de vous, mes Frères, lorsque nous dirons que de tous les peuples, il n'en est aucun qui soit tenu plus que nous par une obligation impérieuse, de concourir à cette grande œuvre. Vous ne l'ignorez pas, nous devons tout à la Réformation. Et quelles que puissent être les destinées de la patrie, quelque rôle qui lui soit assigné désormais dans la cause du Protestantisme, tout son passé la lie à cet intérêt sacré, lui commande en sa faveur toute la persévérance du zèle.

Serait-il besoin de vous faire ressouvenir, que c'est sur la base de notre affranchissement religieux que fut fondé l'édifice de notre affranchissement politique; que c'est à la Réformation que nous dûmes le privilége de devenir une nation; que ce fut elle qui consacra les institutions qui nous régirent, qui fit leur force et leur stabilité ? N'est-ce pas à la Réformation que nous dûmes ces mœurs religieuses qui distinguèrent long-temps notre patrie; qui firent son courage dans les périls, sa constance dans les revers, sa sagesse dans les succès, son indépendance et sa prospérité ! N'est-ce pas de la Réformation que nous reçûmes ces hommes de célèbre et pieuse mémoire, qui investirent notre cité de l'éclat de leur renommée, en firent comme un foyer de

lumière d'où les clartés de l'Evangile se répandirent de tout côté sur l'Europe étonnée ? N'est-ce pas à la Réformation que nous dûmes de devenir l'asile de tant de consciences persécutées, de tant de malheureux opprimés pour leur foi, qui vinrent chercher dans nos murs, avec la liberté de l'Evangile, un culte « d'esprit et de vérité ? » N'est-ce pas la Réformation qui vint imprimer au milieu de nous ce mouvement d'idées, cette activité pour les recherches de la pensée et du savoir, qui popularisa l'instruction dans notre ville, fit de Genève une pépinière d'hommes éclairés dans tous les ordres d'étude et lui conquit un rang distingué dans l'Europe civilisée ? N'est-ce pas à la Réformation développée dans ses conséquences par le cours des années, que nous avons dû, que nous devons aujourd'hui, cette liberté religieuse, descendue des principes dans les mœurs, qui ne permettrait plus à l'intolérance, au fanatisme, de se produire au milieu de nous que pour être proscrits par une réprobation universelle ? De nos jours même, après l'action délétère de trois siècles, après avoir traversé tant de phases et de révolutions diverses, est-il une seule de nos institutions sur laquelle nous n'en découvrions l'empreinte, tant la Réformation a laissé la trace puissante et profonde sur tout ce qui constitue la patrie ; tant elle a déterminé le caractère qui nous appartient, et s'enchaîne à tout ce qui fit notre gloire ?

Tant de bienfaits accumulés, tant de faveurs de la Providence, nous imposaient une reconnaissance proportionnée à de si hautes bénédictions. Nous avons contracté vis-à-vis de la Réformation une grande dette ; et il n'est

aucun citoyen, aucun ami de son pays, qui ne dût se montrer jaloux de la reconnaître et d'y faire honneur.

L'avons-nous fait? Mes Frères, avons-nous acquitté cette dette sacrée? l'acquittons-nous? voulons-nous l'acquitter?

Sans doute, mes Frères, nous soulèverions parmi vous bien des mécontemems et des murmures, si nous venions accuser la patrie d'ingratitude envers la Réformation, et Genève d'être infidèle à ses maximes. Vous vous étonnez peut-être que nous ayons l'air d'exprimer à cet égard un doute qui retentirait à vos cœurs comme un outrage. Les principes du Protestantisme, ne sont-ils pas consacrés au milieu de nous? n'ont-ils pas porté leurs fruits? La liberté religieuse n'est-elle pas en progrès dans nos murs? chacun ne peut-il pas suivre en paix selon sa conscience, ses croyances et son culte? et la tolérance n'est-elle pas devenue un droit imprescriptible qui verrait au besoin tous les bras s'armer pour la défendre? La Parole sainte n'est-elle pas toujours la règle unique de nos convictions et la seule autorité devant laquelle nous consentions à fléchir? La Réformation, enfin, manque-t-elle parmi nous d'enthousiasme, et ce jour même ne proclame-t-il pas assez haut notre zèle à l'honorer?

Il est vrai, mes Frères. Et si pour être trouvés fidèles à la Réformation, il ne s'était agi que de reconnaître et de maintenir les principes sur lesquels elle repose, que d'en exploiter les prérogatives et même de les étendre, nous nous félicitons d'avoir à l'avouer, nous aurions peu de choses à vous dire. Mais jusqu'ici, quel est le but de ce zèle qui nous émeut pour la cause de la Réforme? Je

vois l'énumération des priviléges qu'elle nous a conquis : où donc est celle des obligations qu'elle nous impose ? Nous avons fait le calcul de nos droits : où donc est le compte de nos devoirs ?

Loin de nous la pensée de méconnaître les prérogatives que nous devons à l'émancipation religieuse qui fut l'aurore de notre nationalité. Les droits que nous tenons de la liberté religieuse sont grands ; et loin de les contester, nous ne voudrions pas, s'il le fallait, que nul nous devançât pour les défendre. Oui, vous êtes libres ; et ce n'est pas nous qui viendrons vous disputer la moindre part de ce haut privilége. Vous êtes libres, et cette liberté de conscience est un de nos plus beaux apanages. Nul n'a le droit de vous imposer des croyances que Dieu. Nul n'a le droit de vous demander compte de vos croyances que Dieu. Il n'est point d'autorité d'homme devant laquelle vous ayez à fléchir ; vous ne devez fléchir que devant Dieu. Vous n'avez qu'une lumière à suivre, qu'une parole à croire, la lumière de l'Evangile, la parole de Dieu. Vous êtes libres enfin, car vous ne relevez que de Dieu. Voilà votre droit inaliénable et sacré. Nul ne peut le contester sans se déclarer infidèle au Protestantisme, sans renier la Réformation.

Mais cette liberté, qu'en avez-vous fait? Qu'en devez-vous faire? Croirez-vous vous être acquittés envers la Réformation parce que vous l'aurez maintenue? parce que vous l'aurez proclamée ? parce que vous l'aurez faite passer de l'opinion dans les lois ? parce que vous en aurez fait un droit social ?

La Réformation ne vous demande-t-elle rien de plus ?

Que dis-je ? En popularisant la liberté que vous tenez d'elle, sans la lier aux obligations qui doivent lui servir de règle et de limite, ne vous exposez-vous pas à lui faire un péril de cette indépendance même qu'elle vous a rendue et à tourner contre elle ses propres bienfaits ?

N'est-ce pas cette liberté. religieuse indiscrètement proclamée, qui propage partout l'indifférence des croyances et la tiédeur dans la piété, sa conséquence inévitable ; qui répand l'opinion désastreuse que chacun de nous est le maître de se faire une religion selon ses idées, ses vues, peut-être selon ses caprices ; qui ruine l'importance et le pouvoir de la foi, encourage à rejeter un joug qui gêne les passions ; et parce que personne n'a le droit de nous demander compte de nos convictions, fait vivre comme si l'on n'avait pas à rendre compte de ses convictions à Dieu ? N'est-ce pas cette liberté pervertie par un profane abus, qui nous vaut tant de faux Protestans, le danger, et le scandale de la Réforme, qui n'ont trouvé dans leur émancipation qu'un brevet de licence, qu'un titre pour rejeter tout frein ; qui ne retenant du Protestantisme que le droit de refuser de se soumettre à la parole de l'homme, n'écoutent pas davantage la parole de l'Evangile ; qui n'embrassent le privilége qui les replace sous la seule autorité de Dieu, que comme un prétexte pour s'affranchir de Dieu ? Est-ce au sein de l'anarchie d'idées, de principes, de systèmes, de croyances, qui caractérise et désole notre siècle ; lorsque les sociétés tremblent dans leurs bases ; lorsqu'un égoïsme dissolvant atteint toutes les ames, amollit les caractères, aiguise la malveillance, soulève les mécontentemens de

l'envie, organise les discordes et les rébellions; lorsque de partout on implore un élément restaurateur qui rassemble, appuie, cimente, corrobore d'une consistance compacte et solide le corps social qui semble près de se dissoudre; est-ce alors que nous irons lancer encore dans le monde la liberté religieuse, seule, illimitée, sans règle, comme un appel à l'indépendance de toute autorité sacrée, comme une autorisation pour l'indifférence, comme une pâture aux passions impies, comme une arme pour l'incrédulité?

Non, non. Ce n'est pas pour un pareil usage que vous nous l'avez rendue, généreux Réformateurs, cette liberté qui fut votre illustre conquête. Si vous aviez pu prévoir qu'on en dut jamais tirer de pareilles conséquences, vous auriez maudit votre œuvre; vous n'auriez pas eu trop de larmes pour pleurer vos triomphes, lorsque vous auriez vu tourner comme une arme contre l'Evangile, le privilége même par lequel vous avez rétabli l'Evangile; retiré la lumière des ténèbres pour la replacer aux regards de tous sur le chandelier de l'autel.

Mes Frères, vous connaissez vos droits: n'oubliez pas vos devoirs. Vos devoirs sont de faire servir votre liberté même au triomphe de la foi; de la faire servir à la propagation de l'Evangile; d'avancer par elle le règne de Jésus-Christ et dans le monde et dans vos cœurs. Vous ne relevez que de Dieu: vos devoirs sont de vous ranger comme « un peuple de franche volonté.» sous l'autorité de ce Dieu qui vous parle dans les Ecritures, et de recevoir avec un recueillement docile sa vérité qu'il vous déclare. La Parole sainte est replacée entre vos mains: vos

devoirs sont de vous appliquer avec une persévérance fidèle à l'étude de cette parole, d'en faire votre nourriture habituelle, de ranimer chaque jour en vous le don de Dieu par les lumières et les ressources dont elle est la source jamais épuisée et toujours sanctifiante. Vous n'avez de compte à rendre de vos croyances qu'à Dieu : vos devoirs sont de veiller à ce que ses regards qui sondent vos ames y découvrent toujours des convictions éclairées, profondes, affermies, ferventes, qui vous lient à l'alliance sainte scellée du sang de la croix, vous unissent à l'auteur du salut éternel, vous consacrent à son amour, vous dévouent à son obéissance. Vous avez le droit de servir Dieu selon votre conscience ; vos devoirs sont de lui rendre un culte fidèle dans vos demeures comme dans vos temples ; de lui présenter continuellement « un service raisonnable, un culte d'esprit et de vérité » par vos œuvres dans votre vie, par vos pensées et par vos prières dans vos cœurs. Plus vos priviléges sont beaux, plus vous êtes tenus de faire revivre au milieu de vous la foi de vos pères qui vous les ont transmis. Plus le dépôt replacé sous votre garde a de prix, plus vous êtes tenus de le faire valoir. Plus vous êtes libres enfin, plus vous devez être chrétiens !

Voilà l'hommage réel que la Réformation réclame d'une voix imposante au nom des bienfaits que nous tenons d'elle. Voilà l'œuvre qu'elle prescrit avant tout ; œuvre spéciale, rapprochée, qu'elle désigne à chacun pour travail, et dont elle veut que le premier intérêt, le premier but, soit la patrie. . . . .

Notre situation politique est assurée ; elle est établie

sur la base d'une confédération antique ; nos lois sont en vigueur, nos libertés sont garanties, nos institutions sont consolidées. Notre tâche, c'est de faire régner dans l'état, l'Evangile ; et avec lui cet esprit de justice, d'équité, de bienveillance, de concorde, seule garantie de la stabilité des nations. L'industrie fleurit au milieu de nous ; l'art dans ses progrès semble avoir doublé les forces de la nature ; la richesse s'accroît ; l'aisance s'étend ; et nous avons une large part dans les ressources qui fondent et maintiennent la prospérité publique. Notre tâche, c'est de faire régner au sein de ces développemens de la civilisation, l'Evangile ; et avec lui cet esprit de modération, d'ordre, de désintéressement, de tempérance, de chasteté, de simplicité de mœurs, qui préserve des écueils de la richesse et conjure les revers. La science, les lettres, l'instruction publique, étendent au milieu de nous leur domaine ; les lumières se répandent jusques dans les conditions dont elles étaient autrefois bannies ; nous sommes riches en institutions, en secours, qui doivent accroître ce trésor, en multiplier encore la distribution. Notre tâche, c'est de faire régner au sein de la région du savoir, l'Evangile ; et avec lui cet esprit d'amour de la vérité, d'humilité, de piété, de haute sagesse, qui dirige vers de salutaires résultats l'instruction et les efforts de la science, et les fait concourir à la gloire de la foi. La patrie est en paix ; la sécurité, le repos habitent nos demeures ; chacun peut se livrer librement et sans péril à sa vocation, à ses travaux, à ses intérêts, à ses joies, sous ce même ciel qui protégea nos pères ; et la belle nature qui nous

environne semble nous sourire comme aux habitans d'une contrée favorisée de Dieu. Notre tâche, c'est de faire régner au sein de toutes les demeures, au sein de toutes les familles, l'Evangile; et avec lui, cet esprit de foi, de moralité, de charité, de paix, de crainte de Dieu, d'obéissance à sa Parole, seul gage solide des vertus et du bonheur. Toutes les bénédictions de la terre enfin, sont sur nous; notre tâche est d'appeler sur nous par le règne de l'Evangile, les bénédictions du Ciel.

Courage! amis de la religion, amis de votre pays! Entendez l'appel de votre Dieu, l'appel de vos pères, l'appel de la patrie, qui réunissent aujourd'hui leurs voix solennelles; et que nul ne refuse son bras au travail. Courage! O vous que j'aime à nommer Chrétiens réformés, comme le titre qui renferme tous les autres, et que vous devez être jaloux de justifier! que ce jour devienne une ère de renouvellement et de progrès; un jour de renaissance religieuse et de triomphe pour l'Evangile. Et si vous nous demandez par quel moyen vous pourrez accomplir l'œuvre que la Réformation réclame, nous vous en signalerons un seul, simple, mais tout-puissant, mais infaillible. C'est de revêtir l'esprit même qui conçut, qui consomma la révolution religieuse dont nous honorons le souvenir. C'est de revêtir le même esprit qui conduisit nos aïeux dans toute leur sainte entreprise. C'est de revêtir cet esprit, le même qui dirigea les Apôtres lorsqu'ils établirent le christianisme; cet esprit qui le protégea dans tous les âges, qui doit présider à toutes ses destinées; cet esprit toujours le même à travers les siècles; toujours aussi fort qu'aux premiers jours de l'E-

glise; qui nous est arrivé comme à nos ancêtres, et qui se retrouvera chez nos derniers neveux; et que tous peuvent puiser dans la seule science que saint Paul voulut connaître, « Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié ! »

Aujourd'hui donc, rassemblés comme l'ancien Israël aux jours de Néhémie devant la Parole de Dieu, que la Réformation nous a rendue, comme lui préparons nos âmes et prêtons un serment solennel. Magistrats, peuple, pasteurs, troupeau, citoyens et chrétiens, vous tous nos compatriotes et nos frères, renouvelons la promesse de l'alliance, cette même promesse que nos pères jurèrent il y a trois siècles. Engageons-nous d'un accord unanime à remplir le mandat légué par la Réformation. « Jésus sauveur des hommes ! » Telles sont les paroles placées au-dessus de nos armes, comme si la patrie eut voulu remettre à jamais ses destinées sous la protection divine du « Prince et du Consommateur du salut. » « Jésus sauveur des hommes ! » Telle est la devise sacrée que tout citoyen de Genève doit choisir pour sa bannière, doit porter gravée dans son cœur. « Jésus sauveur des hommes ! » Que ce soit là désormais notre chef, notre guide, notre modèle, notre espérance. Que ce saint souvenir associe toujours dans nos ames l'Evangile à la patrie; que ses destinées et sa gloire demeurent invariablement attachées aux destinées, à la gloire de la croix.

Vous avez entendu nos exhortations. Permettez-nous maintenant de vous offrir nos vœux.

Je m'adresse d'abord à vous, magistrats de la patrie. Puisse l'Etat fleurir toujours avec la religion et par la religion sous votre gouvernement. Puisse la liberté reli-

gieuse que vous avez si sagement maintenue et protégée, vivre toujours dans Genève réformée, avec la tolérance fille de la justice et de la charité. Puisse l'Evangile honoré par vous, étendre toujours plus ses vertus et ses bienfaits dans la nation qui vous a confié ses destinées, et appeler sur vos conseils et sur vos travaux la bénédiction de celui qui donne la sagesse aux chefs et crée la prospérité des peuples.

Je m'adresse à vous, pasteurs de ce troupeau, mes très-chers Frères. Puissent les bénédictions spirituelles du Dieu de l'Evangile se répandre de plus en plus sur vous; et celui « de la plénitude de qui nous pouvons recevoir grace sur grace » habiter toujours dans vos cœurs. Puissent la foi, la piété, les mœurs, croître au milieu de nous par les soins toujours renouvelés de votre zèle; et vos travaux pour étendre le règne de la Réformation avec l'Evangile, vous offrir dans la conversion des ames, la seule gloire digne des serviteurs de Jésus-Christ!

Je m'adresse à vous, pères et mères. Puissent vos familles, « croissant en sagesse et en grace » sous l'influence d'une éducation chrétienne, réjouir l'Eglise par leur piété, honorer la patrie par leurs vertus, faire votre consolation et votre joie durant vos jours d'ici-bas, embellir jusqu'à votre dernière heure en vous permettant d'emporter dans la tombe la pensée pleine d'espérance que vous laissez vos enfans sous la garde de l'Evangile transmis par vous comme un saint héritage.

Je m'adresse à vous, jeunes gens, vous sur qui la religion et la patrie fondent leur espoir, et qu'elles chargent de la tâche d'avancer leur règne et leur prospérité.

Puissiez-vous prendre toujours « le Seigneur pour lumière ; « rendre votre voie pure en y prenant garde selon sa parole, » et dignes du nom de Réformés que vous avec reçu de vos pères, du nom de chrétiens que vous avez reçu de l'Eglise, placer toujours devant vous l'Evangile, comme la règle de votre vie et le titre de votre immortalité.

Je m'adresse à vous, étrangers qu'une communauté de foi, que la fraternité de Christ, associe à notre fête. Puissent les bénédictions de Dieu reposer sur les contrées qui vous ont vu naître; sur les Eglises où vous êtes entrés dans l'alliance du salut! Puissiez-vous emporter de nos murs des souvenirs de foi; et aller redire à vos Eglises que vous avez vu l'Evangile en honneur, et la Réformation glorifiée par une piété sincère, au lieu qui fut son berceau. Puissent les liens d'une sainte fraternité se resserrer encore entre nous, et l'accord de nos volontés et de nos cœurs nous faire combattre ensemble avec un nouveau zèle pour la cause à laquelle nous avons dévoué nos ames, la cause de Jésus-Christ!

Et vous, pour qui notre fête est un jour de douleur; vous, dont nos pères se sont séparés pour suivre la liberté de l'Evangile, mais qui n'en êtes pas moins nos frères en un même Sauveur et par une commune espérance; vous aurez aussi part à mes vœux. Puissent les dissentimens qui nous divisent s'effacer, les barrières tomber, et tous les enfans du même Dieu se tendre la main sur le sol sacré de l'Evangile. Puisse Rome, consentir un jour à reconnaître des chrétiens et des frères en dehors de son domaine. Puisse son Chef suprême,

élargissant ses vues et son cœur par « la charité de » Christ, » avouer des enfans de Jésus-Christ, partout où les vertus de Jésus-Christ leur rendent témoignage. Puissent ceux qui relèvent de son sacerdoce, ne plus repousser ceux qui s'avancent au devant d'eux la Parole sainte à la main, parce qu'ils ne l'ont pas reçue de l'autorité qu'ils révèrent. Puissent-ils, regardant tous au Chef divin de l'Eglise, au Pontife souverain « devant qui » les Cieux et la terre fléchissent le genou, » rassembler dans un lieu commun tous ceux qui l'adorent, et préparer ces temps où tous les enfans du père de famille, tous les rachetés de la grande réconciliation, tous les élus de la sainte promesse, ne formeront plus qu'un troupeau, dont Jésus-Christ sera le seul et l'éternel Pasteur.

Nos vœux sont-ils épuisés? Mes Frères, il nous en reste un encore; le plus beau, le plus solennel de tous; et que fait naître en nous une pensée sombre qui nous domine au moment de terminer ce discours. Notre voix va faire silence, et nous n'aurons plus à vous la faire entendre dans une pareille solennité. Lorsque le cours des années ramènera la fête qui nous rassemble aujourd'hui, nous aurons tous disparu de ce monde. Vous tous, aujourd'hui si pleins de vie et d'avenir, vous dormirez dans la poudre auprès de vos pères. Prédicateur et troupeau, vieillards et jeunes gens, riches et pauvres, nous aurons tous également passé. Nos intérêts, nos affections, nos joies, nos douleurs, la patrie, cette terre, ce Ciel, nous aurons tout quitté sans retour. L'oubli déjà siégera sur nos tombes. Il ne

nous restera que ce que nous aurons fait pour l'éternité! Oh! puissions-nous alors avoir été trouvés dans le nombre « des rachetés du sang de l'Agneau, » être admis à fêter ses triomphes. Puissions-nous avoir employé « le temps du salut d'une manière digne de l'E-» vangile de Christ, » dont nous solennisons maintenant la fête! Puissions-nous, réunis à nos pères, associés aux saints, aux anges, aux multitudes bienheureuses qui peuplent les royaumes de la paix, entrés dans l'Eglise triomphante, dont l'Eglise Evangélique est ici-bas le saint portique, célébrer alors la fête de la Croix dans les tabernacles éternels!

O Dieu! répands ta grâce et ta paix sur cette cité dont tu fis autrefois un monument de tes hautes bénédictions. Donne-nous, comme à nos aïeux, « un cœur » pour comprendre, » un cœur pour croire, un cœur pour t'aimer, « un cœur pour te craindre et pour garder » ta parole. » Fais régner la foi dans les ames, et avec elle les vertus saintes et les joies de ton salut. O Dieu! « bénis ton peuple, et maintiens ton héritage! »

Ainsi soit-il[1].

[1] Plusieurs personnes ont témoigné quelque surprise de ce que le nom de Calvin ne se retrouvait pas dans ce discours. La véritable raison de ce silence, c'est que la manière dont nous avons envisagé notre sujet ne nous conduisait pas à consacrer à sa mémoire une place digne de lui. Il fallait, selon nous, en parler beaucoup ou n'en pas parler du tout. Nous avons pensé que nos auditeurs suppléeraient facilement à cette omission apparente. Calvin est partout où l'on nomme la Réformation et la patrie, lors même que son nom n'est pas exprimé. A défaut de paroles, il s'y trouve placé par la reconnaissance et le respect.

SERMON

PRONONCÉ PAR M. LE PROFESSEUR MUNIER,

Ancien Pasteur de Chêne,

LE DIMANCHE 23 AOUT 1835.

L'auteur de ce sermon composé surtout en vue des habitans du quartier de Saint-Gervais, prie ses concitoyens et frères de cette paroisse d'en agréer la dédicace, comme un faible témoignage de son affection et de sa reconnaissance personnelle, pour l'attachement à la Religion et à l'Église qu'ils ont manifesté d'une manière si unanime et si touchante dans la fête à jamais mémorable de notre Jubilé.

SERMON

SUR I TIM. VI, 20 :

Conservez le dépôt qui vous a été confié.

PRONONCÉ

LE JOUR DU JUBILÉ, DIMANCHE 23 AOUT 1835,

DANS LE TEMPLE DE SAINT-GERVAIS, A MIDI,

Par M. le Professeur Munier,

Ancien Pasteur de Chêne.

La Providence ménage de temps en temps, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, des jours extraordinairement bénis, qui causent des émotions et des joies que le cœur ne peut contenir, et que le langage ne saurait exprimer. Ainsi le peuple hébreu restait muet d'admiration et de reconnaissance, lorsque des collines du Jourdain il contemplait au-delà des rives

du fleuve, cet héritage de ses pères après lequel il soupirait depuis quarante ans. Ainsi le vieillard Siméon demandait au Ciel de mourir, lorsqu'il eut pressé dans ses bras le Désiré des nations et le Sauveur du genre humain.

C'est un de ces jours à part dans les compassions du Très-Haut, jours uniques dans le cours d'un siècle, qui luit maintenant sur notre église; et l'impression qu'il fait sur tous ses membres a déjà répondu à sa solennité. Quand, du milieu des airs, la Clémence, ébranlant les tours de notre antique cathédrale, a dès l'aube porté dans toutes nos paroisses l'annonce du troisième Jubilé de la Réformation, lequel de nous, à ce réveil, n'a pas senti son cœur tressaillir au-dedans de lui-même? et quel est le foyer genevois, d'où il n'est pas monté au Ciel, sur l'aile de cette voix majestueuse, une prière de gratitude et d'amour? — Jour séculaire, si long-temps attendu, l'objet de tant de vœux et de si saintes espérances, jour que tant de nos frères *auraient désiré voir* et que la mort n'a pas permis qu'ils vissent, jour de glorieux souvenirs, de douces perspectives, de rapprochemens inespérés et de fraternelles étreintes, je te salue, je te bénis encore comme je t'ai salué à ton aurore! — Je salue en toi l'ancienne Genève, qui, fière de ses cicatrices et de ses trophées, belle de son énergie et de ses vertus, secoue la poudre des tombeaux et se lève pour recevoir les hommages de ses descendans! — Je salue en toi la Genève à venir qui ne voudra pas laisser flétrir la couronne qu'elle a reçue du passé! — Je salue en toi le protestantisme victorieux et tranquille après des luttes si longues et si sanglantes, qui,

des deux côtés de l'Océan, peut lever vers le Ciel des mains libres d'entraves et célébrer un culte que la persécution ne menace plus de troubler! —Je salue surtout en toi le christianisme et l'Evangile, l'ère d'affranchissement et de liberté spirituelle, le lever du Soleil de justice devant lequel les ombres du tombeau se dissipent, et laissent apparaître aux regards de la foi un nouveau monde, où la soif de bonheur qui tourmente les pauvres humains s'étanchera *à des eaux jaillissantes en vie céleste et éternelle*.

Mais, Chrétiens, ce jour passe pendant que vous le saluez; il fuit aussi rapidement que les jours qui l'ont précédé; il est déjà à son midi; bientôt à son déclin nous le verrons descendre par de là nos montagnes; dans quelques heures il sera dévoré par cet insatiable gouffre d'où ne reviennent ni les heures, ni les jours, ni les hommes, ni les générations d'hommes.

Que nous restera-t-il de ce beau jour, lorsqu'il aura fui pour jamais? N'en garderons-nous d'autres traces que le vague et dernier ébranlement des émotions qu'il aura produites? N'en retirerons-nous, quand cette émotion sera passée, d'autre avantage que de pouvoir nous retracer les fêtes par lesquelles on le solennisa, nous féliciter de leur réussite, et en transmettre le programme aux siècles à venir qui le célébreront sur nos tombeaux?

Ah! j'ose augurer mieux des sentimens qui vous animent. La patrie vous demande autre chose que des fêtes, des inscriptions et des monumens. Le monde protestant dont les yeux sont fixés sur vous, attend de vous autre chose que les démonstrations d'une émotion passagère et que les

larmes stériles d'une vaine sensibilité. La religion veut de vous autre chose que des concerts retentissant sous les voûtes de nos temples et des alléluias d'un jour au Dieu qui vous a comblés de ses dons. Dieu veut autre chose d'un peuple qui se fait gloire d'être Chrétien et qui tient à honneur d'être Chrétien réformé. Il veut que Genève *reconnaisse dans ce jour qui lui est donné*, *les choses qui appartiennent à sa paix*. Il veut que l'anniversaire de la grande dispensation à laquelle vous êtes redevables d'un dépôt d'un prix infini, soit une époque à dater de laquelle ce dépôt soit mieux apprécié, vous devienne plus cher et exerce sur vos sentimens, sur votre caractère, dans tout l'ensemble de votre vie publique et privée, une influence plus habituelle et plus puissante qu'il ne l'a fait jusqu'ici.

Venez donc vous préparer à répondre à ce triple appel de la patrie, des églises et de votre Dieu.

Venez apprendre à estimer ce que vaut le trésor qui vous est confié, en voyant à quel prix il fut obtenu et de quels biens il a été la source.

Venez apprendre aussi les moyens de le conserver, les conditions indispensables à remplir pour que le protestantisme ne dépérisse pas en nos mains et pour que la postérité ne nous accuse pas d'avoir été des dépositaires infidèles ou négligens.

Grand Dieu ! qui suis-je pour raconter tes gratuités à ce peuple et pour lui faire entendre des paroles qui soient en harmonie avec la grandeur de cette journée !... Mais voici, les choses aujourd'hui parlent assez haut d'elles-mêmes; et puisque tu les a préparées pour autre-

ner le salut de ce peuple, tu voudras achever ton œuvre paternelle et mettre le sceau à tes miséricordes. Tu daigneras répandre sur tes serviteurs l'onction puissante de ta grâce, en proportion de la grandeur de leur tâche et de l'ardent désir qu'ils éprouvent de s'en acquitter dignement. Ainsi soit-il!

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne veux pas retracer ici le tableau que l'Eglise chrétienne présentait au quinzième siècle et au commencement du seizième : ces faits vous sont en général assez connus; surtout, ils risqueraient d'avoir dans notre bouche, contre le catholicisme actuel, un caractère d'hostilité qui doit être banni avec soin de la fête que nous célébrons, comme il est loin de la pensée de tous ceux qui y prennent part.

Au reste, quand on se rappelle le bouleversement effroyable dont l'Europe fut le théâtre quelques siècles après que le christianisme y eut pénétré, et la superstition des peuples qui, après l'avoir saccagée, la transformèrent en un vaste camp de barbares; quand on réfléchit à la masse énorme de principes hétérogènes et impurs qui, sous tant de formes diverses, pénétrèrent la société chrétienne à mesure qu'elle s'agrandissait, on arrive à s'étonner bien moins des altérations que cette société avait subies, que de ce qu'elle avait conservé de sa constitution primitive; l'on reconnaît qu'au lieu de per-

cer une fois des ténèbres aussi épaisses, la lumière de l'Evangile y aurait été indubitablement étouffée avec la civilisation pour bien plus de siècles encore, si cette lumière n'avait pas été elle-même un principe divin, par conséquent indestructible.

Je considère donc l'apparition du protestantisme, comme l'une des phases naturelles du développement progressif de la société chrétienne au travers des obstacles sans nombre que la barbarie du moyen âge et les fausses lueurs de la philosophie païenne, apportèrent à ce développement. Dès lors, le protestantisme et le catholicisme ne s'offrent point à moi dès leur origine comme deux ennemis irréconciliables, comme deux chevaliers bardés de fer, descendus en champ clos pour combattre à outrance. Cherchant à ne pas confondre les idées avec les hommes, dégageant les réalités qui durent des passions humaines qui passent avec les luttes qu'elles enfantent, je vois dans le catholicisme, le conservateur des traditions chrétiennes durant la longue époque, où le génie de la force matérielle et brutale fit tout courber sous son sceptre de fer et ne se courba lui-même que devant ces traditions : je vois en lui le dépositaire, aveugle sans doute, mais cependant tenace de la grande Charte de salut du genre humain : il m'apparaît en ce sens, comme la souche sur laquelle le protestantisme a commencé à croître et à sucer la première sève qui l'a nourri. Le rejeton a dû se détacher de la souche pour grandir davantage sur ses propres racines, lorsque des intérêts individuels et tyranniques ont voulu comprimer son essor; mais en s'applaudissant à bon droit d'une

émancipation devenue indispensable, l'enfant ne doit point renier sa mère, surtout il ne doit pas flétrir d'outrages les flancs qui l'ont porté pendant mille ans.

Mais, au sein de la société chrétienne ou du catholicisme du moyen âge, s'était développé aussi un pouvoir diamétralement opposé à l'un des principes fondamentaux du christianisme. Contre la liberté de croyance et de culte, qui résulte étroitement du fait de la moralité humaine, contre ce principe, inscrit en traits ineffaçables dans toutes les pages de l'Evangile et dans tous les enseignemens du Rédempteur, des hommes avaient accrédité le principe du despotisme spirituel; et à la faveur d'une ignorance dont nous ne nous faisons aujourd'hui qu'une idée très-imparfaite, ils exigeaient des peuples une foi implicite aux interprétations et aux décrets émanés de leur prétendue infaillibilité. C'est sur ce point que le protestantisme dut se trancher et qu'il se trancha en effet: c'est contre cette usurpation oppressive qu'il dut prendre une position d'attaque ou de défense, comme il plaira de l'appeler, et se placer sur un terrain à lui, où il pût recueillir et sauver cette liberté sainte d'interprétation et de foi, dont on persistait à dépouiller l'humanité, alors même que l'esprit humain était assez éclairé pour en faire un bon usage. Le protestantisme ne fut donc réellement autre chose que la loyale protestation du sentiment religieux et de la foi chrétienne, contre une tutelle devenue un hors-d'œuvre, en même temps qu'un servage avilissant; ce fut une adhésion pleine et entière à l'Evangile, comme aux seuls oracles infaillibles adressés à la raison de chaque homme, contre une domination

spirituelle, usurpatrice, irritante, intolérable pour quiconque ne reconnaît aucune mission céleste chez ceux qui aspirent à l'exercer.

Or, dans l'exaltation du grand événement dont nous célébrons l'anniversaire, ce qui m'occupe et me touche surtout, c'est précisément ce pouvoir acquis et assuré à chaque chrétien de marcher librement, et sous sa propre responsabilité, à la lumière des oracles divins; c'est la solennelle reconnaissance d'un droit, évangélique autant que rationel, qui n'a pas été conquis seulement au profit de ma patrie et de tous les états protestans, mais dont l'Eglise catholique elle-même, l'Eglise des Fénélon, des Massillon et des Clément XIV, a puissamment ressenti l'heureuse influence, quoique d'une manière indirecte, et, la chose s'explique aisément, jamais avouée jusqu'ici.

Qu'on veuille donc bien nous comprendre. Si je célèbre l'anniversaire de l'époque d'où date dans le monde chrétien l'affaiblissement d'un pouvoir que je crois opposé à la nature de l'homme, à l'esprit de l'Evangile et au bonheur progressif auquel le genre humain est appelé, à Dieu ne plaise que je vienne jeter une condamnation contre ceux qui souscrivent encore consciencieusement à ce pouvoir et qui déplorent les larges brèches qu'il a souffertes! J'espère ne jamais oublier que, dans la chaire où je prêche, la charité doit toujours être unie avec la vérité. Je bénis Dieu, hautement et du fond de l'ame, d'avoir donné à nos ancêtres la liberté évangélique dans un siècle où elle était étouffée; et en même temps, sans estimer que personne puisse, ni me soupçonner de dissi-

mulation, ni me taxer d'inconséquence, j'honore, j'aime, j'appelle mes Frères en Christ et mes compagnons de voyage pour l'éternité, ceux qui ne sentent pas le besoin de cette liberté comme je le sens moi-même, ou qui comprennent cette liberté autrement que moi, et qui dans tous les cas, n'ont pas plus aujourd'hui la pensée qu'ils n'auraient le pouvoir de me la ravir.

Mais, après ces considérations de circonstance auxquelles vous acquiescez sans doute, et dont peut-être vous m'aurez su gré, hâtons-nous de rentrer dans le point de vue pratique où ce beau jour nous place : demandons au passé comment la Réformation s'opéra dans notre ancienne Genève, et quelques mots sur les avantages qu'elle en a retirés.

L'aspect matériel de notre ville ressemblait peu, il y a trois siècles, à celui qu'elle offre aujourd'hui; la différence était plus grande encore sous le rapport de l'état des esprits, de l'harmonie et de la paix. Au milieu d'un perpétuel conflit entre des pouvoirs rivaux et mal définis, seigneuriaux, ecclésiastiques et populaires, un nouvel intérêt était venu créer encore des conflits d'un autre ordre, et déposer au sein de la cité le germe d'une fermentation jusqu'alors inconnue. Ce ne fut d'abord que le chuchotement d'un *mot* mystérieux qu'on semblait craindre de prononcer tout haut, et la lecture privée et circonspecte d'un *livre* qu'on osait à peine nommer. Puis survinrent des conciliabules, des réunions fréquentes et

clandestines, où, sous d'adroits prétextes et d'ingénieux déguisemens, ce mot magique était expliqué, ce livre commenté en vue des institutions existantes; et au sortir desquelles il se trouvait que le livre et le mot magique étaient toujours plus populaires. De temps en temps des manifestations extérieures, des placards attachés au front des Eglises, des rassemblemens tumultueux dans les rues et sur les places publiques, des rixes soudaines et violentes, des émeutes où le sang coulait, annonçaient que l'agitation n'était pas seulement à la superficie, mais qu'elle descendait de plus en plus dans la masse de la population, et que tous les efforts essayés pour la comprimer n'aboutiraient probablement qu'à rendre l'explosion plus dangereuse, si l'on parvenait à la retarder. De jour en jour, les amis du *mot* et du *livre*, les partisans de la *Réforme* et de l'*Evangile*, voyaient croître leur nombre; leurs prétentions croissaient d'autant; leur hardiesse à les énoncer s'augmentait par les événemens du dehors, dont la nouvelle était prompte à leur parvenir; et la pensée, qui n'avait d'abord fermenté que dans quelques têtes plus vives, dans quelques ames plus pieuses et plus intelligentes, était devenue le vœu national.

L'expression de ce vœu n'était pas toujours, comme un vent d'orage, soudaine, bruyante, passionnée; souvent elle fut calme, réfléchie, et elle n'en était alors que d'autant plus impérative. A mesure que le dénouement paraissait moins douteux, ceux qui s'étaient mis à la brèche manœuvraient avec plus de sang-froid, et sans rien retrancher de leurs exigences, ils marchaient à leur but avec plus de concert et de sécurité.

L'on était au 18 mars de la grande année, trente-trois mois après le jour où, comme aux temps de Jean-Baptiste, la prédication de la repentance et de la foi avait été le premier cri jeté pour la Réforme et le premier signal de la lutte entre les citoyens[1]. Durant ce court intervalle, les idées nouvelles avaient fait un immense progrès. Ce n'étaient plus ces premiers jours où Farel et Saunier ne pouvaient traverser les rues sans être assaillis d'injures et menacés du Rhône par la multitude fanatisée[2]; ce n'était plus le temps, où, après sa sainte et hardie philippique au Molard, Froment n'avait dû son salut qu'au zèle de quelques amis[3]: la chance avait tourné; la désertion avait criblé les rangs des soutiens de l'ordre existant; le courage leur faillissait de plus en plus: les Réformateurs, au contraire, se produisaient en public sans crainte; déjà, plus d'une fois, ils avaient prêché dans les chaires, administré la sainte cène à de nombreux communians, réduit leurs adversaires au silence dans de solennelles disputes; et le magistrat, à qui appartenait la solution légale de la grande question soulevée, ne demandait, après bien des hésitations, qu'un prétexte plausible pour prendre une décision, dont sa craintive ou sa prudente politique redoutait d'assumer la responsabilité.

Le matin donc du 18 mars 1535, des hommes en grand nombre s'avançaient en silence du côté de l'hôtel-de-ville, à l'heure où siégeait le Conseil; la décence de

[1] Voyez Histoires d'autrefois, p. 12, *L'affiche de Goulaz.*

[2] Idem, p. 16, *Farel*, *Saunier*.

[3] Idem, p. 21, *Antoine Froment*.

leur maintien et l'ordre qui régnait dans leurs rangs, indiquaient assez la gravité des intérêts dont ils étaient préoccupés, et pour lesquels ils s'étaient mis en marche. Ils arrivent; ils demandent audience : introduits, leur requête est courte, autant que respectueuse et significative; les chroniques du temps nous l'ont conservée : « Nous demandons, dit son chef avec calme, nous de- » mandons qu'on nous donne un ministre pour nous » prêcher chaque jour l'Evangile[1]. »

Cette requête résumait la Réformation; tout le protestantisme est dans ces quelques mots : quant aux hommes loyaux qui les firent entendre, il y a trois siècles, c'étaient vos pères; ils portaient vos noms. La procession était partie de Saint-Gervais, c'était l'élite du faubourg.

Oui, mes Frères, cette requête de vos pères, ainsi présentée par eux pendant que l'ennemi était à leurs

[1] On lit dans les notes de l'Histoire de Genève de Spon, tome I, page 251 : « Ceux de la paroisse de Saint-Gervais étaient dans des sentimens bien différens de ceux de Saint-Germain sur la nécessité d'avoir un prédicateur qui annonçât l'Évangile. Le 18 mars, ils se rendirent en grand nombre devant le Conseil ordinaire pour lui représenter que, comme presque tous ceux de leur quartier allaient tous les jours à Rive ou à Saint-Germain entendre le sermon, il ne serait pas difficile aux ennemis de la ville, qui étaient dispersés dans son voisinage, de profiter de ce temps-là que le quartier était dégarni de monde pour s'en emparer, et que, pour ne pas courir un si grand danger, ils priaient le Conseil de leur permettre d'avoir un prédicateur *qui leur prêchât tous les jours l'Évangile*. Le Conseil aurait eu beaucoup de penchant à leur accorder leur demande, mais de peur de trop irriter les catholiques, on leur fit une réponse dilatoire. On leur dit qu'on en parlerait au vicaire, etc., etc. »

portes, renfermait le germe vivant du protestantisme tout entier, sa base, son principe, son zèle, ses conséquences.

Ils demandaient, en fait, que la doctrine et le culte chrétiens fussent ramenés à leur pureté primitive, et un profond instinct leur faisait comprendre qu'il suffirait de replacer la Parole de Dieu sur l'autel, pour que cet heureux retour s'opérât infailliblement. Ils demandaient que la Bible reprît cette place, où depuis tant de siècles l'Eglise la cherchait en vain et ne trouvait que des enseignemens et des traditions humaines. Ils demandaient que l'homme, toujours faillible qu'il s'appelle ministre, prêtre, pape ou concile, n'usurpât plus, sous le prétexte d'une vaine infaillibilité, le pouvoir d'enchaîner la raison et de tyranniser les consciences. Ils demandaient que *la lampe allumée ne restât plus sous le boisseau*, ou que, conformément à la devise prophétiquement inscrite sur l'écusson de leur cité, « la lumière trop long-temps captive jaillît pure du sein des ténèbres. »

Ce que vos aïeux demandaient, d'autres le réclamaient ailleurs ou l'avaient déjà obtenu. L'Allemagne, ébranlée par la grande voix de Luther, avait déjà fourni à cette époque de puissantes colonnes à l'édifice de la Réformation, et le retentissement de cette voix lui préparait un boulevard, un point d'appui inébranlable dans le Nord. Déjà l'irrésistible persuasion qui découlait des lèvres de Zwingle avait fait de Zurich les prémices et le centre de la Suisse réformée. Æcolampade et Mélanchton à Bâle, Haller à Berne, Bucer à Strasbourg, notre Farel à Neuchâtel, avaient déjà solidement planté l'étendard qu'on

nous disputait encore ; et la persécution, flagrante en France depuis quelques années contre les partisans de l'Evangile, avait assez appris à l'étranger, que la réforme avait déjà poussé des racines dans ce sol riche et généreux, qui plus tard devait être arrosé du sang de tant de martyrs.

Ainsi, déjà à cette époque, l'étincelle électrique avait parcouru presque toutes les ramifications de l'Eglise chrétienne : l'ébranlement était général ; malgré les foudres de Léon et l'opposition de deux grands monarques, le vent enflait les voiles du vaisseau de la Réformation. On était excédé du joug de Rome, honteux de l'ignorance de ses moines et de la corruption de ses prêtres, las de voir les sueurs des peuples ne servir qu'à enfler ses trésors, indigné des moyens qu'elle osait employer pour accroître ses revenus, et des tributs qu'elle prélevait sur le vice, en le légalisant, pour combler l'énorme déficit incessamment creusé par ses profusions. Partout l'on se demandait, si le chef d'une Eglise, humble et pauvre à son origine, remplissait bien sa mission en ruinant les peuples, en détrônant les princes et en étalant au monde le luxe le plus effréné ; si c'était pour corrompre la chrétienté par le délire de leur ambition et par le scandale de leurs mœurs, que les Evêques de Rome avaient reçu de l'Apôtre saint Pierre la houlette pontificale, et si le vicaire de Jésus-Christ sur la terre justifiait ce titre auguste, en voulant à tout prix immobiliser la pensée et tuer la perfectibilité morale du genre humain. Les savans, dont le nombre se multipliait sous l'influence des découvertes les plus fécondes, s'indignaient de se voir

régenter par des hommes d'une crasse ignorance, et bien souvent persécuter par la sottise, au nom de la Religion. La circulation d'une foule d'idées nouvelles que créaient à l'envi le contact des peuples, l'extension du commerce et des inventions merveilleuses, élevait avec rapidité la moyenne des intelligences; elle contribuait à former ce bon sens populaire devant lequel l'erreur ne peut tenir long-temps, et ce besoin de liberté qui se débarrasse bientôt d'une domination avilissante et tyrannique.

C'est sous l'empire de ces diverses influences, qui toutes parvenaient plus au moins jusqu'à notre obscure cité, que la question de la Réforme, transformée par la résistance du clergé romain en une question de schisme, s'y agita durant cinq mois encore, depuis le jour où vos ancêtres avaient inutilement pressé le magistrat de la décider par le fait. L'issue, quoique lente à venir, ne pouvait plus être douteuse; enfin elle arriva: le soleil du 20 août se leva radieux sur notre vallée, et son éclat fut le symbôle de la nouvelle ère qui s'ouvrait pour Genève[1]. C'est à Dieu qu'en appartient la gloire: *Loué soit Dieu!* c'était le cri de nos pères sous les voûtes de ce temple, il y a aujourd'hui trois cents ans: répétons après eux sous ces voûtes encore émues de leurs accens: *Loué soit Dieu!* Car ce fut avant tout son ouvrage. C'est lui qui

[1] Ce fut le 10 août (ancien style) que Farel ébranla le Conseil des Deux-Cents. La messe, provisoirement suspendue, cessa partout dès le 12, et le 27 du même mois fut donné un édit pour la supprimer et vivre selon l'Évangile.

(*Histoires d'autrefois*, page 90 et suivantes.)

prépara les temps, qui enchaîna les événemens, qui mina les résistances, et qui, quand l'heure fut venue, souffla sur les derniers obstacles. Ce fut l'énergie vivifiante de sa Parole, qui, méditée dans la retraite par des hommes de chétive apparence, fit, de *ces choses faibles selon le monde*, des prédicateurs dignes des âges apostoliques : ce fut cette Parole, *propre* en tout temps *à enseigner*, *à convaincre*, *à corriger* et *à instruire des devoirs de la justice*, qui, lue au peuple, dissipa peu à peu son ignorance et fit tomber de ses yeux les écailles de la superstition; elle réveilla dans les cœurs le sentiment presque éteint de la piété, et le besoin de donner essor à ce sentiment autrement que par des pratiques extérieures; elle transforma peu à peu chaque famille en une Eglise dont le chef était le pontife, et chacun de ses membres en un temple où le Saint-Esprit se plut à habiter; ce fut cette Parole qui apprit encore une fois au monde à goûter les joies saintes et pures du culte *d'esprit et de vérité*, et qui, détrompant le pécheur sur l'efficace des intercessions humaines ou des pardons à prix d'argent, lui rouvrit les sources de la véritable paix, en lui montrant par Jésus-Christ, dans le maître des hommes, un Père miséricordieux, toujours prêt à pardonner au repentir et à l'amour.

Oui, Dieu puissant et bon, notre Réformation et le réveil religieux qui la suivit, ont été ton ouvrage; oui, ce grand, ce beau jour, où elle fut acquise à Genève et qui semble renaître aujourd'hui, c'est toi qui nous l'as donné!

Que de bienfaits ce jour renfermait en germe, que d'avantages incalculables en sont résultés pour notre patrie! Il serait plus facile de dire ce qu'elle n'a pas dû, que ce dont elle fut redevable à la Réformation : elle lui doit presque tout ce qui lui a valu l'estime de l'étranger, tout le bonheur politique et moral dont elle a joui durant trois cents ans. Indépendance, esprit public, amour de la liberté et de l'ordre, patriotisme vivant et vrai, mœurs simples et sévères, considération au dehors, alliances honorables et tutélaires, protection des plus grands états de l'Europe, liens de sympathie avec des nations généreuses, Genève a possédé tous ces biens, et elle ne les a obtenus que par suite de la Réformation.

Imaginez pour elle un autre dénouement à la crise du 16ᵉ siècle, supposez les hommes courageux qui s'étaient dévoués à cette œuvre, *secouant la poussière de leurs souliers* contre notre ville aveuglée; ne pensez-vous pas que sa destinée eût été tout autre? ou croiriez-vous peut-être, que la situation riante du vallon où elle est assise, son beau climat, son lac et ses montagnes, eussent suffi pour la lui assurer? Non, non, détrompez-vous. Comme bien d'autres villes, plus grandes, plus peuplées et situées aussi avantageusement que la nôtre, Genève eût végété dans l'ignorance; petite et pauvre, elle serait restée inconnue; elle aurait vu peut-être s'en aller une à une ses libertés et ses franchises; elle s'y serait peu à peu résignée, et quelqu'une de ses voisines aurait recueilli sans doute, grace à la Réformation, tous les avantages qu'elle-même en a retirés.

Elle n'aurait pas attiré tant d'étrangers, amis et favoris

de la science, qui vinrent depuis cette époque chercher chez elle, bien moins une nature à souhait, qu'une terre heureuse et libre, un peuple avide d'instruction et de progrès. Elle n'aurait pas eu des hommes de savoir et de foi à envoyer, à son tour, dans presque tous les pays de l'Europe, où leurs talens et leurs vertus leur méritèrent une estime qui rejaillissait sur leur patrie. Ce n'est pas dans nos murs qu'on eût vu se réfugier, durant le cours de deux siècles, ces généreux martyrs de la bonne cause, ces populations industrieuses et ferventes, que la rage de la persécution chassait d'une patrie où il fallait opter entre l'apostasie et le bûcher. A d'autres qu'à nos pères aurait appartenu la gloire d'offrir un asile, la joie d'ouvrir les bras à tous ces fugitifs, qui, d'Italie, de Hollande et de France, se tournaient vers notre cité comme vers une autre Canaan, et dont le cœur battait dans la poitrine, dont la prière montait au Ciel avec actions de grâce, lorsque du sommet de nos monts ils découvraient les clochers de Genève. A d'autres auraient appartenu les avantages d'une aggrégation qui nous enrichissait de membres sains, et qui pénétrait notre corps social d'élémens pleins de sève et de vitalité. Nos cloîtres n'auraient pas été transformés en colléges, et nos chapelles en académies; et ce n'est ni dans nos chapelles ni dans nos cloîtres, que les étrangers seraient venus se former aux bonnes études, ou nous aider à les faire fleurir. L'esprit de soumission aveugle qu'entretenait l'Eglise, secondé par les intrigues d'un Evêque opulent et par la démoralisation qui suit inévitablement l'ignorance et le bigotisme, aurait fini sans doute par étouffer

l'instinct d'indépendance politique qui avait distingué nos aïeux, et, préparant une autre issue à la nuit mémorable du 12 décembre 1602, les aurait réveillés le matin qui suivit cette nuit d'allarmes, dans les chaînes d'un double asservissement, où ils auraient fini par s'annuller.

Oui, nous le répétons avec une conviction profonde, il fallait que Genève fût Réformée pour être quelque chose, pour avoir un nom dans le monde, par sa foi, ses lumières, ses mœurs, sa liberté. La Réforme expulsée de nos murs aussi bien qu'elle y a triomphé, nous étions effacés de la liste des peuples, nous nous serions languissamment traînés à l'arrière de la civilisation, et l'Eglise, à laquelle la bienveillance de ses sœurs a décerné le nom de Rome Protestante, n'eût été qu'un des plus minces évêchés de la Rome Papale, et peut-être l'un des apanages dédaignés d'un duc ou d'un fils de duc.

Ce fut donc pour Genève un bienfait d'un prix incalculable que la conquête de la Réformation, et un événement pour lequel nous devons, après Dieu, une éternelle reconnaissance à tous ceux qui, sous la main de la divine Providence, y concoururent activement.

Reconnaissance à nos anciens amis et alliés, à ces sénats de Berne et de Zurich, à cet état de Neuchâtel, qui après nous avoir précédés dans la voie de la Réforme, mirent du prix à nous y faire entrer, et dont l'appui contribua à nous y affermir!

Reconnaissance impérissable à ces pieux étrangers qui, joignant le zèle à la science, la foi au zèle, et l'intrépidité à une foi vivante, posèrent sur un fondement

solide les premières pierres de l'édifice, ne s'épargnèrent en rien pour le consolider après l'avoir élevé, et qui, consacrant sans réserve à leur patrie d'adoption les forces, les talens, la persévérance courageuse dont leur grande ame était si richement douée, travaillèrent jusqu'à leur dernier soupir à y étendre l'empire de la piété et des mœurs!

Eglise réformée de France! quand Genève recueillit plus tard tes membres mutilés, elle ne fit en cela qu'acquitter une dette sacrée, et te rendre une faible partie de ce que tu avais fait pour elle. Car si elle allégeait tes douleurs en consolant tes enfans fugitifs, c'était aussi à tes enfans qu'elle devait de pouvoir le faire. C'était aux hommes *puissans en œuvres et en paroles* que tu lui avais envoyés, qu'elle était redevable et du sol libre sur lequel elle pouvait abriter tes martyrs, et de la connaissance de cet Evangile de charité qui lui en faisait un devoir envers des frères malheureux. Nos pères acquittaient envers toi une obligation sacrée; elle demeure sacrée et chère pour leurs enfans; nous et nos fils, nous nous en souviendrons toujours. L'Eglise qui nous donna Farel, l'Eglise qui nous donna Calvin, possède des droits éternels à l'affection de Genève; et les noms de ces deux grands Réformateurs, scellés, sinon dans la muraille de nos temples, du moins sur la table de nos cœurs, en seront le garant et le témoignage à jamais!

SECONDE PARTIE.

Qu'est devenu entre nos mains, que deviendra dans l'avenir le dépôt que ces grands hommes nous ont légué ?

Pour qu'une Eglise protestante soit digne du nom qu'elle porte, il faut qu'il y domine deux dispositions, difficiles peut-être à réunir, mais qui sont loin d'être inconciliables. L'une est la tolérance, qui procède de la charité et qui se manifeste par la communion fraternelle; l'autre est le zèle, qui prend sa source dans la foi et qui produit les œuvres chrétiennes. Toutes deux entretiennent la vie; la première, par l'union des membres; la seconde, par la sainte émulation qu'elle fait régner entre eux; tandis que l'intolérance et l'apathie religieuse produisent la mort; la première par la division, et la seconde par le marasme.

Je dis d'abord la tolérance.

Il faut en convenir, elle n'a pas été le caractère distinctif du protestantisme durant la première période de son existence. — La rudesse du siècle où il naquit, la rigidité un peu âpre de ses fondateurs, l'influence des traditions catholiques au milieu desquelles ils avaient été élevés, toutes ces circonstances et d'autres encore n'étaient pas favorables au développement de la vraie liberté religieuse, et nous expliquent pourquoi l'on tarda long-temps à la pratiquer. Déjà pour la comprendre, il fallait commencer par extirper cette funeste idée, que l'erreur est un crime en matière religieuse, et qu'en la

punissant l'homme exécute la justice de Dieu ; or, cette idée avait poussé des racines profondes, et envahi presque tout le sol de la chrétienté. Elle avait fait répandre des flots de sang durant le moyen âge ; elle alluma plus tard contre les Protestans une persécution où ils périrent par milliers. Persécutés par l'Eglise dont ils s'étaient séparés, ils ne surent pas se conduire les uns envers les autres d'après des principes contraires à ceux dont ils avaient tant à se plaindre : trop souvent, on les vit se haïr, se condamner pour des opinions différentes, et quelquefois même emprunter des supplices à cette Rome qu'ils avaient quittée à cause des siens.

L'usage que l'on fit des confessions de foi fut un des grands obstacles à la diffusion de la tolérance, en même temps qu'il en indiquait le défaut. Peut-être ne furent-elles point, dans le principe, un instrument destiné à dominer les consciences ; nous sommes fondés à croire qu'elles furent plutôt composées, pour servir d'apologies à une réforme qu'on s'efforçait de représenter comme l'œuvre de la révolte et de l'impiété ; elles étaient aussi des garanties que réclamaient les princes dans les états desquels cette réforme avait des partisans, et une espèce de lien, de mot d'ordre, qu'on crut nécessaire pour se reconnaître dans la mêlée, et pour se former en bataillons un peu épais contre l'adversaire commun.

Mais le mot d'ordre, parole d'homme, devint bientôt sacramentel, tandis que l'Evangile, parole de Dieu, devait seul l'être ; le lien fut transformé en joug, et ces symboles, qui n'auraient jamais dû être autre chose que l'expression, respectable mais faillible, de ce que croyaient

leurs auteurs, devinrent la formule impérative et anathématisante de ce qu'on devait croire avec eux.

Parvenue à ce point, cette déviation évidente du principe des réformateurs ne pouvait être que temporaire : c'était, dans le sein du protestantisme, une inconséquence trop palpable pour qu'elle pût s'identifier d'une façon durable avec lui ; c'était, disons-le, un reste du principe papiste, trop en désharmonie avec l'essence de la Réforme, pour qu'il ne fût pas une fois expulsé du corps dont il gênait la marche, et dont il compromettait l'existence, en y causant sans cesse des tiraillemens douloureux. On pouvait prévoir à coup sûr que cette expulsion, cette réforme dans la Réforme arriverait tôt ou tard ; et elle arriva en effet. Plusieurs Eglises, celle de Genève la première en 1725, ont légalement aboli l'usage de ces formulaires, et rendu à la Bible seule une vénération et une autorité désormais sans partage avec aucun ouvrage humain [1]. D'autres Eglises les conservent encore ; mais elles ne leur accordent plus guère, ou qu'une autorité négative et disciplinaire, ou même qu'une valeur purement historique : et, nulle part au moins, ils ne sont plus une arme qu'on emploie pour ordonner de croire, pour retrancher de la communion de l'Eglise, à plus forte raison pour

[1] L'Église de Neuchâtel a encore eu le pas sur la nôtre ; c'est une justice que nous aimons à lui rendre, puisqu'elle n'a jamais adopté de confession de foi. C'est un fait utile à rappeler aussi, puisque parmi les Églises du protestantisme, il en est peu, il n'en est point peut-être, qui ait été, depuis son origine, à la fois plus vivante et plus unie que celle de Neuchâtel. Les partisans des confessions de foi auront toujours bien de la peine à mettre leur théorie d'accord avec ce fait trop peu connu jusqu'ici.

persécuter ceux qui, ne pouvant pas y souscrire consciencieusement, ont aussi trop de délicatesse pour y donner une adhésion extérieure en désaccord avec leurs sentimens.

Mais, avant d'arriver à cet heureux état, il a fallu beaucoup de temps et beaucoup d'expériences chèrement acquises. C'est lentement et à la longue, qu'en s'unissant à la réflexion, à l'étude et aux principes d'une saine philosophie, la foi est devenue modeste et patiente, que les discussions théologiques ont perdu leur virulence et leur aigreur, qu'on s'est enfin accoutumé à regarder aux points de dogme sur lesquels on se réunit, plus qu'à ceux, en bien moindre nombre, sur lesquels on n'est pas d'accord. Pour faire comprendre aux hommes, que, si le but de la révélation est de les conduire au Ciel, elle n'est pas de les y amener tous par la même voie; que l'unité de croyance religieuse, dans cette vie où l'homme *n'entrevoit que comme par un verre obscur*, est une chose incompatible avec la nature des enseignemens révélés et avec la diversité des intelligences humaines; pour persuader un nombre d'esprits un peu considérable, que devant ces deux grands faits, appuyés d'ailleurs d'une expérience de tant de siècles, il est peu sage d'imaginer que cette unité soit entrée dans les vues de notre divin Chef; pour tout cela, il a fallu les efforts persévérans et combinés de la raison, du temps et surtout de la charité, de cette *charité*, l'œil de l'ame, *le but*, dit l'Apôtre saint Paul, *de la prédication évangélique*. Toutefois, ces idées ont gagné du terrain, elles ont commencé à devenir populaires; elles ont, il nous semble, assez pénétré dans la

masse du protestantisme, pour qu'il nous soit permis de dire qu'il a réellement conquis avec elles le principe de la tolérance, ou de la charité dans la foi.

Ce beau principe a pourtant bien des progrès à faire encore et bien des écueils à éviter : il n'est pas encore assez largement entendu, il n'est pas encore assez profondément inoculé dans notre sang, pour que de temps en temps on n'ait à déplorer des récrudescences fâcheuses d'un esprit qui ne devrait plus exister. Sans doute, on ne brûle plus pour cause d'hérésie; mais on damne encore pour cause de dissentiment. L'Eglise n'excommunie plus pour des diversités de croyance; mais, ce qui procède du même principe, on se sépare de l'Eglise par la seule raison qu'on diffère de la majorité de ses membres en quelques points. L'on n'est plus dénoncé au bras séculier, pour expier dans les prisons le tort d'interpréter la Bible autrement que tel ou tel docteur; mais pour cela l'on est en butte à la défiance, décrié comme infidèle, signalé comme incrédule et comme un homme dangereux qui renverse le christianisme par sa base.

Est-il bien vrai, bon Dieu, que le protestantisme en est là ? Ah ! qui peut l'ignorer aujourd'hui ? Depuis vingt ans, qu'un déplorable esprit d'exclusisme et de séparation laboure une à une toutes les Eglises du continent, n'avons-nous pas vu toutes ces misères !

Je ne veux pas dire aujourd'hui : Est-ce donc être Chrétien, que de se croire seul dans la vérité qui sauve, que de juger sans miséricorde, que de refuser le nom de frère, que de diviser ce qui était uni, et surtout de porter un jugement sur le sort à venir de qui que ce soit. Je ne

veux pas dire aujourd'hui : Est-ce à des traits pareils qu'on reconnaît l'humilité et la charité chrétienne, est-ce agir de conformité avec l'esprit de l'Evangile et avec l'exemple de douceur céleste que nous a donné le Sauveur ? Mais je demande seulement dans ce grand jour, si c'est être chrétien réformé ; si, pour un protestant, cet esprit de séparation, cette intolérance de principes et d'actes, n'est pas une contradiction manifeste et la plus haute des inconséquences.

Comment, vous protestans, vous qui n'avez contre Rome aucun autre plus grand grief que sa prétention à l'infaillibilité dogmatique, vous y prétendez comme elle! et n'ayant pas comme elle le pouvoir de bannir, vous arrivez au même résultat en vous séparant! Mais, où pensez-vous donc trouver, devant les hommes et devant Dieu, la justification d'une conduite aussi contraire à l'esprit de fraternité que l'Evangile veut faire régner entre tous les hommes ? — Dans l'Ecriture ? ... Mais, les chrétiens dont vous vous séparez n'invoquent pas d'autre arbitre. Dans le témoignage du Saint-Esprit ? ... Mais, comme vous, ils ont recours par la prière à sa grâce et à son appui. Dans la paix que goûte votre ame ? ... Mais cette paix, ce sont vos espérances religieuses, non pas votre séparation, qui vous la donnent ; et même serait-il bien possible qu'elle ne vînt pas la troubler quelquefois ? — Dans le besoin que vous avez de vous sentir en communion de foi avec ceux qui vous prêchent, avec ceux que vous rencontrez à la table sainte, ou qui prient à vos côtés ?... Quoi donc ! se pourrait-il que ce besoin ne fût plus satisfait dans nos temples ? Vous y venez

comme des pécheurs qui sentent leur misère.... Vos frères, que vous reniez, s'y présentent-ils donc comme des Pharisiens qui s'applaudissent devant Dieu de leur sainteté? Vous y criez grace et pardon au nom du Sauveur des hommes..... Y viennent-ils réclamer sans médiateur le salaire de leurs vertus? Vous y venez chercher des consolations à vos peines, dans la méditation des miséricordes divines manifestées par les souffrances inouïes de la croix, et dans la perspective des rassasiemens de joie de l'éternité,... qu'y viennent-ils chercher autre chose, pour apprendre à porter leur croix sans découragement et sans murmure? Non, non, rien de tout cela ne m'explique, rien ne saurait justifier la blessure profonde que vous faites à votre Eglise, et la séparation que vous travaillez à étendre et à consolider.

Mais, il sert peu de la signaler dans ce lieu, où parmi tous ceux qui m'écoutent, il n'est personne qui n'en gémisse et qui ne voie cette séparation avec douleur. Ah! si ma faible voix, franchissant cette enceinte, pouvait parvenir jusqu'à celles où nos concitoyens, même dans ce beau jour, ont cru devoir se réunir sans nous; par cet Evangile qu'ils aiment et qu'ils révèrent comme nous, par ce Sauveur *à qui nous allons comme eux, croyant et connaissant qu'il est le Christ, le Fils du Dieu vivant*, par ce Dieu *qui est notre Père à tous*, par les graves intérêts de la Réformation qu'ils ont à cœur comme nous-mêmes, au nom et pour l'amour de la patrie que nos divisions attristent et à qui rien ne manquerait si ses enfans étaient unis, je les conjurerais de nous tendre la main qu'ils nous ont retirée, de nous rendre ces noms de frère et de

chrétien qu'ils n'ont pas le droit de nous refuser, et de mettre ainsi pour toujours un terme à des dissensions dont le dommage est pour nous seuls, dont tout l'avantage revient aux ennemis de notre foi.

Mais, ce qu'il m'est refusé de faire, Chrétiens, vous voudrez l'entreprendre et nous l'obtiendrons une fois, si nous y travaillons tous de concert.

A nous la tolérance, à nous la charité, et nous rapprocherons le terme de ces tristes divisions! A nous la tolérance, le respect pour toutes les opinions sincères, la douceur dans les procédés, le support, les prévenances envers ceux même de qui nous croyons avoir à nous plaindre! Loin, bien loin, les récriminations amères, les dénominations injurieuses, tout ce qui blesse l'amour-propre, tout ce qui glace ou irrite les cœurs, tout ce qui peut présenter l'ombre du dédain ou de la défiance! — A nous la tolérance, non pas seulement dans les actes, mais dans les paroles et dans les sentimens, non pas sur un point, mais sur tous, non pas extérieure, mais réelle et sentie, telle que nous la demandons pour nous-mêmes, telle que la charité l'inspire, telle qu'elle convient à des êtres d'un jour, bornés, sujets à mille erreurs, et qui ne devraient jamais oublier que leur Maître *reconnaîtra pour siens* seulement *ceux qui se seront aimés les uns les autres, comme il les a aimés lui-même!* A nous la tolérance, à nous la charité envers nos frères de quelque dénomination qu'ils soient, à quelque communion qu'ils appartiennent... et nous servirons mieux la cause de la vérité, nous soutiendrons plus efficacément les intérêts de la Réformation, nous

applanirons mieux des barrières anciennes ou récentes, nous resserrerons mieux les liens de l'Eglise, nous conserverons mieux le dépôt qui nous est confié, qu'en nous laissant aller à des représailles d'intolérance que l'exemple ou la provocation ne justifieront jamais chez des disciples de Jésus.

Après cela, mes Frères, est-il besoin de dire que, quand j'insiste ainsi sur l'une des plus belles applications de la charité chrétienne, comme sur un premier moyen nécessaire pour conserver le dépôt qui nous a été confié, ce n'est pas l'indifférence que je prêche. Ah ! gardez bien de le penser : ces deux choses n'ont rien de commun. L'indifférence est une plaie mortelle pour une Eglise : c'est la langueur d'un corps où les sources de la vie s'épuisent, et le présage d'une dissolution qui ne se fera pas attendre long-temps. Les sources de la vie dans une société chrétienne, c'est la foi ; sa manifestation, c'est le zèle ; et le zèle, je l'ai déjà dit, est la seconde condition que vous devez remplir pour garder l'héritage que vos pères vous ont légué.

Oui, nous vous demandons du zèle, le zèle du vrai protestant, un zèle religieux et chrétien.

Vous en avez du zèle pour vos affaires et pour vos intérêts temporels : vous en avez pour des choses plus importantes : vous en avez pour faire honneur à vos engagemens, pour élever votre famille, pour mettre vos enfans en état de gagner honnêtement leur vie ou de se produire dans le monde avec des talens, du savoir et certains principes de moralité. Vous en avez pour pro-

téger le faible contre les vexations du fort, pour alléger au malheureux le poids de l'adversité, pour vous entr'aider les uns les autres, pour courir au secours de vos frères, au premier mot d'un danger menaçant. Vous en avez pour l'accomplissement de vos devoirs civiques, pour le maintien de l'ordre, pour le respect des lois, pour la répression du scandale et la conservation d'une réputation de mœurs dont notre patrie jouit encore. Elle en reçut de vous, plus d'une fois, des témoignages dont elle ne perd pas la mémoire, et qui lui sont un gage du dévouement dont vous seriez capable, si sa prospérité chancelante, si la santé publique compromise, ou la liberté menacée, l'appelaient à réclamer un jour des sacrifices plus coûteux et plus décisifs. Et pensez-vous qu'elle n'a pas été frappée aussi de l'intérêt universel que les approches de notre Jubilé a excité parmi vous? qu'elle n'a pas apprécié le zèle avec lequel vous en avez préparé les fêtes, qu'elle n'a pas béni Dieu, en versant des larmes de joie, de ce concours de sentimens et de vœux qui ont surabondé dans tous vos cœurs à l'occasion de cet anniversaire?...

Non, rien de tout cela ne lui échappe; et, devant ces différens traits de votre caractère national, je me garderai bien moi-même de vous ranger dans la catégorie des peuples insoucians et apathiques, morts à tout généreux enthousiasme, incapables de se passionner pour rien de bon, de beau, de grand, de religieux. Non, l'ancienne famille genevoise n'est pas dégénérée jusque-là, et vos nobles ancêtres, s'ils revenaient à la lumière, n'auraient pas à rougir jusque-là de leurs descendans....

Mais n'auraient-ils point de mécomptes? Ne trouve-

raient-ils dans vos dispositions et dans vos habitudes aucun sujet d'étonnement et de chagrin?... Votre zèle ressemble-t-il au leur?

Que diraient-ils, eux qui mettaient une bien plus haute importance à faire de Genève une cité morale qu'une ville opulente, à y attirer les lumières que l'or de l'étranger, à conserver à nos mœurs leur simplicité antique qu'à les rendre élégantes et faciles, et qui pendant un siècle entier travaillèrent sans relâche à les épurer, que diraient-ils, en découvrant chez nous des tendances trop opposées, des besoins de luxe et de plaisirs qu'on ne peut souvent satisfaire qu'en s'affranchissant de devoirs de première ligne? que diraient-ils, en voyant l'attention publique plus tournée vers les embellissemens matériels du pays que vers l'amélioration religieuse de ses habitans, partout des entreprises gigantesques uniquement inspirées par la volonté de s'enrichir et dont tout le succès dépend de la durée d'une prospérité qui elle-même nous étourdit, nous amollit et tend à nous dénationaliser?

Que diraient-ils, eux qui considéraient la religion comme le premier lien de l'association de famille et la seule vraie garantie de l'observation des devoirs de ses membres, en découvrant chez vous tant de familles où son nom n'est presque jamais prononcé, où le chef se contente à peine de respecter dans le cœur de ses fils les semences de piété que leur mère s'applique à y faire éclore, où le Livre de vie n'est jamais vu entre ses mains, où la prière ne monte jamais de ses lèvres à l'Etre Suprême pour ceux qui doivent être un jour sa couronne ou sa condamnation?

Que diraient-ils, eux qui voulaient « *qu'on leur prêchât chaque jour l'Evangile* », que diraient-ils en voyant le peu d'intérêt que la prédication de ce même Evangile excite chaque dimanche chez un nombre si considérable d'entre vous? Que diraient-ils, en voyant ce que, à l'imitation de l'étranger, vous avez fait de cette belle fête du dimanche, la seule presque réservée par le protestantisme, et dont il ne vous appartient pas plus qu'à nos Réformateurs de changer la destination, puisque c'est Dieu même qui l'a fixée, puisque c'est lui qui a mis ce saint jour à part pour être consacré à son service? — Que diraient-ils en voyant votre culte, ce culte qu'ils vous ont fait si simple, si pur et si majestueux, ce culte où rien n'offusque la raison, où tout suppose chez ceux qui le célèbrent de l'intelligence et du sentiment, ce culte qu'ils regardaient eux comme leur plus beau privilége, ce culte pour lequel des Eglises vivantes bravèrent si long-temps les fatigues, les périls et la mort, que diraient-ils en le voyant déserté, délaissé par vous comme s'ils l'eussent conquis pour d'autres, et les cloches de votre temple ne sonner l'heure des assemblées, que pour être à demi couvertes par le bruit de vos ateliers, ou par la rumeur d'une foule qui va follement s'égayer dans les parvis de la nature, sans en avoir béni l'auteur?

Diraient-ils que vous avez du zèle? — Et que personne ne m'accuse d'exagérer. Loin de là, je flatte plutôt, j'atténue, j'adoucis les tons, je laisse bien des choses derrière un voile qu'il me serait trop pénible de soulever dans ce beau jour.

Ne dites pas non plus pour vous justifier de nos der-

niers reproches, que « les affaires vous absorbent et que » vous êtes surchargés d'occupations et de devoirs indis» pensables. » Vos pères en avaient aussi de pressantes; ils avaient, comme vous, un commerce à conduire, une famille à élever selon le monde : ils avaient, plus que vous, la patrie à défendre, et un ennemi qui les harcelait à repousser journellement de leurs remparts. Mais c'était précisément leur zèle, un zèle plus fervent que le vôtre, parce qu'ils le puisaient à d'autres sources, qui leur rendait facile l'accomplissement de tous ces devoirs, sans que ceux de la religion fussent jamais négligés.

Enfin ne dites pas « d'autres temps, d'autres mœurs; » ne suffit-il pas d'être honnête et de mériter les éloges » que vous venez de nous donner » : car c'est précisément la faveur dont ces maximes jouissent parmi vous, qui trahit votre manque de zèle; c'est votre complaisance à vous juger, c'est ce peu qu'il vous faut pour vous contenter, qui trahit votre indifférence et qui met en péril le dépôt qui vous est confié. Croyez-vous qu'il soit bien placé dans des mains qui ne travaillent pas à le faire valoir? croyez-vous que le protestantisme soit encore quelque chose quand il n'est plus que négatif? qu'il suffise, pour parler plus clairement encore, de ne pas être catholique pour être protestant?... de reconnaître en gros le prix de la Réformation pour être un protestant zélé?... d'apprécier les avantages que Genève en a retirés pour être un vrai protestant genevois?... d'en parler le langage et d'en suivre les formes pour être un protestant chrétien?... Non, sous ces formes il faut qu'il y ait de la vie; sous ce langage,

de la foi; ce langage doit être l'expression de sentimens vrais et profonds ; ces avantages, ces bienfaits, il faut les sentir, et les sentant profondément, il faut remonter à leur source. Il faut remonter à Dieu, qui les a répandus sur nous à mains pleines, et lui vouer en retrour un culte habituel, privé, public, libre et fervent de reconnaissance et d'amour. Il faut remonter à l'Evangile, instrument dont Dieu s'est servi pour nous combler de ses bénédictions, et dont la puissante efficace demeure au 19e siècle, comme au 16e et au 1er, aujourd'hui comme hier et éternellement, pour *raffermir ceux qui chancellent* et pour *réveiller même ceux qui dorment d'entre les morts*. Vous ne soupçonnez pas sans doute, à quel point vous appauvrissez votre vie, de combien de douceurs, de paix, de consolations, de force vous la dépouillez, en vivant comme si c'était à d'autres qu'à vous que Dieu a destiné cet Evangile de salut, et comme si c'était pour d'autres que pour vous que vos ancêtres l'ont tiré de l'oubli. Ah ! croyez-en ceux qui, dans tous les âges, l'ont tenu serré sur leur cœur, et qui n'eussent échangé contre rien au monde les espérances, le bonheur qu'ils y ont trouvé. Vous donc aussi, approchez-le de votre cœur, faites la même expérience ; elle aura le même résultat.

Réchauffez à ce foyez céleste les germes de foi qu'une éducation chrétienne a déposés dans votre cœur, germes qui n'y ont pas péri, et qui n'attendent pour se développer avec force que les rayons de ce foyer.

Trempez-y ces instincts de bienveillance et de patriotisme qui sont loin de vous être étrangers, et qui

prendront bien plus d'élan et d'énergie, quand vous vous serez habitués, à l'école de l'Evangile, à regarder vos semblables comme des frères en Jésus-Christ, et votre patrie d'ici-bas comme l'ombre et le vestibule de votre patrie éternelle.

Demandez à ce guide céleste des armes pour combattre les passions qui vous font la guerre. Demandez à ce Livre divin les remèdes que lui seul peut donner pour calmer les angoisses de vos consciences troublées, et les promesses que lui seul possède pour écarter de votre couche les sombres frayeurs de la mort.

Ah! quand une voix de salut vous appelle, refuseriez-vous de la suivre? quand une colonne lumineuse brille à vos yeux dans l'immensité du désert, en éteindriez-vous les clartés par le nuage épais de votre indifférence? quand un père vous tend la main pour vous conduire dans une route semée de périls, hésiteriez-vous à vous en saisir? quand Dieu se montre prodigue de révélations et de délivrances pour vous faire comprendre l'immensité de son amour et pour vous attirer irrésistiblement à lui, non, vous ne pourriez balancer à vous jeter entre ses bras, et, dans un saint transport, à lui jurer amour et fidélité pour jamais.

Quel jour, Chrétiens, que ce jour qui nous luit encore, pour vous lier par ce serment! Voyez cette nuée de témoins dont nous sommes environnés!... Des sacrificateurs, venus par cent chemins de l'orient et de l'occident pour prendre part à notre fête! des milliers de Protestans qui prient Dieu pour Genève, et plus de cent Eglises qui assiègent pour nous le trône des miséricordes! trois siè-

cles de merveilles opérées pour nos aïeux! les ombres vénérables de nos Réformateurs, et dans leurs mains l'arme qui les rendit vainqueurs, l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ, le seul livre tracé en caractères d'homme, dont les paroles ne passeront point!

Devant cette nuée de témoins, au nom de la patrie, au nom de vos enfans, au nom de vos ames immortelles, qui dans un peu de temps vous seront redemandées, magistrats et peuple, ministres et troupeau, lévites et laïques, jeunes et vieux, hommes et femmes, je vous somme aujourd'hui de renouveler vos sermens, vos sermens de catéchumènes, vos sermens de communians, vos sermens de chrétiens, vos sermens de rachetés!

Ils ont juré! et le Dieu qui lit dans les cœurs a mis encore une fois sa marque sur ce peuple qu'il a tant aimé.

Représentans du protestantisme! vous le direz à vos Eglises, Genève a renouvelé ses sermens. Vous leur direz que, comme au temps de Josias, *tous les habitans de Juda et ceux de Jérusalem, les sacrificateurs, les prophètes et tout le peuple, le livre de l'Alliance ouvert devant eux, ont pris l'engagement de s'attacher à l'Eternel, d'observer ses préceptes, ses ordonnances et ses lois, telles qu'elles sont écrites dans le Livre de l'Alliance.* Vous leur reporterez nos vœux en échange de leurs vœux, nos prières et nos bénédictions en retour de leurs bénédictions et de leurs prières. Vous leur direz aussi l'émotion, la joie religieuse avec laquelle nous avons serré dans les nôtres les mains que vous nous tendez en leur nom; vous leur direz que notre plus douce pensée est, qu'après avoir eu avec eux

sur la mer orageuse du monde, le lien d'une foi commune et d'une même espérance, Dieu nous réunira tous près de lui dans le port, pour célébrer le jubilé des justes sur le rivage de l'éternité.

Ah! laissez-moi donner, en finissant, essor aux pressentimens qui m'agitent! Eglise protestante, arche sainte que respecte aujourd'hui la tempête, tu ne périras pas, aussi long-temps que tes enfans unis regarderont à l'étoile du salut. J'ai foi à tes destinées. Tu vogueras, plus forte et plus majestueuse, aussi long-temps que l'Evangile sera ta boussole, et que tu écriras sur ton pavillon : Tolérance et zèle, ferveur et charité. Oui, j'ai foi à tes destinées, j'ai foi à ton avenir; c'est dans tes larges flancs que les nations, lassées du malaise de l'incrédulité ou des fardeaux de la superstition, viendront une à une chercher la paix et la lumière. C'est à *toi qu'appartient l'assemblée des peuples;* oui, *c'est à toi qu'appartient l'assemblée des peuples;* car tu es le christianisme; tu es l'arche du salut; le pilote qui te gouverne, c'est le Rédempteur du monde; celui qui souffle le vent dans tes voiles, c'est le Dieu vivant au siècle des siècles, et le but de ta course, c'est le port de l'éternité! Oh! mille fois heureux les passagers que tu abrites dans ton sein! Oh! mille fois béni, le Dieu qui y a marqué notre place et celle de nos enfans! Grand Dieu! fais, par ta grâce, que nous en comprenions le prix, que nous en sentions la responsabilité, que nous en remplissions les devoirs! Aide-nous à mériter ces titres de passager pour la vie éternelle, de chrétien, de chrétien réformé que nous sommes fiers et heureux de porter! Fais, par ta grâce, qu'après avoir

invoqué sur la terre le nom de ton divin Fils, nous ayons l'inexprimable joie d'entendre Jésus-Christ prononcer le nôtre, quand il dira, en présence des nations rassemblées des deux bouts de la terre : *Venez les bénis de mon Père, entrez dans le royaume que je vous ai acquis!* Amen, amen !



SERMON

PRONONCÉ PAR M. LE PASTEUR BASSET FILS,

LE DIMANCHE 23 AOUT 1835.

L

SERMON

SUR ÉPHES. V, 8 :

Autrefois vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière par le Seigneur : marchez donc comme des enfans de lumière.

PRONONCÉ

LE JOUR DU JUBILÉ, DIMANCHE 23 AOUT 1835,

AU TEMPLE-NEUF, A NEUF HEURES,

Par M. le Pasteur Basset fils.



EXORDE.

Chrétiens, mes très-chers Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

Le voici donc arrivé ce grand jour dont l'auguste venue préoccupait depuis si long-temps nos pensées et nos vœux! Son soleil, trois fois séculaire, a brillé sur nos murs et sur nos campagnes. L'airain sonore, l'antique voix de nos sanctuaires, en a salué les premiers rayons. Cette

vibrante voix qui retentissait dans les airs, matinale et mystérieuse, et qui portait à l'ame d'ineffables tressaillemens, a proclamé dès l'aurore que c'est ici *la journée de de l'Eternel :* jour d'adoration, où l'Eglise reconnaissante fait monter jusqu'à son Sauveur et à son Dieu le fervent hommage de ses plus solennelles bénédictions; jour de puissans souvenirs, où le passé reprend la vie, où nous nous inclinons devant les ombres de nos pères, où nous fêtons à la fois la victoire de l'Evangile et le berceau de notre patrie dans le triomphe de la Réformation; jour d'émotions, tour à tour d'attendrissement et d'enthousiasme, d'allégresse et de mélancolie, qui ne se peuvent ni compter, ni décrire. Aussi, mes Frères, s'il ne s'agissait que de nous abandonner à tous les sentimens qui nous pressent, ce ne sont pas des paroles, c'est le silence qu'il nous faudrait à cette heure. — Oui! le silence, les genoux fléchis sous ces voûtes, et de pieuses larmes s'échappant avec des prières de la source profonde du cœur!

Mais si de telles émotions appartiennent à cette journée, suffiraient-elles pour en atteindre le but? — Non, mes Frères, car l'émotion est passagère, et il faut que ce jour laisse des traces durables. Il faut que dans nos ames émues, comme dans une terre bien préparée, pénètre une divine semence qui produise pour nous et pour l'Eglise des fruits permanens de bénédiction. Si ce grand jour est la fête du passé, il doit être aussi la fête de l'avenir. Dépositaire des souvenirs de trois siècles, il doit fonder les espérances du siècle nouveau qui s'ouvre. En nous retraçant d'une part les bienfaits du

Ciel, il doit nous rappeler de l'autre quels sont nos devoirs et notre responsabilité. Et voilà pourquoi je propose à votre méditation ces expressives paroles : *Autrefois vous étiez ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière par le Seigneur; marchez donc comme des enfans de lumière!*

Serait-il besoin, mes Frères, de réclamer votre attention religieuse? Est-ce dans cette heure solennelle que vous pourriez nous la refuser? — O mon Dieu! cette heure est unique dans notre vie, et malheur à nous si elle était perdue! Aide-nous donc à te la consacrer! daigne la faire servir toi-même au grand but pour lequel ta bonté nous l'a donnée! Amen!

PREMIÈRE PARTIE.

Quand nous portons nos regards en arrière, trois grandes manifestations de la puissance et de la lumière divines viennent éclater à nos yeux : la Création, la Rédemption et la Réformation. Avant chacune d'elles nous n'étions que *ténèbres;* après chacune d'elles nous avons été faits *lumière par le Seigneur*. Ces trois actes successifs de l'éternelle miséricorde ont complété pour nous le cours des bienfaits du Ciel. Et, comme ils s'enchaînent les uns aux autres, pour se résumer en quelque sorte dans le dernier, cet anniversaire doit en réunir les gloires et célébrer dans le Dieu de la Réformation le Dieu qui nous a créés et le Dieu qui nous a sauvés.

Mes Frères, l'homme, non plus que sa terrestre demeure, n'a pas toujours existé. Lorsque le globe n'était qu'un cahos, les ténèbres du néant étaient son partage. Mais Dieu dit : *Que la lumière soit! Et la lumière fut*. Alors la nature et sa magnificence, les créatures et leur innombrable variété, accoururent à la voix du Créateur. Alors parut cet être privilégié qui devait servir ici-bas de Pontife à la création. *Dieu mit en lui une ame vivante faite à son image*. Ce Dieu, dont la bonté fait la gloire, voulut que des êtres intelligens et sensibles formés à sa ressemblance devinssent participans de la félicité qui appartient à son essence adorable. La vie et la lumière éternelles se communiquèrent à ce premier Adam destiné à être le père de la famille humaine, à vivre ainsi qu'elle de la vie de Dieu, à cultiver l'Eden avec bénédiction, dans la paix et le bonheur, fruits de l'innocence. Mais l'infidélité de l'homme vint traverser les plans du Créateur. L'homme qui avait été créé libre afin qu'il pût être grand, et qui devait trouver sa grandeur dans son obéissance, l'homme rompit l'alliance qui l'unissait à son Dieu. Il n'avait reçu de Dieu que la science du bien, il voulut connaître le mal, dès lors il échangea *la lumière* contre *les ténèbres*. Devenu pécheur, il porta la peine du péché. Chassé d'Eden, déshérité de *l'arbre de vie*, il rencontra la douleur et la mort. Et, comme une onde en s'éloignant de sa source perd de plus en plus sa pureté, ainsi le genre humain, en s'éloignant de Dieu, vit s'épaissir pour lui les ténèbres du vice, de l'ignorance, des plus honteuses passions et de la plus stupide idolâtrie.

C'en était fait de l'humanité déchue, si Dieu n'eût

veillé sur elle, s'il n'eût préparé dans les profondeurs de son amour un remède à sa misère. Mais, au miracle de la Création va succéder le miracle de la Rédemption. — Une promesse de grâce avait été faite à nos premiers parens, et dans le silence des siècles la Providence travaille à l'accomplir. Le nom de l'Eternel, sa loi, son culte, ses oracles, sont mis en dépôt chez un peuple choisi. C'est le crépuscule précurseur du grand jour. — Ce jour brille enfin; *le soleil de justice* se lève sur le monde, *le désiré des nations* paraît. *Le Christ*, *le Fils unique de Dieu*, *la splendeur de sa gloire*, *l'image empreinte de sa personne* vient éclairer et sauver le genre humain. *Que la lumière soit!* crie sa voix divine, que les idoles tombent, que Dieu seul soit reconnu, que sa *grâce salutaire soit manifestée à tous les hommes*, qu'il soit adoré de tous *en esprit et en vérité*, que les pécheurs s'humilient, qu'ils se repentent et qu'ils vivent, que *la vie et l'immortalité* soient *mises en évidence par l'Evangile!* Et cet Evangile que proclame *le Fils de Dieu*, il le garantit, il le réalise, il l'accomplit en sa personne. Il se fait lui-même *le chemin*, *la vérité et la vie*. — *Semblable à nous en toute chose*, *excepté dans le péché*, il reproduit à nos yeux l'idéal de l'humanité parfaite, modèle sublime qui était perdu. Crucifié, il expie les péchés du monde; ressuscité, il devient nos prémices; remonté dans les cieux, *assis à la droite du Père*, il marque la place qui nous attend, et il envoie à la terre l'Esprit Saint qui doit la régénérer. Ainsi, l'homme est créé de nouveau par Jésus-Christ. Par Jésus-Christ, il est *renouvelé dans son entendement*, dans sa conscience et dans son cœur. La condamnation

ne pèse plus sur lui ; chez lui, l'espérance et l'amour ont remplacé la crainte, la mort n'a plus d'aiguillon, il sait où il va, il en sait le chemin, et sur cette route du Ciel c'est Dieu lui-même qui soutiendra ses pas chancelans. Voilà l'Evangile ! voilà la Rédemption ! Voilà ce qui faisait dire à saint Paul : *autrefois vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière par le Seigneur*.

Heureuse l'Eglise, heureux le monde si rien n'avait gêné l'essor de cette bienfaisante lumière, si les préjugés et les passions des hommes n'en avaient pas obscurci le flambeau ! Mais il fallait au monde une nouvelle expérience de sa folie. A peine trois siècles s'étaient écoulés depuis la naissance du christianisme, à peine jouissait-il du triomphe après de sanglantes persécutions, que déjà sa pureté primitive était profondément altérée ; — que déjà les questions inutiles, les disputes, les sectes, le mélange des opinions et des ambitions humaines, l'avaient placé sur cette pente funeste où, des hauteurs du ciel, il allait de plus en plus descendre dans la région de toutes les ignorances mises au service de toutes les passions.

Il serait inutile de faire ici l'histoire de cette chute lamentable, et d'en marquer les pas successifs. Mais transportons-nous par la pensée au dernier terme de cette longue déchéance, aux premiers jours de ce seizième siècle qu'allait illustrer la Réformation, et cherchons ce qu'était alors devenu cet Evangile que le Sauveur avait fait briller jadis dans sa simple et majestueuse beauté.

Où était cet Evangile, quand ceux qui avaient mis-

sion de le prêcher aux peuples avaient presque cessé de le comprendre eux-mêmes? quand l'absurdité de leurs enseignemens ne le cédait quelquefois qu'au scandale de leur conduite?

Où était cet Evangile, quand ses ministres, plus jaloux de dominer que d'édifier, disposaient de la fortune et de la vie aussi bien que de l'ame des créatures de Dieu? — quand le prétendu successeur de saint Pierre, du pauvre pêcheur de Galilée, s'intitulant vicaire de Jésus-Christ, usurpait les droits de Dieu sur la terre, à son gré distribuait les trônes, déliait les sujets du serment de fidélité, brandissait un double glaive, marchait sur la pourpre des rois, et ceignait orgueilleusement son front d'une triple couronne?

Où était l'Evangile, quand le culte *d'esprit et de vérité* avait fait place à de puériles observations, à de vaines cérémonies, à de misérables superstitions? — quand des créatures follement déifiées, des anges, des saints, des images, s'interposaient entre Dieu et l'homme, et recevaient l'encens et les prières qui ne doivent monter qu'à Dieu par Jésus-Christ?

Où était l'Evangile, quand la morale même était faussée, quand les délits contre l'Eglise étaient plus sévèrement punis que les péchés contre Dieu, quand la fausse valeur attachée au célibat, à la vie monacale, aux vœux, aux abstinences, faisait sacrifier les devoirs réels de la vie à des vertus imaginaires? — quand le pardon des péchés, cette grâce payée du sang de Jésus-Christ, s'accordait à de ridicules pénitences, ou se vendait à prix d'argent?

Où était l'Evangile, enfin, quand les légendes et les traditions humaines remplaçaient l'histoire et les enseignemens de Jésus-Christ? — quand la sainte Ecriture refusée au peuple et souvent ignorée de ses conducteurs avait cessé d'être le flambeau de l'Eglise, et n'était plus qu'une *lampe sous le boisseau?*

Où était alors l'Evangile? Peut-être sa vérité pure vivait-elle encore dans quelques ames d'élite, dans quelques peuplades persécutées. Mais ce n'étaient là que de pâles étincelles dans une profonde nuit. Le monde chrétien semblait s'être replongé dans d'irrémédiables ténèbres.

Mes Frères, ce fut alors que Dieu dit encore une fois : *Que la lumière soit! Et la lumière fut!* — Celui qui *fait des vents ses anges et des flammes de feu ses ministres* disposa les événemens et suscita les hommes qui devaient sauver le christianisme. — L'invention de l'imprimerie et la renaissance des lettres signalent et favorisent déjà le réveil de l'intelligence. La raison se fait jour au travers des liens qui l'étouffaient. Les yeux s'ouvrent sur les nombreux abus qui déshonorent l'Eglise ; on s'en plaint, on s'en irrite. Le mot nouveau de *réforme*, d'abord murmuré tout bas, puis prononcé tout haut, circule bientôt de bouche en bouche, et devient enfin le mot d'ordre du siècle. — Les chefs de l'Eglise refusent de l'entendre, mais d'autres hommes l'ont compris. — Un humble prêtre, caché dans les montagnes de la Suisse, déclare un jour aux pélerins assemblés et à la foule étonnée : « que jusqu'ici leurs conducteurs spirituels les ont égarés; que ce n'est point par des vœux stériles, par de

» longs pélerinages, par des offrandes suspendues à des » images sans vie, que l'on peut obtenir la faveur divine; » mais que c'est en résistant aux tentations, en réprimant les désirs coupables, en fuyant toute injustice, » et en soulageant les malheureux, que l'on fait des œuvres » agréables au Seigneur. » — Ce prêtre, c'était Zwingle! — A Wittemberg, un moine jusqu'alors obscur sort de sa cellule, au bruit d'une vente publique d'indulgences. Saisi d'indignation à la vue d'un tel scandale, il s'élève contre ce trafic impie où l'on se joue de Dieu et des hommes, il tonne ensuite contre le Pontife romain qui prétend le légitimer, et bientôt, de sa puissante voix, opposant aux erreurs de Rome les vérités de la Bible, il ébranle la chrétienté tout entière. — Ce moine, c'était Luther!

Au signal donné par ces premiers athlètes de l'Evangile répondent de toutes parts des esprits éclairés et généreux. Leur cohorte se lève pour la défense de la vérité. Les Mélanchton, les Bucer, les Œcolampade, les Haller, les Farel, les Viret, les Calvin sont à l'œuvre, et cette œuvre est bénie. Rome et le Vatican perdent la moitié de leur empire; leur joug superstitieux est brisé; la Bible est replacée sur l'autel; Dieu seul règne, et sa seule Parole éclaire le temple des Chrétiens. — Dès lors, nous fûmes libres! Dès lors, nous devînmes *lumière par le Seigneur*. Et comme le genre humain avait été sauvé par la Rédemption, ainsi l'Eglise déchue fut relevée par la Réformation. — Dès lors, cette lumière est devenue impérissable, parce que la Bible qui la porte, imprimée en toute langue, répandue en tout pays, placée

dans toutes les mains, s'est maintenant identifiée avec la civilisation tout entière, dont elle est le premier appui et le premier besoin; car si l'Evangile est le salut des ames, il n'est pas moins le salut des peuples. — Tel est, mes Frères, l'immense bienfait dont nous célébrons la mémoire, et qui appelle les accens de notre plus vive gratitude.

Honneur donc aux hommes suscités d'En Haut, à ces grands Réformateurs qui par la puissance de leur foi, par l'étendue de leurs lumières et par la constance de leur courage, conquirent pour nous l'Evangile et la liberté! Que leurs noms soient répétés en ce jour par l'église reconnaissante! Qu'ils le soient par nos enfans d'âge en âge! Honneur aux ZWINGLE, aux LUTHER, aux FAREL, aux CALVIN! Honneur à leurs illustres compagnons d'œuvre!

Mais surtout gloire à Dieu! Car c'est l'œuvre de Dieu, plus encore que l'œuvre toujours imparfaite des hommes, que nous célébrons aujourd'hui. — Gloire à Dieu! *Il nous a fait passer des ténèbres à son admirable lumière;* et cette lumière a brillé pour tous. L'Evangile et la liberté feront avec le temps la conquête du monde. L'Eglise même dont il fallut naguères nous séparer, en a été éclairée et purifiée. Le catholicisme a déjà eu sa part dans la Réformation; l'avenir la lui fera plus grande encore.

Ainsi, gloire à Dieu! Que tel soit le cri de l'Eglise protestante! non le cri de l'orgueil, mais celui de la reconnaissance; non le cri de la haine, mais celui de la charité! Que ce soit l'amour de Dieu et des hommes,

l'amour de Christ et de son Eglise, qui le fasse sortir de tous les cœurs!

Et surtout qu'il sorte des vôtres, Protestans genevois, car si vous avez une patrie aimable, une patrie libre, une patrie éclairée et florissante, c'est à la Réformation que vous le devez. — Il y a aujourd'hui trois siècles que Genève, en renaissant à l'Evangile, naquit en même temps à l'indépendance et à la liberté. Ce que fut pour l'argile du premier homme *l'ame vivante* que Dieu mit en lui, la foi réformée le fut pour nos ancêtres, quand elle eut pénétré dans leurs cœurs. Cette foi devint leur puissance et leur bouclier. Par elle, leur faiblesse fut changée en force. Par elle, ils confondirent leurs ennemis du dedans et du dehors, et donnèrent asile à de pieux fugitifs, martyrs de l'Evangile. Par elle, ils accueillirent le grand homme qui fonda nos plus précieuses institutions, qui leur imprima le sceau de son génie et qui fit de la petite Genève la cité de Calvin.

Dès lors, trois siècles de bénédictions ont passé sur nos têtes. Les générations de trois siècles se sont succédées dans nos murs et dans nos temples comme les enfans d'une même famille, unis entre eux par la même éducation, par les mêmes fêtes, par les mêmes souvenirs, par le même patriotisme, par le même baptême, par la même communion, par la même sépulture! Et quand nos fautes avaient compromis cet héritage, quand notre nationalité fut en péril, quand elle était comme submergée par la tempête, le Dieu de nos Pères, le Dieu des admirables délivrances étendit sur nous la main de sa miséricorde et nous sauva par un miracle. Il nous

rendit cette patrie que nous avions perdue ; et c'est maintenant au sein de la paix, de la liberté, de la prospérité, que nous célébrons nos fêtes dans le beau pays que l'Eternel notre Dieu nous a donné.

Ah ! citoyens de ce pays ! Chrétiens de cette Eglise ! que rendrez-vous à Dieu pour ses bienfaits ? S'il vous demandait le sacrifice de votre repos, de votre fortune, de votre vie, ne le lui devriez-vous pas ? Mais que vous demande-t-il ? Une seule chose : c'est de conserver votre bonheur, en en conservant la source ; c'est de garder le dépôt de la Réformation ; c'est de marcher toujours à la lumière de l'Evangile ! *Vous êtes lumière par le Seigneur ; marchez donc comme des enfans de lumière !*

SECONDE PARTIE

ET CONCLUSION.

Chrétiens Protestans ! c'est donc à votre garde qu'est remis le dépôt sacré de la Réformation ; c'est à vous à le défendre contre tout ennemi capable de vous le ravir, contre tout danger qui pourrait y porter atteinte.

Mais où sont maintenant ces ennemis, et quels sont ces dangers ? — Nous menacent-ils du dehors ? Rome est-elle à craindre ? Est-ce contre elle qu'il faut nous armer ? — Non, mes Frères ; grâces au Ciel, le temps

n'est plus où le protestantisme attaqué de toutes parts devait lutter jusqu'au sang contre une Eglise rivale, puissante et persécutrice. De meilleurs jours sont venus pour lui. Il a conquis dans le monde une position indépendante et de plus en plus respectée. Bénissons Dieu de ce changement favorable! Et, devenus plus forts, devenons aussi plus pacifiques! Laissons la polémique acerbe et les irritantes controverses, que les circonstances pouvaient excuser naguère, mais qu'elles condamneraient aujourd'hui. C'est par un esprit de lumière et de foi, mais en même temps de douceur et de paix, que les Protestans doivent honorer leur religion, et en prouver l'excellence. Loin de nous donc le zèle qui s'écarterait de ces sages limites! Loin de nous, en particulier, Protestans genevois, tout ce qui pourrait gratuitement offenser la croyance de nos nouveaux concitoyens! Demeurons libres nous-mêmes dans la profession de notre foi, dans l'exercice de notre culte, dans le maintien de nos institutions. Sur tous ces points, soyons *inébranlables;* c'est notre droit, et c'est notre devoir. Mais que le droit d'autrui soit à son tour respecté! Que notre fermeté s'accompagne toujours de modération! Que nos concitoyens et nos frères d'un autre culte trouvent toujours chez nous justice et charité! Qu'ils y trouvent au besoin support et indulgence! Car, je le répète, nous sommes assez forts pour être généreux. Le vent de Rome, vînt-il à souffler, ne soulèverait contre nous que d'impuissans orages.

Où sont donc nos ennemis? Où sont nos dangers? — Mes Frères, ce n'est plus au dehors, c'est au dedans

qu'il faut les chercher. Je vois le protestantisme atteint au cœur de deux plaies capables de compromettre sa vie, si l'on n'y applique le remède. C'est l'intolérance d'une part, c'est l'indifférence de l'autre. La première tue par la fièvre et le délire, la seconde par le marasme et la langueur.

Et d'abord je vous signale l'intolérance. L'intolérance, fille de l'orgueil et du fanatisme, fut un des premiers malheurs de l'Eglise chrétienne. C'est elle qui engendra les premiers schismes, et qui les rendit irrémédiables. C'est elle qui trop souvent sanctionna l'erreur, et proscrivit la vérité. C'est elle qui, s'opposant aux efforts naissans de la Réformation, fit alors de la division de l'Eglise une lamentable nécessité. C'est elle, enfin, qui se communiquant au protestantisme lui-même, le marqua jadis de la tache odieuse de ces proscriptions et de ces supplices sur lesquels nous jetons un voile, ne pouvant les effacer de son histoire.

Aujourd'hui, je le sais, on frémirait à la seule pensée de tels actes que le progrès et la sagesse des lois ont d'ailleurs rendus impossibles. Mais, si le glaive et le bûcher ne sont plus au service de l'intolérance, l'intolérance elle-même a-t-elle disparu ? Son funeste principe a-t-il cessé de vivre ? N'y a-t-il plus de docteurs qui aspirent à dominer l'Eglise, — qui fassent de leurs opinions particulières, ou de celles de leurs devanciers, la voie exclusive du salut, — qui prétendent bannir du Ciel, et dépouiller du titre de chrétien et de frère, quiconque dans son humble sincérité comprend la Bible autrement qu'eux ? — Ah ! plût à Dieu, mes Frères, que

nous pussions donner à ces questions une réponse satisfaisante, ou seulement douteuse? Mais, nous ne sommes que trop forcés de le reconnaître, le Protestantisme qui, depuis plus d'un siècle avait marché dans la paix, fidèle à son principe de liberté, voit maintenant l'intolérance rallumer dans son sein les vieilles querelles qui firent autrefois sa honte et son malheur. Le dogmatisme a reparu avec ses formules et ses anathèmes d'un autre âge. Il accuse, il condamne, il émeut, il divise. La candeur et la charité périssent sous le fanatisme, et l'Eglise méconnue d'une partie de ses enfans les voit passer à d'autres autels, et participer à une autre communion. — Voilà, mes Frères, la plaie qui travaille le Protestantisme en général et notre Eglise en particulier: plaie douloureuse, plaie menaçante et mortelle si Dieu ne daigne la guérir, et si nous ne travaillons nous-mêmes à en arrêter les ravages.

Et pour cela, mes Frères, un grand devoir nous est imposé: c'est de nous rattacher plus que jamais au principe vital de la Réformation, à ce principe qui n'admet que la Parole de Dieu pour règle souveraine de la foi, et qui permet à chacun le libre examen de cette Parole. C'est sur cette base divine, comme sur un roc inébranlable, même au fort de la tempête, que nous devons planter le drapeau de l'Eglise, pour y rallier ses enfans. Que notre devise soit: *l'Evangile, tout l'Evangile, rien que l'Evangile!* non l'Evangile systématisé par tel ou tel docteur, exprimé par telle ou telle formule, résumé dans tel ou tel symbole, mais l'Evangile tel que Dieu nous l'a donné lui-même dans les pages inspirées du

Nouveau Testament, mais les enseignemens du Christ et des Apôtres, tels que chacun peut les lire et les comprendre avec un esprit de droiture et de prière. Qu'ainsi la Bible seule soit sur l'autel, et qu'il n'y ait autour d'elle que des hommes prosternés, — se jugeant eux-mêmes, mais ne jugeant pas les autres, — éclairant leur conscience, mais ne condamnant pas la conscience de leurs frères, — formant une société vraiment chrétienne dont une commune obéissance à la Parole de Dieu fait le lien, dont une commune charité fait le charme!

Tel est, mes Frères, le principe fondamental de la Réformation, et telles en sont les précieuses conséquences. Ce principe est évangélique par excellence. Il est le seul qui concilie la tolérance et la foi, la liberté et la vérité; — le seul qui puisse ramener la paix dans l'Eglise, en y éteignant le dogmatisme, en y effaçant ces condamnations injurieuses, héritage de siècles où les hommes faillibles s'arrogeaient le droit de Dieu sur les consciences. Eh! l'expérience n'a-t-elle pas assez prouvé qu'il est dans la religion des points mystérieux et difficiles, sur lesquels les plus beaux génies, les ames les plus pieuses, les esprits les plus éclairés, n'ont pu tomber d'accord? Que reste-t-il donc à faire? sinon de supporter ce que Dieu supporte, sinon de *conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix?* — Et, pensez-y, mes Frères: sans ce principe, point d'existence durable pour l'Eglise. Une fois l'intolérance admise, l'Eglise divisée ne tarderait pas à être encore subdivisée et fractionnée, jusqu'à ce qu'à la place de ces temples nationaux où les

générations successives mettaient en commun devant Dieu leurs joies et leurs peines, leurs craintes et leurs espérances, leurs adorations et leurs sacrifices, nous vissions s'élever peu à peu au milieu de nous comme une multitude de chapelles appropriées aux idées particulières et peut-être aux passions hostiles de chaque petit groupe du troupeau. Alors, sur les débris épars de l'édifice fondé par nos pères, nous verrions une seule Eglise réelle, l'Eglise de Rome, s'élever triomphante dans nos murs. Rome n'aurait pas vaincu, mais le Protestantisme se serait suicidé.

Prévenons donc un tel résultat, mes Frères, en conservant intact le principe de la Réformation! Unissons nos efforts, pour défendre la sainte cause de la tolérance et de la liberté religieuse! Et, l'Evangile à la main et surtout dans le cœur, travaillons de concert à l'œuvre de lumière et de paix qui nous est donnée à faire! — Aux anathèmes et aux clameurs répondons toujours: l'Evangile! — A qui demanderait notre confession de foi, répondons encore: l'Evangile! — A qui nous accuserait d'être infidèles à Luther ou à Calvin, disons de même: l'Evangile, avant Luther et Calvin! — Ne soyons ni *de Paul*, ni *d'Apollos*, ni de Luther, ni de Calvin, ni d'aucun homme! Soyons de Christ, et regardons comme des frères tous ceux qui du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, confesseront Jésus-Christ, et croiront à l'Evangile!

Mes Frères, c'est par ce principe large et généreux que nous sauverons l'union de l'Eglise et la vie du Protestantisme, pourvu toutefois qu'à cette *lumière* de l'es-

prit corresponde un foyer brûlant dans le cœur. Car c'est du cœur, vous le savez, que procède toute vie véritable; et si l'intolérance est une plaie funeste, l'indifférence est un mal plus mortel encore!

Mais je n'ai pas le courage, en ce beau jour, d'en tracer la peinture, et vous-mêmes, mes Frères, vous ne consentiriez pas à vous y reconnaître. — Non! l'indifférence n'a point de sens aujourd'hui! Et malheur à qui pourrait la comprendre! — Dans cette fête qui réunit les pères aux enfans, qui rattache le citoyen à sa patrie et le chrétien à son Dieu; en présence de ces lévites étrangers, de ces pieux représentans d'Eglises voisines ou lointaines, qui sont venus partager notre allégresse, fêter avec nous l'Evangile, prier avec Genève et pour Genève; au milieu de ces saintes et solennelles joies de toute une Eglise et de tout un peuple, quel cœur resterait insensible? quel cœur ne serait ébranlé par toutes ces émotions de religion, de famille et de patrie que réveille ce grand jour? — Aussi, quand je vois ces multitudes arrachées, comme par une mystérieuse puissance, à leurs pensées ordinaires, s'élancer avec respect vers les anciens jours, avec attendrissement vers les êtres chéris qui les entourent, et surtout avec adoration vers le Dieu et le Sauveur dont ils célèbrent les miséricordes, que me reste-t-il à leur dire, sinon de garder toujours le même cœur!

Oui! gardez toujours le même cœur! Que ce Jubilé l'attache à Dieu pour jamais! Et pourquoi les jours suivans de votre vie ne seraient-ils pas également consacrés à Celui dont la bénédiction vous entoure à cette heure?

Sa bonté n'est-elle pas toujours la même, et n'avez-vous pas toujours le même besoin de son puissant secours? N'est-ce pas sa providence qui vous garde, qui bénit vos travaux, qui enrichit vos campagnes, qui ne se lasse jamais de vous combler de biens?

Ah! gardez pour lui le même cœur! soumettez-lui ce cœur en toutes choses, purifiez-le par sa Parole, sanctifiez-le, sauvez-le par son Evangile! Et, puisque la Réformation vous a rendu cet Evangile, joignez à la réforme de votre foi, la réforme de vos mœurs, et *marchez comme des enfans de lumière!*

Gardez toujours le même cœur! — Vous êtes accourus dans ces temples, vous les avez ornés pour la fête; — accourez-y dorénavant avec le même zèle, et soyez-en vous-mêmes la parure la plus belle et la plus chère à l'Eternel! — Ne les délaissez pas! Venez aux places où s'assirent vos pères, où vos enfans s'assiéront après vous! Venez y chercher près de Dieu le pardon de vos fautes, l'appui de votre faiblesse, et la consolation de vos douleurs!

Gardez toujours le même cœur, pour aimer votre Dieu, et Dieu vous aimera; il gardera votre ame pour la vie éternelle, et ce Jubilé sera béni!

Qu'il soit béni pour vous, Magistrats et Conseils de cette République! C'est avec une confiance héréditaire que l'Eglise se recommande en ce jour à votre haute protection. Soutenez cet arbre antique qui est pour nous *l'arbre de vie*, afin qu'à l'ombre de ses rameaux fleurisse le vrai patriotisme, la concorde, le dévouement, l'amour de l'ordre et des lois!

Que ce Jubilé soit béni pour vous, Pasteurs de cette Eglise! Jamais notre tâche ne fut plus difficile. Quand fallut-il, en effet, plus de foi, plus de courage, plus de patience, plus de persévérance? Ah! supplions l'Eternel de nous accorder toutes ces grâces! Puissions-nous, *revêtus de l'Evangile comme d'une cuirasse*, unir toujours le zèle à la tolérance, et *la lumière* à la charité! Puissions-nous, *regardant au Chef et au Consommateur de la foi*, et ne regardant qu'à lui, cicatriser un jour les plaies saignantes de l'Eglise, et réunir dans le même bercail toutes les brebis de Jésus-Christ!

Que ce Jubilé soit béni pour vous, vénérables représentans des Eglises étrangères, qui avez daigné répondre à notre appel! Recevez l'hommage de notre reconnaissance! Recevez nos vœux pour vos personnes et pour les troupeaux que le Seigneur vous a confiés! Dites à vos Eglises que Genève les embrasse toutes dans une commune charité. Dites-leur que si nous ne croyons pas à l'uniformité des pensées, nous croyons à l'union des cœurs, à la tolérance et à l'amour, véritable *communion des saints*. Dites-leur que c'est là un article de foi que nous signerons toujours!

Que ce Jubilé soit béni pour toi, jeunesse de ce pays! toi qui t'offrais hier en foule à nos regards attendris comme les épis pressés d'une moisson naissante, riche espoir de notre avenir! Puisse la vive impression de ce jour ne jamais s'effacer de ta mémoire! Puisses-tu, quand auront passé tes grâces naïves, quand les soucis de la vie en remplaceront les premiers plaisirs, quand auront disparu d'auprès de toi ces parens dont

aujourd'hui la tendresse te garde, puisses-tu, dans tous les temps et jusqu'au dernier souffle de ta vie, t'appuyer sur cet Evangile dont ce Jubilé aura gravé l'amour dans ton cœur!

Et toi, Genève! Genève ma patrie! Terre chérie dès l'enfance, chérie dans l'âge mur, chérie encore dans la vieillesse! Toi qu'appellent de leurs vœux sur la terre étrangère ceux qui ne te quittèrent pour un temps qu'afin de mieux te posséder un jour! O Genève, que ce Jubilé soit béni pour toi! — Que seras-tu, quand le cours des ans ramènera de nouveau cette fête séculaire? Les enfans de nos enfans t'aimeront-ils comme nous t'aimons? Charmeras-tu leurs premiers ans comme tu as charmé les nôtres? Tes murs et tes temples seront-ils debout? Ton indépendance et ta liberté seront-elles encore respectées? Ton beau lac réfléchira-t-il des habitations heureuses et des coteaux paisibles? Tous ces biens si précieux t'appartiendront-ils encore? — Oh! qui pourrait lire dans les décrets du Très-Haut? N'est-ce pas lui seul qui fait le sort des nations? — Mais, les biens que lui seul peut donner, il suffit de l'homme pour les perdre. Et tu les perdrais, ô Genève, si tu oubliais ton Dieu, si tu méprisais son Evangile! Aime donc l'Evangile et ton Dieu, et que ce Jubilé soit ainsi béni pour toi!

Enfin, qu'il soit béni pour vous, béni pour vos ames, ô mes Concitoyens et mes Frères! Combien qui avaient souhaité de voir ce jour, et qui ne l'ont point vu! Pour nous, il est un don de Dieu. Mais le pareil ne se lèvera plus pour nous. Ce qui était l'objet de notre attente,

bientôt ne sera plus qu'un souvenir. Voyageurs parvenus au brillant sommet de la montagne, il ne nous reste plus qu'à descendre, par des sentiers divers et plus ou moins escarpés, sans espoir de nous réunir encore. Nos frères étrangers vont reprendre le chemin de leur demeure, pour travailler, vivre, souffrir et mourir sous leur soleil, comme nous sous le nôtre; nos ossemens même ne se toucheront pas! — Mais au-delà de cette scène périssable, il est une fête immortelle qui nous attend. On y entre par la foi, l'Evangile nous y invite, c'est là qu'on ne se sépare plus. C'est là que se retrouvent à la table du *Père*, tous ceux qui ont cru au *Fils*, et qui ont été guidés par *le Saint-Esprit*. C'est à ce Jubilé céleste que le Jubilé d'ici-bas doit nous conduire. C'est à ce rendez-vous suprême que je vous appelle, ô mes bien aimés Frères! C'est en fixant mes regards sur le grand jour des éternelles miséricordes, que je vous dis maintenant : Au revoir! Au Jubilé! Au Jubilé!! Amen! Amen!



SERMON

PRONONCÉ PAR M. LE PASTEUR BEDOT,

LE DIMANCHE 23 AOUT 1835.

SERMON

SUR ÉPHÉS. V, 8 :

Autrefois vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière en notre Seigneur. Marchez donc comme des enfans de lumière.

PRONONCÉ

LE JOUR DU JUBILÉ, DIMANCHE 23 AOUT 1835,

DANS LE TEMPLE DE LA MADELAINE, A NEUF HEURES,

Par M. le Pasteur Bedot.

Vous n'auriez, mes Frères, qu'à lire dans la Bible les chapitres où les auteurs sacrés nous tracent le tableau de ce qu'était le monde avant les jours de la prédication chrétienne, pour vous faire une idée, mais une idée bien imparfaite encore de ces ténèbres dont il est parlé dans l'Epître de saint Paul aux Ephésiens. C'était le paganisme avec ses faux Dieux, ses fêtes licencieuses, tous ses excés, ses désordres ; l'humanité tout entière, marchait *dans l'ombre de la mort*. Mais, le Dieu qui agit continuel-

lement, et qui n'a jamais cessé de rendre témoignage de ce qu'il est en faisant du bien aux hommes, avait ses yeux ouverts sur ce monde, et comme dit l'Ecriture, *son regard c'est la délivrance;* il fit sortir de Sion le salut des Gentils et d'Israël. De nombreux serviteurs, Prophètes envoyés du Dieu vivant, le Fils de Dieu lui-même, celui en *qui résidait la plénitude de la Divinité*, partent de la ville sainte et vont répandre de lieu en lieu la science des choses qui appartiennent à la paix de l'homme. Jésus a été crucifié, mais ses disciples continuent son œuvre; saintPaul, entre autres, s'est emparé des nations païennes comme du théâtre où va s'exercer son zèle; il se fait Apôtre des Gentils; partout où il passe, il présente, il fait recevoir le flambeau de la Parole de vie; à sa lumière, tous les doutes et toutes les illusions qui égaraient l'esprit des hommes se dissipent et s'en vont; le chemin, la vérité et la vie sont mises en pleine évidence, un monde nouveau est créé, la face de la terre est changée. *Autrefois*, dit saint Paul, *vous étiez ténèbres*, *maintenant vous êtes lumière*. — Quelle joie, quelle gloire pour l'Apôtre d'avoir pu remporter une semblable victoire. Hélas! il ne se doutait guères, alors qu'à Rome il s'écriait sur le point d'être immolé, j'ai *combattu le bon combat*, il ne se doutait guères qu'une si belle œuvre serait altérée, défigurée par des hommes qui se diraient chrétiens, et qu'il faudrait recommencer un jour ce grand combat où lui-même allait laisser sa vie. C'est cependant ce qui est arrivé; peu de siècles après la mort de Jésus, le christianisme n'était déjà plus reconnaissable. — Qu'a fait le Seigneur? a-t-il abandonné

ce monde à l'esprit de mensonge et d'erreur qui l'avait séduit? Non, mes Frères, les miséricordes du Dieu de Jésus-Christ s'émurent encore, sa bonté voulut se signaler encore envers ses enfans, il suscita pour débrouiller ce nouveau chaos et pour rendre à la vérité son éclat, de nouveaux évangélistes qui vinrent travailler, prier, combattre, et qui furent vainqueurs; ce fut alors que ce pays-ci se vit affranchi des superstitions et de l'erreur, et que Genève prit la devise qu'elle porte encore: *Après les ténèbres, la lumière.*

Mes Frères, c'est à célébrer cette glorieuse époque où le christianisme nous a été redonné dans sa pureté primitive, c'est à solemniser la mémoire d'un si grand bienfait, que nous consacrons cette journée. Ah! si la Palestine était dans la joie, quand au son des trompettes on annonçait le Jubilé dans Jérusalem, parce qu'alors l'esclavage cessait tout aussitôt, et que tout Juif s'en retournait libre dans la maison de ses pères, ne serons-nous pas aussi joyeux, nous à qui le Jubilé qu'on annonce aujourd'hui rappelle ce qui est bien plus précieux, l'affranchissement des consciences? — Si, dans les années précédentes, nos confédérés de Zurich, de Berne, de Neuchâtel, ont voulu rappeler par des prédications, par une fête, le souvenir de leur bienheureuse Réformation, nous qui avons *goûté comme eux le don céleste*, ne dirions-nous rien, resterions-nous silencieux et froids, alors que va commencer le quatrième siècle de notre ère de lumière et de liberté? — Non, nos bouches et nos cœurs ne resteront point muets, il faut que nous vous retracions cette grâce signalée que le Seigneur a bien voulu

qui s'étaient introduites dans l'Église. La religion de Jésus, cette religion qui veut qu'on *adore en esprit et en vérité*, ne consistait pour ainsi dire plus qu'en de minutieuses pratiques, de légères pénitences.

Le culte n'avait plus rien de cette austère et sublime simplicité qui avait fait briller d'un si bel éclat les premières communautés chrétiennes : des processions, des images, des cérémonies toutes théâtrales, des jeûnes, des fêtes multipliées, des redites inutiles dans les prières, des formulaires inintelligibles, une langue inconnue au peuple, pour lectures pieuses les légendes et les fables les plus absurdes. Que de ténèbres !

La doctrine méritait les mêmes reproches. Que de ténèbres dans ces dogmes de la transubstantiation, d'un purgatoire, dans ces sacremens que l'ignorance et la cupidité seules avaient introduits et multipliés dans l'Église. Quelle foi crédule et superstitieuse ! *Fermant l'oreille à la vérité, l'on s'était tourné du côté des fables*. Ce n'était plus tant le Seigneur qu'on priait, comme la Vierge et les Saints ; ce n'était plus tant Jésus qui était au Ciel le médiateur et l'avocat des pécheurs, comme une multitude innombrable de Saints et de martyrs ; ce n'était plus tant dans le sacrifice de Jésus-Christ qu'on allait chercher les sources de la justification et de la vie, c'était dans ses propres mérites, dans des œuvres imparfaites et souillées, c'était dans les mérites et dans les œuvres surérogatoires de prétendus Saints sur la fidélité desquels Dieu ne compte pas, et qui par eux-mêmes ne pourraient certainement subsister ni se justifier devant Dieu.

Et les Conducteurs de l'Église, comme ils s'étaient em-

paré des croyances ! la religion semblait ne plus appartenir qu'à eux seuls, ils en disposaient comme ils l'entendaient, n'en faisaient connaître que ce qu'ils voulaient ! Quel aveuglement, quel égoïsme, que de penchans intéressés et avares, quelle licence, quel goût de domination, comme ils se cherchaient plus qu'ils ne cherchaient leur Sauveur et leur Dieu ! Ils trafiquaient de tout, des sacremens, des choses même les plus saintes. Pour de l'argent, Rome accordait le pardon des péchés, et ouvrait aux plus grands criminels le trésor de ses indulgences ; et pour abuser le peuple, pour le retenir dans la superstition, l'on n'avait pas honte de recourir souvent aux fraudes les plus honteuses, à de faux miracles, à des visions, à des apparitions mensongères, comme l'histoire de la Réformation dans Genève pourrait nous en fournir bien des exemples.

Voilà, mes Frères, ce qu'étaient l'Eglise et ses conducteurs. Voilà les ténèbres. Et si vous me demandez d'où étaient venues ces ténèbres, comment tant d'erreurs avaient pu se répandre et se propager, je vous le dirai. La Bible était oubliée, méconnue ; reléguée dans les bibliothèques, on l'y laissait comme on eût pu le faire du livre le plus inutile. C'était à peine si la Bible entrait dans le champ d'étude des ecclésiastiques, si ceux qui devaient instruire le peuple connaissaient la sainte Parole. Ce qu'on disait des Israélites au temps du roi Asa, on pouvait le dire de nos ancêtres : *Ils étaient sans sacrificateur qui les enseignât et sans loi.* Et, en effet, l'évêque de Lausanne Sébastien de Montfaucon, invité par les Bernois à se rendre lui-même ou à députer

quelques prêtres ou quelques théologiens à la conférence religieuse qui devait avoir lieu à Berne, répondit qu'il n'avait *pour cela personne dans son diocèse d'assez versé dans la connaissance de l'Ecriture-Sainte*. Mais ne croyez pas, mes Frères, que ce fut l'ignorance toute seule qui ne se souciât point des Ecritures, il y avait d'autres motifs, des motifs intéressés et bien plus criminels.

Conducteurs de l'Eglise, vous aviez les *clefs de la science*, mais vous les avez cachées derrière l'oreiller de votre paresse, vous avez mieux aimé ce qui vous coûtait moins de travail, vous laissait plus de repos, suivre le cours de vos rêveries, vous abandonner aux premières idées venues, plutôt que d'étudier les Saintes Lettres pour éclairer votre intelligence et pour faire des progrès dans la foi que Dieu demande.

Vous aviez les clefs de la science, et vous les avez cachées encore par avarice, par cupidité, par orgueil; vous saviez bien que si les fidèles venaient à vous les prendre et à s'en servir, ils auraient dévoilé vos inventions, vos subterfuges, la fausseté de vos enseignemens, ils auraient bientôt secoué votre joug pour ne plus se soumettre qu'à Jésus et à sa sainte Parole.

Oui, vous l'aviez caché ce Livre qui éclaire l'esprit, donne aux plus simples de l'intelligence, et peut seul nous rendre le doux sentiment des faveurs divines, ce livre si doux et si consolant pour le cœur où Jésus a mis en évidence *les cieux nouveaux et la terre nouvelle*, son salut et tous ses desseins charitables. La veuve et l'orphelin, vous les avez laissé pleurer, vous avez laissé les malheureux de ce monde passer leur vie dans le cha-

grin, tandis qu'en leur donnant à lire ce Livre de vie, vous les eussiez rassurés dans leurs inquiétudes et consolés dans leurs peines. Mais il ne vous a pas suffi d'avoir caché la Parole de Dieu, vous avez voulu la détruire, vous avez demandé qu'on la brûlât, oui qu'on la brûlât; je n'exagère point. Et pour citer un fait entre beaucoup d'autres : En 1534, le grand-vicaire de l'évêque de Genève fit publier dans toutes les paroisses de la ville un décret qui ordonnait à tous ceux qui avaient la Bible de la brûler sous peine d'excommunication. Voilà les ténèbres, voilà comment dans cette Eglise on reconnaissait les bienfaits du Seigneur.

Mes Frères, pour comprendre tout ce qu'il y avait de déplorable dans un tel état de choses, il faudrait après avoir connu le christianisme dans toute sa pureté, comme nous avons le bonheur de le connaître, se voir plongé tout à coup dans ces grossiers abus qui souillaient alors l'Eglise; il faudrait, après avoir joui *de la liberté glorieuse des enfans de Dieu*, se voir tout à coup soumis à la tyrannie cruelle qui pesait alors sur les consciences et aspirait à faire du monde entier, un monde de fanatiques ou d'esclaves. Ames pieuses qui mettez la Bible au-dessus de tout, qui faites de la Bible l'objet de votre étude, votre plus douce occupation, figurez-vous qu'on vînt vous enlever cette sainte Parole, vous ravir le privilége de la consulter, de la méditer quand bon vous semble. Vous qui vous êtes habitués à dire incessamment au Seigneur dans votre ame : *Seigneur parle, ton serviteur écoute*, figurez-vous qu'on vînt vous commander, vous forcer de ne plus vous adresser directement à celui que vous avez

regardé jusqu'à ce jour comme votre seul maître, à ne plus rien croire de ce qu'il vous dit avant que cela vous ait été confirmé par des hommes qui s'érigent en chefs infaillibles et suprêmes, et jugez par-là de ce qu'il y aurait de regrettable pour vous dans l'état heureux où vous vous trouvez à cette heure. Ah! c'est bien alors qu'avec saint Pierre vous vous écrieriez : *Il vaudrait mieux n'avoir jamais connu la voie de la vérité, que d'être obligé d'en sortir après l'avoir connue*. . . . .

Mes Frères, le souhait de beaucoup de gens était de voir cesser au plus tôt le triste état que nous venons de décrire; presque partout on sentait le besoin de trouver l'issue à tant de maux. — A Genève, nous pourrions compter bien des honnêtes gens, des citoyens courageux qui, à l'exemple de François Bonnivard, ne craignaient pas de dévoiler, d'attaquer les désordres et la corruption qui s'étaient glissés dans l'Eglise. — Mais ce qui est bien propre à fortifier notre cause, c'est l'aveu qu'ont fait de la nécessité d'une réforme, ceux-là même qui étaient le plus attachés à l'Eglise romaine. Nous pourrions nommer des Papes, qui ont reconnu les abus horribles dont s'était souillé le Saint-Siége.

Voici ce que saint Bernard écrivait au douzième siècle à Eugène III, son ancien disciple qui venait d'être élevé sur le trône pontifical : « Qui me procurera la satisfac-
» tion avant que je meure de voir l'Eglise de Dieu comme
» elle l'était dans les premiers temps, alors que les
» Apôtres jetaient leurs filets pour la pêche, non pour
» celle de l'or ou de l'argent, mais pour celle des ames.
» Les enfans de l'Eglise, petits et grands, forment le

» même désir, et ils ne souhaitent rien tant que de voir » arrachées par vos mains ces plantes que le Père céleste » n'a point plantées. » — Et le cardinal Bellarmin nous dit, qu'à l'époque de la Réformation, « il n'y avait plus, » suivant les témoignages de tous les auteurs contem- » porains, ni sévérité dans les tribunaux ecclésiastiques, » ni discipline dans les mœurs du clergé, ni connaissance » des sciences sacrées, ni respect pour les choses » divines; il ne restait enfin presque plus de reli- » gion. »

Mais cette Réforme si nécessaire et si vivement réclamée ne s'introduisait point dans l'Eglise. — Aussi, ne se borna-t-on plus à souhaiter, à demander; l'on fit des efforts, des démarches, pour améliorer ce qui était si défectueux, et pour replacer le christianisme sur ses bases véritables. On se mit à faire la guerre à tout ce qui s'était illégitimement constitué pouvoir absolu dans l'ordre spirituel, et se faisait appeler *Maître* contre la formelle recommandation de Jésus. Les découvertes et les inventions qui furent faites en ce temps-là, l'art de l'imprimerie entre autres, vinrent seconder puissamment l'œuvre de la Réforme. — Par l'imprimerie, les Livres saints furent répandus tout aussitôt à moins de frais et bien plus rapidement ; l'on vit se multiplier des éditions, des traductions nouvelles de la Bible : alors, les adversaires de l'erreur et de la superstition purent se compter, se connaître; des contrées qui, par leur éloignement réciproque, vivaient précédemment comme étrangères les unes aux autres, purent se communiquer leurs souhaits et leurs vœux; ces voix auparavant isolées

qui demandaient qu'on dépouillât le christianisme de ses abus vinrent se réunir et se confondre en une voix forte et puissante qui retentit dans l'Europe entière. Le moment est bon pour agir; — la nuit est prête à finir, le jour s'approche; c'est aussi dans ce moment que vont paraître les hommes que le Seigneur a oints pour *porter de bonnes nouvelles à ceux qui sont abattus*, *pour annoncer aux captifs la liberté et aux prisonniers la délivrance.*

Luther a trouvé dans la bibliothèque d'un couvent d'Augustins un exemplaire de la Bible; il le médite, il y étudie le christianisme, le véritable christianisme; puis il compare ce qu'il a lu, ce qu'il vient d'apprendre, avec les doctrines et les enseignemens de l'Eglise, et alors il attaque l'Eglise; l'Evangile en main, il fait voir aux Papes, aux Rois, au monde entier, que l'Eglise a abandonné les voies célestes et ne suit plus que des voies humaines. — Mais laissons Luther faire son œuvre en Allemagne, laissons Zwingle combattre à Zurich et dans les villes voisines, les traditions et les autorités humaines en ce qui regarde la morale et la foi. — Voici nos bienfaiteurs, voici des hommes obscurs, sans autorité, sans crédit ni richesses, sans apparence et sans titre, qui veulent aussi nous éclairer, nous instruire; ce n'est pas en leur propre nom qu'ils s'avancent et qu'ils parlent, ils ne viennent point dire avec orgueil : On vous a trompés; c'est nous qui avons la vérité, croyez ce que nous croyons. Ils s'annoncent plus humblement; comme saint Paul aux Corinthiens, ils nous disent : *Nous venons vous parler comme à des personnes intelligentes, vous allez juger vous-mêmes de ce que nous dirons;* ce n'est

point cependant qu'ils en appellent à la seule raison pour faire justice des abus qui se sont introduits dans l'Eglise, ils en appellent encore et surtout à l'Evangile, à la Bible. — Pleins de religion, de courage et de zèle, armés de leur foi seule, mais de la foi la plus ferme et la plus pure, ce sont des hommes qui ont mis toute leur confiance en Dieu et ne s'appuient que sur le bras du Seigneur; ce sont des hommes qui ont subordonné toutes les choses de ce monde aux véritables intérêts de l'humanité. Une seule chose les préoccupe, l'amour de Jésus crucifié, l'ardent désir de remettre en honneur et de faire habiter dans les ames la Parole de Jésus; ils l'ont lue cette Parole, et ils ont comparé avec elle ce qu'on enseignait à nos pères dans cette ville, du haut de cette chaire; ils ne veulent pas qu'on les abuse plus long-temps; ils sont désireux de les voir participer avec eux à l'affranchissement de tout joug spirituel. — Et ces hommes si dévonés et si courageux, ces bienfaiteurs de notre patrie, vous les avez déjà nommés : c'est Farel avec Antoine Saulnier son compatriote, c'est Froment, c'est Viret, c'est Calvin.

Farel et Froment sont les premiers qui veulent briser les fers dont un despotisme humain tient parmi nous les esprits enchaînés; eux les premiers, ils veulent travailler à ramener notre Eglise au véritable but de son institution. Mais pour faire avancer une telle œuvre, que de difficultés, de traverses et de luttes il faudra soutenir! — *que chaînes et d'afflictions les attendent!* Ils sont à peine arrivés dans la ville qu'on s'informe de leur demeure, on les y poursuit, presque tout le peuple est

contre eux ; ils sont en opprobre et des objets de mépris; tous ceux qui les voient les insultent, ils ont à souffrir le rire des moqueurs. — On les maltraite, on les injurie, on les charge de coups, on veut les empoisonner; rien ne les effraie, ils ne craignent point *ceux qui peuvent ôter la vie du corps, ils ne craignent que ceux qui peuvent ôter la vie de l'ame;* ils en ont donné la preuve, leur vie même ne leur est point précieuse, pourvu qu'ils achèvent honorablement leur course. On les chasse de la ville; mais cela ne leur fait point encore perdre courage; ils reviendront, ils reviendront pour continuer le ministère qu'ils ont reçu du Seigneur Jésus et pour rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu : Conducteurs insensés et aveugles, il faut vous y attendre, ils reviendront pour renverser vos idoles : l'œuvre a été commencée, et des ministres comme Froment et Farel ne sauraient y renoncer. — Farel et ses disciples n'ont fait que passer parmi vous et votre terre est déjà toute ensemencée; maintenant qu'ils dorment ou qu'ils veillent la nuit et le jour, qu'ils soient avec vous de corps ou qu'ils n'y soient qu'en esprit, la semence germe, elle croît sans que vous sachiez comment, et bientôt elle aura produit des fruits de vie.

Mes Frères, les commencemens de la Réformation vous semblent bien faibles et méprisables; mais attendez, la fin sera belle. Dites seulement à ceux qui ont le cœur troublé de prendre courage. *Ne crains point, Jacob, quoique tu ne sois qu'un vermisseau, ni toi, Israël, malgré ta faiblesse; je t'aiderai, dit l'Eternel.*

Ministres de Jésus-Christ, persévérez, vous souffrirez

encore, mais vous règnerez, car telle est la volonté de notre Père céleste. La salle d'un maître d'école, la modeste habitation de Froment, a semblé jusqu'à cette heure bien suffisante pour contenir tous les amis de la Réforme; mais de jour en jour il s'y porte une plus grande foule, mais ce qui n'était d'abord que curiosité se change en une conviction salutaire; les esprits auparavant préoccupés et distraits écoutent; les mondains réfléchissent, les moqueurs deviennent sérieux, les superstitieux s'éclairent, les pécheurs endurcis se condamnent, les consciences abattues se relèvent, les affligés se consolent. *Eglise qui renais, élargis le lieu de ta tente, car tu vas te répandre à droite et à gauche;* le désir d'entendre prêcher la Parole s'augmente, il se propage de famille en famille; de toutes parts viennent des gens qui veulent connaître le mystère du royaume de Dieu; ce mystère qui leur était auparavant caché. Une année s'est à peine écoulée depuis que les Réformateurs sont entrés dans Genève, et il faut déjà que leurs prédications se fassent entendre en plein air, dans les rues de la ville. Le 1er de l'an 1533, le peuple s'est saisi de Froment, et il l'a porté jusque sur une de nos places publiques: *Venez*, lui a-t-il dit, *venez nous y prêcher la Parole de Dieu.* — La Parole de Dieu, voilà ce que réclame le peuple; le peuple en a déjà senti la puissante efficace; il a déjà goûté par cette Parole *combien le Seigneur est bon.* Ce peuple qu'on laissait vivre sans Christ, comme s'il eût été *étranger par rapport aux alliances et aux promesses*, il a compris qu'il n'est pas sans espérance et que c'est Jésus qui est sa paix; aussi désire-t-il avec

ardeur comme des enfans nouvellement nés qu'on lui donne le pur lait de la Parole, afin qu'il le fasse croître dans la grâce et dans la foi.

Ah! si vous désirez qu'on vous parle encore des mystères du royaume de Dieu, vos nouveaux pasteurs, qui comprennent et qui aiment ce pieux désir, vos nouveaux pasteurs, qui bénissent de si bon cœur le Dieu qui vient de leur ouvrir la porte au milieu de vous, vont satisfaire à cet empressement, vous les avez encouragés; vous *avez disposé leurs mains au combat* et *leurs doigts à la bataille*. Quoi que ce soit que vous leur demandiez maintenant, leur zèle et leur dévouement sauront bien vous le faire avoir. Et voyez combien, en peu de temps, ils vous ont fait gagner de place, amis de l'Evangile; vous n'aviez naguères encore pour vous réunir et prier qu'une chambre étroite, et maintenant ils vous font ouvrir des Eglises, ils vous prêchent la Parole de Dieu dans les mêmes temples où régnait leur adversaire. Et ne craignez pas de les voir défaillir dans leur zèle et abandonner la place à ceux qui viendront la réclamer au nom des hommes, tandis qu'eux l'ont prise et la gardent au nom de Dieu. Ne craignez rien, ils sauront conserver le bon dépôt et demeurer fermes dans la foi, telle qu'ils vous l'ont apprise. Nouveaux saint Pierre, ils sauront parler aux magistrats; ils sauront dire à ces magistrats qu'ils vénèrent, *qu'il vaut mieux encore obéir à Dieu qu'aux hommes*. — Quel reproche est-on venu leur faire? On est venu leur reprocher d'avoir sans une autorisation formelle établi leur culte dans une des Eglises de la ville. A ce reproche, Farel oppose la Parole de Dieu, il somme ou-

vertement ceux qui le censurent d'obéir à leurs propres convictions. « Magnifiques seigneurs, commandez des » choses justes, si vous voulez que les serviteurs de » Dieu vous obéissent ; après avoir reconnu depuis le » jour où la lumière de l'Evangile a paru dans cette cité » que tout ce qui ne pouvait pas se prouver par l'Ecri- » ture devait être retranché de la religion, rendez enfin » gloire à Dieu, et faites en magistrats chrétiens triom- » pher la vérité. »

Tout ce qui ne peut pas se prouver par les Ecritures, toute doctrine qui n'est pas clairement exprimée dans les Ecritures, doit être retranchée de la religion ; voilà le principe qui est devenu la base des travaux et des ensei- gnemens de nos Réformateurs, et qui les dirige dans les conférences et dans les disputes qu'ils soutiennent avec l'Eglise romaine. « Mes collègues et moi, disait Farel, » nous sommes prêts à subir la mort, si les prêtres » peuvent faire voir que dans nos prédications nous » avons avancé quelque chose de contraire aux saintes » Ecritures. » Mais désireux d'en finir avec les super- stitions et l'erreur, les ministres de la Réforme ont demandé une dispute publique et solennelle ; les ma- gistrats consentent à la laisser tenir, mais ils veulent qu'elle se fasse avec grand ordre, et grand appareil d'im- partialité. La trompette a donc fait le tour de la ville ; on a publié que nulle injure, nulle querelle ne se fît à personne, et que tout le monde, soit de la ville, soit du dehors, pût y venir et y disputer librement. Puis les Réformateurs Farel, Froment et Viret, et Jaques Bernard qui avait été l'un des plus ardens adversaires de la Ré-

forme, sont venus combattre les erreurs du papisme devant un immense concours de Genevois et d'étrangers; et ils l'ont fait avec tant de force et de succès qu'une multitude de personnes témoins de la conférence, et entre autres, deux des plus zélés défenseurs de l'Eglise romaine, se sont déclarés vaincus et ont passé dans les rangs des protestans. Mais le triomphe ne s'arrête point là, Farel et ses compagnons d'œuvre ont si bien prouvé que l'autorité de la Bible a été sacrifiée à des autorités humaines, qu'au mois d'août 1535, l'opinion générale s'étant prononcée en faveur de la Réforme, la messe fut abolie, les autels de la foi romaine furent enlevés, la Réformation fut proclamée dans la ville par un édit solennel. — C'est ainsi qu'au seizième siècle Dieu se servait encore, comme au temps des Apôtres, des choses les plus simples en apparence, pour combattre et pour terrasser celles qui semblaient les plus fortes. — A dater de ce moment, la Réformation fit de rapides progrès dans Genève; elle s'y établit, et s'y consolida de jour en jour davantage.

Ailleurs elle eut encore beaucoup à souffrir. — Dans un pays voisin du nôtre, en France, il fallut que les Réformés attendissent long-temps, avant d'y pouvoir servir en paix leur Seigneur selon leur conscience sous l'égide tutélaire des lois. — Là, pendant bien des années, il fallut que les protestans se rassemblassent de nuit seulement, ou dans des rochers, dans des lieux que les *regards seuls de l'Eternel pouvaient pénétrer*. « Quelquefois, dit » l'histoire, ils s'assemblaient en plein champ au nombre » de huit ou dix mille; le ministre montait sur une char-

» rétte ou sur des arbres amoncelés, le peuple se plaçait
» sous le vent pour mieux recueillir la Parole, et ensuite
» tous ensemble, hommes, femmes, enfans, entonnaient
» des Psaumes[1]; ». ces mêmes Psaumes, qu'avec la
grâce de Dieu, vous pouvez maintenant chanter en paix
dans vos maisons et dans vos temples. Mais pour rendre
un tel culte, il fallait veiller; aussi ceux qui avaient des
armes se tenaient à l'entour, la main sur l'épée, prêts
à sacrifier leur vie plutôt que leur foi.

Là, pendant long-temps, il suffit d'être protestant pour se voir fermer toutes les carrières publiques, interdire tous les emplois civils, pour être privé de toute existence légale.

Là enfin, fut ordonnée la démolition de tous les temples qui appartenaient aux Réformés, et on alla même jusqu'à enlever de force à des pères et mères leurs enfans pour les élever dans la religion romaine. — Excédés de tant d'outrages, abreuvés d'amertume et d'humiliations, que firent nos coreligionnaires dans ces jours de deuil et d'effroi? Fléchirent-ils honteusement le genou devant les vaines idoles qu'ils avaient maudites? Se rétractèrent-ils? Dissimulèrent-ils leur croyance? Se mirent-ils à confesser de bouche ce qu'ils détestaient dans le cœur? Non, *l'opprobre de Christ* avec la vérité, plutôt que la gloire et le repos de ce monde avec l'erreur et le mensonge; ils préférèrent quitter père, mère, champs, maison, famille, plutôt que de manquer à leur conscience; plus d'un demi-million de Français réformés s'empressa

[1] Michelet, Histoire moderne.

de quitter une patrie où on ne leur parlait plus que d'abjuration ou de supplices et de mort, et alla chercher son refuge dans des pays étrangers où ils purent célébrer sans crainte l'Eternel dans les assemblées du peuple. — Genève, tu leur ouvris tes portes, tu reçus avec empressement ces glorieux exilés qui t'apportaient avec leurs plaies à guérir et des cœurs à consoler, toutes les richesses de leur science et de leur foi, tous les trésors de leur industrie. Tu devins pour eux comme une patrie nouvelle; comme une terre de repos après les fatigues de la vie; leurs enfans furent tes enfans, leur postérité c'est ta famille. — Descendans de ces protestans courageux qui vinrent ici chercher le refuge, (et votre nombre est grand dans ce temple), que de choses vos cœurs doivent vous dire à cette heure; que vos cœurs doivent être émus en pensant à tous ces sacrifices que vos aïeux ont pu faire à la bonne cause, à leur Seigneur, à leur foi; que vous devez éprouver de confusion, alors que rapprochant votre christianisme du christianisme de vos ancêtres, vous comparez à leur zèle religieux, à leur foi vive, à leur courage héroïque, votre tiédeur!

Maintenant vous êtes lumière.

Maintenant *l'Eglise a quitté ses habits de deuil*; la gloire de l'Eternel s'est levée sur elle, la lumière est venue, les réformés peuvent en paix lire leur Bible et adorer le Dieu de leurs pères. — Autrefois nous étions

esclaves des hommes, maintenant nous ne sommes plus esclaves que de Dieu seul; plus de ces préceptes qui deviennent pernicieux par leur abus, n'étant fondés que sur des ordonnances et des doctrines humaines. *Nous sommes morts en Jésus-Christ à ces grossières instructions du monde;* plus d'autorités humaines en matière de morale et de foi, plus de joug sur les consciences. La Parole de Dieu n'est plus liée, la lumière n'est plus sous le boisseau, elle est sur le chandelier et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Maintenant la Bible n'est plus interdite aux fidèles comme un livre obscur et inintelligible, insuffisant pour conduire les hommes à la religion; la Bible n'est plus seulement pour les ecclésiastiques, elle est pour tous, pour le pauvre comme pour le riche, pour l'ignorant comme pour le savant, pour le serviteur comme pour le maître, pour le jeune homme comme pour le vieillard; tous peuvent, à l'exemple des Juifs de Bérée, confronter ce qu'on leur prêche et ce qu'on leur enseigne avec les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur a dit y est conforme.

Maintenant la Bible est, comme le voulaient nos Réformateurs, la seule règle légitime des croyances religieuses. Veut-on terminer les incertitudes, et décider toutes les disputes, il faut recourir à la Bible, qui seule est une autorité irrécusable. La base de toute connaissance et de toute foi en fait de doctrine chrétienne, c'est la Bible librement interprétée par notre conscience et par notre raison.

Ce principe admis, on ne saurait exiger du protestant qu'il pense aujourd'hui comme il pensait hier, il y a

quelque temps, ou comme pensaient il y a trois siècles les prédicateurs de la Réforme. Le droit qu'avaient Calvin, Farel et tant d'autres, de corriger les enseignemens de l'Eglise par les enseignemens de la Bible, nous l'avons comme eux ; nous pouvons comme eux rejeter ou adopter tel ou tel dogme selon qu'il nous paraît contraire ou conforme aux Ecritures ; se regarder comme lié par ce qu'ont dit Calvin et les autres Réformateurs, et ne plus examiner après eux, ce serait vouloir arrêter leur œuvre, se remettre sous le despotisme, retomber dans les mêmes tenèbres dont nous avons été délivrés ; ce serait mépriser ces recommandations du Sauveur : *Examinez avec soin les Ecritures. Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon. Que la Parole de Christ demeure en vous avec abondance.*

Mes Frères, nous l'avons montré, la négligence et l'oubli des Ecritures avaient amené le règne des ténèbres ; mais l'examen constant et assidu que chacun se mit à faire de la Bible depuis la Réformation ramena bientôt la lumière.

C'est par cette habitude d'examiner sans cesse que l'esprit humain reconquit une vie, une activité toute nouvelle, entra dans la route d'un développement progressif que rien ne saurait plus entraver. Ce fut dès les temps de la Réformation, qu'on vit le génie de l'industrie et des lettres prendre un libre et rapide essor ; et désormais, nous pouvons le dire, rien n'arrêtera plus l'homme dans ses conceptions et dans ses travaux, la superstition ne l'enchaînera plus à l'erreur comme aux temps des Copernic et des Galilée ; le génie peut parler maintenant, il peut vivre, il peut se mouvoir, il peut

publier ses découvertes, tout ce qu'il croit sage et utile. La Réformation a été l'un des plus puissans véhicules de la civilisation moderne. C'était à peine si auparavant le peuple avait les premières notions intellectuelles, les connaissances les plus simples et les plus nécessaires; beaucoup de choses que de nos jours on ne pourrait se dispenser d'apprendre, on les ignorait; il était très-ordinaire de rencontrer de nombreuses populations où très-peu de gens sussent lire. Que fit la Réforme? Partout où elle put s'établir, elle ouvrit des écoles, elle confia la jeunesse et l'enfance à de sages instituteurs; en certains endroits, l'on vit des pasteurs se charger eux-mêmes de ces utiles fonctions. — Pénétrés comme ils l'étaient de l'importance des Ecritures, et n'aspirant qu'à pouvoir mettre le peuple en état de les connaître, ils ne croyaient pas déroger à leur ministère en imitant ce qu'avaient fait Froment à Genève et Farel dans le gouvernement d'Aigle, en enseignant à lire aux enfans. — Sous le rapport politique, on peut encore le dire, la Réformation a procuré des avantages incalculables. Elle a donné de la force et de la sécurité aux divers états qui l'ont adoptée, en introduisant chez eux, à la place de cette hiérarchie ambitieuse dont les vœux étaient si souvent opposés aux vœux du peuple, un pouvoir spirituel qui n'aspirait point à diriger le pouvoir civil; en détachant les citoyens de toute influence étrangère pour les lier toujours davantage à leurs magistrats et à leurs princes naturels, en soustrayant les citoyens à la triste alternative où ils se trouvaient souvent, de choisir entre les souverains du pays qui comman-

daient une chose, et Rome qui en commandait une autre.

Mais ce que la Réformation, ce que l'examen de nos saints Livres ont surtout produit d'utile et d'avantageux, c'est une amélioration réelle dans les doctrines et dans les croyances religieuses qui dès lors se sont dégagées de tout alliage humain. Les Livres saints rentrés dans la circulation générale, lus et relus sans cesse, la doctrine et le culte devinrent de plus en plus conformes au bon sens et à la Parole de Dieu, capables de répondre aux exigences et aux besoins des génies les plus profonds et des siècles les plus éclairés. L'Ecriture-Sainte, devenue comme la pierre de touche à laquelle tous les dogmes durent être éprouvés, on eût bientôt banni du système religieux une infinité de vaines doctrines. Et, pour en donner un exemple, on eut bientôt reconnu que les absolutions des Prêtres, les satisfactions qu'imposait l'Eglise, n'étaient que des illusions, des chimères propres à entretenir et à fomenter le vice, et que, pour être sauvé, il fallait autre chose, il fallait sentir sa misère, s'en humilier sous la main puissante de Dieu, croire en Jésus qui est *notre Justice* et *notre Rédemption*, marcher selon l'Esprit et garder sa Parole, qu'il n'y avait pleine et entière indulgence, rémission universelle des péchés, que par Jésus-Christ.

— Et ce n'est pas seulement dans les pays qui ont embrassé la Réformation, que les heureux effets s'en sont fait sentir. L'Eglise Romaine elle-même a participé aux lumières du Protestantisme, et lui est redevable de beaucoup plus de bien qu'on ne pense. Cette Eglise, on ne peut s'empêcher de le reconnaître, est dans un

état moins triste qu'il y a trois siècles, et elle n'oserait certainement pas aujourd'hui faire beaucoup de choses qu'elle semblait autrefois pouvoir faire impunément. Ce n'est pas aujourd'hui que les Papes feraient annoncer en pleine rue et dans des cabarets, la vente à prix d'argent des Indulgences et du Salut des ames. Aujourd'hui le Saint-Siége a cessé d'être une ocasion de scandale comme il l'était avant la Réformation, et l'Eglise Romaine pourrait nous donner les noms de beaucoup de personnes qui l'ont illustrée et l'illustrent encore par leurs vertus évangéliques, par leurs vues libérales et vraiment chrétiennes. « On a souvent répété dans les » pays protestans, que la Réformation avait été utile à » l'Eglise Romaine, et cette observation n'est pas dé- » pourvue de vérité. En France, en Allemagne et dans » tous les pays où les deux communions se trouvent » en présence l'une de l'autre, l'exemple et la rivalité » de culte ont contribué à l'amélioration de toutes » deux. Chacune évite de donner à l'autre l'occasion de » la reprendre ou de l'accuser[1]. »

Mais s'il est un pays qui ait gagné par la Réformation, certainement c'est bien le nôtre, c'est Genève. Pour nous en convaincre, il faudrait pouvoir comparer en détail ce qu'était cette ville avant la Réformation, avec ce qu'elle est devenue depuis cette époque.

Genève catholique était comme tant d'autres villes plongée dans les ténèbres de la plus épaisse ignorance. C'était une ville d'ancienne fondation et agréablement

[1] M. de Sismondi.

située; mais sans illustration, sans renom dans les pays étrangers, et chez laquelle on ne comptait que bien peu d'hommes distingués et habiles, de fondations utiles, d'institutions pieuses et charitables; c'était une ville d'où l'on ne voyait rien sortir qui pût contribuer véritablement aux progrès des lettres et des sciences, à l'avancement du règne de Dieu. Mais Genève réformée, les choses changent de face, chacun des citoyens put bientôt se procurer et procurer à ses enfans une instruction saine et solide. Montesquieu a dit que les Genevois devraient bénir le jour de la naissance de Calvin et celui de son arrivée dans leurs murs. — Et en effet, cet habile Réformateur ne se donna point de repos qu'il n'eût fondé ce Collége et cette Académie qui ont jeté tant de lustre sur notre patrie, et en ont fait long-temps comme une vaste école où l'on se rendait des pays les plus éloignés pour y recevoir les enseignemens de la morale et de la science.

Genève catholique était un foyer de corruption; l'histoire nous y montre les vices et les désordres les plus honteux s'y donnant libre carrière, dans tous les rangs, dans tous les états, les Evêques et les Prêtres eux-mêmes s'y livrant aux débauches les plus scandaleuses : Genève réformée, les choses changent de face; les mœurs s'améliorent et s'épurent avec la doctrine et le culte. Ce ne fut pas de suite, il est vrai, que se put opérer ce renouvellement moral; long-temps il fallut combattre le vice et le libertinage; le vice et le libertinage eurent même à force d'intrigues et de basses menées des jours de succès; ils parvinrent même à faire

sortir de nos murs nos Réformateurs, Farel et Calvin: la voix de ces hommes était devenue importune, on ne pouvait plus supporter leurs reproches et leurs censures: mais cet odieux triomphe eut son terme; Calvin fut regretté, il fut sollicité de revenir; et Calvin rentra dans Genève, mais il y rentra portant dans son cœur les mêmes désirs, tout préoccupé, comme il l'était auparavant, de l'idée de mettre en œuvre les moyens les plus efficaces, pour arrêter, pour diminuer la dépravation des mœurs, pour rétablir l'ordre et les vertus évangéliques. C'est alors que Calvin rédigea et fit mettre en vigueur sa discipline et ses ordonnances ecclésiastiques; et grâce à ce nouvel ordre de choses, à cette nouvelle législation, l'on ne tarda pas à voir cesser les abus qui pervertissaient le caractère national et à voir régner dans Genève de bons exemples, des mœurs simples et austères.

Genève catholique avait bien ses franchises et ses priviléges; mais alors que les puissances voisines et ennemies de cette cité eurent réussi à en faire choisir les Evêques dans la maison de leurs princes et parmi leurs partisans les plus dévoués, et qu'elles eurent assez de richesses et de crédit pour séduire, Genève fut à deux doigts de sa perte, Genève fut incessamment agitée par la crainte de devenir la proie de ses ennemis: à chaque instant de nouveaux troubles, de nouvelles vexations, de nouvelles entreprises sur les droits du peuple; au sein de la paix, le peuple croyait voir toujours l'ennemi prêt à fondre sur lui; adversaires au-dehors, adversaires au-dedans, il semblait impossible que notre patrie pût encore long-temps résister à ces manœuvres perfides et

secrètes, à tant d'élémens de destruction, et qu'elle ne perdît pas bientôt sa liberté, son indépendance. Les citoyens avaient le sentiment de ce danger; les demandes réitérées et pressantes qu'ils adressèrent à leurs alliés pour réclamer secours et appui nous le montrent assez. *Sans votre aide et soudaine*, leur écrivirent-ils souvent, *nous sommes pauvres gens perdus*, *nous vous supplions donc de nous venir en aide incontinent*, *car grande nécessité le requiert*. Aussi, un historien qui ne saurait être soupçonné de partialité pour Genève, ne peut-il s'empêcher de voir le doigt de Dieu dans l'histoire et dans la conservation de cette cité: « On peut, dit-il, regarder comme » un miracle qu'une ville ruinée entièrement par ses » ennemis au-dehors et dévorée par l'armée de ses amis » au-dedans, ait non-seulement pu se soutenir, mais » encore s'agrandir [1]. »

Mais depuis la Réformation, depuis que la lumière de l'Eternel eut resplendi sur cette cité, comme cette cité fut plus heureuse! *Victoire fut souvent le nom de ses murs*, et *gloire celui de ses portes*. La Réformation fut le bouclier qui défendit Genève, l'épée qui la fit triompher, son refuge et sa haute retraite. La Réformation vint faire de Genève une ville dont toutes les parties furent bien liées entre elles; elle resserra de plus en plus les liens qui unissaient ce petit peuple contre l'oppresseur; elle lui donna une force, un patriotisme, une énergie sans pareille, elle en fit un peuple d'amis et de frères n'ayant qu'un cœur et qu'une ame, capable de tout pour sauver

[1] Leti.

la patrie et pour n'avoir plus à se soumettre qu'à un seul joug, au joug de Dieu. La Réformation vint faire de l'Eglise de Genève, une Eglise toute nationale, indépendante de toute influence et de tout chef étrangers; une Eglise dont on put dire : elle demeure dans la patrie et la patrie demeure en elle; une Eglise désireuse des libertés de la nation, se réjouissant de ses joies, s'attristant de ses inquiétudes et de ses peines, priant pour elle, prêchant pour elle obéissance et soumission, préparant la jeunesse à la servir et à l'aimer.

Oui, comparez ce qu'était notre patrie avant 1535 à ce qu'elle est ensuite devenue, et vous nous direz si la Réformation n'a pas opéré de bien grandes choses au milieu de nous. — Mais serait-ce assez d'avoir rappelé tant de bienfaits à notre souvenir, serait-ce assez de nous en entretenir quelquefois encore avec nos enfans dans notre famille? Non, mes Frères, tant et de si grandes faveurs nous imposent de grandes obligations. — Et d'abord, nous devons rendre de vives actions de grâces au Seigneur, le premier auteur de tous les biens dont la Réformation nous a fait jouir. Car, qu'était aux yeux de Dieu notre patrie, pour qu'il daignât se conduire ainsi avec elle, traiter avec elle une alliance où tout est si sagement réglé et qui fait toute notre sûreté? Etait-ce que nous surpassions en nombre les autres peuples? Nous étions, nous sommes encore au contraire entre tous le plus petit. — Mais c'est parce que l'Eternel nous aime, qu'il nous a retirés de la maison de servitude et nous a fait passer de la puissance des ténèbres dans le royaume de son Fils bien-aimé. C'est parce que l'Eternel a pris

les gens rusés dans leurs propres filets, a réduit à néant les projets les mieux concertés; c'est parce que l'Eternel a muni par un effet de son pouvoir glorieux les prédicateurs de la Réforme de toute la force nécessaire pour prêcher l'Evangile librement, pour souffrir tout patiemment et avec une constance accompagnée de joie, que la Réformation, une entreprise qui renversait toutes les idées reçues, tous les abus, toutes les superstitions, attaquait les intérêts et la position de tant de personnes, s'est établie et consolidée parmi nous. O Dieu, nous avons entendu souvent raconter les œuvres que tu as faites en faveur de nos pères dans les anciens temps; *ce n'est point leur bras qui leur a donné la victoire, c'est ton bras, c'est ton regard favorable, parce que tu te plaisais à les protéger*. Aussi nous te célébrons de toute notre ame, Eternel! nous bénissons ton nom, nous annoncerons chaque jour que tu es notre libérateur.

Mais après le Seigneur, des actions de grâces vous seront rendues, dignes ministres du Seigneur, vous dont le Seigneur s'est servi pour réformer notre Eglise. Farel et Calvin, vos noms chers à nos ancêtres ne peuvent plus s'effacer de nos cœurs. Nous nous souviendrons toujours de ce que vous avez fait pour la maison de notre Dieu et pour son culte. Oui, soyez bénis pour le bien que vous nous avez procuré, pour tous les sacrifices, tous les chagrins, tous les combats, toutes les peines auxquels vous vous êtes exposés pour nous. C'est vous qui avez travaillé, et c'est nous qui sommes entrés dans vos travaux. Ah! vous nous aimiez avec tendresse, nous le savons; nous le savons, vous vous seriez fait un plaisir

de nous donner non-seulement la connaissance de l'Evangile, mais aussi vos propres vies, parce que nous vous étions extrêmement chers.

Et vous aussi, soyez bénis de Dieu, Confédérés et amis, fidèles alliés; vous qui avez jeté dans notre patrie les premiers germes de la Réformation; vous qui avez aidé nos ancêtres dans les jours difficiles de vos sages conseils, qui les avez relevés, soutenus, consolés dans leur détresse; vous qui avez *renforcé les barres de nos murs*. Ah! sans doute qu'alors que nos pères célébrèrent leur Jubilé, leurs cœurs s'élevèrent au Ciel pour vous bénir et que ce fut émus d'une bien vive reconnaissance qu'ils firent entendre dans cette Eglise le nom de Berne, ce nom si cher aux Réformés Genevois. — Oui, nos pères vous ont béni, et nous aussi nous vous bénirons; nous nous souviendrons toujours de l'alliance que vous fîtes avec Genève, de cette alliance qui permit aux Réformateurs de venir dans notre patrie et d'y prêcher le pur Evangile.

Mais ce n'est point assez d'être reconnaissans envers ceux qui nous ont procuré des priviléges et des biens aussi précieux; il faut encore conserver ces priviléges et ces biens, faire attention que personne ne nous les ravisse; il faut que nous restions toujours fermes sur le *fondement qui a été posé. Vous avez été rachetés à un grand prix, ne vous rendez pas esclaves des hommes*, je veux parler de ces hommes inconséquens qui éteignent l'esprit de la Réforme et n'ont de protestant que le nom. Je veux parler de ces hommes qui, après avoir demandé et exercé pour eux les droits de la pensée et du juge-

ment particulier, les refusent à leurs frères, anathématisent et réprouvent comme ennemis de la Croix ceux qui ne pensent pas et ne croient pas en tout point comme eux, ne veulent pas souscrire à des explications et à des symbôles humains. — Délivrés de la servitude, ne vous laissez pas remettre sous le joug, ni imposer les croyances et les confessions de foi de personne, ni dicter par personne ce qu'il faut croire; ne vous laissez pas assujettir à des gens faibles, et sujets à l'erreur comme vous, n'insultez pas à vos Réformateurs en faisant d'eux ce qu'ils n'ont jamais demandé, ni permis, des maîtres et des chefs infaillibles. « Je ne suis, » disait l'un des plus illustres d'entre eux, « je ne suis ni ne veux être » le maître de personne, je n'ai été crucifié pour per- » sonne, je ne veux pas qu'on se serve de mon nom. » Qui suis-je, moi, vil amas de poussière destiné à servir » de pâture aux vers, pour souffrir qu'on donne mon » nom aux élus du Christ? »

Vous ne devez pas seulement, mes Frères, conserver ces priviléges et ces biens de toutes vos forces, vous devez travailler encore à les répandre, vous devez faire pour vos frères ce qu'on a fait pour vous. *Dieu qui a dit autrefois que la lumière sortît des ténèbres, a répandu sa lumière dans nos cœurs, afin que nous éclairions à notre tour les hommes, par la connaissance de la gloire de Dieu.* Et seriez-vous de vrais disciples de la Réformation, si vous n'aviez pas dans le cœur ce désir, cette sollicitude chrétienne, si vous ne vouliez pas faire une seule démarche, un seul effort, le plus léger sacrifice de temps ou d'argent pour procurer la Bible à ceux qui ne l'ont pas

encore ; si vous ne vous associez pas de toute votre ame aux travaux de ces sociétés religieuses, dont le but unique est de continuer le grand œuvre de la Réforme, en répandant sur tous les pays de la terre la Parole évangélique ?

Mais ce n'est point assez de travailler à conserver et à répandre de plus en plus les bienfaits de la Réformation ; il faut encore montrer l'efficace de cette Réformation dans notre vie et dans nos mœurs. — Ah, mes Frères ! je vous le demande, si l'un des pieux ministres qui ont fondé cette Eglise au seizième siècle pouvait nous adresser la Parole à cette heure ; si la voix puissante de Farel pouvait se faire entendre encore aujourd'hui dans ce temple où elle retentit si souvent, et où elle amena tant d'ames captives à la volonté de Jésus ; que nous dirait Farel ? Croyez-vous qu'il nous féliciterait sur la manière dont nous avons compris ses intentions et son œuvre, les grands principes de la Réformation ? Croyez-vous qu'il approuverait l'esprit qui règne au milieu de nous, notre esprit de mollesse, de tiédeur, d'indifférence, lui dont les mœurs étaient si rigides et austères, la piété si sincère et si vive, lui qui voulait qu'on fermât les portes du temple aux impudiques, aux usuriers, aux ivrognes, aux joueurs, à quiconque parlait mal contre le Seigneur et contre la morale publique, osait de sa bouche attaquer le Ciel, à quiconque profanait le jour du dimanche, aux dissipateurs, aux hommes querelleurs et emportés, aux amis du luxe et des mondanités, aux calomniateurs, aux enfans indociles et rebelles ? Croyez-vous, qu'assistant à ce Jubilé, son cœur n'aurait que de la joie, n'éprouverait que de douces émotions ? Croyez-

vous que se joignant à la foule qui remplit aujourd'hui cette Eglise, il vous dirait : Réformés Genevois, cela va bien; cela va bien, bons et fidèles disciples, vous avez honorablement continué nos travaux; *reposez-vous et vous réjouissez*, vous avez atteint le but. Non, mes Frères, il vous tiendrait un autre langage, il vous parlerait encore de réforme, de la réforme de vos sentimens et de votre vaine manière de vivre; il vous dirait ce que saint Paul disait aux Ephésiens : *Autrefois vous étiez ténèbres, maintenant vous êtes lumière; marchez donc comme des enfans de lumière.*

Vous vous vantez d'avoir un culte plus simple et plus pur; mais à quoi bon, si vous n'en profitez pas, si vous n'y assistez que rarement, de loin en loin, si pour le moindre prétexte, pour le plus léger motif, par malaise, par ennui, vous croyez pouvoir vous dispenser d'y venir.

Vous vous vantez d'avoir la liberté, la pleine et entière liberté d'examiner la Bible; mais à quoi bon, si vous ne l'examinez pas ou si vous ne la lisez et ne l'examinez que de loin en loin et à de rares époques, si vos préjugés sont pour vous d'assez fortes preuves, si les enseignemens que vous reçûtes dans votre instruction religieuse vous suffisent, si les croyances et les opinions de vos pères sont pour vous des oracles infaillibles.

Vous vous vantez d'appartenir à la Réforme; mais à quoi bon, si vous n'avez pas des sentimens plus élevés, des mœurs plus pures que ceux qui sont en dehors de l'Eglise réformée, si vous refusez toujours de vous conduire selon la loi. Jésus n'a pas dit qu'il faudrait s'appeler de telle ou telle manière pour avoir part au salut,

que ce qui déterminerait le salut, ce serait telle ou telle dénomination religieuse ; Jésus n'a pas dit que ce serait l'Eglise Romaine ou l'Eglise Réformée, le nom de catholique ou celui de protestant, qui ferait notre bonheur et notre gloire dans le ciel. Ce sera la régénération, ce sera la foi, ce seront les œuvres conséquence de la foi. Jésus a dit si *quelqu'un ne naît de nouveau, il ne pourra pas entrer dans le royaume de Dieu. Sans la sanctification, personne ne verra le Seigneur. Heureux ceux qui ont le cœur pur, ils verront Dieu.*

Aussi Viret écrivait-il à l'église de Payerne : « *Vous* » *qui avez été les premiers à qui Dieu ait fait la grâce de* » *vous inspirer à recevoir cette lumière divine, prenez garde* » *qu'on ne puisse pas dire de vous à bon droit ce qui est écrit* » *dans l'Evangile : Les premiers seront les derniers.* »

Oui, prenez garde, vous qui vous glorifiez tant de l'œuvre de la Réforme et qui en faites l'objet de vos fêtes et de vos joies ; prenez garde qu'on ne puisse un jour vous dire : Vous étiez les premiers, vous êtes devenus les derniers. La couronne est tombée de dessus vos têtes, parce que vous avez péché, parce que connaissant la Bible et ses enseignemens, le Christ et ses bienfaits, vous avez agi, vous avez vécu comme s'ils vous eussent été étrangers, comme si le Christ n'avait jamais eu plus d'amour pour vous que vous n'en avez à cette heure pour lui.

Si donc nous voulons, mes Frères, que la Réformation soit vraiment complète et utile, si nous voulons pouvoir nous en réjouir et nous en glorifier, réformons nos sentimens et notre vie. Et, à cet égard, il y

a bien de l'ouvrage à faire. Que de reproches mérités ne vous a-t-on pas adressés souvent du haut de cette chaire dont vous n'avez point tenu compte! Que de devoirs et d'obligations oubliées! Que de sépulcres blanchis, que de coupes qui ne sont encore nettoyées qu'au dehors!

Et pour entrer dans quelques détails : — Ne devriez-vous pas réformer la manière dont vous rendez votre culte à Dieu? Et ne dites pas : Qu'y a-t-il à faire? vous qui n'y venez le plus souvent qu'avec un cœur dissipé, un esprit distrait, vous qui n'en faites qu'une chose accessoire dont on peut se dispenser sans qu'il en résulte ni bien ni mal, vous à qui peu importe d'arriver tard au temple, vous qui vous y fatiguez bien plus vite que vous ne vous fatigueriez à une représentation théâtrale, vous qui n'avez pas craint de troubler souvent le culte en le quittant au milieu des prières, avant d'avoir reçu la bénédiction; et pourquoi? parce que l'heure avait sonné et que vous croyiez avoir suffisamment rempli vos devoirs envers le Seigneur en lui donnant une heure, tout juste une heure.

Ne devriez-vous pas réformer la manière dont vous dirigez vos ouvriers, vos serviteurs, ceux qui travaillent sous vos yeux et pour vous, vous qui leur commandez tant de choses défendues par la loi de Dieu, vous qui leur avez refusé si souvent ce jour de repos que le Seigneur leur donne et n'avez pas craint pour servir un peu vos intérêts de leur faire violer les commandemens du Seigneur, en les obligeant à travailler dans vos maisons et dans vos ateliers le jour du Seigneur, à l'heure du culte?

Et vous qui vous conduisez le dimanche, comme si le dimanche n'était fait que pour se promener, pour s'amuser, se divertir ?

Et vous, pères et mères, qui traitez avec tant d'insouciance et de légèreté la chose la plus nécessaire, l'instruction religieuse de vos enfans; vous qu'on n'entend presque jamais prononcer dans vos maisons le nom de Jésus, de ce Jésus par qui seul vous pouvez être sauvés ?

Et vous, hommes orgueilleux et égoïstes, qui semblez dire dans vos cœurs : *Il n'y a que moi, et les autres ne sont rien*, hommes intéressés et avares, qui êtes encore plus avides de gain que de sagesse ?

Et vous, frères et sœurs, maris et femmes, qui vivez dans la discorde? Et vous, jeunes gens, qui vous élevez au-dessus des vieillards par votre présomption, votre orgueil, vous rebellez contre les représentations et les avis les plus sages, contre tout joug, toute autorité ? Et nous tous, qui vivons bien plus encore selon les passions de notre cœur que selon la volonté de notre Dieu, ne devrions-nous pas réformer notre vie ? — Mes Frères, il est un endroit de la Bible dont la lecture m'a frappé et que je veux aujourd'hui rappeler à votre mémoire. Le roi Josias ayant retrouvé le Livre de la loi, se fit lire ce qui y était contenu, puis il déchira ses habits; et, accompagné de tous les anciens de Juda et de Jérusalem, des sacrificateurs, des prophètes et de tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, il monta à la maison de l'Eternel, et là il relut le Livre de l'alliance, puis il prit l'engagement avec tout le peuple de remettre en vigueur les ordonnances de ce livre. Après cela, le roi

fit emporter et brûler hors de Jérusalem tout ce qui avait pu servir à l'idolâtrie, il détruisit les lieux de débauche, il fit disparaître les dieux de boue et toutes les choses abominables qui se voyaient dans Jérusalem et dans le pays de Juda. — Nous aussi, mes Frères, nous avions perdu le Livre de la loi, mais, grâce à nos Réformateurs, nous l'avons retrouvé, nous l'avons lu, nous savons ce qu'il contient, ce qu'il promet, ce dont il menace; voulons-nous le savoir et ne rien faire? Ah! ne vaut-il pas bien mieux imiter le pieux Josias et les Israélites, s'humilier profondément devant l'Eternel, confessant tout ce qu'il y a d'opprobre et de misère dans notre ame, de peur que l'Eternel, lassé de solliciter, d'exhorter, de représenter toujours inutilement son empire et ses droits, ne change en malédictions les bénédictions dont il nous a fait jouir; ne vaut-il pas mieux s'humilier sans attendre que l'Eternel fasse avancer plus près de nous, fasse entrer chez nous la mortalité *qui ravage en plein midi*, le fléau destructeur qui depuis long-temps nous menace? En nous rattachant de tout notre cœur à Dieu, nous aurons au moins, quoi qu'il arrive, un protecteur, un appui.

Magistrats et conducteurs de ce peuple, vous avez retrouvé la Bible, vous l'avez lue, et, vous le savez, ce qu'elle contient vous condamne, car nous avons tous péché; rattachez-vous donc au Seigneur et priez-le avec instance pour qu'il vous fortifie et vous aide. Puis engagez-vous comme Josias à remettre de plus en plus en vigueur les ordonnances de ce livre. Que la nation puisse toujours s'animer de votre zèle, et que voyant vos bonnes œuvres, votre respect et votre amour pour la religion

de nos pères, vos efforts pour la réforme et pour le maintien des mœurs, elle puisse glorifier le Seigneur qui a mis au-dessus d'elle pour la gouverner et pour la conduire des hommes qui sont vraiment *selon le cœur de Dieu.*

Conducteurs de cette Eglise, nous avons retrouvé la Bible, nous l'avons lue; et nous le savons, ce qu'elle contient nous condamne, car nous aussi, nous avons tous péché. Prions donc le Seigneur, et prions-le avec instance pour qu'il nous aide et nous soulage dans nos faiblesses, en sorte que nous devenions entre ses mains des instrumens aussi bénis pour le salut des hommes que le furent les conducteurs de l'Eglise de Genève au temps de la Réformation. — Pasteurs de ce troupeau, on a les yeux sur nous, on nous épie, on nous surveille, nous avons une tâche difficile à remplir, nous sommes environnés de nombreux adversaires; bien souvent on a mal parlé de nous, on nous a décriés, l'on a faussé, perverti nos intentions, l'on a défiguré nos croyances: ne nous décourageons point, continuons à veiller sur nous-mêmes et sur les ames qui ont été remises à nos soins; redoublons d'efforts pour faire de cette Eglise que nos Réformateurs nous ont léguée, une Eglise pure et sans tache qui puisse être présentée au Seigneur au jour de son avènement; travaillons à détromper par notre zèle, par notre tolérance et notre dévouement ceux qui ont conçu sur nous de fâcheuses préventions; puis, qu'on nous fasse encore la guerre, qu'on nous juge et nous condamne encore; nous supporterons, nous surmonterons le mal par le bien, nous nous dirons, pour nous con-

soler, ce que se disait saint Paul : *Pour moi, peu m'importe d'être jugé par un tribunal humain, j'ai ma conscience, j'ai mon Dieu qui me juge.*

Citoyens de tout âge, de toute condition, vous tous aussi, vous avez retrouvé la Bible ; mais vous n'en avez guères profité, vous l'avez laissée souvent oisive et infructueuse ; rachetez le temps, mettez désormais votre gloire et vos soins à montrer à ceux qui vous entourent qu'il n'y a pas de meilleurs citoyens, de meilleurs pères, de meilleurs fils, de meilleurs maîtres et de meilleurs serviteurs, que les maîtres et les serviteurs, les pères et les mères, les enfans et les citoyens protestans. — Puisque Jésus-Christ a dit : *C'est à ceci que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres*, faisons voir qu'il n'y a pas de meilleurs disciples de Jésus, de chrétiens plus charitables, que les chrétiens protestans ; autant qu'il dépend de nous, vivons en paix les uns avec les autres, efforçons-nous chacun dans notre sphère d'activité, et de toutes nos forces, de faire vite arriver ce jour, où des parens, des concitoyens, des chrétiens, ne se troubleront plus les uns les autres par des disputes ; où il n'y aura plus de cultes divisés, plus de temples séparés, plus d'adorateurs désunis ; où, bannissant les noms qui nous divisent, nous ne nous nommerons plus que du nom de Jésus-Christ, nous travaillerons tous également et dans une sainte harmonie, comme si nous n'étions qu'un, à la gloire de notre patrie, à l'avancement et aux progrès de l'œuvre de Dieu. Eh ! pourquoi resterions-nous plus longtemps divisés ? Notre Sauveur est le prince de la concorde

et de la paix ; nous tous qui nous disons ses disciples, montrons-nous donc animés de son esprit, donnons-nous les uns aux autres une main de bonne intelligence et d'affection fraternelle, rangeons-nous sous le même étendard, déposons sur le même autel, sur l'autel de la Religion et de la Patrie ce qu'il peut y avoir de pénible dans nos souvenirs du passé, nos sentimens haineux, nos rancunes, tout ce qu'il y a dans nos cœurs de contraire à la charité.

Voilà, mes Frères, comment et avec quelles dispositions d'esprit il faut célèbrer ce Jubilé : c'est en prenant ces bonnes résolutions et en s'efforçant d'y demeurer fidèles. C'est en consacrant à Dieu tous les sentimens de notre cœur, toutes les actions de notre vie. C'est en rattachant à ce jour de salutaires pensées, une vie nouvelle et toute chrétienne. Que ce soit là, mes Frères, le mémorial de la fête de notre Réformation.

O notre Dieu, Dieu de nos pères, Dieu de notre salut ! Toi qui nous as déjà fait sentir si souvent les effets de ta bienveillance, ne laisse pas ton œuvre imparfaite, achève ce que tu as commencé en notre faveur ; fais entrer dès ce jour-ci la sagesse dans nos cœurs et la véritable science dans notre ame. Répands sur nous et sur tous ces frères en Jésus-Christ, qui ont momentanément quitté leur patrie pour venir dans nos temples te bénir et te prier avec nous, répands sur cette Eglise, sur toute l'Eglise chrétienne, sur tous les hommes, ton Esprit de force et de régénération. Que ce jour soit un jour dont chacun de nous aime à conserver la mémoire. Que ce soit une journée dont on puisse dire : *l'Eternel l'a faite, et il l'a bénie*. Amen.

SERVICE D'ACTIONS DE GRACES.

DIMANCHE 23 AOUT 1835.

SERVICE D'ACTIONS DE GRACES

LU DANS TOUS LES TEMPLES LE DIMANCHE 23 AOUT,

A TROIS HEURES.

PRIONS DIEU :

O notre Dieu ! nous nous rassemblons encore une fois pour te bénir, et pour te consacrer la fin de cette mémorable journée. Tu épuisas jadis sur ce petit troupeau tes plus tendres et tes plus puissantes compassions : ta Parole, qui demeure éternellement, nous fut rapportée de par tes ordres, et nous entendîmes cette voix de grâce : Je ne vous donne plus le nom de serviteurs, parce que l'esclave ne sait ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai instruits de tout ce que j'ai appris de mon Père. Tu nous dis : Ne crains point, je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi. J'aurai les yeux sur ma maison, je serai pour elle comme un soleil brillant après l'orage. Et voilà, toutes ces choses tu nous les fis, tu nous les

accomplis merveilleusement. Ah! célébrez l'Eternel, annoncez aux peuples ses hauts-faits, rappelez à leur souvenir que son nom est un asile assuré.

Mais serait-ce assez pour nous de te louer, notre Libérateur? Tes bienfaits multipliés ne nous imposent-ils rien? Cette bienheureuse Réformation n'est-elle pas une grande dette sur nos têtes? Nous venons sous tes yeux repasser tes ordonnances et nos obligations, ô notre Dieu! accompagne ta Parole dans nos cœurs, et rends-la féconde pour cette vie et pour l'éternité, afin que nous vivions désormais dans la foi au Fils de Dieu qui nous a aimés, et qui s'est livré lui-même pour nous.

Amen.

Ici l'on a chanté le Psaume CL, ✝ 1, 3.

EXHORTATION SCRIPTURAIRE.

CHRÉTIENS, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Vous avez été appelés à la liberté; mais prenez bien garde que cette liberté ne vous soit une occasion de vivre selon la chair. A quoi sert de renverser les idoles, si l'on adore ses propres voies? il nous aurait été plus avantageux de n'avoir jamais connu le chemin de la justice, que de nous détourner, après l'avoir connu, du saint commandement qui nous avait été donné. Le ser-

viteur qui aura connu la volonté de son maître et qui ne l'aura pas faite, sera battu de plus de coups que celui qui ne l'a pas faite parce qu'il l'ignorait. Qu'une crainte religieuse se mêle donc à la joie de nos fêtes, car la louange de Dieu n'est belle que dans la bouche des hommes droits. Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi ou qui la savent, mais ceux qui la pratiquent, qui seront justifiés.

Le but de cette Réformation, dont nous venons de célébrer le Jubilé, est de faire revivre dans l'Eglise du Seigneur la foi et la sainteté primitives. Le Réformé véritable est celui qui, par une conviction vivante et réfléchie, regénère son cœur, ses sentimens et sa vie. Un tel homme ne criera point, ne contestera point, n'élèvera point sa voix dans les carrefours, mais il portera les fruits de sa croyance. Rien ne contribua tant aux succès de l'Evangile comme les mœurs de ceux qui le prêchaient : leur patience, leur humilité, leur détachement d'eux-mêmes, leur désir ardent de faire du bien à tous. Pour l'honneur de ce bon Sauveur qui nous a fait tant de bien, disait Farel, cheminons de telle sorte que nous servions à la gloire de Dieu et de sa sainte doctrine.

Vous donc qui condamnez les autres par ce nom de Réformés, vous êtes inexcusables, si vous faites les choses mêmes que vous condamnez. Vous qui faites gloire d'être à Dieu, qui connaissez sa volonté, et qui savez discerner ce qui y est contraire, étant instruits par la loi ; vous, dis-je, qui enseignez les autres, si vous ne vous enseignez pas vous-mêmes, ne voyez-vous pas que vous déshonorez Dieu ? Ah ! ne vous reposez pas sur

des paroles trompeuses, disant : c'est ici le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel ! mais réformez vos mœurs et changez de conduite, car on exigera beaucoup de celui à qui on aura beaucoup donné ; plus on aura confié à quelqu'un, plus on lui redemandera.

La doctrine chrétienne n'est pas une affaire de lèvres, mais de vie. Ne laissons donc pas oisive et infructueuse la connaissance que nous avons de notre Seigneur Jésus-Christ. Joignons à notre foi la vertu, à la vertu la science, à la science la tempérance, à la tempérance la patience, à la patience la piété, et à la piété l'amour de nos frères. Nous serons ses amis, si nous faisons ce qu'il nous commande.

Souvenons-nous avant toutes choses que les divisions, les provocations et les haines religieuses doivent être à jamais bannies d'une église régénérée ; qu'au milieu de toutes les lumières qui nous inondent, le support et la bienveillance pour tous doivent être notre marque et notre sceau, et qu'une intolérance méprisante ou farouche sera devant le Dieu de bonté la plus grave des erreurs et la plus criminelle des hérésies. Ainsi, quand d'autres nous haïraient, nous devons les aimer ; quand ils nous maudiraient, nous devons les bénir. Si vous avez un zèle amer et un esprit de contention, ne vous glorifiez pas, car ce n'est pas là la sagesse d'en haut. Partout où ce faux zèle se trouve, là règnent le trouble et toutes sortes de maux. Mais, pour la sagesse qui vient d'en haut, elle est premièrement pure, puis paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits. Or, le fruit de la justice se sème dans la paix.

Ainsi, Concitoyens et Frères! pendant que dure ce jour qui s'appelle aujourd'hui, n'endurcissez point vos cœurs. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière. Vous êtes la race choisie, le peuple que Dieu s'est acquis; annoncez donc les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Retenez constamment la profession de votre espérance, et tenez ferme ce que vous avez, de peur qu'on ne vous enlève votre couronne. Ah! Genève, notre bien-aimée, si tu avais profité de cette fête! si tu avais reconnu, du moins dans ce jour qui t'est donné, les choses qui appartiennent à ta paix! O Dieu, que ton règne vienne!

PRIONS DIEU :

Dieu tout-puissant, qui étais, qui es et qui seras! la tâche éternelle de toutes les créatures est de te bénir. Nous te bénissons encore de ce que l'Orient d'en haut est venu nous visiter, de ce que tu as planté au milieu de nous, par la main des Réformateurs, cet arbre de vie dont les feuilles sont pour la guérison des nations. O mon Dieu, tu nous as beaucoup donné, donne-nous plus encore : mets-nous au cœur cet Evangile qui fait vivre les peuples. Donne-nous d'être sa gloire, comme il fut la nôtre, et continue à faire de Genève un foyer de ta Parole et une pépinière pour tes Eglises.

Grand Dieu! étends ton bras et parle de nouveau, pour que tous les bouts de la terre se tournent vers toi, et que toute chair voie ton salut. Donne à ton Evangile

un libre cours, abats lès obstacles, dissipe les préjugés, épure sa lumière de tout alliage d'homme, et que ceux qui la reçoivent, la reçoivent dans des cœurs bien disposés. Déjà nous avons vu tes anges voler par le milieu du Ciel, portant l'Evangile éternel à toutes nations, à toutes tribus et à toutes langues : lève-toi toi-même, ô Dieu! plaide ta propre cause, et que les ennemis de ta vérité, à l'ouïe de sa voix réjouissante, deviennent, comme Saul, ses amis et ses défenseurs. Ah! donne aux incrédules le temps de se convertir, et aux pécheurs les moyens de s'amender. Fortifie ceux qui chancellent. Fais à ceux qui croient la grâce de persévérer, et de croître dans la sanctification. Réforme, non-seulement ton Eglise, mais le monde, le monde entier, qui languit et périt faute de foi.

Dieu de paix, unis dans la charité toute l'Eglise de Christ, calme les agitations, tance les tempêtes, et que la multitude de tous ceux qui croient ne soit qu'un cœur et qu'une ame. Oh! quand viendra ce jour où tu rassembleras tes élus des quatre vents, où il n'y aura plus d'anathêmes, où tes serviteurs verront ta face et n'auront plus de nuit, parce que ta gloire les éclairera et que l'Agneau sera leur flambeau? Eclaire-nous dès à présent; pare ton Eglise d'une robe éclatante et pure, en attendant la venue de l'Epoux, et que bientôt l'on puisse dire : C'est maintenant qu'est venu le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ!

Fais de ce beau jour, que tu nous as donné de voir, un jour de consolation pour les affligés, un jour de richesse pour les pauvres, un jour de rapprochement et

de bonheur pour tous. Exauce tous les vœux qu'il a fait monter vers toi, et ajoute aux grâces que nous t'avons demandées, ce que tu sais mieux que nous-mêmes nous être bon.

Louange, gloire, actions de grâces, puissance, force, obéissance, soient à notre Dieu, aux siècles des siècles ! Amen.

Ici l'on a chanté le Psaume cxvi, ✝ 7, 8, 11, *après quoi le Ministre a donné la bénédiction.*



TABLE DES MATIÈRES.

(LITURGIES ET SERMONS).

JUBILÉ

DE LA RÉFORMATION

DE GENÈVE.

AOÛT 1835.

HISTORIQUE ET CONFÉRENCES.

Genève,

DE L'IMPRIMERIE CH. GRUAZ, RUE DU PUITS-SAINT-PIERRE.

1835.

I

RÉCIT DU JUBILÉ.

Le Récit du Jubilé a été rédigé en vue des lecteurs genevois plus encore qu'en vue des lecteurs étrangers ; on ne s'étonnera point en conséquence d'y rencontrer une foule de détails locaux qui doivent intéresser les premiers, mais qui ne peuvent guère intéresser qu'eux. Au reste, plusieurs de ces détails ont été renvoyés aux *Notes et Pièces justificatives*.

RÉCIT

DES PRINCIPALES CIRCONSTANCES

QUI ONT SIGNALÉ LA CÉLÉBRATION DU 3e JUBILÉ

de la Réformation de Genève,

EN L'AN 1835.



C'est un grand, c'est un beau spectacle que celui d'une nation tout entière se levant comme un seul homme à l'appel de la religion, pour rendre grâces à l'Eternel et célébrer dans ses fêtes tous les biens qu'il lui a donnés ; c'est une chose rare que ce bruit de tout un peuple, où l'on ne reconnaît ni un bruit de guerre, ni un bruit de dissipation, ni un bruit d'épouvantement, mais qui se compose des accens unanimes et mille fois répétés de la paix, de la reconnaissance et de la joie religieuse ; c'est une douce tâche que d'avoir à retracer des émotions aussi pures, et quoique l'historien soit infailliblement condamné à demeurer au-dessous du sujet, on lui saura gré de ne se point laisser arrêter par

une telle certitude. Il racontera les faits simplement et sans prétention, tels que tous les ont vus; il dira qu'un petit peuple, le peuple de l'ancienne Genève, se souvenant de quoi et par quoi il a vécu jusqu'à ce jour, a témoigné de sa vive gratitude envers *Celui qui est en haut*, par une joie qu'aucun désordre n'a troublée, par une vaste manifestation religieuse où n'a pu se découvrir aucune trace de fanatisme, par un hommage spontané aux grands principes de la tolérance qui sont ceux du vrai protestantisme : il se réjouira que dans un si beau moment sa patrie ait été honorée par la présence de tant de frères accourus de l'étranger, messagers de bonnes nouvelles et de paroles affectueuses : puis il bénira de nouveau l'Auteur de toute grâce excellente qui lui a permis de voir ces belles journées où l'esprit de Christ a si visiblement soufflé sur son Eglise. Puisse ce simple récit entretenir dans nos cœurs le feu de la piété et du patriotisme, et se transmettant à nos enfans, leur inspirer un amour toujours plus ardent pour Dieu, pour Christ leur Sauveur, pour la Bible que la Réformation leur a rendue, pour Genève enfin leur patrie, où leurs ancêtres ont conquis la liberté!

On l'a répété trop souvent pour qu'il soit nécessaire d'y insister, Genève doit à la Réformation tout ce qu'elle a été, tout ce qu'elle peut être encore; son indépendance et ses institutions, ses hommes et ses lois, son caractère national et ses monumens, tout chez elle dérive

comme d'une source abondante de cette grande et heureuse révolution qui, en 1835, changea pour toujours l'état religieux de cette faible cité. Trois siècles dès lors lui ont été accordés par la Providence et chacun de ces siècles, témoin de mille événemens nouveaux et de mille chances variées, a constamment réflété chez elle la grande image de la Réforme, imposant sans relâche de plus nombreux motifs de reconnaissance aux heureux citoyens doués du privilége d'en savourer les bienfaits.

Le premier siècle fut pour Genève réformée une ère d'inquiétudes et de combats, de luttes et de victoires, une ère de courage, une de ces époques décisives où Dieu soutenant ceux qu'il aime leur accorde de conquérir l'indépendance pour la foi et pour la patrie : que d'attaques ont été pendant ce mémorable siècle dirigées du dehors et sans cesse renouvelées contre cette indépendance! que de convulsions intestines, que d'alarmes chaque année et presque chaque jour! Mais aussi que de glorieuses alliances, que d'hommes illustres conquis sur l'étranger, que de marques précieuses de confiance honorèrent Genève en lui assignant malgré sa petitesse un rang parmi les nations! L'année 1635 trouva, il est vrai, la liberté de Genève suffisamment assurée; mais comme après la tempête les flots restent toujours agités, les esprits étaient assez éloignés de pouvoir se livrer en toute sécurité aux pensées et aux travaux que la paix inspire seule : trop récent était le souvenir des dangers que l'on avait courus et surtout de cette nuit mémorable où l'on avait évité de tomber entre les mains d'un prince ambitieux et puissant; trop triste était le spectacle des

cruelles persécutions auxquelles la Réforme était en butte dans tant de pays ; on ne pouvait en ce temps s'abandonner encore aux inspirations de la joie, et nous ne nous étonnons point que nos ancêtres n'aient pas assigné en 1635 un jour spécial pour célébrer la fête de la Réforme. D'ailleurs, n'est-il pas vrai de dire qu'en réalité tous les jours ils célébraient cette grande conquête, puisque tous les jours ils combattaient pour elle, que tous les jours ils députaient de pieux missionnaires pour en étendre le règne, que tous les jours ils recueillaient sous leurs toits hospitaliers les proscrits qui, pour cette belle cause, se voyaient contraints de leur demander un asile? Non, le Jubilé de 1635 ne pouvait être une fête de quelques heures ; le siècle qui l'avait précédé avait été un continuel Jubilé de dévouement et de prières.

Le second siècle de Genève réformée ne lui causa aucune inquiétude sérieuse sur son indépendance politique; ses alliances avec des peuples puissans étaient pour elle une garantie que ce bien précieux ne serait point ravi au courage de ses citoyens. Mais le Dieu qui, dans son immense bonté, méditait de lui accorder des dons nouveaux, voulut qu'elle s'en assurât encore la possession par de nouvelles luttes et de nouvelles épreuves, et pour obtenir une complète liberté religieuse, Genève dut souffrir des discussions théologiques. Jetons un voile sur ces disputes déplorables qu'excitèrent les doctrines mystérieuses de la prédestination et de la grâce, les canons du Synode de Dordrecht, le consensus des Eglises helvétiques. Il se trouvait malheureusement

encore au sein de la Réforme une influence trop grande du principe de l'*autorité* en opposition au principe du *libre examen;* il y avait eu de la part des Réformateurs trop de concessions à ce système d'autorité que cependant ils étaient venu combattre, pour qu'on pût espérer de voir cette inconséquence ne pas porter de tristes fruits; des Conciles protestans remplacèrent les Conciles du Catholicisme, et l'on put craindre quelque temps que la liberté ne succombât sous les coups de ses propres défenseurs. Genève avait fortement et ouvertement soutenu cette fâcheuse tendance de la Réforme; mais elle en reçut pendant le dix-septième siècle de si graves atteintes, qu'elle ouvrit les yeux à la lumière et se mit à l'œuvre pour découvrir et adopter sans réserve les vrais principes du Protestantisme : personne n'ignore aujourd'hui que cette seconde émancipation commencée en 1706, glorieusement achevée en 1725, consista à proclamer les SAINTES ECRITURES, comme *règle unique de la foi* et à rejeter tous les symboles humains. Les Conseils, les Pasteurs, le Troupeau acceptèrent unanimément, mais modestement et sans bruit, ce nouveau pas de la Réforme, ce nouveau bienfait du Dieu de l'Evangile. Quel moment pouvait être mieux choisi pour éclater en transports de reconnaissance et pour célébrer le second Jubilé de la Réformation? Quel plus bel et plus légitime usage pouvait-on faire de cette liberté que de reconnaître solennellement le devoir imposé à tout protestant de la soumettre sans réserve au joug de l'Evangile? Aussi l'année 1735 et le 21 août, une belle et digne fête réjouit les cœurs genevois; on sait que les

citoyens firent trève à ces luttes politiques que des principes opposés se livraient chez eux depuis près de 30 années, et qui, justement alors, avaient revêtu un redoutable caractère de violence; on sait que tous et d'un même cœur se confondirent ensemble et s'unirent pour la fête du pur Evangile et de l'indépendance religieuse; on sait avec quel empressement les anciens et fidèles alliés de Genève, les Etats de Zurich, de Berne et de Neuchâtel, joignirent leurs prières à nos prières et leurs vœux à nos vœux. Tous ces souvenirs sont vivans dans l'histoire de notre patrie; ils se sont réveillés avec force à l'occasion du mémorable anniversaire que nous venons de célébrer aussi.

Le troisième siècle de Genève réformée renferme à lui seul toute une histoire; et les choses dont il fut plein, et l'état nouveau qu'il nous a créé, pourraient fournir matière à de nombreuses et importantes réflexions. Notre liberté politique revêtant de plus en plus l'empreinte de la démocratie, se laissant entraîner à la fin jusque dans le gouffre effrayant que l'anarchie avait creusé, se noyant dans le vaste despotisme qui sortit des profondeurs de cet abîme, renaissant enfin plus calme et plus régulière pour s'unir aux antiques libertés de la Confédération suisse, notre liberté, après avoir ainsi traversé tant et de si diverses destinées, nous a été conservée par la bonté du Très-Haut, et l'année 1835 nous trouve encore par sa faveur rangés honorablement au nombre des nations indépendantes. Nos libertés religieuses se sont accrues et popularisées; elles ont permis à nos Pasteurs de combattre avec courage les efforts de l'in-

crédulité ; elles se sont conservées intactes avec les institutions qui en dérivent pendant les années de notre réunion à la France ; et si aujourd'hui elles se voient attaquées par ceux-là mêmes qui en profitent avec le plus d'étendue, elles prêtent à leurs défenseurs cette force et cette énergie que renferme toujours en soi ce qui est juste. Nous sommes donc, et grâces en soient rendues au Suprême Auteur de tout bien, nous sommes libres aujourd'hui comme l'étaient nos pères un siècle auparavant, et lorsque nos pensées se reposent avec bénédiction sur ces précieuses libertés, nous sentons toujours plus vivement que c'était pour nous une obligation d'en célébrer la source, nous comprenons que cette année 1835 était un terme auquel nous devions acquitter une dette sacrée : le Jubilé était pour nous un devoir. — Mais en accomplissant ce devoir, il nous fallait prendre en considération deux faits nouveaux, deux grands faits qui devaient nécessairement modifier l'expression de nos pieuses joies.

Le premier de ces faits est l'admission au sein de la famille genevoise de plusieurs communes professant la religion catholique ; des motifs politiques ont amené cette incorporation en 1814 et 1815 ; la ville protestante a ouvert ses portes au libre exercice de ce culte qu'au seizième siècle elle avait banni ; l'Etat et l'Eglise réformée ont cessé d'être mus par une même pensée, et la république de Genève est devenue un canton mixte. — Le second fait important que nous devons signaler est l'apparition de la dissidence au sein de l'Eglise protestante genevoise ; cette dissidence semble au premier coup

d'œil ne pouvoir se comprendre dans une Eglise qui respecte et tolère toute opinion sincère puisée dans la Bible ; elle ne peut exister qu'en supposant chez les séparatistes la volonté de rétablir l'exclusisme, de replacer les consciences sous un joug humain et de combattre par conséquent le principe admis autour d'eux ; or c'est précisément là ce qu'ont tenté quelques personnes à Genève depuis une vingtaine d'années, principalement encouragées par les secours que leur fournissaient des sociétés religieuses étrangères ; deux congrégations complètement séparées existent au milieu de nous; une troisième, plus importante à quelques égards, quoique séparée de fait par sa constitution tout entière, refuse d'avouer cette position; les unes et les autres prétendent que l'Eglise de Genève s'est elle-même séparée du Protestantisme et se disent chargées de l'y ramener.

La Compagnie des Pasteurs, naturellement appelée à donner l'impulsion et à préparer la célébration du Jubilé de 1835, a mûrement pesé les circonstances et spécialement les deux faits que nous venons d'indiquer : elle s'est persuadée que, malgré ces faits, le Jubilé pouvait et devait revêtir le double caractère, 1° d'une fête nationale et genevoise, 2° d'une fête intéressant le Protestantisme entier ; elle s'est mise à l'œuvre sous l'inspiration de cette pensée, et c'est dans ce double point de vue que de notre côté nous allons raconter les *préparatifs du Jubilé*, puis la *célébration du Jubilé*.



PREMIÈRE PARTIE.

PRÉPARATIFS DU JUBILÉ.

§ Ier.

C'est d'abord comme une fête nationale et genevoise que le Jubilé s'est présenté à la Compagnie des Pasteurs : aussi a-t-elle voulu dès l'entrée y intéresser les fidèles en en confiant toute la direction à un Comité composé en grande majorité de membres laïcs. Dès la fin de l'année 1833, elle a constitué ce Comité avec mandat de l'éclairer et de la seconder dans la rédaction des programmes, de régler et surveiller l'exécution des mesures arrêtées, de recueillir enfin et d'administrer souverainement les sommes nécessaires à la célébration de la fête.

Le Comité du Jubilé fut composé de

MM. Achard-Gautier, Ancien du Ve Consistoire.
Basset fils, Modérateur de la Ve Compagnie.
Bellamy (Jean), Député au Conseil Représentatif.
Choisy fils, Professeur, Secrétaire de la Ve Comp.
De la Rive-Duppa, Prof., Député au C. R.
Dupan-Sarasin, Avocat, Député au C. R.
Fazy-Pasteur, Député au C. R.
Favre-Bertrand, Député au C. R.
Le Fort, Conseiller d'Etat.

MM. MUNIER, Recteur de l'Académie.
NAVILLE-SALADIN, Député au C. R.
PICOT, Professeur, Ancien du Ve Consistoire.
ROBIN, Pasteur.
THOURON, Pasteur.
TURRETINI, Syndic de la garde.

Plus tard, M. le professeur PICOT ayant demandé sa démission fut remplacé par

M. ROGET, banquier, Député au C. R.

Le Comité se réunit pour la première fois le 28 janvier 1834; il désigna pour son président et son secrétaire le Modérateur et le Secrétaire de la Ve Compagnie, pour son Trésorier M. l'avocat Dupan; puis il commença ses travaux par une préconsultation générale. Il est difficile d'exprimer le vif intérêt qui anima cette première séance; tous les membres présens témoignèrent avec chaleur le plaisir avec lequel ils entreprenaient la tâche qui leur était confiée; tous présentèrent les idées que leur suggérait un désir sincère de voir la fête qui s'approchait contribuer au bien religieux de leur patrie : on put s'assurer dès l'entrée que par leur influence le Jubilé de la Réformation de 1835 se célèbrerait d'une manière large et vraiment populaire, mais en même temps avec les égards dus aux citoyens d'une communion différente; et lorsqu'après une séance de plus de deux heures et la nomination de diverses commissions préparatoires, le Comité s'ajourna, chacun sortit le cœur rempli des plus douces perspectives. Pourquoi passerions-nous sous silence que dans cette réunion bien des bouches pronon-

cèrent des paroles de paix et de charité à l'occasion des Chrétiens dissidens? plusieurs demandèrent si le Jubilé ne serait pas une occasion de rapprochement et de réunion; plusieurs s'interrogèrent sur les moyens qu'on pourrait mettre en œuvre pour amener un si désirable résultat. Hélas! il a fallu plus tard acquérir la triste conviction que ces espérances étaient chimériques et que le Jubilé de l'Eglise nationale n'était pas destiné à marquer de la part des dissidens une cessation d'actes hostiles.

Vingt-deux séances générales ont été consacrées par le Comité du Jubilé à ses diverses discussions, indépendamment des réunions nombreuses de ses commissions; il ne saurait entrer dans notre plan et ce serait d'ailleurs chose bien superflue, de rendre ici un compte détaillé des délibérations successives et des hésitations par lesquelles dut passer le Comité avant de s'arrêter à des mesures définitives; qu'il nous suffise de rappeler ces mesures telles qu'elles furent décidées.

Le Comité décida *en premier lieu* la frappe de deux médailles destinées à rappeler la célébration du Jubilé, une grande médaille de 27 lignes en diamètre, et une petite médaille de 14 lignes. L'exécution en fut confiée à notre compatriote M. Auguste Bovy, dont le talent distingué n'a plus besoin d'éloges [1].

[1] *Description des Médailles.* — Sur la face de la grande médaille on a représenté l'idée fondamentale du Protestantisme, la Bible rendue au chrétien, pour qu'il examine et qu'il croie; un autel, sur cet autel la Bible ouverte (*Biblia sacra*), de droite et de gauche les deux figures 1° de la Raison qui étudie le Livre pour s'humilier devant ses enseignemens, 2° de la Foi dont le regard cherche

Le Comité du Jubilé décida *en second lieu* une fête religieuse en faveur des enfans protestans. Dans les cantons qui déjà avaient célébré leur Jubilé, les élèves des écoles publiques avaient joué un rôle au milieu des fêtes; un jour et une heure leur avaient été réservés. Le Comité résolut d'imiter cet exemple; mais il voulut aller plus loin : il n'admit aucune distinction entre les enfans nés et grandis sous l'égide de la même foi; depuis l'âge de 7 ans jusqu'à celui où l'on est appelé à la Sainte-Cène, ceux de la ville et de la campagne, ceux des

à pénétrer les profondeurs des cieux en même temps que sa main rencontre celle que la Raison lui tend, tout autour l'exergue *Biblia fidei et rationi restituta*, au bas ce passage de l'Apocalypse *Liber apertus est qui est vitæ* (Apoc. xx, 12), et toute la scène dominée par l'emblême du Saint-Esprit, telle est la composition de cette œuvre qui a été justement couronnée comme œuvre d'art et dont la pensée est remarquable comme religieuse à la fois et vraiment philosophique. — Le revers de cette même médaille présente sur un fond de colonnade (perspective des arceaux et petites colonnes de l'intérieur de Saint-Pierre) l'écusson genevois (la Clef et l'Aigle avec les mots *Post tenebras lux*) entouré de quatre têtes de Réformateurs; ces têtes sont, en haut, celle de Calvin, de droite et de gauche celles de Farel et Viret, en bas celle de Théodore de Bèze; on eût voulu pouvoir, en rendant cet hommage aux grands hommes qui avaient réformé Genève, rappeler aussi les traits de ce Froment qui joua dans cette œuvre un rôle si important; mais, malheureusement, on ne connaît ni portrait ni buste de ce réformateur. Tout autour du sujet on lit ces mots *Jubil. Reformat. Relig. Genev. Tert. Sec. Celeb. Aug. D. XXIII. An. MDCCCXXXV.* — Sur la face de la petite médaille et au milieu d'une Gloire en rayons, on voit encore la Bible ouverte avec les mots *Sainte Bible*, l'anagramme I. H. S., et l'exergue *Post tenebras lux.* — Le revers, dont le fond est uni, porte simplement l'inscription 3e *Jubilé de la Réformation. Genève* 23 *août* 1835.

écoles publiques comme ceux des instituts particuliers, ceux mêmes qui, de famille étrangère, vivaient sur le sol genevois, tous furent conviés à cette réunion. Les quatre temples de la ville durent s'ouvrir la veille du Jubilé pour recevoir les enfans des quartiers avoisinans, ainsi que des communes suburbicaires de Plainpalais, Petit-Sacconnex, Eaux-Vives, et de la paroisse de Carouge. Les autres paroisses rurales furent invitées à célébrer la même fête, chacune dans son temple.

Le Comité du Jubilé décida en *troisième lieu* la publication d'un livre historique populaire destiné à retracer les faits principaux de la Réformation. Déjà la Vénérable Compagnie avait invité M. le professeur Cellerier fils à s'occuper d'un tel ouvrage; le Comité s'empressa de confirmer cette nomination et de prendre à son propre compte tous les frais d'impression.

Le Comité s'occupa en *quatrième lieu* de placer dans un temple un monument qui rappelât à tous le troisième Jubilé. Il avait été invité à en élever un à la mémoire de Calvin; mais il avait écarté cette idée, soit parce qu'il voulait exalter la Réforme plus encore que le nom de son principal ouvrier, soit parce que Calvin avait formellement interdit de lui rendre jamais semblables honneurs. Il décida de restaurer et de poser dans le temple de Saint-Pierre une grande plaque en cuivre qui avait été gravée en 1536 et scellée dans le mur de l'hôtel-de-ville jusqu'en 1798; enlevée dans l'année même de notre réunion à la France, elle avait été déposée à la bibliothèque publique : cette plaque porte l'inscription suivante :

QVVM ANNO 1535, PROFLIGATA RO-
MANI ANTICHRISTI TYRANNIDE
ABROGATISQVE EIVS SVPERSTITIO-
NIBVS, SACROSANCTA CHRISTI RELI-
GIO HIC IN SVAM PVRITATEM, ECCLE-
SIA IN MELIOREM ORDINEM, SINGV-
LARI DEI BENEFICIO, REPOSITA : ET SI-
MVL PVLSIS FVGATISQVE HOSTIBVS
VRBS IPSA IN SVAM LIBERTATEM,
NON SINE INSIGNI MIRACVLO, RE-
STITVTA FVERIT : SENATVS POPV-
LVSQVE GENEVENSIS MONVMENTVM
HOC PERPETVÆ MEMORIÆ CAVSA FIE-
RI, ATQVE HOC LOCO ERIGI CVRAVIT :
QVO SVAM ERGA DEVM GRATITVDINEM
AD POSTEROS TESTATAM FACERET.

Au-dessous de la plaque et sur marbre noir on convint de graver en langue française cette autre inscription :

CE MONUMENT
CONSACRÉ JADIS PAR LA PIÉTÉ DE NOS PÈRES,
A ÉTÉ RÉTABLI ET PLACÉ DANS CE SAINT LIEU
AU MOIS D'AOUT MDCCCXXXV,
EN MÉMOIRE DE LA RÉFORMATION DE GENÈVE,
ACCOMPLIE TROIS SIÈCLES AUPARAVANT
PAR LE BIENFAIT DE NOTRE DIEU
ET PAR LE DÉVOUEMENT DE QUATRE PIEUX ÉTRANGERS,
NOS GRANDS RÉFORMATEURS,
FAREL. FROMENT. VIRET.
CALVIN.

Le Comité porta en *cinquième lieu* son attention sur la réparation et l'arrangement des temples. Mais sur ce point, il trouva les yeux déjà ouverts et le travail fort avancé. La Société Economique, chargée d'entretenir

les édifices du culte, s'était occupée avec activité de les réparer pour l'époque du Jubilé. Un Comité de dames avait remis à neuf tous les rideaux[1] et la cathédrale de Saint-Pierre avait été ornée de fenêtres en vitraux colorés[2].

Ces travaux exécutés pour la plupart au moyen de souscriptions particulières, resteront comme un témoignage du zèle généreux qui animait nos compatriotes Protestans : mais ce zèle avait à se montrer plus directement encore; quoique dans cette année il eût répondu à de plus nombreux appels que dans toute autre, quoiqu'il eût fourni entre autres les fonds nécessaires pour la construction d'une chapelle dans le village de Vernier[3], il lui restait encore à témoigner d'une manière immédiate en faveur du Jubilé; il avait à fournir au Comité les moyens pécuniaires d'accomplir l'œuvre qui lui avait été donnée à faire. Dans d'autres cantons le gouvernement avait largement fait les frais du Jubilé de la Réformation et il pouvait paraître naturel au premier coup-d'œil de suivre la même marche dans un canton qui doit toute son existence au bienfait de la Réforme. Toutefois le Conseil d'Etat en jugea différemment; il ne crut pas que ses devoirs comme administrateur d'un canton mixte lui permissent de prendre à la fête une part active; se contentant de promettre, comme il le fait d'ordinaire dans les occasions analogues, quelque somme pour la bonne et hospitalière réception des étrangers, il indiqua

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 1.
[2] Idem, N° 2.
[3] Idem, N° 3.

la voie des souscriptions particulières pour subvenir aux autres dépenses. La Société Economique, quoique administrant des fonds provenant de l'ancienne Genève et par conséquent d'origine purement protestante, pensa également qu'elle sortirait de son mandat en prenant à sa charge les frais du Jubilé. Le Comité se prépara en conséquence à faire appel à la piété de ses concitoyens. Et qui ne se féliciterait aujourd'hui que la force des circonstances l'ait conduit à adopter cette marche? Qui ne serait heureux et fier de cette manifestation d'autant plus belle qu'elle a été toute spontanée? En recourant aux offrandes volontaires, on a enlevé tout prétexte à des reproches qui auraient pu avoir quelque apparence de fondement; on s'est procuré plus d'aise, plus de liberté dans les mouvemens; et cette œuvre, par cela même qu'elle se trouvait réduite aux proportions d'une œuvre particulière, grandissant à vue d'œil sous l'action libre et individuelle du zèle religieux, n'en a que mieux brillé comme œuvre nationale. — Dès le mois de mai 1834, une souscription provisoire fut ouverte entre les membres du Conseil d'État, de la Vénérable Compagnie, du Vénérable Consistoire, de la Société Economique et du Comité du Jubilé; les listes remises à ces divers corps étaient précédées d'un court avertissement que voici :

SOUSCRIPTION PROVISOIRE POUR LE JUBILÉ DE LA RÉFORMATION.

La célébration du troisième Jubilé séculaire de la Réformation de Genève, au mois d'août de l'an prochain, nécessitera des frais qui, dans l'état actuel des choses, devront

être en grande partie couverts par les offrandes individuelles et volontaires de nos concitoyens du culte protestant. En attendant qu'un appel général soit adressé dans ce but à tous nos coréligionnaires, le Comité chargé de préparer le programme et l'exécution de la fête croit devoir s'assurer des ressources provisoirement nécessaires à son œuvre, en réclamant de quelques amis de l'Eglise les garanties et l'appui sans lesquels il ne pourrait lui-même s'engager ni marcher. La composition d'un livre historique et populaire, le travail du burin et de la frappe pour une médaille digne à la fois du pays et de la circonstance, et peut-être pour une seconde médaille de moindre dimension, destinée à la jeunesse, tels sont en particulier les objets pour lesquels il faut à l'avance prendre des déterminations et donner des ordres, dont le Comité ne peut seul accepter la charge et la responsabilité. Le concours d'honorables citoyens qui viendront à son aide lui permettra de continuer sa marche, et d'atteindre avec la bénédiction de Dieu, le résultat religieux et patriotique auquel il aspire, celui de réchauffer le zèle sans blesser la tolérance.

Genève, le 20 mai 1834.

Cette première souscription, augmentée des offrandes que déjà plusieurs citoyens y avaient fait inscrire quoiqu'ils n'appartinssent à aucun des corps susmentionnés, présenta de bonne heure un résultat assez satisfaisant pour autoriser le Comité à bien augurer de la souscription générale qui devait s'ouvrir plus tard. Ce fut en mars 1835 que cette dernière fut annoncée; la Compagnie et le Comité en firent connaître l'ouverture au public

par l'adresse suivante, destinée aussi à préparer les cœurs à la célébration de la fête :

LA COMPAGNIE DES PASTEURS A L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE GENÈVE.

Protestans genevois! nos bien-aimés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

Une grande fête s'approche. Au mois d'août de la présente année, trois siècles se seront écoulés, depuis le jour de glorieuse mémoire où l'Evangile fut rendu à notre Eglise, et où la Réformation s'établit dans nos murs. Ce fut alors que notre patrie acquit, avec la liberté religieuse, la liberté civile et l'indépendance politique. Ce fut dès-lors que des lumières et des institutions plus développées fondèrent sa prospérité au dedans, et lui méritèrent l'estime et la bienveillance de l'étranger. Tout ce que Genève a été durant les trois cents dernières années, ce qu'elle est, et ce qu'elle peut être encore, se lie étroitement à cette grande époque, qui devint pour elle, par la bénédiction du Très-Haut, l'ère d'une nouvelle existence. Quel cœur, parmi nous, pourrait demeurer étranger à de tels souvenirs, et aux saintes émotions d'une fête séculaire, déjà deux fois célébrée par la reconnaissance de la patrie, et par la piété de nos aïeux!

Vous donc aussi, Protestans genevois, vous célèbrerez cette fête avec une religieuse allégresse. Vous répondrez à la voix de vos conducteurs spirituels qui en proclament aujourd'hui la venue, et qui se sont occupés d'avance à en préparer la solennisation. C'est dans ce but que, dès les premiers jours de l'an dernier, la Compagnie institua un Comité auquel des laïques, amis de l'Eglise et de la patrie, se sont empressés de s'adjoindre. Ce Comité s'est aussitôt

mis à l'œuvre. Des invitations ont été adressées aux principales églises protestantes du monde chrétien, afin de réclamer la communion de leurs prières et la présence de leurs députés; des médailles ont été commandées au burin de l'artiste; un ouvrage historique et populaire retracera en abrégé les principaux faits de notre Réformation; on prépare de saints cantiques à la louange de notre céleste Bienfaiteur; enfin, toute la jeunesse protestante du canton aura son jour et son heure, pour être convoquée dans nos sanctuaires, et pour y recevoir la médaille et le livre, destinés à lui rappeler le zèle de nos ancêtres, et la divine protection dont il fut couronné.

Tels sont, en résumé, les plans et les travaux du Comité.

Mais, pour leur exécution, il faut des sacrifices; et le moment est venu d'en appeler au concours général de tous les membres de notre Eglise.

Protestans genevois! nos frères bien-aimés! vos pasteurs vous invitent à préparer votre offrande pour le troisième Jubilé de notre bienheureuse Réformation. C'est la fête de tous; il faut que tous sans distinction d'état, de sexe ou de fortune, aient la joie d'y contribuer, chacun à proportion de ce qu'il a reçu du ciel. Il est vrai qu'on a déjà fait cette année de nombreux appels à votre bienfaisance ou à votre générosité; mais nous n'hésitons pas à le dire, le Jubilé ne doit point en souffrir. Genevois! les beaux jours de la Réformation vont renaître à vos yeux, fêtez le berceau de votre patrie, et transmettez à vos enfans, avec ces pieux souvenirs, l'héritage de ces sentimens de famille, de religion, de patriotisme, qui font la vie d'un peuple, et qui seuls peuvent garantir sa durée, sa dignité et son bonheur! Plusieurs ont souhaité de voir ce jour et ne l'ont point vu; et de tous ceux à qui il sera donné d'en saluer la venue, nul

n'en contemplera le retour. Qui voudrait manquer à l'appel de ce jour unique? Qui refuserait de payer sa dette à cette fête séculaire?

Genevois! les bénédictions de Dieu sont sur nous, comme elles furent sur nos pères. Notre patrie a été sauvée de plus d'un orage, nos murailles et nos temples sont debout, *la paix et la prospérité règnent dans notre enceinte*, ... montrons par notre pieuse reconnaissance que nous ne sommes pas indignes de tant de grâces signalées, et que les sacrifices nous sont doux et faciles, quand c'est l'Eglise et le pays qui les réclament!

L'adresse qu'on vient de parcourir fut lue du haut des chaires protestantes du canton, le dimanche 15 mars; immédiatement on commença à inscrire les souscripteurs et à recevoir leurs dons. Les membres du Comité recueillirent de tous côtés les offrandes; on choisit en outre dans la ville de Genève 24 bureaux de souscription, et les personnes dont les magasins furent désignés à cet effet, acceptèrent avec joie la mission honorable qui leur était confiée[1]; il y eut même à cet égard un tel empressement, que l'on se vit dans la douce obligation d'adresser une circulaire à bon nombre de citoyens pour les remercier des offres qu'ils avaient faites et leur expliquer dans quel sens on les avait acceptées[2].

La souscription fut confiée dans les campagnes au zèle de MM. les Pasteurs. — Ville et campagnes

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 4.
[2] Idem, N° 5.

s'empressèrent de répondre à l'appel, et les sommes souscrites furent assez abondantes pour permettre au Comité de laisser à MM. les Pasteurs de campagne l'usage de celles qu'ils avaient recueillies auprès de leurs paroissiens ; ils les ont appliquées, soit à la célébration de la fête, soit aux besoins religieux qu'ils désiraient satisfaire à cette occasion ; les détails que nous donnerons bientôt sur le Jubilé des campagnes, montreront d'une manière plus précise comment la souscription y fut accueillie. Les dons encaissés par le trésorier du Comité et appliqués, soit à la fête en général, soit spécialement à celle de la ville, ont atteint très-près de 47,500 florins (22,000 francs de France) : un très-grand nombre de souscripteurs y ont contribué ; des enfans, des ouvriers, des domestiques ont déposé leur pite en même temps que d'autres apportaient de plus larges offrandes ; on a vu de pauvres gens venir chaque semaine ajouter quelques sous à leur modeste don ; on a vu des Catholiques reconnaissans des institutions que la nouvelle Genève avait héritées de la Genève protestante témoigner en souscrivant que la différence des opinions ne doit point empêcher l'unité des sentimens. Et tout cela, ne l'oublions pas, est venu à la suite de nombreuses demandes faites au public, soit déjà à l'occasion du Jubilé, soit aussi à l'occasion de circonstances qui lui étaient entièrement étrangères.

Le Comité du Jubilé à éprouvé de vives et pures joies, lorsqu'il a vu chacune de ses séances lui apporter de nouvelles ressources, et son dernier appel publié au commencement de juillet avec le programme des fêtes

le dispenser d'employer aucun autre moyen. Il aime à redire que pour le Jubilé il a suffi de faire savoir où l'on pouvait déposer son offrande.

Le second appel du Comité fut lu dans les chaires le 12 juillet; il était conçu dans les termes suivans :

Mes Frères !

Vous êtes prévenus que la notice détaillée des fêtes religieuses qui seront célébrées pendant le Jubilé se trouve déposée dans les différens bureaux de souscription.

La Compagnie des Pasteurs et le Comité du Jubilé, en vous invitant à en prendre connaissance, aiment à se persuader que leurs résolutions seront approuvées de vous et que vous disposerez vos ames à la pieuse célébration de ces grandes journées.

Ils saisissent cette occasion pour remercier ceux des Chrétiens protestans qui ont déjà répondu à un précédent appel et témoigné par leurs offrandes l'intérêt qu'ils portent à la fête; cependant les besoins n'étant pas encore satisfaits, la souscription reste ouverte et le moment est venu pour chacun, de faire au Jubilé le don qu'il lui a destiné. Sans oublier que la conversion du cœur est tout, et que les fêtes extérieures n'ont de prix que par elle, vous voudrez, mes Frères, que les manifestations de votre joie et de votre piété soient en harmonie avec la majesté des événemens dont vous célèbrerez le souvenir; vous voudrez spécialement que le Comité puisse accomplir honorablement les devoirs de l'hospitalité envers les nombreux étrangers qui déjà lui sont annoncés de presque toutes les parties du monde protestant.

C'est dans des vues analogues et pour la digne célébration de la fête, que la Commission de Chant sacré réclame

aussi votre active coopération aux études musicales qui vont être organisées dans tous nos temples.

Mes Frères, vous répondrez à nos appels, et par le pieux élan de votre zèle, vous montrerez à tous que la bénédiction du Seigneur repose sur cette Eglise.

A peine cette proclamation eût-elle été connue du public qu'il se rendit en foule dans les bureaux où la *Notice des fêtes* avait été déposée : plusieurs milliers d'exemplaires en furent gratuitement distribués, et chacun put, après l'avoir lue, se faire une idée de ce que serait le Jubilé ; chacun en même temps se prépara à en augmenter l'éclat.

Il est aisé de concevoir pourquoi dans ce récit nous nous contentons de mentionner sans l'insérer textuellement la *Notice* dont il n'est en réalité qu'un développement : nous devons cependant en extraire l'exposé des préparatifs musicaux par lesquels on se disposait à embellir la fête ; cet exposé, contenu dans un paragraphe intitulé : *Les Chœurs*, *Chants et Hymnes*, était ainsi conçu :

La musique sacrée est l'ame de toute fête religieuse ; aussi la Commission de Musique, fortement secondée par une société d'habiles amateurs, s'est-elle occupée de préparer un programme musical, digne de la fête. Elle a fait faire de légers changemens aux paroles et à la musique des Psaumes qui seront chantés, afin de les adapter complètement à la circonstance ; elle a fait composer quatre hymnes qui seront exécutés par des chœurs ; huit nouveaux morceaux d'orgues ont été livrés à MM. les organistes pour être étudiés et exécutés par eux ; le tout indépendamment de

la fête musicale et du concert spirituel qui auront lieu le Dimanche soir.

On comprend facilement par le détail qui précède, que les intentions de la Commission de Musique sacrée sont subordonnées à la coopération des fidèles; pour se la procurer, elle a fait imprimer les Psaumes et Hymnes qui seront chantés; ces livrets seront vendus à un prix très-modéré, de façon à ce que chacun puisse les posséder. En outre, elle a institué: 1° Un centre d'études dans chaque temple de la ville pour le chant des Psaumes; des maîtres habiles ont été placés à la tête de ces centres; toutes les personnes qui voudront en profiter devront s'inscrire chez les directeurs, et les leçons auront lieu deux fois par semaine; 2° Deux chœurs, l'un pour Saint-Pierre, l'autre pour Saint-Gervais; il y aura aussi leçon pour les chœurs deux fois par semaine, et les personnes connaissant déjà la musique sont invitées à s'y joindre et à en faire partie; 3° Des chœurs d'enfans pour la fête de la jeunesse, soit dans le temple de Saint-Pierre, soit dans celui de Saint-Gervais: les leçons auront lieu deux fois par semaine. — Nous ne saurions assez inviter les fidèles, parens et enfans, à profiter des secours que la Commission de Musique sacrée leur offre pour contribuer à la fête par le chant des louanges de Dieu.

Dès le milieu de juillet, la Commission de Musique sacrée réussit à organiser les études et à préparer les chœurs: le recueil annoncé fut publié et mis entre les mains des élèves, grâces au zèle de MM. Wehrstædt et Braun en ce qui concerne la musique, de MM. Liotard et Lavit en ce qui concerne les paroles; M. le ministre

Braun, MM. les chantres Guillermet et Brandt, furent placés à la tête des diverses leçons, et par l'activité de ces maîtres habiles, on vit en quelques semaines les psaumes, cantiques et hymnes du Jubilé, étudiés par de nombreux assistans : c'était surtout un spectacle plein de charmes de voir la foule des enfans envoyés aux leçons ; le temple de l'Auditoire qui, sur la rive gauche du Rhône, leur avait été destiné, devint insuffisant dès la première séance, et l'on dut se transporter au temple plus vaste de la Madelaine ; toutes ces voix enfantines se formèrent rapidement à chanter avec harmonie les louanges du Très-Haut.

Dans le même temps, une Société particulière, *la Société de Chant Sacré*, présidée par M. Wend, pasteur de l'Eglise Luthérienne, et dirigée par M. Wehrstædt, se préparait avec ardeur à remplir les engagemens qu'elle avait pris de donner, le 23 août au soir, dans le temple de Saint-Pierre, une grande fête musicale ; elle avait mis à l'étude le magnifique Te Deum de Hændel, ainsi qu'un Hymne spécial, dont M. le pasteur Bouvier avait composé les paroles et M. Wehrstædt la musique. Cette réunion d'amateurs instruits des deux sexes, a travaillé sans relâche pendant plusieurs mois ; par ce travail, elle s'est mise à même d'accomplir sa tâche de manière à faire concevoir les plus légitimes espérances sur le succès de ses efforts pour l'amélioration du chant sacré.

Voilà bien des préparatifs et de grands préparatifs. Mais évidemment, ils ne pouvaient suffire : des pensées plus graves préoccupaient la Compagnie : elle se de-

mandait avant tout quels seraient les moyens de disposer une fête abondante en fruits heureux de religion et de piété? Quels moyens d'imprimer dans les cœurs de toute cette génération qui s'émouvait, des enfans, des parens, des vieillards, un sentiment profond et durable des bienfaits de l'Eternel? Quels de réformer les abus et d'améliorer les institutions religieuses? Quels de faire disparaître celles des habitudes populaires qui sont incompatibles avec les commandemens de Dieu? Quels enfin de conclure de nouveau alliance entre le Tout-Puissant et son peuple? — Sans doute, il y avait dans les préparatifs que nous avons déjà fait connaître, il y avait plusieurs choses allant à ce grand but. — L'institution des chœurs de musique pouvait se maintenir et donner au culte public dans tous les temples une vie nouvelle par une meilleure direction du chant. — La publication d'un ouvrage historique devait nécessairement fournir à son auteur des occasions nombreuses d'élever les ames à l'Evangile et de les remplir de pieux sentimens. — Mais il fallait plus encore. — Il fallait avant tout éclairer la population entière sur les circonstances du mémorable événement dont elle allait faire la commémoration, entretenir le zèle qui l'animait, et aussi lui inspirer les sentimens de modération qui doivent caractériser toute fête religieuse : c'est par le culte public que la Compagnie s'efforça d'atteindre ce triple but; elle arrêta que tant à la ville qu'à la campagne les catéchismes seraient destinés pendant les six semaines qui précédaient le Jubilé à entretenir les fidèles de ce grand anniversaire; elle espéra, et sur ce point ses espérances ne furent point

déçues, elle espéra que les pasteurs dans leurs prédications ordinaires dirigeraient souvent l'attention sur cet intéressant sujet. — Elle fit plus : dans cette même année 1835 qui, par une singulière coïncidence, a vu s'opérer d'importans changemens au milieu de nos institutions de culte et d'éducation, un pasteur était chargé pour la première fois du service des *Conférences*, ou suites de discours sur quelque sujet de dogme, de morale, d'histoire ecclésiastique ; la Compagnie autorisa ce pasteur à prendre la *Réforme* pour sujet de ses entretiens ; personne n'ignore avec quel talent, quelle clarté, quelle chaleur, et quelle modération, M. le pasteur Chastel a rempli cet office ; chacun sait quelle affluence d'auditeurs sont accourus à ses Conférences, et quel profond sentiment d'édification tous en ont retiré. Nous eussions voulu plus d'une fois faire retentir jusqu'aux oreilles de nos frères de la communion romaine les accens de charité qui, dans la bouche de l'orateur protestant, se mêlaient sans cesse aux accens de sa reconnaissance pour le bienfait de la Réformation : peut-être s'ils les eussent entendus, s'ils les eussent portés ensuite jusqu'à leurs Chefs spirituels, ils eussent prévenu ces tristes publications qui, dans le clergé catholique, ont trahi de bien pénibles dispositions ; peut-être eussent-ils fait comprendre aux auteurs de ces brochures qu'en irritant la population protestante et en froissant ses plus généreux sentimens, ils ne pouvaient que rendre plus éclatante la manifestation qui se préparait, et même, comme cela est arrivé, porter toutes celles de leurs ouailles qui veulent la tolérance et la paix à se joindre à cette manifestation pour témoigner avec force tout leur mécontentement.

Ici peut-être, et avant de quitter cet important sujet des religieuses espérances que la venue du Jubilé faisait naître dans les cœurs, nous devrions insister sur les points nombreux vers lesquels se dirigeait toujours l'attention de la Compagnie comme objets de réforme ou de pieuses améliorations ; mais qu'on nous permette d'ajourner et de reprendre plus tard ces réflexions en nous occupant des *conséquences du Jubilé*.

Ainsi, de toute manière la population genevoise se trouvait remuée ; de partout elle se préparait à la plus grande de ses fêtes ; heureuse de la célébrer en liberté, non par ordre ni par contrainte, mais aussi sans entrave possible, elle s'occupait activement à lui donner vie, et solennité.

---

§ II.

Le Jubilé de Genève ne devait pas être seulement une fête nationale ; il pouvait de plus se considérer comme une époque intéressante pour le Protestantisme tout entier. Ce fut là dès long-temps la pensée de la Compagnie des Pasteurs : elle crut que les Eglises Protestantes, en repoussant l'unité despotique du Papisme, n'avaient point abdiqué l'union des prières, celle des cœurs, celle de l'esprit par la paix ; elle crut en conséquence qu'aucune d'elles ne pouvait demeurer indifférente aux joies d'une Eglise, leur sœur en Christ, d'une Eglise qui avait eu le bonheur de compter parmi ses

fondateurs l'un des plus illustres champions de la Réforme, d'une Église à qui Dieu avait donné de rendre quelques services à cette grande cause, d'une Église qui fait profession ouverte de tendre la main à tous sans distinction sur les pages de la Bible, d'une Eglise enfin sur laquelle de récentes et graves imputations avaient fortement attiré les regards. Jetant les yeux autour d'elle, la Compagnie ne put méconnaître que le temps avait fait déjà de larges brèches à ces murs de séparation, malheureusement élevés entre les enfans de la Réforme; elle vit qu'il n'y avait plus ni Luthériens, ni Calvinistes; elle entendit partout des voix amies de la tolérance réclamer pour qu'on fût de Christ seulement et non plus de Paul ou d'Apollos; pleine des plus douces espérances, elle n'hésita point à faire un appel aux Églises Protestantes pour implorer la communion de leurs prières, et en même temps pour les inviter à députer quelques-uns de leurs Chefs aux cérémonies du Jubilé.

Nous reproduisons ici les termes de cet appel.

CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX PASTEURS ET DIRECTEURS DES ÉGLISES PROTESTANTES, AU NOM DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur,

L'Église réformée de Genève se prépare à célébrer pour la troisième fois le souvenir des jours mémorables où, abandonnant les ténèbres pour la lumière, elle proclama la liberté religieuse. Vous savez comment la bienheureuse Réformation admise solennellement chez elle en août 1535

a été pour Genève une source abondante de bénédictions, et vous comprenez de quelle religieuse émotion les cœurs genevois se remplissent à l'approche de ce nouveau Jubilé. Vous la partagerez avec nous cette émotion, nos très-chers Frères, vous qui aussi avez obtenu une part dans cet immense bienfait; vos prières se joindront aux nôtres, et vous transportant avec nous par la pensée jusque dans ces temps de délivrance où Dieu visita son Église, vous implorerez sur cette Église entière les effets de sa puissante protection pour le présent et pour l'avenir. Nous réclamons spécialement la communion de vos prières pour le dimanche 23 août 1835, jour auquel tous les chrétiens réformés de notre canton se proposent d'unir leurs accens dans des hymnes de reconnaissance à leur Dieu et à leur Sauveur; il nous sera doux de sentir en ce jour solennel que nos Frères se réjouissent de notre joie et confondent leurs ames avec les nôtres dans un même sentiment de gratitude.

Nos vœux ne s'arrêtent pas là, Messieurs et très-chers Frères, et nous y joignons encore celui de recevoir à l'époque susmentionnée la visite de quelques-uns des Membres de votre Clergé; ils seront les bienvenus auprès de nous, et nous vous prions de leur transmettre notre invitation de la part de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève et du Comité chargé par elle de présider à la fête du Jubilé; il nous serait infiniment agréable que d'après cette invitation (*le Consistoire, ou Synode de.... consentît*) à nous envoyer des députés désignés (*par lui*) pour (*le*) représenter à cette fête; leur présence au milieu de nous nous paraîtra un moyen précieux de resserrer ces liens de fraternité que nous désirons rendre de plus en plus intimes avec (*le Clergé de l'Eglise de.....*)

Daignez, Messieurs et très-honorés Frères, recevoir

l'expression de nos sentimens fraternels et de notre sincère affection en Jésus-Christ notre Seigneur.

P. S. Nous vous prions instamment de nous faire connaître promptement, et au moins avant la fin de juin, les noms de vos députés, et si possible des autres personnes qui se proposeraient de se joindre à la députation, afin que nous leur transmettions de suite les directions nécessaires sur le jour auquel ils doivent être rendus à Genève et sur le lieu où ils seront reçus à leur arrivée.

Genève, le.,... 183..

Dès la fin de 1834 et dans le courant de 1835, l'invitation qu'on vient de lire fut adressée aux clergés protestans des royaumes de Prusse, de Saxe, de Hanovre, de Hollande, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Wurtemberg, de Danemarck, de Suède; des Duchés de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha; des cantons de la Suisse; des Vallées du Piémont; — aux Consistoires de Paris et de Nîmes pour l'Eglise de France; au Consistoire-général des Eglises françaises de la Confession d'Augsbourg; aux Facultés de Théologie de Montauban et de Strasbourg; — aux Eglises de toute dénomination qui existent dans les Etats-Unis d'Amérique, par une circulaire commune envoyée au Consul Suisse de New-Yorck pour être insérée dans les journaux de l'Union. — Plus tard, et sur des réclamations particulières qu'elle avait reçues, la Compagnie adressa des lettres spéciales à chaque Consistoire de France et à chacune des Inspections Luthériennes du même pays; elle écrivit

aussi aux divers Synodes de l'Irlande, et aux Facultés de Théologie des Universités Allemandes. On nous pardonnera d'autant mieux d'insérer ici le texte de cette dernière lettre, qu'elle nous a valu les témoignages les plus doux de fraternité et d'affection de la part des savans distingués qui honorent ces illustres institutions.

CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX DOYENS ET PROFESSEURS DES FACULTÉS DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DES UNIVERSITÉS D'ALLEMAGNE, AU NOM DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur,

La Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève et le Comité chargé par elle de présider à la fête du Jubilé ont adressé aux diverses Eglises Protestantes d'Allemagne une invitation spéciale pour demander la communion de leurs prières et l'envoi de leurs Députés. Cette invitation comprenait dans notre intention bien expresse les honorables membres et professeurs des Facultés de Théologie Protestantes, et nous avions espéré qu'ils la regarderaient comme leur étant directement adressée. Toutefois, ayant été informés qu'il leur restait quelque scrupule et quelque doute à cet égard, nous nous empressons de lever cette incertitude.

Nous vous prions en particulier, Messieurs et très-honorés Frères, de penser à nous dans vos prières le 23 août prochain, et de vous faire représenter par quelque Député chargé d'assister en votre nom à notre Jubilé. C'est la fête de la Bible, du pur Evangile que nous nous proposons d'y célébrer ; ce vœu ne peut manquer d'attirer

sur notre Eglise à cette grande époque l'intérêt de tous les vrais amis de l'Evangile et de la liberté religieuse.

Nous vous prions, Messieurs et très-honorés Frères, de nous faire parvenir votre réponse le plus tôt qu'il vous sera possible, et demandons au Seigneur de répandre sur vous et sur nous ses plus précieuses bénédictions.

Genève, le 30 juin 1835.

Les invitations de la Compagnie de Genève ont été adressées à des Eglises constituées et salariées par l'Etat; et si une seule exception a été faite à ce principe en considération des Eglises Américaines, ce fut parce que ces Eglises sont, comme personne ne l'ignore, toutes indépendantes des gouvernemens. Il fut toutefois bien entendu et réservé que si quelqu'autre Eglise indépendante ou quelque ecclésiastique lui appartenant, jugeait à propos de se joindre à la célébration du Jubilé, cette preuve de bienveillance serait accueillie avec empressement et reconnaissance. Tout principe d'exclusion fut ainsi soigneusement banni de cet appel au Protestantisme.

La manière dont le Protestantisme répondit sera pour Genève et long-temps encore un titre d'honneur. Genève conserve avec orgueil les 122 lettres de tous pays dans lesquelles ses frères réformés témoignent avec chaleur l'intérêt qu'ils portent à son Eglise; les unes renfermant l'annonce de nombreux députés; les autres manifestant avec affection le plus vif regret lorsque les circonstances, l'éloignement, des fonctions pastorales

ou académiques, ne permettaient pas l'envoi de représentans; toutes promettant une communion sincère de prières et de vœux. S. M. le Roi de Prusse, protecteur zélé et constant des intérêts du Protestantisme, a daigné faire adresser à la Compagnie, par son Ministre des Cultes, une lettre pleine de bienveillance et qui a été lue dans l'une des Conférences ecclésiastiques du Jubilé [1]. Les Princes de la Saxe ont envoyé en leur propre nom les premiers Pasteurs de leurs Eglises pour les représenter à la fête, unissant ainsi dans une même joie et dans les mêmes actions de grâces les peuples à qui Dieu a permis de voir naître dans leur sein les deux branches principales de la Réforme, ces branches prêtes à se confondre aujourd'hui sous la bannière commune de l'Evangile. L'Archevêque de Cantorbéry, au nom des Prélats de la Grande-Bretagne, a déclaré combien il était sensible à l'invitation de la Vᵉ Compagnie, lors même que les règles de l'Eglise Anglicane ne permettaient pas de s'en prévaloir. Le Synode général des Eglises réformées des Pays-Bas a exprimé les vœux les plus affectueux et les sentimens les plus fraternels, laissant aux personnes et aux colléges de son ressort pleine liberté de se conformer aux désirs de l'Eglise de Genève [2]. Les Consistoires-généraux et les Universités de l'Allemagne, les Consistoires de la France et plusieurs Pasteurs en leur nom particulier, les Synodes d'Irlande, les Clergés de la Suisse, ont tous fait parvenir à la Compagnie l'ex-

[1] Voyez le procès-verbal de la seconde Conférence.

[2] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 6.

pression des sentimens que leur inspirait une circonstance aussi intéressante.

Nous ne pourrions rendre que difficilement le plaisir avec lequel la Compagnie dans chacune de ses séances ouvrait sa correspondance du Jubilé; ces lettres, qui semblaient devoir offrir la répétition des mêmes sentimens, mais dont la douce uniformité ne réveillait que des impressions d'amour et de piété, ces lettres, écrites en toute langue, se lisaient et s'écoutaient avec une jouissance toujours nouvelle; de nombreuses députations y étaient annoncées, et les membres du clergé genevois se félicitèrent à l'avance des précieuses relations qu'ils se voyaient sur le point de former ou de renouer. Que les Eglises étrangères, s'il est quelqu'un parmi elles entre les mains de qui ce récit vienne à tomber, reçoivent l'assurance de notre vive gratitude pour les témoignages d'affection chrétienne qu'elles nous ont prodigués!

Il nous eût été bien doux de pouvoir terminer ici ce paragraphe de notre récit, de ne mettre aucune ombre au tableau que nous venons de peindre: mais de quoi servirait cette réserve? où mènerait ce silence? Le monde chrétien ne sait-il pas que des cœurs ont refusé de s'ouvrir pour Genève, et des mains de saisir celles qui leur étaient tendues? Oui: Dieu nous est témoin que nous aurions voulu taire ces faits dont les ennemis du Protestantisme se sont hautement réjouis; mais il n'est pas possible: il n'est que trop vrai que sur les 122 réponses parvenues à la Compagnie, elle en a compté 8 dont la teneur et le but forment avec les autres un dou-

loureux contraste : trois classes du canton de Vaud, l'Assemblée générale d'Ecosse, le Synode presbytérien d'Ulster en Irlande, un Consistoire de France, deux Pasteurs du même pays, ont cru devoir obéir dans cette grande occasion aux impulsions d'un dogmatisme exclusif. Jetons un voile sur ces tristes manifestations d'un esprit d'intolérance qui ne s'est ranimé récemment que pour disparaître bientôt. Genève veut oublier que des Eglises autrefois amies ont repoussé les avances affectueuses qu'elle se plaisait à leur faire. Elle veut oublier qu'on a refusé à ses pasteurs le titre de *Frères*; que par un vœu, dont la seule expression renferme le doute le plus offensant, on a souhaité à ses chaires d'entendre annoncer Christ comme *Fils de Dieu*; que, méconnaissant les conséquences du grand principe auquel elle est si fortement attachée, on a reproché au corps de ses Pasteurs de n'avoir point censuré les opinions de ses membres, ni condamné les écrits où dans la ligne de leurs droits ils avaient exprimé leurs sincères convictions. Genève surtout s'efforcera d'oublier que de son sein sont parties et dès les premiers mois de 1835 ces intrigues et ces correspondances destinées à procurer à son Clergé de pénibles manifestations [1]. Elle se contentera de répéter ces graves paroles que la Compagnie a prononcées dans les réponses qu'elle a cru devoir adresser aux Classes de Lausanne et de Morges. « C'est à la Bible seule que nous demandons une base » pour notre foi ; c'est par respect pour la Bible que

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 7.

» nous craignons de lui adjoindre aucun formulaire » humain... Nous regrettons vivement que ce principe » qui nous est cher n'ait pas été compris ou n'ait pas » été jugé suffisant. Il nous semblait assez large et » assez fécond pour que tous ceux qui reconnaissent » Jésus pour leur Maître, et sa Parole pour la Vérité, » pussent s'unir dans le même temple en une même » prière, en mémoire du même bienfait. Nous pen- » sions qu'en face de la Bible ouverte aux yeux de tous » sur l'autel protestant, des diversités d'interprétations » palissaient, et nous aurions été d'autant moins éton- » nés de retrouver ces diversités chez nos frères du » dehors, qu'elles existent parmi nous... Fidèles à » l'autorité exclusive de la Bible, non seulement comme » à un gage de liberté, mais comme à un principe de vé- » rité, de paix et de vie, dont nous comprenons et accep- » tons les conséquences, nous espérons savoir toujours » répondre à toutes les manifestations, par une charité » sincère et par une fraternelle tolérance. »

Au reste, si nous osions nous permettre de sonder les voies mystérieuses du Dieu de l'Evangile, nous pourrions trouver jusque dans les tristes circonstances que nous venons de rappeler des preuves de son infinie bonté et des bénédictions qu'il réservait à notre patrie. Sans ces résistances, sans ces démonstrations hostiles, le Jubilé de Genève eût pu rester une affaire de fraternité; mais il ne fut pas devenu, comme cela a eu lieu pour plusieurs, une affaire de principe : le refus de la classe de Lausanne, suivi bientôt de refus analogues prononcés par deux autres classes et par l'assemblée d'Ecosse, a

donné à notre fête une importance à laquelle elle n'eut pas osé aspirer sans cela : il a dirigé sur elle les regards du Protestantisme et même de la chrétienté tout entière.

Les réponses des Eglises étrangères assuraient à Genève l'honneur de posséder dans son sein de nombreux représentans de ces Eglises, mais cet honneur ne devait point demeurer stérile ; la Compagnie ne pouvait abandonner une si belle occasion d'étendre au-delà de ses murs les fruits de son Jubilé et d'en faire plus qu'une fête purement extérieure : aussi résolut-elle d'inviter ses honorables hôtes à des colloques ou *Conférences ecclésiastiques*, dans lesquelles on s'entretiendrait des grands intérêts de la Religion et du Protestantisme ; sans pouvoir se flatter qu'avec si peu de temps, ces réunions produisissent des résultats immédiats, elle espéra que là seraient émises des idées propres à devenir fécondes ; elle supposa que tout au moins les sentimens qui y seraient exprimés cimenteraient entre les Protestans l'union des cœurs par la charité et la tolérance.

Telles furent les résolutions par lesquelles on prépara la fête de la Réformation : il est plus que temps de raconter comment ces résolutions furent exécutées.

SECONDE PARTIE.

CÉLÉBRATION DU JUBILÉ.

Ce furent déjà de belles journées que celles dont le Jubilé fut immédiatement précédé ; l'affluence des étrangers, le mouvement de la population, les entretiens de tous, annonçaient à ne s'y pouvoir méprendre les approches d'une époque mémorable pour la patrie et pour l'Eglise. Parmi ces symptômes précurseurs, il s'en trouvait un bien propre à signaler clairement qu'il s'agissait d'une époque religieuse : nous voulons parler des diverses publications qui furent comme le premier acte et l'ouverture de notre grande fête.

Mentionnons avant tout la *Version* révisée *du Nouveau Testament :* depuis long-temps cette révision était entreprise et les Commissaires de la Compagnie y travaillaient avec une scrupuleuse attention ; ils comprirent, en voyant s'avancer l'anniversaire du jour où la Bible fut restituée au peuple, qu'il dépendait d'eux de rendre un solennel hommage à ce grand fait de l'Evangile mis entre les mains de tous ; et, redoublant d'ardeur, ils résolurent de faire paraître la nouvelle version à l'époque même du Jubilé. Ils ont atteint leur but, et se sont ainsi montrés fidèles à cette tâche que les Réformateurs et la Réforme ont

toujours considérée comme un devoir de premier ordre, traduire la Bible, la traduire sans relâche, la traduire dans toutes les langues, y travaillant sans cesse et perfectionnant de plus en plus les traductions anciennes[1].

Mentionnons en second lieu l'ouvrage historique populaire dont la rédaction avait été confiée à la plume de M. le professeur Cellerier; il parut quelques jours avant la fête, sous le titre suivant : *Le Jubilé de la Réformation, Histoires d'autrefois*. Dans un style approprié à la grandeur des événemens, à leur date antique, et en même temps à la naïve simplicité des enfans qui devaient le recevoir, ce petit volume replace sous les yeux tous les traits principaux de la Réformation genevoise; il semble en le lisant qu'on est reporté au sein de ce seizième siècle, le plus grand peut-être de tous ceux qui ont passé sur le genre humain. L'ouvrage fut tiré à plusieurs milliers d'exemplaires; le plus grand nombre fut réservé pour la fête de la jeunesse; tous les autres furent enlevés en quelques jours, et pour satisfaire les demandes, une seconde édition a dû en être immédiatement ordonnée.

N'oublions point dans cette revue les travaux individuels dont le Jubilé fut l'occasion et qui le signalèrent d'une manière distinguée : ces *huit Sermons* où M. le pasteur Bouvier expose la doctrine chrétienne telle qu'il l'a puisée dans l'Evangile, en accompagnant cette exposition d'une préface où les principes de la Réformation sont énoncés en même temps que justifiés : cette

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 8.

histoire de *Farel*, *Viret* et *Froment*, composée par M. Charles Chenevière pour le concours ouvert entre les étudians en théologie en vertu d'une décision de la Compagnie des Pasteurs : ces *Paroles de Jubilé* dont l'auteur est demeuré inconnu, voulant se soustraire aux éloges que lui auraient valus sans doute la pureté et l'élévation des sentimens qu'il exprime : et plusieurs autres productions ou réimpressions d'une moindre importance[1]. Leurs auteurs comprendront facilement que le laconisme de cette mention nous est commandé, parce que nous avons hâte d'en venir aux journées mêmes de notre fête.

---

§ Ier.

LE VENDREDI 21 AOUT.

Arrivée et réception des étrangers.

Une circulaire spéciale avait été adressée à tous les Députés des Eglises et à tous les autres Ecclésiastiques qui avaient annoncé leur intention de se rendre à Genève pour le Jubilé; dans cette circulaire, ils avaient reçu l'invitation de se trouver dans nos murs au plus tard le vendredi 21 août, et déjà dans les jours qui précédèrent nous eûmes la joie d'en recevoir plusieurs.

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 9.

Presque tous furent exacts au jour fixé ; reçus par les membres du Comité dans la grande salle du Conservatoire Botanique, ils furent dirigés au domicile de ceux de nos concitoyens qui en grand nombre avaient offert leur logement. On attendait avec une joyeuse impatience, et les voitures publiques, et le bateau à vapeur, qu'on savait devoir amener des amis et des Frères ; il y avait dans la population qui se pressait sur le Grand Quai une attente hospitalière et une bienveillante curiosité : surtout à l'arrivée du *Léman*, d'où devaient débarquer les Frères de la Suisse, chacun s'empressait pour en compter le nombre, pour leur servir de guide, pour saisir au passage ceux qu'on désirait recueillir sous son toit pendant les fêtes.

Une réunion fraternelle et amicale avait été indiquée pour ce même soir dans les allées du Jardin Botanique ; personne n'y manqua ; Pasteurs, Ministres, Anciens des V^{es} Consistoires, Frères de Genève et de l'étranger, tous se rencontrèrent à ce premier rendez-vous. Déjà sur tous les visages se peignait une pure et sainte joie ; ici d'anciens amis, des condisciples séparés depuis longues années, se retrouvaient heureux de pouvoir converser et des temps passés et des temps nouveaux ; là des hommes qui ne se connaissaient encore que par leurs travaux ou leurs correspondances jouissaient du bonheur de se serrer dans leurs bras : c'étaient d'un côté de jeunes Lévites pleins d'ardeur et qui à peine réunis déjà formaient des projets : c'était plus loin un groupe de têtes illustres et vénérables, blanchies dans la science ou dans les fonctions pastorales, objets d'une respectueuse curiosité :

on eût voulu pouvoir dès ce premier moment tendre la main à tous, s'entretenir avec tous, donner à tous et recevoir de tous des témoignages d'affection. Depuis long-temps déjà la nuit était venue; depuis long-temps les allées du Jardin ne réfléchissaient plus d'autre lumière que celle qu'on y avait artificiellement disposée; et cependant la réunion ne diminuait que lentement. Tous en se quittant se donnèrent avec joie rendez-vous au lendemain.

On nous saura gré de reproduire ici la liste complète des étrangers qui assistèrent, ou à cette première réunion, ou plus tard à quelqu'une des Conférences ecclésiastiques.

LISTE

des Ecclésiastiques et Membres des Consistoires étrangers présens à la fête du Jubilé de la Réformation de Genève, en août 1835.

ALLEMAGNE.

MM. d'Ammon, 1er Pasteur, membre de la 1re Chambre des Etats du Royaume de Saxe, Député de la Saxe-Royale.

le Dr Bretschneider, Surintendant-Général, Député de Saxe-Gotha.

le Dr Roehr, Surintendant-Général, Député de Saxe-Weimar.

MM. le Dr Gebser, Surintendant, de l'Université de Kœnigsberg.

le Ministre Wunderlich.

le Diacre Hausrath, de Carlsruhe.

Sillig, Bach, Zacharioe — Candidats en Théologie.

AMÉRIQUE DU NORD.

Rev. W. Channing, de New-Cambridge, Député.

Rev. Baird.

Rev. Spring.

FRANCE.

MM. Adhéran, Pasteur de St.-Voy, Député.

Alméras, Pasteur de Montélimart.

Armand-Delisle, Ministre.

Banzet, Pasteur de Montbéliard.

Braun, Ministre, de Strasbourg.

Bretegnier, Ancien du Ve Consistoire de Besançon, Député laïc.

Brun, Pasteur de Dieu-le-Fit, Député.

Buisson, Pasteur de Lyon, Député.

Castel, Pasteur de Rochefort, Député.

Coulomb, Pasteur de Brignon, Député.

Cuvier, Ministre, de Nancy.

De Budé, Vice-Président du Consistoire de Ferney, Député laïc.

De Coutouly, Pasteur de Luneray, Député.

De Frontin, Pasteur de Dijon.

MM. DESCOSTES, Ancien du Ve Consistoire de Meaux.
D'ESPINE, Ancien du Ve Consistoire de Toulon.
DE TEPPER, Baron, Diacre du Ve Consistoire de Paris.
DE VÈZE junior, Pasteur de Saussines, Député.
DE VILLAS, Ancien du Ve Consistoire de Lyon, Député laïc.
DUMAS (Emilien), Ancien du Ve Consistoire de Sommières, Député laïc.
DUMINY, Pasteur de Ferney, Député.
DUNAL, Professeur de botanique et Ancien du Ve Consistoire de Montpellier, Député laïc.
DURAND, Pasteur de Castres, Député.
DU VERNOY, Pasteur, Inspecteur de Montbéliard.
ENCONTRE, Pasteur de St.-Jean de Marvéjols, Député.
FAU, Pasteur de la Rochelle, Député.
FLORIS, Professeur dans la Faculté de Montauban, Député.
FONTANÈS aîné, Pasteur de Nîmes, Député.
FONTANÈS cadet, Pasteur de Vézenobre, Député.
FOURCASSIÉ aîné, de Castres, Député laïc.
FOURCASSIÉ cadet, de Castres, Député laïc.
FRITZ, Professeur dans la Faculté de Strasbourg, Député.
GABRIAC, Pasteur de Die, Député.
GIBAUD, Ministre, de Saint-Maixent, Député.
GOGUEL, Pasteur de Blamont, Député.
GRAND-PIERRE, Directeur de l'Institut des Missions de Paris.
HERVIEUX, Pasteur de Monneaux près Meaux, Député.

MM. Horning, Ministre, de Wolfisheim, Député.
Jacquet, Diacre du V[e] Consistoire de Paris.
Jullien, Conseiller, Ancien du V[e] Consistoire de Lyon, Député laïç.
Jullierat, de Nîmes, ancien Pasteur suffragant de Nyon.
Lalance, Pasteur de Montbéliard.
Mallet, Secrétaire du Consistoire de Ferney, Député laïc.
Martin, Pasteur, Président du Consistoire de Lyon, Député.
Mazade, Pasteur de Livron, Député.
Meyer, Pasteur, Président du Consistoire de la Voulte, Député.
Meynadier, Pasteur de Valence, Député.
Michel, Pasteur, Président du Consistoire de Montpellier, Député.
Miroglio, Pasteur, Président du Consistoire de Besançon, Député.
Monod père, Pasteur, Président du Consistoire de Paris, Député.
Morel, Ancien du Consistoire de Montbéliard.
Morin, Ancien du Consistoire de Dieu-le-Fit, Député laïc.
Pelissier, Ancien du Consistoire de Mens.
Petit, Ministre.
Plantier, Ministre.
Raoux, Pasteur de Die, Député.
Reboul, Pasteur de Sommières, Député.
Rouville, Ministre, de Nîmes.

MM. SCHMIDT, Ministre, de Strasbourg.
TACHARD, Pasteur de Mülhausen, Député.
VINCENT, Pasteur de Privas, Député.

GRANDE-BRETAGNE.

Rév. ARMSTRONG (James), Pasteur de Dublin, Député des Synodes d'Irlande.

M. ARMSTRONG, fils aîné, } Députés laïcs des Synodes
M. ARMSTRONG, fils cadet, } d'Irlande.

Rév. BROWN, Député des Synodes d'Irlande.
Rév. CALMONT, de l'Eglise Anglicane.
Rév. DE RHAM, de l'Eglise Anglicane.
Rév. HARTLEY (John), de l'Eglise Anglicane.

M. JAMESON, } Députés laïcs des Synodes d'Irlande.
M. KENNEDY, }

Rév. PAKENHAM, Archidiacre, de l'Eglise Anglicane.
Rév. PINKERTON, Député des Synodes d'Irlande.
Rév. YATES, Député de l'Eglise unitaire d'Angleterre.

RUSSIE.

M. de MURALT, Pasteur de l'Eglise Française de Saint-Pétersbourg.

SUISSE.

Canton d'Appenzell.

M. NIEDERER, Pasteur, Député.

Canton d'Argovie.

MM. EGGENSTEIN, Pasteur, Député.
HUNERWADEL, Doyen, Pasteur de Lenzbourg, Député.
MULLER, Juré, Député.

Canton de Bâle.

MM. Burckhardt, Archidiacre, Député.
Ebray, Pasteur de l'Eglise Française, Député.

Canton de Berne.

MM. Stierlin, Doyen, Président du Synode, Député.
Wyss, Pasteur, Vice-Président du Synode, Député.
Morel, Pasteur de Corgémont, Doyen, Député.
Baggesen, Archidiacre, Secrétaire du Synode, Député.
Hunziger, Ministre.
Imer, Pasteur de la Neuville.
Luthardt, Pasteur d'Anet.
Schaffter, Pasteur de Berne.
Siebold, Ministre.

Canton de Fribourg (District de Morat.)

MM. Engelhardt, Préfet, Président du Conseil Ecclésiastique, Député laïc.
Roux, Pasteur, Député.
Sterky, Pasteur, Député.
Immler, Ministre.

Canton des Grisons.

MM. Kind (Paul), Doyen, Président du Conseil ecclésiastique, Député.
Vanescher, Pasteur, du Cons. eccl., Député.
Walther (Franz), Secrétaire du Cons. eccl., Dép.
A Porta (Jean-Rosius), Pasteur, Député.

Canton de Neuchâtel.

MM. VUST, Pasteur de Boudry, Doyen de la Ve Compagnie, Député.

DE BELLE FONTAINE, Pasteur des Verrières, Député.

DE PERROT, Pasteur et Professeur, Député.

GUILLEBERT, Pasteur et Professeur, Député.

LARDY, Pasteur, Député.

BERTHOUD, Pasteur.

COURVOISIER fils, Pasteur.

PENEVEYRE, Ministre.

PETTAVEL, Pasteur et Professeur.

REDARD, Ministre.

Canton de Vaud.

MM. MELLET, Pasteur de Pomy, Doyen de la Ve Classe d'Yverdon, Député.

BAUTY, Pasteur du Sentier, Député.

ARCHINARD, Pasteur de Constantine, ancien Doyen.

BERDEZ, Ministre.

BERGUER, Ministre.

BERTHEX, Pasteur de Blonay, ancien Doyen.

BRIDEL, premier Pasteur de Lausanne.

CARRARD, Pasteur de Pully.

CARRARD fils, Ministre.

CARRARD, d'Orbe, Ministre.

CART, Pasteur de Wufflens.

DECOPPET, Pasteur d'Yverdon.

DELLIENT, Pasteur.

DUBOIS, Ministre suffragant à Beguins.

MM. Dufournet, Professeur à Lausanne.
Dugué, Ministre.
Dumont (Benjamin), Ministre.
Fabre, Ministre, de Lausanne.
Favey, Pasteur de la Sarraz.
Frossard, Ministre suffragant à Prangins.
Gindroz, Professeur à Lausanne.
Greyloz, Ministre.
Marquis, Pasteur d'Ollon.
Milliquet, Ministre.
Morel, Pasteur de Missy, Doyen.
Morin, Pasteur de Daillens.
Pache, Pasteur de Crassier.
Péclard, Ministre suffragant à Prilly.
Piguet, Ministre.
Pilicier, Pasteur à Yverdon.
Piot, Ministre suffragant à Saint-Cergues.
Reymondin, Ministre suffragant à Gingins.
Roulet, Pasteur du Lieu.
Roux, Pasteur de Bursins.
Solomiac, Ministre, Principal du Collège de Morges.
Testuz, Ministre suffragant à Nyon.
Vermeil, Ministre, de Gimel.
Vulliemin (Louis), Ministre, de Lausanne.
Wissa, Ministre suffragant à Gland.

Canton de Zurich.

MM. Meyer (Louis), Pasteur, Député.
Meyer (Ferdinand), du Conseil d'Education, Député laïc.

Ainsi, cent soixante Ecclésiastiques ou Anciens de tous pays étaient accourus à l'appel de Genève [1]; plusieurs Etudians en théologie de Neuchâtel et de Vaud étaient venus aussi se joindre à nos fêtes religieuses. Laissons chacun méditer cette imposante liste et tirer de cette affluence les honorables conséquences qui en découlent pour notre Eglise. Pour nous, qu'il nous soit permis d'y signaler un seul fait, c'est la présence d'un grand nombre de Membres du Clergé Vaudois, nos plus proches voisins; cette présence était à la fois pour nous un plaisir et une consolation.

---

§ II.

LE SAMEDI 22 AOUT.

Première Conférence ecclésiastique.

La première réunion avait été indiquée à huit heures du matin dans le temple de l'Auditoire. Au pied de la chaire, une estrade avait été élevée pour les membres du Bureau; ce Bureau se composait du Modérateur de la Vénérable Compagnie, Président, de trois Vice-Pré-

[1] On avait annoncé plusieurs autres Députés, qui, au dernier moment, ont été retenus par diverses circonstances.

sidens, et de deux Secrétaires. Les banquettes de face, disposées en plan incliné et recouvertes de tapis verts, étaient destinées aux étrangers. Là se rencontrèrent à l'heure fixée, les représentans des Eglises, et près de 140 membres ecclésiastiques ou laïcs appartenant à l'Eglise de Genève : quoique les places n'eussent point été assignées à l'avance, les Députés d'un même Consistoire ou d'un même pays se groupèrent ensemble pour la plupart; on pouvait ainsi discerner en quelque façon les caractères et comme les traits distinctifs des diverses nations; mais au milieu de cette variété, on lisait sur toutes les figures l'expression d'un bonheur mêlé de surprise à se trouver au sein de ce Synode, convoqué de tous les points du monde protestant; chacun attendait avec impatience le moment d'entendre ces voix fraternelles et amies. Quelques minutes après huit heures, les membres du Bureau ayant pris place, la séance commença par la prière. M. le Modérateur prononça son discours d'ouverture, discours de principes à la fois et d'amicales salutations, où la Compagnie de Genève énonçait ses désirs et ses vœux pour le Protestantisme entier comme aussi pour tous les honorables représentans qu'il lui avait envoyés.

Chaque députation fut ensuite invitée par ordre alphabétique à prendre la parole pour exprimer à son tour ses sentimens et ses vœux. De plus amples détails seraient ici déplacés, puisque chacun peut lire le procès-verbal complet de cette conférence et de celles qui suivirent; mais ce qu'il nous appartient de raconter, c'est l'intérêt vif et soutenu que présenta pendant toute sa

durée cette séance de plus de cinq heures; lorsqu'elle fut terminée, une seule opinion se recueillait de toutes les bouches, c'est que jamais chose semblable ne s'était encore vue : cette imposante réunion, ce Concile protestant, où l'on n'avait ni argumenté, ni discuté, ni voté, mais où tous avaient parlé pour bénir, pour fraterniser, pour aimer; tous ces cœurs qui, en tant de langues diverses, en allemand, en anglais, en latin, en français, avaient su dicter des paroles de charité, de tolérance et d'amour; tous ces amis, ces chefs de la Réforme, qui, venus d'Europe et d'Amérique, de Boston et de Saint-Pétersbourg, se rencontraient sur un même sol pour élever à Dieu les mêmes prières et les mêmes bénédictions, sans distinction de noms, de sectes ou d'opinions : voilà un spectacle que le Protestantisme n'avait point encore donné et dont la seule possibilité était un grand, un magnifique signe des temps où nous vivons. Qu'on ne s'étonne point du plaisir avec lequel les membres de la réunion s'occupèrent à préparer les matériaux d'une nouvelle conférence; qu'on ne s'étonne point davantage de l'empressement avec lequel un grand nombre de citoyens distingués de Genève, et surtout de magistrats, sollicitèrent l'autorisation d'assister aux séances subséquentes. Ils éprouvaient le besoin de savourer aussi les douceurs que procure toujours l'harmonie des sentimens religieux et de juger par eux-mêmes combien est grande la puissance morale que le Protestantisme peut déployer lorsqu'il consent à mettre en avant ces principes d'union et de vie dont il est abondamment pourvu.

Fête de la jeunesse.

Allons maintenant jouir d'un spectacle différent, mais non moins intéressant. Traversons cette multitude qui entoure toutes les avenues des temples et pénétrons jusque dans l'intérieur de nos sanctuaires. Quel coup d'œil plein de charme ! Quel cœur de citoyen et de père pourrait demeurer insensible ! Là se presse en rangs serrés toute cette jeunesse, objet de tant d'amour, source de tant d'espérances : ce sont nos enfans, nos jeunes garçons, nos jeunes filles, tous en habits de fête. Ils ont été appelés depuis l'âge de sept jusqu'à celui de quinze ans ; aucun n'a voulu manquer à l'appel ; plusieurs étaient à l'étranger, ils sont venus pour ce beau jour ; plusieurs étaient malades, ils ont bravé la souffrance et sont venus ; plusieurs appartenaient à des parens réformés de cœur quoique pas encore de nom, ils ont maintenant embrassé le Protestantisme et sont venus ; beaucoup se désolaient d'être trop jeunes ou trop âgés. On a vu de pauvres petits aveugles percer la foule pour arriver au temple, protégés et guidés par d'autres enfans. Déjà plusieurs jours à l'avance MM. les Pasteurs avaient distribué les cartes d'entrée pour la fête, et l'on put juger à la foule qui assiégea leurs portes combien cette cérémonie touchante avait excité de sympathie dans la population genevoise ; toutes les prévisions furent dépassées quant au nombre des enfans qui

se présentèrent pour être admis, et des précautions durent être prises immédiatement pour leur éviter aucun de ces désappointemens qui pour eux eussent été de vifs chagrins. — Dès l'heure de midi, les portes furent ouvertes et les enfans prirent place dans les bancs qui leur avaient été réservés au centre des temples et vis-à-vis de la chaire; on avait envoyé dans chaque temple les enfans des quartiers avoisinans, et en outre à Saint-Pierre ceux de Carouge, à Saint-Gervais[1] ceux du Petit-Saconnex, à la Madelaine ceux des Eaux-Vives, au Temple-Neuf ceux de Plainpalais. Tout autour d'eux les parens formaient comme un rempart de tendresse et de joie. Que de douces larmes furent alors versées! Que de vœux secrets dirigés vers le ciel en faveur de tous ces enfans, de condition, de caractère, de destin si divers, et dans cet instant confondus dans une même pensée sous les yeux de la religion et de la patrie! Que de prières pour que cette touchante cérémonie laissât dans leurs jeunes âmes de vives impressions et devînt pour eux comme un présage de vertu et de bonheur! — A une heure précise, le son des cloches annonça que la cérémonie allait commencer. Après un jeu d'orgue et une prière, une courte exhortation fut adressée aux enfans du haut des chaires; on leur rappela avec affection comme avec énergie les devoirs que leur imposait la qualité de Chrétiens, de Protestans, de Genevois; on les félicita de ce choix que la Providence avait fait d'eux pour leur donner de

[1] A l'instar de ce qui s'était pratiqué à Berne, le temple de Saint-Gervais était garni de feuillages à l'intérieur. Cette décoration était d'un bon effet.

voir une époque et un jour si remarquables; on les pressa de serrer dans leurs cœurs ce grand souvenir, et de se considérer à l'avenir comme une génération privilégiée sur laquelle reposaient des obligations et des espérances plus grandes en quelque façon que sur toute autre. Puis on les fit successivement passer devant des tables où des Pasteurs en robe distribuèrent à chaque enfant un exemplaire en bronze de la petite médaille, et à chaque aîné de famille un exemplaire des *Histoires d'autrefois;* plus de 4000 médailles et près de 3000 volumes furent délivrés dans les temples de la ville : pendant la distribution, les enfans chantèrent des hymnes entremêlés de jeux d'orgues ; l'on remarqua le silence parfait, la tenue pleine de décence et de recueillement qu'ils surent observer pendant toute la durée de la séance. L'Assemblée reçut enfin la bénédiction et se sépara. — Allez maintenant, allez, chers enfans, et n'oubliez jamais les douces émotions de cette journée; avant qu'il soit peu, vous aurez grandi jusqu'à la taille d'hommes faits; que le souvenir du Jubilé soit alors pour vous comme un préservatif et une sauve-garde contre bien des tentations! et si plus tard, aux jours de la vieillesse, vos pensées remontent le cours de la vie, puisse ce souvenir vous être doux encore! puissiez-vous répéter toujours avec reconnaissance : *J'étais à la fête du Jubilé!*

Le Comité du Jubilé avait exprimé le désir que pour terminer cette journée, on préparât aux enfans quelques réunions dans lesquelles ils pussent se livrer à l'innocente gaîté de leur âge. Dans ce but, deux Comités spé-

ciaux de Pasteurs et de laïcs se formèrent sur les deux rives du Rhône; ils réussirent, par leur activité, à réunir dans une souscription particulière les fonds nécessaires, et dès 4 heures, savoir, après le service liturgique, les enfans furent dirigés avec musique et tambour, ceux de la rive gauche à Plainpalais dans divers Cercles, ceux de la rive droite à Varembé et Sécheron, dans les campagnes de MM. Rigot et Mirabaud; là une petite collation et quelques divertissemens leur avaient été préparés; malheureusement, le temps qui depuis le matin avait été menaçant se mit entièrement à la pluie, et l'on dut penser à faire de suite rentrer dans leurs demeures tous ces enfans joyeux encore, quoiqu'en partie désappointés par ce contretemps. Les membres des Comités prirent immédiatement la résolution de remplacer plus tard cette petite fête manquée, et de saisir dans la semaine le premier jour de beau temps pour la renouveler.

Service liturgique préparatoire.

Les temples de la ville qui s'étaient ouverts à une heure pour la fête de la jeunesse s'ouvrirent de nouveau à trois heures pour un service préparatoire; depuis plusieurs semaines, la Compagnie s'était occupée de régler tout ce qui concernait les offices du culte pendant le Jubilé; en particulier, elle avait confié à M. le

Pasteur Bouvier la rédaction des services liturgiques. Imprimés d'abord à part, les services ont été réimprimés avec les Sermons dans la 2me partie des Actes du Jubilé. — La liturgie du samedi, destinée à retracer rapidement le grand bienfait de la Réforme et à disposer les cœurs pour la célébration de ce bienfait, fut écoutée par les fidèles avec recueillement et pleine édification. Tous répétèrent avec le Pasteur et du fond du cœur cette prière à l'Eternel : « Viens réformer nos ames ; reviens, » comme jadis, régner dans nos maisons et sur nos » familles. Fais resplendir sur nous ta Parole, afin » qu'en voyant notre lumière, ceux qui ne te connais- » sent point encore te connaissent et te glorifient. Que » le jour de demain, fécond en pensées profondes, » nous émeuve à salut, et nous apprenne à faire de ton » nom les délices de nos ames. »

Ainsi se termina cette première journée du Jubilé, journée de douces émotions et de scènes attendrissantes, journée de bon augure pour celles qui devaient suivre ; chacun en la voyant finir trouvait du plaisir à s'en entretenir encore ; et sur le soir, lorsque dans les appartemens de M. le Professeur Auguste De La Rive, se trouvèrent réunis sur son invitation tous les étrangers venus au Jubilé, des Magistrats de la république, des Pasteurs, des Professeurs, des Membres du Conseil Représentatif, toutes les conversations se portèrent sur les impressions que l'on avait éprouvées et sur l'édification qu'on attendait des pieuses cérémonies du lendemain.

---

§ III.

Le Jubilé.

DIMANCHE 23 AOUT.

Les cloches au grand matin.

A cinq heures du matin, la journée du Jubilé fut annoncée à toute la population protestante par le son des cloches. Le signal fut donné par cette antique *Clémence*, témoin de tant d'événemens, destinée dans l'origine aux fêtes de Genève catholique, et depuis trois siècles réservée pour les grandes solennités religieuses de Genève réformée. La Clémence marqua l'ouverture d'un quatrième siècle, et plus d'un citoyen en entendant retentir ses sons majestueux promena dans ce siècle nouveau, des regards d'inquiète curiosité; les airs ébranlés par l'airain sacré étaient pleins de notre gratitude pour le passé, mais aussi de nos sérieuses pensées pour l'avenir. — Lorsque toutes les cloches des temples protestans eurent sonné pendant un quart d'heure, la Clémence resta seule en branle quelques minutes encore: ainsi en ouvrant les yeux au jour du 23 août, chacun porta sa première pensée vers le Dieu des nations et dans le fond de son cœur chacun bénit l'Eternel. — Mal-

gré la pluie qui commençait à tomber de nouveau, une quantité considérable de personnes se répandit dans les rues et sur les promenades pour entendre ce concert matinal en l'honneur de l'émancipation religieuse; elles s'adressaient en se rencontrant de vives et sincères félicitations d'avoir été appelées à contempler cette journée. Nos jeunes miliciens campés dans la plaine du Plan-les-Ouates y joignirent des salves d'artillerie, et de plusieurs points on entendit de joyeuses détonations destinées à célébrer aussi la venue de ce beau jour. — Mais ce qui donna tout son élan à cette joie publique, ce fut l'approbation que le Ciel sembla vouloir lui accorder lui-même en reprenant d'une manière inattendue toute sa sérénité; à 7 heures du matin le soleil parvint à percer les nuages; ceux-ci se dispersèrent d'abord, puis bientôt disparurent complètement; le vent pluvieux qui régnait depuis deux jours cessa de souffler, et le plus beau temps fut accordé au Jubilé.

Les Sermons.

Depuis long-temps la Compagnie avait décidé que six Sermons seraient prononcés à la ville le jour du Jubilé; elle avait nommé les Prédicateurs qui en seraient chargés. A neuf heures MM. Bourrit, Diodati, Basset fils et Bedot, montèrent en chaire dans les quatre temples; à midi MM. Chenevière et Munier prêchèrent dans les deux Cathédrales de Saint-Pierre et de Saint-Gervais. Il ne

nous appartient point de décrire l'effet que produisirent ces Prédicateurs ; leurs discours sont imprimés et chacun peut les lire. Mais ce qui surtout rendit ces prédications belles et touchantes, ce fut l'affluence immense de fidèles qui se précipita dans les temples pour les entendre : depuis le premier jusqu'au dernier service, les édifices du culte furent assiégés par la foule, et tous ceux qui voulurent y pénétrer furent loin de le pouvoir. Un des Prédicateurs du matin, voyant la quantité de personnes qui vers midi quittèrent les environs de Saint-Pierre parce qu'elles ne pouvaient plus entrer dans l'intérieur, eut un instant l'idée de faire ouvrir le temple de la Madelaine et d'y répéter son Sermon pour l'édification de ces ames privées du plaisir de satisfaire en ce jour leurs besoins religieux : l'extrême fatigue qu'il éprouvait put seule l'en empêcher. Des places avaient été réservées aux représentans des Eglises étrangères et ce fut à grand'peine qu'ils parvinrent à les occuper, obligés qu'ils furent de traverser les flots d'auditeurs qui remplissaient les passages ; la plupart des Députés étaient en grand costume ecclésiastique ; tous les ecclésiastiques genevois étaient aussi en robe.

Les sermons furent longs ; mais telle était la sympathie des ames avec les exhortations des Prédicateurs, qu'on eût voulu les entendre encore lorsque déjà ils avaient fini. Ils parlaient au peuple des bienfaits de l'Eternel ; ils lui racontaient comment pour lui cette droite puissante avait été haut élevée ; ils rappelaient à sa mémoire les fastes de la Réforme, les temps, les lieux, les noms ; puis ils l'exhortaient avec force à se souvenir

de l'Evangile dont la Réforme était le triomphe, de Jésus crucifié au nom de qui la Réforme avait chassé les vaines pratiques, des devoirs chrétiens que le vrai protestant doit remplir sans relâche, des dettes sacrées que lui imposent les bénédictions d'en-haut. — Ils s'efforçaient d'émouvoir les cœurs genevois pour faire éclater en chants de louanges et en actes de sainteté les sentimens de gratitude dont les enfans de Genève doivent être pénétrés par tant et de si grands motifs. — Ils bénissaient les Eglises étrangères et leurs dignes représentans ; portant les regards en arrière dans leur histoire, ils les félicitaient d'avoir eu aussi leur Réforme avec ses revers ou ses victoires, puis ils leur souhaitaient pour l'avenir, paix, vérité et vie par Jésus-Christ. — Ils imploraient enfin sur les Chrétiens de tout nom la protection de Dieu, le suppliant de souffler dans tous les cœurs quelque chose de l'Esprit réformé, pour faire cesser les disputes, pour rapprocher, pour unir, pour calmer. — Oh ! qu'ils restent gravés dans notre mémoire ces discours du Jubilé ! qu'elle retentisse toujours à nos oreilles cette voix de nos Pasteurs plus empreinte alors que jamais des accens de la piété ! que l'étranger, après avoir entendu dans nos murs et nos professions de principes, et nos chants de reconnaissance, et nos vœux patriotiques, et nos promesses à l'Eternel, entende un jour que les actes ont répondu aux sentimens ! que l'Auteur suprême de toute grâce excellente et de tout don parfait daigne surtout par sa bonté infinie donner efficace aux paroles qui, le jour du Jubilé, nous ont été portées de sa part !

Le service liturgique d'actions de grâces [1].

Les temples qui déjà deux fois s'étaient ouverts aux fidèles s'ouvrirent de nouveau à trois heures pour rendre grâces à ce Dieu qui les avait purifiés et sanctifiés par l'œuvre de la Réformation. L'affluence ne fut pas moins grande qu'elle ne l'avait été aux précédens offices ; bien des gens passèrent presque sans intervalle du service de midi à celui de trois heures ; plusieurs ne quittèrent pas le temple, et rappelèrent ces temps où dans nos jours de jeûne solennel, nos pieux ancêtres restaient au sanctuaire de huit heures du matin à quatre heures du soir.

La liturgie du dimanche, composée comme celle du samedi par M. le pasteur Bouvier, fermait dignement les religieux exercices de ce jour. « Vous avez été » appelés à la liberté, Chrétiens ! prenez garde que » cette liberté ne vous soit une occasion de vivre selon » la chair. A quoi sert de renverser les idoles, si l'on » adore ses propres voies ?... Le but de la Réformation » est de faire revivre dans l'Eglise du Seigneur la foi et » la sainteté primitives. Le réformé véritable est celui » qui, par une conviction vivante et réfléchie, régénère » son cœur, ses sentimens et sa vie. » Tels étaient les pieux avertissemens que renfermait ce service ; puis il

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 10.

élevait les ames au Dieu de l'Evangile et lui demandait de mettre le dernier sceau à ses faveurs. « Dieu de paix, » éclaire-nous dès à présent ; que bientôt l'on puisse dire : » c'est maintenant qu'est venu le règne de notre Dieu » et la puissance de son Christ ! Fais de ce beau jour, » que tu nous as donné de voir, un jour de consolation » pour les affligés, un jour de richesse pour les pauvres, » un jour de rapprochement et de bonheur pour tous. » Exauce tous les vœux qu'il a fait monter vers toi, et » ajoute aux grâces que nous t'avons demandées, ce » que tu sais mieux que nous-mêmes nous être bon. — » Louange, gloire, actions de grâces, puissance, force, » obéissance, soient à notre Dieu, aux siècles des » siècles ! Amen ! »

Le Concert du soir.

Le concert spirituel et la fête musicale de St.-Pierre devant avoir lieu à sept heures du soir, la cathédrale avait été éclairée richement et avec goût[1]. A six heures et demie, les chanteurs et les musiciens de l'orchestre occupèrent leurs places dans le chœur ; le cortége des Ecclésiastiques s'assit à l'extrémité opposée dans les bancs les plus voisins de l'orgue. Puis on ouvrit les grandes portes de la façade. — Rien ne peut rendre

[1] Voyez Notes et Pièces justificatives, N° 11.

l'effet que produisit alors l'irruption de la foule qui se pressait sur les degrés du temple et qui remplissait la cour de St.-Pierre; on eût dit une digue livrant soudainement passage à la violence des eaux. En un clin-d'œil, tout espace vide fut occupé quoiqu'il restât dehors bien plus de monde encore qu'il n'y en avait dedans. — La Société de chant sacré exécuta avec succès les deux belles pièces qu'elle avait préparées; nous devons lui savoir d'autant meilleur gré, que nous ne pouvions nous dissimuler, en l'entendant, la grandeur des obstacles contre lesquels elle avait à lutter : ces portes ouvertes à deux battans, cette multitude qui bien que parfaitement respectueuse causait involontairement un vague bourdonnement, ces masses qui plus loin se pressaient sur la grande place, condamnées à ne rien entendre, tout cela contrariait singulièrement les efforts des habiles exécutans. Aussi, pour le plus grand nombre des auditeurs placés hors de portée, la jouissance fut plus encore par les yeux que par les oreilles; le bel éclairage du temple, sa magnifique architecture, la foule, en un mot le spectacle de la fête, les consolèrent du désappointement musical qu'ils éprouvaient : quant à ceux qui, mieux placés, ont eu l'heureux privilége d'entendre le concert, ils ont hautement exprimé leur satisfaction.

Les Illuminations.

La cathédrale resta ouverte jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, et les feux dont elle brillait furent comme le signal et la source de la plus splendide illumination que Genève ait jamais vue. — Depuis plusieurs jours les habitans des divers quartiers, non-seulement avaient avisé aux moyens d'éclairer leurs maisons, mais encore par des souscriptions particulières avaient préparé l'illumination des fontaines, des pyramides, et des arcs-de-triomphe que partout ils avaient construits; rien de plus touchant que de voir travailler à ces préparatifs de la fête, malgré la pluie du samedi et du dimanche matin[1]; rien de plus doux que cette religieuse activité d'une population désireuse de prouver à tous les yeux qu'elle voulait participer tout entière aux émotions et aux joies de la patrie. — Le concert n'était pas encore terminé, et déjà du fond de l'Eglise on pouvait distinguer les feux qui éclairaient toute la cour de Saint-Pierre; le balcon de la maison située en face du temple se faisait surtout remarquer par le bon goût et la beauté de son illumination : en le voyant, on jouissait à l'avance du spectacle que devait présenter la ville entière. — Sortons donc de St.-Pierre; et laissons-nous conduire au hasard. Que de scènes variées! quel mou-

[1] Les jours qui précédaient le Jubilé, on eut quelque peine à se procurer des ouvriers pour les travaux ordinaires, tous étant occupés jour et nuit aux travaux de la fête.

vement, quelle vie, quelle joie! et aussi quel ordre, quelle décence! Que les cœurs genevois se réjouissent! ils retrouvent en ce beau jour leur ancienne patrie, leur ancienne union, leur ancienne nationalité; ils retrouvent mieux encore, ils retrouvent leur ancienne vénération pour la religion de leurs pères, pour cette religion qui les a faits citoyens et libres. — Oui, disons-le avec orgueil, ce qui surtout nous a remplis des plus douces, des plus délicieuses émotions dans cette soirée du 23 août, c'est l'atmosphère religieuse qui se respirait en quelque sorte dans toutes les rues de Genève, et qui sanctifiait en les purifiant les joies dont elles étaient témoins. — Voyez cette foule immense; à peine les flots qui se pressent peuvent-ils circuler[1]: et cependant vous n'entendez pas un cri; vous ne voyez pas une dispute; vous ne rencontrez pas une de ces bandes bruyantes qui, trop souvent dans la soirée du dimanche, troublent le repos des citoyens: si en divers quartiers des chants se font entendre, ce sont des hymnes patriotiques et religieux composés pour la circonstance, par la verve modeste de quelque artisan et répétés en chœur par les habitans de son voisinage[2]. Au

[1] On a calculé que le 23 août au soir il devait y avoir près de 50,000 ames dans la ville de Genève, dont la population est seulement de 27,000 ames. Tous les habitans des communes rurales et une foule de personnes du canton de Vaud, s'y étaient rendus.

[2] Les enfans du Bourg-de-Four, réunis au nombre de près de 60 sous la direction de quelques honorables citoyens, avaient appris plusieurs chansons religieuses qu'ils chantèrent en chœur sur la place et dans les rues de leur quartier.

milieu d'une masse de lumières, quelques maisons restent obscures, indice de scrupules religieux ou politiques qui doivent être respectés; et la foule, toute pénétrée de ces grandes idées de tolérance et de liberté auxquelles elle rend hommage, n'aborde pas même la pensée de témoigner quelque peine; elle se plaît au contraire à citer cette exception comme une preuve que ses propres démonstrations ont été toutes spontanées, toutes volontaires, toutes dégagées de contrainte[1]. — Qu'on nous pardonne si nous n'essayons pas de présenter ici le tableau et comme la description de chacune de nos rues; en nous bornant aux traits principaux, nous échapperons au reproche d'avoir involontairement omis quelque fait intéressant, et aussi à celui de nous être répétés. Le quartier du Bourg-de-Four était remarquablement bien disposé; l'entrée de chacune des rues qui y débouchent était garnie d'un arc-de-triomphe en feuillage, tout rempli de verres de couleurs; les arbres qui bordent la terrasse, unis aussi par des guirlandes, resplendissaient de mille feux; la grande image de Calvin, que représentaient au reste bien d'autres transparens en divers quartiers, était placée au milieu de la ligne des arbres. La place et la fontaine de la Madelaine, la fontaine du Perron

[1] Les rapports de la police établissent que jamais il n'y eut moins de désordres que dans la semaine du Jubilé; le soir du 23 août et par conséquent au milieu des plus vives agitations du peuple, il n'y eut pas une seule personne mise en état d'arrestation; les lieux de réunions bruyantes étaient vides ou fermés, et dans chaque quartier les citoyens faisaient eux-mêmes la police. On assure qu'un Député étranger a dit après avoir vu cette soirée : *La conduite de ce peuple est l'expression d'une haute civilisation.*

étaient splendidement illuminées; plusieurs transparens offraient les traits des Réformateurs, ou des inscriptions pleines des pensées de piété et de tolérance religieuse : au bas du Perron, sur la gauche en descendant, une inscription rappelait la tradition en vertu de laquelle Calvin aurait prêché depuis une fenêtre en saillie qui s'y trouve. Au Molard, un grand transparent placé à l'endroit même où Froment avait prêché le 1er janvier 1533, retraçait cet acte courageux du Réformateur. La Rue-Neuve de la Corraterie, la rue du Rhône et la Grand'Rue, la longue ligne des Rues-Basses, présentaient le plus bel aspect; il n'y avait pas jusqu'aux rues les plus petites et les plus obscures qui ne se fussent distinguées, ou par la beauté de leur illumination, ou par quelque ingénieux transparent. — Si maintenant nous traversons le Rhône, sans oublier de remarquer en passant l'arrangement des ponts garnis à chaque extrémité de pyramides lumineuses, si nous pénétrons dans le quartier de Saint-Gervais, de nouvelles et vives émotions nous attendent : inutile de dire que ce quartier était magnifiquement éclairé; depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois, il avait résolu de témoigner hautement son patriotisme en démentant les craintes qu'une illumination générale faisait éprouver à quelques personnes; il avait, nous devons le dire, il avait donné l'impulsion et il soutint son rôle jusqu'à la fin. Mais la plus touchante scène qu'il présentât se passait dans la grande rue de Coutance : comme avaient fait les Genevois de 1735, ainsi avaient décidé de faire plus de trois cents citoyens de St.-Gervais; une table avait été dressée en plein air

le long de Coutance, et à ce repas modeste, on avait invité les dignes Pasteurs du quartier; là ils furent l'objet des témoignages les plus vifs d'affection et d'égards; des toasts patriotiques et religieux auxquels ils répondirent avec l'accent du cœur furent portés en leur présence; puis on les reconduisit en cortége[1] à leur domicile, au milieu des cris mille fois répétés: *Vive la Réformation! vive l'Eglise nationale! vivent nos Pasteurs!* Sur le seuil de leurs portes, de nouveaux témoignages, de nouvelles acclamations, de nouvelles protestations d'attachement à la vie et à la mort. Ah! qui pourrait rendre avec vérité les sentimens qui se pressaient en cet heureux instant dans le cœur des Pasteurs de Saint-Gervais! avec quelle joie ils savouraient ces démonstrations qui, dans leurs personnes, s'adressaient en réalité à la religion dont ils étaient les représentans! comme ils jurèrent de se dévouer avec plus d'ardeur que jamais aux progrès de cette sainte religion, au salut et au bien de ces concitoyens, de ces amis, de ces frères dont les ames leur sont confiées! — Au reste, qu'on ne s'y trompe pas, les sentimens que révélait l'épisode de St.-Gervais étaient alors dans tous les cœurs; tous se sentaient comme possédés d'une profonde joie; les ames éprouvaient on ne saurait dire quel état de béatitude, quelles impressions de bonheur et de douce satisfaction. Les amis en se rencontrant dans les rues de Genève aimaient à s'arrêter ensemble, à serrer leurs mains, à

[1] Au moment où le cortége reconduisait MM. les Pasteurs, les personnes qui étaient accourues aux fenêtres firent entendre des applaudissemens unanimes.

se féliciter mutuellement d'avoir vu le 23 août; tout Genevois dans cette soirée était fier de son nom; il sentait que là il s'était agi de lui, de ses plus chers intérêts, parce que là était la fête de la religion, de la patrie, de la liberté, et puis encore de tous ces biens que la religion, la patrie, la liberté lui avaient procurés; ces choses si petites aux yeux de l'étranger, parce que Genève est petite, ces choses étaient pour lui grandes, bien grandes; c'était son tout. — Pays favorisé du Ciel! pays si beau, et maintenant si heureux! que la bénédiction de Dieu repose sur toi avec abondance! que tes citoyens aient toujours ce même cœur pour t'aimer! Que la religion soit pour eux le premier des biens, la couronne qu'ils ne doivent jamais se laisser enlever! Que la patrie obtienne d'eux tendresse et dévouement à toute épreuve, de ce dévouement vivant et chaud qu'inspirent les priviléges d'une nationalité glorieuse! Que la liberté reçoive aussi leurs hommages, cette liberté amie de l'ordre, soumise avant tout aux principes de la morale évangélique, cette liberté dont à l'époque du Jubilé ils ont su faire un si digne usage! — Genève! bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits! n'oublie jamais que si ce jour a été ta journée, il a dû être aussi sa journée! aujourd'hui et dans les accens même de ton allégresse, tu as renouvelé alliance avec Lui; demeure-Lui toujours fidèle!

Elle est donc terminée cette journée unique accordée par l'Eternel à une portion de son Eglise. Déjà chaque

Genevois, rentrant dans son paisible domicile, s'en entretient comme d'une chose passée : les étrangers, réunis chez M. le Professeur Munier, Recteur de l'Académie, témoignent de leur satisfaction, et l'expression de leur estime est soigneusement recueillie comme un titre d'honneur. — A nous maintenant à donner bonne suite au Jubilé ! à nous à lui procurer efficace! à nous à lui consacrer les jours qui vont succéder, ces jours qui avec une rapidité désespérante vont nous éloigner de cette grande époque ! — Oui, c'est une grande tâche qu'il nous a imposée : voyons donc quel fut son lendemain et si l'on sut ne perdre aucun instant pour entreprendre cette tâche.

Mais auparavant arrêtons quelques instans notre attention sur la manière dont le Jubilé fut célébré dans les paroisses rurales; nous aimerons à retrouver là cette même vie, ce même zèle qui a si fortement éclaté dans la ville de Genève ; qu'on nous pardonne à ce titre les inévitables répétitions du tableau que nous en voulons tracer; quoiqu'en général on ait cherché à n'y reproduire que les traits spéciaux à chaque paroisse, cependant ces traits se ressemblent souvent : encore une fois qu'on nous le pardonne ; au prochain Jubilé, dans cent ans d'ici, les habitans de nos paroisses seront heureux de pouvoir lire avec quelque détail ce que leurs pères avaient fait.

LE JUBILÉ DES CAMPAGNES.

La campagne protestante du Canton de Genève renferme quinze paroisses, y compris la paroisse de la ville mixte de Carouge : chacune de ces paroisses est desservie par un Pasteur, et l'on comprend aisément comment c'est au zèle de chaque Pasteur que fut confiée la mission de réchauffer les cœurs et de donner l'impulsion : c'est aussi sur les renseignemens fournis par chacun d'eux que nous avons rédigé le court historique qui va suivre; autant que possible, autant que le permettaient les principes adoptés pour cette rédaction, nous avons conservé leurs propres expressions.

Les paroisses de *Carouge*, de *Plainpalais*, et du *Petit-Sacconnex* ont fait la plus grande partie de leur fête avec les habitans de la ville; en particulier toutes les réunions d'enfans ont été communes. — Les deux premières, desservies par MM. les Pasteurs Henry et Ramu, ont fourni, soit pour les frais de la fête, soit pour les arrangemens intérieurs du temple de Carouge qui leur est commun, des souscriptions assez abondantes; dès le premier appel, les enfans de l'école lancastérienne de Plainpalais se sont empressés d'offrir leurs dons qui se sont élevés à 130 florins; plusieurs catholiques ont aussi contribué. Le 23 au soir, grand nombre de maisons de Plainpalais, même peu en vue, se trouvaient

illuminées; on assure que c'est la première fois que semblable chose a eu lieu : trois grandes pyramides lumineuses s'élevaient au centre de la plaine. — M. Conte, Pasteur de Sacconnex, doit se louer aussi de l'harmonie de sentimens que ses paroissiens ont manifestée avec les habitans de la ville auxquels il s'étaient réunis : ils ont prêté leur territoire pour la fête des enfans de Saint-Gervais avec une parfaite cordialité.

La paroisse suburbicaire des *Eaux-Vives*, dont M. Daby fils est Pasteur, a aussi été réunie à la ville, mais seulement pour la fête de la jeunesse; le samedi à midi, les enfans se sont rendus dans la cour de l'école, d'où, sous la conduite du régent, M. Gros, ils se sont mis en marche pour la Madelaine, entourés de leurs parens. Après la distribution des médailles et des livres, ils sont revenus à l'école. A trois heures a eu lieu le service liturgique. La foule était telle, que non-seulement la salle de l'école et double rangée de bancs qu'on avait mis dans les couloirs étaient occupés, mais que l'antichambre et le palier étaient couverts de fidèles. A quatre heures, on a fait ranger tous les enfans dans la cour; les jeunes garçons de 7 à 16 ans en tête, les enfans des deux sexes de 4 à 7, puis les jeunes filles de 7 à 15. Cette longue colonne, composée de 220 à 230 enfans, s'est rendue en cortége, en chantant des hymnes religieuses et patriotiques, à Monchoisy, chez M. Naville. De grandes tables avaient été préparées sous les marronniers et les enfans sont venus s'y asseoir; mais ils avaient à peine terminé leur goûter, que la pluie les a forcés de se réfugier dans la grande orangerie, où on a tiré une loterie

dont tous les billets étaient bons; tous les enfans y ont eu part. Le temps s'étant un peu éclairci, les jeunes garçons ont été disputer des prix à la course, au saut, au carrousel. Les parens les entouraient et les animaient.

Le dimanche, jour du Jubilé, le Pasteur a prêché à l'heure ordinaire (deux heures) à une assemblée encore plus considérable que celle de la veille, puisqu'il y avait des auditeurs jusque sur l'escalier. L'émotion et le sentiment religieux étaient peints sur tous les visages. Le soir, la commune a été illuminée comme la ville; le Pré-l'Evêque, en particulier, offrait un très-joli coup d'œil. Le même esprit qui régnait au-dedans des murs se retrouvait au-dehors; et dans ce beau jour, la fête de l'Evangile s'est faite aux Eaux-Vives de la manière la plus réjouissante.

Parcourons maintenant les paroisses qui ont célébré à part la totalité de la fête.

Paroisse de Cartigny et Avully. Pasteur de la paroisse, M. Colondre. — Tous les habitans de ces deux communes ont concouru autant qu'il était en leur pouvoir à solenniser dignement le Jubilé. Une souscription a été faite qui a dépassé toutes les espérances. Le maire et le régent d'Avully, plusieurs dames de Cartigny, ont admirablement secondé le Pasteur en se transportant dans les diverses familles pour recueillir les offrandes que tous ont faites de bon cœur. Les notables de Cartigny ont

saisi cette occasion pour offrir d'eux-mêmes les moyens de commencer une petite bibliothèque populaire. Le régent d'Avully a dirigé quelques réunions musicales qui ont eu lieu à la cure et où ont été préparés les cantiques du Jubilé; on se propose de continuer et de renouveler ces intéressantes réunions.

Depuis long-temps, dans les catéchismes de la semaine, les enfans étaient instruits de l'histoire de la Réformation. Le vendredi avant la fête, le service liturgique préparatoire eut lieu à Cartigny et à Avully; dans le dernier de ces deux villages, le temple était aussi rempli qu'il pouvait l'être. Le samedi, tous les préparatifs étaient faits pour la fête des enfans du lendemain, mais tous étaient découragés en voyant la pluie continuer à tomber sans interruption. Le dimanche, à cinq heures du matin, le mauvais temps n'avait point cessé; il fallut renoncer au plaisir que l'on s'était promis de se transporter dans la campagne pour entendre les cloches des divers villages saluer l'aurore de ce grand jour. Qu'on juge de la tristesse de tous en voyant commencer ainsi une solennité qui excitait depuis si long-temps dans les cœurs tant de joie et tant d'espérances, mais que l'on juge aussi du bonheur de chacun lorsqu'on vit insensiblement se dissiper les nuages et tout annoncer une journée comme on pouvait la désirer.

Le service commença à 10 heures, l'assemblée fut des plus nombreuses; les chœurs qui avaient été préparés furent entendus avec plaisir et édification, et le discours qui fut prononcé fut l'histoire des commencemens de la Réforme. Le Pasteur a regretté de savoir de chose peu

sur nos campagnes à cette époque; tout ce qu'il a pu apprendre sur Cartigny, c'est que Bonnivard y fut assiégé dans le château qui protégeait les terres de Saint-Victor, parmi lesquelles on comptait alors Avully et Chancy.

A midi, les livres et les médailles furent distribués aux enfans; à trois heures commença leur fête; il fallait les voir former 12 bataillons, chacun avec un drapeau aux couleurs genevoises, se rendre dans l'allée de platanes située derrière la campagne Duval; tout était réuni là pour les yeux et pour le cœur; tous se connaissaient, tous s'aimaient; les parens y étaient accourus de tous les endroits de la paroisse.

Partout brillait l'expression de la gaîté, du contentement, d'une affection réciproque; quel plaisir de voir la joie des enfans! les uns montent au mât de cocagne, les autres sont au carrousel, ceux-ci disputent le prix de la course, ceux-là dansent au son de la musique sur un plancher qu'on leur a préparé; les plus âgés s'amusent et se mêlent avec les plus jeunes. Tous défilent ensuite devant une table présidée par des dames, et reçoivent leur part d'une collation abondante. Qu'ils sont heureux! comme il est impossible que cette journée s'efface de leur souvenir!

Bientôt un ballon s'élève et va porter jusqu'aux nues le mot de JUBILÉ 1835; tous l'accompagnent de leurs regards aussi long-temps qu'ils peuvent l'apercevoir; la nuit seule qui survient met fin aux amusemens qui ont recommencé, et un feu d'artifice donne le signal de la retraite, qui a lieu, malgré la foule, sans désordre et sans bruit.

Espérons que des plaisirs si purs n'auront pas été sans effet sur les cœurs, que tous en auront béni Dieu, que tous auront senti le bonheur de vivre sous une religion qui ne réprouve aucune des joies innocentes, que cette fête à la fois religieuse et patriotique aura resserré les liens qui nous unissent en nous fournissant l'occasion de participer tous ensemble à de telles jouissances, et d'en conserver le même souvenir.

Paroisse de Céligny. Pasteur de la paroisse, M. Golaz. — La fête a été célébrée, non seulement de la manière la plus convenable, mais encore avec vives et joyeuses démonstrations. Le Pasteur avait préparé les esprits par deux sermons historiques, et fait circuler une liste de souscription pour la fête des enfans. Les anciens furent d'avis d'admettre à ce banquet les adultes qui voudraient y prendre part, et c'est ce qui eut lieu. La prière préparatoire du samedi attira beaucoup de monde. Dès le dimanche matin, les cloches saluèrent le grand jour; et à neuf heures, le temple souvent trop grand pour la paroisse, fut complètement rempli. Le chœur de l'Eglise exécuta avec verve des hymnes appropriées, et les chants de l'assemblée montrèrent évidemment que chacun prenait part à la fête et voulait y jouer son rôle. Après le service d'actions de graces qui eut lieu à midi et qui attira aussi un très-grand nombre de fidèles, tant de la paroisse que des villages voisins, se fit la distribution des livres et des médailles, précédée et suivie d'une courte allocution du Pasteur. Vinrent ensuite les divertissemens.

A deux heures, banquet sous le grand tilleul, pour quarante enfans et au moins autant d'adultes. Vraie fête de famille où étaient invités tous les enfans de la paroisse en âge d'y prendre part, catholiques comme protestans. La plupart de ceux qui servaient volontairement étaient aussi catholiques. Le maire et son épouse y assistèrent, et des toasts y furent portés à l'Eglise et à l'Etat.

A quatre heures, jeux et divertissemens divers pour les enfans des deux sexes. A la nuit, illumination de la cure et de l'église. Les enfans dansent à sa lumière. La foule se dissipe tard et lentement, on semble regretter de voir la fin de cette belle journée. Tout se passe avec convenance et dans l'ordre le plus parfait.

A Céligny, comme dans plusieurs autres paroisses, on a saisi l'occasion du Jubilé pour orner le temple de rideaux neufs et de tentures neuves.

Paroisse de Chancy. Pasteur de la Paroisse, M. Claparède. — Le Jubilé a été célébré à Chancy avec un ordre et une tranquillité remarquables; mais ce qui a donné un caractère de solennité particulier à la fête de la Réformation, c'est qu'elle a été pour cette commune un jour de réconciliation et d'amour.

Depuis plusieurs années il s'était élevé des discussions pénibles relativement à la possession et à la largeur du chemin, dit la Ruette.

L'objet de ces discussions n'avait en lui-même que peu d'importance; mais on n'avait pas su s'accorder dans les premiers momens, le différent avait été porté de-

vant les tribunaux, et le procès avait duré long-temps.

Dans cet intervalle, les esprits s'étaient aigris, l'amour-propre des parties intéressées avait été fortement excité, et les efforts des Pasteurs pour faire cesser ces divisions avaient été à peu près inutiles.

Quelques hommes unis autrefois par les liens d'une tendre amitié, des parens même ne se parlaient plus, et la discorde avec son souffle empoisonné avait tellement envenimé les choses, que le village avait pris l'aspect de deux camps ennemis.

Cependant, depuis long-temps on désirait de se réconcilier; mais les deux partis croyant avoir le bon droit chacun de son côté, aucun ne voulait faire des avances, et tout rapprochement semblait devenu impossible.

A l'approche du Jubilé, tout a changé de face. Le besoin d'un réconciliation générale s'est fait sentir d'une manière pressante; on a compris qu'on ne pouvait bénir Dieu du grand bienfait de la Réformation avec des sentimens qu'il condamne, et si on ne lui offrait pas un cœur dégagé de toute passion haineuse.

Tout à coup une noble pensée s'élève dans le cœur d'un homme qui était à la tête d'un des partis opposés.

Deux jours avant le 23 août, il va chez son adversaire et lui dit: Je viens chez toi avec des intentions de paix; si j'ai eu des torts envers toi et envers les tiens, je m'en repens, pardonne-les-moi; j'oublie ceux que vous avez eu envers moi et envers les miens; embrassons-nous, vivons en frères; qu'un banquet fraternel et patriotique nous réunisse tous le 23 août, et que le soleil de ce beau jour éclaire la réconciliation de tous les

habitans de la commune. Ces deux hommes se sont jetés dans les bras l'un de l'autre; de leur réconciliation dépendait celle de tous les autres, et l'on s'est occupé partout des préparatifs du grand jour.

Le dimanche, à l'heure du service religieux, l'Eglise offrait un bel aspect; trop grande à l'ordinaire, elle était ce jour-là trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. On apportait des chaises de toutes les maisons, et quoiqu'il y eût beaucoup d'enfans, le silence était parfait.

Après le sermon, M. Naville, un des anciens pasteurs de la paroisse, a pris la parole; et dans une allocution des plus touchantes, il a profondément ému les assistans. Dans ce moment, toute l'assemblée n'était qu'un cœur et qu'une ame; des larmes de joie et de reconnaissance inondaient toutes les paupières. On a distribué alors les médailles et les livres.

Après quelques momens de calme, la foule s'est portée sur l'emplacement dit les Carrés, situé davant la cure.

Au-dessous de cette esplanade est un bâtiment immense placé sur le Rhône, appelé *le Mécanique.*

Les uns portaient des tables, les autres des vivres, les autres des bancs; à une heure, chacun a pris place au festin; plus de trois cents personnes étaient assises dans la même enceinte; hommes, femmes, maîtres, domestiques, tous étaient à la même table.

Devant les grandes portes du Mécanique étaient assis sur l'herbe tous les enfans de la paroisse; on leur servait en abondance leurs mets favoris, des gâteaux de toutes les espèces. A la fin du repas, de nombreux toasts ont

été portés avec une cordialité parfaite au rétablissement et à la durée de la concorde dans la paroisse.

Dans ce moment encore, chacun rendait grâces à Dieu au fond de son cœur de la bonne harmonie et de la gaîté franche qui régnaient partout.

M. Le Comte, régent de l'école, a chanté en l'honneur des Réformateurs une hymne qu'il avait composée et qui a plu généralement; puis il a réuni les enfans, qui ont chanté des airs religieux et patriotiques.

A trois heures, à un signal donné, les tables ont été enlevées; une excellente musique s'est fait entendre et une danse champêtre a commencé. Une joie pure l'animait. Ceux qui depuis long-temps étaient désunis se retrouvaient avec une plaisir infini.

Les vieillards sont descendus dans une salle basse pour deviser à leur aise du bon vieux temps. Les enfans ont été conduits sur les *Carrés*, où des plaisirs de plusieurs genres les attendaient; les garçons ont trouvé un mât de cocagne et des prix pour les plus adroits; ensuite on leur a fait tirer une loterie où tous les billets étaient bons. Filles et garçons, depuis le maillot jusqu'à l'âge de 16 ans, chacun a eu son lot.

Lorsque la nuit est venue interrompre la danse et les autres amusemens, la foule s'est portée devant la cure, et là tous les âges ont été égayés par des feux d'artifices qui produisaient un effet charmant en se réfléchissant dans les eaux du fleuve. A peine est-il nécessaire de dire que pendant la durée de la fête toutes les bienséances ont été observées.



Paroisse de Chêne. Pasteur de la paroisse, M. Martin. — L'entraînement a été à Chêne aussi général que dans les autres paroisses. Le dimanche matin, à l'heure du service, le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil de paroisse vinrent chercher le pasteur et le conduisirent de la cure jusqu'au temple, pendant que sur la Bougerie on saluait le cortége par le tir des boîtes. Le temple avait été décoré de fleurs et de feuillages, et à l'intérieur complètement restauré sur les fonds réunis dans une souscription spéciale. La foule des auditeurs était telle, que plusieurs furent contraints de rester en dehors. Après le sermon, on distribua la médaille et le livre à près de 200 enfans ; des musiciens, placés sur la galerie, exécutaient pendant la distribution les airs les plus touchans ; l'attendrissement était général. — L'après-midi, on réunit de nouveau les enfans (y compris les plus jeunes) pour leur donner une fête; deux bataillons, l'un des garçons, l'autre des jeunes filles, musique au centre, défilèrent sur la Bougerie au milieu d'un nombre immense de parens, d'amis, de voisins, catholiques ou protestans, tous attendris, tous jouissant et applaudissant ; alors commencèrent les jeux ; puis vint le goûter ; puis une loterie où tous les billets étaient bons. A cinq heures, presque tous les paroissiens se rendirent à la ville, et tous en se séparant se félicitèrent du calme, de la décence et de la joie qui avaient présidé à la fête. Le lundi il y eut une réunion des femmes de la paroisse. — La souscription du Jubilé (indépendante de celle qui a servi aux réparations du temple) a produit 1200 florins.

Paroisse de Cologny. Pasteur de la paroisse, M. Bouvier. — La souscription faite à Cologny a produit près de 1500 florins qui ont été employés en partie à l'embellissement du temple que déjà la Société Economique avait très-convenablement réparé. — Une majestueuse table de Communion en marbre noir portant cette inscription *Jubilé de la Réformation* a été établie devant la chaire. Cette table devait être payée sur la souscription du Jubilé, par décision du Conseil de paroisse; mais l'une des plus respectables paroissiennes a déclaré vouloir prendre sur elle seule d'en faire hommage *à sa chère Eglise*, et son nom restera désormais attaché à ce saint monument devant lequel s'inclineront, s'il plaît à Dieu, des générations de générations. — Une Bible digne par son enveloppe grave et noble de la prééminence qui lui appartient dans le culte protestant orne la chaire. — Enfin, il a été pratiqué dans la muraille, à côté de la chaire, une cachette renfermant dans une boîte de plomb les médailles du Jubilé, les adresses et mandemens de la Vénérable Compagnie, le programme de la fête, la liste des souscriptions recueillies dans Cologny, le livre des *Histoires d'autrefois*, et tous les ouvrages dignes d'attention que le Jubilé a fait éclore. Cette cachette, qui attend encore ses derniers complémens pour être définitivement scellée, est recouverte d'une tablette de marbre noir, avec cette inscription en lettres d'or: *Souvenirs du Jubilé de* 1835. Le vif intérêt que l'apposition de cette pierre a excité dans toute la paroisse donne lieu d'espérer que ce mémorial, toujours en vue, contribuera à y perpétuer les impressions de ce beau jour. — Du reste, la

solemnisation du Jubilé n'a été marquée à Cologny par aucun autre trait spécial qui mérite d'être relaté. Le troupeau s'est porté en foule dans les temples. Après le service, les jeunes garçons et les jeunes filles vêtues de blanc ont reçu avec respect et joie les souvenirs qu'on leur destinait, et pendant toute la cérémonie un profond recueillement a régné dans l'assemblée. — Quant à la célébration extérieure de la fête, diverses circonstances et particulièrement le rapprochement de la ville ont empêché de lui donner un essor digne de remarque. — Enfin, quant aux fruits religieux et moraux du Jubilé, le pasteur de Cologny a la ferme espérance qu'ils ne tarderont pas à se manifester. Qu'il soit permis de citer à ce sujet un fragment d'une précieuse et réjouissante lettre qui lui fut adressée le lendemain de la fête par l'une des familles de la paroisse : « Nous aimons à espérer, lui » disait-on, que cette fête sera pour nous tous, enfans » de l'Eglise de Genève, la cause d'un retour à la vie » religieuse. Nous avons renouvelé notre alliance avec » notre Dieu, et resserré nos liens avec nos pasteurs. » Plusieurs se sont promis de les consoler de l'abandon » de quelques membres du troupeau, en redoublant » d'affection, de confiance, et de respect pour eux. Il » ne faut pas qu'ils se découragent à cause de notre tié» deur habituelle : nous avons été profondément émus » pendant notre Jubilé, et, si Dieu exauce nos prières, » nous deviendrons meilleurs ; nous vous dédommage» rons de toutes les peines que vous prenez pour ré» veiller nos ames, et nous ne vous laisserons plus » travailler seuls à notre salut. Priez encore avec nous

» et pour nous, et nous répondrons *Amen*, et nous » nous efforcerons de vous suivre comme de véritables » brebis suivent leur pasteur. O conduisez-nous dans la » bonne route qui conduit aux pâturages du Seigneur! etc.»

Paroisse de Dardagny et Russin. Pasteur de la paroisse, M. Durour. — Pour disposer les esprits à célébrer la grande fête avec quelque connaissance de cause, le pasteur établit de faire des catéchismes tous les jours pendant les deux semaines qui précédèrent le dimanche 23. Il pressa les enfans d'engager leurs parens à se joindre à eux, et il eut la satisfaction de voir ces exercices suivis par un grand nombre de femmes et plusieurs hommes. Il retraça d'une manière aussi détaillée que le temps le permit les principaux faits de la Réformation en Allemagne et en Suisse, et consacra les quatre dernières séances à la Réformation de Genève. Ces catéchismes ont paru goûtés, et les enfans par leurs réponses montrèrent qu'ils avaient compris.

Le *samedi* 22, on fit à la fois le service liturgique préparatoire, la distribution du livre et de la médaille. Cette double cérémonie attira un concours nombreux; le temple était plein. Au sortir, on descendit en procession, le pasteur et les régens à la tête des garçons, la femme du pasteur à la tête des jeunes filles, et l'on se rendit au verger de la cure, où étaient préparés divers amusemens, sept ou huit balançoires et escarpolettes, cordes à nœuds, mât de cocagne, paumes, ballons, etc. Il y eut là deux ou trois heures du spectacle le plus gai et le plus animé auquel prit part toute la paroisse qui y

était rassemblée. — Au moment où l'on dressait les tables dans le verger, le temps commença à se couvrir, et la pluie qui ne tarda pas força d'aller chercher un refuge dans une vaste grange du voisinage. On put y dresser facilement des tables pour plus d'une centaine d'enfans. Un goûter simple mais abondant fut aussitôt servi, et fit oublier aux jeunes convives l'eau qui tombait par torrens. Le repas fut trouvé d'autant meilleur qu'il n'y manquait pas l'assaisonnement indispensable au brouet des Spartiates. Un feu d'artifice devait terminer la journée; mais la pluie s'y opposa, et par le fait les enfans en ont été fort contens, car cela leur a valu deux fêtes pour une.

Dimanche 23. L'assemblée fut aussi nombreuse qu'elle ait jamais été auparavant, et aussi recueillie qu'on pouvait le désirer. Quant à l'effet produit par le sermon, le pasteur a reçu de tous côtés les témoignages les plus doux; mais la solennité portait avec elle-même son édification; il était naturel d'espérer que le prédicateur, ému, pénétré de ces grands souvenirs, parviendrait à faire passer dans l'ame de ses frères quelques-uns des sentimens religieux qui l'animaient.

Après le sermon, le pasteur, sa famille et grand nombre de ses paroissiens se rendirent à la ville; tous revinrent pénétrés de joie, d'admiration et de reconnaissance. Le spectacle qu'offrait la ville, dans la soirée du 23, était admirablement fait pour entretenir les saintes et délicieuses émotions de la journée et laisser dans tous les cœurs des souvenirs indélébiles.

Le *jeudi* 27, avait été fixé pour les feux d'artifice, et

l'on avait convoqué toute la jeunesse à venir dès cinq heures reprendre les jeux que la pluie avait interrompus le 22. Elle ne manqua pas au rendez-vous, et cette seconde fête fut aussi gaie et aussi animée que la première. Le pasteur s'efforça de témoigner à ses chers paroissiens toute la joie dont l'avaient profondément pénétré et l'empressement qu'ils avaient mis à cette mémorable célébration, et les témoignages d'affection qu'ils lui avaient donnés, et le monument qu'ils avaient imaginé pour en perpétuer le souvenir; car le mercredi, il avait reçu un *vase d'argent* avec cette inscription :

Offert par les enfans de Dardagny et de Russin à leur pasteur J. A. D. Souvenir du Jubilé de 1835!!...

N'oublions pas de mentionner une souscription qui s'est faite entre quelques dames de Russin, et dont le produit a été employé à mettre à l'Eglise de ce village des rideaux qu'elle n'avait jamais eus, et un dessus de chaire neuf. — Le surplus des frais de la fête a été supporté par le pasteur.

Paroisse de Genthod. Pasteur de la paroisse, M. Mouchon. — Quelque temps avant le 23 août, le Pasteur nomma un comité composé des habitans de la paroisse qui avaient consenti à l'aider pour organiser une fête pour les enfans. Les membres de ce comité se chargèrent de recueillir les souscriptions des protestans de la paroisse et de faire les préparatifs de la fête avec les 800 florins que ces souscriptions avaient produits.

Le 23 août, pendant que les cloches saluaient l'arrivée de cette grande journée, les habitans de Genthod, vieux

Genevois et bons Protestans, éprouvant le besoin de manifester leur joie, cherchèrent des fleurs et des feuillages pour orner le devant de leur Eglise. C'était une surprise qu'ils voulaient faire à leur Pasteur, mais ils réussirent au-delà de leurs espérances, car la plupart des personnes qui se rendirent au temple pour bénir Dieu, voyant ce qu'ils avaient fait, éprouvèrent une émotion douce et religieuse qui les rendit plus heureuses.

L'Eglise fut remplie par la population tout entière; hommes, femmes et enfans, tous vinrent et fermèrent leurs maisons. Tous écoutèrent avec édification le discours de leur Pasteur, tous prièrent avec lui et bénirent du fond de leurs cœurs le Dieu de leurs pères. Après le sermon, les enfans reçurent la médaille et le livre qui leur était destiné.

A trois heures et demie, tous les enfans se réunirent chez leur Pasteur, d'où ils partirent, musique en tête, enseigne déployée, pour se rendre au Creux de Genthod. En sortant du village, la troupe joyeuse fut saluée militairement par les jeunes gens. Elle arriva bientôt sous les beaux ombrages de la campagne De Saussure accompagnée de tous les membres du Comité et de tous les parens. Là les jeunes filles dansèrent ensemble, tandis que les jeunes garçons organisèrent une partie de ballon.

Une table de 110 couverts se dressait dans la grande allée pendant ce temps, et bientôt elle fut toute occupée par les jeunes gens. Les membres du Comité, quelques dames, plusieurs domestiques, les servirent et les surveillèrent avec autant de complaisance que de gaîté. A la fin du repas, on chanta des hymnes patriotiques; puis,

à un signal donné par les tambours, les jeunes garçons se réunirent au pied d'un mât de cocagne et les jeunes filles autour d'une table chargée de divers objets. Le sort assigna à chacune d'elles un lot qui parut les satisfaire, tandis que les jeunes garçons gagnaient les leurs en faisant preuve d'adresse et de courage. Quand le mât de cocagne fut presque entièrement dépouillé, les jeunes garçons, divisés en quatre classes suivant leur âge, disputèrent le prix de la course. Tous ceux qui coururent eurent un prix, mais ceux qui étaient arrivés les premiers choisirent avant leurs concurrens. Il y avait des couteaux, des encriers, des cercles, des tambours, etc.

Après cette distribution, un ballon fut lancé et occupa pendant quelques instans l'attention de tous les assistans. A l'entrée de la nuit, des feux d'artifice annoncèrent la fin de la fête et donnèrent le signal du départ. Les enfans furent ramenés au village par quelques membres du Comité et par leurs parens, qui dansèrent avec eux une ronde générale.

Une foule assez nombreuse s'était réunie au Creux de Genthod pour être témoin de la fête et de la joie des enfans, mais tout le monde était si heureux et si bien disposé, qu'il n'y a pas eu le moindre désordre ; il sembla même que chacun voulait contribuer pour sa part à faire réussir cette fête nationale dont on gardera un précieux souvenir.

Paroisse de Jussy et Gy. **Pasteur de la paroisse, M. Gaberel.** — La souscription pour la fête du Jubilé a été fort bien accueillie ; toutes les familles y ont con-

tribué. Jeunes et vieux manifestaient d'avance les meilleurs sentimens et les dispositions les plus convenables pour la célébration du Jubilé. Pour garder un souvenir matériel de cette fête, les jeunes gens firent le 21 août un tir à la carabine, dont tous les prix portaient cette inscription : Jubilé 1835. Dès le vendredi, on put juger de l'excellent esprit qui animait la paroisse entière. Un refroidissement assez marqué existait depuis long-temps entre les jeunes gens de Gy et de Jussy ; ils furent réunis tous pendant les quatre jours, montrant les meilleures dispositions et vivant ensemble comme si aucune désunion n'avait jamais existé. — Le premier service eut lieu le vendredi matin. Regardant ce culte comme une véritable préparation, tous cessèrent leurs travaux ; dans les deux temples, l'assemblée fut au complet. Ce jour offrit l'aspect du dimanche le mieux observé. Le samedi, même calme, même décence ; pas une charrue aux champs. La distribution des livres et médailles eut lieu à deux heures. Cette cérémonie a laissé une vive impression à tous ceux qui y assistèrent, soit par l'intérêt du moment, soit par le silence solennel qui fut observé. On fit quelque chose de plus que la lettre du programme ; au moyen des dons de quelques paroissiens et du Pasteur, on put donner le livre non-seulement aux enfans, mais encore à toutes les familles, ce qui a produit le meilleur effet. La distribution achevée, les enfans, au nombre de 170, se rendirent dans une prairie obligeamment cédée par le propriétaire, M. Rojoux ; là étaient préparés des prix pour la course et un mât de cocagne. L'entrain était général, de longs cris de joie accueillirent

ces amusemens inusités, et le repas des enfans entourés de leurs parens offrit un charmant aspect; mais, comme ailleurs, à peine la faim était apaisée et les jeux commencés, que la pluie vint à torrens. M. Rojoux offrit sa maison où l'on transforma les prix de la course et du mât en une loterie générale qui calma un peu le désappointement des acteurs de la fête.

Le dimanche matin fut observé avec toute la solennité des jours de Jeûne; après les services, où l'assemblée était complète comme les deux jours précédens, tous se portèrent à la ville.

Mais l'intention des directeurs de la fête des enfans n'était pas que ceux-ci fussent privés de ce que la pluie avait interrompu le samedi. Le mardi on les rassembla de nouveau, et comme le temps encore pluvieux empêchait des jeux en plein air, on décora de feuillages et de fleurs une grande salle où ils dansèrent jusqu'au soir. Les jeunes gens se réunirent de leur côté et firent leurs adieux au Jubilé par des salves de boîtes qui se succédèrent sans interruption depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à la nuit; alors on tira un feu d'artifice qui termina la journée. Nous ne pouvons achever sans revenir encore sur les excellentes dispositions, la joie pure et décente qui animait tous les gens de Jussy et Gy pendant les quatre jours; comme à la ville, pas un mot hors de sa place, pas une parole mauvaise, pas le moindre désordre, malgré que les habitans des communes catholiques environnantes fussent venus en grand nombre. Quelques jours après, le Pasteur reçut une adresse dont voici quelques passages : « Nous venons vous présenter

» nos remercîmens et l'expression de notre reconnais-
» sance pour ces beaux jours de fête; ils nous rendront
» notre religion plus chère, les choses que nous avons
» apprises nous font mieux comprendre nos devoirs.
» Vous, la famille Micheli et notre bon maire, vous avez
» prodigué la peine et les soins pendant ce Jubilé qui ne
» reviendra plus, mais les souvenirs resteront dans nos
» cœurs et dans ceux de nos enfans, et leur apprendront
» à aimer toujours plus leur Dieu et leur pays. »

Paroisse de Satigny. Pasteur de la paroisse, M. Humbert. — La fête du Jubilé séculaire de notre bienheureuse Réformation avait été annoncée dans la paroisse de Satigny, non-seulement par la publication faite au mois de mars dernier, et par la notice répandue à l'approche de nos grandes journées religieuses, mais encore par quelques catéchismes publics, uniquement destinés à donner aux enfans du pays la connaissance et l'explication des merveilles opérées il y a trois cents ans en faveur de nos pères, et par un sermon de préparation, prononcé le dimanche 16 août. Ce même dimanche, les fidèles avaient été convoqués pour le vendredi 21, à dix heures. Cet office préparatoire, semblable pour la liturgie et pour le chant, au service qui a été fait le 22 dans les temples de la ville, avait attiré bon nombre d'auditeurs, dont l'ame paraissait très-disposée à reconnaître la grandeur du bienfait de la Réformation. Le samedi, plusieurs parens avaient conduit leurs enfans à Genève pour les rendre témoins des intéressantes scènes qui s'y sont passées, et en particulier du spectacle de

cette jeunesse réjouie en recevant de la main de ses conducteurs spirituels un précieux souvenir. Ceux des habitans de cette paroisse qui ont assisté à la veille du Jubilé ont communiqué aux autres leurs impressions avec des sentimens de profonde reconnaissance envers Dieu qui leur avait permis de voir semblables choses.

Le dimanche, dès le matin, les cloches de Satigny, de Peney et de Peissy ont été mises en branle pour proclamer la solennelle journée. Le service devait se faire à dix heures; mais les alentours du temple de Satigny étaient dès long-temps environnés de fidèles de tout âge. La lecture de la Parole de Dieu a été faite plus tôt qu'à l'ordinaire. La foule inondait les parvis sacrés; les services de Communion, de Jeûne, n'avaient jamais offert pareille affluence. Tous nos enfans des cinq villages, au nombre de cent-deux; quarante-quatre jeunes protestans venus de Vernier; sept enfans genevois, domiciliés à Meyrin et à Mategnin, deux résidant à Sergy, territoire français (ces derniers bourgeois aussi du canton), ont assisté à cet office solennel.

Le Pasteur de la paroisse avait pris pour texte ces paroles de David, Ps. LXXVIII, 1—3 : *Mon peuple, écoute attentivement ce que j'enseigne, prête l'oreille à mes paroles. Je publierai les merveilles opérées dans les temps anciens. Nous les avons ouïes, nous les avons connues, et nos pères nous les ont racontées, nous ne les tairons point à nos enfans.*

Après le sermon et les prières de circonstance, le Pasteur est descendu de la chaire, et s'est placé, avec M. le ministre Jean-Marc Vaucher, devant la table de

la communion, préparée pour la fête; et tout le peuple étant recueilli, il a adressé aux enfans une allocution simple, dans laquelle il leur a montré qu'ils étaient heureux d'être nés dans un pays où l'on profitait de toutes les occasions pour tourner leurs ames vers la piété; que la médaille qu'ils allaient recevoir ne portant d'autre image que celle de la Bible, c'était surtout de la Bible qu'il s'agissait, de la Bible rendue à nos ancêtres, qui nous l'ont transmise pour qu'elle soit la seule règle de notre croyance religieuse. Quant à ce qu'il y avait à dire sur l'ouvrage du *Jubilé de la Réformation*, le successeur de MM. Cellérier père et fils était mieux placé qu'aucun de ses collégues pour laisser parler son cœur et faire sentir à la jeunesse de Satigny tout le mérite du livre qu'il déposait entre ses mains et dont il recommandait la lecture aux hommes faits comme aux enfans. 153 médailles et 78 exemplaires de l'Histoire de la Réformation ont été distribués dans le temple.

La cérémonie terminée, c'était midi : les enfans des deux sexes se sont rendus avec une grande décence et dans l'ordre le plus parfait à la riante campagne de Satigny, appartenant à MM. Pernessin, Brot et Bénit, qui avaient permis qu'on dressât chez eux, sous de beaux arbres, une table d'environ 150 couverts; plus, qu'on élevât un mât de cocagne sur la terrasse; enfin qu'on établît divers jeux, des loteries d'objets utiles, et des amusemens pour tous les âges. Cette fête de la jeunesse s'est passée aussi agréablement comme aussi sagement qu'on pouvait le désirer.

Un service religieux avait été annoncé pour trois

heures à la chapelle de Peney. Plusieurs enfans de ce village abandonnèrent les récréations de Satigny pour se rendre avec empressement à l'instruction et à la prière. Le Pasteur ne monta en chaire qu'après avoir communiqué aux assistans l'histoire du martyr Pierre Goudet, torturé pendant cinq jours au château de Peney, en juin 1535, sans que jamais il voulût renier sa foi, ou cessât de se résigner à la volonté de Dieu. Cette histoire, racontée si près de la place où avait expiré dans de cruelles douleurs cet ami de l'Evangile, intéressa vivement tous ceux qui l'entendirent et arracha même des larmes à quelques-uns. L'émotion religieuse de nombreux fidèles, solemnisant presque tous pour la seconde fois, dans la maison sainte, cette journée qu'ils ne devaient plus revoir, fût mise à profit pour prolonger dans leur ame ces intéressans souvenirs. Et ce culte se termina par la lecture de la prière d'actions de graces adoptée par la Vénérable Compagnie.

Le Pasteur et le troupeau ne se quittèrent pas en ce Jubilé sans se donner des témoignages d'une affection réciproque dont la sincérité n'a pas tardé à se faire connaître d'une manière frappante.

Puissent-ils marcher toujours ensemble unis et pieux dans la route de la vérité et de la charité !

Paroisse de Vandœuvres. Pasteur de la paroisse, M. Thouron. — Les chagrins et les vives inquiétudes qui préoccupèrent le Pasteur à l'époque du Jubilé l'empêchèrent de consacrer à cette fête tout le temps qu'il aurait voulu lui donner. Cependant il avait, quelque

temps avant le 23 août, invité dans un petit prospectus les paroissiens à concourir par une souscription aux divers frais et particulièrement à ceux de la fête des enfans; tous ont répondu à cet appel. — Le dimanche 23 août, le Pasteur fut remplacé par M. Ramu, Pasteur de Plainpalais, qui, après le service et au moment où on allait distribuer aux enfans les livres et les médailles, leur adressa une chaleureuse exhortation; toute l'assemblée fut émue. — L'après-midi, tous les enfans ont été réunis dans la campagne de Mme Streckeisen-Moultou, où un goûter leur avait été préparé; les paroissiens s'y étaient rendus en foule. La soirée fut terminée par un feu d'artifice, et chacun se retira sensible à la cordialité qui avait régné pendant toute la fête.

Ici se termine notre tableau du Jubilé dans les paroisses protestantes du canton, et cependant notre tâche n'est point encore complètement achevée; il nous reste à remplir un devoir bien doux en donnant quelques détails sur la manière dont se sont associées à notre fête, et les Eglises étrangères établies à Genève, et les Eglises éloignées.

JUBILÉ DES ÉGLISES ÉTRANGÈRES ÉTABLIES A GENÈVE.

Église allemande réformée de Genève. Pasteur : M. L. Lutscher. — L'Église allemande réformée, quoique presque entièrement composée de personnes nées dans l'étranger, doit être considérée comme une Église genevoise, soit parce qu'elle ne diffère des autres Églises que par la langue, soit parce que tous ses directeurs et un grand nombre de ses membres sont citoyens de Genève; aussi cette paroisse s'est-elle associée en tout au reste de la famille genevoise pour la célébration du Jubilé. Les enfans dont les parens appartiennent à cette Église, se trouvant par leur éducation confondus avec ceux de langue française, se sont partout joints à eux pour la fête.

La paroisse a été préparée à la célébration du Jubilé par les prédications des six dimanches précédens et plus particulièrement par le service du samedi 22 août, à trois heures. Le jour même du Jubilé, le service a eu lieu à neuf heures. Dans son sermon sur 1 Cor. xv, 57, 58, le Pasteur a pressé les motifs qu'a l'Église de Genève de célébrer ce *troisième* Jubilé, tiré de ce que pendant le *troisième siècle* écoulé depuis la Réformation les Églises réformées en général et celle de Genève en particulier, ont non-seulement maintenu avec une *fermeté inébranlable* la *victoire* remportée au seizième siècle par l'Évangile *de Jésus-Christ*, mais encore qu'elles ont *travaillé de mieux*

en mieux à cette *œuvre du Seigneur;* il a indiqué leurs progrès pour la connaissance de la Religion, pour le culte et pour la pratique des vertus chrétiennes. A ce dernier égard, il s'est attaché à faire ressortir les progrès des Réformés pour les divers devoirs de la *charité, qui est l'accomplissement de la loi* (Rom. XIII, 10); il a, entre autres exemples, montré les heureux progrès de la tolérance dans la conduite des Réformés envers leurs frères de l'Église catholique, et surtout dans notre canton, où les Réformés s'efforcent avec une générosité sans exemple de faire part à leurs concitoyens catholiques de tous les avantages dont ils jouissent et dont ils jouissaient seuls autrefois. Il a encore cité, dans le même but, l'union sincère et fraternelle que ce troisième siècle a opérée entre les diverses Églises protestantes, et il a été heureux d'en offrir une des preuves les plus éclatantes dans l'assemblée des Pasteurs de ces Églises qui avait eu lieu la veille dans ce même temple et dont l'appareil simple et extraordinaire frappait tous les regards de ses auditeurs. Au reste, cette union était une chose ancienne à Genève, et quoiqu'il n'y ait pas eu de fusion entre les deux Églises allemandes, réformée et luthérienne, parce qu'elles diffèrent d'origine et de constitution[1], leurs membres et leurs Pasteurs sont unis comme des frères en Jésus-Christ; cette solennité même en était une

[1] L'Église allemande *luthérienne*, établie en 1707, se compose uniquement de personnes originaires de l'Allemagne; elle dépend du duc de Saxe-Cobourg et Gotha, qui nomme son Pasteur. — L'Église allemande réformée, composée d'Allemands et de Suisses, existait il y a déjà plus de deux siècles et dut en 1630 son organi-

preuve, un bon nombre de luthériens, dont le service avait eu lieu à 7 heures, étant assis au milieu de leurs frères réformés et s'unissant à eux du cœur et de la voix pour implorer sur l'Église évangélique tout entière la bénédiction de Dieu et la protection de son Fondateur et de son Chef unique.

L'Église allemande réformée a été représentée dans les réunions ecclésiastiques du Jubilé par son Pasteur et deux de ses anciens, MM. Théremin et Serre.

Église allemande luthérienne de Genève. Pasteur : M. Wend. Suffragant : M. Heyder. — Le dimanche du Jubilé fut célébré dans cette Église par un service à 7 heures du matin qui permit aux paroissiens de se rendre plus tard aux services français. M. le Dr Bretschneider, qui avait été député par S. A. le duc de Saxe-Cobourg pour assister au Jubilé, se rendit au temple à l'heure indiquée ; il y entra accompagné de tous les membres de la Direction pour lesquels, ainsi que pour lui, des siéges avaient été préparés en demi-cercle autour de l'autel. Le Pasteur étant monté en chaire et se rattachant à l'Evangile du jour, dirigea l'attention de ses auditeurs sur la triple signification de cette journée envisagée comme dimanche, comme anniversaire de la Réforme ou Jubilé, enfin comme anniversaire de la fondation du

sation définitive à l'illustre professeur *Frédéric Spanheim*, qui fut un de ses premiers Pasteurs. Elle possède les fonds nécessaires pour les frais du culte et d'une école, a une Direction tout-à-fait indépendante composée de quatre Anciens et de six Diacres, et les membres de la paroisse élisent eux-mêmes leur Pasteur.

culte luthérien à Genève; il montra à quoi ces paroles de notre Seigneur, *Il est écrit, ma maison est une maison de prière*, devaient engager ses paroissiens, savoir, à louer Dieu et à le bénir pour le triple bienfait commémoré dans cette circonstance, puis à lui demander le renouvellement des cœurs par le Saint-Esprit, le zèle pour le culte public, et la fraternité envers les membres de l'Eglise nationale de Genève. Ce discours a été livré à l'impression. — Après le chant, M. le Dr Bretschneider s'avança vers l'autel et prononça un discours qui a aussi été imprimé et traduit en français [1]. Quelques jours avant cette solennité, M. le Dr d'Ammon avait fait un discours remarquable dans l'église luthérienne, à l'occasion du baptême d'un des enfans de la paroisse. — Les représentans de la Congrégation luthérienne de Genève au Jubilé ont été les deux Pasteurs, et MM. Karcher et Rheinwald, Anciens d'Eglise.

JUBILÉ DE GENÈVE A L'ÉTRANGER.

Nous avons déjà précédemment annoncé que les Eglises étrangères avaient promis la communion sincère de leurs prières pour le 23 août; c'était dans ce beau jour une bien douce certitude que celle de sentir nos frères protestans faisant monter au ciel à la même heure et pour nous des actions de graces et des vœux. Les uns par des

[1] Voyez le *Protestant de Genève*, 1er octobre 1835, p. 233.

fêtes, les autres par des prédications, d'autres par des prières, d'autres encore par des publications, ont témoigné leur bienveillance et leur intérêt. Ce serait pour nous chose bien agréable d'obtenir des renseignemens détaillés sur la manière dont chaque Eglise amie s'est associée à nos joies; mais nous sommes encore trop rapprochés du Jubilé pour que ces informations aient pu nous parvenir. Cependant déjà quelques faits nous sont connus. Les journaux religieux de la France nous ont appris que le Jubilé a été célébré ou mentionné dans grand nombre d'Eglises; à Paris, en particulier, MM. Jullierot, Monod fils, Coquerel et Cuvier ont attiré l'attention de leurs auditeurs sur cette solennité. — A Zurich, M. le Pasteur Fæsi a prononcé, puis publié au profit de l'Eglise de Karlshuld un sermon de Jubilé qu'il a dédié à l'Eglise de Genève. Le professeur Schultess de la même ville, empêché par son grand âge de venir à Genève, a voulu se faire représenter par quelque témoignage public de son adhésion. — M. Van-der-Benk, Pasteur de l'Eglise wallonne d'Utrecht, a mis à la disposition de la Vénérable Compagnie le discours qu'il a prononcé le 23 août sur Héb. XIII, 1. — M. le Dr Bretschneider, que nous sommes heureux d'avoir à mentionner souvent dans notre récit, a publié une collection de lettres de Calvin, de Bèze, et autres Réformateurs, existant dans la bibliothèque de Gotha. — Que tous nos frères de l'étranger reçoivent ici le témoignage de notre reconnaissance! Puissent leurs prières avoir attiré sur nous les regards propices du Tout-Puissant!

---

§ IV.

LE LUNDI 24 AOUT.

Seconde Conférence Ecclésiastique.

Le Programme des fêtes avait assigné pour sujet de cette nouvelle Conférence *l'état et les progrès du Protestantisme, soit en général, soit en particulier dans chacun des pays représentés au Jubilé.* Le choix de ce sujet avait évidemment été dicté par le vif désir d'utiliser sans délai les impressions de la fête et la présence des frères étrangers. A huit heures du matin, les membres du bureau ayant pris séance, la Conférence fut ouverte par la prière devant une assemblée plus nombreuse encore que ne l'avait été la précédente. La parole fut ensuite accordée à tous les membres de la réunion qui dans l'intervalle des séances s'étaient fait inscrire au bureau; le procès-verbal de la Conférence rend compte des discours qu'ils prononcèrent. Deux des vice-présidens présentèrent enfin quelques observations et renseignemens sur l'état de l'Eglise de Genève. — On eût désiré pouvoir ouvrir immédiatement une discussion sur les nombreuses idées émises dans les discours des précédens orateurs: mais l'heure étant déjà fort avancée, l'assemblée accéda sans hésiter au vœu que lui soumit M. le Modérateur, de consacrer le lendemain une nouvelle séance à la continuation

de ces graves entretiens : cette décision nous procura le plaisir d'entendre encore quelques frères qui pendant la séance avaient désiré se faire inscrire sur la liste des orateurs ; entre autres, l'un des vénérables doyens de l'assemblée, député de Neuchâtel, M. Dieu de Belle-Fontaine, que peuvent presque également réclamer la France où il est né, Genève où il a fait ses études, Neuchâtel où il exerce depuis tant d'années les fonctions de son ministère ; il nous reporta aux temps orageux de sa jeunesse, et nous bénîmes avec lui le Dieu de l'Evangile pour les biens précieux que dès lors il a répandus sur la cause de la Réformation. — Un grand nombre de propositions ont été présentées dans cette Conférence, et leurs auteurs les ont développées avec cette pleine et entière liberté qui déjà avait caractérisé la première réunion ; toutes ou presque toutes paraissaient dictées par le sentiment qui remplissait alors les cœurs, savoir, les jouissances de l'union et de la tolérance ; par le désir de continuer en quelque façon l'œuvre de Jubilé en liant les diverses fractions du Protestantisme, en leur fournissant des moyens de rapprochement plus abondans et plus efficaces que par le passé : on parla de nouvelles réunions pour les années suivantes ; on parla d'une association destinée à propager le Protestantisme ; on parla de communications régulières entre les Eglises. Espérons que plus tard quelqu'un de ces projets se réalisera pour le bien et l'avancement de la Réforme. — La séance fut terminée par la distribution des médailles ; la grande médaille en argent fut offerte aux députés au nom de l'Eglise de Genève, la grande médaille en bronze à tous les

autres étrangers présens au Jubilé. Un Genevois anonyme joignit à ce don plusieurs exemplaires d'une petite médaille représentant la tête de Jésus-Christ avec ces mots : *Aimez-vous les uns les autres.*

Les Établissemens publics.

La Conférence terminée à une heure laissait assez de temps jusqu'à la réunion de 4 heures pour permettre aux étrangers de visiter quelqu'une des curiosités que présente la ville de Genève. Tous les établissemens publics et un grand nombre d'institutions particulières avaient hospitalièrement ouvert leurs portes aux membres de la réunion du Jubilé : plusieurs avaient fait à cette occasion quelques préparatifs spéciaux. — La *Bibliothèque publique* avait disposé dans ses salles et mis en vue grand nombre d'objets curieux relatifs à la Réformation ; pendant toute la durée du Jubilé, aux heures d'ouverture, une foule considérable s'y porta pour contempler ces monumens d'une époque dont les grands souvenirs occupaient tous les esprits : on y remarquait divers objets du culte catholique aboli en 1535, les retables de la chapelle des Macchabées, la Bible latine de Saint-Pierre, le lutrin du même temple, les missels employés dans diverses églises du diocèse de Genève avant la Réformation ; on y remarquait les portraits des principaux Réformateurs, portraits fort anciennement possédés par la Bibliothèque et qui souvent

ont été copiés [1]; on y remarquait les autographes de ces mêmes Réformateurs, et surtout ceux de Calvin. On pouvait y voir aussi les manuscrits de Bonnivard ou Chroniques de Genève jusqu'au seizième siècle, le sermon prêché au Molard par Froment, la Bible d'Olivetan imprimée à Neuchâtel en 1535 et offrant la première traduction française faite sur les textes hébreu et grec. On voyait enfin ce monument et cette inscription de 1536 que nous avons déjà mentionnée précédemment (p. 17), et qui auraient dû occuper alors la place qui leur avait été destinée dans Saint-Pierre; des obstacles tout-à-fait inattendus avaient empêché l'accomplissement sur ce point des décisions du Comité. — La *Classe des Beaux-Arts* fit aussi pendant le Jubilé une exposition de tableaux, et la fête de la patrie n'y fut point oubliée; le talent de M. Hornung s'était occupé à retracer une des scènes de la Réforme, et l'on sait avec quel succès il a représenté la prédication de Froment au Molard.

Le banquet de Sécheron.

Tous les membres de la réunion du Jubilé avaient été invités à un banquet fraternel sur les bords du lac de Genève et dans la belle campagne de MM. Déjean à

[1] Mlle Rath a exposé une belle collection de têtes de Réformateurs, faite par elle-même d'après les meilleurs portraits et sur de petites proportions.

Sécheron. Ils devaient s'y rendre par eau et faire avant de débarquer une promenade sur le lac : la population de Genève, instruite de ce projet et désireuse de faire elle-même à ses hôtes les honneurs de son beau lac, se disposa à les accompagner; toutes les embarcations, grandes et petites, furent mises en réquisition ; on alla même à plusieurs lieues de distance pour s'en procurer; tout devait faire espérer une belle fête, et la foule entassée sur le Grand-Quai, n'attendait que le signal du départ. Mais peu de minutes avant l'heure fixée la pluie commença à tomber, puis devint bientôt d'une telle violence, que personne n'osa se hasarder sur le lac : les membres de la réunion embarqués sur le bateau à vapeur le *Winkelried*, se firent conduire sans retard à Sécheron, où plusieurs préparatifs avaient été faits pour saluer leur arrivée, mais où l'on dut s'occuper avant tout à leur procurer un abri contre les torrens de pluie qui ne cessaient de tomber. A six heures, tous furent réunis à une table de 250 couverts et dans un local disposé à cet effet. Le repas fut animé, et lorsque vint le moment des toasts, chacun saisit cette occasion d'exprimer avec chaleur les sentimens dont il était possédé : par une frappante coïncidence, ce repas, où présidait la sécurité et la joie, cette réunion paisible et heureuse des représentans du Protestantisme, avait lieu le jour même de la saint Barthélemy; 263 ans auparavant (24 août 1572) les ancêtres de ces hommes aujourd'hui si tranquilles à l'abri des libertés religieuses, payaient de leur sang l'inviolable fidélité qu'ils avaient jurée à la foi réformée; quel rapprochement! et quelle différence! qui aurait pu

refuser dans son cœur un souvenir à ces martyrs de la Réforme, une bénédiction au Souverain Protecteur de l'Eglise ! Vinrent ensuite de nombreuses salutations ; des toasts furent portés aux progrès du Protestantisme, à l'harmonie de la science et de la foi pour assurer ces progrès, à l'Eglise et au Clergé de Genève, aux Eglises étrangères, à S. M. le Roi de Prusse, pour l'intérêt qu'il ne cesse de porter à la cause protestante, aux savans docteurs de l'Allemagne, présens à la fête, et plusieurs autres. Des membres du Clergé genevois proposèrent des toasts à l'Eglise d'Ecosse et à celle du canton de Vaud ; leurs vœux pour la prospérité de ces Eglises furent aussi sincères que profonds.

Lorsque la réunion se sépara, la pluie avait cessé ; aussi, en rentrant à la ville fut-on agréablement surpris de voir qu'elle avait repris en partie cet appareil de fête qui la veille la rendait si belle ; un grand nombre de rues avaient été illuminées de nouveau ; sur plusieurs places des chœurs patriotiques ou de joyeuses danses animaient la population, et ces manifestations plus expansives, en un sens, que celles du dimanche, où tout devait porter une empreinte religieuse, se distinguèrent également par l'ordre et la parfaite décence qui ne cessèrent d'y régner.

Nous ne pouvons cacher toutefois que les plaisirs de cette soirée étaient diminués par la perspective d'une prochaine séparation ; déjà plusieurs de nos respectables hôtes avaient annoncé leur départ pour le lendemain ; à peine on avait eu le loisir de les voir et de les connaître, et il fallait penser à leur dire un adieu qui, pour plu-

sieurs d'entre nous, sera peut-être le dernier. Puissent ceux qui nous quittent en cet instant remporter de notre fête un souvenir d'édification et de joie chrétienne ! puissent ceux qui nous restent quelques jours encore resserrer en prolongeant leur séjour ces liens de fraternité et d'amour que nous avons eu tant de plaisir à contracter avec eux !

§ V.

LES DERNIERS JOURS DE LA FÊTE.

Troisième Conférence Ecclésiastique.

Suivant le vœu qui en avait été manifesté la veille, une troisième Conférence fut ouverte le mardi 25 août, à la même heure et dans le même local que les précédentes. Elle devait être consacrée à la discussion des idées ou propositions propres à hâter les progrès du Protestantisme ; d'heureux fruits pouvaient être attendus de cette discussion ; mais deux circonstances vinrent en détourner les esprits. — Ce fut d'abord l'absence d'un assez grand nombre de membres ; plusieurs places étaient déjà vides, et l'assemblée quoiqu'encore fort nombreuse n'était cependant pas complète. — Ce fut ensuite et surtout la direction qu'une proposition préli-

minaire et toute spéciale à l'Eglise de Genève vint tout à coup imprimer aux pensées des personnes présentes. Un membre du clergé vaudois (M. Bauty), assuré de rencontrer une vive sympathie pour les intentions qui dictaient sa question, demanda si ses collègues de la réunion ne seraient pas disposés, avant de se séparer, à tenter quelque démarche pour faire cesser les luttes qui se sont établies entre les corps administrateurs de l'Eglise de Genève et trois membres de son Clergé. Cette proposition, on devait s'y attendre, fut chaudement appuyée, et nul doute que si la moindre chance de succès eût pu être espérée pour une telle démarche, il eût fallu l'essayer. Mais l'assemblée reconnut bientôt qu'elle ne pouvait être compétente pour adopter d'enthousiasme une mesure qui demandait pour être efficace d'avoir été sérieusement méditée; elle apprit que la Vénérable Compagnie avait en quelque façon devancé ses vœux en nommant une commission de rapprochement, et n'avait renoncé à faire une démarche directe auprès des ministres dissidens qu'après avoir acquis la conviction de sa complète inutilité; elle entendit de la bouche de quelques Pasteurs genevois de nombreux détails sur les circonstances qui avaient amené la dissidence, sur les efforts qu'on avait fait pour la prévenir, sur la longanimité que les Corps ecclésiastiques avaient déployée dans toute cette affaire, enfin sur les sentimens de tolérance à la fois et de fermeté qui animent le Clergé national. Un hasard singulier rendit cette même assemblée, et précisément pendant cette discussion, témoin de l'une de ces scènes de violence auxquelles le Clergé

genevois est exposé depuis bien des années de la part de l'exclusisme; un ministre anglican, qui n'était point directement invité, mais qui réclama la parole avec une espèce d'exigence, fit retentir des accens et des prières de son dogmatisme intolérant ces mêmes voûtes qui depuis trois jours n'avaient résonné que de paroles douces et charitables. Il fallut pour dissiper l'espèce de stupéfaction que ce discours causa, il fallut la parole énergique et émue de M. le professeur de Perrot; ce Pasteur, qui avait fortement et chaudement appuyé la proposition primitive de M. Bauty, s'avança vers l'estrade à la fin de la séance, et lui aussi fit une prière, mais une prière de bénédiction, de paix et d'amour; avec l'accent de l'ame il implora l'Eternel pour Genève, pour son Clergé, pour ses institutions; il parla du cœur, et la plus vive sympathie éclata pour ses paroles. Après une telle scène, l'assemblée comprit qu'il fallait terminer là cette discussion; aussi eût-elle hâte de prononcer l'ordre du jour, en laissant à chacun de ses membres le droit de tenter toute démarche individuelle qu'il jugerait convenable [1]. Après trois heures d'une discussion qui avait si fortement préoccupé les esprits, il ne pouvait rester assez de temps pour l'ordre du jour primitif; aussi l'assemblée dut se contenter de recommander aux Membres du Bureau les propositions déposées entre leurs mains pour qu'ils s'occupassent des

[1] Il nous a été rapporté que plusieurs Pasteurs étrangers avaient profité de cette autorisation pour faire quelque tentative auprès de la Société évangélique et des ministres qui la dirigent; si nous sommes bien informés, leurs démarches auraient provoqué une délibération, mais auraient été finalement repoussées.

moyens les plus efficaces d'y donner suite; elle demanda encore qu'on pût imprimer les procès-verbaux de ses séances, comme un mémorial intéressant de la fête du Jubilé. Puis M. le Modérateur éleva les ames à Dieu, et chacun se sépara.

La réunion des Catéchumènes.

Le Comité du Jubilé, en allouant une médaille et un livre à tous les catéchumènes, avait manifesté l'intention que ces jeunes gens, vu leur âge, reçussent ces souvenirs dans une cérémonie distincte de la fête du samedi. Le Comité des catéchumènes entra dans ces vues et décida pour cet objet une séance extraordinaire dans le temple de Saint-Pierre le mardi 25 août, à 4 heures. A l'heure fixée, le temple fut complètement rempli; des hymnes et des Psaumes furent chantés par les catéchumènes, et ils reçurent tous leur médaille et leur livre. En entendant les discours qui furent prononcés dans cette intéressante cérémonie par les Membres du Comité, on se rappelait que la précieuse Société dont ils sont les directeurs était l'un des fruits du Jubilé de 1735; fondée dans l'année qui suivit, elle a dès lors constamment prospéré, et si aujourd'hui, depuis la première enfance, la jeunesse de la ville de Genève reçoit le bienfait de l'instruction religieuse, si avant d'être admis à la sainte Cène tous les Genevois sans exception suivent un

enseignement direct pendant six et même douze mois, c'est en grande partie à cette Société qu'on est redevable de cet immense avantage.

La seconde Fête des enfans.

Les Membres des Comités spéciaux de la ville de Genève avaient promis de rendre aux enfans ce que la pluie leur avait enlevé; ils se tenaient prêts en conséquence à saisir le premier beau jour, et l'on peut juger avec quelle impatience ce jour était attendu. Le jeudi 27 août, le ciel étant parfaitement serein, on fit immédiatement donner avis dans toutes les rues que la fête aurait lieu le soir même, à 4 heures. Les préparatifs en furent improvisés avec intelligence et rapidité, et à l'heure fixée les bataillons enfantins étaient au grand complet sur les places d'armes qui leur avaient été assignées. De là on les conduisit, avec musique et tambour, ceux de la rive droite à Varembé, ceux de la rive gauche dans la plaine de Plainpalais. Il faisait plaisir à voir toutes ces figures riantes, tous ces cœurs joyeux, et aussi tous ces parens attendris, qui, accompagnant en foule leurs enfans, se disposaient à jouir presque autant qu'eux de leurs innocens ébats. Un petit goûter et plusieurs divertissemens avaient été préparés. A Plainpalais, après que la collation eût été servie aux enfans rangés par groupes circulaires, on les fit tous entrer dans une grande enceinte

réservée au centre de la plaine; des feux d'artifice y avaient été arrangés et occupèrent l'attention jusqu'à la fin. On lança aussi des ballons, et chose singulière, au moment où le premier ballon s'éleva dans les airs, tous les yeux en découvrirent un second planant directement au-dessus de la plaine; c'était un messager qui arrivait du petit camp de Varembé, poussé par le vent et tout chargé des joies dont il y avait aussi abondante provision dans les campagnes Rigot et Mirabaud [1]. Bientôt le signal du départ est donné; la nuit était déjà obscure, la foule immense, et cependant pas le plus petit accident ne vint faire diversion aux douces émotions de la fête; sous la protection de leurs parens et de grand nombre de gardes nationaux en uniforme, et dans quelques rues à la clarté des feux qui s'étaient allumés une troisième fois sur les fenêtres, les enfans furent ramenés à leur domicile. Cette fête fut charmante; c'était une véritable réunion de famille, de toute la famille genevoise; on y éprouva bien plus que des jouissances matérielles, de vraies jouissances du cœur, et l'on put en quelque façon se féliciter du hasard, au premier coup-d'œil malencontreux, qui en interrompant la fête du samedi inspira l'idée de la renouveler le jeudi.

[1] Un de ces ballons fut tomber au Plan-les-Ouates, où les jeunes miliciens le relevèrent et le lancèrent de nouveau.

§ VI.

CONSÉQUENCES DU JUBILÉ

ET CONCLUSION.

Qu'est-ce qu'un Jubilé? Qu'est-ce qu'une fête de quelques jours? Est-il dans la vie un seul instant où les cœurs puissent s'éloigner de l'Eternel? Est-il permis de crier pendant une semaine *Seigneur! Seigneur!* puis de retourner à ses mauvais penchans? Non sans doute, et si les Eglises ont admis d'extraordinaires actions de graces pour d'extraordinaires bienfaits, c'est que la faiblesse de l'homme a besoin de vives émotions pour imprimer en lui un plus profond sentiment de ses devoirs; le Divin Fondateur du Christianisme a célébré lui-même les saintes fêtes dans Jérusalem, et en les introduisant dans la Nouvelle-Alliance, il a autorisé l'emploi de ce moyen pour réveiller les consciences. A l'œuvre donc, et que notre Jubilé ne demeure point stérile! Ecoutons cette voix qui pendant toute sa durée nous criait incessamment *A la loi et au témoignage!* Que les Protestans Genevois, objet d'une si grande bénédiction, s'attachent à connaître comme à pratiquer les devoirs que leur impose la solennité qu'ils ont célébrée.

Il appartenait à la Compagnie des Pasteurs d'élever la première après le Jubilé une voix de reconnaissance et d'exhortation; aussi, dès le dimanche 30 août, elle fit

lire du haut des chaires une adresse que nous avons hâte de reproduire ici, parce qu'elle nous tracera à nous-mêmes l'ordre des réflexions que nous avons dessein de proposer.

LA COMPAGNIE DES PASTEURS A L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE GENÈVE.

Protestans Genevois! nos bien-aimés Frères en Jésus-Christ notre Sauveur!

Le Tout-Puissant, dans sa bonté paternelle, a daigné faire luire pour nous ces grands jours de fête et de bénédictions, dès long-temps appelés par nos vœux. Jamais journées plus saintes et plus belles n'avaient réjoui ce pays et cette Eglise. Jamais plus de sentimens unanimes, plus d'émotions profondes et religieuses, ne vinrent rattacher les enfans à leurs pères, les citoyens à leur patrie, les Chrétiens à leur Sauveur et à leur Dieu! Que ce grand Dieu en soit béni! Que notre fervente gratitude monte jusqu'au trône de sa miséricorde d'où tant de grâces ont été répandues sur nous! C'est là notre premier devoir, c'est là le premier besoin de nos cœurs de Chrétiens et de Citoyens.

Mais, ô nos bien-aimés Frères, c'est aussi un besoin pour vos Pasteurs, que de verser dans votre ame la sainte joie dont la leur est remplie. C'est un besoin pour eux que de bénir le troupeau qui a répondu à leur appel, qui a célébré cette solennelle et touchante fête, avec tant de zèle et tant de bienséance, et qui a montré à ses conducteurs spirituels tout ce qu'ils peuvent trouver en lui de vie religieuse et de vie patriotique. Chers Concitoyens et Frères, recevez donc nos remerciemens et nos vœux! Recevez l'engagement que nous prenons de nous consacrer

de plus en plus à vous, par notre amour, par le dévouement de notre zèle et de nos travaux! Ce sera la douceur de notre vie que d'annoncer à vous et à vos enfans cet Evangile qui unit les cœurs ici-bas, qui les console, qui les sanctifie, en attendant qu'il les introduise dans le séjour éternel du bonheur; cet Evangile qui sauve les familles et les peuples, comme il sauve les ames, et dont le Jubilé vient de nous rappeler solennellement l'autorité divine et les bienfaits durables.

Priez Dieu pour nous, chers Concitoyens et Frères, afin qu'il nous aide à remplir fidèlement auprès de vous la grande tâche qui nous est imposée. Et permettez-nous d'espérer que nos efforts pour avancer parmi nous le règne de Jésus-Christ, seront puissamment secondés par les vôtres, que vous nous aiderez à ranimer et à conserver dans l'Eglise de nos pères cette piété et ces mœurs sans lesquelles nous ne pourrions transmettre à nos descendans le précieux héritage dont le dépôt nous est confié.

Puisse la bénédiction de l'Eternel, du Dieu de l'Eglise et de la patrie, reposer sur ces saintes résolutions! Puisse notre Jubilé n'avoir pas été une fête passagère, mais une ère nouvelle de prospérité, d'union, de salut et de vie, pour notre pays et pour notre Eglise! Puissent nos saintes joies semer le bonheur que recueilleront nos enfans, celui surtout que nous partagerons avec eux dans la patrie éternelle!

Les paroles de la Compagnie ont trouvé de l'écho dans tous les cœurs; elles en trouveront, n'en doutons point, elles en trouveront toujours davantage. N'est-il pas vrai en effet que le Jubilé a été une alliance nou-

velle scellée entre Dieu et son peuple? N'est-il pas vrai qu'il a été une preuve patente d'adhésion aux principes de l'Eglise nationale et d'attachement aux Pasteurs qui dirigent cette Eglise? N'est-il pas vrai enfin qu'il a été une époque de parfaite tolérance? Et s'il est vrai qu'il ait revêtu ces trois caractères, qui ne voit les graves, les importantes conséquences dont il doit être le principe?

Le Jubilé a été un renouvellement de l'alliance entre Dieu et son peuple. A ce titre il doit marquer un retour sérieux et sincère aux idées, aux habitudes, aux choses religieuses. Eh bien! voyons sur ce premier point ce que nous avons à faire. — Le culte public est la plus importante des choses religieuses; qu'elle occupe dans nos mœurs la place qui lui appartient. Ne laissons point stériles les améliorations qui tout récemment et à l'occasion du Jubilé ont été introduites dans la prédication et le culte. Pères de famille, faisons une sainte ligue, prenons un sérieux engagement de bénir l'Eternel dans son temple tous les dimanches, nous et nos maisons! Maîtres, chefs d'ateliers, artisans, négocians, ne nous séduisons point nous-mêmes, pensant gagner quelque chose lorsque nous risquons de perdre nos ames ou celles de nos ouvriers, par notre négligence à respecter le repos du Seigneur! Que nos jeûnes ressemblent à ce jeûne de 1835; nos communions, à ces communions de septembre où nos cœurs tout remplis encore des sentimens du Jubilé éprouvaient l'irrésistible besoin de s'ouvrir au pied des autels! Que nos saintes assemblées soient toujours nombreuses, jamais abandonnées! — Si nous obtenons un si désirable résultat, nous aurons beaucoup gagné:

mais ce n'est point tout; il est dans chaque paroisse des intérêts religieux auxquels personne ne devrait demeurer étranger : c'est le temple de la paroisse qui doit être respecté, soigné, embelli : ce sont les enfans de la paroisse qui doivent être dirigés, convenablement surveillés, religieusement instruits selon le Seigneur : ce sont les pauvres, les malades de la paroisse, qui doivent être secourus, consolés, soulagés : sans doute tout cela est avant tout dans les devoirs des Pasteurs ; mais le Jubilé n'inspirerait-il point aux citoyens protestans de chaque quartier, de chaque commune, l'heureuse idée de venir en aide aux Pasteurs, et de s'occuper ainsi de concert avec eux aux choses religieuses? Déjà, nous le savons, en plusieurs endroits, des Conseils de paroisse ont été constitués sous la direction des Pasteurs et leur action est des plus avantageuses : ne serait-il point possible de généraliser cette institution, de doter ainsi l'Eglise d'une magistrature morale d'autant plus efficace qu'elle aura le sentiment religieux comme principal moyen d'action ? — Il est enfin pour chacun de nous un intérêt religieux qui nous concerne individuellement, c'est celui de notre conscience. Que le Jubilé soit une occasion de pensées sérieuses, de fortes résolutions, d'un examen sévère! Que la génération du Jubilé continue à marcher dans cette route de moralité et d'ordre qu'elle-même a frayée! Qu'elle donne encore ce pieux démenti à tous ces adversaires de l'Eglise de Genève qui, sans la connaître, affectent sur son état religieux une pitié dédaigneuse parce qu'elle repousse leur dogmatisme et leur intolérance! Cette génération a vu de ses yeux combien une fête est

belle quand elle est empreinte d'un esprit religieux : que ce souvenir ne s'efface point !

Le Jubilé a été une démonstration vivante d'adhésion à l'Eglise nationale et d'attachement aux Pasteurs qui la dirigent. C'est sans doute parce que cette Eglise est conduite dans des principes vraiment évangéliques, dans des principes de piété et de tolérance, qu'elle a hautement témoigné son affection pour ses conducteurs spirituels ; que ce soit là pour les Pasteurs et pour le troupeau une occasion de resserrer toujours plus fortement les intéressantes relations qui les unissent ! Les Pasteurs connaissent leurs devoirs ; ils veulent avec plus de zèle que jamais évangéliser, visiter, consoler, exhorter ; il ont été profondément émus des marques nombreuses de considération qu'ils ont reçues et pendant le Jubilé et depuis le Jubilé, soit dans leurs visites de paroisses, soit dans ces banquets fraternels où les dames de leurs quartiers et ensuite les hommes ont voulu les inviter et les écouter : aussi leur désir le plus vif est-il de se dévouer à leurs paroissiens, pour attirer de plus en plus sur le peuple de Genève la bénédiction de Dieu. Mais il leur faut pour réussir la certitude que cette affection de leurs concitoyens leur sera continuée, et pour cela il faut qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs augustes fonctions, bienveillance, aide, indulgence, et secours ; qu'on leur signale l'indigence à soulager, l'affliction à consoler, la maladie à secourir, la division à éteindre, le scandale à prévenir ; qu'on les soutienne avec courage dans la résistance qu'ils opposent et qu'ils opposeront toujours aux prétentions de l'intolérance ! qu'on ne

craigne pas de se déclarer hautement en leur faveur, et pour cette ancienne Eglise centrale qui seule a pu solenniser un Jubilé vraiment national en même temps qu'évangélique! Alors les fondemens de cette Eglise seront réellement inébranlables, parce qu'ils seront établis sur le roc.

Le Jubilé a été enfin une époque de tolérance et de support: il avait à lutter contre la froideur ou l'hostilité du Méthodisme, contre les violences du Clergé catholique; il a su triompher des uns et des autres sans porter la plus légère atteinte aux droits de la liberté religieuse. Ferme et résolue dans l'intention de célébrer sa fête, la population protestante genevoise n'a pas été moins attentive à réprimer toute marque d'irritation contre ceux qui auraient aimé troubler ses joies; forte de son nombre et de son enthousiasme, elle a su mépriser ce qui était méprisable, et aussi ménager tout scrupule respectable. Dans ses discours, dans ces publications, dans ses réunions, elle a reconnu comme Frères ceux-là même qui étaient disposés à contester son Christianisme; et cette conduite, preuve évidente que ce Christianisme est vivant, lui a valu les sympathies de tous ceux qui ont pu en être témoins, et spécialement de la population catholique qui ne s'est point associée aux déplorables menées de ses ministres. — Gardons-nous d'oublier jamais que cette tolérance a été l'une des gloires de notre Jubilé; supportons même après avoir été offensés; et que, sans jamais laisser entamer de droits sacrés, ceux de notre conscience et de notre liberté religieuse, nous sachions encore *aimer ceux qui nous haïssent*, *bénir ceux qui nous*

maudissent, faire du bien à ceux qui voudraient nous persécuter.

Piété, zèle, charité, voilà quels doivent être les fruits de notre Jubilé. Oh! puissions-nous tous, comme nous avons vu la fête, en voir aussi les heureux résultats! que cette époque soit à jamais pour notre Eglise une époque bénie! — Il y a quelques mois à peine, nos cœurs voyaient le Jubilé s'avancer, et dans l'ignorance de ce qu'il serait, ils éprouvaient un mélange d'espérance et de crainte. Aujourd'hui qu'ils en ont savouré les pieuses joies; aujourd'hui que leur attente a été en tous points dépassée, ah! Dieu veuille qu'ils ne s'endurcissent point, et qu'après avoir célébré la Réforme de l'Eglise, ils se réforment eux-mêmes. A ce Dieu saint, à Christ notre Sauveur, à l'Esprit régénérateur, soient à jamais bénédiction, reconnaissance, amour, obéissance!



NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1. Page 19.

Le Comité de dames qui s'occupa des rideaux des temples était composé de Mmes Chenevière, Forget, Le Royer, Lullin-Diodati, Moynier, Paccard, Pernessin, Peschier-Melly, Rochette, Viguet. — M. le juge Forget après avoir rempli les fonctions de caissier du Comité, a déposé ses comptes dans les archives du Jubilé pour être joints aux autres pièces. — Les étoffes en belle et forte laine ont été fabriquées et achetées en Angleterre : on a placé des rideaux jaunes à la Madelaine, des rouges à St.-Gervais, des verts au Temple-Neuf, et une draperie rouge sur la chaire de St.-Pierre. La Direction de l'Eglise allemande réformée a fait les frais de rideaux jaunes pour le temple de l'Auditoire où elle célèbre son culte. — Les débours du Comité ont été couverts par une souscription particulière qui s'est élevée à près de 8,000 florins (5,692 fr. de France).

N° 2. Page 19.

Il n'est personne qui n'ait admiré le bel effet que produisent dans les temples les vitraux coloriés. Cette inven-

tion, l'une des gloires du moyen âge, coupe aux regards toute communication avec le monde extérieur et dispose par la solennité des teintes au recueillement et à l'élévation. Aussi M. le pasteur Bouvier, depuis long-temps à la recherche des correctifs qu'on pourrait apporter au dénuement des temples, avait-il arrêté sa pensée sur cet admirable moyen, et conçu l'idée séduisante de présenter à nos concitoyens pour le jour du Jubilé la surprise de notre cathédrale complètement décorée de vitraux, achevant ainsi le bel assortiment commencé par nos ancêtres. Il se mit à l'œuvre dès l'an 1833, obtint l'assentiment de la Vénérable Compagnie et de la Société Économique, et réclama l'adjonction d'une Commission composée de MM. Tronchin de Bessinge, Duby, professeur, Munier, professeur, et Martin-Fazy. Il se procura par la libéralité de vingt-cinq souscripteurs seulement, une somme de plus de 21,000 florins (10,000 fr.), et se mit de suite en communication avec les fabriques les plus renommées. Il consulta de toute part[1]; il alla voir de ses yeux, et après avoir soigneusement étudié et comparé les divers genres de peintures sur verre, et s'être assuré de ce qui pouvait le mieux s'adapter au culte protestant, il assit son plan. Grâces à ses soins et à son infatigable persévérance, cette industrie fut en quelque sorte naturalisée à Genève. — Les procédés des frères Muller, étudiés à Haute-Combe, furent heureusement imités par M. Constantin, dessinateur genevois, qui exécuta les six fenêtres placées sous les roses. — Les vitraux non cuits, dits *à compartimens*, étudiés dans la cathédrale de Lyon, furent confectionnés

[1] Le Comité dut beaucoup à l'obligeant concours de Mme Munier, de M. Durelli, et surtout de M. Martin-Paschoud, Pasteur de Lyon.

par M. Horn, vitrier à Genève, qui réussit admirablement. — L'exécution des roses fut confié à M. Rodet, artiste distingué de Vienne en Dauphiné : ce magnifique ornement est venu révéler à notre public la belle architecture de ces roses, dont on se doutait à peine lorsqu'elles ne versaient à l'œil qu'une lumière blanche qui l'éblouissait ; les écussons représentent des attributs et des emblèmes empruntés à l'Ancien et au Nouveau-Testament. — Les trois fenêtres supérieures du chœur avaient été confiées à M. Muller, de Berne ; mais de malheureuses circonstances sont venues contrecarrer son travail qui demandera d'être repris sous œuvre. — Au reste, tous ces vitraux auront besoin du pinceau du temps pour les ombrer et en harmoniser les teintes ; il leur faut le passage des années pour arriver à leur point. Espérons qu'ils éclaireront le prochain Jubilé d'une lumière plus solennelle et plus majestueuse encore.

N° 3. Page 19.

Le village de Vernier, commune autrefois française et maintenant réunie à Genève, compte dans son sein et tout autour de lui un grand nombre de Protestans fort désireux d'avoir à leur portée un culte régulier : depuis plusieurs années, M. le Pasteur Naville, propriétaire dans le village, et bien connu par ses travaux sur l'éducation publique, a satisfait ce besoin religieux en prêchant chaque dimanche dans son domicile ; mais ce secours est devenu insuffisant, et M. Naville a demandé l'érection d'une chapelle dont il fournirait gratuitement l'emplacement, qu'il desservirait gratuitement aussi comme pasteur, et qui serait considérée comme une annexe de la paroisse de Satigny. Les autorités compétentes ont autorisé la fondation de cette chapelle, la célébration du culte et l'admi-

nistration des sacremens, et le zèle des souscripteurs a permis que les fonds nécessaires pour achever l'œuvre fussent réunis précisément dans l'année du Jubilé.

N° 4. Page 24.

Voici les noms des personnes chez lesquelles furent placés les 24 bureaux de souscription.

MM. Caumont, épicier, au bas de la rue J.-J. Rousseau.
Barrilliet, ferblantier, aux Bergues.
Bellamy, confiseur, à Coutance.
Viguet, pharmacien, place St.-Gervais.
Resseguerre, marchand pelletier, pont des Frises.
Noblet, opticien, rue de la Corraterie.
Benoit, marchand de tabac, rue du Rhône.
Ve Filliol et fils, marchands épiciers, rue du Rhône.
Briquet, marchand de papier, au bas de la Cité.
Rosier, marchand épicier, rue du Marché.
Ramu, orfèvre, rue des Allemands-Dessus.
Munier et Repingon, rue de l'Ecu-de-France.
Glaser, marchand de papier, rue de la Pellisserie.
Cherbuliez, libraire, Grand-Mézel.
Empeytaz, marchand épicier, Grand'Rue.
Wessel, marchand de papier, Grand'Rue.
Chenaud, marchand épicier, Fort-de-l'Ecluse.
Ducloux, marchand de fer, au Molard.
Brun-Vanier, march. épicier, rue de la Croix-d'Or.
Fournier, marchand de tabac, vis-à-vis la Grenette, 250.
Brun, marchand de fer, à Rive.
Ferderer, Bourg-de-Four, 223.
Bachasse, marchand épicier, rue des Belles-Filles.
Favre, ferblantier, rue du Boule.

N° 5. Page 24.

Circulaire adressée à grand nombre de citoyens à l'occasion de la souscription générale pour le Jubilé.

Genève, le 20 mars 1835.

Monsieur,

La Compagnie des Pasteurs a appris avec une vive satisfaction que vous avez bien voulu vous joindre à l'œuvre de la souscription ouverte pour le troisième Jubilé de notre Réformation ; elle me charge de vous faire savoir qu'elle accepte avec empressement votre coopération et elle vous en témoigne par mon organe toute sa reconnaissance.

J'ai l'honneur de vous envoyer quelques exemplaires de l'adresse qui a été lue dans les chaires dimanche dernier ; vous y trouverez l'indication de bureaux de souscriptions, dont le choix a été dirigé uniquement par des combinaisons de localité. Il nous serait infiniment agréable, Monsieur, que vous pussiez contribuer, soit à répandre autour de vous la connaissance de cette adresse, soit à diriger les offrandes vers les bureaux de souscriptions, soit même à en faciliter la perception en les recueillant vous-même. Si quelque information vous était nécessaire, les membres du Comité du Jubilé s'empresseraient de vous la fournir.

Peut-être plus tard sera-t-il convenable de faire un appel à domicile pour achever le travail de la souscription ; nous vous prions de nous conserver encore votre bonne volonté pour nous aider quand le moment de cet appel sera venu.

Ceci est la fête de tous ; le Jubilé rappelle des souvenirs éminemment religieux et patriotiques ; nous désirons en conséquence que tous y contribuent, selon leurs moyens,

et nous ne doutons pas, Monsieur, que ce résultat ne soit fortement activé par le zèle éclairé de citoyens tels que vous.

Agréez, etc.

N° 6. Page 38.

Diverses circonstances ayant empêché la réponse du synode de Hollande de parvenir à la Compagnie avant le Jubilé, quoiqu'elle ait été votée le 6 juillet, et quelques inductions fâcheuses ayant été tirées de ce retard, il avait été résolu d'abord d'insérer ici textuellement cette réponse; mais dès lors on a décidé d'imprimer en entier la correspondance des Eglises étrangères à l'occasion du Jubilé; nous renvoyons donc à cette publication, et pour la lettre de Hollande et pour toutes les autres.

N° 7. Page 40.

Le fait auquel se rapporte cette note n'est malheureusement que trop démontré. Nous n'en citerons ici qu'une preuve; mais elle est sans replique. — Dans sa séance du 22 mai, l'assemblée générale du Clergé d'Ecosse entendit le rapport du Dr Mac Farlane, modérateur sortant de charge; ce pasteur déclara qu'il avait reçu une lettre de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de l'Eglise de Genève, faisant part, etc.; il lut une traduction de la lettre; après quoi il annonça qu'au reçu de cette lettre, il avait écrit à Genève à un ami, pour lui demander des informations sur l'état actuel de l'Eglise de cette ville et sur les doctrines qu'on y prêchait; et qu'en conséquence des informations qu'il avait reçues, il était peiné de devoir dire qu'il ne pouvait nullement proposer à l'assemblée d'exprimer, même dans les termes les plus faibles, son approbation

des principes de cette Eglise, etc. (Voyez le journal *The Record*, du 1er juin 1835.)

N° 8. Page 44.

Les Réformateurs ont tous insisté sur la nécessité de traduire la Bible pour la mettre à la portée des fidèles; eux-mêmes ont donné l'exemple, et l'on sait que par leurs soins dès les premières années de l'ère nouvelle de la Réforme, la Bible a été traduite en allemand, en français, en anglais, en italien. Ils ont fait plus encore, ils ont admis en principe que les traductions étaient perfectibles, comme toutes les œuvres des hommes, et conséquens avec ce principe, ils se sont occupés à rendre toujours meilleures leurs propres versions; Luther n'a cessé de perfectionner sa traduction. — La Compagnie des Pasteurs de Genève a mis au nombre de ses premiers devoirs de suivre en cela l'exemple des Réformateurs, et depuis que, renonçant aux symboles humains, elle a pris la Bible comme seule règle de foi, ce devoir n'a dû que grandir à ses yeux. Aussi, dès l'an 1725, a-t-elle publié trois révisions des traductions employées dans l'Eglise de Genève, la première en 1726, la seconde en 1805, et la troisième dans l'année actuelle. Cette dernière révision ne comprend encore que le Nouveau-Testament; mais le travail est assez avancé en ce qui concerne l'Ancien-Testament.

N° 9. Page 45.

Nous pensons être agréables aux lecteurs en insérant ici une bibliographie du Jubilé, soit note des publications d'ouvrages ou brochures, composées à l'occasion du Jubilé de 1835. — Nous ne comprenons point dans cette note les publications polémiques, provenant du Catholicisme ou du

Méthodisme. Nous en exceptons aussi les simples réimpressions.

1. *Le Nouveau Testament. Traduction revue et approuvée par la Compagnie de Pasteurs de Genève.* 1835. 1 vol. in-8.

2. *Bonnivard à Chillon, scènes de l'histoire de Genève dans les années* 1535 *et* 1536, *par G. Mallet.* 1 vol. in-8.

3. *Réflexions sur la tolérance des opinions en général, discours prononcé par A. Ramu, pasteur de Plainpalais, dans le temple paroissial des Réformés à Carouge, le* 10 *mai* 1835. Br. in-8.

4. *Farel, Froment et Viret, Réformateurs religieux au seizième siècle, par Ch. Chenevière.* 1 vol. in-8.

5. *Paroles de Jubilé.* 1835. Br. in-8.

6. *Nouveau Messager Suisse pour* 1836. *Almanach du Jubilé.* Br. in-4. Deux tirages ont été faits de cet Almanach et plus de 5000 exemplaires en ont été vendus.

7. *Liturgies et Sermons de Jubilé, par B. Bouvier.* Br. in-8.

8. *Doctrine Chrétienne, en huit Sermons, précédés d'une Adresse à ses Concitoyens, à l'occasion du Jubilé de* 1835, *par B. Bouvier.* 1 vol. in-8.

9. *Jubilé de la Réformation, histoires d'autrefois.* 1 vol. in-12. Deux éditions de cet ouvrage ont été publiées.

10. *Psaumes, Cantiques et Hymnes, pour le troisième Jubilé de la Réformation de Genève.* Br. in-8.

11. *Liturgies pour le Service préparatoire et pour le Service d'actions de grâces du Jubilé de la Réformation.* Br. in-4.

12. *Actes du Jubilé de la Réformation.* — 1° *Litur-*

gies et Sermons. — 2° *Historique et Conférences.* 1 ou 2 vol. in-8.

13. *Correspondance du Jubilé.* 1 vol. in-8.

14. *Trois lettres de M. Galiffe sur le Jubilé*, *et Réponse de M. l'avocat Cougnard aîné.* 4 feuilles in-4.

15. *Août* 1835. Br. in-8.

16. *Adresses de la Compagnie aux Protestans*, *Notice des Fêtes*, *Programmes*, *Listes d'étrangers*, *Circulaires*, etc., publiés à l'occasion du Jubilé.

17. Diverses publications de M. de Sellon, pour provoquer l'érection d'un monument à la mémoire de Calvin. Broch.

Nous pourrions ajouter à cette note plusieurs publications faites à l'étranger ; mais cette énumération serait nécessairement incomplète, et nous préférons attendre quelque occasion, s'il s'en présente plus tard, où nous puissions y revenir avec quelque certitude de ne rien omettre.

N°. 10. Page 67.

Les divers membres du Clergé officiant aux services du Jubilé étaient : 1° pour la *fête de la jeunesse* et l'exhortation aux enfans, MM. Bourrit, Ramu, Goty, Henry. — 2° Pour le *service préparatoire*, MM. Heyer, Bouvier, Chastel, Barde. 3° Pour le *service d'actions de grâces*, MM. Liotard, Barde, Couriard, Rey.

Les membres du Bureau chargé de présider les Conférences Ecclésiastiques étaient :

M. le professeur Duby, Modérateur de la Ve Compagnie, Président.

M. le Pasteur Goty, Vice-Modérateur,
M. le Professeur Cellerier fils,
M. le Pasteur Martin,
} Vice-Présidens.

M. le Professeur Choisy fils, Secrétaire de la Compagnie, M. le Pasteur L. Lutscher,	Secrétaires.

Les Secrétaires ont été spécialement chargés pendant la fête de surveiller et diriger l'arrangement des diverses cérémonies, celui des Conférences, et la réception des étrangers. — Leurs fonctions les ont aussi appelés à rédiger les Actes du Jubilé, savoir : M. Choisy le récit du Jubilé, et M. Lütscher le Procès-Verbal des Conférences.

N°. 11. Page 68.

L'éclairage du temple de St.-Pierre a été ordonné par M. le juge Gampert, Membre Adjoint du Comité du Jubilé. Voici comment il était disposé. — De chaque côté, sous les voûtes basses le long de la grande Nef, était suspendu au centre de chaque voûte un lustre de forme antique à cinq becs enveloppés d'un globe de verre mat. — Au dessus de chacune des galeries du Nord et de Rohan, un lustre à sept branches. — Au centre du chœur, un lustre à sept branches. — Dans la chapelle du tombeau de Rohan, un lustre à quatre becs. — Dans les couloirs obscurs autour des orgues, plusieurs lampes. — Au centre de la grande Nef et de la Croix, deux énormes globes de gaze blanche du diamètre de neuf pieds, enveloppant un cercle en fer portant vingt becs de lampes. — Au fond du chœur dans chaque arcade des premières et deuxièmes galeries, trois grosses lampes à globes mats placées en forme de trèfle et alternant avec des girandoles à bougies. — Immédiatement au dessous des orgues, un ouvrage en menuiserie découpé comme les moulures et drapé en rouge était garni de vingt girandoles à bougies. — Au dessous des orgues et plus bas contre le mur à droite et à gauche de la grande porte du

centre, une quantité considérable de verres allumés, les uns seulement blancs, les autres légèrement colorés. — Le même genre d'ornement illuminé était répété aux deux extrémités des petits bras de la Croix au dessous des grandes rosaces ; ces murs nus avaient été garnis d'ogives en menuiserie. — Enfin, entre les petites colonnes de la première galerie de pierre et sur une garniture en bois étaient déposés des lampions à mèche en grande quantité ; ils simulaient un cordon lumineux qui faisait tout le tour de l'Eglise et suivait aussi toutes les sinuosités de l'orgue.

II

PROCÈS-VERBAUX

DES

CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES.

AVERTISSEMENT.

Le vif intérêt que les Conférences du Jubilé ont excité chez tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, a fait exprimer dès la seconde séance, le 24 août, le désir qu'il en fût publié un compte-rendu détaillé. Le Bureau n'ayant pas prévu cette demande n'avait pas pris les mesures nécessaires pour pouvoir reproduire mot à mot tous les discours qui avaient été prononcés; cependant il promit de se conformer à ce vœu si naturel et si unanime de l'assemblée, et il invita de suite tous ceux de MM. les Ecclésiastiques qui avaient parlé dans ces réunions à faire parvenir à MM. les Secrétaires, soit le texte même de leurs discours, soit le résumé aussi fidèle que possible des discours improvisés. Le Bureau a reçu plusieurs de ces discours originaux qui ont considérablement facilité sa tâche, et il en témoigne ici toute sa reconnaissance. Le reste a dû être fourni au moyen des notes prises par les Secrétaires, et qui, heureusement, ont été assez complètes pour qu'on puisse espérer de n'avoir omis aucune idée importante. Tout ce qui, dans le procès-verbal qu'on va lire, a été donné par les auteurs même des discours, sera distingué par des guillemets placés au commencement et à la fin de chaque alinéa.

On croit devoir encore rappeler ici l'ordre du jour que le programme imprimé avait annoncé pour chacune des deux Conférences ; la troisième, selon le vœu formel de l'assemblée qui en approuva par acclamation la demande, devait être simplement la continuation de la seconde.

« *Samedi 22 août*, *à* 8 *heures* précises du matin, *pre-* » *mière réunion ecclésiastique*, dans le temple de l'Audi- » toire. La séance, ouverte par M. le Modérateur, sera » principalement consacrée à entendre les réponses des » députations étrangères aux salutations et aux vœux qui » leur auront été présentés de la part de l'Eglise de Ge- » nève. Les députations seront invitées à prendre la parole » par ordre alphabétique des pays (Allemagne, France, » Grande-Bretagne, Suisse), et dans chaque pays par » ordre alphabétique des Eglises. »

« *Lundi 24 août*, *à* 8 *heures* du matin, *seconde ré-* » *union ecclésiastique*, dans le temple de l'Auditoire. Cette » réunion sera destinée à entendre ceux de MM. les » députés étrangers qui se seront inscrits pour traiter » historiquement de *l'état et des progrès du Protestantisme*, » *soit en général*, *soit plus spécialement dans les Églises* » *qu'ils représentent*. Lorsque les députés étrangers inscrits » auront cessé de parler, un ou deux membres du Clergé » genevois traiteront le même sujet en ce qui concerne » Genève ; puis, s'il reste du temps, la parole sera » donnée à toutes les personnes qui la demanderont. »

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

SAMEDI 22 AOUT.

L'assemblée convoquée pour huit heures du matin étant déjà très-nombreuse et presque au complet à huit heures et quart, M. le Président entre accompagné des trois Vice-Présidens et des deux Secrétaires, prend place au bureau, et ouvre le séance par la prière suivante :

« Dieu puissant, tendre Père des hommes, nos cœurs s'émeuvent d'admiration, de reconnaissance et d'amour à la vue de ce beau monde où tu nous as placés, des merveilles dont tu l'as décoré, des productions sans nombre dont tu l'as enrichi pour nos besoins et pour nos plaisirs. Nous entrons surtout dans de saints transports quand à l'aide de la raison et de la foi nous embrassons l'ensemble de tes desseins sur l'homme. C'était peu pour ta bonté paternelle de l'avoir doué d'intelligence, de sensibilité, de liberté, de l'avoir ainsi distingué de toutes les créatures qui habitent avec lui cette terre et rendu capable de jouissances qu'elles ne peuvent connaître ; tu lui destinais une félicité supérieure à toutes ses pensées : tu voulais qu'il pût un jour te connaître, t'aimer, et dans un séjour meilleur te contempler face à

face, se perdre dans le sentiment de ton amour. Tu le préparas à ce bonheur dès le berceau du monde; tu lui envoyas une suite de Prophètes pour lui faire entrevoir tes attributs adorables, pour épurer successivement ses pensées et ses sentimens; puis quand ses yeux se furent familiarisés avec la lumière, tu lui envoyas ton propre Fils; tu lui fis entendre ta Parole sainte; tu découvris à ses regards ravis les joies qui l'attendaient dans le séjour de l'éternité. Et quand des docteurs humains furent parvenus à intercepter la lumière de ton Evangile, à substituer leurs enseignemens à ceux de ta sagesse, à s'arroger sur la conscience et sur la foi une autorité tyrannique, et à mettre au salut d'autres conditions que celles que tu avais posées, tu ne permis pas, Dieu de bonté, que les disciples de ton Fils fussent plus longtemps égarés par des conducteurs infidèles; tu suscitas des hommes, qui, pleins de zèle pour ta cause et d'amour pour leurs frères, brisèrent le joug qui leur avait été imposé, leur rendirent le droit de lire, d'interpréter ta sainte Parole, et à de vaines, à de superstitieuses pratiques, firent succéder le culte en esprit et en vérité. Après nous avoir fait ainsi une seconde fois le don de ton Evangile, tu as éloigné de nous ceux qui tentèrent de nous l'enlever, et nous pouvons encore, nous et nos enfans, nous réjouir à sa divine lumière. Souverain bienfaiteur, que ne pouvons-nous te dire que nous avons toujours senti, que nous sentons comme nous le devrions le prix d'une grâce aussi précieuse, que nous y avons répondu par notre zèle pour ton service, par notre obéissance, par notre dévouement à ta sainte loi! Mais

à cette pensée nous sommes réduits à un triste silence; pasteurs et troupeau, nous sommes forcés par notre conscience de mettre le front dans la poussière et d'implorer ta miséricorde au nom de notre Sauveur. Daigne, Dieu tout bon, venir à notre secours. Dissipe notre langueur; enflamme notre ardeur pour les véritables biens. Qu'étrangers et voyageurs ici-bas, nous marchions avec plus de zèle et de constance vers notre céleste patrie, et que nous soyons jugés dignes d'y être admis. C'est au nom de notre Maître, de notre divin Sauveur, que nous te le demandons. Amen! »

Après cette prière, toute l'assemblée étant assise et dans le plus profond silence, M. le Président s'exprime en ces termes :

« Messieurs et très-honorés Frères,

« Après avoir fait monter vers l'Auteur de tout don parfait les accens de notre reconnaissance, le premier besoin que j'éprouve dans cette touchante réunion est de vous témoigner la vive gratitude de notre Eglise et de ses Pasteurs pour l'accueil fraternel que vous avez fait à notre invitation et l'empressement que vous avez mis à venir dans nos murs vous unir aux actions de grâces que nous adresserons demain au divin Chef de l'Eglise pour le bienfait inestimable qu'il accorda il y a trois siècles à nos pères en les remettant en possession de sa Parole sainte. Nous étions persuadés que les Protestans sentaient comme aux premiers jours de la Réformation le prix de la liberté religieuse qu'elle leur avait procuré et du privilége qu'elle leur avait rendu, de puiser leur foi à la source pure de

la vérité. Notre cœur nous disait que la sympathie, que la fraternité, qui, dans les temps de la lutte, les avait unis et leur faisait confondre ensemble leurs joies et leurs douleurs, ne s'était pas éteinte dans leurs descendans au sein du calme dont Dieu les avait fait jouir; qu'il ne leur fallait qu'une occasion, non pour réveiller, mais pour manifester ces sentimens. Nous ne nous sommes pas trompés dans notre attente: la plupart des Eglises réformées ont répondu à notre appel avec la plus touchante effusion. Quelques-unes, il est vrai, ne se croyant pas avec nous dans une parfaite harmonie de croyance sur quelques points de la doctrine chrétienne, ont refusé de s'unir à nous dans ce Jubilé séculaire de notre bienheureuse Réformation, mais toutes les autres s'associent à nos sentimens, joignent leurs vœux à nos vœux, leurs prières à nos prières, et célèbrent dans leurs temples l'événement qui nous rassemble; toutes elles auraient voulu nous témoigner leur sympathie d'une manière plus expressive et nous envoyer des députés pour les représenter dans cette fête religieuse; l'éloignement, la modicité de leurs moyens, les fonctions de leurs Pasteurs, des occupations académiques qui ne pouvaient être différées, ou des considérations de prudence qu'il ne nous appartient pas de peser, les ont empêchées de nous réjouir de leur présence. Nous ne pouvions espérer en effet que ces obstacles n'en arrêtassent pas un très-grand nombre; nous n'en sommes que plus touchés, Messieurs et très-honorés Frères, du zèle qui vous en a fait triompher, laisser vos familles, vos occupations, franchir des distances plus ou moins considérables pour serrer notre

main, pour nous dire : Nous sommes avec vous, nous sentons ce que vous sentez. Nous pouvons de notre côté vous dire avec saint Paul : Vous n'êtes pas à l'étroit dans notre cœur, et nous voudrions pouvoir vous prouver autrement que par des paroles le prix que nous mettons à cette cordiale affection que vous nous avez témoignée et dont notre Eglise conservera toujours un profond souvenir. »

« Ce doux nom de frères, que nous vous donnons, Messieurs, et qui n'est pas dans notre bouche un vain titre, nous le donnons aussi à tous ceux qui s'unissent au Fils de Dieu, comme à leur unique Sauveur et qui prennent la sainte Ecriture pour la règle de leur foi et de leur conduite. Convaincus avec nos illustres réformateurs que Dieu a accordé à tout Chrétien le privilége de lire sa divine Parole et de l'interpréter selon ses lumières, qu'elle a seule droit à son respect et à sa soumission, nous avons cru, comme l'avaient déjà fait nos devanciers il y a plus d'un siècle, qu'elle devait être livrée sans réserve aux méditations du fidèle, que rien ne nous autorisait à en fixer le sens, à en déterminer les enseignemens, à en formuler la doctrine. Il en est résulté sans doute entre nous quelques dissentimens religieux, quelques écrits où l'on trouve des tendances différentes. Nous ne nous en sommes pas étonnés : pouvions-nous espérer que des hommes qui se partagent sur toutes les questions s'accorderaient sur tous les points de la religion ? que, avec des facultés, une éducation, un caractère si peu semblables, ils interpréteraient tous la Parole de Dieu de la même manière ? D'après ces prin-

cipes, la Compagnie des Pasteurs n'a pas cru pouvoir prononcer un jugement entre des ministres de Jésus-Christ qu'elle regarde comme également sincères ; elle n'a ni condamné, ni approuvé leurs ouvrages ; elle s'en est rapportée au temps et à la liberté des discussions pour faire prévaloir la vérité sur l'erreur ; elle a osé compter que le Divin Chef de l'Eglise ne permettrait jamais que les doctrines fondamentales de son Evangile fussent altérées ou obscurcies ; elle a invité les Chrétiens et les Pasteurs qui sont divisés d'opinions à s'interdire toute qualification offensante et à se considérer tous comme disciples de Jésus-Christ jusqu'à ce que nous parvenions à l'unité de la foi dans le séjour où toutes les difficultés seront résolues, toutes les ténèbres dissipées, et où nous verrons la vérité dans une pleine lumière. Bien de gens ne nous ont pas compris : il en est qui ont pris notre silence pour une approbation de doctrines qu'ils trouvaient contraires à l'Evangile ; il en est même qui nous ont accusés d'avoir abjuré les vérités essentielles du Christianisme. Nous avons gémi sans doute de la sévérité de ces jugemens, mais nous n'en avons pas méconnu la source : nous avons compris qu'ils partaient d'un zèle ardent pour la Religion de notre Sauveur. Nous rendons une entière justice à ceux qui nous condamnent sans connaître nos motifs ; nous donnons dans notre coeur le titre de frères à ceux-là même qui nous le refusent, et nous n'avons d'autre désir que de travailler avec eux à la grande tâche que nous avons tous à remplir, d'étendre de plus en plus l'amour de l'Evangile et d'avancer le règne de notre commun Maître. »

« C'est là en effet, Messieurs et très-honorés Frères, le grand but que nous devons tous nous proposer, pour lequel nous devons ranimer notre zèle. Les temps dans lesquels nous vivons nous en font plus que jamais la loi. Il n'est pas probable, j'en conviens, que nous soyons appelés, comme le furent nos pères, à combattre pour le droit d'examen et la liberté de conscience; l'horizon est serein, et quoique, après tant de tempêtes, qui depuis cinquante ans ont bouleversé le monde, nous ne devions pas nous livrer à une entière sécurité, nous n'apercevons aucun signe d'orage pour le Protestantisme. Mais quelle tâche que celle que nous avons à remplir autour de nous et dans nos Eglises même! Voyez dans quel état les diverses luttes auxquelles notre Europe est en proie depuis près d'un siècle ont laissé les esprits: quel abattement, quelle absence de vie, quelle indifférence pour tout ce qui est grand et élevé! Pour quelques Chrétiens d'élite qu'aucun événement n'a pu ébranler et qui marchent vers l'éternité les yeux toujours fixés sur le Chef et le Consommateur de la foi, combien d'autres qui se sont arrêtés, qui restent éperdus et qui ne savent de quel côté ils doivent tourner leurs pas! Les uns, tout en paraissant fidèles à la Religion dans laquelle ils sont nés, se perdent dans les innombrables sentiers du scepticisme; d'autres se croient sages, parce qu'ils ont étouffé en eux l'amour du beau moral et qu'ils ne demandent de jouissances qu'à leurs sens grossiers; plusieurs, enfin, sentant le néant des plaisirs, le vide des raisonnémens humains, cherchent de tout côté avec inquiétude une croyance qui les res-

taure; quelques rayons de la lumière céleste frappent de temps en temps leurs yeux pour disparaître bientôt et les plonger dans une sombre nuit. Que devant ce triste tableau une sainte ardeur s'empare de nous! qu'à la vue d'une si abondante moisson, les ouvriers se mettent à l'œuvre avec un nouveau zèle! que chacun de nous, selon ses moyens et selon les conjonctures, s'efforce d'amener à Jésus-Christ ces hommes égarés, ici en parlant à leur raison, là en touchant leur cœur, ailleurs en leur rendant le sentiment de leur dignité, en leur faisant entrevoir des jouissances plus pures que celles qu'ils poursuivent! que ceux dont les forces sont encore entières, que ceux qui sont entrés depuis peu d'années dans la carrière évangélique, se vouent tout entiers à cette sainte tâche! Pour nous, qui sommes au déclin de l'âge et dont la voix s'éteint, nous tiendrons nos bras levés vers Celui qui donne la victoire jusqu'à ce qu'ils tombent de lassitude. »

« Ce n'est pas seulement, Messieurs et très-honorés Frères, à resserrer les liens qui unissent les Eglises réformées et à ranimer le zèle de ceux qui sont placés à leur tête, que doit servir cette réunion, la seule qu'il leur sera donné de voir; c'est encore à s'éclairer mutuellement sur ce qu'ils ont à faire pour défendre les grands intérêts dont ils sont chargés et pour étendre autant qu'il est en eux le règne des vérités évangéliques. »

« Mais, avant de nous occuper de ces graves questions, nous sentons probablement tous le besoin, nous qui vivons si loin les uns des autres et qui peut-être ne

nous reverrons plus sur cette terre, de nous livrer aux mouvemens de notre affection mutuelle et de nous adresser de fraternelles salutations. »

« Dans une prochaine assemblée qui aura lieu dans ce même local et à la même heure, et dans celles qui pourront la suivre, nous serons appelés à réfléchir sur les destinées du Protestantisme, à examiner quelles sont les causes qui peuvent le plus arrêter ses progrès, quels sont les moyens les plus propres à le faire prospérer. C'est un entretien familier que nous devrons avoir sur ces importans sujets, et ceux d'entre vous, Messieurs et très-honorés Frères, qui seront disposés à présenter là-dessus leurs réflexions, sont priés de s'inscrire auprès des membres du Bureau. »

« Aujourd'hui, dans le désir que nous avons d'entendre successivement les diverses députations qui pourraient avoir quelques communications à nous faire de la part des Eglises qui ont daigné nous les adresser, et dans l'impossibilité où nous sommes de leur assigner aucun rang, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de suivre l'ordre alphabétique des noms des pays qui les ont envoyées à cette réunion. »

« Je commence en conséquence par l'*Allemagne*, par ce pays qui au commencement du 16ᵉ siècle fit en même temps que Zurich sortir l'Europe du sommeil dans lequel elle languissait, qui lui donna d'une voix haute le signal de la Réformation, qui soutint pour sa défense tant de luttes sanglantes, qui depuis n'a cessé par les travaux de ses théologiens et de ses Universités de perfectionner l'étude des antiquités, des langues et

de la critique sacrée, et de répandre ainsi une si vive lumière sur toutes les questions qui touchent à la Religion. »

« Je prie l'un des membres du Bureau d'appeler successivement par ordre alphabétique les Eglises d'Allemagne dont les Députés honorent cette assemblée de leur présence. »

M. le Professeur Choisy, secrétaire, se levant, nomme d'après l'ordre indiqué chaque Eglise représentée à la réunion et les personnes qui la représentent. A chacune de ces indications, celui de Messieurs les Députés nommés qui doit porter la parole, se lève.

ALLEMAGNE.

M. le Dr *d'Ammon*, Vice-Président du Consistoire suprême du royaume de Saxe, remercie d'abord la Compagnie des Pasteurs de Genève, au nom des milliers de leurs frères de l'Eglise évangélique du royaume de Saxe, de son invitation amicale et fraternelle. Cette invitation est un signe que le temps où nous vivons est meilleur que ceux qui l'ont précédé. Rien n'est plus difficile, ajoute-t-il, que de voir la vérité tout entière, et quoique nous la puisions tous à la même source, que nous professions la même foi en J.-C. le Sauveur du monde et que nous reconnaissions les mêmes devoirs, il est impossible que nos recherches nous amènent tous aux mêmes résultats. Mais si nos vues diffèrent, loin

de nous cet esprit de prosélytisme qui ne voit de gain pour sa cause qu'en augmentant le nombre de ses partisans! Nous sommes, grâces à Dieu, assez forts, et la liberté évangélique est trop bien établie, pour que nous cherchions d'autre appui que Dieu et sa Parole. Cependant, il faut le reconnaître, il est des consciences timorées, qui sont ébranlées par le conflit des esprits et qui seraient heureuses de voir un rapprochement. C'est là un but digne de tous nos vœux. Sans doute il ne peut être atteint que par bien des efforts; mais ne désespérons pas d'y parvenir : ayons la confiance que par la diffusion progressive de la lumière, des frères, quoique séparés d'opinion, finiront par s'entendre. *Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et dans toute l'éternité!* Voilà notre bannière à tous et autour de laquelle nous pouvons et nous devons tous nous réunir. C'est animés de ces sentimens que j'ai désiré assister à votre Jubilé en représentant auprès de vous le pays qui a été le berceau de la Réformation et dont les habitans s'associent de cœur à leurs frères en Christ, qui se réjouissent des biens de toute espèce dont cet événement a été la source. Que la Providence veuille continuer à répandre ses plus précieuses bénédictions sur votre cité et sur votre Eglise! que les liens de fraternité, qui doivent unir toutes les Eglises protestantes, se resserrent de plus en plus, et en particulier entre les Eglises de Genève et de la Saxe Royale! C'est avec ces sentimens et avec la douce conviction que ces vœux seront accomplis, que je retournerai au sein de l'Eglise qui m'a envoyé, plein de joie d'avoir été dans ces jours solennels son organe auprès de vous.

M. le Dr *Bretschneider*, surintendant-général de l'Eglise de Saxe-Gotha, prend la parole en allemand, en priant M. *Wend*, Pasteur de l'Eglise luthérienne de Genève, d'interpréter ensuite ce qu'il aura dit.

Très-chers et très-honorés Frères,

Ma présence au milieu de vous est le gage des sentimens avec lesquels l'Eglise du duché de Saxe-Gotha et son auguste souverain ont accueilli votre invitation : ils ont reconnu depuis long-temps, et en particulier dans cette circonstance que l'ancienne divergence des Eglises saxonne et suisse a cessé, et ils ont saisi avec empressement cette occasion d'exprimer hautement ces sentimens de fraternité. Je me suis chargé avec joie de cette honorable mission, et c'est en qualité de chef de l'Eglise de Gotha et par ordre de mon souverain S. A. S. le Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, que je viens prendre part à la fête de votre Eglise. Autrefois une pareille invitation n'aurait été ni faite ni acceptée : les esprits étaient divisés et les cœurs aussi, au point qu'on se refusait réciproquement le nom de frères ! Aujourd'hui, grâce à la lumière toujours plus vive que répandent les sciences théologiques, il n'y a plus de traces de cette ancienne hostilité. Et quelle preuve plus frappante de ce rapprochement des esprits que cette assemblée même, où les disciples de Luther, de Zwingle, de Calvin, sont réunis dans un même temple ? Car ce n'est pas ici à mes yeux une vaine cérémonie, mais un témoignage éclatant que nous sommes unis réellement comme des frères, malgré les différences qui existent entre nous, soit pour les opi-

nions, soit pour les formes extérieures du culte. Et c'est là la véritable *union*, qui n'existe pas seulement parce qu'elle est écrite, ou consignée dans des constitutions ecclésiastiques, ou représentée par l'uniformité des cérémonies religieuses; non, la vraie union est celle qui résulte de l'accord des sentimens et des cœurs, et c'est dans ce sens que nous avons le droit de nous saluer ici comme frères; car nous tendons tous à un même but; nous aspirons tous à comprendre toujours mieux la Parole de Dieu et à y conformer de plus en plus notre vie.

Mais je croirais abuser de votre attention en insistant davantage sur ces idées, qui vous sont à tous familières. Je vous prie, M. le Modérateur et Messieurs les membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, de recevoir en particulier mes remercîmens de la bienveillance constante que vous avez montrée envers l'Eglise luthérienne de cette ville; et comme elle est de mon ressort ecclésiastique, je recommande de nouveau ses Pasteurs à votre affection fraternelle. Recevez aussi les vœux que j'adresse à Dieu en ce jour: puisse votre ville bénie du Ciel à tant d'égards voir toujours plus fleurir ses institutions religieuses et politiques, et continuer à être un foyer de lumière, dont l'influence s'étende au loin sur l'Europe! — C'est avec ces sentimens que je me recommande aussi moi-même à votre bienveillance et à votre affection fraternelle.

M. le D^r *Rœhr*, surintendant-général de l'Eglise du Grand-Duché de Saxe-Weimar, lit le discours suivant:

« Viri summe reverendi, Amplissimi, Doctissimi.

« In societatem eorum, qui ex omnibus regionibus veræ religionis luce collustratis huc convenerunt, *ecclesiæ Genevensi* splendidissimam horum dierum solemnitatem gratulaturi, ea quoque ecclesia evangelica venit, quæ terrarum *Saxo-Vimariensium* finibus continetur et cujus nomine et auctoritate equidem inter vos versari lætor. »

« Facit vero hoc neque temere, neque immerito. Quum enim de primordiis *ecclesiæ Genevensis* festo sæculari tertia vice celebrandis agitur, suam quasi rem agi videt et eorum temporum, quibus ipsa Pontificum romanorum jugo excusso ad puriorem Jesu Christi ejusque doctrinæ cognitionem rediit memoriam lætabunda repetit. Quæ quidem memoria non tantum pertinet ad hujus ecclesiæ conditores unius immortalitatis cum *Zwinglio* et *Calvino* participes, *Lutherum* et *Melanchthonem*, sed etiam et inprimis ad ipsius fautores, tutores ac defensores, principes inter omnes Saxonicæ stirpis nobilissimos, *Fridericum Sapientem*, *Joannem Constantem*, *Joannemque Fridericum Magnanimum*, quibus salus ejus et incrementum inde ab initio curæ cordique fuit. Fuit quidem huic ecclesiæ proprium, ut *Lutheriæ formulæ* doctrinam per longum temporis spatium pertinaciter tueretur et ut in principibus statim dictos proxime sequentibus causæ suæ patronos haberet, qui pia *Melanchthonis* a *Calvino* non plane alieni conamina, istam doctrinam in dies perficiendi, strenue reprobarent et in ejus commodum universitatem adeo literarum *Jenensem* ei, quæ *Vitembergæ* floreret et *Calvinismi*, qui dicebatur, *occulti* insimula-

retur, adversantem conderent. Nunquam vero hos principes, cœco religionis fervore correptos, eo usque progredi vidit, ut in durioribus hujus Calvinismi opprimendi præsidiis opinionum suarum præjudicatarum et soli Lutheranismo faventium firmamenta quærerent. Quid? quod ne *Formulam* quidem *Concordiæ*, infelicissimi Lutheranos inter et Calvinistas discidii instrumentum, *Ernestinæ* prosapiæ principes in terris sibi subjectis *sponte sua* publici juris fecerunt; sed eam tanquam peregrinæ, animos fidelium arctioribus doctrinæ vinculis adstringendi cupidæ, tutelæ monumentum tantummodo admiserunt et toleraverunt. Neque eo etiam tempore, quo *Guilielmus* ducum Saxo-Vimariensium *Quartus*, ejusque frater omnium ore celebratissimus, *Bernardus Magnus*, *Gustavi Adolphi* amici ac æmuli, causæ evangelicæ acerrimi vindices existerent, libertatem fidei et conscientiæ, qua ea tota nititur, neque in alienæ, neque in suæ ditionis terris ulla ratione vel læserunt, vel vilipenderunt, sed potius omnium omnino evangelicorum rem ac salutem ad se pertinere rati sunt. — Quum autem, tristi isto, quod religionis christianæ cognitionem tenebris densissimis obvolutam tenuit, sæculo præterlapso, rerum ad eam pertinentium facies inde a medio sæculo octingentesimo ubique terrarum in melius mutaretur et quum ea, quæ *Calixtus* pariter ac *Spenerus* ætati rudiori frustra cecinissent, ecclesiæ et religionis puriora decreta omnium fere literarum liberalium luce nutritorum hominum plausum ferre inciperent: extitit inter Saxonicæ gentis principes *Carolus Augustus*, qui, majorum suorum gloria dignissimus, ætatis suæ indoli sui ipsius

ingenii vim ita attemperaret, ut non solum terrarum suarum metropolim, *Vimariam*, literarum et artium sedem foecundissimam et electissimorum omniumque ætatum memoriam ferentium virorum domicilium constitueret, sed etiam, universitati literarum *Jenensi* summam cogitandi, docendi et scribendi libertatem concedendo, ad rerum theologicarum studia, *communi* ecclesiæ evangelicæ saluti prosperrima, incendenda et defendenda quam maxime faceret. Idem ille fuit, qui festi sæcularis ecclesiæ *Lutheriæ* tertii solemnitatem eo potissimum insignem esse vellet, quod in ditionis suæ terris et huic et reformatæ ecclesiæ addictos, uno religionis et pietatis sensu dudum inter se vinctos, *externo* quoque *sacrorum ritu* conjungeret hujusque conjunctionis sedem ipsam *ædem Vimariæ aulicam* constitueret. Cujus quidem sensus animique heredem præsentem quoque Saxo-Vimariensium Principem, *Carolum Fridericum*, factum esse, luculentissime exinde patet, quod partim votorum suorum pro salute *ecclesiæ Genevensis*, Deo juvante per tria integra sæcula florentis, susceptorum interpretem me quidem huc misit, partim vero crastini diei solemnitatem in æde Vimariensi aulica publico sermone commemorari piisque Christianorum precibus concelebrari jussit. »

« Quapropter equidem non meo tantum nomine, *ecclesiæ Genevensi* ob multa præclarissimaque ipsius in omnem rem christianam merita addictissimo, sed nomine quoque et auctoritate *Principis mei serenissimi*, præ cæteris pii vereque christiani, munere mihi demandato ita defungor, ut animo quo possum sincerissimo *hanc inter omnes Christianos liberaliores merito inclutissimam ecclesiam*

ejusque *proceres*, *ministros et socios* ad unum omnes providentiæ ac tutelæ divinæ quæ per tantum temporis spatium res ejus florentissimas esse voluit, denuo commendem et preces meas pro sempiterna ejus salute ardentissimas cum iis conjungam, quæ per hosce dies ex tot cordatissimorum hominum et piorum Christianorum pectoribus funduntur. »

« Faxit Deus Optimus Maximus, ut idem literarum, quibus evangelii divinitus nobis dati causa nititur, amor, idem verum ac purum ipsius sensum perscrutandi studium, et idem placitorum ejus pro suggestu sacro sincere et ad animos audientium et collustrandos et emendandos accomodate tradendorum fervor, quo hæc ecclesia usque adhuc inclaruit, in ea semper vigeat ac crescat; — ut ad ultimos dies regni divini a Domino nostro Jesu Christo, summo ac vero cœlesti Dei ad homines legato, constituti fines per ipsius conamima et merita magis magisque propagentur, et ut ipsa quoquo tempore sedes ejus, qui sese τὸ φῶς τοῦ κόσμου esse professus est, splendidissima ac felicissima reperiatur, eademque omnibus, qui turbulentis hisce religionis temporibus Christi quidem nomen, haud vero indolem præ se ferunt, pro luce fumum dant, nec religionis veræ, sed superstitionis religionis specie tinctæ inter Germanos pariter ac Helvetos patroni reperiuntur, adversaria felicissimo eventu ornata. Ita ratum erit, quod *ecclesia Genevensis* ipsa numis in sempiternam horum dierum memoriam excusis publice portendi et adumbrari voluit, fore nimirum, ut *Biblia fidei et rationi restituta* et in ipsius gremio et inter omnes Christianos maximi æstimentur et ad animorum terrestrem

æque ac cœlestem salutem fructus ferant uberrimos. — Dixi. — »

M. *Gebser*, Professeur à l'Université de Kœnigsberg et surintendant des Eglises luthériennes de la même ville, s'exprimant en allemand, dit qu'il ne s'attendait point à être invité à prendre la parole dans cette assemblée, mais qu'il ne peut s'empêcher de donner l'essor aux sentimens dont son cœur est pénétré en ce moment. C'est avec une vive joie qu'il a appris l'invitation adressée par l'Eglise de Genève à toutes les Eglises évangéliques de l'Allemagne ; il l'a acceptée de son propre mouvement pour lui-même, et quoiqu'il soit parti des bords de la mer Baltique sans avoir été député à Genève par une autorité supérieure, il était assuré qu'il entrait pleinement dans les vues de son souverain, S. M. le Roi de Prusse, dont il sait que l'intérêt pour Genève et son Eglise a été exprimé à cette Vénérable Compagnie d'une manière authentique par son Ministre des affaires ecclésiastiques [1]. En arrivant hier par les vallées du Jura, à la vue de Genève et de son lac, et de cette belle contrée, il a béni Dieu de lui avoir accordé le bonheur d'assister à la grande fête qui se prépare dans cette ville, et où seraient réunis comme frères les luthériens et les réformés de tous pays. Maintenant, ajoute-t-il, je vous salue, Messieurs et très-chers Frères, du fond de mon cœur ; je vous remercie de l'accueil cordial et fraternel dont vous m'avez honoré ; et mes remercîmens ainsi que les

[1] Voyez la lettre de S. Exc. M. d'Altenstein, lue au commencement de la Conférence du 24 août.

assurances de mon affection fraternelle, je vous les exprime aussi au nom de tous mes compatriotes, qui s'associent en esprit à vos actions de grâces et à vos prières, mais qui n'ont pas, comme moi, le bonheur de se trouver au milieu de vous.

FRANCE.

M. le Professeur *Cellerier*, un des vice-présidens, se lève, et s'adressant en particulier aux Députés des *Eglises de France*, dit :

« Messieurs les Pasteurs de France, nos très-chers et très-honorés Frères,

» C'est un beau jour pour notre Eglise, que celui où elle vous voit réunis dans cette enceinte. Si vous êtes nos frères par la foi, Messieurs, vous êtes aussi nos frères selon la chair. Regardez autour de vous! vous retrouverez dans nos murs avec vos noms et votre sang, un vivant et religieux souvenir de ces hommes vénérables qui furent vos pères et nos pères. Quand jadis ils vinrent demander à Genève un coin de terre pour y vivre et des temples pour y prier, lui apportant en échange le trésor de leur zèle et de leur exemple, ils étaient fugitifs et proscrits, eux dont le monde n'était pas digne! Maintenant — gloire à Dieu! — maintenant, vous y venez, Messieurs, comme les représentans d'Eglises libres, constituées et honorables; d'Eglises auxquelles nous

sommes unis par tout ce qui peut lier des hommes et des Chrétiens ! d'Eglises que nous ne pourrions oublier, sans nous oublier nous-mêmes ! Que notre grand Dieu les protége, les féconde et les sanctifie toujours de plus en plus ! — Voilà nos sentimens, Messieurs, et voilà nos prières. »

M. *Miroglio*, Pasteur de l'Eglise de Besançon, député par son Consistoire, parlant au nom des Eglises réformées des départemens du Doubs et de la Côte-d'Or, dit :

« Messieurs et très-chers Frères,

» La fraternelle invitation que vous avez adressée au Consistoire de Besançon d'assister par députation aux solennités du Jubilé genevois a été accueillie avec des sentimens d'une vive gratitude et avec un religieux empressement, et il a chargé un de ses Pasteurs et un de ses Anciens de venir le représenter dans cette intéressante commémoration du triomphe de l'Evangile sur toutes les traditions purement humaines : triomphe qui jusqu'à ce jour n'a été que partiel dans le sein de la Chrétienté même, et dont nous devons souhaiter et demander que la grâce du Seigneur amène l'entier accomplissement sur toute la terre pour le bonheur temporel et éternel de ses habitans. C'est donc au nom des Eglises réformées des départemens du Doubs et de la Côte-d'Or que j'ai l'honneur de vous présenter dans cet instant, Messieurs, et de recevoir de vous la main d'association : L'Eglise de Besançon en particulier, qui a dû beaucoup, lors de sa fondation, au zèle infatigable d'un Pasteur ge-

nevois [1], que je vois siéger dans cette enceinte, l'Eglise de Besançon dont la chaire est depuis 21 ans occupée par un autre de vos plus dévoués compatriotes [2], exprime ici par mon faible organe le vœu bien sincère de voir Genève devenir de plus en plus le boulevart du protestantisme selon la Bible et le foyer des lumières selon la piété qui est en Christ. Messieurs, je ne dois point abuser de vos précieux instans. Au nom de notre Dieu et Sauveur, les troupeaux évangéliques de Besançon et de Dijon vous saluent ; ils prient pour vous ; ne les oubliez pas dans vos prières. »

M. le Pasteur *Goguel*, député de l'Eglise de Blamont, département du Doubs, n'étant pas présent au moment où il est invité à prendre la parole, a envoyé depuis, pour être insérée au procès-verbal, l'allocution suivante, dont il voulait accompagner les salutations et les vœux qu'il était chargé d'exprimer de la part de son Consistoire.

« Honneur et bénédiction à la mémoire des Réformateurs du seizième siècle !

» Nous avons trop à cœur, disaient ces saints hommes de Dieu, le salut de nos propres ames, et nous craignons trop le jugement du Seigneur, pour rien enseigner qui ne soit conforme à sa Parole. Cette sainte conformité frappa tellement les esprits que de l'aveu même des historiens catholiques, si l'on n'eût employé le fer et le feu contre les prédicateurs et les partisans de la Réforme, le culte évangélique serait aujourd'hui professé par tous

[1] M. *Ebray*, Pasteur de l'Église française de Bâle.

[2] M. *Miroglio* lui-même, Président du Consistoire de Besançon.

les Chrétiens du monde. Mais nonobstant toutes les contrariétés, ceux qui avaient une fois embrassé par conviction le Protestantisme, persévéraient courageusement dans leur nouvelle profession de foi, et soutenus qu'ils étaient par la justice de leur cause et par la protection du Tout-Puissant, ils forcèrent enfin leurs ennemis à les laisser en paix. C'est à leur constance que nous sommes encore aujourd'hui redevables de la lumière de l'Evangile qui luit dans nos Eglises.

» Nos pères ont fourni noblement leur tâche; remplissons dignement la nôtre en marchant à la lumière qu'ils nous ont transmise. Joignons à la connaissance des vérités divines la pratique des vertus chrétiennes. C'est par là que nous rendrons honorables nos doctrines et que nous en étendrons les progrès.

» Dieu veuille hâter cette heureuse époque où tous les peuples se rencontreront dans l'unité de la foi, où il n'y aura plus qu'un seul Berger et qu'un seul troupeau! Viens bientôt, souverain Pasteur et Evêque de nos ames; oui, seigneur Jésus, viens! Amen. »

M. le Pasteur *Fontanès cadet*, député de l'Eglise de Brignon et de Vézenobre, prenant la parole pour lui et au nom de M. le Pasteur *Coulomb*, présente les salutations du Consistoire de Brignon, qui a reçu avec joie l'invitation de l'Eglise de Genève, et qui, pour preuve de l'intérêt qu'il prend à son Jubilé, a résolu d'y envoyer deux députés. M. Fontanès dit que son Eglise se réjouit de voir Genève tenir toujours dignement le flambeau de l'Evangile qui lui a été confié, et

exprime ses voeux pour qu'elle marche avec persévérance dans la même route.

M. le Pasteur *Durand*, député du Consistoire de Castres, département du Tarn :

Messieurs et très-honorés Frères,

Vous nous avez invités à assister à votre Jubilé, qui est la fête de la Bible et de la lumière qui vous a été rendue par la connaissance de la Parole de Dieu. Nos Eglises se sont émues à votre appel ; elles ont senti que votre joie est leur joie et que vos vœux et vos espérances sont aussi les leurs, et demain leurs prières monteront avec les vôtres au trône de la grâce. Les Eglises du Tarn se joignent à vous sans aucune réserve ; elles se souviennent des anciens services que l'Eglise de Genève leur a rendus, et des liens du sang et de l'amitié qui unissent bien des familles de votre ville et de notre pays ; elles sont heureuses de votre bonheur et en rendent grâces à Dieu avec vous.

M. le Pasteur *Raoux*, député de l'Eglise de Die, témoigne le bonheur qu'il éprouve de se réunir à tant de frères qui marchent sous la même bannière et qui se réjouissent de ce que l'Evangile de Christ est prêché dans sa pureté, et il exprime de la part de son Consistoire des vœux et des bénédictions pour l'Eglise de Genève.

M. le Pasteur *Brun*, de Dieu-le-Fit, dit qu'il s'est rendu avec joie à l'invitation fraternelle de l'Eglise de

Genève ; qu'il se joint de tout son cœur aux actions de graces des Genevois pour le bienfait de la Bible rendue à leurs ancêtres, et qu'il est assuré de retirer beaucoup d'édification de cette grande solennité et en particulier de ces Conférences fraternelles.

M. le Pasteur *Fau* dit que l'Eglise de la Rochelle a reçu avec joie l'invitation des Pasteurs de Genève, et que lui en particulier est heureux d'être son organe auprès d'eux ; il exprime le vœu que cette circonstance forme et resserre des liens de fraternité entre l'Eglise de Genève et celle de la Rochelle.

M. le pasteur *Meyer*, député du Consistoire de la Voulte, département de l'Ardèche, dit :

« Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ !

» Je ne pourrai guères que reproduire ce que d'autres ont déjà exprimé beaucoup mieux que je ne saurais le faire moi-même ; arrivé hier seulement dans vos murs, je ne m'attendais pas à être appelé à prendre aujourd'hui la parole. Cependant pour répondre à l'honorable invitation qui m'est faite, je prononcerai quelques mots.

» Des liens nombreux unissent les Eglises protestantes de France à celle de Genève. Elles se souviennent avec reconnaissance de la généreuse hospitalité que, dans des temps de douloureuse mémoire, un grand nombre de leurs membres trouvèrent dans votre cité. Elles se souviennent des bienfaits de diverse nature que Genève versa avec abondance sur elles. Elles se souviennent

enfin que dans vos veines circule du sang français, comme vient de le dire si bien l'excellent M. Cellerier, et que c'est ici, dans la ville de Calvin, que se sont formés tant de lévites, hommes de science et de foi, l'honneur et la gloire du nom réformé. Cependant, je l'avoue avec douleur, ces liens si précieux, si utiles, se sont plus ou moins relâchés à mesure de l'affaiblissement de la foi et de la piété, malheureusement presque éteinte en plusieurs lieux. Espérons que la solennelle fête de la Réformation, si propre à réveiller tant de si puissans et de si touchans souvenirs, contribuera pour beaucoup à resserrer ou à faire renaître ces heureux rapports dont je parle. Espérons que tant d'hommes respectables, tant de véritables amis du bien que renferme votre ville, tous tendant au même but, tous animés d'une ardeur égale et d'une égale sincérité pour opérer, quoique par des moyens divers, le bonheur de l'humanité, espérons, dis-je, qu'ils useront toujours entre eux de ce support, de cette douceur, de cette justice, de cette charité évangélique qui forment un des plus beaux caractères du chrétien et qui offrent à mon avis l'un des moyens les plus efficaces d'avancer le règne de notre adorable Sauveur, d'obtenir ce triomphe du christianisme, et par conséquent celui de la Réforme confondu avec lui. Tel est mon vœu; que Dieu dans sa grâce l'entende et l'exauce ! »

M. le pasteur *Martin*, député de l'Eglise de Lyon. — M. le Modérateur et Messieurs les Pasteurs de l'Eglise de Genève, nous avons entendu des vœux et des prières

pour la prospérité des Eglises réformées de France ; nous n'avons pu les entendre sans que nos ames fussent émues ; mais sortis de pareilles bouches, vos vœux devaient plus particulièrement nous émouvoir ; car aux vœux vous avez joint des faits, et après la protection toute puissante de Dieu, c'est à Genève que nos Eglises doivent les bienfaits les plus précieux. Mais j'ai entendu aussi un appel adressé, par M. le Modérateur, aux jeunes gens, une invitation pressante à redoubler de zèle et d'efforts ; et comment n'en serions-nous pas touchés, nous qui voyons autour de nous plus peut-être qu'ailleurs les ravages effrayans de l'incrédulité, du matérialisme, de l'impiété ; nous qui ne rencontrons presque que des hommes uniquement occupés des choses terrestres, ne s'agitant que pour des intérêts passagers, faisant tout pour la terre et rien pour Dieu et pour le Ciel? Oui, nous prendrons ici la résolution de travailler avec une nouvelle ardeur dans le champ qui nous a été assigné, de combattre sans relâche, jusqu'à ce qu'avec le secours de Dieu nous ayons remporté la victoire, et nous retournerons de cette assemblée de frères dans nos Eglises le cœur plein de joie, mais surtout animés de forces nouvelles pour agir avec plus de zèle que jamais. Et quels fruits ne pouvons-nous pas espérer d'une pareille réunion d'efforts et de prières? Il y a dix-huit siècles, il y avait douze ouvriers pour commencer l'œuvre du Seigneur, et le monde sait ce qu'ils ont fait. Il y a trois siècles qu'il y avait çà et là quelques hommes jusqu'alors ignorés, et vous savez ce qu'ils ont fait. Et aujourd'hui nous voici deux cents ! Nos vœux et nos

travaux resteraient-ils inutiles? Non, nous retournerons et nous agirons, et vous, nos frères plus avancés dans la carrière, vous prierez pour nous, tandis que nous combattrons; et lorsque Dieu vous rappellera à lui, vous prierez encore pour nous du haut du Ciel, et nous marcherons sur vos traces pour vous rejoindre au séjour où vous nous donnez rendez-vous pour un autre, pour l'éternel Jubilé, si du moins le Seigneur, dans les vues impénétrables de sa sagesse, ne trompe pas nos prévisions et ne rappelle pas les plus jeunes les premiers, victimes du fléau qui se promène autour de nos Eglises et qui déjà vient d'en atteindre quelques-unes.

M. *Julien*, conseiller à la Cour royale, ancien de l'Eglise de Lyon, et un des députés du Consistoire, dit qu'il a été puissamment attiré à Genève, par le désir de s'unir pour une fête religieuse à des frères accourus des contrées les plus éloignées, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de l'Amérique. Nous nous réjouissons, ajoute-t-il, de voir nos Eglises confiées à des Pasteurs que vous avez formés pour nous et que vous avez pénétrés de l'esprit de tolérance et de piété, et des principes de modération qui distinguent votre Eglise. C'est un service dont nos Eglises ne sauraient assez vous remercier; c'est ce que fait en particulier celle de Lyon, qui suivra constamment les mêmes principes: elle espère que cette fête contribuera aussi à les répandre en les faisant mieux apprécier, et elle accueillera avec le plus vif intérêt tous les détails que nous en rapporterons.

M. *Floris*, professeur à la faculté de théologie de Montauban, exprime les sentimens fraternels qui unissent cette faculté et celle de Genève. Les Professeurs, ses collègues, qui lui ont confié l'honorable mission de les représenter au Jubilé de Genève, auquel ils auraient tous voulu assister, l'ont chargé d'exprimer ces sentimens en leur nom, et ils témoignent en particulier le désir qu'il y ait des rapports plus fréquens entre les deux Académies, qui déjà sont unies par la conformité de principes, comme l'indique la célébration de cette fête qui a lieu parmi les Réformés de Montauban, comme à Genève. A Montauban, comme ici, on rendra grâces à Dieu de ce qu'il a fait luire de nouveau aux yeux des hommes la pure lumière de sa Parole. Cette union est d'autant plus désirable que dans ces temps difficiles, il faut plus que jamais l'influence combinée de la *foi* et de la *science* pour hâter le triomphe de la religion ; et que pour les études théologiques, l'école de Montauban, isolée dans le Midi, ne peut trouver que dans le Nord, les ressources dont elle a besoin.

M. *Duvernoy*, inspecteur du Consistoire de Montbéliard, de la Confession d'Augsbourg, lit un discours dans lequel il développe les idées suivantes. — La Réformation, dont nous célébrons en commun la mémoire, était la manifestation d'un même besoin senti partout dans la chrétienté, celui d'affranchir la raison humaine des entraves de l'ignorance et de la superstition, et de lui restituer les droits qu'elle revendiquait en vain depuis plusieurs siècles. Mais sans méconnaître ce que

les Réformateurs ont fait à cet égard, il est permis de demander si leur œuvre a été complète et même si dans l'époque où ils vivaient la Réforme de l'Eglise a pu être parfaite. On ne saurait répondre par l'affirmative sans oublier combien de difficultés ils avaient à surmonter et combien les instrumens dont ils pouvaient disposer étaient imparfaits. C'est donc une chose digne de tous nos regrets qu'ils aient perdu tant de temps et d'efforts à des discussions sur des questions peu importantes, et surtout qu'ils aient cru pouvoir décider ces questions obscures et faire de leur opinion une règle de foi pour leurs Eglises; eux qui étaient cependant tous d'accord sur la nécessité d'abattre l'autorité des commandemens d'hommes et de purifier le culte. De ce conflit d'autorités humaines nouvelles, mises à la place de celle de l'évêque de Rome, est venu le schisme qui dès leur origine divisa les Eglises protestantes; et les mêmes prétentions, que l'on voudrait renouveler de nos jours, réveilleraient nécessairement les mêmes luttes et les mêmes divisions. Les Eglises réformées voudront-elles repasser par ces tristes débats de trois siècles? Non, il se prépare une amélioration dans les esprits, et nous en voyons en particulier une preuve éclatante dans la manière dont a été accueillie presque partout l'invitation de l'Eglise de Genève : il n'y a plus eu de divergence dès qu'on a compris que le temps était venu de se réunir, comme nous le faisons ici, pour célébrer la Réformation, et non tel ou tel des Réformateurs.

M. le pasteur *Michel*, député de l'Eglise de Montpellier. — C'est avec la plus douce émotion que je me vois

au milieu de mes frères de Genève ; car l'Eglise de Genève a toujours été pour nous l'asile le plus sacré : nos pères entretenaient avec les vôtres les relations les plus douces ; ils prenaient l'intérêt le plus vif aux destinées de Genève ; ils se réjouissaient de sa prospérité croissante et partageaient ses peines dans les temps d'épreuve. Nous avons succédé à ces Pasteurs qui prêchaient au *Désert* et *sous la Croix ;* maintenant plus heureux, nous pouvons professer librement nos croyances et nous réunir sans obstacle à nos frères au-dedans et au-dehors de notre patrie. En me trouvant ici, très-chers Frères, je suis heureux de voir la ville qui fut l'asile de mes aïeux, car je ne puis taire en ce moment que c'est à Genève qu'est né mon père en 1725, comme il se plaisait à le rappeler. Aussi, je n'ai point été surpris de l'accueil fraternel que nous recevons de vous, et je me réjouissais d'avance de tout le plaisir que j'aurais à raconter de retour dans mon Eglise tout ce que j'aurais vu et éprouvé au milieu de vous.

M. le Pasteur *Tachard*, député de l'Eglise de Mulhouse. — Je me proposais de garder un modeste silence dans cette assemblée ; mais en entendant énoncer tant de vœux et de nobles résolutions, je me sens pressé de m'y joindre et d'exprimer aussi l'affection sincère des Eglises de la Haute-Alsace pour celle de Genève. A la réception de votre invitation, adressée au Consistoire de Mulhouse, nous avons tous ressenti une vive émotion, et il s'est manifesté pour votre Eglise et pour la grande fête qu'elle allait célébrer une sympathie unanime, sauf

cependant une exception isolée[1], individuelle, que je ne mentionnerais pas même, si elle n'avait servi à faire encore mieux ressortir le sentiment général. Cette sympathie se trouve fondée sur deux faits ; le premier, c'est le sentiment de patrie : Mulhouse s'est rappelée ses anciennes relations avec la Suisse ; le second fait, c'est celui de notre Réformation, qui a retiré la Parole de Dieu de dessous le boisseau et qui nous lie par les mêmes principes de foi et les mêmes obligations d'avancer le règne de Christ. A cette pensée, Mulhouse ne s'est point inquiétée de quelques différences d'opinions inévitables partout où il y a liberté, et elle a dit : Nos frères de Genève célèbrent *la fête de l'Evangile;* qu'importent les diverses nuances qui pourraient nous distinguer les uns des autres, pourvu que tous croient que Christ est leur Sauveur et le seul chemin qui mène au salut ? Nous nous joindrons donc de tout notre cœur à leurs actions de grâces et à leurs prières, et pour moi, ce sentiment est si vif, que si l'on m'eût dit que la fête de la Réformation devait se célébrer à Calcutta, j'aurais fait tous mes efforts pour m'y rendre. Cette fête se célèbre dans vos murs, très-chers Frères, je ne puis assez me féliciter d'y pouvoir prendre part, et je me joins à vous, au nom de tous mes collègues. Veuille le Seigneur bénir vos intentions et vos efforts, et les faire contribuer à ce que son Evangile soit toujours mieux senti et plus fidèlement suivi !

[1] M. Tachard fait allusion à la lettre de M. *Graff*, Pasteur de l'Église réformée de Mulhausen, laquelle se trouve dans la Correspondance du Jubilé, après celle du Consistoire.

M. le Pasteur *Fontanès aîné*, député de l'Eglise de Nîmes.

Messieurs et très-chers Frères,

Lorsque le Consistoire de Nîmes a reçu votre invitation, il s'en est réjoui sincèrement, car, pour lui comme pour vous, la Réformation c'est la Bible rendue au peuple. Pour réformer l'Eglise chrétienne, détruire n'était pas assez; rebâtir en employant les matériaux des hommes n'était point non plus assez : mais bâtir avec les matériaux que fournit Dieu lui-même sur le fondement de la Bible qui est à la fois lumière et vie, c'est construire un édifice solide, c'est travailler pour l'éternité. Tels étant aussi les principes que vous professez, je me suis joint à vous de tout mon cœur. Vous avez mis de côté toutes les différences d'opinions ; vous n'avez voulu voir dans les disciples de la Réformation que des Chrétiens, tous unis, tous frères sur le terrain de la Bible; je vous rends grâces de cet appel; je m'y suis rendu avec une vive sympathie; et en particulier élève de votre Académie, je suis heureux de pouvoir vous dire que l'Eglise de Nîmes vous est attachée de cœur, et que, dans ces jours solennels, elle unit ses prières aux vôtres. Les membres de nos Eglises sont habitués à regarder votre ville comme la capitale du protestantisme, et c'est toujours avec un religieux intérêt que nos pensées et nos regards se tournent vers vous.

M. le Pasteur *Monod*, Président et Député du Consistoire de l'Eglise réformée de *Paris*, s'exprime en ces termes :

« M. le Modérateur et Messieurs les membres de la Vénérable Compagnie, de l'Eglise et du Consistoire de Genève, vous tous ! chers et honorés Collégues, frères et amis en Jésus-Christ notre Sauveur !

» Sur l'invitation qui m'est faite de prendre la parole, en vertu de la mission qui m'est confiée par le Vénérable Consistoire de l'Église réformée de Paris et au nom de deux de Messieurs les Diacres[1] de cette Eglise, assis près de moi, je sens au fond de mon cœur qu'il y a en moi autre chose encore que le député d'une Eglise de France, et que je ne suis pas moins ici comme un enfant de celle de Genève, qui lui appartiens, par ma naissance, par l'éducation que j'y ai reçue, par un grand nombre de mes affections et par l'honneur précieux qu'elle m'a fait d'associer mon nom à celui de ces respectables pasteurs qui ont été appelés par la Providence à lui consacrer leur zèle et leur vie : mais ces deux titres n'ont rien qui ne se concilie aisément, et quand le Consistoire de Paris choisissait un ministre genevois pour son représentant auprès de vous, c'est qu'il n'avait à le rendre porteur que des mêmes sentimens et des mêmes vœux qui sont dans mon cœur.

» Ces sentimens et ces vœux ont déjà été exprimés dans la lettre que le Consistoire de Paris a adressée en réponse à celle de la Compagnie de Genève.

» Mais ce ne sont pas ceux de l'Eglise de Paris seulement : toutes les Eglises consistoriales du nord-ouest de la France, auxquelles, selon votre désir, nous avons

[1] MM. le baron de *Tepper* et *Jaquet*.

communiqué l'invitation de votre Vénérable Compagnie, nous ont répondu dans le même esprit et se sont accordées pour rappeler l'antique sympathie qui les unissait à l'Eglise de Genève et pour déclarer qu'elles s'associeraient, sinon par des députés, du moins par des prières spéciales, à l'auguste solennité qui se célèbre dans cette ville : quelques-unes, nommément celles de Meaux [1] et de Lille, m'ont chargé de les représenter comme leur député.

» Il serait trop long, Messieurs, de vous donner lecture de ces lettres [2] dont je tiens les copies dans mes mains : quelques paroles que je vais en citer suffiront pour faire connaître l'esprit qui les anime envers vous.

» J'ignore, Monsieur et très-cher Frère, m'écrit M.
» le Pasteur *Maurel*, Président du Consistorial de *Bolbec*,
» en date du 4 mai, j'ignore s'il sera possible à quel-
» qu'un des Pasteurs de notre Consistoire de se ren-
» dre à l'invitation fraternelle de la Vénérable Com-
» pagnie des Pasteurs de Genève; mais présens ou ab-
» sens, nous prendrons tous part à la touchante solennité
» qu'elle se prépare à célébrer, et le 23 août nous join-
» drons nos prières aux siennes pour implorer la béné-
» diction du Seigneur sur l'Eglise de Genève, cette Eglise
» glorieuse qui fut en quelque sorte pour la France le

[1] M. le Pasteur *Hervieux*, député, et M. *Des Costes*, Ancien du Ve Consistoire de Meaux, sont arrivés après cette première Conférence.

[2] Ces six lettres des Ves Consistoires de *Bolbec*, *Saint-Quentin*, *Meaux*, *Rouen*, *Caen* et *Lille*, se trouvent dans la Correspondance du Jubilé, après la lettre du Ve Consistoire de Paris.

» berceau de la Réforme et d'où nous sont venus, avec
» la lumière de l'Evangile, tous les bienfaits que cette
» lumière répand sur les peuples qu'elle éclaire. »

« Le Consistoire de *Saint-Quentin* (lettre de M. le
» Pasteur *Sabonadière* du 19 juin) en regrettant qu'il lui
» soit impossible par diverses raisons de compter l'un
» de ses membres parmi les Protestans français qui au-
» ront le bonheur de se joindre aux Genevois pour cé-
» lébrer un événement dont le souvenir excite toute sa
» reconnaissance, a décidé que dans toutes les Eglises de
» sa circonscription, le 23 août, des prières solennelles
» seront adressées au Très-Haut, des cantiques d'actions
» de grâces chantés et des discours prononcés sur la vé-
» rité et la simplicité de la foi et du culte primitif. »

« Je vous prie, Monsieur et cher Frère, m'écrit M.
» *Martin Rollin*, Pasteur Président du Consistoire de
» *Caen*, d'être l'interprète des sentimens de fraternité
» chrétienne et de reconnaissance qui unissent les Réfor-
» més de la Basse-Normandie à l'Eglise de Genève, et
» d'assurer la Vénérable Compagnie des Pasteurs de la
» communion de nos prières pour entretenir dans tou-
» tes les Eglises réformées, au milieu des prospérités
» temporelles dont elles jouissent, l'union et la paix, par
» la persévérance dans la foi et la charité. »

« Le Consistoire de *Meaux*, exprimant le désir que
» vous me regardiez aussi comme son député, me charge
» d'être l'interprète de ses vœux auprès de la Compagnie
» des Pasteurs de Genève, et de lui faire connaître que le
» 23 août sera pour toutes les Eglises de la Brie une jour-
» née où toutes les ames des fidèles qui les composent

» s'élèveront d'un commun accord vers le trône de la » grâce pour appeler sur Genève l'abondance des béné» dictions de Celui qui règne aux siècles des siècles, et » magnifier tous ses bienfaits dans un même sentiment » de reconnaissance. »

« Je puis vous dire, écrit M. le Pasteur *Larchevêque*, » Président du Consistoire de *Lille*, en date de Walin» court 14 juillet, que la Consistoriale de Lille ne demeu» rera point étrangère à la fête décrétée pour le 23 août. » Quant à moi en particulier, je trouve un si grand » nombre de motifs à prendre part à cette journée anni» versaire, que son approche me réjouit et me comble » de joie. Dieu manifesta d'une manière si admirable sa » main puissante et bénigne à cette époque digne d'être » mémorisée, qu'il ne m'est pas donné de supposer qu'il » pourrait y avoir des réformés dont le cœur fût froid et » muet en pareil jour. »

« Je viens vous prier, m'écrit M. le Pasteur *Paumier*, » Président du Consistoire de *Rouen*, de vouloir bien être » notre organe auprès des Pasteurs de Genève ; assurez» les que jamais nous ne pourrons oublier que notre an» tique Eglise, arrosée du sang de ses martyrs et affermie » par l'exemple de leur persévérance, dès 1528, 1532, » 1533 et notamment le lundi 30 août 1535, était une » de celles avec lesquelles Calvin, « par le moyen de ses » émissaires, entretenait un commerce secret »; dites» leur que nous ne relisons point sans émotion la longue » et remarquable lettre que cet immortel Réformateur » écrivait à nos ancêtres le 20 août 1547, et qui est adres» sée à *tous ceux qui craignent Dieu en la ville de Rouen*.

» Dites-leur aussi que, pleins de reconnaissance pour
» l'inappréciable bienfait de la lumière évangélique qui
» nous fut alors apportée de Genève, nous ne cesserons
» de faire des vœux pour que cette lumière, salutaire
» émanation du soleil de justice, éclaire de plus en plus
» les esprits et se répande partout. Le 23 août en par-
» ticulier, nous nous associerons par des prières solen-
» nelles à la fête séculaire de la Réformation de Genève.
» Nous y serons présens par la pensée, et par les sen-
» timens d'une chrétienne fraternité pour tous ceux qui
» aiment sincèrement le Seigneur et son Evangile. Puis-
» sent la foi, le zèle et la piété qui animaient nos pères,
» revivre en nous et se montrer par nos communs ef-
» forts pour avancer le règne et faire la volonté de no-
» tre divin Rédempteur ! Puissent nos supplications et
» nos actions de grâces, réunies devant le trône du Dieu
» des miséricordes, y être favorablement reçues et re-
» tomber sur nos chères Eglises et sur tous nos établis-
» semens religieux, comme une rosée de bénédiction ! »

« Je ne puis, reprend M. Monod, je ne puis mieux finir que par ces vœux qui sont les vôtres à tous, Pasteurs et Chrétiens de Genève et d'ailleurs ici réunis. »

« Cette assemblée a pour moi quelque chose de bien imposant et de vénérable qui me pénètre d'une douce joie et élève mon ame vers le commun Père des hommes. En contemplant cette réunion nombreuse, et peut-être sans exemple jusqu'ici, de Chrétiens accourus avec empressement de tant de pays divers et de climats lointains, pour s'unir à la célébration de ce grand anniversaire, je vois ici plus qu'une fête religieuse nationale,

mais en quelque sorte celle de la Réformation tout entière. Ils apportent, sans doute, ces amis de l'Evangile, quelque diversité dans quelques points de leur croyance; c'est la loi de notre nature, c'est l'esprit de la Réforme, c'est sa conséquence nécessaire, c'est donc l'intention de la Providence; mais c'est là que le Christianisme se montre dans toute sa grandeur; mais toutes les diversités s'unissent, s'effacent, se confondent dans une même gratitude pour les miséricordieuses dispensations du Très-Haut, dans un même amour pour le divin organe du plus grand de ses bienfaits, dans un même désir d'employer chacun les moyens qu'il croit les plus efficaces pour affermir et avancer son règne de charité et de paix. »

M. le Pasteur *Vincent*, député de l'Eglise de Privas, se joint aux vœux de ses collègues des Eglises de France qui ont parlé avant lui.

M. *de Coutouly*, Pasteur de Luneray, chargé de présenter les vœux des Eglises de Rouen, de Luneray et de Dieppe, regrette surtout vivement que les circonstances aient empêché M. *Reville*, Pasteur de Dieppe, de se rendre à Genève, comme il en avait l'intention. M. de Coutouly exprime en particulier le désir de voir les Protestans s'unir plus étroitement que jamais, dans ce moment où le Catholicisme s'affaiblit de plus en plus en France, et il se joint de cœur à ses frères de Genève qui lui semblent proposer le seul moyen de réunir les esprits divisés, savoir, l'autorité unique de la Bible pour règle suprême de croyance et de conduite et l'importance attachée surtout à une vie chrétienne.

M. *Encontre*, pasteur de l'Eglise de Saint-Jean de Marvejols. — Pour nous, Chrétiens réformés des Cévennes, Genève est toujours un point de ralliement et comme un seconde patrie, car c'est là que dans les temps de dangers et de souffrances nos pères trouvèrent un refuge. La France se glorifie de vous avoir envoyé Farel, Calvin, Théodore de Bèze; mais ce n'était qu'un prêt que vous nous avez bientôt rendu: c'est au sein de Genève que les Paumier, les Saint-Etienne, et permettez-moi de le dire aussi, les Encontre, ont puisé l'instruction qu'ils sont venus répandre dans nos Eglises. Cependant nous ne voyons point en cela une compensation de services mutuels, c'est plutôt une communauté des biens les plus précieux entre les membres d'une famille religieuse, et c'est dans ce sentiment que nous nous joignons de tout notre cœur à votre fête solennelle: demain dans toute la Consistoriale de Saint-Jean, les prières de vos Frères s'élèveront avec les vôtres à notre Père céleste. Nous avons vu comme vous dans l'événement dont nous célébrons la mémoire l'affranchissement de la pensée humaine et le triomphe de la liberté religieuse. Sans doute cette liberté doit produire des différences; mais pourvu que nous ayons tous les yeux toujours fixés sur Christ, comme notre Labarum, nous serons véritablement frères. — M. Encontre ajoute qu'il est chargé d'exprimer les mêmes sentimens de la part du Consistoire entier de *St.-Ambroix*.

M. le Pasteur *Adheran*, député de l'Eglise de St.-Voy, exprime de la part de son Consistoire et des Réformés

de la Haute-Loire les sentimens de fraternité qui les animent pour l'Eglise de Genève et leurs prières et leurs vœux pour sa prospérité.

M. *De Vèze*, pasteur de Saussines, se joint à ces témoignages d'affection au nom de son Eglise, ainsi que du Consistoire entier de *Marsillargues :* les membres de ces deux Eglises célèbreront demain le Jubilé de Genève.

M. le Pasteur *Reboul*, parlant aussi au nom de M. *Dumas*, député comme lui du Consistoire de Sommières, dit que son Eglise se glorifie d'être aussi une fille de celle de Genève, et qu'elle s'associe à sa joie, à ses prières et à ses espérances.

M. le Professeur *Fritz*, député de la faculté de théologie de l'Université de Strasbourg :

« Messieurs et très-honorés Frères,

» Je commence par vous exprimer la vive gratitude de vos frères de l'Alsace pour l'invitation et la réception fraternelle que vous nous avez faite. L'Eglise protestante de Strasbourg et particulièrement la Faculté de théologie que j'ai l'honneur de représenter dans cette occasion solennelle, sympathisent avec vous dans tout ce qui concerne la fête que vous célébrez. Et comment cette fête ne serait-elle pas pour nous tous un sujet de joie et en même temps de reconnaissance envers l'Etre-Suprême, dont la bonté infinie nous a permis d'y prendre part ! La Bible est rendue au peuple, les instructions de notre Sauveur sont rappelées au grand jour, la parole du Christ

est adressée à tous ceux qui veulent l'entendre, et tous ces bienfaits ne les devons-nous pas à la Réforme? N'est-ce pas ce que Luther et Zwingli, ce que Calvin et Farel, ce que Pierre-Martyr, Théodore de Bèze, et d'autres que vous révérons à si juste titre, nous ont donné, — ou plutôt ce que Dieu nous a accordé par leur intermédiaire? — Quelle révolution que celle qui s'opéra par la seule pensée que ce n'est que la Bible qui doit servir de règle de foi à tout chrétien! Quel affranchissement pour l'esprit humain! Qu'il était beau de dire: Nous ne puiserons plus dans ce qui n'est que d'institution purement humaine; nous nous adresserons aux disciples de notre divin Maître, pour leur demander quelle était sa doctrine, quelle était sa personne, quelles étaient ses œuvres, que veut-il que l'homme fasse, que veut-il que l'homme croie pour atteindre au bonheur promis à ses véritables disciples? — Messieurs, les Protestans d'Alsace unirent au 16e siècle leurs vœux et leurs efforts à ceux des Réformateurs allemands, suisses, italiens et français, pour faire triompher ces principes; comment ce même esprit ne les animerait-il pas aujourd'hui, à une époque où les principes de charité, de respect, pour les convictions consciencieusement acquises, où ces bases fondamentales des préceptes de notre divin Maître sont admises et reconnues vraies plus généralement que jamais! Nous réunissons donc nos vœux les plus sincères aux vôtres, pour que la foi en Jésus-Christ, pour que les œuvres qu'il exige de ses véritables disciples, se trouvent toujours parmi nous et prouvent au monde entier que les Protestans effectivement ont eu le bonheur de revenir vers les véritables principes du Christianisme. »

M. le Pasteur *Meynadier*, député de l'Eglise de Valence, présente les salutations fraternelles et les vœux des Réformés de Valence. J'ignore, ajoute-t-il, comment ont été célébrés à Genève les deux premiers Jubilés de la Réformation; mais si, en 1635, il y a eu ici des députés de nos Eglises, on aura pu croire qu'il s'agissait de quelque conspiration des Réformés contre l'Eglise romaine, et en 1735 on aura encore pu s'imaginer que les Réformés se rassemblaient pour se concerter sur les moyens de soulager leurs frères persécutés. Mais aujourd'hui, à ce troisième Jubilé, personne ne pourra se tromper sur le but de cette réunion solennelle; il ne s'agit plus, grâce à Dieu, de persécutions, de dangers, de souffrances à éloigner des Eglises réformées; chacun saura que nous ne sommes rassemblés ici que pour unir nos actions de grâces et nos prières, et que nous sommes tous ici animés des mêmes sentimens d'amour pour notre Sauveur et notre Maître commun et de charité pour nos frères. Nous nous réjouissons de nous trouver au milieu de vous dans des circonstances si heureuses, Messieurs et très-chers Frères, et nous nous félicitons d'autant plus d'avoir été honorés de cette mission, que nous nous sommes assurés ici par la plus douce expérience que malgré des différences d'opinions et de vues nous pouvons tous être unis de cœur.

M. le Pasteur *Mazade*, député de la même Eglise: — Député des Réformés du Dauphiné et élève de l'Académie de Genève, je ne puis me dispenser de prendre la parole pour rappeler que c'est du Dauphiné qu'est

sorti *Farel*, votre Réformateur ; mais certes ce souffle de vie est retourné à nos Eglises avec abondance. Lorsque nos ministres étaient exposés à mille dangers, vous leur avez tendu une main secourable, et aujourd'hui encore vous continuez à nous rendre des services précieux ; vous envoyez dans nos départemens des livres saints et vous les répandez même en grand nombre au milieu de nos frères de l'Eglise catholique [1]. Nous avons la joie de voir ainsi se propager de plus en plus autour de nous cette lumière salutaire, et votre Eglise coopérer avec zèle à cette œuvre nouvelle. Le Christianisme réformé est ainsi glorifié par les Eglises de tous les pays de l'Europe ; mais, au milieu d'elles, Genève a choisi de plus le beau rôle d'offrir un point de ralliement entre toutes les nuances différentes qui se prononcent dans les Eglises réformées ; continuez cette entreprise honorable et vraiment évangélique sur laquelle nous implorons avec ardeur la bénédiction de Dieu.

M. le Ministre *Horning*, député du Consistoire de Wolfisheim, de la confession d'Augsbourg, exprime de la part de l'Eglise qu'il représente le plus vif intérêt pour la grande fête que célèbre l'Eglise de Genève et les vœux les plus sincères pour sa prospérité.

[1] M. Masade fait allusion aux Nouveaux Testamens de la version de Le Maistre de Sacy, que vendent dans plusieurs départemens des colporteurs envoyés par diverses Sociétés religieuses, et en particulier par la *Société biblique de Genève*, qui occupe aujourd'hui dix colporteurs dans les départemens à l'est du Rhône.

GRANDE-BRETAGNE.

M. le Pasteur *Goty*, un des Vice-Présidens, se lève et s'adressant aux représentans et aux députés des Eglises de la Grande-Bretagne, dit :

« Messieurs les députés des Eglises de la Grande-Bretagne, nos très-honorés Frères en J.-C.,

« En accueillant notre invitation, vos Eglises nous ont donné un témoignage d'intérêt tout fraternel et chrétien. En vous choisissant pour les représenter au milieu de nous, elles ont acquis un nouveau titre à notre gratitude. Chrétiens qui sous des noms divers vous appuyez sur la Bible, hommes savans et pieux, honorés à la fois de la considération qui naît de la science et des respects qui entourent une vie dévouée à la cause de l'Evangile, nous serrons avec émotion la main fraternelle que vous nous tendez. Entourés comme vous de chrétiens dont la foi varie dans l'expression, mais ralliés comme vous autour de la bannière sacrée de l'Evangile, nos regards se tourneront vers vous, vos lumières éclaireront notre marche, vos travaux exciteront notre ardeur, et ce ne sera pas un des fruits les moins précieux de cette réunion solennelle que l'occasion qui nous est donnée d'en haut de former, de serrer avec vos Eglises de fraternelles relations. Messieurs et très-honorés Frères, c'est avec une joie religieuse et une affection cordiale que nous vous présentons nos salutations et nos vœux. »

M. le Secrétaire nomme ensuite Messieurs les Ecclésiastiques de l'Eglise épiscopale d'Angleterre qui se sont présentés pour prendre part à la fête du Jubilé, savoir, M. l'Archidiacre *Pakenham*, Rév. *Calmont* et Rév. *de Rham*.

Aucun de ces Messieurs n'ayant pris la parole, M. Choisy prononce les noms des députés de l'Eglise presbytérienne d'Irlande, représentant le Synode de Munster, le Presbytère d'Antrim et le Synode des Remontrans d'Ulster, savoir : M. le Pasteur *James Armstrong*, D. D., de Dublin; M. le Pasteur *John Pinkerton* et MM. les Anciens *Jameson*, *Wallace*, *Kennedy*, *John Armstrong* et *George-Allman Armstrong*.

M. le Pasteur *Armstrong*, prenant la parole en anglais, dit :

« Monsieur le Modérateur et Messieurs les Pasteurs de Genève, mes très-chers Frères en J.-C. N. S.,

« J'ai entendu avec une vive émotion les salutations qui vous ont été présentées par les vénérables députés des Eglises d'Allemagne, de Prusse et de France. Les sentimens d'affection chrétienne qu'ils ont exprimés d'une manière si touchante sont également honorables pour vous, pour eux-mêmes et pour les Eglises qu'ils représentent. Je partage du fond du cœur tous ces sentimens, et au nom de mes frères d'Irlande, je dois déclarer notre entière participation à la bienveillance fraternelle, aux salutations respectueuses et aux prières pour votre prospérité, votre paix et votre union, qui ont été exprimées dans cette assemblée avec une si profonde émotion et qui ont été entendues avec un si vif intérêt.

» Mais, Messieurs, mes très-chers et très-honorés Frères, permettez-moi d'aller plus loin encore. Les salutations que vous avez entendues jusqu'à présent sont *fraternelles*; elles vous sont apportées de la part d'Eglises liées à la vôtre comme des *sœurs* de la même famille. Mais, pour *nous*, nous réclamons une parenté plus intime et plus chère encore. L'Eglise de Genève est notre *mère* : « carissima mater nostra ». C'est de son sein maternel que nos pères, il y a trois siècles, ont puisé le pur lait de la Parole de Dieu, l'aliment sacré de l'Evangile de vérité. Comme des enfans éloignés du lieu de leur naissance, mais qui lui sont toujours attachés de cœur, nous apportons d'un pays lointain à notre mère bien-aimée le tribut de notre vive affection et les tendres félicitations de l'amour *filial*.

» Comme elle fut la mère et l'institutrice de nos Eglises dans leur enfance, de même elle a été toujours dès lors notre modèle et notre guide. Nous avons profité de son exemple. Elle a été la première à porter plus avant l'œuvre de la Réformation, commencée par ces hommes éminens, qui ont fait l'ornement de son histoire et dont le souvenir a tant de droit à notre affection. Nous avons marché sur ses traces. Elle a été la première Eglise réformée qui ait revendiqué le droit du jugement individuel et soutenu la liberté d'examen pour les saintes Ecritures, accablée sous les chaînes et les entraves que lui avait imposées une autorité humaine; qui ait reconnu la Bible seule pour la règle suprême de la foi et du culte; qui se soit affranchie du fardeau de confessions non inspirées, et qui ait secoué tout autre joug que celui

du Fils de Dieu, du Seigneur Jésus *qui seul est le chemin, la vérité et la vie.* Elle fut la première des Eglises réformées qui proclamât devant les hommes l'amour universel et la charité sans bornes enseignée par l'Evangile de notre divin Maître, car elle fut la première qui tendît la main d'association et de fraternité aux chrétiens de toute Eglise et de toute dénomination et à tout le genre humain, qui agît d'après le principe divin, que *Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui s'attache à la justice lui est agréable.*

» Dans toute cette brillante carrière, nous sommes glorieux et fiers d'avoir été des premiers à imiter son exemple, et à marcher dans la même route. — Les mêmes principes par lesquels elle s'est si long-temps et si honorablement distinguée, sont soutenus avec fermeté par les Eglises Presbytériennes d'Irlande que j'ai l'honneur de représenter. Depuis plus d'un siècle, ces principes ont été défendus avec zèle par deux de ces corps, le Synode de Munster et le Presbytère d'Antrim. Le troisième corps, le Synode Remontrant d'Ulster, s'est formé plus récemment sur la même base, et a enfin assuré sa liberté religieuse après une noble lutte contre l'intolérance et la bigoterie. »

» Permettez-moi donc, vénérables amis et frères! au nom de ces corps ecclésiastiques d'Irlande, de vous présenter mes salutations les plus affectueuses, et le vœu que l'Eternel veuille répandre sur vous ses plus précieuses bénédictions; qu'il vous donne l'union, la paix et le bonheur, et qu'il continue à faire de votre

Eglise, comme il l'a fait jusqu'ici, un boulevart fidèle, ferme et invincible, pour la défense de la religion pure et sans tache de son Fils bien-aimé! »

Après ce discours, M. le Pasteur Armstrong présente la lettre de l'assemblée Synodale qui l'a député à Genève, datée de Dublin 29 juillet; il la lit et la remet à M. le Président[1].

M. le Pasteur *James Yates*, M. A. (Univ. Glasg. apud Scotos), de l'Eglise unitaire d'Angleterre, dit:

« Monsieur le Président et mes très-honorés Frères!

« Dès le premier temps que j'ai entendu parler de ce Jubilé séculaire, j'ai pris la résolution, s'il était possible, d'y assister comme auditeur, et jusqu'au dernier moment de ma vie, je ne cesserai point, comme je l'espère, de rendre grâces à Dieu, qui m'a accordé le bonheur d'assister à un congrès d'hommes si célèbres, si excellens et pieux, et rassemblés pour des objets si pleins de conséquences pour la piété, pour la bienveillance, et pour l'amélioration du genre humain. En même temps, je regrette beaucoup qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de mes compatriotes arrivés pour témoigner leur sympathie et leur joie dans cette occasion solennelle. Je désire expliquer que les Anglais néanmoins ne manquent pas d'attachement aux mêmes principes, que nous avouons ici. En particulier, la dénomination des dissidens, dont je suis membre, c'est-à-dire les Presbytériens d'Angleterre, se sont distingués

[1] Voyez cette lettre dans la Correspondance du Jubilé.

en cela presque depuis le commencement du dernier siècle; ils ont rejeté les confessions de foi, et il est digne de remarque que nos Chandler, nos Benson, nos Towgood, nos James Peirce, et d'autres dont les noms sont bien connus ici et dans la France et l'Allemagne, publiaient leurs traités pour la défense de ces principes précisément dans le même temps où vos Jean-Alphonse Turretin et plusieurs Genevois, ont écrit leurs beaux et excellens ouvrages. Voilà, Messieurs, le lien commun entre vous et nous. L'Eglise Anglicane aussi renferme un grand nombre de personnes qui sont dévouées, aussi bien que les dissidens, à la liberté religieuse. Même dans l'Eglise d'Ecosse, quoique ses symboles soient étroits, on trouve des pasteurs et des professeurs, (et je suis heureux de compter parmi eux mes amis particuliers) qui sont d'accord avec nous à l'égard de l'autorité suprême des Ecritures Saintes, comme règle de la foi et de la conscience, et du principe qui en découle nécessairement, le devoir du libre examen et le droit du jugement individuel.

» Il est impossible, Messieurs, que ceux de mes compatriotes qui s'intéressent à la religion ne regardent pas l'Eglise de Genève avec les sentimens du respect le plus profond et de la reconnaissance la plus vive. Nous nous souvenons que nos premiers Réformateurs, chassés de leur patrie, trouvèrent en grand nombre un asile à Genève. Une traduction anglaise de la Bible fut faite ici pour leur usage, avec l'aide de Théodore de Bèze; nous l'appelons toujours *the Geneva Bible* (la Bible de Genève), et quelques-uns de nos critiques la regar-

dent comme meilleure que celle qui fut faite en Angleterre quelques années après, sous l'autorité de Jaques Ier, et avec l'aide des hommes les plus illustres de notre pays. Enfin, tous ceux qui connaissent l'histoire ecclésiastique, regardent cette ville comme le berceau de la Réformation, et son Eglise comme une source de lumière pour toute l'Europe. Relativement à l'Angleterre, nous avons besoin, suivant moi, de votre aide dans ce moment aussi bien qu'autrefois. Je désire toujours que les dissidens suivent l'exemple de l'Eglise de Genève, non seulement quant à la liberté des cultes, à l'exercice du jugement individuel et à son esprit de sincérité, de justice et d'harmonie, mais aussi quant aux moyens qu'elle a adoptés pour l'instruction de ses ministres et de la jeunesse, et quant à sa discipline sage et salutaire. Vous pardonnerez, Messieurs, la liberté que j'ai prise d'occuper votre temps, et vous pardonnerez aussi que j'aie osé faire la tentative d'exprimer mes sentimens dans votre langue. »

AMÉRIQUE.

M. le Secrétaire, en suivant l'ordre indiqué par l'identité de langue, invite à prendre la parole M. le Pasteur *W. Channing*, député de l'Eglise unitaire de New-Cambridge, qui, s'exprimant en anglais, dit :

« Pères de l'Eglise de Genève et Frères en Christ.

» Au nom de l'association unitaire d'Amérique qui m'a

envoyé comme son député à cette occasion intéressante, permettez-moi d'exprimer la sympathie de nos Eglises avec l'Eglise de Genève. Nous avons entendu avec joie votre déclaration éclatante des grands principes, que c'est le devoir et le droit de chaque homme de former sa confession de foi et la règle de sa conduite par l'étude consciencieuse de la Bible. Ce grand principe, professé par l'Eglise de Genève, répété à travers l'Europe, et reçu aussi par nous au-delà des mers, se répandra avec le temps dans le monde entier. Nous avons la confiance que le jour n'est pas éloigné où tous ceux qui reçoivent Jésus-Christ comme leur Maître et leur Sauveur, s'uniront pour la grande œuvre de la régénération de l'homme. Encore une fois, permettez-moi de témoigner le plaisir que nous sentons à vous exprimer ainsi notre sympathie : nous espérons que quoique si éloignés de vous, vous nous accueillerez dans cette fraternité entre les Eglises. »

SUISSE.

M. le pasteur *Martin*, un des vice-présidens, se lève, et s'adressant aux Députés des Eglises de la Suisse, dit :

« Pasteurs et Députés des Eglises de notre chère Suisse, bien-aimés compatriotes et frères en Jésus-Christ,

» C'est le cœur plein d'émotion et de joie que je

viens vous adresser le salut fraternel de l'Eglise de Genève.

» Soyez les bien-venus ! car c'est un beau jour pour nous de vous voir assis dans ce temple. Il y a de vieux souvenirs qui rendent votre présence ici bien précieuse et bien chère aux Protestans Genevois. Nous sommes fiers et heureux de vous appartenir à double titre ; et, soyez-en sûrs, ce n'est pas vainement que nous portons le nom de frères ; vos peines sont nos peines, vos joies sont nos joies, et en toute circonstance, c'est vers vous les premiers que nous tournons toujours nos regards.

» Quand les noms de vos Eglises, si connus de nous et si respectés, quand ces vieux noms, qui ont accoutumé de nous faire battre le cœur dès l'enfance, seront proclamés ici et que votre voix amie s'y joindra, elle trouvera de l'écho dans nos ames et une ardente prière, pour que Dieu bénisse vos personnes et vos Eglises et nous fasse marcher toujours tous ensemble dans la charité, la sainteté et la foi, en notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. »

M. le Pasteur *Niederer*, député du Clergé réformé du canton d'*Appenzell*, Rhodes extérieures, prenant la parole en allemand, dit :

« Très-honorés Pères et Frères,

» Le député du Clergé réformé d'Appenzell, Rhodes extérieures, en vous présentant ses salutations fraternelles et l'assurance de sa considération et de son respect, peut et doit se borner à quelques paroles et se

référer à sa lettre de créance et à la lettre que le Doyen du Synode avait déjà adressée à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève[1].

» Ses commettans se réjouissent hautement du Jubilé de Genève, et y prennent un vif intérêt. Ils célèbrent avec vous en esprit la fête du grand Réformateur de Genève et de ses collaborateurs, et louent Dieu à cause de leur envoi, et du succès et des fruits salutaires de leur œuvre.

» Ils reconnaissent avec la même joie les grands services que leurs successeurs et le Clergé de Genève ont rendus jusqu'à ce jour à la religion, au christianisme, aux lettres et aux sciences.

» Ils trouvent que la pensée de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de rassembler autour d'elle pour cette fête séculaire des représentans de toutes les Eglises protestantes, est une pensée grande et noble, digne de la Réformation et des Réformateurs, et ce sera pour eux un motif de consolation et d'espérance chrétienne, quand ils apprendront comment cette pensée s'est glorieusement réalisée. L'Eglise réformée d'Appenzell et ses conducteurs y verront une preuve de la vie et de la durée de la Réformation et de la marche progressive du Protestantisme.

» Ils ne voient pas le mérite immortel des Réformateurs dans les Confessions de foi qu'ils rédigèrent et dans la manière dont ils formulèrent leur doctrine, car ces symboles sont d'une nature passagère et dépendent

[1] Ces deux lettres se trouvent dans la Correspondance du Jubilé.

du degré d'instruction de leurs auteurs, et de la portée des esprits et des connaissances de leurs contemporains; mais ils le voient dans le soin que prirent les Réformateurs de ramener la religion et le christianisme à leur origine et à leur source éternelle, au fondement inébranlable de toute religion et de tout développement véritable de la foi et de la vie, savoir à l'Evangile et aux leçons divines de la Bible; car à leurs yeux la Bible est pour les choses divines tout aussi infinie, aussi inépuisable et aussi immuable que l'est la nature pour les choses terrestres.

» Par la Bible, par la Parole divine, le Protestantisme est une religion positive; car elle est non-seulement la vérité créatrice, mais encore le principe positif de toutes les vérités, la lumière du monde.

» La nature ne peut être renversée par aucun doute, par aucun examen; il en est de même du principe divin que renferme la Bible; mais il faut que l'un et l'autre soient compris, développés, étudiés et introduits dans la vie, si l'on veut que la société soit organisée conformément à la volonté et à la loi de Dieu.

» Dans ce sens, la Réformation ne sera achevée et le Protestantisme n'aura atteint son but que lorsque l'Etat, l'Eglise et l'Ecole, soit dans leurs rapports mutuels, soit dans leurs sphères respectives, auront été mis en harmonie avec la dignité et la destination divines des hommes et des peuples, et avec les vrais besoins et les lois éternelles de la nature humaine. Ce sera là la sainte Eglise chrétienne, universelle, l'idéal de Jésus-Christ: un seul Pasteur et un seul troupeau, l'idéal de saint Paul

et de saint Jean : l'homme fait et parvenu à la mesure parfaite de la stature de Jésus-Christ ; le règne de Dieu sur la terre.

» Pour l'Eglise, cette harmonie a été réalisée en Christ ; par ses mérites et par le don de son Esprit, il a opéré une rédemption éternelle. Pour l'Ecole, le temps est venu, où elle peut être fondée sur les principes essentiels et immuables de la nature de l'homme et de son développement.

» L'Eglise et l'Ecole par leur union intime produiront l'harmonie dans l'Etat, savoir la loi positive et éternelle de la vérité et de l'amour, de la justice et de la paix dans la société civile et politique, et il faudra qu'elles la produisent, si elles veulent arriver à rendre l'Etat et le peuple évangéliques et chrétiens. Ce fut là la tâche que s'imposa Calvin ; son esprit réformateur embrassait la société tout entière, et il fut également grand comme législateur politique, et religieux, et ecclésiastique.

» Tant que les partisans du Protestantisme excluront l'un ou l'autre de ces élémens ou ne le saisiront que partiellement, ils seront encore étrangers à l'esprit de Calvin.

» Mais cet esprit était fondé sur la Bible et sur Christ, qui est la pierre angulaire. Calvin, comme saint Paul, comme Luther et Zwingle, voulait qu'il n'y eût ni des Calvinistes, ni des Pauliens, ni des Luthériens, ni des Zwingliens, mais seulement des Chrétiens.

» C'est ce que veulent aussi les commettans du député d'Appenzell. Leur désir est que la fête de la Réformation renouvelle aussi la Réformation elle-même dans notre

patrie suisse, et ils attendent avec confiance l'acheminement à cette œuvre des respectables Pasteurs de Genève, comme successeurs de Calvin et Réformateurs de notre temps.

» Mes commettans vous ont exprimé un sentiment pénible, savoir celui de la rareté de nos rapports ecclésiastiques et religieux; ils déplorent ainsi l'isolement des Eglises réformées de la Suisse. Nous n'avons que de petites Eglises isolées, particulières, cantonales, mais point d'Eglise nationale. Les fêtes de la Réformation, célébrées jusqu'ici en Suisse, n'ont point non plus fondé d'Eglise nationale; aucune de nos Eglises, pas même celles de Zurich et de Berne, ne s'est jusqu'ici élevée à la résolution de créer une pareille institution. Les circonstances politiques expliquent ce fait. Mais ce désir se trouve dans l'essence de la Réformation, et les événemens religieux de notre époque l'ont fait sentir assez vivement dans les Eglises de notre patrie. C'est une gloire réservée à Genève, si elle sait la saisir.

» Le député d'Appenzell vous propose de faire à l'occasion de votre Jubilé une démarche décisive pour la fondation d'une Eglise nationale suisse, formée selon l'esprit de la sainte Eglise universelle chrétienne, afin que cette fête produise réellement des fruits salutaires pour des siècles et qu'elle élève un monument *vivant* à votre grand et immortel Réformateur. Si cette idée trouve de l'écho parmi vous, le susdit député aura soin plus tard de la motiver et de la préciser par écrit.

» Les Réformés d'Appenzell seconderont toujours avec empressement ce qui peut servir à célébrer la mémoire

de Calvin ; mais pour un Réformateur, il faut un monument qui serve à la Réforme. »

M. le Doyen *Hünerwadel*, Pasteur de Lenzbourg, député du Clergé réformé du canton d'*Argovie*, exprime le vif intérêt que tout le corps ecclésiastique qu'il représente prend à la célébration du Jubilé de Genève : tout ce qui concerne l'Eglise de Genève est pour les Réformés du canton d'Argovie, l'objet d'une sympathie sincère, parce qu'ils se plaisent à reconnaître les services que Genève a rendus en tout temps aux sciences, aux lettres et à la cause de la liberté, et dans ce jour solennel, ils adresseront aussi à Dieu des prières ferventes pour qu'il daigne protéger cette ville et cette Eglise contre toute espèce de dangers. Ce sentiment de sympathie est si vif dans le canton d'Argovie, que le gouvernement lui-même, quoique *mixte*, a donné hautement son approbation à la députation que le Clergé réformé voulait envoyer à Genève, comme à un témoignage de sympathie fédérale, auquel il voulait en quelque sorte s'associer.

M. l'Archidiacre *Burckhardt*, député du Clergé de la *ville de Bâle*.

Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ !

Nous avons été envoyés auprès de vous, M. le pasteur *Ebray* et moi, par l'Eglise réformée de Bâle-Ville, pour vous témoigner par notre présence dans cette assemblée que notre Eglise désire être toujours liée à la vôtre par la foi en Jésus-Christ. Notre Eglise a conservé pour

base et pour expression de sa croyance la Confession de foi qu'elle adopta en 1534 ; mais tout en exprimant son attachement à cet ancien formulaire, elle énonce le vœu que votre fête soit célébrée, non en l'honneur de Calvin, votre grand Réformateur, mais en l'honneur de Celui dont Calvin entreprit et accomplit l'œuvre, et qu'elle soit ainsi un puissant moyen de resserrer les liens de fraternité qui doivent unir tous les membres des diverses Eglises réformées.

Après cela, M. Burckhardt présente à M. le Président la lettre que la députation de Bâle est chargée de remettre aujourd'hui à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève[1].

M. *Ebray*, Pasteur de l'Eglise française de Bâle. —Je ne puis garder le silence dans cette assemblée qui me pénètre de si vives et de si douces émotions, car je sens ici plus que jamais, ô mes Frères bien-aimés ! que je vous appartiens doublement, et comme concitoyen, et comme serviteur du même Maître. Recevez le salut fraternel et les vœux que je vous présente du fond du cœur. Que la paix et la bénédiction reposent sur vous, au nom de Dieu, notre Père et de notre Seigneur Jésus-Christ! Déjà hier en me trouvant au milieu d'un si grand nombre de frères, il me semblait voir une vivante image de l'Eglise primitive : que la paix, l'union et la concorde demeurent au milieu de vous, mes chers Frères ! Voilà notre force, notre joie et une digne préparation à la

[1] Cette lettre se trouve dans la Correspondance du Jubilé.

félicité éternelle. O ma patrie, ô mes Frères, mes amis, ô Eglise de Genève, que le Seigneur vous comble de ses plus précieuses bénédictions! Entends ces vœux ardens de mon cœur et les exauce, Sauveur charitable, au nom de qui nous sommes assemblés ici! — Agréez, mes très-chers Frères, cette expression de mes sentimens, que les années et l'éloignement ne pourront jamais affaiblir et qui m'animeront tant que je vivrai.

M. le Doyen *Stierlin*, chef de la députation du Synode de l'Eglise réformée du canton de *Berne*.

Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ!

C'est avec une vive émotion que votre invitation fraternelle a été reçue à Berne, et lorsqu'elle a été communiquée au Synode général de nos Pasteurs, elle y a été accueillie avec la plus cordiale sympathie. Et, en effet, lesquels de vos frères, plus que les Bernois, devaient prendre part à votre bonheur et à votre joie? Ils se rappellent l'éclatant témoignage d'affection que vos pères donnèrent aux leurs à l'époque à jamais mémorable que nous solennisons : il fallait choisir entre deux cantons, qui s'étaient déclarés l'un pour l'Église catholique, l'autre pour la foi réformée, et Genève s'unit à Berne! Dès lors, cette fraternité s'est maintenue à travers toutes les vicissitudes de trois siècles; même dans ces temps de douloureuse mémoire, où votre patrie a été pendant seize ans séparée de notre Suisse, ces relations amicales ne furent point rompues : même alors, nous continuions à envoyer dans votre ville nos jeunes gens pour

leur instruction, avec la confiance qu'ils puiseraient au milieu de vous, mieux qu'en aucun autre endroit, les principes religieux, partie essentielle d'une bonne éducation. Et lorsque Genève a recouvré son antique liberté et qu'elle a été rendue à la Suisse, qui, plus que Berne, a pris part à votre bonheur? C'est donc une belle journée que celle qui nous rassemble dans vos murs, pour unir nos actions de grâces aux vôtres et à celles de nos chers Frères de la Confédération, qu'un même sentiment de pieuse sympathie et de sincère fraternité a conduits auprès de vous. Il vous manque, il est vrai, quelques députés; mais si cette absence nous afflige avec vous, n'en soyons point effrayés: de tout temps il y a eu des différences de vues dans l'Eglise; même dans les premières années de son existence, nous voyons les Apôtres, Pierre et Paul, différer l'un de l'autre à quelques égards; mais ils s'accordaient pour aimer et pour servir de tout leur cœur Jésus-Christ leur Sauveur et leur Maître, et Dieu bénit leurs travaux. Que Dieu, notre Père céleste, veuille bénir votre Eglise et ses conducteurs! qu'il soit avec nous tous, qui sommes les ministres de son Fils et qui désirons tous sincèrement que son règne vienne dans le monde et en nous-mêmes!

M. le Pasteur *Morel*, membre de la députation de Berne. — Représentant la partie française du canton de Berne, je sens le besoin de vous exprimer plus particulièrement encore l'intérêt que nos Eglises françaises prennent au Jubilé de Genève. Nous avons eu comme vous pour réformateur *Farel;* et unis ainsi par la com-

munauté d'origine, nous le sommes encore par celle de la langue : c'est de Genève que nous tirons les moyens nécessaires pour entretenir et développer au milieu de nous les connaissances religieuses ; votre ville continue ainsi à être un foyer de lumière pour nos Eglises. Et comment ne bénirions-nous pas Dieu avec vous des bienfaits dont nous avons recueilli avec vous les fruits les plus salutaires ? Oui, Messieurs et très-chers Frères, les vallées françaises du canton de Berne s'associent toutes à votre fête si belle, si touchante : puisse tout ce qui se fera, tout ce qui se dira ici, se redire partout pour la joie et l'édification de vos frères ! Pour moi ce sera une de mes plus douces jouissances que de pouvoir reporter à mes concitoyens qui m'ont envoyé ici les pieux sentimens et les vives émotions que j'ai éprouvées dans cette assemblée.

M. *Engelhardt*, préfet du District de *Morat*, au canton de *Fribourg*, et un des députés de l'Eglise réformée de ce district, parlant en allemand, dit :

Nous vous remercions, très-chers amis et Frères en Jésus-Christ, de ne pas avoir oublié dans les invitations que vous avez adressées aux Eglises protestantes, l'Eglise réformée d'un petit District d'un canton catholique. Vous avez pressenti quel intérêt votre fête aurait pour nous, et vous ne vous êtes point trompés. Le Conseil ecclésiastique du District de Morat nous a chargés de l'honorable commission de vous exprimer ses remercîmens de votre invitation fraternelle et les vœux qu'il adresse à Dieu pour le bien de l'Eglise de Genève. Nous avons eu

le bonheur d'avoir le même Réformateur que vous, et en nous associant aujourd'hui à votre joie religieuse, nous exprimons le vœu que les heureux effets de la Réformation se maintiennent et se développent de plus en plus dans votre pays, et que nos descendans aient comme nous le bonheur de célébrer dans cent ans le Jubilé de votre Réformation.

M. le Pasteur *Roux*, député français de la Vénérable Classe de l'arrondissement de Morat, prononce le discours suivant :

« Messieurs, mes très-honorés Pères et Frères en J. C. N. S.

» A la suite de tout ce qu'on a lu et entendu sur le grand événement dont trois siècles ont consacré les heureux fruits, il est difficile de présenter des considérations nouvelles, qui soient nouvelles surtout pour une assemblée telle que celle-ci. L'honneur et le bonheur de vous intéresser encore par des réflexions sur cet immense fait, ne peut appartenir qu'à ces esprits supérieurs, qui savent découvrir dans les matières les plus connues des points de vue encore inaperçus, ou à des habitans de localités assez éloignées et différentes des rives du Léman pour avoir, en admirant le plus intéressant des tableaux, quelques traits de détail à y joindre. Mais le fait de la bienheureuse Réformation que nous venons célébrer, est-il autre chose que la nouvelle de l'Evangile rendu à sa pureté, à son intégrité ; cette bonne nouvelle par excellence, qui offre toujours à l'esprit de nouvelles beautés, de nouvelles lumières, à l'ame une nouvelle

nourriture et de nouveaux trésors, à toutes les misères du cœur de nouvelles miséricordes?

» Voilà essentiellement ce que désirent célébrer avec vous, très-honorés membres de la Vénérable Compagnie, tous ces frères venus d'orient et d'occident pour s'asseoir à votre table et vous tendre la main de sympathie et de fraternité. Pour tous les amis de la vérité, Genève est toujours au premier rang parmi ces points lumineux vers lesquels se tournent leurs regards; et c'est vers elle qu'aujourd'hui se sont dirigés les pas de tous ceux qui ont pu céder à ce vœu de leur cœur. C'est non-seulement comme un centre de lumière que Genève les appelle, mais encore comme un centre de charité fraternelle et de gracieuse bienveillance. Et si elle attire ainsi, par la force de ce lien général, des frères appartenant aux Eglises les plus éloignées, comment n'attirerait-elle pas ceux à qui des relations patriotiques et fédérales, des relations de bon voisinage et de toutes sortes de bons offices, offrent tant de nouvelles raisons de l'aimer?

» C'est dans ces sentimens que la Vénérable Classe de l'arrondissement de Morat, peut-être la plus nouvelle et la plus petite qui existe sous le nom de Classe dans les héritages de Christ, vient fraterniser avec vous, très-honorés Conducteurs spirituels de cette Eglise privilégiée, et avec vous tous, très-révérends Docteurs, Professeurs et Pasteurs d'autres Eglises, qu'un même but rassemble. Elle vous offre l'hommage de son affectueuse participation à tous les grands intérêts qui vous touchent, et de l'ardent désir qu'elle aurait de voir cette

mémorable circonstance, établir ou renouveler ou resserrer entre vous et elle, des relations qui lui seront toujours infiniment honorables et précieuses.

» Pourquoi faut-il qu'aux doux sentimens que nous éprouvons tous, en voyant tant de frères bienveillans réunis, il se mêle un profond regret, celui de voir vides quelques places qui auraient encore pu être si bien remplies ? Pourquoi faut-il qu'à cette assemblée où sont accourus, des bouts du monde, tant d'amis empressés dont on n'osait espérer la présence, vu les immenses distances à franchir, il manque des frères plus rapprochés, des frères tout près de nous, qui sont, pour ainsi dire, à la porte de cette enceinte ? . .

» Eh quoi ! serait-ce une raison suffisante pour rester désunis, que quelque dissidence dans la manière d'entendre des mystères, qui, par cela seul qu'ils sont présentés à notre foi comme des mystères, ne sont point susceptibles de controverse et condamnent tous ceux qui se permettent d'en raisonner et de les expliquer, de quelque manière que ce soit ?

» Et même serait-ce une raison suffisante pour rester désunis, que quelque dissidence sur des points susceptibles de controverse ? Mais quel motif au monde pourrait engager quelqu'un qui cherche la vérité dans la Révélation seule, à admettre une opinion que les autres appellent hétérodoxe, s'il ne croyait pas, dans la sincérité de son cœur, que c'est précisément celle-là qui mériterait le mieux le nom d'orthodoxe ? Sans doute, la vérité est une ! Mais à qui appartiendrait-il de la connaître tout entière, si se n'est à celui-là seul qui est *le chemin*,

la vérité, *la vie*, le grand Pasteur et Sauveur de nos ames? Le palais de la vérité est un! Mais n'a-t-il pas un grand nombre de faces? Et, tandis que chacun, d'après les nuances de son caractère, la mesure de son esprit, la nature de son éducation, l'influence de ses lectures, de ses entours, de ses passions peut-être, de mille et mille circonstances, est frappé de telle face plutôt que de telle autre, et ne veut voir que celle-là, en condamnant ceux qui se sentent plus fortement attirés vers d'autres faces; qui peut se glorifier de les connaître toutes, hors Celui qui, planant du haut des cieux, sur ce vaste palais, en sondant tous les recoins, peut seul en embrasser l'ensemble et les détails, en saisir le magnifique plan, le connaître d'une manière complète et parfaite! Si le divin Auteur des Ecritures avait voulu que les convictions religieuses de l'homme fussent pleinement arrêtées sur ces points difficiles qui ont fait de tout temps le tourment et la discorde des théologiens, n'aurait-il pas rendu les passages qui touchent à ces points aussi évidens que la lumière du soleil, ou du moins aussi nombreux, aussi authentiques, aussi positifs que les passages qui établissent les points unanimement reconnus par toutes les communions chrétiennes? Et le seul fait de la différence dans la manière d'entendre certains passages, de la part de tant d'esprits dont on ne peut révoquer en doute l'intelligence, la bonne foi et le désir de connaître la vérité, ne prouve-t-il pas que l'intention du divin Auteur de l'Evangile a été que chacun crût de tout son cœur tout ce qu'il y voit nettement annoncé, même tout ce qu'il pense y voir, sans aller au-delà et sans se permettre, ni de son chef,

ni sous l'influence d'autrui, de refuser le nom de frère à quiconque, avec la même bonne foi, cherche humblement la vérité et la conçoit autrement, tout en voyant découler d'elle, dans sa manière de la concevoir, toutes les mêmes heureuses conséquences !

» Enfin, quelle raison serait suffisante pour rester désunis, si un examen plus approfondi prouve que les questions de doctrine sont les moindres causes de la dissidence, et que, tandis que tout le reste de la chrétienté protestante, sans s'inquiéter de quelques refus qui l'improuvent, serre avec empressement toutes ces mains qui lui ont été si cordialement tendues, il est des mains qui refusent de se joindre même à celles qui signeraient exactement la même profession qu'elles !

» Malheur à l'homme qui, dans cette grande famille du Créateur, a osé le premier dire à son semblable : « Je ne te reconnais pas pour mon frère ! Entre toi et moi il y a un abîme ! Christ a versé son sang pour moi et non pour toi ! » — Malheur au premier qui s'est permis ces tristes pensées ! ou plutôt, non pas malheur, mais pitié, tendre compassion, main encore tendue et cœur toujours ouvert pour l'appeler et pour le recevoir ! Non, il n'y a point d'abîme que la charité ne puisse couvrir ; et le mot *impossible*, appliqué à un rapprochement entre des amis de l'Evangile, n'est pas dans le dictionnaire de l'Evangile.

» L'on disait des premiers chrétiens : « Voyez comme » ils s'aiment, comme ils s'accordent dans leur croyance » et dans leur conduite ! Ce qu'ils croient ne peut être » l'erreur. Allons à eux, et croyons comme eux et ai-

» mons-nous comme eux! » — L'on dit de nous : « Voyez » comme ils se divisent, comme ils se condamnent les » uns les autres! Ce qu'ils enseignent de tant de ma» nières diverses ne peut être la vérité. Un arbre qui » porte de si mauvais fruits ne peut être l'arbre de vie! » Eloignez-vous d'eux. Venez à nous, comme au seul » centre de ralliement, de foi unique arrêtée dans tous » ses points, et rentrez dans le sein de la seule Eglise » invariable et inébranlable. »

» Mais ne pourrait-elle pas encore exister ou se rétablir parmi nous l'*unité de l'esprit* par le lien de la paix? Cette communion des saints à laquelle nous faisons tous profession de croire, ne pourrait-elle pas devenir au milieu de nous et par le concours de nos soins une réalité plus complète?...

» Très-honorés Pères et Frères en Jésus-Christ, pardonnez à celui auquel, sous mille rapports, n'appartiendrait aucune espèce d'initiative. Pardonnez-lui un élan peut-être irréfléchi, une idée mal mûrie. Vous voyez trop qu'elle n'est pas de longue main préparée. C'est le fruit du spectacle si touchant d'hier au soir, d'une dernière conversation nocturne, de quelques explications reçues, de faits parlans qu'on vient de nous communiquer; de l'aurore de ce matin, qui d'abord a brillé sans nuage, puis s'est soudain voilée comme pour nous rappeler un autre nuage à dissiper. N'y aurait-il pas moyen que ce jour, déjà si beau, fût rendu plus beau encore?

» Messieurs, le temps presse, si nous ne voulons pas nous en remettre absolument à son œuvre. Et pourquoi

laisserions-nous à la marche du temps, qui sans doute a le pouvoir de calmer peu à peu toutes les agitations, de rapprocher toutes les dissidences; pourquoi laisserions à nos successeurs, à de nouvelles impressions plus vives encore chez eux que chez nous, peut-être aux impressions d'un nouveau Jubilé si lointain, le soin, le bonheur et la gloire d'une œuvre que nous pourrions faire aujourd'hui?

» Sans doute la difficulté est grande. Dans les dissensions religieuses (si tant est qu'une dissension puisse conserver le nom de religieuse et ne mérite pas plutôt souverainement celui d'anti-chrétienne), le vice radical du cœur humain est là pour retenir ceux qui se sont mis en avant, comme seuls dépositaires de toutes les véritables doctrines, qui en ont engagé d'autres dans la même voie, qui ont été enflés par quelques succès et en espèrent de plus grands encore; ceux qui, à l'exemple de tous les chefs de systèmes religieux, ont regardé leur raison, c'est-à-dire leur manière de raisonner et de voir comme le *nec plus ultra* de la raison humaine, et ont donné leurs décisions, facilement couvertes du nom de décisions de l'Evangile, comme devant être la règle éternelle de toutes les convictions de leurs semblables, sous peine de leur refuser le nom de chrétiens et de frères. Tandis qu'il en coûte si peu de dire vaguement: « J'étais un grand pécheur, mais Dieu m'a fait la grâce » de me convertir! » il en coûte si fort, en matière religieuse, de dire ce seul mot: *J'ai eu tort*, ou seulement: « Je suis allé trop loin; j'ai outré un principe, je n'en » ai pas d'abord sondé toutes les conséquences fatales

» ou absurdes. J'ai abondé dans mon sens; j'ai été sage » à mes propres yeux. J'ai regardé ma faible mesure de » lumière comme la mesure complète. En voulant poser » les bornes de la vérité, je suis sorti des bornes de la » charité. » — Et pourtant les plus belles ames, les plus beaux génies, les Racine et les Fénélon, ont eu le courage de le prononcer ce mot si difficile! — Et qui sait si les impressions profondes d'une fête qu'aucun de nous ne doit revoir ne pourraient pas disposer d'autres belles ames, d'autres brillans esprits à le prononcer encore! Qui sait si la Providence, en nous envoyant ici de tant de points différens, nous étrangers à l'Eglise de Genève, en nous faisant inviter affectueusement par elle et en nous faisant accepter avec joie son invitation, ne nous a pas préparé une joie plus noble encore, ne nous a pas destiné le beau rôle de médiateurs, et de médiateurs particulièrement qualifiés pour réconcilier cette Compagnie vénérable avec quelques-uns de ses élèves qui ont cru devoir la combattre et s'en séparer!

» Encore une fois, voyons-les, pour ainsi dire, à la porte de cette enceinte, qui est pour eux comme une barrière insurmontable, et pensons combien il nous serait doux de les y voir entrer, de voir s'opérer, dès demain, cette fusion après laquelle tout ami de la paix en Jésus-Christ nécessairement soupire!

» Si nous tous, étrangers à l'Eglise de Genève, invitons ces membres échappés de son sein à y revenir, à retirer toutes ces dénominations injurieuses, toutes ces sentences spirituelles dont on peut toujours appeler au seul véritable Juge, et qui ne prouvent rien ni devant Lui, ni de-

vant les hommes qu'un manque de charité et peut-être de foi; si nous disions amicalement, fraternellement à ceux qui ont accepté le triste nom de Chefs de la dissidence : « L'heure fuit et va nous disperser. Ecartons » toute discussion nouvelle. Nous savons vos idées, vos » motifs. Vous les avez publiés, développés; chacun a » pu les lire. Nous croyons à votre bonne foi, à la » pureté de vos intentions, à votre amour pour l'Evangile; mais, précisément parce que nous y croyons, et » au nom de cet Evangile qui veut que par humilité de » cœur nous regardions les autres comme plus excellens » que nous-mêmes, daignez croire aussi à une pareille » bonne foi, à une pareille pureté d'intentions, à un » pareil amour pour l'Evangile, de la part de ceux que » vous refusez de reconnaître sous les qualités où le » reste de la chrétienté protestante se plaît toujours à » les reconnaître. Daignez penser qu'il serait possible » que vous n'eussiez pas seuls raison, vous, portion si » petite des habitans d'un petit pays, d'un point comme » imperceptible sur la face de la terre, qui n'est elle-même qu'un grain de poussière dans l'immensité des » œuvres de Dieu! L'erreur est de l'esprit, et souvent, à » nos yeux, la vérité se voile. Ce n'est qu'au ciel qu'elle » brillera dans tout son éclat. Mais les sentimens sont du » cœur, et vous savez comme nous à quels il doit s'ouvrir » sous la loi de notre commun Maître. Vous en avez » attiré mille en disant : *Nous avons raison*. En ayant le » courage de dire : *Nous avons eu tort*, vous en gagnerez » cent mille. Venez et voyez, et que, de part et d'autre, » toutes les barrières tombent, toutes les condamna-

» tions temporelles ou spirituelles se rétractent franche-
» ment et cordialement! Que votre retour ramène ceux
» que votre séparation a séparés, ou que des rapports
» inexacts ont portés à des démonstrations pénibles!
» Qu'on dise aussi de nous tous, chrétiens réformés ou
» protestans, marchant sous des bannières légèrement
» différentes, mais qui partout ailleurs que dans ce coin
» de pays se sont amiablement réunies : Voyez comme
» ils s'aiment, comme la charité et l'humilité sont leur
» livrée! Pensez combien il a dû leur en coûter pour se
» rapprocher; et précisément des difficultés de ce rap-
» prochement, concluez la sainteté du motif qui l'a
» opéré et la divinité de la foi qui a pu dicter une
» telle œuvre et de tels sacrifices! »

» Oui, nous tous étrangers à l'Eglise de Genève, daignez permettre que je vous y invite; allons travailler à son affermissement, et que demain, pas plus tard que demain, ce grand jour du Seigneur, le plus grand jour de notre fête dont toutes les cloches annonceront l'aurore, éclaire la plus digne manière de le célébrer et soit l'un des plus beaux jours de notre vie!

» Messieurs, mes très-honorés Pères et Frères, je n'aurais osé vous offrir une idée qui, bien qu'elle ne soit qu'ébauchée, a absorbé beaucoup d'instans réservés à des voix mille fois plus dignes, si je n'avais la confiance qu'elle est déjà au fond de la plupart des cœurs. Si personne ne l'appuie, j'en conclurai qu'elle est inconsidérée, prématurée, peut-être impraticable, et vous voudrez bien, Messieurs, agréer d'avance mes excuses pour vous en avoir inutilement fatigués. Si d'au-

tres voix, mieux qualifiées pour la faire valoir, daignent la relever, la perfectionner, proposer quelques meilleurs moyens d'y donner suite, j'en bénirai le Ciel et m'empresserai selon ma faiblesse, de concourir, sous leur direction, à son accomplissement. »

M. l'Antistes *Paul Kind*, chef de la députation de l'Eglise réformée du *Canton des Grisons*, dit :

Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ notre Seigneur,

Le Synode de l'Eglise réformée du Canton des Grisons nous a chargés, mes collègues et moi, de vous saluer amicalement et de resserrer les liens d'affection fraternelle qui existent depuis l'époque de la Réformation entre nos deux Eglises. Dieu veuille faire régner au milieu de vous l'esprit de foi, de charité, de dévouement qui dirigea les fondateurs de cette Eglise! Puisse ce même esprit guider encore ses conducteurs actuels, et aussi ceux des Eglises de notre patrie commune, et ceux de toutes les Eglises chrétiennes! — C'est un spectacle touchant que de voir réunis ici, dans un même temple, tant de ministres du Seigneur, venus de pays éloignés et même de l'Amérique : que Dieu anime de son Esprit de concorde, de paix et de charité toute cette nombreuse assemblée, afin que cette réunion de membres d'Eglises diverses soit un symbole de l'union des cœurs en Jésus-Christ notre Seigneur, et dans l'amour fraternel! Et j'ai la confiance que cela est en effet, d'autant plus que tant de voix ont déjà exprimé ces sentimens de

fraternité. — L'Eglise des Grisons s'est réjouie avec vous, Messieurs et très-chers Frères, de la liberté religieuse qu'elle doit à la Réformation, mais en se souvenant que si le joug du papisme a été brisé, ç'a été pour que nous prissions le joug de Jésus-Christ, qui est le chemin, la vie et la vérité. Suivons ce bon Maître qui n'égarera jamais ceux qui se confient en lui; suivons-le tous; ouvrons nos esprits et nos cœurs à l'influence de son esprit, et nous serons de plus en plus capables de lui amener les ames confiées à nos soins. — Je finis en implorant la bénédiction du Seigneur sur votre Eglise florissante, et en le priant de la remplir de plus en plus de son esprit de lumière et de charité. — Tels sont les sentimens et les vœux que je vous présente au nom de l'Eglise évangélique de la Rhétie.

M. le Doyen *Vust*, chef de la députation de l'Eglise de *Neuchâtel*, s'exprime en ces termes :

« Saints et bien-aimés, la grâce et la paix vous soient données et multipliées, de la part de Dieu notre Père et de notre Seigneur Jésus-Christ. Amen! Telle est, Monsieur le Modérateur et Messieurs, la salutation apostolique que nous sommes chargés de vous apporter de la part de la Compagnie des Pasteurs de Neuchâtel : telles sont les instructions qu'elle nous a données. Et ces instructions, elle les a puisées dans son cœur. Le nombre même auquel elle a porté les membres de notre députation, et celui des Pasteurs qui se sont spontanément joints à elle en sont la preuve. Cette salutation évangélique renferme l'expression des sentimens d'attachement

qui nous unissent à vous, et des vœux que nous adressons à Dieu, et que toutes les Eglises de notre pays lui adresseront demain, pour qu'il plaise au Seigneur de sanctifier, de bénir la solennité que vous célébrez, et de lui faire porter abondamment des fruits de charité et de paix.

» Nos relations, Messieurs et très-honorés Frères, sont aussi anciennes que l'événement que nous célébrons. Nos Eglises, sœurs jumelles en quelque sorte, ont été rappelées à la lumière de l'Evangile, si long-temps obscurcie, par les travaux glorieux et bénis de notre grand réformateur Farel. Dès lors vous n'avez cessé d'avoir des titres à notre reconnaissance, en travaillant à préparer à l'œuvre du ministère ceux de nos jeunes gens qui accouraient à votre école, et qui tous ont conservé le plus vif attachement pour vous. Tous les membres de notre Compagnie, ici présens, sont de ce nombre, excepté celui qui a l'honneur de vous parler en leur nom; mais il n'en est pas moins associé à des sentimens dont il entend tous les jours l'expression.

» Si nous prenons part à vos joies, Monsieur le Modérateur et Messieurs, nous savons aussi prendre part à vos peines. Aucune joie d'ici-bas, même les plus nobles et les plus saintes, n'est parfaitement pure, et celle que cette époque excite dans vos cœurs, n'est pas, nous le comprenons, sans mélange pour vous. Cette fête vous rappelle bien des peines et des regrets, et vous fait sentir bien des vides douloureux dans votre sein. On a pu porter bien des jugemens divers sur les causes de vos afflictions. Quant à nous, Messieurs, nous n'avons éprouvé que les sympathies de la charité chré-

tienne à votre égard. Et si quelque chose en vous avait pu aliéner ou refroidir nos affections envers vous, et nous éloigner de vous, ce ne serait pas assurément dans vos adversités et vos épreuves que nous aurions renié nos antiques relations et nos antiques affections. Vos peines n'auraient pu, au contraire, que ranimer notre charité et redoubler l'ardeur des prières que nous adressons pour vous à Celui qui fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment. Ici s'arrêtent mes instructions, et à cela se borneront aussi toutes les paroles officielles de notre députation. Ce que vous pourrez entendre d'ailleurs de la bouche de quelqu'un de nos membres, ne sera que l'expression de ses convictions personnelles. Et si vous pouviez apercevoir quelques nuances différentes dans nos opinions, il est un point sur lequel nous sommes unanimes, c'est la reconnaissance pour l'accueil bienveillant et distingué que nous recevons au milieu de vous, Messieurs; et un autre point plus important encore, ce sont les prières que nous adressons à Dieu, pour qu'il daigne conserver, protéger, bénir l'Eglise de Genève, et la rendre de plus en plus digne d'être une des lumières du Protestantime. »

M. le Secrétaire lit les noms de Messieurs les Pasteurs et Ministres du *Canton de Vaud* présens dans l'assemblée; après cela, M. le Doyen *Mellet*, député de la classe *d'Yverdun*, prend la parole en ces termes :

Messieurs et très-honorés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur!

« C'est comme délégué de la Classe d'Yverdun et

Orbe, que mon collégue M. le Pasteur Bauty, et moi, avons l'honneur de nous présenter au milieu de vous.

» A ce titre, comme en notre nom particulier, nous vous saluons en toute fraternité et toute affection chrétienne. Nous venons joindre nos prières aux vôtres; nous venons nous réjouir de votre joie religieuse, et donner gloire à Dieu de l'immense bienfait dont vous faites la commémoration, de cette bienheureuse réformation de l'Eglise, qui, en replaçant sur un lieu élevé le chandelier de la parole, a appris enfin aux hommes à chercher dans la Bible seule la vérité et la vie.

» Mais au milieu des grands souvenirs de la Réforme et en présence de cette imposante et vénérable assemblée, nous nous sentons comme pressés de rendre témoignage de notre foi.

» Comment, en effet, ne pas joindre au souvenir de nos illustres Réformateurs la pensée des saintes doctrines qu'ils nous ont laissées comme leur plus précieux héritage; de ces doctrines que, l'Evangile à la main, ils n'ont cessé de proclamer comme devant être à toujours le fondement de l'édifice que le Seigneur leur avait donné d'élever. Ce sont ces mêmes doctrines que l'Eglise du canton de Vaud admet, croit et enseigne, ainsi qu'elles sont exposées dans la confession de foi des Eglises de la Suisse, formulaire qui, comme vous le savez, est au milieu de nous la règle de l'enseignement religieux. La divinité de Jésus-Christ, co-éternel avec Dieu le père, l'expiation des péchés par ses souffrances et sa mort, la justification par grâce et non par le mérite des œuvres, la misère et la corruption de l'homme déchu, la

régénération de nos ames par l'œuvre du Saint-Esprit : voilà nos convictions les plus chères, parce que nous les trouvons dans la Bible, parce que nous les regardons comme les plus propres à vivifier les ames et à produire ces fruits de sainteté, d'amour et de paix, gages d'une foi sincère.

» Vous nous avez demandé la communion de nos prières. Depuis long-temps, chers Frères, elle vous est acquise. Depuis long-temps, nous adressons à notre Dieu et Sauveur, des prières et des supplications pour les Eglises de la Suisse notre commune patrie, ainsi que pour toutes les Eglises où le nom de Christ est invoqué. Mais il nous est bien doux d'appeler plus particulièrement dans cette importante circonstance les bénédictions de l'Esprit Saint sur vous et sur votre Eglise. Oh! puissent être exaucés les vœux qui vont monter au trône des miséricordes! Puissent ces jours être marqués par une abondante effusion de grâces divines! Puissent-ils, bénis d'en-haut, devenir des jours de renouvellement, des jours où l'on voie et ceux qui sont loin et ceux qui sont près, unis les uns aux autres par les principes d'une foi pure, et par les liens de la charité qui est selon la vérité, travailler d'un commun accord à l'œuvre du salut des ames, pour la plus grande gloire de Dieu!!! »

M. le Pasteur *Louis Meyer*, chef de la députation de *Zurich*, après avoir réclamé l'indulgence de l'assemblée, vu la difficulté de l'intéresser encore en parlant le dernier à la fin d'une séance qui a déjà duré près de cinq heures, s'exprime en ces termes :

« Messieurs, très-vénérables Frères et Collègues!

» Me prêtant à l'invitation de M. le Président de cette vénérable assemblée, je prendrai la liberté de lui adresser quelques paroles!

» L'Eglise de Genève, en députant, l'an 1819, deux de ses vénérables Pasteurs pour le Jubilé de la Réformation de l'Eglise Zurichoise, a daigné lui donner par-là une preuve signalée de son vif intérêt et d'une bienveillance particulière: aussi en avons-nous été vivement touchés. La présence de ces députés, en rendant cette fête plus solennelle, lui a imprimé ce caractère de fraternité, qui doit être le lien de toutes les communes de notre culte. L'Eglise de Genève, en se préparant elle-même à célébrer la troisième fête séculaire de sa Réformation, vient de réitérer cette preuve d'amitié en invitant le Conseil ecclésiastique de Zurich de déléguer des députés, qui représentent auprès de vous le Clergé réformé de ce canton.

» Toutes ces preuves de bienveillance réclamant hautement notre gratitude, c'est à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, que nous avons l'honneur d'offrir, au nom de l'Eglise que nous représentons, les hommages les plus respectueux, en y ajoutant les voeux les plus sincères pour le bien et pour la paix de l'Eglise genevoise, et les félicitations les plus amicales par rapport à la solennité intéressante dont nous allons être témoins. Les Pasteurs du canton de Zurich se feront un devoir particulier d'en informer leurs troupeaux et de les exhorter d'unir leurs vœux aux vôtres, afin que Dieu

rende salutaire cette fête, et pour votre Eglise et pour toutes les Eglises de notre culte. Oui, c'est un événement de la plus haute importance, que la vénérable Eglise de Genève se dispose à célébrer dans ces jours solennels. La Réformation, cette œuvre salutaire à tous égards, opérée dans cette ville par l'immortel Calvin et ses collaborateurs, quel événement! quelle source abondante des plus précieuses bénédictions, non-seulement pour cette ville, mais encore pour plusieurs autres parties de l'Europe! et pour Genève en particulier quelle source des institutions les plus bienfaisantes, qui répandent partout avec la liberté spirituelle le bienfait inestimable d'une saine doctrine religieuse, et la culture de toutes les sciences qui font l'ornement de l'esprit humain! Ah! si nos frères de Genève se sentent pénétrés aujourd'hui d'une vive émotion religieuse, nous aimons à la partager avec eux, nous qui avons les mêmes intérêts par rapport à la grande cause du Protestantisme; il n'y a donc qu'un vœu qui puisse nous animer tous, c'est-à-dire, que la bonté divine veuille nous conserver intacts les biens précieux qui sont les résultats de la bienheureuse Réformation.

» L'aspect d'une assemblée composée de tant de ministres vénérables de l'Evangile, des théologiens les plus illustres de l'Allemagne, de la France et de la Suisse, que nous avons l'honneur de saluer avec le plus profond respect, a quelque chose d'imposant et de consolant. Comment, en effet, la cause du Protestantisme pourrait-elle souffrir quelque échec, tandis qu'elle est vaillamment défendue par les plus illustres savans, qui combattent

les ténèbres avec les armes victorieuses de la science et de la vérité?

» Non, nous ne pouvons en douter, le Protestantisme est loin de s'arrêter dans sa marche; il s'avance chaque jour; rien ne saurait arrêter ses progrès, et nous aussi, Messieurs, nous pouvons tous y contribuer.

» En quelque lieu et en quelque relation que nous soyons placés, il n'y a qu'un but pour nous tous, c'est-à-dire, de soutenir avec persévérance la cause du Protestantisme, qui, loin de se resserrer dans des dogmes arbitraires ou de rester stationnaire, suit dans sa marche irrésistible les lois de la raison et d'une saine interprétation des saintes Ecritures. Et comment ne ferions-nous pas triompher cette belle cause, si, laissant un libre cours au génie investigateur de la vérité, nous la défendons avec cette noble franchise, qui est l'heureux résultat d'une intime conviction? Puisse donc cette solennité, accompagnée de la bénédiction d'en-haut, ranimer et réchauffer tous les cœurs! Puissions-nous transmettre aux générations futures ces trésors précieux de lumière, dont en grande partie nous sommes redevables à ces grands hommes du seizième siècle, à ces Réformateurs, modèles à jamais vénérables d'un désintéressement et d'un patriotisme à toute épreuve, comme du plus généreux dévouement pour la cause divine de l'Evangile! »

Après ce discours du député de l'Eglise de Zurich, l'ordre du jour de cette première Conférence étant épuisé, et l'heure de *la fête religieuse de la jeunesse*, réunie dans tous les temples, étant déjà arrivée et annoncée par le son

des cloches, M. le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour de la seconde Conférence, qui doit avoir lieu le lundi 24 août; il invite ceux des membres de cette réunion ecclésiastique, qui auraient l'intention d'y prendre la parole à se faire inscrire pour cela d'avance par M. le Secrétaire; et à sa demande, M. le Pasteur *Monod* termine la séance par la prière.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LUNDI 24 AOUT.

Conformément à l'ordre du jour indiqué dans le programme[1] et à l'invitation faite par M. le Président à la fin de la première Conférence, le Secrétaire avait reçu, avant l'ouverture de cette seconde réunion, les inscriptions de huit de Messieurs les Députés étrangers, savoir : MM. d'*Ammon*, *Rœhr*, *Pettavel*, *Fontanès aîné*, *Guillebert*, *Baggessen*, *de Muralt* et *Durand*.

L'assemblée se formant dès les huit heures, se trouva bientôt plus nombreuse que le samedi, en particulier par l'arrivée de plusieurs de MM. les Pasteurs et Ministres du canton de Vaud, qui n'avaient pu venir plus tôt, et par l'admission de quelques membres du Conseil d'Etat et de l'Académie, qui avaient exprimé le désir d'y assister.

Avant l'ouverture de la séance, on distribue la *Liste* imprimée *des Ecclésiastiques et Membres des Consistoires étrangers présens à la fête du Jubilé*, telle qu'elle avait pu être rédigée le samedi.

[1] Voir l'Avertissement, page 141.

A huit heures et demie, MM. les Présidens et Vice-Présidens ayant pris leurs places au bureau, la séance est ouverte par la prière que prononce M. le Doyen *Vürt*.

M. le Président, après avoir rappelé la destination spéciale de cette seconde Conférence, annonce qu'avant de donner la parole à ceux de MM. les Députés qui se sont fait inscrire, il doit faire à cette assemblée une communication qui ne peut manquer de l'intéresser vivement; c'est celle d'une *lettre* que *S. M. le Roi de Prusse* a fait adresser à la Compagnie des Pasteurs de Genève, à l'occasion du Jubilé, en exprimant l'intention qu'elle lui fût remise le jour même de la fête. Il invite, en conséquence, M. le Secrétaire à faire la lecture des deux lettres reçues de S. Exc. le Ministre des affaires ecclésiastiques du royaume de Prusse.

M. Choisy lit les traductions de ces deux lettres, conçues en ces termes[1].

« Monsieur le Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève,

« Sa Majesté a reçu votre écrit du 31 décembre dernier, par lequel vous informez tout le Clergé Evangélique de la Monarchie prussienne que vous vous préparez à célébrer le troisième Jubilé séculaire de la Réformation de Genève. Après en avoir pris connaissance, Sa Majesté a remis votre lettre au Ministre soussigné, pour qu'il y soit répondu. L'écrit ci-joint est destiné, M. le Modérateur, à exprimer à la Vénérable Compagnie des Pas-

[1] On trouvera dans la Correspondance du Jubilé ces deux lettres en allemand, avec une traduction un peu plus littérale.

15

teurs du Canton de Genève toute la part que nous prenons à la fête que vous allez célébrer, et nous vous prions de le communiquer à ce respectable corps le jour même du Jubilé. »

Berlin, le 30 juillet 1835.

Le Ministre des affaires ecclésiastiques auprès de S. M. le Roi de Prusse, ALTENSTEIN.

« A LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE DES PASTEURS DU CANTON DE GENÈVE,

« Le Ministre soussigné ne peut s'empêcher d'exprimer à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, tant en son nom qu'en celui de tout le Clergé Evangélique de la Monarchie prussienne, le vif et profond intérêt qu'il prend à ce troisième Jubilé séculaire de la Réformation de Genève.

« Quand on considère l'action puissante que la Réformation de cette ville a eue sur d'autres pays, pour la propagation de la pure vérité évangélique et l'établissement de formes religieuses plus convenables ; quand on réfléchit aux effets salutaires que la Réforme du seizième siècle a produits sur l'Eglise et la Foi, sur toutes les faces de la vie et tous les rapports de la société civile, ainsi qu'à la part considérable que l'Eglise de Genève peut revendiquer dans cette œuvre ; quand on pense à l'influence heureuse qu'ont exercée et qu'exercent encore sur la science et la vie religieuse les docteurs distingués qui sont sortis de son sein, et surtout celui qui, par ses rares qualités, ses vastes lumières, son zèle ardent, son courage héroïque et sa force de caractère, a prin-

cipalement dirigé cette œuvre, a su se faire un nom généralement reconnu et admiré, et dont les écrits sont encore une source abondante de bénédictions; quand on pèse tout cela, il est impossible que de tous les points de l'Eglise Evangélique, et surtout des Etats Prussiens, qui se comptent avec reconnaissance parmi ceux sur lesquels la Réformation de Genève a exercé une salutaire influence, les regards ne se tournent avec joie vers l'Eglise de Genève et avec de vives actions de grâces vers le trône de Celui qui est la source de tant de bienfaits; il est impossible que l'on ne mêle ses vœux ardens et ses ferventes prières aux prières et aux vœux qui, le 23 août, s'élèveront de Genève vers le Dieu de miséricorde, pour le louer, le bénir, et implorer pour l'avenir sa protection puissante.

» Puisse l'Eglise de Genève demeurer ferme et inébranlable dans la doctrine évangélique, en se fondant sur la Parole de Dieu, qui est seule infaillible! Puisse la lumière de la pure vérité chrétienne continuer à jamais de briller chez elle! Puisse l'esprit de son Réformateur, dans tout ce qu'il a eu d'évangéliquement grand et de vraiment apostolique, régner toujours dans cette Eglise! Puisse-t-elle croître sans cesse dans la connaissance, la foi, la charité, l'espérance! Puisse-t-elle participer abondamment, et jusqu'aux temps les plus reculés, aux bienfaits dont le retour aux pures doctrines de l'Evangile a été pour elle la source! Puisse-t-elle, joignant à une fermeté chrétienne une modération et une sagesse chrétiennes, parvenir aussi à dissiper tout ce qui pourrait y porter atteinte!

» Puisse l'Eglise Evangélique tout entière être pénétrée du sentiment, que, malgré toutes les différences dans les formes extérieures du culte et dans quelques doctrines d'une moindre importance, elle ne peut être qu'*une*, reposant sur le même fondement, qui est Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui, éternellement! Puisse-t-elle, dans ce sentiment, veiller unanimement sur son trésor précieux et chèrement acquis; combattre unanimement contre tout ce qui pourrait tendre à l'en priver; poursuivre unanimement, avec constance et foi, les biens impérissables, le salut éternel! »

Berlin, le 30 juillet 1835.

Le Ministre des affaires ecclésiastiques auprès de S. M. le Roi de Prusse, ALTENSTEIN.

Après cette lecture, qui est écoutée avec des marques sensibles de satisfaction dans toute l'assemblée, M. le Pasteur *Wend* présente à M. le Président une *lettre latine imprimée*, qu'il a reçue de M. le professeur Sack, doyen *de la faculté de théologie protestante de l'université de Bonn*, adressée par cette faculté en corps à la Vénérable Compagnie et destinée à être lue dans une de ses réunions solennelles. M. le Président estime que cette lettre doit aussi être communiquée de suite à cette assemblée et en fait faire la lecture par M. Lütscher[1].

Après ces communications, M. le Dr *d'Ammon*, invité

[1] Cette lettre, dont M. le Pasteur Wend a remis 40 exemplaires à la Vénérable Compagnie, se trouve en entier dans la Correspondance du Jubilé.

à vouloir bien prendre la parole, d'après l'ordre d'inscription, s'exprime en ces termes :

« Les progrès du protestantisme faisant partie de nos conférences, je manquerais au respect dû à M. le Modérateur très-vénérable de cette grande assemblée, en refusant de prendre la parole qu'il a bien voulu m'accorder une seconde fois. Je commence cependant par l'observation préalable et modeste, qu'il serait extrêmement difficile de donner un aperçu général des progrès scientifiques du protestantisme allemand dans les dernières décades de notre siècle : cela serait vouloir réduire un océan de livres et de systèmes du moment à une petite fiole. Toutefois j'oserai vous offrir une esquisse fugitive, fruit de quelques momens de cette matinée, en me restreignant seulement à l'état présent de la théologie dogmatique, si intimement liée aux intérêts de la religion sociale, qui doit animer une grande société religieuse.

» Encore à la fin du siècle passé, les livres symboliques du seizième jouaient un rôle très-important. Cette autorité est maintenant plus prônée et désirée par les amis du temps passé, que soutenue par des raisons solides et valables. C'est à la Bible seule, bien et nettement expliquée, qu'on revient. La philologie sacrée et la bonne et saine raison sont présentement les deux instrumens organiques d'un sage architecte de l'Eglise. Conformément aux principes de l'ancienne confession gallicane, qui passe chez nous pour la plus libérale de son siècle, on trouve la Parole de Dieu non-seulement dans les Livres Saints, mais aussi dans la nature, dans

l'ordre moral des choses, dans l'histoire de l'éducation religieuse du genre humain, dans la bouche des prophètes, et en dernier ressort dans l'Evangile pur du Christ, qui est le centre et le sommaire personnifié de la vérité céleste. La différence prétendue de la vérité théologique et rationnelle, soutenue encore par Luther même, est maintenant repoussée par tous les Protestans éclairés de l'Allemagne.

» Quant au rapport (commercium mutuum) entre la vérité divine et humaine, nos Ecclésiastiques savans et pensans sont à peu près d'accord sur un double principe, *historique* et *rationnel*.

» Le principe historique demande impérieusement, 1° des recherches profondes sur l'*origine des saintes Ecritures*, tant du Vieux que du Nouveau Testament. On y emploie souvent la *haute critique*, c'est-à-dire, le développement du contenu de ces livres, qui doit prouver leur authenticité et leur âge véritable. Ainsi, on ne doute pas que le Canon du Vieux Testament ne fût fermé qu'à peu près 150 ans avant Jésus-Christ, ce qui donne beaucoup à penser à nos paléologues. Quant aux livres saints du Nouveau Testament, les additions successivement faites à la traduction grecque de l'Evangile hébraïque de saint Matthieu, et les intercalations faites dans l'Evangile de saint Jean ont été remarquées et démontrées par plusieurs de nos savans du premier rang.

» D'après le même principe,

» 2° on lie à l'explication littérale de la Bible, qui est généralement admise, l'*interprétation critique*, c'est-à-dire raisonnée et réelle, puisée dans l'histoire et la phi-

losophie ancienne. Les Rabbins avaient ci-devant enseigné : « Cela est vrai, parce que cela est écrit » ; maintenant on dit avec saint Paul : « Cela est écrit, parce » que cela est vrai. » Ainsi, la vérité démontrée par des raisons convaincantes, est le sceau de l'inspiration et de la divinité des Saintes Ecritures.

» 3° Pour bien expliquer les livres du Nouveau Testament, il ne suffit pas de bien connaître le grec et même la langue hellénistique à moitié hébraïque ; il faut encore se familiariser avec l'idiome araméen ou syriaco-chaldéen, parlé par Jésus-Christ et ses Apôtres : cela répand souvent une lumière tout-à-fait nouvelle sur un grand nombre de passages obscurs et difficiles. Et parce que saint Paul et saint Jean allient souvent la haute christologie du Nouveau Testament avec leur philosophie contemporaine, tant orientale que platonique, on s'applique chez nous aux études de la philosophie et de l'histoire ancienne avec une grande ardeur, et on n'a point peur de paralléliser saint Paul et Sénèque, saint Jean et Philon, parce que saint Jérôme et saint Augustin ont fait de même. La vérité n'y peut que gagner, et l'étroitesse dogmatique s'élargit, quand elle est éclairée par l'érudition et une science modeste.

» Quant au principe *régulateur* du rapport entre la vérité révélée et philosophique, vous vous rappelez, Messieurs, que ce point principal a été déjà longuement traité par les Pères de l'Eglise. La règle de foi de Tertullien, le θεοπρεπῶς de saint Augustin, le témoignage du Saint-Esprit des Pères grecs, l'analogie de la foi des Réformateurs, sont autant de principes régulateurs de la

Religion traditionnelle et rationnelle. M. Schleiermacher, ὁ νῦν ἐν ἐπουρανίοις, y avait substitué à sa manière la conscience religieuse ou chrétienne, qui équivaut à peu près à l'idée divine ou à l'idée du Christ, comme régulatrice ou liante entre le contenu de la Bible et les spéculations de la raison humaine. Peut-être est-ce la même chose que le rapport de *l'esprit* et de *la lettre* ou *chair*, si connu et répandu par plusieurs passages du Nouveau Testament.

» Heureusement ou malheureusement, il n'existe point dans ce moment une philosophie culminante ou dominante en Allemagne. L'idéalisme, représenté par Kant et Fichte, est toujours encore aux prises avec le panthéisme ou réalisme nouveau protégé par Schelling et Hegel, qui entre eux-mêmes diffèrent dans plusieurs points de leur doctrine. Les yeux scrutateurs de nos théologiens se sont presque dégagés de toutes ces lunettes : ils désirent voir la vérité pure, sans l'enveloppe d'aucune couleur d'école. L'érudition, la science sont très-estimées chez nous pour dissiper l'ignorance, la superstition et le mysticisme. On y puise encore ce grand principe, que tout ce que l'expérience et l'histoire enseignent doit être assujetti aux idées, c'est-à-dire, aux lois divines de la raison, de la conscience et même de la nature. Mais la foi biblique, religieuse et chrétienne, n'y perdent rien; tout au contraire, on sent bien le besoin de la révélation et de l'autorité divine ; on commence par l'histoire du Christ bien établie, et on s'élève au sentiment profond de sa mission et perfection divine. Un Dieu et Seigneur, une vérité, foi et piété chrétienne, voilà la devise de

notre théologie moderne. M. Lerminier, dans son livre nouveau *Au-delà du Rhin*, prête à nos Allemands le dessein alarmant d'une religion nouvelle. De notre côté, nous ne savons pas ce qui se prépare au-delà du Rhin *et sur sa rive gauche;* mais la Germanie ne veut certainement d'autre religion que la religion chrétienne et évangélique, pourvu qu'on nous accorde la permission de la connaître de plus en plus dans sa pureté, comme source intarissable des lumières, de la sagesse et de la vie éternelle. »

Après la lecture de ce discours, M. le D[r] *Rœhr* lit le suivant :

« Veneranda eorum, qui rebus hujus civitatis sacris præsunt, societas quum cuique per festos hosce dies inter ipsos versanti ea, qua est, humanitate permiserit, de conditione et incremento Protestantismi præsente verba facere : ego quoque mihi sumserim, in splendidissima Vestrum corona, Fratres Æstumatissimi, ea quæ hac de re mihi videntur, paucissimis exponere. —

» Summa autem eorum huc fere redit : animum meum, gloriosissimæ Protestantismi causæ a longa inde ætate deditum, nunquam de ea magis exultasse, quam tum, quum primo horum dierum festo tot tamque egregios viros, ex Anglia, Hibernia, Francogallia, Helvetia aliisque regionibus et terris huc advectos, in *una* quidem eaque gravissima re plane consentientes deprehenderim eosque uno quasi ore contendere audiverim : genuinam Protestantismi indolem in eo cerni, ut qui ipsum profitentur *decreta*, quibus nititur, *primitiva* (principes con-

stitutifs) firmissime teneant, *dogmatum* autem *theologicorum* (dogmes théologiques), quæ veram ac puram per Jesum Christum cœlitus traditam doctrinam haud tangunt, sed potius ad humana de ea commenta redeunt, liberrimam fidelibus optionem dent. Quæ, inquam, quum hic loci aures meas undiquaque ferirent, animum summo nec fere verbis exprimendo gaudio perfusum sentiebam, etenim hæc ipsa sententia meditationum, plus quadraginta annis de rebus christianis et ecclesiasticis institutarum, ultimus quasi fructus mihi quoque obvenit semperque ita probata est, ut, ea quidem regnante causam quoque Protestantismi in orbe terrarum regnaturam omnesque vel infensissimos ejus hostes feliciter devicturam esse, apud me statuerem.

» Quid enim, quæso, est, quod ipsi detrimentum afferre possit, si *decretorum* istorum vis in eo esse putatur: *a*) omnem religionis christianæ *cognitionem* ex limpidissimo sacrorum librorum recte intellectorum fonte, potissimumque ex ipsius Jesu Christi de rebus cœlestibus sermonibus hauriendam esse, omnibus *traditionibus ecclesiasticis* cuicunque ætati vel cœtui christiano propriis rejectis ac spretis; — *b*) *cultum* divinum publicum ita esse instituendum, ut magis magisque formam referat a Jesu Christo ipso commendatam, adorationis nimirum ad πνευμα καὶ ἀληθειαν sive ad integerrimos, animo vitaque comprobatos pietatis sensus redeuntis; — *c*) *disciplinam* denique *ecclesiasticam* tum demum christianæ religionis indoli esse consentaneam, quum sociorum ecclesiæ libertatem nullo modo lædit aut infringit; sed potius, quantum ejus fieri potest, omnium plausum

fert, omnium mores emendat, omniumque vitam ita regit, ut qui Christi nomen profitentur, animum quoque Christi præ se ferant? — Quid, quæso, est, quod religioni Christianæ ac causæ ejus per solam Protestantismi vim victrici metui queat: si *dogmatum* ejus summa in eo contineri existimatur, in quo Christus ipse eam quærendam esse voluit, profitendo: *hanc esse vitam æternam* sive omnis felicitatis hominibus a se paratæ fundamentum et conditionem, ut *Patrem* cœlestem tanquam *unice verum Deum*, sese autem ipsum *tanquam ejus ad homines legatum* agnoscant pieque venerentur, de ceteris ad religionem pertinentibus sententiis liberum sibi judicium relinquentes?

» Jam vero quum hæc ita se habere *Vos quidem omnes* uno alterove excepto persuasum vobis habeatis, et quum cordatissimi quique theologorum germanicorum præ ceteris mihi cognitorum hac in re eandem sententiam foveant, facile videtis, Fratres conjunctissimi, quantopere de Protestantismi et religionis christianæ conditione præsenti ubique terrarum lætari possit, et quam vana sint et inania terriculamenta, quibus se cruciari patiuntur ii, qui a nonnullorum ista *decreta* hancque *religionis summam* fastidientium conaminibus, insidiis, maledictis, nunc quidem temporis magis quam antea in ecclesia evangelica obviis, huic ecclesiæ nescio quid detrimenti allatum iri putant. Nolite ergo de rebus, quarum cura nobis demandata est, sanctissimis unquam desperare, sed hoc potius animum inducatis, fore, ut facies earum indies lætior existat et ut ecclesia Christi, per longam sæculorum seriem perversis hominum studiis turbata sæpius-

que ad incitas fere redacta, sicuti laudabili *majorum nostrorum*, qui instaurationi ejus vitam impendebant, ita optimorum quorumque ejus *procerum ac magistrorum præsentium* indefessa opera magis magisque et ad internam pacem et ad externam cujuscunque generis perfectionem evehatur.

» Fungamur modo muneribus hac in ecclesia nobis injunctis ea fide et religione, quæ ministros Christi Deique summi servos decet, cætera vero, quæ non in potestate nostra sita sunt, ipsi Christo ac Deo relinquamus, firmissime persuasi, eos vana sectari, qui Christo adversantur ac divina in terris consilia pervertere student. Idem ille, qui in horum dierum solemnitate hoc præ cæteris solemne esse voluit, ut ecclesiarum longissime dissitarum antistites et magistri, summa animorum concordia ecclesiæ Genevensis de liberaliori religionis cognitione merita agnoscerent et ei optima quævis apprecarentur, idem, inquam, faciet, ut hæc animorum concordia ubique terrarum crescat et augeatur et ut exinde in communis ecclesiæ, a servatore nostro divino conditæ, salutem uberiores in dies fructus redundent. —

» Cæterum nos quidem *Saxones*, nullo proh dolor literarum theologicarum commercio cum Fratribus dilectissimis, quos hic convenimus, arctius conjuncti, de hac animorum consensione omnium maxime lætandum esse censemus, bene quippe memores, ista *dissensione*, quæ inter *majores nostros* et instauratores sacrorum *Helveticos* suo tempore locum habuit, causæ Christianorum in melius restitutæ damna esse allata maxima. Cujus quidem dissensionis memoria eo lætiorem reddit *hanc*, qua repleti

in terras patrias, quæ nos ad Vos, Venerandi Fratres ablegarunt, revertimur, eam nimirum, nihil esse, quod humanitatem, amorem et charitatem, qua nos excepistis, aut æquare, aut superare queat. Quare etiam nihil antiquius habebimus, quam hanc memoriam ad extremos vitæ spiritus intimis pectoris recessibus conservare, eam ad nostrates reduces publice eloqui, omniaque nostra ita instituere, ut amicitia vestra et recordatione nunquam non dignissimi reperiamur.

» Ita valete, resque vestras cum omnibus Fratribus, qui nobiscum peregre advenerunt et quorum interior cognitio, usus et consuetudo ad gaudia in hac laudatissima civitate nobis parata maximum incrementum attulerunt, felicissime agite. » —

M. le Professeur *Pettavel* prononce ensuite le discours suivant :

« Monsieur le Modérateur et Messieurs du Consistoire de l'Eglise de Genève, daignez agréer l'hommage de mon profond respect, de mon sincère attachement et de ma vive reconnaissance.

» C'était une heureuse idée, pour le Jubilé de la Réformation et aux premiers rayons du jour qui en ont éclairé l'anniversaire, de faire sonner à la fois et dans tous les quartiers de la ville les cloches des différentes églises. C'était le symbole de l'harmonie et de l'unité dans la variété. Permis à une seule de ces cloches de dominer sur toutes les autres et de donner pour ainsi dire le ton fondamental. Messieurs et très-honorés frères, j'ai entendu dans cette vénérable assemblée bien des

choses qui ont éclairé mon esprit et touché mon cœur; mais, qu'il me soit permis de m'exprimer ainsi, il nous manquait quelques cloches qui eussent rendu un beau son. Il ne tenait pas à vous de les réunir aux nôtres? Messieurs, vous aviez pourtant à votre disposition *la Clémence*[1]. J'ai contracté avec quelques-uns de ces hommes, qui sont maintenant séparés de vous, des relations d'amitié et d'affection fraternelle; ils me sont chers, et pourtant je n'en ai encore visité aucun, je n'ai assisté à aucune de leurs assemblées : j'aurais voulu, Messieurs et très-honorés frères, les voir siéger à leur place, au milieu de vous. M. le Doyen de la Compagnie des Pasteurs de Neuchâtel a été l'interprète fidèle des sentimens de ses membres : il vous a exprimé comment ils ont pris part à vos peines; j'y ai pris part aussi. Néanmoins il y avait dans ces douleurs et dans ces peines un caractère de nécessité. Je suis peu versé dans l'histoire ecclésiastique, mais je crois cependant démêler dans la réformation du seizième siècle deux élémens qui en constituent pour ainsi dire l'essence et la base : l'un est le libre examen, permission entière et absolue à toute ame d'homme de lire et d'examiner le Livre de Dieu, d'après les lumières qui lui ont été départies d'en-haut. Voici le second : l'homme est justifié par la foi et non par les œuvres de la loi; c'est la justice de Christ. Ces deux élémens constitutifs ont donné lieu à deux tendances principales qui ont dû avoir à Genève leurs défenseurs et leurs représentans. Il n'est, je crois, pas d'Eglise qui

[1] « Cloche principale de la cathédrale que l'on sonne dans des occasions très-solennelles. »

plus que celle de Genève ait maintenu le principe du libre examen ; c'est un trait qui la distingue, qui fait sa gloire et à quoi les exigences de ma nature intellectuelle adhèrent complètement. Le libre examen est pour moi une condition indispensable de la vérité ; mais il était nécessaire aussi de maintenir le principe de la justice de Christ, comme étant la maîtresse pierre de l'angle et le corps même de la vérité. Je ne nie pas, Messieurs, que ces deux élémens et ces deux tendances ne se soient rencontrés à la fois dans les mêmes hommes ; tous deux ont une origine divine, car le Seigneur est venu pour affranchir la pensée humaine en même temps que la conscience ; il est la lumière véritable qui éclaire tout homme, comme il est l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Jean I, 9. 29. Mais l'une ou l'autre de ces tendances pouvait se prononcer plus ou moins chez des individus différens, sans devoir cependant se détruire ni s'exclure. Nos pères n'ont pas fait le sacrifice de leur vie seulement pour maintenir la liberté d'examen, mais ils ont soutenu qu'ils étaient sauvés par un pur effet de la miséricorde divine, et ont glorifié avant tout la justice et les mérites de Christ. Nos pères ont maintenu que Christ était leur justice, eh bien, nous, maintenons aussi que Christ est notre raison souveraine, et ainsi nous glorifierons le Seigneur dans ce qui honore le plus notre nature humaine et ce que nous estimons le plus au monde.

» Pour savoir ce qui peut le mieux glorifier notre adorable Sauveur dans cette fête du Jubilé, il faudrait s'adresser à lui-même et lui demander quelle est sa

pensée. Ah! sa pensée n'est-elle pas : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés? Oui, Seigneur, il est vrai, mais il nous serait si doux d'agir dans cet amour et de faire quelque chose qui pût te plaire. Mes Frères! il est une entreprise qui, je crois, plus qu'aucune autre, irait au cœur de notre divin Maître. Vous savez avec quelle sollicitude et quelle ardente charité, pendant qu'il était sur la terre, il cherchait les brebis perdues de la maison d'Israël : il eût voulu les rassembler toutes, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes; eh bien, nous, que ne cherchons-nous désormais à lui ramener son peuple? Les temps pressent; trois jours séculaires nous ont été accordés pour nous asseoir avant de bâtir la tour et pour peser ce que nous avions à faire. Nous n'avons plus le temps de nous diviser ni de nous quereller entre nous. Faut-il que nous travaillions à procurer à Israël la liberté religieuse à l'extérieur? Grâce à Dieu, l'intolérance cesse dans les Etats de l'Europe, et les griffes du monstre sont émoussées; mais apprenons-lui que Christ est sa justice et sa paix. A la vérité dans le sein de quelques Eglises, il s'est formé des Sociétés pour la conversion des Juifs; mais tout cela est partiel et n'a pas encore assez d'étendue ni d'universalité; je voudrais voir l'Eglise réformée tout entière, s'ébranler en faveur de la conversion de l'ancien peuple de Dieu. Ne siérait-il pas à l'Eglise réformée de Genève, à l'époque de son troisième Jubilé de se mettre à la tête de toutes les autres pour cet important objet? c'est parce que je veux l'honneur et la gloire de cette Eglise que je lui fais une semblable proposition : les

Neuchâtelois sont amis de l'Eglise de Genève, dès les plus anciens temps. Il est écrit, et nous le croyons tous, que si la chute d'Israël a été la richesse des Gentils, son relèvement sera une résurrection d'entre les morts; et pourquoi cela, Messieurs? parce que jamais la cloche de la Clémence n'aura sonné plus fort. Quand le Seigneur aura pardonné au peuple qui, de tous, a été le plus ingrat envers lui, quelle ame sera assez endurcie pour douter de la possibilité de son propre pardon? On nous affaiblit en multipliant les sectes? eh bien, défendons-nous en multipliant les Eglises, et avant tout, travaillons à conquérir celle de l'ancien peuple, à qui il est réservé de marcher en tête de toutes les autres. Là, peut-être, nous trouverons l'élément qui nous manque pour consommer l'unité, car il est écrit que le temps viendra où « dix hommes de » toutes les langues des nations saisiront le pan de la robe » d'un juif, et diront : Nous irons avec vous, car nous » avons entendu que Dieu est avec vous. » Zach. VIII, 23. J'ai dit. »

M. le Pasteur *Fontanès*, de Nîmes, prenant la parole, s'exprime en ces termes :

Monsieur le Modérateur, Messieurs et très-chers
Frères en Jésus-Christ,

J'ai vivement désiré cette partie de nos réunions, où nous serions appelés à nous occuper de l'état du Protestantisme en général et de ce qu'il est dans chacune de nos Eglises en particulier; car j'ai pensé qu'ici, par des communications fraternelles, nous apprendrions plus

de choses vraiment utiles à cet égard, que par une foule de livres et de journaux; et pour moi, en me proposant de vous parler de nos Eglises du midi de la France, de leur état, de leurs besoins, j'espérais recevoir de vous, Messieurs et très-chers Frères, des directions qui pourraient servir à les améliorer. J'ai donc pris la chose au sérieux, et j'ai cru que je devais, sans rien embellir, dire la vérité comme parlant devant Dieu. Ainsi donc, en me rattachant à l'Eglise que je dessers et à celles qui l'avoisinent, je commencerai par vous dire quelques mots sur leur état et sur leurs besoins.

Et d'abord, notre culte est en général peu fréquenté par les hommes; depuis les grands événemens de ces dernières années, ils se sont peu occupés de religion; il semble même que l'excès de liberté en politique a aussi eu pour suite un excès pareil en religion et qu'il en est résulté une sorte de licence religieuse. Les femmes assistent en grand nombre au culte public, et chaque année aussi nous recevons beaucoup de catéchumènes. Mais tout cela paraît plutôt un effet de l'usage établi que la conséquence d'une conviction profonde, et nous ne pouvons nous dissimuler qu'il y a dans nos Eglises protestantes une tiédeur générale, un manque affligeant de ferveur et de vie. Il est vrai qu'il est venu dans nos Eglises des étrangers annonçant un réveil et même y travaillant. Ils ont produit au milieu de nous quelques bons mouvemens; ils ont attiré l'attention sur la Religion; ils ont provoqué la réflexion : ils ont donc fait réellement du bien sous ces divers rapports. Mais voilà à peu près toute leur influence; ils ont bien attiré quelques per-

sonnes, mais ils ont repoussé les masses et provoqué des résistances fâcheuses. Il me semble donc que ce n'est pas de là que peut venir le réveil religieux pour nos masses : ces hommes ont montré trop d'exigence ; ils ont rétréci le chemin, tandis qu'il aurait fallu ouvrir toutes les portes. Je pense donc qu'il faut chercher ailleurs un principe de vie pour nos Eglises.

Quant à la position de notre Eglise à l'égard du Catholicisme, nous observons que les conversions au Protestantisme deviennent moins fréquentes ; cela s'explique par notre état de pays mixte : les deux communions y sont en présence comme deux camps bien tranchés, et les transfuges sont rares. Le Protestantisme a donc dans le Midi peu de chances de progrès du côté du Catholicisme, et dans son propre sein l'agitation qui s'y est fait sentir depuis quinze ans ne promet point non plus de gain réel.

Que ferons-nous donc pour ramener la vie dans nos Eglises? me suis-je souvent demandé, en priant Dieu de m'éclairer. J'espérais entendre au milieu de vous, mes très-chers Frères, quelques paroles, quelques conseils qui me missent sur la voie d'une amélioration sensible, et j'ai la confiance que mon attente ne sera pas trompée.

Voici encore sur nos Eglises quelques idées que je soumettrai à votre jugement. Je crois voir une des causes de la langueur de nos Eglises dans la manière dont on a en général présenté la Religion. En disant cela, je désire écarter toute pensée d'accusation contre des manières de voir différentes de la mienne. Je veux dire que dans l'enseignement et le culte on s'adresse plus à l'intelli-

gence qu'au cœur; qu'on s'occupe trop de la théorie et trop peu de la pratique; qu'on perd trop de vue les divers besoins de l'ame et qu'on ne cherche pas assez à les satisfaire; qu'on travaille plus à établir son opinion qu'à guérir les ames. Sous ce rapport, nous avons tous plus ou moins besoin de modifier nos enseignemens. Il faut nous demander: Que veut le cœur et comment l'Evangile lui répond-il? C'est un Christianisme biblique, et uniquement biblique, qu'il nous faut, en laissant davantage de côté ce que la science y ajoute. Voilà, avant tout, d'où il me semble que la vie peut revenir dans nos Eglises.

Quant à notre culte, j'y vois aussi bien des imperfections. Né au milieu de la lutte contre l'Eglise Romaine, notre culte s'est ressenti de cette origine: la discussion devait y dominer, et pour cette raison le discours de l'homme, le sermon, y a occupé la principale place, et aujourd'hui encore c'est pour le sermon surtout qu'on vient dans nos temples et non pour l'adoration. De là il est résulté que lorsque le Prédicateur n'est pas éloquent, ou qu'il reste parfois au-dessous de lui-même, l'auditeur demeure froid et se retire. Ne pourrait-il pas y avoir dans notre culte quelque prière d'adoration qui fût comme le centre du service religieux, de manière que l'œuvre variable de l'homme n'en fût pas la partie essentielle? Il me semble aussi que dans notre culte nos auditeurs sont trop passifs: lorsque notre ame n'est pas appelée à agir, elle tombe dans un état de langueur. N'y aurait-il pas quelque moyen de faire jouer au troupeau un rôle plus actif dans notre culte?

Je termine en exprimant le désir que nous ayons encore une réunion, pour nous occuper plus spécialement des moyens de donner à notre culte plus de vie. Il me semble que nous ne saurions employer plus utilement le peu d'heures que nous avons encore à passer ensemble. Cette assemblée offre une réunion unique d'hommes venus de toutes les parties de l'Europe; ce trésor de lumière restera-t-il inutile? n'en remporterons-nous rien dans nos Eglises? Non, il faut ici nous éclairer mutuellement sur nos intérêts les plus chers, ceux de notre saint Ministère; et, de retour dans nos foyers, nous pourrons dire à nos frères qui nous ont envoyés ici: Nous avons été au Jubilé de Genève! Nous en revenons le cœur plein des émotions les plus douces, mais nous en rapportons aussi quelque chose pour nos chères Eglises. Voici ce que nous avons recueilli de tant de sages conseils et d'utiles directions que nous avons entendu exprimer; voici ce que nous pourrions essayer pour le bien de nos Eglises. — Puisse ce vœu se réaliser pour l'édification des troupeaux confiés à nos soins et pour la gloire de notre Seigneur!

M. le Pasteur *Guillebert*, de *Neuchâtel*, prend à son tour la parole et prononce le discours suivant:

« Messieurs et très-honorés Frères, n'ayant rien à dire de bien important, j'espérais être invité l'un des derniers à prendre la parole, avec bénéfice de ne rien dire, si la séance était suffisamment remplie.

» Dans dix ans, il y aura aussi trois siècles que s'est

tenu un célèbre Concile, le dernier Concile de l'Eglise romaine; on n'aurait guère prévu alors que trois siècles après se tiendrait un Concile protestant, car c'est ainsi que l'on peut appeler cette assemblée, et ce premier Concile protestant ne sera sans doute pas le dernier. Les docteurs de l'Eglise romaine soutiennent, dit-on, qu'une hérésie ne peut pas durer plus de trois siècles, ce qui leur présage la ruine prochaine du Protestantisme; nous voulons entrer dans leur idée. Cette fête du troisième Jubilé de la Réformation montre que le Protestantisme n'est pas une hérésie; et dans tout ce que nous voyons et que nous entendons ici, il y a de l'avenir. On nous a entretenus hier, de la manière la plus éloquente, du principe de vie qui se manifeste au sein du Protestantisme. La destinée du Protestantisme est belle; il doit gagner de tout ce que perd une autre Eglise; il semble appelé à recevoir tous les hommes qui ont besoin de croyances religieuses, mais qui n'en ont point eu jusqu'ici, ou qui sont dégoûtés de celles qui ne vont plus avec les lumières du siècle, et qu'on voudrait leur imposer : c'est comme un vaste réseau qui doit enlacer un immense peuple de croyans.

» Mais si c'est une belle passe que celle du Protestantisme de nos jours, combien elle pourrait être plus belle encore! Il souffre d'une plaie funeste, qui doit ralentir sa marche et diminuer considérablement ses chances de succès : la division règne au sein de plusieurs Eglises protestantes, à la honte et au détriment du Protestantisme, au profit et à la joie de ses ennemis. On voit en Suisse, et sans doute dans plusieurs autres pays,

le culte catholique et le culte protestant se célébrer dans deux Eglises qui se touchent, quelquefois dans la même Eglise, sans difficultés et sans conflits entre les membres et les ministres des deux communions; en Suisse, et sans doute dans d'autres contrées, on voit même quelquefois le prêtre catholique et le ministre protestant habiter le même presbytère et l'habiter en paix; et la même union, la même bonne intelligence n'existe pas quelquefois entre protestans, au sein du Protestantisme, d'une religion dans laquelle l'intolérance est un contresens!... L'une des choses qui ont caractérisé le Protestantisme dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre le dernier Jubilé et celui-ci, ce sont les subdivisions d'Eglises qui ont eu lieu pour cause de différences d'opinions. Ces subdivisions me semblent en général fâcheuses, et ne pas tourner au profit de la vraie liberté religieuse; car opérées quelquefois à l'occasion des différences les moins importantes, elles exercent une contrainte morale sur ceux qui se sont séparés à cause de ces différences, leur imposent l'obligation d'avoir toujours la même manière de voir sur des objets d'une importance secondaire, pour ne rien dire de plus. C'est dans les Eglises nationales seules qu'il peut y avoir, je crois, la vraie liberté, toute la largeur désirable. On peut modifier ses idées, et ne pas cesser de leur appartenir, et qui est-ce qui peut répondre de ne pas les modifier? C'est là seulement qu'il peut y avoir unité dans la variété. Les Eglises nationales n'ont-elles pas d'ailleurs l'immense avantage de réunir dans les mêmes enceintes les habitans d'une même localité, qui, offrant

en commun leurs prières au Ciel, doivent ainsi resserrer les liens qui les unissent? S'il n'y avait pas d'Eglise nationale, nous n'aurions pas vu hier, comme il nous a été si doux de le voir, tous les habitans de cette ville rassemblés, comme une seule famille, dans la même maison de Dieu, s'y communiquer leurs émotions religieuses et patriotiques, y confondre leurs sentimens; nous n'aurions pas vu, comme nous l'avons vu avec la plus grande édification, vos temples ne pouvoir contenir la foule des fidèles qui s'y pressaient, même aux services simplement liturgiques.

» S'il y a bien du mal dans plusieurs Eglises protestantes, sous les rapports que j'ai indiqués, c'est qu'on oublie trop fréquemment les principes du Protestantisme, qui sont pourtant bien simples. Le Catholicisme a pour but de favoriser, ou plutôt de forcer l'unité, et le Protestantisme de favoriser le principe de l'individualité. Il y a une individualité intellectuelle comme une individualité corporelle; et même plus un homme grandit dans le christianisme, plus sa religion doit s'individualiser. Tous les enfans au moment de leur naissance se ressemblent; mais à mesure qu'ils grandissent leurs traits se marquent et se dessinent, et quand ils sont arrivés à l'âge et à la stature d'hommes faits, la plus grande variété se trouve entre eux, et sous le rapport de la taille et sous celui de la figure, seulement ils conservent toujours quelque chose de commun, qui les range tous dans la classe des hommes. Pour que je reconnaisse un homme comme chrétien, il faut sans doute bien qu'il y ait des principes communs entre lui et moi, qu'il y ait entre nous une

unité. S'il n'admet pas, par exemple, la divine autorité de la Bible, je pourrais l'estimer peut-être comme homme, mais non pas l'appeler chrétien; il n'a pas qualité pour porter ce nom; il appartient sous les rapports religieux à une autre espèce que moi; mais si reconnaissant la divine autorité de la Bible, il interprête des passages obscurs et difficiles d'une autre manière que moi, non-seulement je pourrai l'appeler chrétien, et vrai chrétien, mais encore si je ne l'appelais pas de ce nom, je croirais ne pas mériter de le porter moi-même. Qu'un homme voie le soleil (qui peut si bien être envisagé comme une image du Livre de vie) plus grand ou plus petit que je ne le vois, qu'il y voie plus ou moins de places obscures que moi, cela ne m'empêchera assurément pas de le regarder et de le traiter comme un homme; si cela m'en empêchait, on me regarderait avec raison comme un insensé. Ah! s'il niait l'existence du soleil, s'il ne voyait point de soleil de ses yeux; alors, mais seulement alors, je serais autorisé à le regarder comme appartenant à une autre espèce que moi.

» Après avoir rappelé le principe fondamental du Protestantisme, disons ce dont le Protestantisme n'a pas besoin. Il n'a pas besoin 1° de confessions de foi, qui sont toujours l'ouvrage de l'homme, et l'ouvrage de l'homme en matière de religion ne peut obliger que l'auteur même de l'ouvrage. Si je voulais imposer aux autres mon interprétation sur tel ou tel point difficile de la Bible, que pourrait-il arriver? que plus tard j'en admettrais une autre, et que l'opinion que je n'aurais plus,

obligerait encore ceux à qui je l'aurais fait impérieusement admettre, ou à qui on l'aurait fait admettre en mon nom. On dit que Charles-Quint, qui avait suscité tant de persécutions aux Protestans, se fit protestant lui-même à la fin de sa vie. Je ne discute pas cette supposition historique; je veux l'admettre ici, seulement comme pouvant avoir lieu, pour en faire usage en faveur de la thèse que je soutiens. Charles-Quint était protestant dans le couvent de Saint-Just, que l'on persécutait peut-être encore en son nom les Protestans! Les confessions de foi ont eu sans doute leur utilité, je dirais plus leur nécessité. Quand le Protestantisme est venu, pour ainsi dire au monde, il fallait bien le baptiser, qu'on me permette cette expression; on ne le connaissait pas, on ne savait ni ce qu'il voulait, ni ce qu'il ne voulait pas; mais maintenant qu'il a déjà vécu trois siècles, et que tout le monde sait très-bien ce qu'il est, il n'a plus besoin d'être baptisé de nouveau. C'est essentiellement une utilité extérieure qu'ont eue les confessions de foi; à l'intérieur elles doivent être plus nuisibles qu'utiles. Qu'il me soit permis de vous citer à cet égard l'histoire de notre Eglise; notre pays est un petit pays, mais un pays, et notre Eglise une petite Eglise, mais une Eglise dont l'histoire peut avoir aussi quelque intérêt.

» Nous n'avons jamais eu de confessions de foi, Messieurs; voilà un fait assez remarquable. En 1687 nous fûmes vivement pressés par les Eglises Suisses de souscrire le *Consensus*, mais nous nous y refusâmes positivement; et si je vous ai demandé la parole, M. le

Modérateur, c'était essentiellement, afin de vous citer une partie de la réponse que fit alors aux Eglises Suisses notre Compagnie des Pasteurs; car d'ailleurs ce que j'avais à dire était trop peu de chose, trop peu important, pour que je voulusse me mettre en avant, quand je n'aurais eu à vous faire part que de mes propres idées; mais cette citation m'a paru de nature à vous intéresser, et elle rentre d'ailleurs tout-à-fait dans le point de vue de votre programme, dans lequel vous invitez les personnes qui prendront ici la parole à traiter *historiquement* quelque point relatif au Protestantisme.

« Il fallait surtout prendre garde, disait notre Com-
» pagnie, de nous séparer de toute Eglise orthodoxe,
» comme aussi d'imposer à la légère aux ministres de la
» Parole de Dieu un joug que peut-être ils refuseraient
» de porter. Quant à l'étendue du support à accorder à
» nos compagnons d'œuvre dans l'exercice public du
» ministère et à ceux qui y seront admis dans la suite,
» nous estimons qu'on peut les tolérer, quoique d'une
» opinion différente de la nôtre sur certains articles,
» sous cette condition expresse néanmoins, qu'ils n'exci-
» tent aucun trouble, soit en enseignant, soit en dis-
» cutant; estimant de plus que leur interdire les fonc-
» tions de notre état à cause de cette différence d'opi-
» nions dans des choses de moindre importance, serait
» une mesure funeste à nos Eglises; car, sous notre res-
» pectable gouvernement, nous savons jusqu'où nous
» pouvons et ne pouvons pas aller, etc. »

» Suivent deux maximes latines, tirées l'une d'un au-

teur profane; c'est celle-ci : *Diversum sentire licet salvâ amicitiâ;* l'autre tirée de la Bible : *Ferte diversum sentientes.*

« La Compagnie ajoute : « Aussi, nulle hérésie n'a » souillé nos Eglises, nuls troubles ne s'y sont élevés » comme dans d'autres Eglises. La religion s'est toujours » maintenue au moyen d'une parfaite harmonie entre » ceux qui l'enseignaient. »

» Et il ne vous paraîtra peut-être pas hors de propos, Messieurs, qu'après vous avoir cité ce document, je vous rapporte la partie essentielle du serment que prêtent à leur consécration les ministres de notre pays : ils promettent *d'avancer l'honneur et la gloire de Dieu avant toutes choses, d'être unis par ensemble en la doctrine de piété.* Vous voyez, Messieurs, que tout cela est fait dans le même esprit, et c'est cet esprit-là qui a fait le salut de notre Compagnie et de nos Eglises; ce qui doit, il me semble, servir à prouver que le Protestantisme n'a pas besoin de confessions de foi.

» Il n'a pas besoin 2° de missionnaires continentaux. Ils peuvent produire quelques heureux effets partiels, donner une certaine vie religieuse à quelques personnes; mais comme il a été très-bien dit par l'un des Pasteurs qui ont parlé avant moi, ils ne s'adressent point aux masses; ils exercent une influence partiale, tandis que nous, Pasteurs, nous voulons l'être de tout le troupeau, c'est sur tout le troupeau que nous voulons étendre la houlette pastorale; et si le bien que peuvent faire les missionnaires continentaux est douteux, il est certain qu'ils font un mal, et un grand mal, celui d'inspirer de la défiance pour les Pasteurs établis. Il est dans la na-

ture des choses que pour justifier leur mission ils enseignent autrement ou autre chose que ce qu'enseignent les Pasteurs à l'œuvre desquels ils viennent mettre la main.

» Le Protestantisme n'a pas besoin 3° de journaux religieux. Je pourrais développer fort au long cette idée et l'appuyer sur plus d'un argument, mais je me bornerai à signaler deux graves inconvéniens de ces journaux. 1° Un journal, comme l'indique le mot même, est l'ouvrage d'un jour. On y consigne avec précipitation telle ou telle idée, tel ou tel récit qui peut semer la défiance et l'aigreur parmi telles ou telles personnes, inquiéter telle ou telle autre, offenser les unes, exalter les autres. Si, au lieu d'un journal, on eût écrit un livre, on eût mis des mois, des années à l'écrire, et l'on aurait eu le temps de la réflexion, et l'on n'aurait pas hasardé cette idée dangereuse, ce récit imprudent et peu charitable. 2° Les journaux religieux ont le grand inconvénient de faire faire à la théologie invasion dans la religion ; or les simples fidèles n'ont que faire de l'une et ont tout à faire de l'autre. Sans doute elles s'occupent au fond des mêmes choses ; mais la manière différente dont elles s'en occupent met une grande différence entre elles, les rend même ennemies l'une de l'autre chez plus d'une personne. Il faut bien se garder d'inculquer aux hommes l'idée qu'on ne peut jouir des bienfaits de la révélation qu'en tant qu'on sonde curieusement ses profondeurs, qu'en tant qu'on se tourmente à chercher le pourquoi et le comment des choses qu'elle enseigne. Que les théologiens examinent toutes les ques-

tions dans tous les sens, c'est leur affaire, et s'ils ne le faisaient pas, ils ne seraient pas à la hauteur de leurs fonctions, mais qu'on ne fasse pas prendre le change, comme c'est en général la tendance des journaux religieux, sur l'importance des choses ; qu'on ne substitue pas pour les troupeaux les discussions scientifiques à la simplicité de la foi. Ne puis-je jouir de la chaleur et de la lumière de l'astre du jour sans analyser savamment le phénomène de la transmission de la chaleur et de la lumière ? Je sais qu'un journal appelle un autre journal, et que le Protestantisme une fois lancé dans cette voie ne peut guère en sortir ; mais signalant les plaies du Protestantisme, je n'ai pas pu, je n'ai pas dû passer sous silence celle-ci, qui, autrefois inconnue, est tout-à-fait particulière à l'époque. Je ne cherche assurément pas par-là à me rendre les journalistes favorables.

» Dans ce que je viens de dire sur ce dont le Protestantisme n'a pas besoin, je ne me trouve pas d'accord avec vous tous sans doute, Messieurs et très-honorés Frères, mais vous le serez tous, j'en suis sûr, sur ce que je vais dire, sur ce dont a besoin le Protestantisme. Il a besoin de plus en plus de science chez les conducteurs des Eglises ; à mesure que le siècle s'éclaire, le ministre de la religion doit acquérir toujours plus de lumières ; malheur à lui s'il reste en arrière de la culture intellectuelle de l'époque, son ministère serait compromis. Les premiers prédicateurs de l'Evangile n'avaient pas besoin de science, le don des miracles leur donnait une autorité suffisante ; ils pouvaient dire à leurs auditeurs : *Si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez au*

moins aux œuvres que je fais. Mais nous n'avons plus le don des miracles; il faut nous accréditer dans le monde par l'instruction, la science, les lumières. Non pas assurément que je borne là les conditions requises chez un ministre de la Parole; s'il n'était que savant, sa science serait un malheur et pour lui-même et pour les autres. Il faut encore et surtout qu'il soit plein de zèle pour son état, plein de foi aux vérités du christianisme, et, exemplaire dans sa conduite; que sa vie comme ses instructions soient d'accord avec l'Evangile. L'Evangile! il nous a été bien doux, ministres de Jésus-Christ, d'entendre exalter pendant toutes ces fêtes l'Evangile; c'est toujours là qu'en doit revenir le Protestant; le besoin du Protestantisme est que les prédications soient de plus en plus nourries non-seulement de l'Esprit de l'Evangile, mais encore des expressions même de l'Evangile. L'Evangile, c'est là le centre autour duquel nous nous rattachons tous, le lien qui nous unit tous. L'unité parfaite et absolue aura lieu dans une autre vie. Dans celle-ci, il y aura toujours variété dans les vues de l'esprit. C'est à l'esprit religieux seul, au cœur qu'il appartient d'établir l'unité parmi les chrétiens; c'est sur le terrain de la morale seule qu'elle doit être transportée et qu'elle peut se réaliser; tous les chrétiens peuvent se trouver parfaitement d'accord en fait de christianisme pratique et de charité; leur principe d'action est le même, leur but le même, leur destinée la même. Les Fénélon, les Belzunce, les saint Charles-Borromée, les saint François de Paule seront réunis un jour, il m'est doux de le croire, avec Calvin, Farel, Zwingle, Mélanchthon, qui, je dois

le dire, a été trop oublié dans ce Jubilé de la Réformation. Il y a plusieurs manières d'être chrétiens par l'esprit et la foi, c'est là ma conviction intime; il n'y en a qu'une seule de l'être par l'esprit et la conduite. Ainsi les ruisseaux et les fleuves qui arrosent et fertilisent la terre ont des cours infiniment variés, mais ils viennent tous d'un seul et même ciel, ils vont tous à un seul et même océan.

» Un mot pour l'Eglise de Genève. Il y a toujours eu, Messieurs et très-chers Frères, de grands rapports entre notre Eglise et la vôtre; elles ont pour ainsi dire, une commune origine. Notre Réformateur Farel a prêché ici, il y a prêché avant Calvin, c'est même lui qui a fixé Calvin au milieu de vous; il assista à ses derniers momens, comme son ami de cœur; il repose au pied d'un de nos temples, comme votre Calvin repose non loin de cette enceinte. Deux siècles plus tard, notre Osterwald, que nous appelons grand, parce que nous sommes petits, était avec votre Turretin, deux des membres du triumvirat helvétique, liés d'une amitié intime et chrétienne; et ils ont exercé l'un et l'autre une salutaire et semblable influence, même sur d'autres Eglises que celles dont ils étaient les Pasteurs. De douces relations n'ont cessé d'exister entre les Ministres de nos Eglises et ceux des vôtres. Aujourd'hui vous nous avez invités à venir prendre part à la fête séculaire de votre bienheureuse Réformation. Vous avez été attaqués et attaqués vivement, surtout dans ces derniers temps; nous savons... qu'on peut l'être injustement, et nous voici. Nous n'avons pas pu croire de vous tout ce que

l'on disait et que l'on écrivait contre vous : nous vous connaissions. Vous n'avez pas de confession de foi, ce dont assurément nous ne pouvons vous faire un reproche, puisque nous n'en avons point nous-mêmes. Mais vous avez fait une profession de foi dans vos livres symboliques, en particulier dans votre catéchisme, à l'égard duquel j'exprime ici un désir : c'est que ceux des Pasteurs, membres de cette assemblée, qui ne le connaissent pas, ne quittent pas Genève sans le reporter avec eux; le faire connaître chez eux, sera un moyen de dissiper bien des préventions qui existent contre vous, et de détruire bien des défiances. A l'occasion de notre prochain départ pour venir au milieu de vous, bien des personnes nous ont demandé : qu'allez-vous faire à Genève? Et nous éprouvions quelque embarras à répondre, ne sachant point, d'après tout ce qu'on entendait dire, comment se passerait cette fête. Mais nous n'en éprouverons point maintenant à répondre à ceux qui nous demanderont : qu'avez-vous fait à Genève? Nous leur dirons : nous y avons entendu les choses les plus intéressantes, les plus édifiantes; nous avons assisté à de graves Conférences où régnaient l'amour fraternel et l'esprit de l'Evangile; nous avons serré dans nos mains les mains de bien des frères dont les cœurs répondaient aux nôtres; nous avons mêlé nos prières à celles d'un peuple rassemblé par la reconnaissance dans les parvis du Seigneur; nous y avons vu l'Evangile prêché, invoqué, exalté par ses Ministres, et écouté avec dévotion par les fidèles; nous nous sommes assurés que les Pasteurs de l'Eglise de Genève n'avaient point perdu la confiance

et l'affection de leur troupeau. Nous avons répandu et vu répandre bien de pieuses larmes ; et dans ce Jubilé même, nous avons pu nous assurer que vous n'étiez pas intolérans, comme on vous en accusait, puisque nous voyons au milieu de vous des hommes ayant des opinions, qu'on vous reprochait de repousser, et que nous les avons entendus hier prêcher dans vos Eglises, et y prêcher y étant appelés par vous-mêmes.

» Une époque est comme un arrêt que l'on place à un point élevé, pour se reconnaître, et regarder derrière soi, devant soi, tout autour de soi. Ce Jubilé, si remarquable sous plus d'un rapport, est une époque pour le Protestantisme, il en est une pour nous. Dans une lettre lue ici ce matin, on parlait des heureux fruits produits par un Jubilé dans le pays d'où elle était écrite. J'aime à croire que ce Jubilé plus important et plus solennel, produira plus de fruits encore. Pour nous, nous y avons fait une provision précieuse d'idées et de sentimens. A ceux qui nous demanderont ce que nous avons fait à Genève, nous répondrons : Vous le verrez, vous le verrez par le nouveau zèle avec lequel nous allons prêcher, et de parole et d'exemple, l'Evangile du Fils de Dieu. »

Après ce discours, écouté avec un vif intérêt que l'assemblée témoigne par l'approbation marquée avec laquelle elle en accueille plusieurs passages et en particulier les dernières paroles, M. l'Archidiacre *Baggessen*, de *Berne*, s'exprime en ces termes :

Messieurs et très-honorés Frères,

Après les discours éloquens que vous venez d'entendre, je n'oserais prendre la parole dans votre langue, s'il ne fallait vous offrir que des considérations générales sur l'état et les progrès du Protestantisme; mais puisqu'il est aussi permis de vous présenter quelques détails sur des Eglises particulières, je le ferai pour le *canton de Berne* et d'abord sur *l'état intérieur de nos Eglises.*

Je commencerai par *l'instruction religieuse de la jeunesse.* Jusqu'à la révolution de 1831, nos écoles primaires étaient principalement sous l'inspection des Pasteurs; on les considérait comme une institution de l'Eglise, ainsi qu'elles l'avaient été réellement dans le commencement; mais depuis cette époque on les considère comme une institution de l'Etat, à laquelle l'Eglise est plus ou moins étrangère: la loi nouvelle sur l'instruction primaire ne nomme pas même les Pasteurs; cependant les écoles restent encore sous leur direction, et l'on ne pouvait faire autrement, non-seulement parce que notre constitution ecclésiastique l'exige, mais encore parce que l'Evangile l'ordonne: l'école fait partie du troupeau et nous ne devons pas abandonner les petits agneaux. — L'instruction des catéchumènes appartient en entier aux Pasteurs. Dans toutes les écoles, il y a un commencement d'instruction religieuse d'après un extrait de l'histoire de la Bible par Hübner, auquel on doit substituer bientôt un ouvrage nouveau, déjà approuvé par le Synode. Après cela, l'instruction s'achève par l'explication et l'étude du Catéchisme de Heidelberg. On a déjà sou-

vent demandé de remplacer ce Catéchisme par un autre; mais on n'aurait pu le faire, soit parce qu'on n'a encore rien pu offrir qui en tînt lieu, soit parce que notre peuple ne voudrait pas le permettre; il est si attaché à son ancien Catéchisme, que dernièrement il a failli y avoir une émeute dans la ville de Berne même, à l'occasion d'un livre qu'on a introduit dans les écoles pour la lecture, parce que l'on s'est imaginé que c'était un moyen d'écarter le Catéchisme. Il y a eu dans le Synode des discussions sur ce sujet, mais il n'y a point eu encore de décision. L'instruction des catéchumènes, qui occupe une grande place dans les fonctions des Pasteurs, dure ordinairement deux années ou deux hivers consécutifs, sauf dans quelques communes des montagnes, où elle se fait en été, ou dans quelques paroisses très-étendues, où on l'a réduite à une année. Il y a plusieurs bonnes raisons pour le maintien de cette règle générale, entre autres celle-ci, c'est que dans nos campagnes les esprits ne se développent que lentement, et que d'ordinaire ceux qui n'ont fait que peu de progrès la première année, en font beaucoup la seconde.

Quant à *la vie chrétienne pratique*, le culte public est en général très-suivi dans les villes comme dans les campagnes; mais il faut l'avouer, c'est plus une affaire d'habitude que l'effet d'un besoin religieux; souvent à côté de cela se trouvent de l'incrédulité, de l'indifférence, même du mépris pour la Religion et ses Ministres. Mais heureusement ce mal n'est pas très-étendu; il ne se trouve encore que dans une certaine classe à demi civilisée. Ces habitudes religieuses, qui distinguent la majorité de

notre peuple, sont un grand bonheur pour nous : c'est un moyen d'atteindre et de toucher les cœurs, dont nous devons nous réjouir et remercier Dieu.

Les mœurs se détériorent sensiblement depuis quatre à cinq ans dans notre canton : les cabarets se multiplient, et la passion des liqueurs fortes devient toujours plus générale. Le nombre des enfans illégitimes augmente toujours, surtout dans la capitale. Ce sont là probablement des suites de la proclamation d'idées de liberté mal comprises par les masses, qui confondent la liberté avec la licence.

Le *séparatisme* sectaire ne fait pas de progrès dans notre canton. Une Société évangélique établie à Berne et qui étend ses ramifications dans beaucoup de communes, où l'on voit déjà diminuer l'attachement pour les Pasteurs, donne quelque inquiétude ; mais elle tâche de nous rassurer en proclamant que son but est d'empêcher le séparatisme.

Rapports de l'Eglise avec l'Etat. Déjà avant la dernière révolution, le gouvernement de l'Eglise était entièrement entre les mains de l'Etat ; mais avant la révolution de 1798, l'Etat était protestant, et même depuis la restauration de 1815, le Gouvernement aristocratique était protestant ; à présent l'Etat est mixte ; le Gouvernement Représentatif démocratique est de sa nature indifférent pour la Religion et il l'est aussi pour la majorité de fait, et cependant il a encore légalement le gouvernement de l'Eglise ! L'Eglise de notre canton se divise en sept Chapitres, dont les représentans forment le *Synode*. Auparavant, l'Eglise était sous la direction du

Convent, composé de douze membres et présidé par le *Doyen*; mais depuis la suppression du Convent et de la place de Doyen en chef, l'Eglise n'a plus d'autre organe que le Synode. Cette assemblée, qui aurait dû posséder l'autorité suprême dans notre Eglise, a trop peu d'autorité et presque point de compétence : le Gouvernement ne croit devoir l'envisager que comme une Commission préparatoire, qui lui donne son préavis lorsqu'il veut bien le lui demander.

Notre nouvelle *Université* est entièrement indépendante de toute autorité ecclésiastique et uniquement soumise au Département de l'Instruction publique. Elle n'a ni consistance propre, ni assez de liberté et d'indépendance : le Gouvernement qui en a décrété la création, pourrait de même la supprimer, si, par exemple, il trouvait la dépense trop forte. La promotion des Candidats au saint Ministère est remise à une Commission nommée par le Gouvernement, et la consécration même est faite par un membre de cette Commission, nommé aussi par le Gouvernement. Tout cela n'est pas canonique et présente même quelque danger, non point pour le moment présent, car la Commission actuelle mérite toute confiance et les Professeurs aussi. Mais reportons-nous à vingt ans en arrière, à l'époque où la théologie allemande était généralement en opposition directe avec les croyances orthodoxes; il aurait pu arriver que l'instruction de nos étudians en théologie fût en opposition avec les principes de notre peuple; il pourrait aussi arriver que les opinions du méthodisme prévalussent et que cette instruction devînt intolérante et exclusive. On

dire qu'il ne faut pas faire de telles suppositions; mais l'histoire montre, par bien des exemples, que l'esprit des Gouvernemens démocratiques est souvent exclusif.

Cet état de choses peut paraître triste; mais consolons-nous : la vie et la force des sociétés religieuses ne dépendent pas uniquement de leur organisation, mais elles dépendent de la foi et de l'union. Or, il y a encore chez nous, grâce à Dieu, de la foi, et nous sommes unis par la foi dans la charité, et ainsi nous nous sentons forts de la force de Celui qui est au-dessus de tous. C'est dans cette conviction que nous n'avons pas cru devoir proposer des mesures répressives contre le séparatisme : tolérance et liberté sont aussi notre devise. Mais nous avons cru, avant tout, devoir nous examiner nous-mêmes et nous demander : Avons-nous encore la confiance de nos troupeaux et la méritons-nous? Notre troupeau peut exiger de nous la foi et le zèle, et ce zèle quand est-il à la hauteur de notre devoir? C'est l'Evangile de Christ que notre troupeau veut entendre de nous; ce sont des disciples de Christ qu'il veut trouver en nous, et il n'est pas facile d'être en tout de vrais disciples de Christ. C'est pour cela que nous ne pouvons parler de l'état de nos Eglises sans quelque sentiment douloureux, parce que c'est nous qui en avons la responsabilité. Cependant nous retrouvons de la consolation et de la force dans l'amour de Christ. Qu'est-ce que le Seigneur demandait à Pierre? Il ne lui parle pas de ses croyances, mais il lui dit : Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? Et l'Apôtre lui répond, non qu'il l'aime plus que les autres, mais : Seigneur, tu connais toutes choses, tu sais que je t'aime! A nous

aussi le Seigneur demande chaque jour : M'aimes-tu ? et si nous pouvons lui répondre, comme Pierre, du fond du cœur : Seigneur, tu sais que je t'aime ! il nous dira aussi : Pais mes brebis ! pais mes agneaux !

M. le Pasteur *de Muralt*, de *Saint-Pétersbourg :*

Messieurs et très-chers Frères en Jésus-Christ, notre Seigneur,

Je me proposais de garder le silence, n'ayant pas été député auprès de vous par une Eglise ; cependant, ayant été invité à prendre la parole dans cette assemblée, je le fais d'autant plus volontiers, que je viens de recevoir, ce matin même, de Saint-Pétersbourg, une lettre de mon cher collègue, votre compatriote, M. *Anspach*, Pasteur de l'Eglise française, dont je dois vous communiquer un passage ; cela me donnera aussi l'occasion de vous offrir quelques détails sur ces Eglises réformées et luthériennes si éloignées de vous, où je remplis depuis vingt-cinq ans les fonctions de Pasteur.

Voici ce que m'écrit M. le Pasteur Anspach :

« Je vous dirai, cher Pasteur, que j'ai appris avec » une vive satisfaction que vous vous proposiez de vous » rendre à Genève à l'époque du Jubilé : voilà l'Eglise » réformée de Saint-Pétersbourg représentée et cela di- » gnement ; vous pourrez nous donner d'amples détails » sur cette fête. Puissent les esprits se rapprocher en » cette solennité ! Puisse-t-on, au lieu de se torturer » pour trouver des points de division entre les articles » de la foi chrétienne, s'attacher enfin aux seuls points

» fondamentaux auxquels sont acquises toutes les con-
» victions dans la Société sainte dont Jésus est le fon-
» dateur ! Puisse-t-on finir par vivre fraternellement, se
» souvenant que, comme le dit un Père de l'Eglise, « in
» necessariis unitas, in non necessariis diversitas, in
» omnibus charitas ! » Témoignez, je vous prie, à MM.
» Chenevière, Cellerier fils, Vaucher, Duby, Demellayer,
» etc. tous mes regrets de n'avoir pas été des leurs, et
» dites-leur que je conserve d'eux un tendre souvenir. »

Mes chers Frères, ce fut en 1810, après avoir été pendant dix ans collaborateur de Pestalozzi à Berthoud, à Munchenbouchsee et à Yverdun, que je reçus la vocation pour la place de Pasteur de l'Eglise allemande réformée à Saint-Pétersbourg. Il y a dans cette ville trois Eglises réformées, une hollandaise, une française et une allemande. Il y a encore quelques autres Eglises réformées en Russie, savoir à Mittau, à Riga, à Moscou, et une Eglise évangélique unie à Archangel. Les membres de nos deux Eglises, allemande et française, sont unis entre eux non-seulement par le lien de l'Eglise, mais encore par les liens de la patrie et de la bienfaisance chrétienne, et j'en appelle ici au témoignage de tous ceux qui ont séjourné en Russie, pour dire quelle salutaire influence ces relations ont eue sur le développement moral et intellectuel de nos compatriotes. — Il n'existe peut-être nulle part des Eglises plus libres et plus indépendantes que nos Eglises réformées de Saint-Pétersbourg; leur direction est tout entière entre les mains de leurs Pasteurs et de leurs Anciens. Nous vivons dans une harmonie toute fraternelle avec les Eglises

grecque et catholique; mais c'est surtout avec les membres des Eglises luthérienne, anglicane et morave, que nous soutenons les rapports les plus fraternels et les plus doux. Et à ce sujet permettez-moi de dire quelque chose de la célébration du troisième Jubilé de la Réformation, qui a eu lieu en 1817 à Saint-Pétersbourg.

On compte dans cette ville près de 50,000 luthériens de différentes nations, Suédois, Allemands, Français, Finnois, Esthoniens, Lithuaniens. Toutes leurs Eglises sont également sous la protection de l'empereur, qui accorda la plus entière liberté pour la célébration du Jubilé. C'était l'époque de l'Union des Eglises luthérienne et réformée pour laquelle la Prusse donna l'élan. Pour nous, sans modifier en rien l'expression de nos croyances respectives, nous donnâmes dans cette circonstance solennelle la preuve d'une union fraternelle véritable, dans le même esprit de charité qui se manifeste aujourd'hui à Genève. Le Consistoire de l'Eglise allemande luthérienne de Saint-Pierre me fit l'honneur de me charger de prononcer le discours du Jubilé; il y avait trente-six Pasteurs de différentes Confessions, tous unis comme nous le sommes ici, et avec une affection tout aussi cordiale : tous étaient pénétrés de ces principes de tolérance chrétienne et animés de cet esprit de charité vraiment évangélique, que mon cher frère, M. Bouvier, vient d'exposer avec tant d'éloquence dans la préface de ses sermons; il pourrait aussi vous confirmer mon récit à cet égard, vu qu'il a été Pasteur à Moscou, et qu'il a connu en Russie plusieurs des Pasteurs rassemblés dans cette journée mémorable. Pour

mettre le sceau à cette union spirituelle, tous les Pasteurs réunis des Eglises luthériennes, réformées, anglicanes et des Frères Moraves, participèrent après le sermon à la sainte Cène, en présence du nombreux troupeau qui remplissait le temple, attestant par cet acte solennel que sans fusion ni amalgame des Eglises, sans confession de foi positive, ils étaient tous frères en Jésus-Christ leur unique Maître, et n'ayant d'autre autorité de foi et de doctrine que la Bible. Cette célébration de notre Jubilé a été bénie pour nos Eglises; depuis cette époque, nous avons vu la vie et le zèle s'y ranimer d'une manière extraordinaire.

En mémoire de notre Jubilé, nos Eglises ont établi en commun une école publique qui compte près de deux cents élèves, la plupart de la classe bourgeoise; et cette institution si lointaine pourrait presque servir de modèle, même à côté des meilleures écoles populaires de l'Allemagne. J'ai aussi pu établir un pensionnat qui a pris une grande extension et qui exerce une heureuse influence sur bien des familles de nos Eglises.

Mais je dois me borner à ces détails, et je finis en exprimant à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève mes vifs remercîmens de l'honneur qu'elle m'a fait de m'admettre au milieu des Députés des Eglises étrangères, et en implorant sur ses travaux, sur son Eglise et sur cette belle fête les plus précieuses bénédictions de notre Père céleste.

M. le Pasteur *Durand*, de *Castres :*

Messieurs et très-chers Frères, en prenant la parole

pour vous parler de nos Eglises du midi, j'observerai d'abord que M. le Pasteur Fontanès a dit une grande partie de ce que j'aurais eu à vous communiquer; en parlant de son Eglise et de celles qui en sont le plus rapprochées, il a exposé réellement les besoins, les intérêts et les vœux des autres Eglises réformées de tout le midi et peut-être de toute la France, et j'appuie en particulier le vœu qu'il a émis que cette assemblée voulût bien se réunir de nouveau pour s'occuper des moyens de ranimer le culte public dans nos Eglises et d'y ramener ceux qui s'en éloignent. Il m'a laissé à traiter un point important, savoir l'état extérieur de notre Eglise protestante, ses rapports avec la grande majorité des Français, avec la population catholique.

Depuis 1830, on dirait que les réformés et les catholiques ont changé réciproquement de position et de rôle. Avant cette époque, l'Eglise catholique se croyant en pleine sécurité, se reposait sur la protection du gouvernement; l'Eglise protestante, au contraire, se croyant menacée, était beaucoup plus occupée de ses intérêts. Aujourd'hui, les Protestans sont rassurés sur leur position; ils ont cru leur cause gagnée, et de là est venu du relâchement, de l'insouciance. Et cependant de son côté le Catholicisme redouble d'activité; lorsqu'il n'envahit pas tout, il se dit menacé, persécuté. C'est ce qu'il fait depuis 1830. De là des efforts multipliés pour se constituer plus fortement et regagner son ancienne influence. Ne pouvant plus dominer l'instruction publique, il cherche à la contrebalancer; ainsi, par exemple, à côté de chaque collége il établit une insti-

tution particulière. Les Frères de la Doctrine chrétienne, pour attirer les élèves dans leurs écoles, y ont beaucoup étendu le champ de l'instruction; ils y ont joint l'histoire, la géographie, l'arpentage, et aujourd'hui ils établissent des asiles pour l'enfance. Il n'y a rien là assurément qui doive alarmer les réformés : plus la population catholique s'éclairera et plus elle sera tolérante, et peut-être même par la suite ces progrès des lumières produiront des effets tout opposés à ceux que désirent leurs auteurs. C'est ce qu'ils paraissent craindre eux-mêmes, car à côté de ces perfectionnemens de l'instruction ils introduisent des pratiques du moyen âge; ils renouvellent les pélérinages, les confréries du sacré cœur de Jésus, etc., etc., pour enlacer de plus en plus le peuple. Il n'y a pas là non plus de quoi nous effrayer : les lumières qui se répandent partout feront justice de cette tendance. Outre cela, l'hostilité du Clergé catholique envers le gouvernement tend à diminuer; plusieurs ont déjà fait ce qu'on appelle *leur paix*, surtout depuis l'attentat du 28 juillet. Lorsque les esprits seront rapprochés encore davantage, les Protestans sentiront qu'il faudra de leur côté plus de vigilance.

A ce sujet, je doit signaler dans nos Églises un vide que ces circonstances nouvelles rendent assez alarmant. Nous ne sommes pas suffisamment instruits de nos droits politiques; nous sommes souvent trop préoccupés de débats locaux, des empiétemens du méthodisme anglais, etc., qui nous font perdre de vue des intérêts généraux et bien plus importans. Quand j'entends parler de ces petits débats, il me semble voir des enfans qui

se querellent pour leurs jouets, tandis que leur maison même est en feu ! Ce vide paraît avoir été remarqué par l'homme éminent qui se trouve à la tête de l'instruction publique de notre pays ; disposé favorablement pour nos institutions, il a voulu avoir, pour les perfectionner, l'appui de nos Pasteurs, et il a été surpris de les trouver si peu au courant des événemens, si occupés des localités : aussi ses intentions n'ont pas été toujours bien comprises ni secondées. Au reste, à cet égard, je me fais le procès à moi-même : isolés dans nos vallées, dans nos montagnes, nous ne nous doutons pas de ce que l'avenir nous prépare, ni de ce qu'il exige de nous. Ce sont des considérations de ce genre qui ont fait naître l'idée de l'érection d'une nouvelle faculté de théologie protestante : nos yeux ont trop peu de portée ; nous aurions besoin de nous transporter dans les grands foyers des mouvemens sociaux, peut-être de prendre quelque chose de cette union, de cette force qui distingue la marche du Clergé catholique. On a pensé que des Pasteurs qui auraient été élevés dans la capitale, y auraient fait des études plus fortes, et qu'ayant vécu avec des hommes plus distingués par leurs talens, leur activité, leur influence, ils apporteraient dans le sein de leurs Eglises plus de lumières et une impulsion plus uniforme, pour faire converger en un même point les forces et les ressources du Protestantisme.

La liste des personnes inscrites avant la séance étant ainsi épuisée, et celui des membres du Bureau, qui devait prendre la parole au nom de l'Eglise de Genève, se trouvant dans ce moment absent de l'assemblée, le bureau décide, pour éviter une interruption, d'ajouter à la liste des inscriptions trois personnes, dont l'inscription avait été demandée depuis l'ouverture de la séance, savoir: MM. *Bauty*, *de Belle-Fontaine* et *Hartley*.

M. le Pasteur *Bauty*, l'un des députés de la *Classe d'Yverdun*, ayant été en conséquence invité à prendre la parole, s'exprime en ces termes :

« Très-honorés Messieurs les Pasteurs et Professeurs de la Vénérable Compagnie de Genève, Messieurs les Députés des Consistoires et Pasteurs des Eglises Protestantes, recevez le salut que je vous adresse en Jésus-Christ notre Seigneur. Assurément, il y a de l'audace à moi à prendre la parole dans cette vénérable assemblée, et à élever ma voix après les voix éloquentes que nous avons entendues. Cependant, je suis encouragé et soutenu par le sentiment de fraternité que je sais et que je sens exister en vous, et auquel mon cœur répond avec tant de sympathie. Mais avant que de commencer à vous présenter mes réflexions, permettez-moi de vous demander pardon d'avance de tout ce qui pourrait à mon insu blesser ou peiner qui que ce soit dans l'expression de mes convictions. Je ne suis pas accoutumé à parler sans préparation, un mot malheureux pourrait aisément sortir de ma bouche. Si cela m'arrivait, je le désavoue d'avance. En effet, je suis protestant, Messieurs, je le suis de

cœur et d'âme ; mais si le libre examen m'a appris à chérir les doctrines que mon collègue a énumérées, samedi passé, en vous saluant, je sais avec quelle modération et quelle douceur nous devons rendre témoignage à nos convictions, et Dieu qui sonde mon cœur sait combien tout esprit d'aigreur et d'amère controverse en est éloigné dans cet instant.

» M. Fontanès, pasteur de Nîmes, nous a fait un appel bien grave, et je me crois en conscience tenu de lui répondre. Messieurs ! comment vivifierons-nous le Protestantisme et ramènerons-nous la piété au sein des masses ? Ce sera en suivant la route que les Réformateurs nous ont tracée, et où Dieu les a rendus capables de si grandes choses, en prêchant le salut entièrement gratuit par le sang de Jésus-Christ notre adorable Sauveur, vrai Dieu et vrai homme. Oui, comment nos pères furent-ils remplis d'une si grande ferveur, comment purent-ils endurer tant de souffrances, soutenir tant d'assauts, monter même sur les échafauds et sur les bûchers, et donner au monde ce magnifique spectacle qui hier a été retracé avec tant d'éloquence dans vos Eglises ? Ce fut par la vertu de la doctrine de la croix. Cet Evangile aurait-il perdu de sa force ? Il ne le peut, car il vient de Dieu. Aujourd'hui, il aurait la même puissance qu'alors. *Prêchez donc Jésus-Christ mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification ;* consacrez à cette sainte cause cette haute éloquence et ces rares talens que vous avez déployés hier avec tant d'éclat dans vos temples. On a dit que cette prédication repoussait les masses. Hé ! Messieurs, comment se flatterait-on de

les amener tout à coup à la vie et à la vérité? Est-ce jamais et en quoi que ce soit au monde la marche du bien? Ne s'opère-t-il pas lentement et au milieu des résistances? N'est-il pas mille bonnes choses qui ont commencé par avoir contre elles la multitude avant que d'obtenir son approbation? D'ailleurs, Messieurs, j'en conviens, nous avons pu trop souvent prêcher la vérité de manière à rebuter et à éloigner bien des ames. Mais c'était la faute de l'homme et non celle de la cause. J'avoue, pour ce qui me concerne en propre, que par des formes acerbes, par un langage rempli de dureté, j'ai souvent éloigné ceux que j'aurais voulu instruire et convaincre. Mais vous, Messieurs, avec vos dons et vos talens, vous éviteriez de tels écarts; vous seriez Pasteurs de tous vos troupeaux; vous mettriez de la douceur et de la charité là où nous avons mis de la rudesse, et la vérité, en passant par votre bouche, acquerrait une force nouvelle. Qu'il me soit permis de vous retracer ce qui s'est passé dans mon pays. Jamais notre canton n'abandonna les saintes doctrines de la Réformation, mais il y eut un temps de sommeil auquel tout le monde participa plus ou moins. Alors survint ce mouvement admirable que, dans le langage de mes convictions, j'appelle *le réveil religieux*. Au premier moment l'alarme se répandit au sein des masses, dans l'Académie, chez les Pasteurs, partout enfin, et je partageai les terreurs que je voyais autour de moi. Mais quand Dieu m'eut éclairé, alors je compris ce que je n'avais su apprécier auparavant, et ce ne fut qu'à dater de ce moment que je vis des fruits dans l'exercice de mon ministère. Puis

un peu plus tard les préventions diminuèrent, et aujourd'hui l'on voit souvent tel fervent ami des doctrines évangéliques, qui naguères leur était fortement opposé[1].»

Je dirai aussi quelque chose du culte extérieur. Quoiqu'il ne s'agisse là que de la forme, ce n'en est pas moins un objet très-important, puisque c'est la manifestation de ce qui est dans le cœur. Je partage la manière de voir de M. Fontanès, par rapport à la *prière*, qui occupe trop peu de place dans notre culte public, et aussi à l'égard du *sermon*, dont le nom seul fait déjà une impression défavorable. Je trouve encore qu'il y aurait beaucoup à améliorer pour le *chant*, et à cet égard la Vénérable Compagnie de Genève a pris des mesures qui doivent produire d'heureux résultats. En général, on sent le besoin d'un culte dont les formes soient moins roides et de discours plus simples. Toutes ces questions sont bien dignes d'occuper l'attention de cette réunion, et ce qui, dans une assemblée aussi imposante, aurait été jugé digne d'approbation serait sans doute accueilli favorablement. Ce Synode du Protestantisme me semble une occasion unique de faire un grand bien au milieu de nos frères, et je désire ardemment qu'elle ne soit pas perdue pour nos Eglises.

En terminant, Messieurs et très-honorés Frères, je

[1] Ce discours a été rédigé de mémoire par M. le Pasteur Bauty, deux ou trois jours après la séance et se trouve en tout conforme aux notes prises par les Secrétaires. M. Bauty l'a fait insérer dans la *Gazette évangélique* du 23 octobre, page 111, pour répondre à une récrimination d'un correspondant de ce journal, page 108, et c'est de là qu'il a été tiré. La fin a été rédigée d'après les notes des Secrétaires.

répéterai encore que, si dans les paroles que j'ai prononcées, il m'est échappé un mot qui ait pu blesser quelqu'un dans cette assemblée, c'est sans dessein de ma part et je lui en demande sincèrement pardon.

L'attention soutenue avec laquelle ce discours a été écouté et le murmure bienveillant qu'excitent les dernières paroles dans toute l'assemblée, témoignent à M. le Pasteur Bauty qu'il n'est personne qui n'ait entendu avec un vif intérêt l'expression à la fois modeste et franche de ses sentimens et de ses convictions.

M. *de Belle-Fontaine*, Pasteur des *Verrières*, au canton de Neuchâtel, invité ensuite à prendre la parole, s'exprime ainsi :

Messieurs et très-chers Frères, si je me lève pour vous adresser quelques paroles, ce n'est point pour vous offrir des directions nouvelles sur les objets importans qui vous occupent, c'est pour céder au mouvement de mon cœur, et pour ne pas garder un silence qui m'a déjà été reproché. Je me bornerai à exprimer les émotions que j'éprouve. Plusieurs d'entre vous ont parlé de leur bonheur de se retrouver dans cette ville qui leur rappelle de si précieux souvenirs et au milieu des Pasteurs et des professeurs pour lesquels ils ont conservé tant de reconnaissance et de vénération. Je suis attaché à Genève par ces mêmes liens de reconnaissance et d'affection ; car c'est ici que j'ai fait mes études pendant dix ans et que j'ai puisé ces faibles talens que j'ai consacrés au service du Seigneur. Jugez de mon émotion lorsque je me suis retrouvé dans ce temple, où j'ai fait

mes premiers essais de prédication, et où j'ai reçu les avis et les directions de mes Professeurs, dont j'entends encore les noms vénérables, des Claparède, des Picot, reproduits par plusieurs membres de cette assemblée! Avec quelle émotion j'ai retrouvé ici quelques-uns de mes condisciples, après avoir été séparé d'eux pendant tant d'années et par tant d'événemens divers, en particulier celui qui nous préside dans ces jours solennels! Tandis qu'il était allé exercer son ministère en Amérique, d'autres en Angleterre, dispersés par les orages de la révolution, j'avais été accueilli par une paroisse des montagnes de Neuchâtel, où je suis toujours resté depuis et où je resterai problablement jusqu'à la fin. Oui, en me voyant entouré d'un si grand nombre de Pasteurs, venus de tant de pays différens, j'ai peine à contenir mon émotion : elle est si vive que ma santé en est altérée. En les embrassant, je me disais : voilà peut-être les émotions qui nous attendent dans le Paradis et avec une joie plus pure encore, car ici notre joie ne dure que peu de jours, et déjà elle va finir et nous allons de nouveau nous séparer! Et quand même ce bonheur pourrait se prolonger, ce ne peut être pour bien des années encore. Je suis peut-être le Doyen d'âge de cette assemblée, et je dois naturellement vous précéder dans l'éternité; mais je goûte d'avance la joie que j'éprouverai comme ici en y retrouvant mes parens, mes amis et en leur annonçant l'état dans lequel j'ai vu la ville et l'Eglise de Genève. Car si les morts ne sont pas indifférens à ce qui passe sur la terre, et si venant vers moi, ils me demandent des nouvelles de cette république, je pourrai

leur dire que j'y ai vu mes frères et mes collègues travaillant avec un zèle soutenu à l'édification de l'Eglise de Christ. Ah! que ne puis-je leur dire alors aussi que j'ai vu toutes nos Eglises unies, que dans ce siècle, où l'on a fait tant de belles découvertes, on vient d'en faire une encore plus précieuse que toutes les autres, celle de la paix et de la concorde entre tous ceux qui s'appellent Chrétiens! C'est un vœu qui ne se réalisera pas! Cependant, Dieu est tout-puissant, et il peut avoir en réserve des moyens que nous ne pouvons prévoir. Toutefois, même en déplorant ces divisions, je crois que le mal est moins grand qu'il ne paraît. Quand je me rappelle l'indifférence générale qui régnait autrefois et que j'y compare ce qui se voit aujourd'hui, je ne puis méconnaître une amélioration réelle. Il semble que les hommes aient besoin d'une espèce de lutte pour sentir le prix des avantages qu'ils possèdent et pour s'efforcer de les conserver; comme on dit, par exemple, qu'en Angleterre l'opposition fait aimer au peuple la constitution de son pays. C'est ainsi que nous avons remarqué partout le réveil de la piété qui a signalé ces dernières années. Auparavant, et vous pouvez vous en souvenir comme moi, on n'aurait osé parler de religion dans les réunions du monde. C'est ce que je faisais observer dernièrement à Neuchâtel, à une personne qui demandait: Mais quel bien a donc produit toute cette agitation? je lui dis: Jugez-en vous-même: aurions-nous pu, il y a deux ou trois ans, nous entretenir en société pendant deux heures de choses religieuses, comme nous venons de le faire aujourd'hui? — Dieu a mis dans l'Evangile

d'une manière claire et évidente tout ce qu'il nous est nécessaire de savoir ; mais il y a quelques dogmes qui n'y sont pas exprimés avec toute la clarté que nous pourrions désirer ; en sorte qu'avec les facultés si diverses, qui font qu'il n'y a pas parmi les hommes deux esprits parfaitement égaux, comme il n'y a pas non plus dans la nature deux corps parfaitement identiques, il faudra nécessairement que l'intelligence humaine aille pour ces dogmes tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme un pendule, ou selon la comparaison de Luther, comme un homme ivre. Si donc Dieu a voulu que sur certaines questions il restât cette incertitude, il l'a fait sans doute pour des raisons dignes de sa sagesse infinie, et entre autres, pour conserver dans les esprits un mouvement sans lequel il n'y aurait plus de vie spirituelle. C'est pour cela que je vois, sans étonnement, des différences d'opinions ; mais je ne puis voir sans douleur qu'à cause de ces différences, des Chrétiens se condamnent les uns les autres. Au reste, il paraît aussi que ce mal tend à diminuer, et moi-même j'ai rencontré des dissidens qui m'ont avoué qu'ils avaient eu tort à cet égard.

Heureux de me trouver avec un si grand nombre de Pasteurs, j'éprouve une joie toute particulière à être ici avec tant de Pasteurs français ; car je suis aussi français : je suis né dans la Normandie, à Caen, où il y a eu toujours beaucoup de Réformés. C'est de Caen qu'était Bochart, et aussi Dubosc, qui fut chargé d'aller porter à Louis XIV les plaintes de ses frères, et duquel ce Roi disait que c'était l'homme qui parlait le mieux en France. J'ai quitté mon pays très-jeune, dans un temps où nos

Pasteurs prêchaient encore *au désert* et *sous la croix*; cependant nous étions moins persécutés que dans le midi. Nous n'avions point de temples, ni exercice régulier de notre culte; nous restions souvent des années sans instruction religieuse : ainsi je me souviens de la première communion de mon père, et je me rappelle que ma mère disait souvent, qu'elle voudrait pouvoir faire le voyage d'Angleterre pour avoir une fois le bonheur d'entendre prêcher dans un temple! Aujourd'hui tout est changé; vous avez des temples, des écoles et toute liberté pour votre culte. Je m'en réjouis, j'en bénis Dieu et je vous en félicite du fond du cœur. Cependant ma joie n'est pas sans mélange de tristesse : j'apprends avec douleur qu'il y a parmi nos Réformés moins de zèle, moins de piété qu'autrefois. Faut-il donc que les hommes soient privés des faveurs du Ciel, pour qu'ils apprennent à en sentir le prix? Voilà certainement, mes chers Frères, un mal auquel il faut chercher des remèdes, et j'approuve plusieurs des idées qui vous ont été présentées à ce sujet. J'ajouterai que je voudrais que nos temples ne fussent pas dépouillés de tout ornement; je voudrais y voir, par exemple, une croix, soit au-dedans, soit au-dehors; cela serait aux yeux des Catholiques, en particulier des plus ignorans, une preuve que nous sommes Chrétiens aussi bien qu'eux. Ces changemens n'auraient point de danger pour la foi réformée; car les formes ne font pas le fond de la religion, et l'on voit en Angleterre des formes beaucoup plus rapprochées du Catholicisme, sans que pour cela on y soit moins attaché à la Réforme. Je pense aussi qu'il conviendrait

de faire agir davantage le troupeau dans notre culte.

Mais je m'arrête, de peur de répéter ce qui a été déjà si bien dit par plusieurs de mes collègues.

Je rends grâces à Dieu de m'avoir accordé le bonheur d'assister à cette nombreuse réunion de frères en Christ, et en particulier, d'avoir vu ici autour de moi tant de Pasteurs français. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! C'est en son nom que nous sommes tous réunis ici et que nous nous saluons du doux nom de frères. Puisse sa bénédiction reposer sur vous tous et sur vos Eglises ! Amen !

Cette allocution touchante, dont nous n'avons pu reproduire que les principaux traits, est écoutée avec tout l'intérêt qu'inspire le vénérable vieillard, témoin d'une époque déjà si éloignée de nous, et qui sentait mieux que personne tout ce que l'Eglise réformée a gagné dans ce demi-siècle signalé par tant de révolutions. Sa pieuse émotion se communique à toute l'assemblée et tous les cœurs se joignent à ses paroles de bénédiction, comme plus d'une voix répète avec lui : Amen !

M. Choisy appélle ensuite à prendre la parole M. *John Hartley*, Pasteur *de l'Eglise anglicane*, qui avait demandé la parole et qui avait été inscrit pendant la séance.

Cette invitation, quoique réitérée, étant restée sans réponse et plusieurs voix ayant fait observer que M. Hartley ne se trouvait plus dans l'assemblée [1], M. le président

[1] M. Hartley, chargé depuis quelques années des fonctions de Pasteur suffragant à la Chapelle anglaise de Genève, s'était présenté à la porte du temple depuis que la séance était commencée et avait

annonce que la séance sera terminée par la distribution de la médaille du Jubilé, mais qu'auparavant il accordera encore la parole à ceux des membres de l'assemblée qui la demanderaient pour parler des sujets indiqués dans l'ordre du jour.

M. le Pasteur *Meynadier* demande que l'assemblée soit ajournée à demain pour continuer la discussion sur les questions générales indiquées dans le programme.

Cette demande est appuyée par une grande partie de l'assemblée : on se réunirait à huit heures du matin, pour continuer ce que le manque de temps ne permettrait pas d'achever aujourd'hui.

Plusieurs personnes expriment le désir que les discours qui ont été prononcés dans ces conférences soient conservés par l'impression. Ce désir, appuyé par toute l'assemblée, est recommandé au Bureau, et en conséquence M. le président invite de suite ceux de Messieurs les Députés qui ont pris la parole dans ces conférences

demandé *si dans cette réunion on donnerait la parole à un Ministre de l'Eglise anglicane.* Il lui fut répondu que pour être admis dans l'assemblée il fallait avoir une carte d'entrée, et que s'il en demandait une, elle lui serait remise de suite. Il la demanda et la reçut immédiatement. Puis sa question ayant été transmise par écrit au Président, il reçut la réponse que *d'après l'ordre établi on entendait d'abord les personnes inscrites avant la séance, mais qu'ensuite chacun pourrait demander la parole, et qu'elle lui serait accordée comme à tout autre membre de l'assemblée.* Là-dessus, M. Hartley dit qu'il considérait cette réponse comme un refus. Cependant il entra dans le temple, écouta pendant environ une demi-heure, puis il sortit après avoir demandé combien cela durerait encore, sur quoi on n'avait rien pu lui répondre de certain.

d'adresser à M. le secrétaire leurs discours en entier ou par extrait, comme ils le jugeront convenable.

L'ordre du jour ayant annoncé qu'il se ferait encore dans cette séance un rapport sur l'Eglise de Genève, plusieurs personnes témoignent le vœu que, malgré l'heure avancée (il est déjà midi), ce rapport ne fût pas ajourné au lendemain.

En conséquence deux membres du Bureau prenant la parole font l'exposé de l'état de l'Eglise de Genève, à peu près dans les termes suivans [1].

« Messieurs et très-honorés Frères,

» Ce que nous avons à vous dire, risque d'avoir peu d'intérêt après toutes les choses instructives que nous venons d'entendre. Nous tâcherons au moins de ne pas trop prolonger des détails d'une moindre utilité. Notre rôle doit être modeste, et ce ne sont ni des idées générales, ni des conseils que nous venons vous proposer. Des conseils nous ont été adressés à nous, et avec tant de charité et de modestie, que nous sentons le besoin d'en remercier. On ne blesse jamais quand on sent et qu'on parle ainsi. Ce que ces conseils renferment d'utile ne sera pas, nous l'espérons, perdu pour nous, mais pour le moment, et appelés à parler de notre Eglise, nous devons nous borner à exposer historiquement sa position.

[1] L'heure avancée avait fait abréger le discours improvisé et supprimer bien des développemens qui ont été rétablis dans la rédaction finale destinée à l'impression.

» Messieurs, cette position pour être comprise, doit être reprise d'un peu haut, et ce que nous avons à en dire se rattache naturellement aux paroles de notre respectable frère et excellent ami, M. le professeur Guillebert. Il vous a parlé du *Consensus*, proposé à Neuchâtel et à Genève, par un canton voisin, et du refus de Neuchâtel. Genève fut moins sage ou plutôt moins heureuse. Son Eglise étroitement liée au gouvernement, dans un petit pays soumis à la puissante influence de ses voisins, ne put ou n'osa se soustraire au joug du Consensus, mais l'allégea dans la pratique et le déposa bientôt.

» Toutefois cet essai ne nous fut point inutile; quoique l'histoire des idées et des impressions de cette époque nous soit malheureusement encore mal connue, il est évident que le malaise qui en résulta pour notre Eglise, joint au spectacle d'un demi-siècle [1] de divisions, de souffrances, et j'ai presque dit de persécutions, amenées chez nos voisins par le Consensus, contribua puissamment à éclairer nos pères. En 1724, les cantons évangéliques mirent fin aux débats en cédant, du moins en partie, aux instances des Monarques de la Grande-Bretagne et de la Prusse, qui, depuis long-temps, sollicitaient la suppression du Consensus. En 1725, Genève qui l'avait rejeté depuis 19 ans, fit un pas de plus et abolit toute confession de foi, se conformant à ce qui nous semble être le vrai principe du Protestantisme. La Bible, Messieurs, voilà pour nous dès lors le seul dépôt certain

[1] De 1675 à 1724.

de la foi [1]. Comme le disait hier un de nos Pasteurs du haut de la chaire, nous plaçons la Bible sur l'autel, et nous ne voulons tout autour que des hommes agenouillés, qui étudient et adorent chacun pour soi, sans se condamner les uns les autres.

» La résolution de 1725 fut communiquée aux Magistrats, et approuvée d'eux à l'unanimité. Mais la position

[1] On n'imposa dès lors aux candidats que la formule suivante tirée des ordonnances ecclésiastiques : « Vous protestez de tenir la doctrine des saints prophètes et apôtres comme elle est comprise dans les livres du vieux et du nouveau Testament, de laquelle doctrine nous avons un sommaire dans notre catéchisme. » On intimait en même temps à ceux qui étaient admis à la consécration de ne traiter dans les chaires aucune matière curieuse et inutile, et qui tendît à troubler la paix. Au reste, les motifs de l'arrêté et toute l'histoire de l'époque prouvent amplement que le catéchisme ne figurait pas là comme livre symbolique, mais comme un simple sommaire, comme une indication vague et générale de la foi du grand nombre, sans apporter de contrainte à celle de qui que ce soit.

Cette formule a été dès lors successivement modifiée, mais sans changement essentiel. La voici telle qu'elle est actuellement usitée : « Vous promettez devant Dieu et sur les saintes Ecritures ouvertes devant vous, de prêcher purement l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ ; de reconnaître pour seule règle infaillible de foi et de conduite la Parole de Dieu, telle qu'elle est contenue dans les Livres sacrés de l'ancien et du nouveau Testament ; de vous abstenir de tout esprit de secte, d'éviter tout ce qui pourrait faire naître quelque schisme et rompre l'union de l'Eglise ; de tenir secrètes toutes les confessions qui vous seraient faites à décharge de conscience, excepté celles qui concerneraient des crimes de haute trahison ; enfin de faire tous vos efforts pour édifier l'Eglise du Seigneur, en vivant au milieu du siècle présent selon la tempérance, la justice et la piété, et en vous appliquant à remplir tous les devoirs de votre sainte vocation. »

politique de la petite Genève leur faisant craindre tout éclat à l'étranger, de quelque genre qu'il fût, ils exigèrent que la Compagnie ne fît connaître au-dehors cette mesure, ni par la presse, ni par ses correspondances. C'est là, Messieurs, ce qu'on a nommé *le secret* de l'Eglise de Genève; expression métaphorique dont on s'est hâté d'abuser. Ce secret, vous le voyez, était imposé par le pouvoir, et non volontaire. Ce secret ne touchait en rien aux doctrines, mais seulement à la liberté de conscience et d'enseignement. Ce secret était celui du public, puisque nos consécrations lui étaient ouvertes, l'intéressaient et l'attiraient. Il était celui de ces étrangers savans et pieux qui, à diverses reprises, venant nous demander l'imposition des mains, l'ont reçue après les mêmes engagemens que les Genevois.

» Messieurs, Genève a vécu plus d'un siècle sous ce régime de liberté, et une expérience d'un siècle mérite quelque attention. Il est intéressant de rechercher quels fruits pendant ce siècle l'arbre a portés.

» Ces fruits, les voici :

» Pendant un siècle, Genève a joui de la paix religieuse la plus complète, et cette paix, Messieurs, n'était ni celle de l'indifférence, ni celle d'une despotique uniformité. Il y avait du zèle dans l'Eglise, il y avait de la foi, et il y avait des nuances fort diverses dans cette foi. Mais entre ces hommes dont les uns restaient fidèles aux dogmes calvinistes, tandis que les autres croyaient devoir les modifier d'après la Bible même, il y avait mieux que de la tolérance, il y avait paix, il y avait fraternité. Non-seulement aucun d'eux n'avait la tentation d'attaquer

ou de mépriser des frères consciencieux comme lui; mais aucun d'eux ne l'eût alors imaginé possible.

» Pendant ce siècle, en second lieu, Genève est restée zélée pour sa foi et glorieuse de la professer. Car ce siècle, Messieurs, c'était le dix-huitième siècle, et vous savez ce qu'étaient ailleurs ses doctrines et sa philosophie. Eh bien, chez nous, malgré la contagion qui nous arrivait de toutes parts, et qui avait des foyers à nos portes, la philosophie est restée religieuse. Fait d'un grand sens, pour qui sait le comprendre. Oui, au dix-huitième siècle nous avons eu à Genève une école de philosophie, de philosophie sensualiste, et cette école a été religieuse, elle a été chrétienne! CHARLES BONNET fut un philosophe chrétien, et cette bouche qui aimait à expliquer les mystères de l'organisation du cerveau, confessait Jésus-Christ et instruisait à croire en ce nom divin! Cette plume qui traçait l'histoire des insectes, se plaisait à démontrer la divinité de la Bible et la réalité de ses miracles. C'est aussi l'époque où Alphonse Turrettini, le père et le fondateur de notre école théologique, combattait l'incrédulité, expliquait les Livres Saints, et développait la véritable nature du Christianisme, avec tant de savoir, de clarté, de jugement, et surtout tant de piété! C'est l'époque où Jacob Vernet qui, jeune, riche et savant, s'était dévoué au service de Jésus-Christ à l'ouïe d'une prière faite près d'un lit de mort, à la fin de la carrière, ainsi commencée, sortait péniblement d'un lit d'infirmité, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, pour rédiger et publier encore quelques pages à la gloire de son Maître. C'est l'époque des Maurice, des

Laget, des Claparède, et de tant d'autres vénérables prédicateurs et zélés défenseurs de la foi, dont l'exemple et le nom nous excitent encore au dévouement et à la piété.

» Tels furent pour nous les fruits, les premiers et les beaux fruits de la liberté religieuse.

» Ce temps, Messieurs, par la force des circonstances, dut être presque entièrement employé à lutter contre l'incrédulité qui, de partout, assiégeait, et sur plusieurs points entamait notre Eglise. Cette lutte, comme vous le voyez, ne fut ni sans succès, ni sans gloire. Mais, lorsqu'à la suite de la révolution française, la direction des esprits fut changée, une nouvelle et plus douce tâche s'offrit à nos Pasteurs. Leurs efforts purent alors s'appliquer davantage aux dogmes révélés ; alors ils insistèrent sur les vérités évangéliques ; alors ils instruisaient leurs disciples, ils travaillaient eux-mêmes à en nourrir toujours plus l'Eglise. Douce époque, dont le souvenir, lié à celui de nos premiers pas dans la carrière, nous est encore cher ! La sagesse et les leçons des Pasteurs âgés, la pieuse ardeur des jeunes Ecclésiastiques, les nouvelles dispositions du troupeau, l'harmonie de tous, semblaient assurer aux efforts des Pasteurs l'énergique et constant appui des fidèles, et promettre à l'Eglise de Genève, avec des jours plus heureux que jamais, un développement pacifique et rapide du Royaume de Dieu.

» Ces promesses furent trompées. Peu de temps après notre Eglise ravagée par un zèle amer était en proie à la discorde. Le Clergé en butte à d'indignes outrages, s'é-

tonnait de rencontrer des adversaires là où il avait pensé trouver des auxiliaires et des collaborateurs; et dans cette route attrayante où il n'avait vu d'abord, où il ne voulait voir qu'une porte ouverte à l'Evangile, il découvrait avec crainte et douleur des ennemis, des passions et des piéges. — Le progrès était arrêté, les espérances déçues, le bien surmonté par le mal! Dès lors, comment la défiance et l'effroi n'auraient-ils pas refroidi le zèle!

» Que s'était-il donc passé?

» Un seul fait, Messieurs, que je me borne à indiquer; car en cette fête de la charité, je voudrais éviter toute parole hostile. On vous a parlé, Messieurs, des missions continentales, et des idées différentes viennent d'être énoncées à leur sujet. Messieurs, à l'époque dont je parle, la Société des missions continentales venait d'être préparée, puis fondée par quelques étrangers dans Genève, et dans leur intention, sans doute, pour Genève; mais par le fait, contre Genève. Je ne parle que d'après les rapports publiés par cette Société.

» Je passe rapidement sur les tristes débats qui signalèrent son action. Ces détails feraient comme une pénible dissonnance au milieu de l'harmonie religieuse, dont nos cœurs ont tant joui depuis quelques jours. Je dirai seulement que jeté à l'improviste au milieu de la tempête, notre Clergé fut quelque temps à se reconnaître, à comprendre sa position, à bien discerner son devoir. Son premier mouvement fut de sauver la paix et d'éviter à tout prix le scandale. Une lutte publique du haut des chaires, voilà ce qu'il crut devoir empêcher avant tout,

car c'était chose chez nous inouie. Dans ce but, il se résolut à sacrifier quelque chose de la rigueur de son principe (sacrifice seulement partiel, local et momentané), et il arrêta le réglement du 3 mai 1817.

» Ce règlement a été étrangement défiguré. Il n'interdisait point, comme on l'a prétendu, de porter en chaire les dogmes mystérieux et contestés. Il n'interdisait que la dissertation publique et la dispute du haut de la chaire, il permettait de tout dire ailleurs, et même en chaire, pourvu que ce fût dans le langage de l'Ecriture, en termes modestes et avec un esprit de paix[1]. Cet arrêté fut sanctionné et imposé par la majorité du corps, mais on ne demanda ni engagement ni signature à la minorité.

» Cette mesure n'était pas sans rapport avec celle dont M. le professeur Guillebert vous a parlé, et qui, depuis longues années, a contribué à affermir et honorer l'Eglise de Neuchâtel. Chez nous, placés en des circonstances toutes différentes, elle n'atteignit pas aussi complètement son but, et fournit surtout à nos adversaires un thème à exploiter.

[1] Voici les termes de ce Règlement :

« La Compagnie des Pasteurs de l'Eglise de Genève, pénétrée d'un esprit d'humilité, de paix et de charité chrétienne, et convaincue que les circonstances où se trouve l'Eglise confiée à ses soins exigent de sa part des mesures de sagesse et de prudence, arrête, sans prétendre porter aucun jugement sur le fond des questions suivantes, et sans gêner en aucune manière la liberté des opinions, de faire prendre, soit aux Proposans qui demanderont d'être consacrés au saint ministère, soit aux Ministres qui aspireront à exercer dans l'Eglise de Genève les fonctions pastorales, l'engagement dont voici la teneur :

» Nous promettons de nous abstenir, tant que nous résiderons

» Eclairée par cette nouvelle expérience, et bientôt, malheureusement plus accoutumée aux débats, l'Eglise de Genève vit alors de plus haut sa position et sa tâche. Elle laissa tomber en désuétude ce règlement, qui existe encore, mais au fait n'est plus appliqué. Elle fit plus : revenant à son principe séculaire, elle le proclama hautement, elle s'y attacha plus fortement que jamais, comme à son ancre de salut, comme au seul gage de la vérité, comme à un devoir de fidélité envers le Père des lumières et envers le Chef de l'Eglise. Repoussant toute autre confession de foi, elle ne voulut plus, en un mot, d'autre règle de croyance que la Bible, et d'autre lien que la discipline.

» Cette discipline, Messieurs, est douce, paisible et surtout fraternelle ; mais elle doit subsister, et nous devons la maintenir soigneusement. Car, enfin, il faut un

et que nous prêcherons dans les Églises du canton de Genève, d'établir, soit par un discours entier, soit par une partie de discours dirigée vers ce but, notre opinion

» 1° Sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ.

» 2° Sur le péché originel.

» 3° Sur la manière dont la grâce opère, ou sur la grâce efficiente.

» 4° Sur la prédestination.

» Nous promettons aussi de ne point combattre dans des discours publics l'opinion de quelque Pasteur ou Ministre sur ces matières. Enfin nous nous engageons, si nous sommes conduits à émettre notre pensée sur l'un de ces sujets, à le faire sans abonder dans notre sens, en évitant les expressions étrangères aux saintes Ecritures, et en nous servant, autant que possible, des termes qu'elles emploient. »

lien à une Eglise, et à défaut d'une confession écrite et jurée, protégée par des exclusions et des lois, il faut au moins une discipline qui soit reconnue et respectée de tous. Nul ne devient pasteur dans nos Eglises sans avoir signé le corps des règlemens où elle est déposée.

» Vous savez, Messieurs, qu'à diverses reprises nous avons été dans la triste obligation de soutenir, par des actes de fermeté, ce lien qu'on cherchait à rompre. Nous ne l'avons fait que malgré nous; nous ne l'avons fait qu'en distinguant soigneusement entre les doctrines, que nous n'avions pas même la pensée de comprimer (la composition de notre Clergé national en fait foi), et les actes qu'il était de notre devoir étroit d'empêcher. Nous ne l'avons fait, nous ne le ferons jamais qu'à la dernière extrémité. — Cette dernière extrémité, Messieurs, c'est une position telle qu'il faille agir ou se dissoudre.

» Je me hâte, Messieurs, de terminer cet exposé historique, pour arriver à l'état actuel de notre Eglise et à sa statistique religieuse.

» Quelques mots d'abord sur notre organisation ecclésiastique.

» Notre Eglise renferme quatorze paroisses de campagne et douze de la ville, actuellement desservies aussi par quatorze Pasteurs. Elle est administrée par la Compagnie, composée des Pasteurs en charge ou émérites et de deux ou trois Professeurs laïcs, puis encore par le Consistoire, composé des Pasteurs en charge, et de quatorze Anciens laïcs. Ces deux corps ont chacun leur compétence et se partagent de plus l'administration générale.

Chacun des vingt-huit Pasteurs doit faire au moins une visite annuelle dans toutes les maisons de sa paroisse, et il en rend compte au Consistoire. Le Consistoire à son tour fait inspecter toutes les années deux des paroisses de campagne, par une députation à laquelle préside un magistrat. Il est rendu compte ensuite au Consistoire et au Conseil d'Etat des témoignages et des vœux exprimés, ou des plaintes portées par le Pasteur et par ses paroissiens. Dans chaque paroisse de campagne, il y a sermon et catéchisme tous les dimanches ; dans les temples de la ville, outre quelques offices de la semaine et l'explication historique de la Bible, tous les jeudis, il y a neuf et même dix services chaque dimanche. Ce sont d'abord trois catéchismes, l'un pour les tout jeunes enfans, un second encore très-élémentaire, quoique d'un ordre supérieur, et une instruction développée pour les catéchumènes ou pour ceux qui se préparent à le devenir. Il y a de plus, tous les dimanches une paraphrase ou explication biblique, et deux fois l'an, des Conférences ou séries de six discours, sur quelque sujet de dogme, de morale ou d'histoire de l'Eglise. Les autres offices sont des sermons. L'instruction religieuse des catéchumènes, dans les campagnes, est confiée aux Pasteurs, et leurs leçons qui n'ont lieu que l'hiver, doivent être suivies deux ans ; à la ville, elle est donnée dans six classes différentes aux catéchumènes des deux sexes, par six Pasteurs ou Ministres que nomme et qu'inspecte la Société dite de l'instruction religieuse ou des catéchumènes. Cette Société, Messieurs, est un fruit du Jubilé de 1735. Fondée, il y a précisément un

siècle, avec la bénédiction de Dieu, elle a dès lors puissamment contribué à répandre l'instruction, la vie et la foi dans notre cité, et comme son action a été toujours progressive, nous espérons que dans un siècle, nos enfans auront à louer Dieu d'en avoir fait l'instrument de bénédictions plus grandes encore.

» Cette Société actuellement composée de quatorze laïcs et de onze Pasteurs, dépense annuellement de 25 à 30,000 francs pour l'éducation religieuse de la jeunesse. Quatre sortes d'institutions sont consacrées par elle à ce but.

» 1° Les classes de catéchumènes dont nous avons parlé.

» 2° Des écoles d'enseignement mutuel. C'est la Société des Catéchumènes qui a introduit cette méthode dans notre ville; c'est elle qui, par son active et habile surveillance, en a assuré le succès, et a ouvert dans un esprit religieux de vastes écoles primaires à toute la population.

» 3° Des écoles intermédiaires qui, pour sauver bien des enfans de 12 à 15 ans des piéges de leur âge et de leur position, offrent le matin aux jeunes filles et le soir aux jeunes garçons quelques heures d'instruction pieuse et plus développée.

» 4° Des leçons de chant sacré.

» Quant à l'instruction religieuse élémentaire, donnée dans les établissemens publics d'instruction, la Vénérable Compagnie qui en a la surveillance y pourvoit d'abord par les trois catéchismes du Dimanche, puis par les Maîtres d'école pour la campagne, enfin par un

Chapelain qui sera, selon toute apparence, incessamment accordé au Collége.

» Pour compléter ce qui tient à la statistique ecclésiastique de notre ville, je dois mentionner les deux Eglises allemandes, l'une luthérienne et l'autre réformée. Elles n'ont d'autres rapports avec la Vénérable Compagnie que ceux qui résultent de l'esprit fraternel de leurs Pasteurs, et de l'affection à laquelle ils ont des droits éprouvés et doux à reconnaître. Leur présence et leur influence dans notre ville sont pour nous une joie et souvent un secours; et si les langues diffèrent, les cœurs s'entendent.

» Il faut bien encore, Messieurs, vous parler des Eglises dissidentes qui existent à Genève. Nous voudrions l'éviter, car nous craignons toutes les paroles irritantes, et nous demandons à Dieu de nous apprendre à concilier toujours les devoirs quelquefois pénibles de Chefs de l'Eglise, avec la charité, cette charité du cœur et non des lèvres, qui est le premier de tous nos devoirs. Heureusement notre but ne nous appelle à vous donner ici sur les Eglises dissidentes que des détails statistiques.

» Trois chapelles étrangères à l'Eglise nationale ont, dans la ville ou à ses portes, des Pasteurs et un culte. La plus ancienne, celle du Bourg-de-Four, remonte à 1818 et fut la première œuvre de la Société des missions continentales. Cette Eglise modeste et peu nombreuse est aussi peu connue. Peu fidèle à cet égard (nous le disons à son éloge) à l'esprit de ses fondateurs, elle n'a jamais paru chercher le bruit et le mouvement, aussi manquons-nous de données exactes sur son compte.

Nous ne connaissons pas mieux la petite Eglise fondée par M. le Dr Malan, dont il est le seul Pasteur et qu'il rassemble dans une chapelle bâtie par ses soins. Toutes deux sont complètement et franchement séparées de l'Eglise nationale et soumises, à ce qu'on assure, au régime disciplinaire. La troisième Chapelle est celle de l'Oratoire, dirigée par des Ecclésiastiques encore membres de notre Clergé. L'administration des sacremens, qui a maintenant lieu dans leur temple, semblerait indiquer que ce faible lien n'est pas loin de se rompre. Puisse celui des procédés fraternels et de la charité du moins lui survivre !

» Nous devons vous rendre compte ensuite de nos rapports avec les Catholiques; mais il me semble que la journée d'hier doit presque vous suffire sur ce point. Vous avez pu voir par nos discours, par nos livres, par nos conversations et par nos joies, les sentimens que nous avons pour eux, et auxquels la masse presque entière de la population catholique vient de s'acquérir encore de nouveaux droits. Vous avez vu hier, Messieurs, sa conduite, celle des Protestans genevois, et si vous aviez parcouru les campagnes qui nous entourent, vous auriez eu presque partout le même spectacle de confiance mutuelle, d'union chrétienne et de patriotique harmonie. Bénissez Dieu avec nous, Messieurs, de ce que notre Jubilé va marquer, nous l'espérons, une ère de rapprochement et d'accord entre deux populations destinées à rester à jamais unies, faites de plus pour s'estimer et s'aimer.

» Il est, nous le savons, des ombres à ce tableau, mais

ne vous en effrayez pas trop. Si de déplorables violences ont souillé un coin reculé du canton, ce n'est là, nous aimons à le croire, qu'une exception passagère à des sentimens presque unanimes; au moins, grâces à Dieu, il n'y a eu de notre part ni provocation, ni représailles. Qu'il me soit permis de le dire : ces tristes scènes elles-mêmes rendent témoignage de l'esprit de la population protestante. — Messieurs, cette demeure, à moitié démolie par le fanatisme, pour le crime d'avoir préparé un modeste asile au culte protestant, avait été jadis l'asile des Prêtres persécutés! Cette croix au pied de laquelle une foule égarée offrait en *auto-da-fé* la chaire et les bancs de notre chapelle, cette croix était le don d'un Protestant et avait été élevée par ses soins! — Nous ne nous lasserons pas, Messieurs, j'en ai la confiance, de montrer à tous, quoi qu'on fasse, un esprit de tolérance, de paix et d'équité, et avec la grâce de Dieu, nous finirons par triompher des passions et des haines.

» J'arrive enfin, Messieurs, à quelque chose de plus intéressant pour vous et pour nous : à notre troupeau, à ses dispositions, à sa foi. Car enfin, quel est le but de l'Eglise? à quoi tendent nos efforts à tous? pourquoi sommes-nous ici rassemblés? N'est-ce pas le progrès du royaume de Dieu, qui est notre grande et seule importante affaire? — Oui, c'est au bien des ames que nous devons uniquement aspirer, c'est pour ce grand résultat que notre cœur doit battre sans cesse et nos genoux fléchir devant Dieu.

» Messieurs, vous étiez hier dans nos temples, et le soir vous avez parcouru nos rues. Vous étiez frappés,

nous disiez-vous, de cet élan religieux, unanime, qui réunissant une population entière autour d'un sentiment, d'un souvenir, d'une idée, et la rattachant à son Dieu, n'en faisait qu'un cœur et qu'une ame. A l'aspect de cette foule émue entassée un jour entier dans les sanctuaires, de cette joie toute religieuse, toute charitable, pure de provocations et de désordres, vous nous avez dit ce que nous nous répétions dans l'émotion de nos cœurs : Oui, ce peuple est un peuple religieux!

» Sans doute cet heureux jour était un jour extraordinaire ; mais en temps ordinaire la proportion des communians à la population est dans la ville, et pour chaque solennité, de 11 sur 21 individus de tout âge [1]. Dans la campagne elle est probablement plus forte encore, et cette proportion est assez considérable, si on la compare avec ce qui se rencontre ailleurs, pour que nous ayons lieu de nous en réjouir, et de croire que la vie de la foi existe encore chez nous.

» Hélas! il n'est sans doute malgré cela que trop d'incrédules et de tièdes en nos murs ; plus, bien plus même qu'on ne devrait s'y attendre dans une ville en général instruite et morale, où la religion est en honneur. C'est un fruit amer du siècle dernier ; nous en gémissons et nous sentons les graves devoirs que ce mal nous impose. Nous devons, pour y remédier, employer toutes les ressources de l'éducation chrétienne et toutes les forces du zèle. Ce zèle, Messieurs, votre présence parmi nous et la sainte fête à laquelle vous êtes venus prendre part

[1] La ville a 27,000 habitans dont 6,000 catholiques ; or la moyenne des communians est entre 11 et 12 mille.

contribueront à le ranimer. Non, tant de vives et saintes émotions ne seront perdues ni pour nos paroisses ni pour nous-mêmes. Ce concile nouveau, cette assemblée de frères, disons-le, unique dans l'histoire, parle puissamment à notre cœur. Réunis tous au nom et sur le terrain de la Bible, émus de voir l'amour de la Parole sainte unir ceux que séparaient la distance des lieux ou des diversités de foi, nous voudrions pouvoir, saisissant la main de chacun de vous, lui dire : Frère, je vous aime ! Oh oui, nous sortirons d'ici pour nous mettre à l'œuvre avec un dévouement nouveau, et vous, Messieurs, vous en remporterez aussi, il nous est doux de le voir, quelque affection pour les frères qui ont eu la joie de vous recevoir dans leurs temples et sous leurs toits.

» Messieurs, vous nous avez donné des éloges. S'ils ont quelque chose de fondé, à Dieu seul en soit la gloire, et après lui à nos pères. Mais ce que nous voulons de vous c'est votre affection, ce sont vos encouragemens et vos prières.

» Sans doute, avant de venir dans nos murs, vous avez entendu retentir d'indignes accusations contre nous. On a osé imprimer que nous avions renié le Fils de Dieu ! On nous a traités d'impies ! — Impie, à un serviteur de Jésus-Christ, c'est dire lâche à un soldat, et traître à un citoyen ! Eh bien, Messieurs, maintenant vous nous connaissez, vous nous avez entendus, vous avez compris notre principe : La Bible et la Bible seule pour bannière. Nous nous en remettons à vous pour nous rendre et pour nous faire rendre justice ; et, reconnaissans de la main fra-

ternelle que vous nous avez tendue, nous demandons à Dieu, en finissant, qu'il bénisse vos Eglises diverses, vos personnes et vos travaux. Puisse-t-il nous enseigner aux uns et aux autres à faire son œuvre au milieu des rachetés de son Fils ! »

Après la fin de ce discours, prononcée par M. le Pasteur *Martin*, l'un des vice-présidens, M. le Doyen *Favey*, de *La Sarraz*, ayant demandé la parole, s'exprime ainsi :

« Messieurs et très-honorés Frères,

» Cette assemblée nous offre la douce image de la paix entre Protestans, comme mon esprit me la fait concevoir et désirer. Selon moi, cette paix n'emporte pas nécessairement une parfaite uniformité de principes. Cette uniformité n'est pas, je crois, dans l'ordre naturel des choses ; elle ne se trouve point dans la Communion Romaine, quoiqu'un pouvoir absolu y commande les croyances, et comment se trouverait-elle dans la Communion Protestante dont le principe vital est la liberté d'examen et où l'on est appelé à croire par conviction ? Ce que cette paix emporte, malgré quelques nuances dans la foi, c'est l'union des cœurs, l'unité d'intérêts et de vues. Travaillons donc à la rétablir et à la maintenir ! Vous avez dans vos murs un grand citoyen, qui a fondé une association pour la paix entre les nations. Ne pourrions-nous pas former une association de même nature et d'un ordre encore plus élevé, qui aurait pour but la paix, l'union des Protestans, du moins entre ceux qui

veulent être unis. Je n'entends point une association qui aurait ses présidens, ses secrétaires, ses règlemens; mais une association des cœurs, qui nous ferait prendre ici la résolution de nous considérer comme des messagers de paix, décidés à travailler à la rétablir ou à la maintenir entre Protestans. Partis de cette cité pour retourner dans nos Eglises, nous chercherions à y dissiper les préventions entre Protestans, et à ramener les cœurs à l'union, à l'unité d'intérêts et de vues. J'espère qu'avec le secours de Dieu et par des efforts sages et mesurés, nous contribuerions à faire faire de grands progrès à cette paix. Elle présenterait les Protestans serrés les uns contre les autres et devenus bien plus forts contre leurs ennemis. Cette paix serait dans les intérêts du Protestantisme, de l'Evangile et de la vraie Religion.

» C'est aussi dans les mêmes intérêts que je suis attaché à la cause des Eglises nationales protestantes. C'est un grand moyen que le Seigneur a mis à la disposition de ses serviteurs. Ces Eglises ouvrent la porte de leurs temples à tous les individus d'une nation; elles tendent à faire pénétrer les maximes de la Religion dans toutes les maisons et dans tous les cœurs. Et par quoi les remplacerait-on? On mettrait à la place de l'ordre, l'anarchie religieuse, à la place d'un moyen si grand, des moyens petits et mesquins. Qu'on y réfléchisse bien : les Eglises nationales protestantes sont en quelque sorte solidaires les unes des autres; si on réussissait à en renverser une, toutes les autres se ressentiraient de cette commotion. Qu'un même cœur, qu'un même esprit, qu'un même intérêt les unissent !

» Un troisième et dernier principe que j'ai à énoncer comme favorable à la cause du Protestantisme, c'est celui du maintien de l'union de l'Etat avec l'Eglise. En tout pays où les Réformateurs ont fait recevoir la Réformation, ils se sont prononcés en faveur de ce principe. Afin de suppléer à la hiérarchie de l'Eglise Romaine, ils ont donné pour chef à l'Eglise le Gouvernement du pays. Il faut en excepter celui de Neuchâtel. Cette anomalie provient de ce que le Chef de l'Etat d'alors y était resté Catholique. Quoiqu'il soit Protestant à présent, les choses sont restées sur le même pied où elles avaient été primitivement établies. Je ne crois cependant pas que l'Eglise de Neuchâtel soit sans rapports avec son Gouvernement. Son isolement de l'Etat a moins d'inconvéniens qu'ailleurs, vu le peu d'étendue du pays qui a permis qu'il n'y eût qu'une seule Classe soit assemblée des Pasteurs, ce qui met entre eux plus d'ensemble et d'unité. On a dit : « N'est-il pas absurde que le Gouvernement » d'un pays protestant y soit Pape de l'Eglise, vu qu'il » peut être composé, en tout ou en partie, soit de non » Chrétiens, soit de non Protestans. » — Il n'est point Chef de l'Eglise à la façon du Pape ; il ne l'est que pour l'extérieur, pour ce qui concerne l'administration et la police. Cette union de l'Etat et de l'Eglise met plus d'unité dans le pouvoir gouvernemental ; elle tourne à l'avantage de l'un et de l'autre, à celui des gouvernans et des gouvernés, en affermissant l'ordre civil et religieux.

» Je me résume : l'intérêt du Protestantisme, qui est celui de la Religion, exige que nous travaillions avec zèle au maintien de la paix de l'Eglise protestante, à celui des

Eglises nationales protestantes et de leur union avec l'Etat. Puisse cette fête y contribuer puissamment! J'ai dit. »

M. le Pasteur *de Perrot* demande la parole; mais plusieurs membres de l'assemblée ayant représenté que l'heure était trop avancée pour entendre de nouveaux discours, et ayant renouvelé la demande faite par M. Meynadier qu'il y ait une troisième conférence, M. le Président met aux voix cette dernière proposition. L'assemblée l'adopte à l'unanimité, et en conséquence M. le Président annonce pour le lendemain mardi, à huit heures du matin, une nouvelle réunion qui devra être la continuation de celle-ci. Il invite instamment ceux des membres étrangers qui auraient déjà fait des dispositions de départ pour demain, à faire tout leur possible pour assister encore à cette dernière conférence.

Avant de procéder à la distribution des médailles, M. le Président annonce qu'il vient de recevoir un nombre assez considérable de petites médailles en argent et en bronze, envoyées par un anonyme qui exprime le désir qu'il en soit joint une à chacune des médailles qui vont être distribuées. Cette médaille, ouvrage du même artiste, M. Bovy, qui a fait celles du Jubilé, offre d'un côté la tête du Christ et de l'autre ces paroles : *Aimez-vous les uns les autres*. Cette communication est accueillie par l'assemblée avec des témoignages d'une vive satisfaction.

Après cela, M. Choisy nomme successivement les membres étrangers, qui se lèvent, et auxquels il remet,

avec l'aide de quelques membres du Comité du Jubilé, les médailles qui leur sont destinées, savoir la grande médaille d'argent aux Députés, et celle de bronze aux membres non députés.

Cette partie de la séance n'est pas sans intérêt, parce qu'elle offre à chacun l'occasion d'acquérir une connaissance plus précise et plus complète des personnes qui composent cette nombreuse assemblée.

La séance se prolonge ainsi jusqu'à environ une heure et demie, et elle est terminée par la prière, que prononce M. le Pasteur *Buisson*, de *Lyon*.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

MARDI 26 AOUT.

L'assemblée n'est pas moins nombreuse que pour les deux premières conférences, quoique l'on remarque l'absence de plusieurs députés, en particulier de ceux de l'Allemagne; mais les vides laissés par leur départ sont remplis par un plus grand nombre de personnes de Genève, attirées par le haut intérêt que ces réunions ecclésiastiques avaient excité dans tout le public genevois.

On distribue aux membres de la réunion le *supplément de la liste des étrangers*, ainsi que la collection des *Liturgies pour le service préparatoire et pour le service d'actions de grâces du Jubilé de la Réformation* [1].

A huit heures et demie le Bureau se forme comme aux conférences précédentes et la séance est ouverte, à la demande de M. le Président, par la prière que prononce M. le Pasteur *Miroglio*, de *Besançon*.

M. le Président rappelle que cette troisième conférence, qui n'avait point été prévue et pour laquelle les

[1] Ces liturgies se trouvent réunies dans le volume des sermons prononcés à Genève le jour du Jubilé.

Pasteurs de Genève ont cependant la joie de voir encore une fois réunis avec eux un grand nombre de leurs frères étrangers, doit être considérée comme une continuation de la seconde conférence et destinée à s'éclairer mutuellement sur *l'état et les progrès du Protestantisme, soit en général, soit plus spécialement dans les Eglises* représentées par leurs Pasteurs ou leurs Députés présens à cette assemblée. Comme il n'y a point eu d'inscriptions faites d'avance, il accordera la parole à mesure qu'elle sera demandée.

M. le Pasteur *Bauty*, l'un des députés *de la Classe d'Yverdun*, demande la parole.

Monsieur le Modérateur, Messieurs et très-chers Frères, les journées qui viennent de s'écouler nous ont laissé à tous des souvenirs ineffaçables; cependant, au milieu des douces impressions de cette grande fête et en particulier de ces réunions fraternelles, il est une pensée qui a dû nous attrister, c'est de ne pas voir ici au milieu de nous des frères qui ont été éloignés de vous par des circonstances malheureuses. Je viens donc vous proposer une chose qui, avec la bénédiction de Dieu, contribuerait puissamment à la sainte joie de cette belle fête chrétienne. Il s'agit ici de montrer envers des frères cet amour qui ne craint point de faire des avances, et dans cette intention je prends la liberté de vous présenter la motion suivante. Je désirerais que des membres de cette assemblée fussent députés auprès de MM. Gaussen, Galland et Merle, pour les inviter à venir ici au milieu de nous comme des frères, pour entendre et pour prononcer des paroles de réconciliation et de paix;

pour tendre à tous les membres de la Vénérable Compagnie la main comme à des frères en Jésus-Christ, et afin de consolider cette réconciliation se promettre mutuellement de s'abstenir désormais de toute polémique offensante, de toute attaque personnelle dans des articles de journaux, et de prêcher librement, chacun selon ses convictions, mais sans acception de personnes et comme parlant devant un auditoire tout composé de personnes de même opinion. — J'avoue, Messieurs et très-chers frères, qu'en faisant cette proposition je n'en ai pas examiné toutes les faces ni pesé toutes les conséquences; mais c'est du cœur qu'elle part et c'est à vos cœurs que je l'adresse, avec une entière confiance et en priant Dieu de la bénir.

M. le Président dit que le désir qui vient d'être énoncé était depuis long-temps et plus particulièrement à l'approche du Jubilé dans les cœurs de tous les membres de la Compagnie, mais que l'accomplissement n'en est pas aussi facile que pourraient le croire ceux qui ne connaissent pas toutes les circonstances de ces pénibles discussions. Il est en particulier pour amener un rapprochement réel et complet certaines conditions qui ne pourraient être passées sous silence; il faudrait, par exemple, que l'autorité de la Compagnie fût reconnue relativement à la discipline. Je prie donc, ajoute-t-il, nos frères les Pasteurs des Eglises étrangères de croire que les sentimens de charité que suppose la proposition qui vient d'être faite se trouvent réellement dans les cœurs des Pasteurs de l'Eglise de Genève; mais elle soulève des questions qui ne me semblent pas du ressort de

cette assemblée, et qui tiennent essentiellement à la discipline intérieure de notre Eglise.

M. le Pasteur *Martin*, vice-président. — J'approuve de tout mon cœur la proposition que nous a faite M. le Pasteur Bauty, et je désirerais ardemment qu'elle pût être réalisée, mais pour les raisons qu'a indiquées M. le Président, et à cause des conditions qu'il faudrait nécessairement remplir pour ne pas se contenter d'une démarche illusoire, il ne me semble guère possible que cette assemblée puisse obtenir un résultat pleinement satisfaisant, ni arriver à un vote décisif. Si donc l'assemblée décide de délibérer sur cette proposition, pour ma part je ne puis, avec l'esprit qui nous a animés jusqu'ici dans ces réunions, voir aucun inconvénient dans une pareille discussion ; je crois même qu'elle pourra produire des fruits salutaires, sans me flatter cependant qu'elle ait l'issue qu'en attend son auteur et que je ne désire pas moins que lui.

Plusieurs membres de l'assemblée et en particulier les ecclésiastiques genevois appuient la motion de continuer la délibération sur la proposition qui a été faite.

M. Bauty dit qu'il comprend les difficultés qui ont été indiquées, mais qu'il ne peut cependant renoncer à l'espoir d'obtenir quelque bon résultat d'une délibération, et il prie en conséquence M. le Président de consulter l'assemblée sur la continuation de la discussion.

Personne ne se lève pour s'opposer au vœu qui vient d'être énoncé par M. le Pasteur Bauty, et la discussion est ouverte sur sa proposition.

M. le professeur *Choisy*. — Je me joins à M. le Pas-

teur Martin pour remercier M. le Pasteur Bauty de la proposition qu'il nous a faite et des sentimens généreux qui l'ont dictée; mais je dois dès l'entrée faire deux observations qui me semblent très-importantes pour la suite de cette discussion. La première c'est que l'on veuille bien ne pas perdre de vue la condition qui a été déjà indiquée par M. le Président, et sans laquelle il ne peut y avoir de rapprochement ou de pacification véritable; c'est la soumission à la Compagnie comme au Corps ecclésiastique légalement constitué pour diriger notre Eglise. Cette condition ne se trouve pas parmi celles qu'a énoncées M. Bauty; or, c'est la condition fondamentale, indispensable. — Une seconde observation non moins importante, c'est que la Compagnie doit s'opposer à toute espèce de votation de la part de cette assemblée pour une question de ce genre. En effet, il arriverait ainsi que cette assemblée voterait sur le sort, sur l'existence de la Compagnie; or, en nous réunissant ici, personne n'a pu supposer que nous formerions une assemblée qui pût prendre une décision quelconque relative à une Eglise particulière. — Je désire seconder les vues généreuses de M. le Pasteur Bauty, et c'est dans ce but que j'exprimerai le vœu que tous les Pasteurs présens, qui sont animés des mêmes dispositions, veuillent bien faire tous leurs efforts pour amener le résultat désiré d'une réconciliation réelle; qu'ils nous proposent les moyens qu'ils jugeraient les plus propres à rapprocher les esprits; mais qu'en même temps ils dirigent aussi leurs efforts sur les personnes opposées à notre Eglise, pour préparer au moins les voies à la paix, si elle ne peut être obtenue dès aujourd'hui.

M. le Doyen *Vust*, de *Neuchâtel*. — Il me semble qu'il y a un parti moyen que nous pourrions prendre. Cette assemblée ne peut, il est vrai, décider par un vote la question proposée, parce que cette question est du ressort intérieur de la Vénérable Compagnie de Genève, et ce corps ne peut admettre les Ministres qui ont rejeté son autorité que s'ils remplissent les conditions qui ont été énoncées. Mais cette assemblée pourrait, sans s'arroger une compétence qu'elle n'a pas, nommer, dans cette séance même, une députation de quelques-uns de ses membres, qui irait présenter à ces Messieurs les conditions proposées par M. le Pasteur Bauty; et si, comme je l'espère, ils les approuvent, il en résulterait au moins une suspension d'hostilités, et ce serait déjà un grand gain; ce serait un premier pas pour arriver avec le temps à une réconciliation complète.

M. le Pasteur *Fontanès*, de *Nîmes*. — Il n'est personne ici qui n'ait entendu avec un vif intérêt la proposition de M. Bauty, et qui ne partage ses désirs de rapprochement et de paix; et pour moi, en particulier, je serais heureux de voir s'opérer ce rapprochement et j'appuierais toutes les démarches qui pourraient y contribuer. Mais je ne puis approuver la forme qui a été proposée; nous sommes ici étrangers, admis dans le sein de la Compagnie pour ces séances extraordinaires, et nous ne pouvons voter avec elle comme si nous faisions réellement partie de ce corps. Ce serait abuser gravement d'une position que nous ne devons qu'à la bienveillance de la Compagnie; et étant ici en plus grand nombre que ses propres membres, il se pourrait que nous lui im-

possassions une démarche contraire à ses droits légitimes et à ses vrais intérêts. Au reste, je suis assuré qu'elle partage tous les sentimens de paix et de charité qui ont été exprimés ici, et même qu'elle a déjà agi dans ce sens; mais, malgré cela, j'estime qu'en lui imposant une démarche quelconque par le fait de notre votation, nous lui ferions une espèce de violence pour la forme. Mais ce que nous pouvons faire ici, c'est d'exprimer que nous partageons les sentimens de M. Bauty, et ses vœux de paix et d'union; puis nous pouvons aller et parler, et travailler de chaque côté en faveur d'un rapprochement. Je ne puis qu'applaudir d'avance à tout ce que feront, dans ce but, des membres de cette assemblée, chacun en son nom; mais, pour le moment, je suis d'avis que nous nous contentions de ce qui a été dit, et que nous reprenions les travaux importans pour lesquels nous avons unanimement exprimé le désir d'avoir une troisième conférence.

A l'occasion du mot *violence* que M. Fontanès avait employé, quelqu'un se lève et s'écrie, qu'il lui semble que M. Bauty n'a rien proposé que ce qui vient de la *violence de la charité*.

M. le Pasteur *Heyer*. — Je prends la parole pour appuyer les observations qu'a faites M. le Professeur Choisy. Il me semble que tout vote dans cette assemblée, quel qu'en fût le résultat, serait dangereux. Si l'on votait pour ne rien faire, nous passerions pour n'être pas animés de sentimens charitables et chrétiens. Si l'on adoptait la proposition de M. Bauty, la Compagnie se trouverait engagée dans un défilé, à moins qu'on n'y

ajoutât la condition de reconnaître l'autorité de la Compagnie et de se soumettre à sa discipline. Sans cette condition, tout rapprochement me semble impossible. Je désire autant que M. Bauty le rétablissement de la paix et des relations amicales et fraternelles; mais, comme membre d'un corps administratif, je m'oppose à toute votation, sans cette condition préalable. M. le Professeur Cellerier vous a dit hier, que lorsque nous avions pris des mesures sévères, c'était avec une douleur profonde et malgré nous. Mais, jugez-en vous-mêmes, faut-il que la Compagnie prononce elle-même son anéantissement? Si nos frères étrangers peuvent, par leurs démarches et leurs représentations, obtenir de ces Messieurs qu'ils reconnaissent l'autorité légale de la Compagnie, qu'ils ne nous nomment pas infidèles et blasphémateurs, mais qu'ils voient en nous des serviteurs de Christ, alors nous serons bientôt d'accord. Vous avez tous, Messieurs et très-chers Frères, entendu l'expression de nos sentimens; vous avez pu vous convaincre de la tolérance qui règne au milieu de nous pour des opinions différentes; mais lorsqu'il s'agit de subsister ou non comme Eglise nationale, de rester avec notre troupeau ou de nous en séparer, nous ne pouvons agir autrement que nous ne l'avons fait. — Je me résume, en appuyant la proposition de M. Bauty, pourvu que l'on y joigne la condition que j'ai indiquée.

M. le Pasteur *Barde*. — Vous savez, mes très-chers Frères et collègues, si je suis l'ami de notre corps; ce n'est donc que dans ce sens que je puis parler. La proposition qui vous a été faite est trop importante pour la

laisser sans résultat ; il faut tâcher de ne pas nous séparer sans avoir fait quelque chose.

La Compagnie doit sans doute veiller au maintien de ses droits ; il est donc nécessaire d'écarter de notre délibération tout ce qui peut y porter atteinte. Aussi, pour lui laisser une entière liberté, voudrais-je qu'on précisât bien ici la seule votation que cette assemblée puisse faire, et qui ne préjugerait en rien la décision que la Compagnie pourra prendre ensuite dans ses propres séances.

Mais il est une question qui me semble encore au-dessus de toutes les autres, c'est celle de l'unité de l'Eglise protestante. J'ai été trop ému de tout ce qui a été dit dans ces réunions par des membres d'Eglises protestantes venus de pays éloignés les uns des autres, mais qui, au nom de la Bible, se sont tous salués comme frères, pour que je n'éprouve pas le désir ardent de voir entre tous les Ecclésiastiques de notre patrie quelque chose de cet esprit de fraternité. Je vous demande donc si nous ne pourrions pas laisser ici de côté les questions de discipline, et décider que le vœu que je viens d'énoncer fût porté de notre part aux membres de la Société Evangélique avec l'expression des sentimens de charité chrétienne qui l'ont dicté, afin qu'eux, en retour, viennent ici nous donner aussi le titre de frères sur le terrain de la Bible, en entendant bien que cette parole d'affection n'entraîne l'abjuration d'aucune de nos croyances respectives.

J'ai eu ce matin la visite de M. Bauty, qui m'a communiqué l'intention qu'il avait de faire sa proposition,

et je lui ai promis de l'appuyer, sans lui dissimuler toutefois les difficultés que j'y voyais. M. le professeur Pettavel, qui l'accompagnait, était animé des mêmes sentimens et du même désir; voyant ainsi trois frères de trois cantons différens unis par la même pensée, je ne pouvais me défendre de trouver dans cette circonstance un heureux pressentiment. Si dans ce moment nous ne pouvons réaliser notre désir tout entier, que du moins cette assemblée exprime le vœu que nous voyions cesser au milieu de nous la polémique amère qui afflige tant d'amis de la religion; afin que si à l'avenir il continue à se publier des journaux religieux, ce soit du moins avec des formes généreuses et charitables, et non comme entre des ennemis déclarés.

M. le Pasteur *Tachard*, de *Mulhausen*. — La proposition de M. Bauty a aussi retenti dans mon cœur, et en ma qualité de Pasteur français, je crois exprimer le sentiment de l'universalité des Pasteurs de la France en m'associant à ces désirs de paix et de rapprochement. Mais je reconnais les difficultés qui ont été indiquées et j'apprécie les raisons alléguées par des membres de la Vénérable Compagnie, et en me bornant à ce qu'il est possible de faire pour le moment, j'appuie la proposition telle que l'a modifiée M. le Pasteur Barde. J'ajouterai seulement que je voudrais qu'il fût nommé de suite ici une Commission composée de Pasteurs de pays différens, pour rédiger une adresse dans le sens indiqué et la porter de suite aux membres de la Société évangélique, qui se trouvent aussi rassemblés actuellement.

M. le Pasteur *Lardy*, de *Neuchâtel*. — Je me joins à

la proposition, telle qu'elle vient d'être présentée, parce qu'elle me semble toute dans les intérêts de la Vénérable Compagnie, comme elle l'est dans ceux de la religion. De cette manière, il ne s'agit plus d'un vote, mais d'un simple vœu que nous énoncerions comme médiateurs, et il me semble que sous cette forme il ne peut rester sans effet; énoncé individuellement, il aurait peu de force, mais déclaré collectivement il aura, je l'espère, force et succès.

M. le Pasteur *Encontre*, de *Saint-Jean de Marvéjols*. — Il me semble, Messieurs et très-chers Frères, que dans toute cette discussion il ne faut pas perdre de vue le rapport que ces questions ont avec la foi et les confessions de foi dont il a déjà été beaucoup parlé ici. Vouloir les imposer, c'est vouloir que l'univers soit vu de tous du même point de vue. Cependant je suis le champion des confessions de foi; car, sans cela, nous ne saurions à qui donner le nom de frère. Mais voici la mienne : Je place la Bible sur l'autel de la Réformation (en disant cela, M. Encontre pose une Bible sur le bureau) et je jure devant tous que j'ai foi à la Bible, que je crois tout ce qui est dans la Bible, et c'est pour cela qu'ici je vous ai tous appelés frères. Vouloir imposer une confession de foi moins générale, ce serait tomber dans tous les inconvéniens que l'on déplore pour la paix des Eglises protestantes et auxquels nous nous efforçons de trouver des remèdes. Je ne crois pas que le moyen proposé puisse produire un effet réel et durable, et en cela je suis obligé de contredire un des premiers préopinans, qui l'a appuyé en croyant parler

au nom de tous les Pasteurs français. La proposition qui nous occupe est partie d'un cœur aimant; je me plais à le reconnaître et je déplore autant que personne ces dissensions; mais une démarche telle qu'on l'a proposée, tout imposante qu'elle serait comme venant d'une pareille assemblée, ne me semble pas pouvoir produire d'effet durable. Je me permettrai d'énoncer un vœu, contenu en partie dans la proposition de M. Bauty, c'est que, pour que la guerre cesse, nous prenions dans cette assemblée la résolution de ne pas la continuer nous-mêmes. Nous ne pouvons empêcher les autres de lancer leurs traits, mais nous pouvons nous résoudre à n'en point jeter nous-mêmes, et de cette manière la guerre cessera faute de combattans. Si à toute attaque nous opposons le silence, et en même temps une vie toute chrétienne, toute de paix et d'amour, et que nous montrions ainsi notre foi par nos œuvres, alors, n'en doutons pas, tous les hommes, nos adversaires même, voyant luire la lumière de nos bonnes œuvres, glorifieront d'un même cœur avec nous notre Père céleste.

M. le professeur *Floris*, de *Montauban*. — On veut nous engager, nous Pasteurs étrangers, à faire une démarche auprès de la Compagnie de Genève, pour que la polémique cesse. Nous devrions généraliser cette proposition, et alors je m'y joindrais plus volontiers encore. Je propose donc que, nous tous ici présens, nous prononcions hautement et unanimement le vœu que toutes les Eglises fraternisent entre elles, comme nous l'avons fait ici, malgré la diversité d'opinions. Nous ne devons pas nous renfermer dans les limites étroites que l'on a

eues en vue ; mais nous devons émettre ce vœu pour toutes les Eglises dissidentes, pour celles de France, de Lausanne et du canton de Vaud, aussi bien que pour celles de Genève.

M. le Pasteur *Roux*, de *Morat*. — J'avais déjà, dans la première de ces conférences, proposé à cette assemblée qu'il se fît une démarche de réconciliation, persuadé que j'étais que les membres de la Société évangélique seraient touchés d'une pareille démarche. Mais il m'a été dit que la réconciliation n'était pas possible, qu'il y avait un abîme. Je crois, Messieurs et très-honorés Frères, qu'il n'y a rien d'impossible pour la charité. Aujourd'hui qu'il y a aussi à l'Oratoire une assemblée, à cette même heure, c'est un obstacle pour que la démarche se fasse et ait son résultat immédiatement ; mais, jusqu'à demain, ne pourrait-on pas agir auprès d'eux, et si nous pouvions avoir encore une dernière réunion demain, peut-être aurions-nous la joie de les voir venir se présenter au milieu de nous et nous dire que nous sommes frères ! — Je désire aussi que cette œuvre de paix soit plus générale ; mais pour le moment il s'agit de commencer, et ici nous avons la meilleure occasion pour cela.

M. le Pasteur *Bouvier*. — En prenant la parole, je viens remplir un devoir pénible, mais que ma conscience m'impose. J'ai entendu la proposition de M. Bauty avec une vive émotion, et je crois qu'il n'est personne dans cette assemblée qui n'ait senti vibrer son cœur à la pensée que cette fête pût être signalée par un tel événement. Mais avant que la Compagnie des Pasteurs dé-

cide ou approuve une démarche à faire dans ce but, il faut examiner sa position et les faits qui l'ont amenée. — Si notre Eglise était intolérante de sa nature, c'est-à-dire astreinte à une confession de foi et la maintenant avec rigueur, on concevrait facilement la dissidence. Mais nous ne repoussons personne à cause des opinions. Il y a parmi nous des membres orthodoxes, que nous aimons; donc nous ne rejetons pas les orthodoxes. S'il en était autrement je concevrais, j'approuverais la séparation comme affaire de conscience. Mais ici il n'en est rien. Rien ne les contraignait à l'égard de leurs croyances et de leur profession : les chaires leur étaient-elles fermées? la presse, fermée? nos cœurs fermés? la Compagnie, fermée? — Comment donc a procédé cette séparation? Si c'était par la prédication, par des écrits qu'ils eussent cherché à propager leurs croyances, ils en avaient le droit et la liberté. S'ils étaient allés chercher les incrédules, les impies qui se trouvent autour de nous, et les eussent gagnés, convertis, nous nous en serions réjouis avec eux et nous aurions béni Dieu de leurs succès. Mais non; ils sont allés auprès des ames les plus tendres, la fleur de notre Eglise. Ils peuvent leur avoir fait du bien à certains égards, je ne le nie pas; mais quel a été le résultat pour notre Eglise? D'après leurs principes, leur première parole devait être d'accuser leurs collègues d'opinions différentes; car, sans cela, quel motif alléguer pour se séparer? Et en effet telle a toujours été leur marche; toujours ils ont commencé par représenter nos Pasteurs comme infidèles, et la plupart de ceux qui se sont séparés ne savent pas réelle-

ment pourquoi ; ils ne savent qu'un mot, c'est que nos Pasteurs ne sont pas chrétiens ! ! — Maintenant que ferions-nous ? Si nous les avions repoussés parce qu'ils ne pensent pas comme nous, je trouverais le désir exprimé par nos frères réunis ici tout naturel ; je l'approuverais pleinement, et j'estimerais comme eux que nous devons les aller chercher. Mais nous n'avons ni condamné, ni rejeté personne. Chacun doit enseigner selon son sentiment et ses convictions ; en cela nous sommes d'accord et nous les approuvons lorsqu'ils prêchent ce qu'ils croient, et nous ne les avons pas non plus empêchés de le faire. Or puisque nous ne les avons ni condamnés, ni qualifiés de non-chrétiens, que demande-t-on que nous fassions ? Que nous les reconnaissions comme frères ? comme chrétiens ? Nous l'avons toujours fait. Mais c'est à eux à dire que nous sommes leurs frères, et alors nous leur serrerons la main avec joie ; s'ils viennent à nous en nous reconnaissant pour chrétiens, alors nous les accueillerons avec la plus vive sympathie. Voilà la démarche qui seule peut ramener la paix *et la* réconciliation ; je n'en conçois point d'autre. Autrement que ferions-nous ? Nous sanctionnerions le principe des Eglises dissidentes, nous légitimerions la séparation. Quel triste résultat de cette réunion et de notre fête ! Mais si c'est d'eux que part la démarche, ce sera un bien réel, et le sujet d'une grande joie pour tous les amis de la religion ; ce sera un spectacle magnifique, qui couronnera dignement notre Jubilé. Si le vœu qu'on désire faire émettre par cette assemblée ne doit servir qu'à constater les intentions de la Compagnie, il n'est

point nécessaire : ce vœu a été entendu partout, il se trouve partout, dans nos discours et dans nos écrits; il n'est pas besoin d'un vote officiel pour le faire connaître. Mais qu'aujourd'hui, à présent même, quelques-uns de nos frères qui savent nos intentions, qui savent combien nous désirons un rapprochement, aillent trouver les frères qui se sont éloignés de nous et leur disent : Venez ici et dites que vous avez eu tort de refuser à vos collègues le titre de frères; s'ils sont écoutés, si leurs prières, leurs sollicitations ne sont point vaines, ah! soyez assurés que nous les recevrons avec la joie la plus vive et avec actions de grâces envers le Dieu de charité qui nous aura permis de voir ce beau jour!

Ces dernières paroles de M. Bouvier sont accompagnées des marques d'approbation de plusieurs membres du clergé genevois.

M. le Pasteur *Meynadier*, de *Valence*. — Maintenant que nous connaissons les dispositions de la Vénérable Compagnie au sujet du rapprochement proposé, et que nous sommes assurés qu'elle ne le désire pas moins que nous, il me semble que pour attendre un résultat favorable de cette discussion, il est nécessaire de connaître aussi quelles sont les intentions des Pasteurs de l'Oratoire. Y a-t-il dans cette assemblée quelques Pasteurs, et en particulier parmi ceux qui ont fait ou appuyé la proposition, quelqu'un qui puisse nous donner à cet égard des renseignemens certains? Pouvons-nous avoir l'assurance que le vœu de réunion qui leur serait exprimé de la part de cette assemblée serait accueilli par eux comme nous avons droit de l'espérer?

M. le professeur *Pettavel*, de *Neuchâtel*. — Le cours de la discussion nous a amenés sur le terrain de la charité, et ici, Messieurs et très-chers Frères, il me semble que nous ne pouvons plus avoir d'incertitude sur ce que nous avons à faire; car, selon la loi de l'Evangile, c'est à l'offensé à faire les premières démarches qu'exige une réconciliation. C'est à cela que nous appelle l'exemple de notre Père céleste; il n'a point attendu que l'homme pécheur allât le premier à lui; c'est lui qui nous a aimés le premier, et qui a fait annoncer la paix à ceux qui étaient éloignés.

M. le Pasteur *de Perrot*, de *Neuchâtel*. — Je prie instamment cette assemblée de vouloir bien considérer la question qui nous occupe du point de vue élevé que vient de nous indiquer M. le professeur Pettavel. Je ne prétends point examiner à fond quels peuvent avoir été les torts de part et d'autre; j'admettrai que le mal est le plus grand du côté de ceux qui ont amené et opéré la scission; mais c'est précisément là que je dis : Soyons parfaits comme notre Père céleste est parfait. Or, d'après ce que nous a dit M. le Pasteur Bouvier, il me semble qu'il ne s'agit plus que de savoir de quel côté doit être fait le premier pas; ne serait-il donc pas bien triste qu'une considération de ce genre eût arrêté tous nos efforts? Rappelons-nous encore qu'il s'agit d'un vœu à émettre, et non d'un vote; considérons que l'occasion présente est unique, et qu'une grande partie de l'effet que nous pouvons espérer viendrait de l'influence du moment. Ne pourrions-nous pas nommer une commission qui examinât la question dans ses détails

et qui pourrait même faire des avances pour préparer un accommodement final. Ah! ne laissons pas passer sans agir le moment propice que Dieu nous offre dans sa bonté! Hier encore, j'ai parlé à M. Gaussen, et en admirant cette ame si belle, si dévouée, je déplorais plus vivement son absence de cette assemblée. — J'appuie la proposition telle que l'a présentée M. le Pasteur Bardo, et avec laquelle, si elle était adoptée, la Compagnie resterait dans l'intégrité de ses droits.

M. le Professeur *Munier*. — Je viens d'entendre parler de sentimens pénibles à étouffer, d'offenses à oublier, de réconciliation à acheter par des sacrifices; je ne sache pas, Messieurs, qu'il y ait des ressentimens, des obstacles difficiles à vaincre de notre côté. Il faut distinguer ici deux choses qui ont été souvent confondues. S'agit-il des sentimens de bienveillance et de charité qui doivent exister d'homme à homme, de Chrétien à Chrétien, de frère à frère, je suis, je le déclare hautement, uni de cœur à nos frères dissidens de notre ville. Mais au-dessous de ce sentiment élevé d'affection chrétienne dont on a parlé avec chaleur, il y a une question d'Eglise, où il s'agit de devoirs positifs résultant d'un mandat. On nous propose de faire des avances, d'aller comme offensés au-devant de ceux qui nous ont offensés. Mais nous allons plus loin; *nous ne disons pas* même que nous avons été offensés, injuriés. Ce n'est donc pas là qu'est la difficulté. Mais il y a des faits d'Eglise dans notre ville, et les voici. Quelques hommes ont pensé que l'Eglise nationale de Genève n'avait d'existence légale qu'autant qu'elle reposait sur la confession de foi de Calvin; que

du jour où la Compagnie et le Gouvernement avaient aboli cette confession, l'Eglise s'était mise par cet acte en dehors de la légalité, et qu'en conséquence il n'y avait de fidèles que ceux qui, en dehors de l'Eglise de fait, édifiaïent sur cette confession. Ces principes ont été énoncés dans le sein de la Compagnie; ils y ont été écoutés et discutés avec le membre de ce corps qui les soutenait. Quelque dangereuses que parussent ces opinions, elles ont été supportées avec indulgence. Mais malheureusement ce principe a été réduit en acte. En dehors de l'Eglise nationale a été formée une Eglise complète, sauf l'administration de la sainte Cène jusqu'à la Pentecôte de cette année; c'est, dis-je, une Eglise complète, car tout s'y trouve: prédication, instruction pour l'enfance et la jeunesse, consistoire, école de théologie, etc.; c'est une Eglise organisée, vivante, qui fait du bien à divers égards, nous ne le nions pas, mais enfin c'est une Eglise; et cette Eglise, hélas! avait et a encore à sa tête un homme puissant en paroles et en œuvres, qui était membre de la Compagnie! Si en constituant cette Eglise ils n'avaient pas accompagné l'annonce de sa formation d'une circulaire dans laquelle nous étions signalés à tout le public chrétien comme des hommes qui renversaient le Christianisme par la base, et qu'ils se fussent abstenus de cette dénonciation à double portée, politique, en déclarant que notre Eglise était illégale, et religieuse, en nous représentant au troupeau comme étant des Pasteurs infidèles; sans cet acte, je le dis ici devant Dieu, je crois que M. Gaussen, malgré tout le reste, siégerait encore dans la Compagnie; et, pour

vous en convaincre, je rappellerai ce qui s'était passé deux ans auparavant, à l'occasion du Catéchisme qu'il venait d'abandonner dans sa paroisse, après s'en être servi pendant douze ans. Si vous aviez assisté à nos délibérations, vous auriez été témoins de deux mois d'efforts, de tentatives de tout genre pour arriver à une solution amicale, et, j'en suis assuré, vous auriez dit que dans aucune de vos Eglises il n'y aurait eu, en pareil cas, autant de longanimité que dans la nôtre. M. Gaussen finit par consentir à reprendre le Catéchisme. Cette solution me donne la conviction que si cette nouvelle Eglise eût été fondée telle qu'elle l'a été, mais sans cette publication, à l'heure qu'il est nous aurions encore le bonheur de voir siéger ce frère ici au milieu de nous. Mais malheureusement ils ont été inspirés autrement! C'était devenu, comme l'a dit M. Vinet, une question de vie ou de mort: il ne pouvait y avoir plus long-temps association entre des hommes qui se croyaient Pasteurs de l'Eglise légale et Chrétiens, et un homme qui voulait et qui établissait en effet une Eglise subversive de la leur; il fallait que M. Gaussen cédât ou qu'il nous quittât. Dès-lors cette Eglise a eu des succès, non pas tant au milieu de nous qu'au dehors; la condition, la position sociale de plusieurs de ses membres dans notre pays, plus que leur nombre, a fait sa renommée. Mais elle a eu beaucoup de succès au dehors: nous avons vu par ses rapports quel intérêt elle excitait dans certains pays, et quels secours elle y trouvait pour entretenir à grands frais son établissement. Quand une entreprise de ce genre réussit, ceux qui y coopèrent ne sont guère disposés à revenir en arrière;

le succès même leur semble une obligation de continuer, et c'est aussi ce que prouve le style de leurs rapports. Et dans quelles dispositions notre fête séculaire les a-t-elle trouvés ? Elle est venue pour eux dans les circonstances les moins favorables pour les faire penser à un retour. Ils étaient dans un état de prospérité : leur Eglise s'était élevée jusqu'à deux cents personnes ; ils avaient beaucoup d'argent ; ils voyaient parmi eux des hommes distingués sous divers rapports, et par conséquent ils n'avaient pas encore reçu le baptême de l'adversité, sans lequel on n'arrive pas à la perfection, et que peut-être la Providence leur réserve. — Dans cet état de choses, qu'a fait la Compagnie ? Elle était peinée, angoissée de voir arriver le Jubilé avec ce fait à ses côtés, avec cette scission qui vous serait à tous un objet d'étonnement et d'affliction. Mais s'est-elle bornée à cette angoisse ? Non, elle a agi. Un de mes amis, il y a deux à trois mois, se leva dans une séance de la Compagnie, et lui proposa de nommer une Commission pour examiner s'il n'y aurait pas quelque moyen d'opérer un rapprochement, une fusion. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme. Il y eut de suite une Commission composée de cinq membres de tendances différentes. Cette Commission s'est occupée de son mandat consciencieusement, et vous voyez par là, Messieurs et très-chers Frères, que pour les projets de rapprochement vous n'avez pas eu l'initiative. Mais, après un examen attentif et détaillé, notre Commission a acquis la triste conviction que la chose n'était pas possible, non point qu'il y eût des obstacles invincibles de notre

part[1], mais parce qu'il ne lui a pas paru que ces Messieurs pussent accepter ce que nous leur proposerions, et que nous pussions le leur proposer. Et ce qui nous empêchait de leur faire ces propositions, c'est un motif de générosité : nous savions que nos propositions seraient repoussées, et nous pouvions prévoir qu'ainsi tout le blâme en serait rejeté sur la dissidence. — Mais quelles étaient donc ces propositions ? Les mêmes, Messieurs, que celles que vous avez l'intention de faire, et en particulier que ces Messieurs consentissent à nous appeler Chrétiens et frères. — Est-ce là, direz-vous, vraiment la difficulté principale ? Oui, Messieurs, la chose est ainsi, quelque surprenante qu'elle vous paraisse. — Cela ne veut point dire que nous vivions, à l'égard de ces Messieurs, comme des ennemis : non, nous nous rencontrons chez des amis communs ; nous ne nous voyons point de mauvais œil, nous ne nous disons point raca ; bien plus, quand nous nous rencon-

[1] (*Note communiquée par M. Munier.*) « Sur le préavis de la même » Commission, la Vénérable Compagnie n'avait exclu personne des » Conférences du Jubilé. Elle statua au sujet de MM. les Pasteurs » ou Ministres non membres du Corps, qu'il serait délivré des cartes » d'entrée pour les séances des Conférences et pour les diverses » cérémonies de la Fête *à tous ceux d'entre eux qui en témoigneraient* » *le désir*. — MM. Gaussen, Galland et Merle n'ont fait aucune » démarche ni directe ni indirecte auprès de la Compagnie dans ce » sens. Or ma conviction personnelle est, qu'une demande de leur » part, rédigée dans des termes convenables, les seuls qu'en pareille occurence ces Messieurs eussent pu sans doute employer, » aurait été agréée par la Compagnie et suivie immédiatement d'une » invitation. Dans ce cas, il n'y aurait pas eu lieu à la proposition » de M. le Pasteur Bauty, »

trons, nous nous traitons amicalement. Eh bien, avec tout cela, j'ai la conviction que nous n'obtiendrions pas ce qui vous paraît la moindre chose, qu'ils nous tendent la main de *fraternité*. Voilà, voilà réellement l'*abîme*, pour me servir de l'expression de M. le Pasteur Roux. Je conçois que pour lui il ne comprenne rien à ces choses; il vit dans un pays encore étranger à ces tristes débats; il peut y paître paisiblement le troupeau qui lui est confié; mais ici malheureusement il n'en est point ainsi. Oui, Messieurs, voilà l'abîme; faites-le combler, et vous aurez bientôt achevé l'œuvre de réconciliation. Ce sera un miracle du dix-neuvième siècle, dont nous ne saurons assez bénir Dieu. Je ne dis pas que la chose soit impossible, mais je crois que le temps n'est pas encore venu.

Vous voyez donc, Messieurs et très-chers Frères, qu'il y a ici une question autre que celle de sentiment. Sans doute, il y a quelque chose à faire, du moins pour frayer la route, et cela nous ne le négligeons point: nous disons et nous répétons qu'ils sont nos frères; nous élisons, pour devenir membres de la Compagnie, des hommes qui ont leurs doctrines, et que nous estimons et que nous chérissons comme des frères. Ainsi donc, la question de cœur, de sentiment est finie. Mais il reste toujours la question d'Eglise, et c'est ainsi qu'eux-mêmes l'envisagent. Ils vous diront, je le sais: nous ne sommes point séparés de l'Eglise nationale. Vous l'avez lu dans leur circulaire, à l'occasion de la Communion célébrée à l'Oratoire; ils ne refuseront pas non plus de nous saluer, de nous serrer la main, de nous embrasser amicalement;

mais dès que la question d'Eglise reparaîtra, ils diront, comme toujours, que notre Eglise n'est pas légale, parce que nous n'enseignons pas conformément à la Confession de Calvin; et encore, que ce que nous prêchons n'est pas la doctrine chrétienne. Si ce n'était qu'une question de cœur, nous espérerions davantage de l'influence du temps et de l'âge; car il y a déjà bien des années que ces discussions ont commencé, et ils ont de l'âge comme nous : leurs têtes grisonnent déjà comme les nôtres. — Il en est plusieurs d'entre vous qui ignorent ces choses; mais nos frères du canton de Vaud savent comme nous ce que sont ces discussions d'Eglises; ces questions leur sont familières. Si donc aujourd'hui nous voulions nous borner à la question de charité, nous aurions bientôt voté d'aller nous serrer la main et nous embrasser. Ce serait quelque chose, sans doute, et une scène touchante. Mais cela n'est pas nécessaire; cela ne serait pas même utile, car dès demain, en nous réveillant de ce beau rêve, nous reconnaîtrions que rien au fond n'est changé.

Il se peut que dans l'esprit de quelques-uns de nos frères se trouve la pensée que cela déjà serait suffisant pour la paix, et ils ont particulièrement en vue la polémique des journaux. J'avoue que ce qui a été dit à ce sujet ne m'a point satisfait; car, qu'on ne s'y méprenne pas, les journaux sont ici, comme à d'autres égards, effet et non cause.

Mais, nous dit-on, de cette manière, les Pasteurs des Eglises séparées resteraient du moins amis, et cesseraient de se combattre. — Pour cela, il n'est point besoin d'une démarche particulière : nous ne contestons à

personne le droit de former des Eglises dissidentes, et nous ne condamnons point ceux qui en sont les conducteurs. — Mais pourquoi, ajoute-t-on, avec ces principes si larges, refusez-vous à ces hommes la permission de prêcher dans vos chaires? — Ici nous revenons nécessairement à la question d'Eglise, et nous répondons : c'est que ces hommes proclament des principes qui tendent à la dissolution de notre Eglise. C'est la même raison pour laquelle l'Eglise romaine ne voulut pas garder Luther dans son sein. Je suis fâché d'avoir été amené à cette comparaison, mais en fait d'administration et de gouvernement, il me semble qu'il est permis de citer cet exemple.

Je prie donc nos amis et nos frères qui désirent de voir s'opérer un rapprochement, qu'ils veuillent bien fixer leur attention, surtout sur ce point de vue rationnel, ecclésiastique, constitutif. Nous avons donné beaucoup d'essor à nos sentimens pour la partie sympathique de ce sujet; mais on ne peut se refuser d'aborder aussi la partie plus froide de la question.

Je dirai encore, après ces éclaircissemens, que j'ai vu avec peine M. le Pasteur de Cologny (M. Bouvier), repousser la motion en tant qu'elle prendrait la forme d'un vote; car ici, Messieurs, ce n'est pas une séance de la Compagnie de Genève; c'est une assemblée qui peut voter et agir collectivement, et en son propre nom, sans que la liberté de la Compagnie soit compromise, et c'est aussi ce qu'a certainement senti l'auteur de la proposition, M. le pasteur Bauty, et je vois à son signe d'approbation que je ne me suis point trompé. Ainsi, je

n'ai aucune objection à faire à ce que cette assemblée vote sur la proposition et sur les amendemens qui y ont été faits, et pour ma part, je me lèverai pour l'approuver, dans ce sens, bien entendu, que les Pasteurs, ici réunis, après s'être occupés, avec un vif intérêt, de l'état de l'Eglise de Genève, expriment le désir ardent qu'un rapprochement puisse avoir lieu. Je vais même plus loin, je voudrais faire de plus approuver les diverses conditions énoncées avec la proposition, mais en ajoutant cette condition large et vraiment charitable, que les chefs du clergé de Genève soient reconnus comme chrétiens et frères par les chrétiens dissidens. Il me semble que toute cette assemblée pourra se joindre à cet avis avec d'autant moins de difficulté, que nous avons tous entendu ici MM. Mellet et Bauty énoncer leurs croyances, conformes à celles de nos frères dissidens, et ne se faire en même temps aucun scrupule de nous tendre la main comme à des frères. Je crois donc que la proposition peut être mise aux voix sans inconvénient. Toutefois, ne nous faisons point d'illusion sur le résultat réel; pour que ce résultat soit durable et aussi complet que nous le désirons, il faudra encore bien du temps et bien des efforts soutenus des amis de la paix. C'est à cet égard, Messieurs et très-chers Frères, que votre influence peut être grande et salutaire, et j'en attends plus de bien que de la manifestation d'un moment, quelque touchante qu'elle puisse être.

M. l'Archidiacre *Burckhardt*, de *Bâle*. Eclairé et encouragé par ce que nous venons d'entendre, je vous propose, mes chers Frères, de décider que nous fassions

un essai ; qu'il y ait une délégation envoyée de notre part aux membres de l'Eglise dissidente, et qui leur présente la proposition dans le sens qu'a indiqué M. le professeur Munier, savoir, que les Pasteurs se promettent mutuellement de part et d'autre de vivre désormais en paix et de se regarder comme frères. Il y a en Suisse un grand nombre de personnes pieuses, dont cette pensée excitera toute la sympathie, qui regardent les deux Eglises opposées de Genève, comme sœurs de la leur, et qui désireraient les voir vivre ensemble en paix, quand même elles resteraient rivales à quelques égards. Je voudrais que ce désir ne fût pas vain, et qu'au moins on ne pût pas dire que nous nous sommes séparés sans avoir même fait un essai de rapprochement. Quant à une réconciliation complète, il faudra encore bien des efforts, bien des pourparlers ; mais nous pourrons espérer d'avoir frayé la route.

M. le Professeur *Chenevière*. — Je regrette, Messieurs, que le sujet qui nous occupe ait été mis sur le tapis ; car, selon moi, on s'ingère ainsi dans une affaire particulière d'une Eglise : on dit à son Evêque ce qu'il doit faire. Je ne puis donc approuver aucune espèce de vote, ni qu'on nous impose une ligne de conduite à suivre. Quant à la condition, si souvent énoncée, que les dissidens nous reconnaissent comme Chrétiens, je ne donnerai à personne le droit de reconnaître ou de ne pas reconnaître que je suis Chrétien. *La vie éternelle, c'est de te connaître, toi qui es le seul vrai Dieu, et Jésus pour le Christ que tu as envoyé ;* voilà la seule confession de foi à laquelle je donnerai ma signature, comme venant de

Dieu; je me conforme ainsi au principe de l'Eglise de Genève, qui, depuis 1706, n'admet aucune confession de foi, et c'est pour cela que je tends la main à quiconque reconnaît la divine autorité de l'Evangile. C'est en vertu de ce principe commun que se trouvent ici rassemblés fraternellement des Pasteurs d'opinions différentes; et parmi eux aussi bon nombre d'hommes qui tiennent fermement aux anciennes confessions de foi et aux dogmes qu'elles établissent. Cette circonstance seule n'eût donc pas été un obstacle pour que les membres de l'Eglise dissidente vinssent se joindre à nous; ils auraient pu se présenter au milieu de nous, quand même ils sont Calvinistes, et qu'ils professent les cinq dogmes de Calvin que je repousse. Oui, Messieurs, c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans cette discussion : si ces Messieurs sont séparés de nous, ce n'est point à cause de leurs opinions, pour lesquelles nous avons toute tolérance, mais c'est à cause de la discipline de notre Eglise qu'ils ont violée, et je déclare ici que s'ils n'avaient pas dit : nous ne voulons pas faire ce que vous nous ordonnez en vertu des règlemens de votre discipline, ils siégeraient parmi nous, et ils prêcheraient dans nos chaires. Voilà notre histoire, et je suis intimement convaincu que si nos frères de Vaud et de Neuchâtel voyaient faire les mêmes choses chez eux, ils ne pourraient les tolérer, et qu'ils agiraient comme nous avons agi. — On désire une réconciliation; mais M. Munier vous a fait voir que ce n'est pas de cela qu'il s'agit réellement. L'Evêque a trouvé de l'opposition à ses ordres; il a entendu un refus formel de soumission. Qu'a-

t-il fait alors ? Il a gémi, il a pleuré, il a prié, il a sollicité ! Mais il est venu un moment où on a cru qu'on pourrait le renverser de son siége, et on a résisté ; on a bravé son autorité et l'indignation de son troupeau. Ah ! vous ne savez pas ce qu'il a fallu faire pour calmer les esprits irrités ! Vous ignoriez sans doute quel était l'attachement profond des fidèles pour leurs chefs spirituels ; vous avez pu le voir dans ces beaux jours de notre Jubilé ; vous l'avez vu, en particulier, dans cette population de Saint-Gervais, qui se serrait autour de ses Pasteurs, qui, à la lueur de l'illumination, les entourait avec enthousiasme sur la place publique, à un banquet improvisé, et les accompagnait jusque dans leurs demeures avec des protestations unanimes d'affection et d'attachement à la vie et à la mort ! Et l'on croirait que notre Eglise eût quelque chose à craindre de l'opposition de deux cents personnes, et que leurs efforts pourraient la renverser ! Non, elle repose sur le roc, sur la confiance et l'affection !

Une idée m'oppresse, Messieurs ! c'est de voir que de nos jours toutes les sympathies sont acquises d'avance à ceux qui attaquent les majorités. — Vous avez fait, Messieurs, l'éloge des adversaires de notre Eglise, éloge que, selon mes sentimens, je trouve exagéré ; mais allez, animés d'une égale sympathie pour le corps qui a été attaqué, allez les trouver à la rue de Tabazan, où ils sont maintenant assemblés, et proposez-leur de reconnaître l'autorité de l'Evêque qu'ils avaient méprisée ; de dire simplement : Nous reconnaissons que nous avons eu tort envers le corps constitué, nous revenons nous

soumettre à son autorité ; recevez-nous comme des frères ; et s'ils vous écoutent, s'ils se laissent fléchir et qu'ils reviennent à nous, vous verrez avec quel empressement nous leur tendrons la main de paix et de fraternité ! — Mais, à moins d'un retour franc et réel, pour moi, je le déclare ici, mon serment de Pasteur m'oblige de maintenir la discipline qui a été violée. Tout ce que prescrit la charité, nous l'avons observé sous tous les rapports, et nous oublions volontiers tout ce qui s'est passé ; mais qu'eux s'avancent, qu'ils viennent à nous avec des cœurs de frères, et nous nous jetterons dans leurs bras.

M. le Pasteur *Grand-Pierre*, Directeur de l'Institut des missions évangéliques à Paris, demande la parole et parle en ces termes [1].

« Monsieur le Modérateur et Messieurs,

» Au point où la discussion en est venue, il me semble qu'il faut s'expliquer nettement, plus nettement qu'on ne l'a encore fait jusqu'ici. Je ne me le dissimule point, je vais dire des choses qui, je le crains, ne seront pas accueillies par vous tous avec une égale faveur ; mais j'ose espérer que si vous ne pouvez m'accorder votre sympathie, vous ne me refuserez du moins pas le courage de mes convictions et de ma position.

» M. le Pasteur et Professeur Munier vient de convenir tout à l'heure qu'il existe un abîme entre la Vénérable

[1] M. Grand-Pierre a envoyé son discours de Paris ; il est entièrement conforme aux notes du Secrétaire.

Compagnie des Pasteurs de la ville et du canton de Genève, et MM. les Pasteurs membres de la Société évangélique. Cet abîme, que je reconnais avec lui et comme lui, je le vois dans la différence essentielle, totale des croyances religieuses des deux partis. A l'Oratoire, Messieurs, l'on pense, et avec raison selon moi, car l'on a pour soi l'Ecriture (1. Cor. III. 11 et II. 2), qu'une Eglise chrétienne ne saurait reposer sur une autre base que sur celle de Christ et de Christ crucifié; et ici, Messieurs, je ne dirai pas que l'on renie ouvertement les grandes doctrines du Christianisme, car depuis quatre jours que je suis à Genève, personne d'entre vous, que je sache, ne les a attaquées directement; mais on les passe sous silence, on les tait, on craint de les aborder de front, l'on a l'air de ne vouloir pas en ouïr parler. D'un autre côté, je vous entends sans cesse en appeler à l'autorité divine et infaillible de la Parole de Dieu, et élever jusqu'aux nues le nom et les efforts de nos illustres Réformateurs. Or, permettez-moi de vous le dire, je ne sais comment accorder ces choses. Les Calvin, les *Théodore* de Bèze, les Luther, les Mélanchthon, n'ont pas eu pour seul article de foi l'autorité divine de la Parole de Dieu; car nul homme, à ma connaissance, n'a prétendu jusqu'à présent que ce fût là un dogme, et que ce dogme fût suffisant pour constituer une Eglise. Mais avec leurs connaissances critiques et exégétiques, leur vaste érudition et leur profonde piété, ils se sont mis sérieusement à l'étude de la Sainte Ecriture, et Dieu, qu'ils avaient imploré, les éclairant de la lumière de sa grâce, leur a fait découvrir dans cette Parole des doctrines

claires et précises, qui sont devenues la règle de leur foi, la consolation de leur ame, le principe de leur vie, et qu'ils ont été heureux d'enseigner publiquement, par leurs écrits et par leurs discours. Et ces doctrines, j'en appelle au témoignage de tous ceux d'entre vous qui ont lu l'Evangile avec attention et qui connaissent tant soit peu les ouvrages de ces savans et pieux Docteurs, surtout les *Institutions de Calvin* et les *Lieux communs de Mélanchthon*; ces doctrines, dis-je, se résument toutes dans celle de la Rédemption par la mort expiatoire du Fils de Dieu, si éloquemment et si courageusement annoncée du haut de la chaire, Dimanche passé, par M. le Pasteur Diodati : c'est pour cette foi qu'ils ont travaillé, qu'ils ont vécu, qu'ils ont souffert et qu'ils sont morts. Je ne nie pas que, sous d'autres rapports, les Réformateurs ne méritent notre admiration et notre reconnaissance ; j'admets que, comme écrivains, ils ont rendu de grands services à la théologie et à la littérature en général ; que, comme hommes d'Etat, ils ont bien mérité de la patrie ; que, comme philanthropes, ils ont contribué à propager partout les grands principes de la liberté de conscience et de la liberté d'examen, que nous sommes fiers de posséder et que nous ne nous laisserons point ravir ; je suis loin de contester que Calvin, entre autres, n'ait puissamment concouru, pour sa part, à reconstituer et à affermir la République de Genève, à deux doigts de sa ruine : ce n'est pas moi, certes, qui leur contesterai aucun de ces titres et de ces droits à la profonde vénération des Genevois et de la postérité. Mais, malgré cela, je soutiens que cette partie de leur œuvre n'est

rien ou du moins est fort peu de chose, au prix de cette doctrine de salut et de vie, qu'ils ont retrouvée en retrouvant la Bible, et qu'ils ont rendue à l'Eglise, en lui rendant la Parole de Dieu. Or, voici maintenant le dilemme que je pose devant le bon sens et la conscience de tout homme simple et de bonne foi. De deux choses l'une : ou les doctrines de la Réforme sont scripturaires, ou elles ne le sont pas. Si elles sont scripturaires, il faut les croire, en faire l'objet de ses espérances et le tout de sa vie, les prêcher, les publier jusque sur les toits des maisons. Ou bien elles ne sont pas scripturaires, c'est-à-dire, que les Réformateurs ont donné à la Bible un sens qu'elle n'a pas, qu'ils nous ont transmis, comme évangéliques et divins, des enseignemens qui sont loin de l'être, et qu'ils ont été, sans le savoir, les patrons et les maîtres de ces hommes que l'on accuse aujourd'hui d'être excentriques, exclusifs et mystiques. Et alors, pourquoi les louer? pourquoi prôner si haut une œuvre que l'on blâme et que l'on voudrait, si possible, étouffer aujourd'hui entre les mains de ceux qui la continuent après eux et comme eux? Pourquoi fêter la mémoire d'un grand événement dont on méconnaît l'essence, l'esprit et le but? Car, je le répète, la Réformation est tout entière dans la foi au Salut gratuit, acquis aux hommes par la mort expiatoire de Christ, vrai Dieu et vrai Homme. C'est pour cette doctrine et par cette doctrine que la Réformation a été faite, et hors de là, il n'y a de Salut ni pour les individus, ni pour les Eglises. »

Après M. Grand-Pierre, la parole est accordée à M.

John Hartley[1], Pasteur de l'Eglise anglicane, qui prononce le discours suivant :

« Messieurs[2],

» Je ne suis pas député de l'Eglise anglicane ; mais, je n'en doute point, je vais exprimer les sentimens de notre Eglise en général. J'en appelle à son jugement futur, pour tout ce que je dirai.

» Si je donne de la peine à quelques-uns, je vous assure, je me donne beaucoup plus de peine à moi-même.

[1] M. Hartley s'était approché du bureau, tout entouré de personnes qui étaient debout, pendant que M. Grand-Pierre parlait encore ; il pressa vivement le Secrétaire, rédacteur de ce procès-verbal, de lui faire accorder sur-le-champ la parole. M. le Président lui ayant fait répondre qu'il devait la demander lorsque l'orateur qui parlait aurait fini, M. Hartley, mécontent de cette réponse, dit : On ne veut donc pas m'accorder la parole ! et s'assit sur le bord du plancher de l'estrade élevé de quelques pouces au-dessus du parquet du temple. Il était ainsi comme caché ; je lui représentai que ce ne serait pas le moyen d'avoir la parole au moment opportun, je le pressai de se lever et le fis passer devant le bureau où il resta debout, et quelques instans après, M. Grand-Pierre ayant cessé de parler, M. Hartley put demander et obtenir immédiatement la parole. Il se trouvait ainsi au centre du temple ; mais quoiqu'il pût se faire entendre sans effort, il parla d'une voix extrêmement élevée. Sauf deux très-courtes interruptions, il fut écouté avec la même attention et le même silence que tous les autres orateurs.

[2] Nous donnons ici le discours de M. Hartley tel qu'il l'a fait imprimer lui-même à Genève, peu de jours après la conférence ; dans cette publication, le discours est précédé de cet avertissement : « Mardi, 25 août, j'ai prononcé le discours suivant, dans le temple de l'Auditoire, devant les députés réunis à l'occasion du Jubilé. — J'ai parlé sans avoir rien écrit, c'est pourquoi je ne prétends pas

Si quelqu'un souffre, je souffre beaucoup plus moi-même. Mais c'est une crise des Eglises protestantes où il faut souffrir. Je douterais qu'un homme fût Chrétien, qui ne souffrirait pas à une telle époque.

» Quelle est donc notre foi dans ce dix-neuvième siècle? Messieurs! nous croyons en Angleterre, que[1]:

» 1° L'homme est tellement corrompu, et tellement déchu de la faveur divine, qu'il est condamné à la mort éternelle.

» 2° Nous croyons que Jésus-Christ est Dieu éternellement béni, dans le sens le plus absolu du terme.

» 3° Nous croyons la personnalité et la divinité du Saint-Esprit.

» 4° Nous croyons la justification par la foi; qu'un homme est justifié par la foi sans mérite d'œuvres, par les mérites de Jésus-Christ.

» 5° Nous croyons que s'il y a une véritable foi, il

donner mes expressions; mais tel était mon sens, et pour ce sens je me rends responsable. Mon discours a été ou mal compris, ou mal présenté; c'est ce qui m'a engagé à le publier. » — Ce discours est en tout conforme aux notes du Secrétaire, sauf deux ou trois phrases dont le texte original se trouvera ici en note comme variantes. Quelques personnes ont cru avoir entendu quelques autres expressions qu'elles n'ont pas retrouvées dans le discours imprimé; mais le Secrétaire n'a pu donner comme authentique que ce qu'il a écrit à mesure que M. Hartley parlait.

[1] Ici M. Hartley est interrompu par quelques personnes qui rappellent qu'il s'éloigne de la question qui est en discussion, et dont l'assemblée voudrait s'occuper. Mais les membres du Bureau prient l'assemblée de laisser parler M. Hartley librement; c'est à cela que se rapportent ses paroles: « je considère comme un acte honorable de votre part, etc.

y a nécessairement de bonnes œuvres; s'il n'y a pas d'œuvres, il n'y a pas de véritable foi.

» 6° Nous croyons la régénération par le Saint-Esprit, et que le vrai Chrétien est un homme tellement renouvelé par l'influence du Saint-Esprit, que c'est son plaisir le plus grand de vivre dans le monde pour le service de Jésus-Christ; que pour lui la Religion n'est pas une chose désagréable, mais le charme et la gloire de son existence.

» Telle est ma foi ! Telle est ma Religion ! Voilà la foi des Anglais ! Voilà la Religion d'Angleterre[1] !

» Je dois m'avancer. Mais, je vous demande pardon, Messieurs, de la hardiesse de mes expressions. Je vous respecte. J'ai l'honneur de connaître quelques-uns de vous ; et je considère comme un acte honorable de votre part, de me permettre maintenant d'exprimer si librement mes sentimens. J'aime Genève. Tout le monde sait combien les Anglais aiment Genève. Quand je reviens de voyage et me trouve en deçà du Jura, et regarde Salève et le lac, voilà ! dis-je, ma patrie ! Jugez donc, Messieurs, de l'affliction des Anglais, lorsque nous croyons que Genève va s'éloigner de nous dans la chose la plus importante du monde, la Religion !

» La majorité des Pasteurs de Genève a renoncé à ces grandes vérités que je viens de répéter. Nous en sommes profondément affligés.

» On n'enseigne plus ces doctrines dans l'Académie de Genève. Nous en sommes fortement attristés.

» Pendant ce Jubilé, on a donné la main d'associa-

[1] « Telle aussi était la foi de Calvin, de Zwingli, de Luther, de Cranmer, et de tous les réformateurs protestans du monde. »

tion aux rationalistes d'Allemagne[1] et aux unitaires d'Angleterre et d'Amérique. Nous en sommes désolés jusqu'au dernier point.

» A nous, Messieurs, ces vérités nous paraissent d'une telle importance, que nous croyons qu'en les abandonnant, votre Eglise s'est plongée dans un abîme plus profond, ou, au moins, va se plonger dans un abîme plus profond que l'Eglise Romaine[2]! L'Eglise Romaine, il est vrai, a enseveli sous une masse d'abus et d'erreurs ces grandes vérités; toutefois elles existent en quelque sorte; mais en y renonçant, vous nous ôtez la base du Christianisme, vous ne nous laissez rien qu'une pure morale. Ce n'est plus une Religion de salut; ce n'est qu'un système de morale[3]?

» Il y a encore une autre chose dont il faut parler, c'est-à-dire, les confessions de foi.

» Messieurs, je déclare devant vous tous : périssent dix mille fois toutes les confessions de foi dans le monde, dès l'instant où l'on voudrait les mettre à la place de la Bible; il n'est pas question entre nous des *confessions* de foi, mais de la foi elle-même. Il existe entre les hommes les plus orthodoxes des sentimens divers sur la

[1] A ce mot, M. Hartley est de nouveau interrompu par plusieurs voix qui blâment toute personnalité, toute attaque injurieuse; mais la parole lui est maintenue par M. le vice-président Goty, qui, s'étant levé, dit : Messieurs, veuillez écouter jusqu'à la fin; ce sera digne de cette assemblée. — M. Hartley reprend sa phrase interrompue et est écouté jusqu'à la fin avec le plus profond silence.

[2] *Var.* « Une apostasie plus dangereuse que l'apostasie romaine. »

[3] « A mon avis, toutes ces doctrines, sans aucune exception, sont *articuli stantis aut cadentis ecclesiæ*. Si l'une seulement est rejetée, l'Eglise ou tombe, ou est déjà tombée. »

manière de se servir des confessions de foi. C'est une affaire bien secondaire. Mais je proteste solennement, à la face de l'Europe, qu'il s'agit des doctrines de la Bible[1] et pas d'autre chose[2]. Nous croyons que la Bible signifie quelque chose ; et qu'importe la Bible, si l'on n'ose pas dire ce qu'elle renferme ?

» O mon Dieu ! répands ton Saint-Esprit sur cette ville de Genève, sur ses Pasteurs, et sur toutes les Eglises protestantes. Que ton Esprit éclaire notre intelligence, change notre cœur, et fasse avancer le règne de Jésus-Christ par toute la terre, afin que dans ce grand jour de réveil religieux, nous arrivions tous à la même foi et au même esprit de charité, par l'amour de Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen[3] !

A peine M. Hartley a-t-il fini de parler, que plusieurs personnes s'empressent de se lever pour demander la

[1] *Var.* « Pardonnez ma hardiesse, — je l'ai fait par un sentiment » de devoir. — Je vous respecte et honore, et je vous remercie de » m'avoir laissé parler, — et j'espère que vous interprèterez favo- » rablement. »

[2] « C'était l'expression célèbre d'un écrivain illustre de notre Eglise, Chillingworth ; La Bible et rien que la Bible, la religion des protestans ; *The Bible and the Bible only, the religion of protestants!* nous tenons encore à ce grand principe. »

[3] Le discours imprimé est suivi de cette note : « *P. S.* Je dois ajouter que, n'étant entré dans l'assemblée que peu de temps avant mon discours, j'ignorais totalement la proposition faite par M. Bauty. Je croyais que chacun parlait comme les jours précédens.

» Enfin, s'il y a eu la moindre chose dans ma manière de parler qui ait pu blesser inutilement quelqu'un, je demande pardon à Dieu et à tout le monde ; mais je supplie tous ceux qui liront mon discours, de peser sérieusement les choses que j'ai avancées. »

parole; mais M. *Fontanès*, de Nîmes, ayant dit qu'il la demandait pour faire une motion d'ordre, M. le Président la lui accorde de préférence à ce titre.

J'ai entendu, dit M. *Fontanès*, comme M. Grand-Pierre, avec un grand intérêt le discours prononcé avant-hier par M. le Pasteur Diodati, et en partageant son sentiment d'approbation, je dirai que pour moi je suis prêt à prêcher les mêmes choses que nous avons entendues [1]. Mais,

[1] Le discours de M. Diodati a été représenté dans les Conférences et aussi ailleurs comme une profession de foi faite par opposition aux croyances des Pasteurs de Genève, ensorte que c'eût été aussi un acte de courage de sa part. Ces deux assertions, qui n'ont été énoncées que par des étrangers, sont également erronées, et elles ne seraient confirmées ni par le public genevois, ni par M. Diodati lui-même, si l'on prenait la peine de les consulter. Les Secrétaires, rédacteurs de cette notice, après avoir lu attentivement ce sermon, qui ne les a pas moins intéressés et édifiés que les personnes qui avaient eu le bonheur de l'entendre, croient devoir déclarer qu'ils n'y ont rien trouvé qui, en fait de doctrine, pût blesser aucun des membres du clergé genevois. Chaque lecteur d'ailleurs peut voir lui-même qu'il ne s'y trouve rien de tranché sur les points controversés. Ils peuvent de plus assurer que dans cette occasion solennelle M. Diodati ne s'est nullement écarté de sa manière ordinaire d'exposer ses croyances. Outre cela, ils connaissent trop bien le caractère de M. Diodati pour pouvoir supposer qu'il ait eu la pensée de faire, dans une pareille circonstance encore moins que dans aucune autre, un acte hostile ou pénible à ses frères de la Vénérable Compagnie. Est-il besoin, après cela, de réfuter la seconde assertion? Nous savons que M. Diodati n'en a pas été moins surpris que ses collègues. — A ces observations, qui pourraient suffire à tout homme impartial, ils ont le plaisir de pouvoir ajouter un fait qui paraîtra encore plus concluant, c'est que dans sa séance du 4 décembre, la Vénérable Compagnie a élu M. Diodati son Vice-président pour l'année 1836.

Messieurs, nous ne sommes pas réunis ici pour nous occuper de questions de dogmes ; nous savons tous qu'en nous invitant à nous joindre à elle dans cette grande solennité, la Vénérable Compagnie n'a point eu l'intention de nous réunir pour former un Concile de doctrine. Ce qui a été dit par les deux derniers orateurs était donc étranger à la question qui nous occupait ; et il y avait là quelque chose de bien pénible pour nous qui nous appelons tous frères, et qui, dans tout le cours de ces belles journées, avions été si heureux de ces sentimens unanimes de fraternité. Il ne faut pas, Messieurs, que nous sortions de ce temple avec des germes de dissension, et c'est pour effacer le plus vite possible ces pénibles impressions que je vous propose de revenir immédiatement à la question dont nous nous sommes occupés, à la demande de M. le Pasteur Bauty. — J'avais dit dès le commencement de cette discussion, que je trouvais la chose bonne en elle-même, que la démarche proposée pourrait avoir un très-bon effet ; mais je pensais que nous, étrangers, réunis ici par l'invitation de la Vénérable Compagnie, nous ne pourrions convenablement débattre et voter une démarche qui pourrait être contraire à ses droits et à ses vrais intérêts. L'ensemble de la discussion n'a fait que fortifier mes premières idées sur ce sujet. Si nous voulons être réellement utiles à la Vénérable Compagnie, il me semble que ce que nous, Pasteurs étrangers, pouvons et devons faire, c'est d'agir de chaque côté comme médiateurs. Nous connaissons maintenant tous les dispositions de la Vénérable Compagnie, et nous savons qu'elle recevra favorablement tout ce qui

pourra servir à la paix. Cherchons à nous assurer de même si d'autre part se trouvent des dispositions semblables, puis nous pourrons agir en conséquence. Mais, avant d'avoir obtenu ces renseignemens, je crois qu'il n'y aurait plus aucun avantage à nous occuper encore ici de cette question. Je demande également qu'on écarte toute discussion dogmatique, car nous savons tous d'avance qu'elle n'aboutirait à aucune solution. Je désire que nous revenions de suite aux objets importans pour lesquels nous avions voté une troisième conférence, et qu'animés des mêmes sentimens de fraternité qui nous ont unis jusqu'ici, nous consacrions tous les instans qui nous restent à nous éclairer mutuellement sur les moyens de contribuer aux progrès du Protestantisme et au perfectionnement des institutions et du culte de nos Eglises réformées.

En conséquence de cette demande de M. Fontanès, M. le Président met aux voix sa motion de revenir à la délibération sur les objets indiqués dans l'ordre du jour, en laissant à chaque membre de l'assemblée la liberté de faire toutes les démarches qu'il jugerait convenables auprès des membres de l'Eglise dissidente.

L'assemblée ayant unanimement approuvé cette motion, M. le Président invite les personnes qui auraient à faire quelques propositions relatives à l'état et aux progrès du Protestantisme, à demander la parole.

M. le Pasteur *Lütscher* demande la parole et lit les deux propositions suivantes :

« Monsieur le Modérateur, Messieurs et très-honorés

Frères, en prenant la parole au milieu de cette assemblée composée de disciples et de serviteurs d'un même Maître, il est vrai, mais différant les uns des autres à plusieurs égards, je crois cependant pouvoir être assuré de votre approbation unanime, et n'exprimer qu'un sentiment que tous, sans exception, vous avez éprouvé souvent dans le cours de notre Jubilé, en énonçant le désir que cette fête, hélas! trop courte et qui approche déjà de sa fin, laisse après elle quelque monument durable, et surtout un souvenir permanent de cet esprit vraiment divin (Gal. V. 22) de charité fraternelle, qui a fait de nos séances dans ce temple un événement peut-être unique dans les annales de l'Eglise chrétienne.

» Il existe sans doute déjà des monumens de cette fête : la médaille que chacun de nous conservera comme le mémorial de sa participation à cette solennité, et le livre du Jubilé de la Réformation, sont des monumens dignes de leur objet et que le temps respectera; et ce qui est plus précieux encore, les impressions religieuses que chacun de nous a éprouvées dans ces heureuses journées et plus particulièrement dans ces conférences fraternelles, survivront long-temps au jour qui les a vus naître. Mais le désir que j'ai exprimé comme étant celui de nous tous, exige quelque chose de plus pour être réalisé, et c'est ce que j'ai en vue dans les idées que je prends la liberté de recommander à votre attention et à votre intérêt.

» Je voudrais, et en cela je parle au nom de plusieurs de mes frères ici présens, nous voudrions que de cette réunion solennelle de serviteurs de Christ pût sortir une

grande association destinée à propager la doctrine évangélique, à l'égard de laquelle nous nous accordons tous à admettre la Bible comme notre règle suprême. Cette association répondrait au reproche, il faut le dire, bien mérité, fait si souvent aux sectateurs de la Réforme, du moins depuis que leurs Eglises eurent été consolidées, qu'ils ne font rien ou trop peu de chose pour gagner de nouveaux amis à leurs principes. L'esprit de prosélytisme est décrié, je le sais et à bon droit; mais en employant ce mot sans prévention défavorable, il faut avouer que les Eglises réformées auraient rendu encore plus de services à la cause de l'Evangile, si elles avaient eu quelque peu de cet esprit de prosélytisme qui distingue leur rivale, mais purifié par l'élément divin qui caractérise leur foi.

» L'association pour l'avancement de la doctrine évangélique aurait pour but, d'un côté, de multiplier les Eglises réformées et le nombre de leurs membres, et de l'autre, de répandre dans ces Eglises une connaissance toujours plus claire et plus pure des vérités et des devoirs qu'enseigne l'Evangile. Au premier égard, elle s'occuperait plus particulièrement de réunir en communautés religieuses, en Eglises, les Réformés disséminés dans des pays catholiques et encore dépourvus de moyens d'exercer leur culte; elle leur enverrait des Ministres d'abord pour les rassembler, puis pour établir, selon les circonstances, des Eglises permanentes. Ce serait surtout en France et en Italie que s'exercerait ce genre d'action. D'un autre côté, cette Société, soit par elle-même, soit en s'aidant des Sociétés existantes de la

Bible et des Missions, répandrait non-seulement les livres saints, mais encore les livres anciens et nouveaux les plus propres à donner des idées saines en religion et à nourrir la piété; elle chercherait aussi à faciliter l'établissement de bonnes écoles, et surtout à fournir les moyens de perfectionner l'instruction religieuse de la jeunesse. Elle tâcherait de faire connaître les améliorations dont le culte public est susceptible, en particulier pour le chant sacré, et elle en encouragerait l'adoption. De plus, cette Société serait un point central pour les Eglises réformées et un moyen de se communiquer leurs idées, leurs besoins et aussi leurs secours. Elle réaliserait en quelque sorte, du moins dans une partie de l'Eglise Chrétienne, cette Communion des Saints, qui souvent, hélas! quoique exprimée dans les Confessions de foi de toutes les Eglises, ne se présente que comme une douce chimère d'un cœur pieux.

» Messieurs et très-chers Frères, serait-ce trop présumer de l'esprit qui nous a animés dans ces réunions, que d'en attendre l'accomplissement du désir que je viens d'exprimer? — Sans doute, le temps qui nous reste pour nous occuper ensemble des intérêts de nos Eglises réformées, est trop court pour achever l'organisation de la Société désirée; mais nous pouvons du moins, avant de nous séparer, nous dire ce que nous pensons d'une institution pareille, et dans le cas où nous l'approuverions, nous promettre déjà mutuellement notre coopération fraternelle.

» C'est dans ce but que je vous prie, et, je le répète, je parle ici au nom de plusieurs de mes frères et amis

de notre ville, c'est dans ce but que je vous prie de vouloir bien, dès aujourd'hui ou plus tard, par correspondance, m'adresser soit vos déclarations d'adhésion à la Société proposée, soit vos idées sur son organisation.

» Dieu veuille que cet appel soit accueilli d'un grand nombre de nos frères, présens et absens !

» Permettez-moi, Monsieur le Modérateur et très-chers Frères en Jésus-Christ, d'ajouter encore un autre vœu, que je nourris depuis long-temps dans mon cœur et que le spectacle de notre belle fête m'a décidé à émettre dans cette assemblée : c'est que la fête de la Réformation ne soit pas réduite pour nos Eglises à celle que nous venons de célébrer, mais qu'à l'exemple des Eglises de la Confession d'Augsbourg, toutes nos Eglises réformées de Suisse et de France consacrent chaque année un Dimanche à solenniser le souvenir de l'établissement de la Réformation; de plus, qu'elles s'accordent à choisir dans ce but le même jour, afin de proclamer hautement par là leur union fraternelle. Le jour qui me paraîtrait le plus convenable pour cette fête serait le dernier Dimanche du mois d'octobre : c'est celui que les Eglises luthériennes et réformées consacrent de concert à cette fête dans plusieurs Etats de l'Allemagne; et comme c'est le souvenir du fait le plus ancien de ceux qui ont amené la Réforme, cette époque est un souvenir important, quoiqu'à divers degrés, pour toutes les Eglises réformées.

» Ce n'est pas après avoir eu le bonheur de voir réunis dans la même enceinte et avec les mêmes sentimens d'amour fraternel, des Ministres de dénominations dif-

férentes, que je puis concevoir l'impossibilité de faire adopter par toutes les Eglises nées de la Réforme, pour cette fête, une époque déjà adoptée par l'une d'elles d'après un motif qui lui est particulier, mais qui cependant n'est nullement étranger à ses sœurs. Dans cette espérance, il me serait particulièrement doux, et je pense que vous partagez aussi ce sentiment, en célébrant cette fête chaque année, le même jour, avec tous mes frères, enfans de la Réformation, et en élevant en commun au trône de la Grâce divine nos louanges et nos supplications, il me serait doux de me rappeler aussi alors que c'est au Jubilé de Genève que nous aurions été redevables de cette fête, nouvelle dans nos Eglises, mais cependant vraiment évangélique et chrétienne, comme toutes nos autres fêtes religieuses que nous célébrons déjà en commun! — Dieu veuille bénir aussi ce désir et le faire contribuer à la gloire de son nom et à l'avancement du règne de son Fils! »

M. le Président invite encore les membres qui auraient quelque proposition à faire, ou qui voudraient parler sur celles qui ont été faites, à demander la parole.

M. l'Archidiacre *Baggesen*, de *Berne*. — Messieurs et très-chers Frères, je désirerais aussi qu'il y eût entre nos Eglises réformées des rapports plus fréquens, plus soutenus, parce que je crois qu'il en résulterait de très-heureux effets, et c'est pour cela que je vous ferai une proposition. — Je propose à cette assemblée un moyen d'établir entre nos Eglises des communications soutenues

et régulières : c'est que les Eglises, afin de s'informer réciproquement de ce qui se passe dans leur sein, se communiquent et s'envoient les unes aux autres régulièrement tous les actes essentiels relatifs à leur organisation ou à leur administration, leurs lois et ordonnances ecclésiastiques, leurs règlemens sur l'enseignement religieux, leurs liturgies, leurs recueils de chants sacrés, leurs catéchismes, leurs livres d'instruction populaire, les actes de leurs assemblées ecclésiastiques, de leurs synodes et de leurs consistoires. Vous trouverez peut-être que c'est là un bien petit moyen pour atteindre le but d'établir des rapports entre les Eglises; mais ce moyen a l'avantage d'être d'une exécution facile, et il peut, du moins indirectement, faire beaucoup de bien.

Il est encore un sentiment que je ne puis m'empêcher d'exprimer dans ce moment : je dois témoigner à cette cité de Genève, à cette Vénérable Compagnie, toute notre reconnaissance. Nous avons vu ici de grandes et belles choses qui nous ont consolés et encouragés. Nous avons vu dans toute votre fête, et en particulier dans ces réunions, que la cause du Protestantisme est gagnée. Nous avons vu, et nous le dirons à tous, nous avons vu l'Eglise de Genève vivante de foi et de charité. Elle nous a déclaré qu'elle reposait sur l'Evangile seul; mais c'est la doctrine de Jésus-Christ et de la rédemption par Christ que nous avons tous entendu prêcher Dimanche; et lorsque cette Eglise nous a dit que cet Evangile était la base de sa foi, elle nous a dit qu'elle était une Eglise chrétienne, et je n'ai pas besoin de savoir autre chose pour répondre à tout ce qui a été dit au sujet des confessions de foi.

Il y a encore un autre mot qui n'a pas été prononcé et que j'oserai prononcer; ce mot, c'est le *rationalisme*. Qu'est-ce d'autre que la raison, *ratio*, employée à la recherche de la vérité religieuse, tandis que la foi est l'instinct qui arrive à cette même vérité? La raison vient de Dieu aussi bien que la foi, et la raison nous a été donnée pour qu'elle réveille notre foi, et qu'elle nous porte à rechercher toujours plus la vérité. Ce rationalisme qu'on craint tant, c'est la raison qui dans sa marche est restée à moitié chemin en tendant au but où elle rencontrera la foi tout entière en Christ. C'est pour cela que pour moi je ne crains pas le rationalisme qu'on dit être au sein de l'Eglise de Genève, parce que j'y vois la foi, et par conséquent je crois que cette Eglise est appelée à faire avancer la cause du Christianisme.

Je remercie donc, au nom de mes frères et de nos Eglises, l'Eglise de Genève de ce qu'elle nous a donné des preuves en même temps de sa foi et de sa charité vivante. Le Protestantisme n'est pas une doctrine, mais c'est une Religion; or, la Religion n'est que là où il y a amour, et nous avons vu ici que les cœurs étaient émus toutes les fois que l'on a parlé de l'amour de notre Seigneur. Recevez donc, Messieurs et très-chers Frères, au nom de vos frères de l'Eglise de Berne, l'amie constante de celle de Genève, l'expression de leur reconnaissance et de leur affection.

M. le Doyen *Vust*. — Puisque nous avons été invités à donner quelques détails sur nos Eglises respectives, je dirai un mot sur celle de ma patrie, de Neuchâtel. Notre pays est petit et peu connu; mais c'est un pays

heureux et qui peut aussi espérer un avenir heureux. Quant à l'état religieux et moral de nos Églises, il ressemble beaucoup à celui des Eglises qui nous avoisinent, en bien et en mal. Nous avons à déplorer de la tiédeur et du relâchement dans nos troupeaux; mais cependant la Religion est en honneur dans notre pays, le culte est suivi, et les Pasteurs sont respectés. Quoique petit, notre pays offre des nuances sensibles pour les mœurs et les habitudes. Il y a quelques paroisses qui se distinguent par la piété, la pureté des mœurs et l'attachement à la Religion. Il y a des villages qui, vu leur étendue, seraient appelés ailleurs des villes, le Locle et La Chaux-de-Fonds, où le contraste est grand: on y voit d'un côté beaucoup de piété, et de l'autre les effets fâcheux du développement excessif de la population. — Les agitations des dernières années ont laissé chez nous des traces fâcheuses pour la Religion et pour les mœurs; cependant ces traces tendent à s'effacer. Plusieurs de ceux dont les vues politiques avaient été contrariées se sont éloignés de la Religion, mais ils y reviennent *peu à peu*. Ce qui nous afflige particulièrement, c'est le fléau de l'ivrognerie, qui va toujours croissant, surtout *dans* le Vignoble; aussi avons-nous senti la nécessité d'une Société de tempérance pour combattre ce mal.

Nous avons aussi nos dissidens, comme vous, mais nous espérons que nous sortirons de cette lutte sans trouble pour notre Eglise. Ils se sont présentés aux Pasteurs comme auxiliaires; leurs intentions étaient excellentes, sans doute, mais ils se sont abusés dans leur zèle, et ils font du mal au lieu de bien. On a vu

malheureusement qu'ils avaient recours aux moyens que suggère l'esprit de parti : ils attaquaient les autorités, les Pasteurs, pour leur enlever leurs ouailles les plus distinguées. Mais nous avons usé de patience, de douceur, et nous avons pu ramener quelques frères, et maintenant parmi nous ils édifient avec nous. Nous avons été attaqués non pour la doctrine, mais par rapport à la discipline, qu'on accusait de s'être relâchée; et cependant nous avons une discipline plus sévère que d'autres Eglises réformées; nous avons un Consistoire qui maintient cette discipline et qui exerce une heureuse influence.

Quant à sa constitution, notre Eglise est une des plus heureuses des Eglises protestantes. Elle a le droit de nommer elle-même tous les Pasteurs, sauf pour la ville de Neuchâtel; elle juge tous ses membres, seule et sans appel, et ses arrêts sont irrévocables. Mais, grâces à Dieu! les cas d'exercer ce pouvoir sont bien rares; c'est ce que nous devons surtout à nos fréquentes réunions, qui ont lieu une fois par mois, et dont quatre sont des séances solennelles : ces réunions sont très-propres à former nos jeunes Pasteurs, qui y viennent puiser des conseils, des encouragemens; c'est comme une famille où l'on s'entre-aide; cela conserve aussi un esprit de mesure, de convenance dans toutes nos relations, ce qui est très-précieux, surtout pour les Ministres encore jeunes. — C'est la Compagnie qui examine les Candidats au saint Ministère; c'est elle qui surveille les étudians en théologie et qui les examine chaque année. Elle a eu le bonheur de créer pour eux, il y a quelques an-

nées, deux chaires de théologie, tandis qu'auparavant ils étaient réduits aux leçons de quelques Pasteurs. Voilà, Messieurs, la raison pourquoi, depuis quelques années, on voit moins de nos étudians à Genève et à Lausanne; quelques-uns vont achever leurs études en Allemagne et surtout à Berlin. — Il y a quelques années que notre Compagnie avait aussi des droits comme corps de l'Etat; cela l'avait quelquefois compromise; elle y a renoncé elle-même, pour se renfermer dans le domaine spirituel.

Vous voyez, Messieurs et très-chers Frères, que si la Providence nous a donné bien des prérogatives, elle nous a aussi imposé de grands devoirs. Pour cela, nous avons bien des motifs de prier Dieu, et aussi bien des sujets d'aimer nos institutions et la patrie dont elles font le bonheur.

M. le Pasteur *Fontanès*, de *Nîmes*, demande la parole pour appuyer la proposition d'une association protestante, faite par M. le Pasteur Lütscher. Chacun, dit-il, a pu reconnaître ici quelle serait l'importance *d'une* réunion d'ecclésiastiques de tous pays, et l'occasion qu'offre cette assemblée pour former une société de ce genre, est trop favorable pour que nous la laissions passer sans en profiter dans ce but. Nous avons été tous si heureux de nous trouver entourés d'un si grand nombre de collègues animés des mêmes sentimens d'affection fraternelle, que nous devons tous désirer de ne pas nous séparer sans avoir pris des mesures pour nous réunir de nouveau, pour former et resserrer un lien si précieux pour nos Eglises, et dont l'absence leur a été si souvent

reprochée. Tâchons donc de faciliter et d'encourager chacun selon nos moyens la formation de la société proposée; et pour cela, prenons la résolution d'adresser au plus tôt à M. Lütscher nos idées sur les besoins de nos Eglises, sur la meilleure manière d'y pourvoir, sur les services qu'une pareille association pourrait rendre, sur la coopération qu'elle pourrait trouver en divers lieux, etc., et réunissons ainsi tous, nos efforts et nos prières pour le bien de chacune de nos Eglises et pour la prospérité de l'Eglise réformée en général.

M. l'antistes *Paul Kind*, de *Coire*, se joint à M. Fontanès pour appuyer ses recommandations en faveur de l'association proposée.

M. le Pasteur de *Perrot*, de *Neuchâtel*. — Nous voici au moment de vous quitter pour retourner dans nos Eglises et y rendre compte de toutes les émotions religieuses que nous avons éprouvées dans cette grande fête; recevez l'expression de notre plus vive reconnaissance, Messieurs et bien-aimés Frères en Jésus-Christ, respectables Pasteurs de cette chère Eglise de Genève. Vous nous avez ouvert deux grandes sources de joie et d'édification, celle de la piété en Jésus-Christ et celle des délices de la fraternité. Maintenant nous tous qui nous sommes réunis ici à votre invitation, allemands, suisses, français, anglais, américains, Pasteurs de tout pays et de toute langue, retenons avec soin cette sève intarissable de sainteté et de vie : *Jésus-Christ* et *Jésus-Christ crucifié !* Voilà la seule chose que nous voulons tous garder, et puis sachons aussi en tirer le fruit : *la charité qui est le plus parfait de tous les liens !* — Voilà, mes très-

chers Frères, les sentimens avec lesquels je me sépare de votre chère Eglise; voilà ce que je remporterai d'ici en retournant auprès de mes paroissiens : j'irai leur dire le bonheur que j'ai goûté au milieu de vous; je leur dirai que la fête de la Réformation, la fête de l'Evangile, pour laquelle nous étions accourus de toutes parts à Genève, a été dignement célébrée, et que le nom de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ a été hautement proclamé à la face de toutes les Eglises; et je renouvellerai avec plus de ferveur mes vœux et mes bénédictions pour vous et pour votre Eglise. Je prierai pour la paix de Jérusalem; je ne cesserai de prier pour sa paix, pour l'amour de mes frères et de mes amis! que la paix règne dans son enceinte et la prospérité dans ses palais! Pour l'amour de l'Eternel notre Dieu, je ne cesserai de faire des vœux pour son bonheur. Amen! Amen!

Ces paroles d'amour et de bénédiction, prononcées avec une voix émue, et des yeux pleins de larmes, touchent vivement toute l'assemblée. Ces émotions sont si douces et si profondes, que chacun n'a d'autre pensée que de les conserver, comme dernière impression de cette grande fête et de ces conféreuces fraternelles. Aussi, la clôture que demandent quelques personnes en la motivant par l'heure avancée, car il était plus de midi, ne trouve point d'opposition; elle est mise aux voix et approuvée.

M. le professeur Choisy, secrétaire, renouvelle encore à ceux des membres de l'assemblée qui ont pris la parole dans ces trois séances, la prière de vouloir bien lui transmettre leurs discours, afin de faciliter le travail

du compte-rendu détaillé, dont le désir a été unanimement exprimé. — Il ajoute que quant aux notes ou renseignemens relatifs à la proposition faite par M. Lütscher, on pourra les lui adresser, et qu'il servira ainsi volontiers de centre pour les communications qu'occasionnera ce projet.

M. le Président adresse à Messieurs les Pasteurs et Députés des Eglises étrangères les remerciemens de la Vénérable Compagnie de Genève, pour leur participation fraternelle à la fête du Jubilé et pour tous les témoignages d'estime et d'affection qu'il lui ont donnés dans cette circonstance solennelle. Il les assure de ces mêmes sentimens de la part de tous ses collègues, et les prie d'être les organes de la reconnaissance de l'Eglise de Genève auprès de leurs Eglises respectives, dont il lui a été si doux de recevoir cette preuve de sympathie.

Il termine par la prière, en implorant les plus précieuses bénédictions de Dieu sur cette assemblée de Pastêurs, sur leurs personnes et sur leurs Eglises.

NOTE ADDITIONNELLE

Au Récit du Jubilé.

9 Décembre 1835.

Nous ne nous étions point trompés. L'émotion du Jubilé n'a point été une émotion de quelques jours seulement : la nation genevoise profondément remuée par les grands et beaux souvenirs de son histoire, saintement ébranlée aux touchans appels de la *religion* et de la *patrie*, ne se lasse point de répéter ses accens de reconnaissance pour les bienfaits du passé, comme ses vœux et ses espérances pour l'avenir. Deux mois se sont écoulés déjà depuis le moment où nous avons tracé les dernières lignes de notre récit : et quel cœur genevois ignore que dans ces deux mois toutes les pensées ont été pour le Jubilé, c'est-à-dire encore pour la religion et la patrie, dont le Jubilé signale et rappelle l'indissoluble union? Lequel de nous oubliera ces réunions modestes et joyeuses, où chaque paroisse à son tour a convié tous ses habitans, comme en une fête de famille, pour que tous ensemble entendissent parler de ce qui leur est le plus cher, leur foi et leur pays? Qui oubliera avoir vu les citoyens de tout âge et de toute condition

assemblés par centaines[1] avec ce même appareil qui sert aussi pour les joies du monde, mais unanimes dans le dessein que les joies de leur réunion fussent, avant tout, celles du cœur et de l'ame? Qui oubliera les avoir vus se lever avec recueillement pour sanctifier leurs plaisirs par la prière, accueillir et entourer les Pasteurs de l'Eglise avec le plus touchant empressement, demander avec avidité à ces mêmes Pasteurs des paroles de bénédiction et de bon conseil, applaudir avec enthousiasme les mots d'*Evangile*, de *Réformation*, de *Jubilé*, de *Tolérance*, de *Liberté civile et religieuse*, sans cesse répétés dans les discours et dans les hymnes, et sans cesse entendus avec de nouveaux transports? Qui ne serait fier d'avoir vu des Catholiques, des Juifs, des Grecs, recevoir avec reconnaissance ou solliciter l'honneur d'être admis au sein de ces assemblées, pour entendre ces assurances de paix et de tolérance qui sortaient de toutes les bouches, et pour y répondre par des assurances analogues? Oui, certes, il y a dans la religion et dans les effets qu'elle produit quelque chose de grand qui surpasse toute voie humaine. Elle seule a été assez puissante pour ébranler tout un peuple, pour unir en une même pensée tant de

[1] Les diverses réunions destinées à fêter le Jubilé ont été composées pour la plupart de 3 à 400 personnes. Celle des paroissiens de Saint-Gervais et l'Isle, convoquée le 5 décembre dans la grande salle du Grenier à blé de Rive comptait 1400 hommes; la salle de réunion ornée avec élégance et goût, les rues voisines illuminées, les arcs de triomphe et les inscriptions patriotiques, les transparens dont étaient ornées les fenêtres de l'édifice, tout contribuait à embellir cette fête, qui, ainsi que toutes les autres, a été animée par la joie la plus décente.

pensées divergentes, pour soumettre à une même impression tant de sentimens et tant de passions. Elle seule a pu réchauffer de son souffle de vie les froids et les tièdes, et faisant briller une vive flamme là où auparavant il n'y avait point de feu, ranimer le corps entier, dont les molles allures semblaient présager la décadence. Protestans Genevois! vous savez tous aujourd'hui ce que c'est que la vie de l'ame. Vous avez vécu par elle et pour elle depuis trois mois; n'oubliez pas quel ineffable bonheur il y a à se sentir vivre ainsi! N'oubliez pas ce que vous avez vu, ce que vous avez fait! Que les miracles du Jubilé de 1835 demeurent gravés dans vos esprits comme preuve de ce que peut faire sans efforts la grande pensée de la religion!

Il ne saurait entrer dans notre plan de citer ici aucun des discours, aucun des hymnes composés à l'occasion du Jubilé; nous désirons que l'on ait quelque part l'heureuse idée de les recueillir et de les publier, comme un monument de cet esprit religieux, patriotique, par conséquent vraiment libéral, qui, dans cette heureuse époque, anime tous les cœurs.

Pour nous, que les réunions du Jubilé ont engagé à reprendre la plume un instant, nous ne saurions laisser échapper cette occasion de citer encore quelques traits de cette nationale ardeur, de ce vif intérêt avec lequel a été accueilli tout ce qui se rattache à notre grande fête. — C'est d'abord l'empressement inouï que les citoyens et les étrangers ont manifesté pour se procurer les médailles du Jubilé; les prévisions du Comité ont été grandement dépassées, et pour donner une idée de la

réalité, nous dirons qu'il a dû porter à 1550 la frappe des grandes médailles en bronze. — C'est ensuite le succès rapide et mérité des *Souvenirs du Jubilé*, publiés par M. le pasteur Martin pour la paroisse de Chêne, mais que toutes les paroisses ont voulu lire. Ce récit animé, et dont une seconde édition vient de paraître, nous a transportés de nouveau au milieu de ces touchantes scènes dont nous avions été les heureux témoins. — Ce sont enfin les témoignages que de toutes parts l'étranger se plaît à rendre en faveur de notre Eglise et de notre nation. Dans les journaux religieux et politiques, dans les rapports officiels des Députés, dans les lettres que ces Députés ou leurs Eglises ont adressées aux Pasteurs de Genève, partout des paroles de bienveillance et d'affection ont été prononcées. — De son côté, l'Eglise n'est point demeurée inactive. Les Pasteurs et le troupeau se sont mis à l'œuvre pour accomplir ces heureuses améliorations que dans notre récit nous avions signalées comme urgentes. — La sanctification du Dimanche a été l'objet d'intéressantes discussions et de sérieuses résolutions. — Des Comités de paroisses ont été fondés sous la présidence des Pasteurs, et déjà nous savons, par exemple, que le Comité élu par les paroissiens de St.-Gervais est en pleine activité. — La Compagnie a résolu la fondation d'un Comité pour *les publications religieuses ;* cette œuvre de partout réclamée ne tardera point à prendre vie. — Ainsi de toutes manières, le germe d'activité religieuse que le Jubilé a développé, tend à prendre un réjouissant accroissement. Dieu veuille le couvrir de sa puissante bénédiction ! Dieu

veuille animer de plus en plus cette sainte vie qu'il a permis à son Eglise de connaître et de savourer ! Dieu veuille nous accorder la joie de voir et peut-être de raconter un jour les fruits salutaires qu'elle aura produits !



LISTE

Des Ecclésiastiques ou Anciens de Consistoires, Genevois ou domiciliés à Genève et présens aux fêtes du Jubilé.

NB. *Un très-petit nombre de personnes mentionnées dans cette liste ont été empêchées par des motifs d'âge, de santé, ou autres analogues, d'assister aux diverses réunions du Jubilé.*

I. Ecclésiastiques.

A. *Membres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs.*

MM. Barde, Pasteur de la ville.
Basset, ancien Pasteur.
Basset fils, Pasteur de la ville.
Bastard, ancien Pasteur.
Bedot, Pasteur de la ville.
Bourrit (Charles), Pasteur de la ville.
Bouvier, Pasteur de Cologny.
Cellerier, ancien Pasteur.
Cellerier fils, ancien Pasteur, Professeur de théologie.
Chastel, Pasteur de la ville.
Chenevière, Pasteur de la ville, Professeur de théologie.

MM. Choisy, ancien Pasteur.
Choisy fils, Professeur de philosophie, Secrétaire de la Compagnie.
Claparède, Pasteur de Chancy.
Colondre, Pasteur de Cartigny et Avully.
Conte, Pasteur de Saconnex.
Coulin, Chapelain de l'Hôpital.
Couriard, Pasteur de la ville.
De Fernex, Pasteur de la ville.
De la Sauzais, ancien Pasteur de Saint-Pétersbourg.
Demellayer, Pasteur de la ville.
Diodati, ancien Pasteur, Chapelain des Prisons.
Duby, ancien Pasteur, Professeur de théologie, Modérateur de la Compagnie.
Duby fils, Pasteur des Eaux-Vives.
Dufour, Pasteur de Dardagny et Russin.
Duvillard, ancien Pasteur.
Ferrière, ancien Pasteur.
Flournois, ancien Pasteur.
Gaberel, Pasteur de Jussy et Gy.
Golaz, Pasteur de Céligny.
Goty, Pasteur de la ville.
Henry, Pasteur de Carouge.
Heyer, ancien Pasteur.
Humbert, Pasteur de Satigny.
Liotard, Pasteur de la ville.
Martin, Pasteur de Chêne.
Mouchon, Pasteur de Genthod.
Moulinié, anc. Pasteur, Doyen de la Compagnie.

MM. Munier, ancien Pasteur, Professeur de théologie et Recteur de l'Académie.
Naville, ancien Pasteur.
Pasteur, ancien Pasteur.
Ramu, Pasteur de Plainpalais.
Rey, Pasteur de la ville.
Robin, Pasteur de la ville.
Thouron, Pasteur de Vandœuvres.
Vaucher, anc. Pasteur, Professeur de théologie.
Vaucher-Amat, Pasteur de la ville.
Weber, ancien Pasteur.

B. *Ministres ou Pasteurs ne faisant pas partie de la Compagnie.*

MM. Archinard, Ministre.
Badollet, Ministre.
Borel, Ministre.
Bort, Ministre.
Bourdillon, Ministre.
Bourrit fils, Ministre.
Briquet, Ministre.
Buchet, ancien Pasteur de Miallet.
Buscarlet, Pasteur de Nice.
Chaponnière, ancien Pasteur d'Annonay.
Chapuis, Pasteur de Gênes.
Cherbuliez, Ministre, Régent de la 1re classe du Collége.
Claparède (junior), Ministre.
Croisier, Ministre.
De la Planche, Ministre.

MM. Demole, ancien Pasteur de Florence.
Dittmar, ancien Pasteur, Ministre subsidiaire.
Droin, Pasteur de Florence.
Eymar, ancien Pasteur de Ferney.
Ferrière fils, Ministre.
Geisendorf, ancien Pasteur de Hanau.
Heyder, Pasteur suffragant de l'Eglise luthérienne.
Humbert, Ministre, Professeur d'arabe.
Joly, Ministre.
Lavit, Ministre.
Lütscher, Pasteur de l'Eglise allemande réformée.
Nicole, Ministre.
Pallard, ancien Pasteur de Livourne.
Picot, Ministre.
Pons, Pasteur de l'Eglise française de Londres.
Richard, ancien Pasteur de Saint-Michel.
Rilliet, Ministre.
Rimond, Ministre.
Rœhrich, Ministre.
Roget, Ministre, Professeur d'histoire.
Rojoux, ancien Pasteur de Hambourg.
Segond, Ministre.
Théremin, Ministre.
Vaucher (J.-M.), Ministre.
Vaucher-Mouchon, Ministre.
Wend, Pasteur de l'Eglise luthérienne.
Wulliemos, Ministre.

II. LAÏQUES.

MM. Achard-Gautier, Ancien du Vénérable Consistoire, Membre du Comité du Jubilé.

Bellamy, Colonel, Membre du Comité du Jubilé.

Bellot, Professeur, Doyen de la Faculté de droit.

Boissier, Membre de la Compagnie, Doyen de la Faculté des lettres.

Bourdillon, Secrétaire du Vénérable Consistoire.

Cougnard-Voumard, Colonel, Ancien du Vénérable Consistoire.

De Candolle père, Professeur, Doyen de la Faculté des sciences.

De La Rive (Auguste), Professeur, Membre de la Compagnie et du Comité du Jubilé.

Du Pan, avocat, Membre du Comité du Jubilé.

Duvillard, Professeur, Membre de la Compagnie.

Favre-Bertrand, Membre du Comité du Jubilé.

Fazy-Pasteur, Membre du Comité du Jubilé.

Karcher, député de la Direction de l'Eglise luthérienne.

Le Fort, conseiller d'Etat, Ancien du Vénérable Consistoire et Membre du Comité du Jubilé.

Lombard-Morin, Ancien du Vénérable Consistoire.

Naville-Saladin, Membre du Comité du Jubilé.

Odier-Baulacre, Ancien du Vénérable Consistoire.

Picot, Professeur, Ancien du Vénérable Consistoire.

Pictet de Sergy, auditeur, Ancien du Vénérable Consistoire.

Pictet de Rochemont, Ancien du Vénérable Consistoire.

MM. Pinon, Colonel, Ancien du Vénérable Consistoire.
Prévost, Professeur, Membre de la Compagnie.
Puerari, Ancien du Vénérable Consistoire.
Ressegueire, Ancien du Vénérable Consistoire.
Rheinwald, député de la Direction de l'Eglise luthérienne.
Roget, Membre du Comité du Jubilé.
Serre, député de la Direction de l'Eglise allemande réformée.
Théremin père, id.
Trapier, Ancien du Vénérable Consistoire.
Turrettini, Syndic, Membre du Comité du Jubilé.
Viguet, Ancien du Vénérable Consistoire.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Page 7, ligne 2, 1835 *lisez* 1535.
— 77, — 2, quinze *lisez* quatorze.
— 80, — dernière, de chose peu *lisez* peu de chose.
— 106, — 19, Van-der Benk *lisez* Van der Bank.
— 304. MARDI 26 Août. *lisez* MARDI 25 Août.

TABLE DES MATIÈRES.

(HISTORIQUE ET CONFÉRENCES.)

Pages.

FIN DE LA TABLE.





